

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université ALGER II – BOUZAREAH



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Littérature Françaises

*Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister
en Sciences du langage*

Le rôle du contexte dans la construction de l'ethos en interaction

Présenté et soutenu publiquement par

Zakaria TANSSAOUT

Membres du jury :

Mme. Malika KEBBAS ; Professeure – Université de Blida ;	Présidente.
Mme. Noudjoud BERGHOUT ; MC / HDR – Université Alger II ;	Examinatrice.
Mme. Safia ASSELAH RAHAL ; Professeure – Université Alger II ;	Rapporteur.

Année universitaire : 2013 – 2014

REMERCIEMENTS

Je tiens, en tout premier lieu, à remercier ma directrice de mémoire Mme ASSELAH RAHAL Safia, pour avoir accepté de diriger mon travail. La réalisation de ce dernier n'aurait pas été possible sans ses précieux conseils, ses encouragements, sa disponibilité et sa bienveillance.

Je remercie également tous les membres de ma famille pour leur soutien indéfectible et la confiance qu'ils nourrissent en moi.

Mes remerciements s'adressent, enfin, à tous mes proches et amis pour avoir contribué, de près ou de loin, à la finalisation de ce mémoire.

Dans l'effort que nous faisons pour comprendre le monde, nous ressemblons quelque peu à l'homme qui essaie de comprendre le mécanisme d'une montre fermée. Il voit le cadran et les aiguilles en mouvement, il entend le tic-tac, mais il n'a aucun moyen d'ouvrir le boîtier. S'il est ingénieux, il pourra se former quelque image du mécanisme, qu'il rendra responsable de tout ce qu'il observe, mais il ne sera jamais sûr que son image soit la seule capable d'expliquer ses observations.

(Albert Einstein et Léopold Infeld)

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I. Approche définitoire de la notion d’ethos.....	9
1. Ethos discursif vs ethos extradiscursif.....	11
2. La dimension argumentative de l’ethos.....	20
2.1. La place de l’ethos dans les théories de l’argumentation.....	21
2.2. La dimension argumentative de l’ethos dans l’analyse du discours.....	37
CHAPITRE II. Quel Cadre théorique pour l’analyse de l’ethos en interaction ?.....	47
1. Vers l’analyse des interactions verbales.....	49
2. L’Analyse du discours en interaction.....	62
CHAPITRE III. Démarche méthodologique pour l’analyse de l’ethos en interaction.....	87
1. Présentation du corpus.....	88
2. Eléments de méthodologie pour l’analyse de l’ethos en interaction.....	118
CHAPITRE IV. L’analyse de l’ethos en situation de débat politique télévisé.....	143
1. Présentation du genre de discours « débat politique télévisé ».....	144
2. L’ethos préalable des débattants.....	155
3. L’ethos discursif des débattants.....	163
3.1. Sur le plan de la structure de l’interaction.....	163
3.2. Sur le plan interactionnel.....	196
3.3. Sur le plan de la locution.....	239
CHAPITRE V. L’analyse de l’ethos en situation d’interview politique télévisée.....	262
1. Présentation du genre de discours « interview politique télévisée ».....	263

SOMMAIRE

2. L'ethos préalable de l'interviewé.....	270
3. L'ethos discursif de l'interviewé	271
3.1. Sur le plan de la structure de l'interaction.....	271
3.2. Sur le plan interactionnel.....	299
3.3. Sur le plan de la locution.....	312
SYNTHESE GENERALE.....	324
CONCLUSION GENERALE.....	326
ANNEXES.....	329
ANNEXE A. Le corpus.....	330
ANNEXE B. Tableaux récapitulatifs des données et des catégories d'analyse.....	347
BIBLIOGRAPHIE.....	385
TABLE DES MATIERES.....	401
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	406
Liste des tableaux.....	406
Liste des figures.....	407
RESUME.....	409

INTRODUCTION GENERALE

Issue de la rhétorique aristotélicienne, la notion d'ethos a longtemps été reléguée, dans les travaux portant sur l'argumentation, à une dernière position au profit des deux autres stratégies argumentatives formant le fameux triptyque d'Aristote, à savoir le *logos* ou l'argumentation rationnelle et le *pathos* ou la persuasion par la mise en avant des émotions.

Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XXème siècle, avec l'avènement de la linguistique de l'énonciation et la prise en compte, dans toute analyse argumentative, en plus du matériel linguistique, des facteurs extralinguistiques (contexte, éléments para-verbaux et non-verbaux, etc.) sous-tendant tout phénomène langagier, que l'ethos ou image de soi – qui est un élément extralinguistique mais véhiculé, entre autres, par des éléments linguistiques – commençait à reconquérir ses lettres de noblesse.

Définie par Aristote comme l'image de soi que l'orateur donne de lui à travers son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire, la notion d'ethos était cantonnée, durant l'Antiquité gréco-romaine, dans un champ disciplinaire particulier qu'est la rhétorique, dont l'objet d'étude était surtout limité au genre de discours judiciaire. Son étude est désormais prise en charge dans l'analyse de toutes situations de communication. Car toute prise de parole implique la construction d'une image de soi, et ce, sans que le locuteur ne parle explicitement de lui-même, de son portrait ou de ses qualités. Délibérément ou non, il effectue dans son propre dire une présentation de soi. Celle-ci est d'autant plus constitutive de tout discours qu'« il n'y a pas d'acte de langage qui ne passe par la construction d'une image de soi. » (Charaudeau, 2005-a : 66). Quoi qu'il fasse, « le sujet n'échappe pas à la question de l'ethos » (Ibid.).

Mais si les linguistes s'accordent, aujourd'hui, sur le fait que l'ethos est inhérent à tout discours, il n'en demeure pas moins que seuls quelques genres discursifs ont suscité leur attention et fait l'objet d'une analyse détaillée visant à rendre compte de la manière dont le locuteur met en scène une image de soi

susceptible de gagner la confiance de son allocataire. En effet, mis à part les nombreuses réflexions théoriques s'efforçant de cerner et de délimiter les contours de la notion d'ethos¹, peu de travaux analytiques s'attachent à l'étude de la mise en discours de l'image de soi. Et parmi ces rares travaux, la grande majorité d'entre eux ne s'intéressent qu'à des genres de discours monolocutifs tels la conférence de presse (Amossy, 1999-b), la lettre ouverte (Ibid.), les messages de vœux présidentiels (Leblanc, 2003), le discours parlementaire (Micheli, 2007), publicitaire (Tsofack, 2008), littéraire (Herman, 2009 ; Ducas, 2009 ; Gallinari, 2009 ; Siess, 2009 ; etc.), et journalistique (Amrane, 2010), etc.

A la différence de ces travaux, notre étude va tenter d'appréhender l'ethos dans sa dynamique interactionnelle, tel qu'il se manifeste dans un discours en interaction. L'étude de l'ethos dans cette perspective est très récente et n'a donné lieu qu'à une infime quantité de travaux. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, ceux portant sur la construction de l'ethos discursif en situation d'interview radiophonique *phone-in*. Il en est ainsi du travail de Boumaza (2008) et celui de Benkhaled (2011), qui visent à mettre au jour, dans une interaction radiophonique, l'ethos discursif de l'interviewé (l'intellectuel algérien), pour le premier, et de l'animateur-intervieweur, pour le second. Quant à son étude en contexte d'interactions verbales télévisées, il est à noter que les travaux s'inscrivant dans cette optique sont plutôt rarissimes. Les plus importants sont notamment ceux réalisés par Bonnafous & Tournier (2001) et Lorda Mur (2010) qui ont pour objectif de rendre compte de certains procédés discursifs (termes d'adresse, gestuelle, etc.) concourant à la construction de l'ethos dans les débats de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle française. Si, en essayant de le saisir dans un genre discursif (le dialogue) longtemps banni du champ des sciences du langage, ces travaux ont le mérite d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche devant l'étude de l'ethos, il n'empêche qu'ils négligent le rôle d'un facteur déterminant et participant

¹ Les principaux travaux s'inscrivant dans cette perspective sont, entre autres, ceux de : Barthes 1970 ; Goffman, 1973a, 1973b ; Le Guern, 1977 ; Ducrot, 1984 ; Declercq, 1993 ; Amossy 1999-a, 2000 ; Dascal, 1999 ; Eggs, 1999 ; Haddad, 1999 ; Maingueneau, 1999 ; Charaudeau, 2005-c, etc. Les conceptions de l'ethos qui ressortent des réflexions des uns et des autres, de ces chercheurs, seront longuement présentées dans le premier chapitre de notre travail.

activement à la construction de tout discours, à savoir celui du contexte de l'interaction.

Tout discours étant fortement conditionné par le contexte de sa production, et l'ethos étant intrinsèque à toute production discursive, force est alors de se demander dans quelle mesure le contexte de l'interaction détermine la construction et la mise en scène de l'image de soi et de l'autre. Autrement dit, si, « dès l'instant que nous parlons, apparaît (transparaît) une part de ce que nous sommes à travers ce que nous disons » (Charaudeau, 2005-a : 66), cette présentation de soi s'opère-t-elle invariablement et à travers les mêmes procédés, dans toute situation de communication, dans tout genre de discours ? Le changement de situation de communication implique-t-il une quelconque variation des modalités de mise en scène des images de soi et de l'autre ? Si oui, quels sont ces éléments contextuels qui président donc à la construction de l'ethos² ?

L'image discursive ayant partie liée avec le discours à travers lequel elle transparaît, il semble donc évident que le contexte, dont tous les linguistes conviennent qu'il entre dans la construction de celui-ci, influence, *a priori*, tout autant celle-là. Si bien que nous supposons que le choix des modalités de mise en scène des images de soi et de l'autre, en situation d'interaction, est fonction du cadre contextuel (cadre participatif, spatio-temporel et les finalités) du genre de discours performé et de l'ethos préalable des interactants.

Deux principaux travaux se sont, déjà, proposé de s'assurer de la validité de cette hypothèse heuristique. Le premier est celui entrepris par Constantin De Chanay & Kerbrat-Orecchioni (2007) qui s'appliquent à montrer comment l'ethos projeté par un locuteur, au cours d'un débat politique télévisé, est déterminé, d'une part, par son ethos préalable (représentations associées à son statut professionnel et stéréotypes que les médias diffusent de lui) et, de l'autre, par l'image prédiscursive

² De cette problématique générale, découlent trois problématiques partielles qui correspondent aux trois modalités de construction de l'ethos (1. la structure de l'interaction – interruptions et chevauchements – 2. les stratégies interactionnelles – attaque / défense – 3. et l'autopromotion) retenues pour l'analyse. A chacune de ces trois problématiques partielles, correspondent, de plus, trois hypothèses sous-jacentes et, cela va de soi, trois objectifs spécifiques. Nous les présenterons dans la description des points méthodologiques relatifs à ces trois modalités (Cf. Chapitre III – 2.3.1 ; 2.3.2. ; 2.3.3.).

du co-débattant et la finalité de l'interaction. Bien que ces deux chercheurs aient réussi à établir une jonction entre le contexte de l'interaction et l'image de soi performée, leur travail ne présente, à nos yeux, qu'une ébauche à l'étude de l'ethos en interaction. Et pour cause, en se focalisant sur certains paramètres contextuels que sont l'image préalable, la finalité de l'interaction et le statut socioprofessionnel du débattant, il a négligé l'impact qu'exercent d'autres paramètres contextuels comme le cadre spatio-temporel et la relation interpersonnelle (symétrique vs asymétrique) de l'interaction, qui déterminent, tout autant que les premiers paramètres, l'image de soi projetée par le débattant. De plus, leur analyse ne porte que sur le discours d'un seul débattant, alors qu'en situation d'interaction l'ethos d'un interactant se construit souvent en contraste ou en adéquation avec celui mis en scène par le co-interactant. Si bien qu'on ne peut étudier l'un sans tenir compte de l'autre.

Le deuxième, et sans doute le plus important et le plus proche de nos préoccupations analytiques, est celui réalisé par Martel (2009). Celle-ci se propose, à partir d'une analyse comparative de la relation d'accord / désaccord qui s'établit entre les interactants, de « montrer comment les politiciens profitent des contraintes et attentes qui caractérisent les genres télévisuels comme le débat et le *talk show* pour construire leur image médiatique. » (Martel, 2009 : 1). A l'instar de Constantin De Chanay & Kerbrat-Orecchioni, Martel appréhende donc l'ethos dans la relation qu'il entretient avec le contexte de l'interaction. Elle s'en démarque, toutefois, dans la mesure où elle conçoit l'image discursive projetée au cours de l'échange verbal comme « le produit issu [d'une] négociation entre ce que l'un et l'autre [des interactants] considèrent comme étant le plus adéquat pour porter le message politique. » (Ibid. : 2). En cela, l'analyse proposée par Martel semble plus exhaustive que celle réalisée par Constantin De Chanay & Kerbrat-Orecchioni. Mais aussi exhaustive qu'elle puisse paraître, son étude présente, néanmoins, quelques limites, notamment en ce qui concerne le nombre et la nature des procédés discursifs à travers lesquels elle tente de saisir l'ethos des interactants. En effet, son analyse se concentre exclusivement sur les procédés de manifestation de l'accord et

du désaccord (réfutation, contre-argumentation, etc.), alors que l'image de soi et de l'autre est souvent, voire toujours le résultat de la mise en discours de l'ensemble des procédés verbaux, para-verbaux et non-verbaux.

Et enfin, au moment où l'analyse des interactions verbales se donne pour principal objectif, comme le précise, à très juste titre, Traverso, de « part[ir] des données en cherchant à identifier des comportements interactionnels récurrents pour en proposer des catégorisations et formuler des généralisations » (Traverso, 1999 : 22), il nous semble que ni l'approche adoptée par Martel, ni celle prônée par Constantin De Chanay & Kerbrat-Orecchioni ne s'inscrivent dans cette optique. Aucune catégorisation des procédés de construction de l'ethos, ni de généralisation quant à sa mise en scène dans un discours en interaction, n'y sont établies.

C'est pourquoi, nous nous proposons, dans ce présent travail, de remédier aux limites que présentent ces deux approches analytiques en nous efforçant de mettre en place une analyse systématique de l'ethos discursif en contexte d'interaction. La démarche qui sera suivie pour y parvenir se veut qualitative et quantitative.

Le meilleur moyen de rendre compte du rôle que joue le contexte dans la construction de l'ethos en interaction étant, évidemment, de comparer la mise en scène de ce dernier telle qu'elle s'opère dans deux genres de discours différents, nous procéderons donc à une étude comparative³ visant à déceler les facteurs contextuels présidant aux choix des stratégies de présentation de soi, mobilisées par les interactants en situation de débat politique télévisé, d'une part, et en contexte d'interview politique télévisée, de l'autre. L'un des éléments de comparaison étant, entre autres, la proportion et la récurrence des images construites dans l'un et dans l'autre de ces deux genres de discours, l'approche quantitative et statistique sera donc particulièrement privilégiée à ce niveau.

La comparaison entre les modalités de mise en scène des images de soi et de l'autre dans ces deux contextes n'étant, par ailleurs, réalisable sans le recours à la

³ La démarche comparative est la plus appropriée aux objectifs analytiques de notre étude dans la mesure où « on ne perçoit ce qui est original et donc pertinent dans une situation que par rapport à une autre situation dont des traits sont différents. » (Blanchet, 2000 : 55).

description de ces images, il est donc indispensable d'accompagner l'approche comparative d'une approche descriptive visant essentiellement à rendre compte des différents « procédés de mise en discours » (Charaudeau, 2005-c : 30) auxquels les interactants recourent pour projeter et mettre en avant une image favorable d'eux-mêmes et, corrélativement, défavorable de leur interlocuteur. Afin de mener à bien cette deuxième approche, nous nous appuierons sur une analyse interprétative des données mises à l'épreuve. Ces dernières seront analysées à l'aide d'un appareil conceptuel et méthodologique emprunté à divers champs disciplinaires. Les résultats obtenus seront, enfin, soumis à l'interprétation, de telle sorte que nous serons en mesure de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de recherche (voir *supra*).

La conjonction de ces deux approches, descriptive et comparative, nous permettra ainsi de rendre compte de la complexité que revêt ce phénomène discursif qu'est l'ethos, et de mettre au jour les différents éléments contextuels déterminant le choix des modalités de sa mise en scène dans les deux activités communicatives (débat et interview) de notre corpus.

À ces deux démarches méthodologiques correspondent deux principaux objectifs analytiques. A travers la démarche descriptive et qualitative, nous nous proposerons d'explicitier la nature, la proportion, la récurrence et les modalités de mise en scène de la totalité des images de soi et de l'autre construites par les interactants dans l'un des deux genres de discours de notre corpus (débat). Une fois ces observables décrits, nous les confronterons, ensuite, à ceux mis au jour dans l'autre genre de discours (interview). Ce faisant, nous serons ainsi en mesure d'identifier les facteurs contextuels qui seraient responsables d'une éventuelle variation de ces observables.

Compte tenu de ces objectifs analytiques, notre travail s'articulera autour de cinq chapitres distincts.

Le premier sera consacré à la présentation de notre objet d'étude, l'ethos. Pour ce faire, nous tenterons, d'abord, de cerner sa nature en la déduisant à partir de la confrontation des différentes conceptions qu'elle a reçues, de l'Antiquité gréco-

romaine à nos jours. Nous traiterons, ensuite, de sa dimension persuasive et de la place qu'elle occupe, d'une part, dans les différentes théories de l'argumentation, et, de l'autre, dans l'Analyse du discours en interaction.

Dans le deuxième chapitre, il sera question de la présentation de la toile de fond théorique de notre étude. Nous passerons ainsi en revue l'ensemble des courants théoriques qui ont contribué à l'émergence et au développement de la linguistique interactionniste, discipline qui s'occupe de l'analyse des interactions verbales. Notre corpus étant constitué précisément d'interactions verbales, il nous faudra donc nous attarder sur la description du cadre théorique et des concepts opératoires de la discipline qui s'en charge, c'est-à-dire de l'Analyse du discours en interaction.

Une fois l'objet d'étude et le cadre théorique de notre travail présentés, nous décrirons, dans le troisième chapitre, la démarche méthodologique qui guidera nos approches analytiques. Il s'agira, dans la première section, de rendre compte du cadre contextuel de l'émission télévisée dont sont extraites les interactions de notre corpus. Ces interactions étant de nature orale, les données qui les composent ne seront donc opérationnelles qu'une fois transcrites. Si bien qu'il nous faudra préciser les conventions de transcription permettant leur mise en forme. La deuxième section, quant à elle, sera réservée à la description de la méthodologie qui présidera à l'analyse de notre corpus. Nous y présenterons les différents observables à travers lesquels nous mettrons au jour, d'une part, l'ethos discursif des interactants et montrerons, d'autre part, le rôle qu'exerce le contexte sur sa construction en situation d'interaction.

Les deux derniers chapitres seront, enfin, consacrés à l'analyse proprement dite de notre corpus et à l'application de l'approche méthodologique présentée dans la deuxième section du chapitre précédent. Nous nous appliquerons, dans le quatrième chapitre, à l'analyse de l'ethos dans le débat politique télévisé, et, dans le cinquième, à son étude en situation d'interview politique télévisée. Les catégories d'analyse seront, toutefois, les mêmes dans l'un comme dans l'autre de ces deux chapitres. Nous commencerons, dans un premier temps, par la présentation des

facteurs contextuels (situation de communication de l'interaction et ethos préalable des interactants) susceptibles de déterminer le choix des modalités de construction de l'ethos, dans ces deux genres de discours. Suivra, dans un deuxième temps, l'analyse de ces modalités en tenant compte des éléments du contexte qui les conditionnent.

Chapitre I.

Approche définitoire de la notion d'ethos

Chacun est pour l'autre l'occasion d'être soi.
(Jacques, 1979 : 48)

*En politique, les idées ne valent que le sujet
qui les porte, les exprime et les met en œuvre.*
(Charaudeau, 2005-a : 91)

D’une manière générale, l’ethos peut se définir comme « l’image que l’orateur donne de lui-même dans et par son discours » (Constantin De Chanay, 2006 : 2). Aussi précise qu’elle puisse paraître, cette définition semble trop simpliste pour pouvoir rendre compte de la complexité d’une notion dont l’origine remonte à l’Antiquité et qui n’a cessé, depuis, d’alimenter un débat aussi vif que controversé entre philosophes, rhétoriciens et linguistes. Il aura suffi que l’un de ces derniers aborde la notion d’ethos pour que, aussitôt, il soit face à une série d’interrogations. L’ethos est-il exclusivement lié à l’acte d’énonciation ou intègre-t-il des propriétés extradiscursives ? Est-il régi par les représentations que l’auditoire se fait du locuteur avant l’acte d’énonciation ? Les études portant sur l’ethos étant généralement confinées à son analyse dans des genres de discours monologiques (allocution présidentielle, lettre ouverte, etc.), qu’en est-il alors de sa mise en scène dans les discours en interaction comme le débat et l’interview ? Peut-il être conditionné, ou du moins influencé, par le cadre situationnel et interactif de ces genres de discours ou bien reste-t-il stable tout au long de l’interaction ? Si toute mise en scène de soi est nécessairement destinée à produire sur l’allocutaire un effet d’identification et d’adhésion à la vision du monde du locuteur, dans quelle mesure l’ethos peut remplir cette fonction ? Autrement dit, quelle en est la portée sur l’auditoire dont l’entreprise de persuasion vise à remporter l’adhésion ?

Plutôt que de dresser une présentation exclusivement diachronique de la notion d’ethos telle que développée par les différents courants philosophiques, sociologiques et linguistiques, ce qui n’aiderait aucunement à démêler l’ambiguïté qui règne sur la notion, il nous paraît plus utile de répondre aux questions soulevées ci-dessus en procédant à une double approche : une approche diachronique et une approche systématique. Cela nous permettra d’isoler quelques problématiques significatives et les exposer aussi bien dans leur dimension historique que dans leur dimension épistémologique.

Ainsi aborderons-nous, d’abord, la question de savoir si l’ethos dépend d’une autorité préalable au discours ou du discours lui-même. Nous montrerons, ensuite, en quoi l’ethos constitue une stratégie argumentative permettant d’agir sur

l'allocutaire afin de s'assurer de son adhésion à la vision du monde et aux positions adoptées par le locuteur. Nous verrons, enfin, comment l'analyse du discours en interaction s'est appropriée la notion d'ethos et l'a intégrée dans son appareil conceptuel, après avoir été, depuis son origine, réservée exclusivement aux études philosophiques.

1. **Ethos discursif vs ethos extradiscursif**

Le débat contemporain sur l'*ethos* s'articule autour d'une controverse majeure: l'*ethos* dépend-il en premier lieu d'une *autorité préalable*, qu'un rôle institutionnel confère au locuteur, ou doit-il en priorité être saisi dans l'*acte même d'énonciation*? On peut résumer cette controverse en opposant les tenants d'un *ethos* «prédiscursif» et ceux d'un *ethos* «discursif».

(Micheli, 2007 : 70)

Ce questionnement sur la nature de l'ethos, bien qu'il fasse aujourd'hui l'objet d'une controverse vive entre les chercheurs, ne date pourtant pas d'hier. Il remonte à la naissance même de cette notion dans la Grèce Antique.

1.1. **L'ethos ou l'image discursive de soi chez Aristote**

C'est Aristote qui, en introduisant la notion d'ethos dans sa fameuse *Rhétorique*, a jeté les premières fondations et les bases théoriques de cette notion. Dans sa théorie de la persuasion, il insiste clairement sur le fait que c'est à travers le discours qu'on peut gagner la confiance de l'auditoire. Ainsi précise-t-il qu'

On persuade par le caractère, quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi, car les honnêtes gens nous inspirent confiance plus grande et plus prompte [...]. Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur.

(Aristote, [1932], *Rhétorique I*: 1356 a)

En commentant Aristote, Eggs affirme que la confiance, qui constitue la finalité de l'entreprise de persuasion, peut être acquise notamment « si [les] arguments et les conseils [de l'orateur] [...] sont sincères, honnêtes et équitables » (Eggs, 1999 : 49). La sincérité, l'honnêteté et l'équité qui sont donc autant de facettes d'un ethos qui, selon Aristote, serait le plus à même de gagner la confiance de l'auditoire, ne sauraient agir sur ce dernier que dans la mesure où elles

transparaissent à travers le discours. Aussi Aristote relègue-t-il « le caractère » extradiscursif, qui n'est rien d'autre que l'ensemble des valeurs sus citées, mais montrées en dehors du discours, à un second plan au profit de la manière dont l'orateur les met en scène dans le discours.

1.2. La dimension morale de l'ethos chez Isocrate, Cicéron et Quintilien

Le premier à marquer une distance, voire une rupture, vis-à-vis de la conception aristotélicienne de l'ethos, c'était Isocrate, inaugurant ainsi un débat séculaire qui ne prendra fin qu'au XXI^{ème} siècle. Avec Isocrate, la notion d'ethos va connaître un grand tournant épistémologique. Après avoir été décrite par Aristote comme un « moyen de preuve » s'appuyant exclusivement sur la vertu de l'orateur, telle qu'elle transparaît à travers le discours, la notion d'ethos va se déplacer désormais vers « la réputation préalable, le « nom » de l'orateur » (Amossy 2000 : 62). A ce propos, Isocrate précise que,

[...] la preuve d'un homme bien considéré inspire plus de confiance que celle d'un homme décrié, et que les preuves de sincérité qui résultent de toute la conduite d'un orateur ont plus de poids que celles que le discours fournit.

(Isocrate, dans Bodin 1967 : 121, cité dans Amossy 2000 : 62)

Pour gagner la confiance de l'auditoire, il ne s'agit plus donc, pour l'orateur, de laisser paraître, à travers sa façon de s'exprimer, comme le soulignait Aristote, certaines vertus morales comme l'honnêteté et la sincérité. Pour s'assurer de l'adhésion de l'auditoire, l'orateur doit plutôt montrer ces valeurs et vertus morales à travers la manière dont il se comporte avec autrui dans la société. Aussi, est perçu comme un homme honnête un orateur qui fait preuve d'honnêteté à l'égard d'autrui dans la vie quotidienne. Faute de quoi, il ne pourrait être considéré comme tel, quelques efforts qu'il puisse faire, par ailleurs, dans son discours pour s'attribuer cette qualité.

Il est à noter, toutefois, que, bien qu'Isocrate se démarque nettement de la conception aristotélicienne de l'ethos, il n'en demeure pas moins qu'il s'en inspire largement dans la mesure où il en garde, d'une part, la visée perlocutoire qui consiste en la confiance que l'orateur s'efforce de susciter chez l'auditoire et,

d'autre part, le moule dans lequel doit couler toute présentation de soi réussie, à savoir le cadre des valeurs et vertus morales (sincérité, honnêteté, etc.) dont l'orateur doit s'imprégner.

Le caractère extradiscursif de l'ethos va être davantage accentué et mis en avant par Cicéron et, après lui, Quintilien. Pour le premier, seul « un homme qui joint au caractère moral la capacité à manier le verbe » (Amossy 2000 : 62), peut être qualifié d' « un bon orateur » (ibid.), c'est-à-dire d'un orateur qui pourrait, notamment par son « caractère moral », exercer sur l'auditoire un effet tel qu'il serait amené mécaniquement à adhérer à sa vision du monde.

Néanmoins, en opérant une jonction entre « le caractère moral » de l'orateur et sa « capacité à manier le verbe », ce qui revient à mettre, dans une certaine mesure, à pied d'égalité l'ethos discursif et extradiscursif, Cicéron pose les prémisses de ce qui va devenir, vingt siècles plus tard, une théorie largement partagée par bon nombre de linguistes.

Si Cicéron a formulé une concession, bien qu'allusive, en faveur de l'ethos discursif, Quintilien, lui, en a fait totalement abstraction. En effet, « Quintilien considéra que l'argument avancé par la vie d'un homme a plus de poids que celui que peuvent fournir ses paroles » (ibid.). En tranchant le débat sur la nature de l'ethos d'une manière aussi catégorique, Quintilien n'a fait, en réalité, que se conformer à la tradition romaine en la matière. En fait, la conception selon laquelle l'ethos consiste en l'ensemble de valeurs et vertus préalables au discours était, note Amossy, très répandue chez les Romains où l'orateur « apporte son "bagage" personnel, ses ancêtres, sa famille, son service pour l'Etat, ses vertus romaines, etc. » (Kennedy, 1963 : 100, cité dans Amossy, 2000: 63).

Nous aurons noté, en définitive, que même si Aristote, d'un côté, et Isocrate, Cicéron, Quintilien, de l'autre, divergent sur le fondement et la nature même de l'image de soi que l'orateur doit mettre en scène pour gagner la confiance de l'auditoire, il n'en reste pas moins qu'ils s'accordent tous sur le caractère moral de cette image.

Il est également important de souligner le caractère normatif qui règne sur la notion d'ethos dans l'Antiquité gréco-romaine : tous les philosophes et rhétoriciens traitant de l'ethos à cette époque ont appréhendé l'image de soi, non pas telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être.

Nous verrons *infra* comment la réflexion contemporaine sur la rhétorique et l'argumentation va dépasser aussi bien la moralité que la normativité qui caractérisait la notion d'ethos dans l'Antiquité gréco-romaine.

1.3. La Rhétorique Classique : l'ethos, mœurs réelles ou mœurs oratoires ?

Dans le sillage d'une conception de l'ethos telle que développée par les penseurs romains, la Rhétorique Classique prône l'idée selon laquelle l'entreprise de persuasion, dont l'objectif est de « gagner les esprits » (Amossy, 2000 : 63), repose sur les « mœurs » de l'orateur. Ainsi, « [l'orateur] *plaira* par les *mœurs* si, pour *bien penser*, il a commencé par *bien vivre* » (La Rhétorique de Bourdaloue, 1864, pp. 45-46 ; cité par Kibédi-Varga, 1970 : 21 ; cité dans Amossy, 2000 : 63). L'ethos puiserait donc sa force de persuasion, non pas dans le discours, mais dans la vie de l'orateur.

Cependant, la réflexion sur la notion d'ethos ne se résume pas, à cette époque, à une simple prise de position en faveur de l'ethos extradiscursif. La Rhétorique Classique a permis, par ailleurs, d'opérer une distinction nette entre ce que Gibert appelle « mœurs oratoires » et « mœurs réelles » :

Nous distinguons les mœurs oratoires d'avec les mœurs réelles. Cela est aisé. Car qu'on soit effectivement honnête homme, que l'on ait de la piété, de la religion, de la modestie, de la justice, de la facilité à vivre avec le monde, ou que, au contraire, on soit vicieux, [...], c'est là ce qu'on appelle mœurs réelles. Mais qu'un homme **paraîsse** tel ou tel **par** le discours, cela s'appelle *mœurs oratoires*, soit qu'effectivement il soit tel qu'il le paraît, soit qu'il ne le soit pas. Car on peut se montrer tel, sans l'être ; et l'on peut ne point paraître tel, quoiqu'on le soit ; parce que cela dépend de *la manière dont on parle*.

(Gibert, p.208 ; cité par Le Guern, 1977 : 284 ; cité dans Amossy 2000 : 63)

Ceci dit, Gibert fait remarquer, un peu plus loin, que « les mœurs oratoires » sont si conditionnées par les « mœurs réelles » que les vertus morales qui transparaissent à travers le discours ne sont, en fait, que le reflet des vertus que possède l'orateur dans sa vie réelle car les mœurs « marquées et répandues dans la manière dont on parle, font que le discours est comme un miroir qui représente l'orateur. » (Ibid.)

Il est évident qu'en comparant le discours à « un miroir » reflétant les qualités réelles de l'orateur, Gibert ne fait que poser la condition, nécessaire selon lui, de la sincérité de l'orateur. Amossy note, à ce propos, que « le locuteur ne peut [...] donner une impression de modestie ou d'honnêteté que si ces vertus sont effectivement pratiquées par lui. » (Amossy 2000 : 64). Nous verrons ci-après comment les sciences du langage et l'Ancienne Rhétorique de Barthes remettent en question cette condition de sincérité de l'orateur.

1.4. L'ethos comme image discursive dans les sciences du langage

Avec l'avènement de la linguistique de l'énonciation et l'introduction de la subjectivité dans le langage, la notion d'ethos va recevoir un éclairage nouveau. Après s'être longtemps cantonnée dans une conception extradiscursive,

l'image de soi est ainsi appréhendée à travers les marques verbales qui la construisent et la proposent au partenaire de l'interlocution. La linguistique de l'énonciation fournit un premier ancrage linguistique à l'analyse de l'ethos aristotélicien. (Ibid : 65)

Si Benveniste a posé la problématique de l'inscription du locuteur dans la langue, Ducrot l'a poussée encore plus loin en s'interrogeant sur l'image de soi qu'implique cette subjectivité. Il remet ainsi à l'honneur, dans sa théorie de la polyphonie, la notion aristotélicienne de l'ethos, longtemps ignorée du fait du primat qu'exerçait l'analyse immanente de la langue sur les études linguistiques. Ce faisant, il déplace sensiblement la problématique en rattachant l'ethos, non plus à l'« être empirique », comme le préconisaient les auteurs romains et la Rhétorique Classique, mais au locuteur, c'est-à-dire à l'« être discursif ».

Dans ma terminologie, je dirai que l'ethos est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par

contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. Ce que l'orateur pourrait dire de lui, en tant qu'objet de l'énonciation, concerne en revanche λ , l'être du monde.

(Ducrot, 1984 : 201)

En ramenant l'ethos à l'acte d'énonciation, Ducrot renoue ainsi avec la conception discursive de l'image de soi telle que héritée de la tradition aristotélicienne.

Barthes définissait, déjà, dans le cadre de ce qu'il appelait « l'Ancienne Rhétorique », l'ethos comme :

les traits de caractère que l'orateur doit *montrer* à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ses *airs*. [...] je dois signifier ce que je veux être *pour l'autre*. C'est pourquoi – dans la perspective de cette psychologie théâtrale – il vaut mieux parler de *tons* que de caractères [...]. *L'ethos* est au sens propre une connotation : l'orateur énonce une information et en même temps il dit je suis ceci, je ne suis pas cela. »

(Barthes, 1970 : 212)

En s'inspirant de la représentation « théâtrale », Barthes bat ainsi en brèche les deux exigences de moralité et, cela va de soi, de sincérité, qui régnaient sur l'ethos tel que conçu par les rhétoriciens de l'Antiquité et de la Rhétorique Classique.

A ce propos, en commentant la dimension morale de la conception aristotélicienne de l'ethos, Eggs précise que :

l'ethos a, certes, un sens moral ou idéal, mais il faut voir que cette moralité ne naît pas d'une attitude intérieure ou d'un système de valeurs abstraites ; tout au contraire, elle se produit en procédant par des choix compétents, délibérés et appropriés. Cette moralité, bref *l'ethos en tant que preuve rhétorique*, est donc *procédurale*.

(Eggs, 1999 : 41)

La dimension morale de l'ethos, loin d'être une résultante d'un quelconque facteur extradiscursif, est donc, chez Aristote, immanente au discours.

En repensant ce qu'Aristote appelle « le caractère moral » de l'orateur, mais aussi en ramenant l'image de soi au domaine du « montré », c'est-à-dire à la façon dont l'orateur se montre dans son discours, Barthes et, après lui, Eggs ont ainsi permis le renouveau de la notion aristotélicienne, l'inscrivant du coup davantage dans le champ des sciences du langage.

C'est également dans cette perspective que se situent les travaux de Maingueneau qui, en s'inspirant de la conception de l'éthos telle que initiée par Ducrot et Barthes, va plaider pour un éthos discursif. Il précise, en effet, que

ce que l'orateur prétend *être*, il le donne à entendre et à voir : il ne *dit* pas qu'il est simple et honnête, il le *montre* à travers sa manière de s'exprimer. L'éthos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu « réel », appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire.

(Maingueneau, 1993 : 138)

Cela étant dit, Maingueneau n'a pas manqué de souligner le rôle que joue, dans une situation d'énonciation, « l'éthos prédiscursif » dans la construction de l'éthos discursif. Il affirme ainsi que

si l'éthos est crucialement lié à l'acte d'énonciation, on ne peut cependant ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'éthos de l'énonciateur avant même qu'il ne parle. Il semble donc nécessaire d'établir une première distinction entre *ethos discursif* et *ethos prédiscursif*.

(Maingueneau, 1999 : 77-78)

Force est de constater que « l'éthos prédiscursif », pris dans cette optique, ne correspond aucunement à l'éthos extradiscursif (le caractère moral) de Cicéron, d'Isocrate et de Quintilien, encore moins aux « mœurs réelles » de la Rhétorique Classique. Il relève plutôt des « représentations » que le public se fait de l'orateur avant que celui-ci ne prenne la parole.

Dans le même ordre d'idée, Adam distingue deux niveaux de manifestation de l'éthos : a) un niveau extradiscursif : celui du « sujet dans le monde ». « Cette entité non linguistique est un élément du contexte, elle peut être pourvue d'un éthos préalable lié à sa fonction, à ce que B a pu apprendre d'elle par ailleurs, par d'autres relais médiatiques » (Adam, 2002 : 49) ; b) un niveau discursif : ce niveau est celui du locuteur, c'est-à-dire du sujet engagé dans l'interaction verbale (Ibid.).

Ainsi Adam rejoint-il la distinction faite par Ducrot entre le locuteur en tant qu'être du monde et le locuteur en tant que tel. Il en conclue que ce dernier peut se mettre en scène :

- Soit par un éthos « explicité, montré [...] par des expressions rattachées au locuteur en tant qu'être du monde. » (Ibid. : 50) ;

- Soit par un ethos « implicite, insinué [...] par des expressions rattachées au locuteur en tant que tel. » (Ibid. : 51).

C'est à ce deuxième niveau, implicite, que se rattache l'ethos proprement dit car « [il] englobe l'ethos préalable (lorsqu'il n'est pas activement rappelé dans le discours), et surtout, *in praesentia*, l'ethos oratoire dans sa totalité. » (Constantin De Chanay, 2006 : 153)

Cette nouvelle conception de la relation entre ethos discursif et ethos prédiscursif, initiée notamment par Maingueneau et Amossy, saura, nous le verrons *infra*, mettre un terme à un débat qui remonte à l'Antiquité et dont l'objet, l'ethos en l'occurrence, n'a cessé d'osciller entre une conception discursive et une conception extradiscursive de l'image de soi.

1.5. L'ethos ou l'articulation entre l'image préalable et l'image discursive dans l'analyse du discours

C'est Ruth Amossy qui, dans sa théorie de l'argumentation, se propose la première d'associer, d'une façon harmonieuse, en un seul concept, les deux acceptions que la notion d'ethos a reçues depuis ses origines antiques. Elle affirme, à cet égard, qu'

un continuum s'établit, avec les ruptures de niveaux qui s'imposent, entre le locuteur dans le discours, l'image préalable du locuteur liée à son nom, et la position dans le champ du sujet empirique, du locuteur comme être dans le monde. La construction discursive, l'imaginaire social et l'autorité institutionnelle contribuent donc à mettre en place l'ethos, et l'échange verbal dont il fait partie intégrante. (Amossy, 1999-b : 148).

Amossy établit, donc, une articulation entre les deux concepts mis en place par Ducrot, « le locuteur en tant que tel » et le locuteur en tant qu'« être dans le monde ». La notion d'ethos englobe désormais, en plus de la mise en scène du « locuteur dans le discours », l'image préalable que les allocutaires ont de lui, mais aussi son statut social et professionnel. Néanmoins, toutes ces dimensions n'influencent pas l'ethos de l'orateur séparément l'une de l'autre, mais agissent sur lui simultanément. Le plus important, ajoute Amossy, n'est pas

[...] de se demander si la force de persuasion vient de la position extérieure de l'orateur ou de l'image qu'il produit lui-même dans son discours, il semble plus fructueux de voir comment le discours construit un ethos en se fondant sur des données prédiscursives diverses.

(Amossy, 2000 : 69)

Il ne s'agit plus, par conséquent, de considérer l'ethos comme une image de soi s'appuyant tantôt sur la vie de l'orateur, tantôt sur son discours, il gagne plutôt à être compris « comme l'image que l'orateur projette de lui-même dans son discours [...], et la façon dont il retravaille les données prédiscursives. » (Ibid : 86). Autant souligner la manière dont « l'ethos préalable » conditionne et détermine la construction, par l'orateur, de son image discursive. A ce propos, Amossy affirme que,

l'ethos discursif est en relation étroite avec l'image préalable que l'auditoire peut avoir de l'orateur, ou du moins avec l'idée que celui-ci se fait de la façon dont ses allocutaires le perçoivent.

(Amossy, 2002 : 239⁴)

Il est à noter, toutefois, que « l'ethos préalable » n'est pas à confondre avec « les mœurs réelles » de l'orateur : tout comme pour « l'ethos prédiscursif » de Maingueneau, « l'ethos préalable » repose sur la *doxa*, sur les représentations que l'auditoire se fait de l'orateur ou, plus précisément, que ce dernier croit que l'auditoire se fait de lui. A cet égard, Amossy précise qu'

on appellera [...] ethos ou image préalable, par opposition à l'ethos tout court (ou ethos oratoire, qui est pleinement discursif), l'image que l'auditoire peut se faire du locuteur avant sa prise de parole. Cette représentation, nécessairement schématique, est diversement modulée par le discours.

(Amossy, 2000 : 70)

Ce qu'il y a lieu de retenir ici est que l'image que l'auditoire se fait de l'orateur est, pour ce dernier, tout aussi importante que l'image elle-même qu'il projette dans son discours. Car cette dernière ne sera efficace et n'exercera un effet de séduction sur l'auditoire que si elle « retravaille » les représentations et la réputation publique de l'orateur de telle sorte qu'elle s'y conforme ou, au contraire, s'en éloigne :

La représentation de la personne du locuteur antérieure à sa prise de parole [...] est souvent au fondement de l'image qu'il construit dans son discours : il tente en effet de la consolider, de la rectifier, de la retravailler ou de la gommer.

(Amossy, 2002 : 239⁵)

⁴ *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethos ».

Bilan

En définitive, après avoir rendu compte des tenants et aboutissants de la controverse soulevée autour de la nature de l'ethos, il ne nous reste plus qu'à prendre position vis-à-vis de l'une ou de l'autre des conceptions exposées ci-dessus. Et compte tenu de la façon dont Amossy et Maingueneau rallient les deux termes du débat, rendant ainsi parfaitement compte des différents éléments, aussi bien discursifs qu'extradiscursifs, contribuant à la construction de l'image de soi, ainsi que des divers facteurs qui la conditionnent, démêlant du coup la complexité que revêt la notion d'ethos, nous souscrivons, dès lors, à leur conception, dans le cadre de notre analyse de la construction de l'ethos dans l'interview et dans le débat politiques télévisés. Nous ferons ainsi intervenir le rôle que joue l'ethos préalable⁶ des interactants dans la construction des images de soi et de l'autre dans ces deux genres discursifs. Ceci nous permettra de voir comment ces derniers se servent de différentes stratégies discursives pour construire un ethos leur permettant tantôt de confirmer, voire de revendiquer l'image préalable que l'auditoire se fait d'eux-mêmes, tantôt de l'infirmer en y substituant une image plus valorisante.

2. La dimension argumentative de l'ethos

Si l'ethos puise, comme nous l'avons vu ci-dessus, sa substance aussi bien dans la vie réelle du locuteur que dans son discours, qu'en est-il de sa portée sur l'auditoire ? Autrement dit, si « parler, c'est agir », quel est le rôle que joue l'image de soi, qui est un élément constitutif de tout exercice de la parole, dans ce processus d'influence ? En posant cette question, nous rejoignons, du coup, un champ disciplinaire aussi vaste qu'ancien qu'est l'argumentation. Aussi importe-t-il de définir la place réservée à l'ethos dans les différentes théories de l'argumentation.

Pour ce faire, nous essaierons, en premier lieu, de saisir la dimension argumentative de l'ethos en dressant un panorama aussi bref que précis des théories philosophiques et pragmatiques qui l'ont intégré dans leur modèle argumentatif.

⁵ *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethos ».

⁶ Nous verrons dans le chapitre III. 2.2. quels sont les éléments qui nous permettent de reconstruire l'ethos préalable des interactants.

Nous verrons, en second lieu, comment l’analyse du discours repense l’argumentation à l’aune des théories linguistiques et fait de la notion d’ethos une de ses préoccupations analytiques. Cet aperçu des théories de l’argumentation et de la place réservée à la notion d’ethos, en leur sein, nous permettra ainsi de justifier le choix du modèle théorique pour lequel nous avons opté, dans l’analyse de notre corpus, car, comme le rappelle, à juste titre, Doury, « l’écclatement disciplinaire et théorique des recherches en argumentation impose de préciser, avant toute analyse, à quelle conception de l’argumentation on se réfère » (Doury, 2003 : 11).

2.1. La place de l’ethos dans les théories de l’argumentation

D’une manière générale, on peut aborder l’argumentation sous trois approches différentes : une approche logique, une approche dialectique et une approche rhétorique, chacune se subdivisant en plusieurs sous-approches.

L’approche logique met au centre de l’analyse le contenu des discours dont elle évalue la validité, alors que l’approche rhétorique est centrée sur le discours et tient compte d’une multitude d’autres considérations contextuelles. Partant de cette distinction, il serait légitime de penser que la présente étude aborde l’argumentation d’un point de vue rhétorique puisque, l’ethos étant inhérent à la dimension personnelle du locuteur, notre analyse tient compte du contexte et de la situation de communication du discours. Or, il n’en est rien car les frontières qui séparent les différentes théories de l’argumentation sont si minces qu’il nous est impossible de nous inscrire, d’une manière absolue, dans l’une ou dans l’autre de ces approches. Aussi tenterons-nous, à travers l’exposé ci-dessous des théories logiques, dialectiques et rhétoriques de l’argumentation, de voir quels sont les concepts opératoires que nous pouvons emprunter à chacune de ces approches pour élaborer une conception de l’argumentation qui convienne aux objectifs de notre étude. Nous essaierons, parallèlement à l’exposé de chaque théorie, de circonscrire la place que la notion d’ethos y occupe.

2.1.1. Les approches logiques

Les théories traitant de l'argumentation d'un point de vue logique tournent autour de quatre conceptions : une conception logique formelle, une conception logique informelle, une conception logique naturelle et une conception logique linguistique.

La conception logique formelle, initiée notamment par Aristote dans les *Analytiques*, et développée ensuite par Descartes, met au centre de l'analyse le strict contenu des discours. Elle se donne pour objectif de repérer, dans un discours, les arguments et d'évaluer leur validité selon qu'ils respectent ou non certaines règles formelles et une structure logique précise : le raisonnement. Ce dernier, appelé syllogisme, est constitué de trois propositions dont les deux premières – prémisses majeure et prémisses mineures – conduisent, par inférence, à en conclure une troisième, appelée pour l'occasion, conclusion nécessaire. L'argument qui illustre le mieux ce type de raisonnement est l'exemple classique :

Tous les hommes sont mortels;

Socrate est un homme;

Donc, Socrate est mortel.

Ainsi entendu, l'acte argumentatif relève davantage de la démonstration mathématique que du langage ordinaire. Si bien que, jugeant cette conception trop restrictive de l'acte argumentatif, certains théoriciens comme Hamblin (1970), Woods & Walton (1982, 1989), Toulmin (1993) vont avancer une nouvelle théorie de l'argumentation permettant d'étendre le champ de l'argumentation au langage spontané, ordinaire.

Il s'agit de la logique informelle que

Johnson et Blair définissent [...] comme une branche de la logique qui se propose de développer des standards non-formels, des critères et des procédures pour l'analyse, l'interprétation et l'évaluation de l'argumentation quotidienne –spontanée ou stylisée.

(Amossy & Koren, 2009 : 4, § : 10)

Contrairement à la logique formelle qui ne s'occupe que des raisonnements présentant un enchaînement logique entre ses différents énoncés, la logique

informelle s'intéresse aux arguments dont le lien qui unit la conclusion aux prémisses n'est pas de l'ordre de l'implication logique, automatique et nécessaire. Or, même si la logique informelle bat en brèche les critères, trop rigoureux selon elle, d'évaluation de la validité des arguments tels que établis par la logique formelle, elle n'en élabore pas moins d'autres critères d'évaluation en vertu desquels elle distingue les arguments valides des arguments invalides ou *fallacieux*. En effet, « en plus de dégager la structure de l'argumentation dans un texte, la recherche porte sur la nature de l'argument, les types d'arguments et les critères qui permettent de les évaluer » (ibid. : 5). Plus précisément, « il s'agi[t] de comprendre ce qui fait qu'un argument a l'air valide et, corollairement, ce qui fait qu'il ne l'est pas » (Amossy, 2000 : 11). La logique informelle s'applique, dès lors, à repérer et à inventorier tous les arguments fallacieux ou paralogismes qui sont utilisés dans le discours. C'est la tâche que s'est donnée notamment Walton (1987) en étudiant certains paralogismes comme l'argument *ad hominem*⁷ qui, comme nous le verrons plus loin, sert aux interactants d'une stratégie discursive leur permettant de discréditer l'ethos⁸ de leur adversaire. Nous nous en inspirerons largement, par conséquent, dans l'analyse des images construites dans notre corpus.

Il est intéressant de souligner, à ce moment de l'exposé, que si la logique formelle et la logique informelle divergent sur la conception de l'argumentation et les critères d'évaluation de la validité des arguments, elles s'accordent toutes les deux sur la démarche qu'il faut suivre pour approcher l'acte argumentatif. Cette démarche se veut essentiellement normative.

Remettant en question cette normativité, empêchant de rendre compte de la totalité des mécanismes de fonctionnement de l'argumentation, certains types d'arguments comme les paralogismes étant exclus du champ de l'argumentation du fait de leur invalidité, Grize propose une approche plus globale, capable de décrire et d'analyser l'argumentation telle qu'elle se déploie dans le langage naturel et

⁷ L'argument *ad hominem* est une attaque contre la personne. Il vise à discréditer l'image de l'adversaire en dévoilant l'incohérence qui existerait entre ses paroles et ses actes.

⁸ Pour l'articulation entre l'ethos et l'argument *ad hominem*, nous nous référons notamment aux travaux de Michael Leff : (Leff, 2009), (Leff, 2011).

ordinaire. Il s’agit de la logique naturelle qui conçoit l’argumentation comme « l’ensemble des stratégies discursives d’un orateur A qui s’adresse à un auditeur B en vue de modifier, dans un sens donné, le jugement de B sur une situation S » (Grize 1971 : 3). Ainsi conçue, l’argumentation est désormais appréhendée dans une dimension dialogique et interlocutoire tenant compte aussi bien de l’instance de production et de réception de l’argument que du contexte dans lequel l’acte d’argumentation est réalisé. En cela, Grize s’écarte du modèle d’inspiration mathématique que prônait la logique formelle. Cela étant dit, il ne s’en inspire pas moins pour définir la notion d’argument. Ce dernier consiste, selon Grize, en un raisonnement de langage qu’il définit comme

une activité intentionnelle de pensée qui consiste à mettre en relation deux ou plusieurs classes-objets par un enchaînement d’énoncés dont l’un (la conclusion) n’est pas connu ou qui n’est pas tenu pour certain. (Grize 1996 : 105)

L’exemple que Grize propose pour illustrer ce propos est celui de l’enfant affirmant que « ce n’est pas l’après-midi, parce qu’il n’y a pas eu de sieste » (Ibid : 107). Cet exemple qui n’est pas un argument valide en logique formelle, en est un en logique naturelle car, en référence à la réalité de l’enfant, le raisonnement contient, en creux, un énoncé 3, implicite :

E1 [Ce n’est pas l’après-midi]

E2 [Parce qu’il n’y a pas eu de sieste]

E3 [L’après-midi, je fais la sieste]

Les énoncés E2 et E3 permettent ainsi d’appuyer l’énoncé E1.

En plus de redéfinir la notion de raisonnement et d’argument, Grize s’est surtout proposé de mettre en place un cadre conceptuel permettant d’expliquer et de rendre compte du processus de la persuasion. Selon Grize, la persuasion passe nécessairement par deux opérations incontournables dont la « *représentation* » :

Grize appelle « représentation » les images préalables de l’objet et des partenaires de l’échange verbal que se font le locuteur et l’allocutaire : il s’agit des façons de voir qui précèdent la prise de parole. (Amossy, 2000 : 13)

Le locuteur doit donc choisir et organiser ses arguments en fonction de la représentation qu’il se fait de son allocutaire et de la représentation qu’il croit que

son allocutaire se fait de lui. Ce n'est qu'alors qu'il peut passer à la mise en mots de ces représentations. Et c'est cette actualisation en discours des représentations du locuteur que Grize appelle « *schématisation* »⁹.

Même s'il n'est pas fait mention, de manière explicite, de la notion d'ethos dans la théorie de l'argumentation de Grize, l'image de soi du locuteur n'en demeure pas moins présente en arrière plan de sa description du processus de persuasion. En faisant de la *représentation* et de la *schématisation* le passage obligé de toute entreprise de persuasion, Grize ne fait que souligner le rôle que joue l'ethos dans tout discours visant à produire un effet d'adhésion aux idées du locuteur. Car les représentations que se fait le locuteur de sa propre image et de l'image que son auditoire se fait de lui participent, comme nous l'avons vu *supra*, de l'ethos préalable. La schématisation, c'est-à-dire la transposition en discours de ces images, a, quant à elle, partie liée avec l'ethos discursif car « cet ethos que l'on peut dire implicite ou insinué passe dans la schématisation par un lexique évaluatif, par une syntaxe expressive, mais surtout, à l'oral, par les intonations et la diction. » (Adam, 1999 : 114). Nous voyons ainsi comment la notion d'ethos se dessine en filigrane de la logique naturelle de Grize. Nous nous appuyons, par conséquent, dans l'analyse de notre corpus, sur ces deux concepts de *représentation* et de *schématisation* pour décrire l'ethos préalable et discursif des interactants.

Dans le sillage des théories concevant l'argumentation comme une suite d'énoncés conduisant à une conclusion donnée, nous pouvons également citer les travaux d'Anscombe et Ducrot. Ces derniers affirment, en fait, qu'« un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2 » (Anscombe & Ducrot, 1988 : 8). Pour illustrer ce propos, les auteurs utilisent l'exemple suivant :

E1, [II fait beau]

⁹ Grize définit la *schématisation* comme « l'élaboration, par le moyen de la langue, d'un micro-univers que A présente à B dans l'intention d'obtenir un certain effet sur lui » (Grize, 1982 : 188)

E2 [Sortons]

Le passage de l'énoncé-argument E1 à l'énoncé-conclusion E2 n'est pas de l'ordre de l'implication logique formelle, comme le préconisent les théories logico-cognitives, mais de l'implication logico-linguistique, ou, plus précisément, pragmatico-sémantique, c'est-à-dire du sens même de ces énoncés. Le postulat de base de la théorie d'Anscombe & Ducrot est que

le sens d'un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier, pour un énoncé, c'est orienter.

(Ibid, 1988 : Avant-propos)

L'orientation argumentative, c'est-à-dire la conclusion à laquelle le locuteur veut mener son allocutaire, est donc contenue dans le sens même de l'énoncé. Ainsi conçu, tout énoncé, du fait de sa capacité à orienter vers une certaine conclusion, est potentiellement argumentatif. Pour expliquer comment un énoncé E1 conduit à en faire admettre un autre, E2, Anscombe & Ducrot font appel à la notion de *topoi*¹⁰, définie comme un ensemble de

principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements [...]. Ils sont toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste (y compris réduite à un individu, par exemple le locuteur). (Anscombe, 1995 : 39)

Dans l'exemple ci-dessus, le *topos* serait le lieu commun selon lequel le beau temps est propice pour sortir prendre l'air, se promener, etc.

En faisant de la pragmatique linguistique le socle de leur théorie de l'argumentation, Anscombe & Ducrot ont ainsi centré leur recherche sur la langue en elle-même. Et si les auteurs de *l'argumentation dans la langue* font recours, dans leur cadre d'analyse, au contexte, ce n'est que pour déterminer le sens de l'énoncé en situation, plutôt que d'y voir une certaine forme d'influence sur les stratégies argumentatives choisies par le locuteur. En cela, il est clair que la théorie d'Anscombe & Ducrot est celle qui s'éloigne le plus des préoccupations analytiques de notre étude. Et pour cause, alors que *l'argumentation dans la langue* ne se préoccupe que du contexte immédiat de l'énoncé, notre analyse tient compte

¹⁰ A ce propos, nous consulterons avec profit le mémoire de magister de Soraya DZIRI, *L'usage des stéréotypes dans le discours politique raciste français*, 2007, Université de Batna.

du contexte global du discours, aussi bien dans sa dimension *micro* (situation de communication) que dans sa dimension *macro* (contexte social), ces deux niveaux du contexte étant, comme nous l'avons souligné *supra*, potentiellement déterminants, voire constitutifs de l'ethos préalable du locuteur. Il n'est donc pas étonnant si Ducrot fait complètement abstraction de la notion d'ethos dans sa théorie de l'argumentation. S'il se réfère à la dimension personnelle du locuteur, dans sa théorie de la polyphonie (1984), Ducrot l'a entièrement abandonnée, dans sa théorie de l'argumentation, au profit d'une approche « logique des enchaînements d'énoncés » (Amossy, 1999-a : 16).

En définitive, il est évident que tant que l'argument est considéré du point de vue de son contenu et de la validité des enchaînements formels entre ses énoncés, toutes considérations ayant trait au contexte socioculturel et à la dimension personnelle de l'argumentateur (son ethos) se trouvent, de ce fait, exclues du champ de l'argumentation. Si bien que ni la logique linguistique, ni la logique naturelle, encore moins la logique formelle, ne propose une conception de l'argumentation appropriée au corpus et aux objectifs de notre étude. En effet, si les théories logiques divergent sur la définition de l'argumentation et la structure de l'argument, elles s'accordent toutes pour mettre au centre de leur analyse l'énoncé, alors que la présente étude dépasse le niveau de l'énoncé pour rejoindre celui du discours. Il n'en demeure pas moins que nous leur empruntons, comme nous venons de le voir, quelques concepts opératoires tels que l'argument *ad hominem*, la *représentation et la schématisation*.

2.1.2. Les approches dialectiques

C'est à Aristote que revient le mérite de formaliser, le premier, le champ de la dialectique. Cette dernière consiste, si l'on se réfère aux *Topiques*¹¹, en la recherche

¹¹ Aristote expose sa théorie de l'argumentation dans trois ouvrages différents mais complémentaires : *Les Analytiques*, *Les Topiques* et *La Rhétorique*. Il traite de la logique (syllogismes, enthymèmes..., etc.) dans le premier ; dans le deuxième, il fait l'inventaire *des topoï* ou des valeurs et lieux communs qui servent de garants aux raisonnements logiques ; dans le dernier, il traite de l'argumentation d'un point de vue

de la vérité par l'entremise du dialogue. C'est une méthode de dialogue raisonné, un art de convaincre qui s'appuie sur une série de *topoi* ou de lieux communs tels que le possible et l'impossible, le beau et le laid, etc. Cette recherche de la vérité s'effectue à travers la confrontation de plusieurs arguments contradictoires, desquels on peut déduire une synthèse. On peut distinguer trois principaux courants traitant de l'argumentation dans une perspective dialectique.

Le premier est incarné par les travaux de Grootendorst & van Eemeren (1996). Il s'agit de la Pragma-dialectique qui conçoit l'argumentation comme un processus verbal visant à résoudre les différends à travers le dialogue critique et raisonnée. Ce dernier est régi par dix règles qui garantissent le bon déroulement de l'échange argumentatif. Tout argument dérogeant à l'une de ces règles est considéré comme fallacieux. En cela, la pragma-dialectique se veut pleinement normative. Elle s'inscrit dans la lignée des théories rationalisantes de l'argumentation qui « posent comme objectif un discours argumentatif idéal, qui serait avant tout rationnel, libéré des contraintes de temps, obéissant aux règles du dialogue raisonné » (Doury & Marcoccia, 1998 : 9). Il va de soi que l'argumentation, ainsi conçue, met à l'écart tout ce qui relève du contexte et de l'identité des argumentateurs. A ce propos, il faut noter que,

pour ces deux auteurs hollandais, l'argumentation se réduirait à une théorie de l'enthymème, accompagnée, d'une part, d'un catalogue de sophismes à proscrire et, de l'autre, d'une mise à l'écart de l'*éthos* et du *pathos*. (Tutescu, *Introduction à l'étude du discours*¹²)

Le deuxième courant se réclame de la pragmatique intégrée de Ducrot. Il se donne pour objectif de transposer la théorie de *l'argumentation dans la langue* sur la conversation. Selon son initiateur, Moeschler (1985), *l'analyse du discours conversationnel* se propose de « mettre à jour les coactions et argumentations qui interviennent dans les interactions verbales » (Moechler, 1985 : 14). Plus précisément, il s'agit, en premier lieu, de décrire la façon dont les actes de langage

communicationnel, soulignant ainsi le rôle de l'orateur (*ethos*), de l'auditoire (*pathos*) et du discours (*logos*) dans une entreprise de persuasion.

¹² Cf. <http://ebooks.unibuc.ro/lls/MarianaTutescu-Argumentation/8.htm>

s’imbriquent sur la structure hiérarchique de la conversation ; et, en second lieu, de déterminer leurs valeurs illocutoires et l’influence qu’ils exercent sur les interlocuteurs. Car

toute interaction verbale [...] définit un cadre de coaction et d’argumentation. À savoir, un espace où certaines actions étant engagées, ou certaines « conclusions » visées, les interlocuteurs sont obligés de débattre, perdre la face, marquer des points, négocier pour arriver ou non à une solution, confirmer des opinions ou polémiquer. (Ibid.)

Si, dans sa théorie de l’argumentation, Moeschler passe sous silence les aspects liés à l’ethos des interlocuteurs, il n’empêche qu’il met au jour bon nombre d’outils opératoires permettant d’en rendre compte dans une situation d’interaction. En effet, les actes de langage visant à faire « perdre la face » ou à faire « gagner des points » à l’un ou à l’autre des interlocuteurs ne sont-ils pas une des stratégies argumentatives, les plus utilisées, notamment dans un débat politique télévisé, pour valoriser son propre ethos et discréditer celui de son adversaire ?

Le dernier courant, mais pas des moindres, est celui développé en France par Plantin (1990). Avec la théorie que ce dernier met en place, l’argumentation va connaître un tournant décisif. Battant en brèche les théories logicistes, d’un côté, et remettant en question la conception exclusivement linguistique de l’argumentation, de l’autre, Plantin argue du fait que « l’argumentation est dialectique ; son langage n’est pas un langage d’objets, mais un langage habité par les interlocuteurs et marqué par leurs points de vue. » (Plantin 1990 : 232). En se déportant vers la relation interpersonnelle, après avoir été réduite à une activité logico-cognitive, l’argumentation, ainsi conçue, remet à l’honneur la dimension personnelle de l’acte argumentatif. L’analyse de l’argumentation ne se donne plus pour tâche d’évaluer la rationalité ou le degré d’argumentativité d’un énoncé, mais d’appréhender l’acte argumentatif dans sa dimension discursive et interactionnelle, faisant ainsi intervenir les identités mises en scène par les interlocuteurs. Si bien que tout discours est considéré dans la relation qu’il entretient avec un contre-discours, par rapport auquel il se définit et prend sens. Aussi Plantin définit-il la « situation argumentative typique comme le développement et la confrontation de points de vue en contradiction en réponse à une même question. » (Plantin 2005 : 53). De

cette situation argumentative découlent trois modalités discursives : un discours de proposition, un discours d’opposition et une question. Trois identités ou rôles discursifs sont assignés aux « actants » réalisant ces trois modalités : le proposant, l’opposant et le tiers. On aura remarqué, cependant, que, dans le modèle argumentatif de Plantin, l’identité est prise dans son sens restreint, à savoir celle qu’assume un locuteur au cours de l’interaction. Entendue dans ce sens, elle ne représente qu’une des facettes de l’ethos des interactants, celle incarnée par leurs activités discursives. Nous nous y intéresserons, tout de même, dans l’analyse de notre corpus pour comparer les « rôles » discursifs qu’assument les interactants, au cours de la séquence du « débat politique », à ceux qu’ils assument dans l’« interview médiatique ». Nous verrons ainsi comment l’identité discursive participe à la construction de l’ethos discursif des interactants.

Pour conclure, force est de reconnaître que, certes, l’importance donnée par la dialectique aux discours en interaction, comme le débat, peut donner à penser que cette approche devrait être préconisée pour l’analyse de notre corpus, ce dernier étant un discours en interaction. Or, il n’en est rien et ce, pour deux raisons :

- Alors que certaines théories s’apparentant à l’approche dialectique (la pragma-dialectique notamment) s’intéressent principalement à l’évaluation de la validité des arguments avancés par l’un et par l’autre des interactants, notre étude, elle, est foncièrement descriptive.
- Ayant trait à la dimension personnelle des interactants, l’ethos est intimement lié au contexte socioculturel, à la situation de communication, mais aussi et surtout à l’instance réceptrice représentée par l’auditoire, ce dont l’approche dialectique ne se préoccupe guère.

2.1.3. Les approches rhétoriques

Aux antipodes des théories centrées soit sur le strict contenu des arguments et leur validité formelle (les approches logiques), soit sur le dialogue raisonné et la discussion critique (les approches dialectiques), il existe d’autres courants qui envisagent l’argumentation dans sa dimension communicationnelle et persuasive, en

tenant compte de la situation de communication, du contexte socioculturel, de la personnalité de l'orateur, mais surtout de la nature de l'auditoire. Il s'agit de la rhétorique qui se définit comme *l'art de persuader*¹³, d'agir par le discours sur la vision du monde et les croyances d'autrui. L'importance qu'acquiert la notion de l'auditoire dans la rhétorique constitue un des points de clivage entre cette dernière et la dialectique. En effet,

[...] c'est la présence de l'auditoire qui distingue la rhétorique de la dialectique. En dialectique, l'auditoire est absent et les arguments sont censés porter en eux-mêmes la force de la conviction. En rhétorique, les arguments sont soumis à l'adhésion de l'auditoire.

(Danblon, 2004 : 21)

La rhétorique met donc au centre de ses préoccupations analytiques l'auditoire dont le locuteur tente, à travers le discours, de gagner l'adhésion. Qu'en est-il alors de la différence entre la rhétorique et la logique ?

[...] la rhétorique diffère de la logique par le fait qu'elle s'occupe non de vérité abstraite, catégorique ou hypothétique, mais d'adhésion. Son but est de produire ou d'accroître l'adhésion d'un auditoire déterminé à certaines thèses [...].

(Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1952 : 12)

Après avoir souligné les frontières qui séparent, d'une part, la rhétorique et la dialectique et, d'autre part, la rhétorique et la logique, nous allons, à présent, traiter de deux approches théoriques, *la Rhétorique Antique* (Aristote) et *la Nouvelle Rhétorique* (Perleman), abordant l'argumentation dans une perspective rhétorique et voir quelle place occupe l'ethos dans leur modèle argumentatif.

La première approche, *la Rhétorique Antique*, remonte à la Grèce antique. Aristote en est considéré comme le père fondateur, bien que certains penseurs, avant lui, tels que les sophistes, en aient déjà souligné toute l'importance. Dans son ouvrage, *la Rhétorique*, Aristote la définit comme « la faculté de considérer, pour

¹³ Par opposition à *l'art de convaincre* qui renvoie à la dialectique. Plus précisément, Chareaudau distingue entre ces deux actes d'argumenter en notant que « [...] la persuasion correspond [...] à un enjeu d'influence cherchant à faire partager à l'autre un certain « faire croire », et qu'elle se réalise à l'aide d'un certain processus argumentatif, alors que la conviction correspond à une modalité de savoir qui décrit un état du jugement. Elle peut servir alors de stratégie pour faire adhérer l'autre à ce jugement, par ce que l'on appelle « la force de la conviction. » (charaudeau, 2005-c : 28). De ce point de vue, il est clair que l'ethos participe plutôt de la persuasion (un « faire croire ») que de la conviction.

chaque question, ce qui peut être propre à persuader » (Aristote, 1991 : 82, cité dans Amossy, 2000 : 2). Aussi Aristote distingue-t-il deux moyens de preuves visant à persuader un auditoire : les preuves *extratechniques* comme le témoignage, et les preuves *techniques* que sont le *logos*, l'*ethos* et le *pathos*. Tandis qu'il explique brièvement en quoi consistent les premières, Aristote consacre une grande partie de son ouvrage aux secondes, dont il souligne l'importance pour toute entreprise de persuasion. Plus précisément, cette dernière passe nécessairement par trois preuves générées par le discours :

les unes résident dans le caractère morale de l'orateur ; les autres dans la disposition de l'auditoire ; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être. (Aristote, 1991 : 83, cité dans Amossy, 2000 : 4)

Cet extrait de *la Rhétorique* présente le fameux triptyque aristotélicien composé de l'*ethos* ou « l'image que l'orateur donne de lui-même à travers son comportement verbal, sa tenue, son élocution » (Barbérís, 2001 : 112 ¹⁴), du *pathos* ou « les réactions affectives (crainte, pitié, indignation, sympathie) que le discours de l'orateur doit provoquer chez l'auditoire » (*ibid.*), et du *logos*, c'est-à-dire le discours proprement dit, les raisonnements logiques que l'orateur met en œuvre pour convaincre l'auditoire.

Alors que certains modèles argumentatifs se résument, comme nous l'avons vu plus haut, à l'étude du *logos*, c'est-à-dire aux arguments logiques (syllogisme, enthymème, induction), la rhétorique aristotélicienne accorde une place prépondérante aux deux autres dimensions du triangle argumentatif, c'est-à-dire l'image de soi de l'orateur et les émotions que peut susciter le discours de ce dernier chez l'auditoire. Une argumentation réussie est, selon Aristote, celle qui met à contribution aussi bien le *logos* que l'*ethos* et le *pathos*, celle qui, pour bien convaincre (*logos*), tente d'abord de séduire (*ethos*) et d'émouvoir (*pathos*).

Cela étant, les trois preuves *techniques* ne sont pas mises à pied d'égalité quant à leur capacité à remporter l'adhésion d'autrui. Aristote souligne, en effet, que, parmi ces trois preuves administrées à travers le discours, « l'*ethos* constitue

¹⁴ *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Ethos »

presque la plus importante des preuves » (*Rhétorique*, 1, 1356a : 13, cité dans Eggs, 1999 : 31). A ce propos Angenot (2008) affirme, à juste titre, que « [La rhétorique] inscrit le sujet dans son discours, elle admet qu'il est juste et bon que l'orateur demande à croire en lui, à lui faire confiance d'abord et, par ricochet, à ses raisons. » (Angenot, 2008 : 59). Aristote précise que cette confiance, indispensable pour toute entreprise de persuasion, ne peut être conquise que si elle est inspirée par certaines valeurs morales et intellectuelles que le discours de l'orateur doit incarner :

Il y a trois choses qui donnent de la confiance dans l'orateur ; car il y en a trois qui nous en inspirent, indépendamment des démonstrations produites. Ce sont le bon sens [*phronèsis*], la vertu [*arété*] et la bienveillance [*eunoia*] [...]. (Aristote, 1991 : 182)

Faisant une analyse approfondie de ce passage d'Aristote, Eggs (1999) en vient à conclure que si l'ethos occupe une place centrale dans la rhétorique aristotélicienne, s'il constitue « la plus importante des preuves », c'est, précisément, parce qu'il engloberait, en son sein, logos et pathos. Il en déduit que « seul l'orateur qui réussit à montrer dans son discours les plus hauts degrés dans ces trois dimensions de l'ethos – *phronèsis* [logos], *arété*, *eunoia* [pathos] - convaincra réellement. » (Eggs, 1999 : 47).

D'inspiration aristotélicienne, la deuxième approche traitant de l'argumentation d'un point de vue rhétorique est *la Nouvelle Rhétorique*. Battant en brèche la logique cartésienne, quoiqu'en vogue à leur époque, et s'appuyant principalement sur la *Rhétorique* antique, Perelman & Olbrechts-Tyteca mettent en place, dans leur *Traité de l'argumentation. La Nouvelle rhétorique* (1958), une nouvelle approche de l'argumentation qui se définit comme l'ensemble des « techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1970 : 5).

Tout comme dans la rhétorique aristotélicienne, *la Nouvelle rhétorique* de Perelman & Olbrechts-Tyteca accorde une place capitale à l'auditoire et à la relation que l'orateur entretient avec lui. En effet, pour que le processus de persuasion soit mené à bien, les auteurs de *la Nouvelle rhétorique* insistent sur la

nécessité pour l'orateur de s'adapter à son auditoire. Amossy (2000) note, à ce sujet, que,

l'argumentation n'est pas un raisonnement déductif qui se déroule dans le champ du pur raisonnement logique, en dehors de toute interférence du sujet. Elle nécessite tout au contraire une interrelation du locuteur et de l'allocutaire. L'influence réciproque qu'exercent l'un sur l'autre l'orateur et son auditoire dans la dynamique du discours constitue ainsi l'une des clés de voûte de la « nouvelle rhétorique ». (Amossy, 2000 : 8)

Le dispositif énonciatif est, décidément, mis au centre de l'approche argumentative que prône Perelman. Par ailleurs, pour appréhender l'acte argumentatif dans sa totalité, il s'est également appliqué à répertorier les lieux communs sur lesquels repose toute argumentation et s'est attaché à faire l'inventaire des outils linguistiques (modalisateurs, qualificatifs, etc.) et des techniques discursives (association, dissociation, etc.) potentiellement persuasifs.

Ceci dit, bien que *la Nouvelle rhétorique* s'inspire, en grande partie, de la rhétorique aristotélicienne, qui situe l'ethos au centre de l'entreprise de persuasion, elle ne traite, pourtant, de l'image de soi du locuteur qu'allusivement. Et Leff (2009) de déplorer le fait que

la Nouvelle rhétorique ne fournit pas l'analyse dense et nuancée du rôle des personnes dans l'argumentation à laquelle on aurait pu s'attendre au vu des positions de Perelman. Il n'est fait qu'une référence brève et incidente au concept d'ethos [...]. (Leff, 2009 : 4, § 16)

Perelman ne tient, donc, aucun compte de l'ethos de l'orateur dans son modèle de l'argumentation. S'il s'y réfère de temps à autre, dans sa théorie de l'argumentation, ce n'est que pour en reconnaître toute l'importance, sans pour autant l'intégrer dans son analyse rhétorique. C'est ce que l'on peut lire notamment dans ce passage tiré de *l'empire rhétorique* (1977) où Perelman note que,

[...] non seulement la personne de l'orateur, mais aussi la fonction qu'il exerce, le rôle qu'il assume, influencent indéniablement la manière dont l'auditoire accueillera ses paroles [...]. Mais inversement, les propos de l'orateur donnent de lui une image dont l'importance ne doit pas être sous-estimée : Aristote la considérait, sous le nom d'*ethos oratoire* [...].

(Perleman, 1977 : 111)

Mais si Perelman s'en tient à un simple constat quand il s'agit de parler de l'ethos, c'est, précisément, parce que la pensée rationaliste, héritée de Descartes, continue

encore à exercer une influence sur les courants de pensée de la moitié du XX^{ème} siècle. Aussi Perelman relègue-t-il à une seconde position l'ethos et le pathos et réhabilite, de ce fait, le logos. A ce propos, Vannier (2001) affirme que

[...] la Nouvelle rhétorique ne s'intéresse pas aux moyens de provoquer des sentiments dans l'auditoire, et encore moins la nature de ces sentiments. Quant à l'ethos, s'il est admis en principe, son étude effective est pour le moins négligée par Perelman. C'est, en réalité, surtout le logos qui est privilégié par lui, conformément à l'orientation rationaliste de sa Nouvelle rhétorique. (Vannier, 2001 : 48)

Cela dit, si, dans la Nouvelle rhétorique, l'ethos est relégué à une dernière position au profit du logos, il n'en demeure pas moins présent en filigrane de nombre de ses chapitres. Ainsi,

[...] il suffit de lire les passages sur « l'adaptation de l'orateur à son auditoire » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1970 : 31 sqq.) ou sur « la personne et ses actes » (Ibid : 394 sqq.) ou sur « le discours comme acte de l'orateur » (Ibid : 426 sqq) dans Perelman pour se rendre compte que l'ethos est toujours présent comme réalité problématique de tout discours humain.

(Eggs, 1999 : 33)

On peut, effectivement, y déceler une série de stratégies discursives permettant à un locuteur de gagner la confiance de ses allocutaires et de dévaloriser l'image de son interlocuteur ou adversaire. Ces stratégies nous seront d'autant plus utiles pour l'analyse de l'ethos de notre corpus qu'elles correspondent parfaitement aux objectifs analytiques de notre étude.

Hormis cette mise à l'écart de l'ethos et du pathos que l'on peut observer dans la *Nouvelle rhétorique*, rhétorique perelmanienne et rhétorique aristotélicienne se rejoignent sur bon nombre de paradigmes dont le plus important est la finalité même de toute argumentation car « avec Aristote et Perelman, la rhétorique argumentative est tournée vers l'autre pour le faire adhérer à une prise de position. » (Charaudeau, 2008 : 2 ; § 7). Autant souligner la dimension persuasive qui caractérise les approches rhétoriques et la place prépondérante qu'occupe l'auditoire dans leur modèle argumentatif. Ces deux paradigmes marqueront nombres de théories modernes de l'argumentation¹⁵.

¹⁵ Nous citerons, à titre d'exemple « *L'Argumentation dans la communication* », Breton Philippe ; ou « *L'Argumentation dans le discours* », Amossy Ruth, 2000, etc.

Bilan

De tout ce qu'on vient d'affirmer, on en déduit qu'il n'est pas facile de s'inscrire dans une théorie d'argumentation en particulier. On pourrait être tenté, *a priori*, de penser que la rhétorique constitue l'approche la plus appropriée aux fins de notre étude, vu tout l'intérêt qu'elle accorde au dispositif énonciatif (orateur et auditoire), au contexte d'énonciation et à l'ethos des interlocuteurs. Mais nous avons vu que l'analyse de l'ethos peut tirer profit de toutes les approches exposées ci-dessus. A l'approche logique, nous emprunterons quelques paralogismes comme l'argument *ad hominem* et l'argument *ad personem*, ainsi que les deux concepts de *représentation* et de *schématisation*, mis au point par Grize ; Nous nous intéresserons également, dans le cadre de l'analyse de notre corpus, à la relation interpersonnelle instaurée par les interlocuteurs et aux identités et rôles discursifs qu'ils assument au cours du dialogue argumentatif. Ce faisant, nous relèverons quelques valeurs et principes généraux (topoi) servant de garants aux raisonnements déployés par les interlocuteurs, mais sous-tendant, par ailleurs, la construction de leur image de soi et la dévalorisation de l'image de l'autre.

En somme, le modèle que nous adoptons dans notre étude, bien qu'il s'inscrive davantage dans le champ de la rhétorique, mobilise toutes les théories de l'argumentation. Qui plus est, l'objectif principal de notre étude étant de déterminer la manière dont les normes génériques de *l'interview médiatique*, d'une part, et *du débat politique télévisé*, d'autre part, agissent sur la construction des images de soi et de l'autre des interactants, il nous paraît évident que l'analyse du discours nous sera d'autant plus profitable qu'elle traite précisément de l'argumentation dans cette perspective. Aussi, tâcherons-nous de montrer, ci-après, comment les études de l'argumentation, en général, et de l'ethos, en particulier, telles que développées par l'analyse du discours, s'intéressent surtout à la dynamique interactionnelle du discours argumentatif, à sa situation de communication et à l'influence qu'exercent les modalités génériques du discours sur l'acte argumentatif.

2.2. La dimension argumentative de l'ethos dans l'analyse du discours

L'analyse du discours se définit comme l'étude de la langue en contexte. Elle se réclame de plusieurs disciplines dont les plus importantes sont la linguistique de l'énonciation, la pragmatique et la rhétorique. De ce fait, elle se propose de rendre compte des mécanismes de fonctionnement de la parole¹⁶ en mettant à profit les apports théoriques des sciences du langage et de la rhétorique aristotélicienne et perelmanienne. Le discours argumentatif, étant foisonnant en techniques et en stratégies discursives, constitue un objet d'étude de prédilection pour les analystes du discours. Appréhendée dans cette perspective rhétorico-discursive, l'argumentation en reçoit dès lors un éclairage nouveau. Nous allons voir, dans ce qui suit, la manière dont l'analyse du discours tente de repenser la théorie de l'argumentation à l'aune des apports théoriques de la linguistique du discours.

2.2.1. L'ethos dans « l'argumentation dans le discours »

Renouant avec la tradition aristotélicienne, Amossy ancre sa théorie de l'argumentation dans le discours. Ce faisant, elle se réclame à la fois de la rhétorique antique et de l'analyse du discours. S'appuyant sur ces deux ancrages théoriques, Amossy définit l'argumentation comme « la tentative, délibérée ou non, de persuader l'allocutaire ou tout au moins d'influencer sur ses façons de voir et de penser » (Amossy, 2000 : 225). Aussi, *l'analyse argumentative* a pour tâche de rendre compte des procédés discursifs qu'un locuteur met en œuvre pour agir sur son allocutaire dans le but de l'amener à adopter sa vision du monde.

Le renouveau qu'apporte Amossy à la théorie de l'argumentation réside particulièrement dans l'articulation qu'elle établit entre « la linguistique du discours et la rhétorique argumentative » (Amossy, 2012 : § 3), c'est-à-dire entre l'acte argumentatif et les contraintes contextuelles, énonciatives et génériques du discours. Car,

les arguments se construisent dans l'épaisseur du discours et ne font sens qu'à l'intérieur du réseau interdiscursif et du cadre communicationnel dans lesquels ils s'inscrivent. (Ibid : § 9)

¹⁶ Le mot « parole » est utilisé ici au sens saussurien, c'est-à-dire de la langue actualisée en contexte.

Ainsi conçue, l'analyse argumentative ne se réduit plus à l'évaluation de la validité des arguments selon un modèle logique préétabli, ni à prescrire un ensemble de règles visant à asseoir un dialogue raisonné, elle tend désormais à

explorer[r] *logos*, *ethos* et *pathos* grâce aux instruments élaborés par les sciences du langage contemporaines : la linguistique de l'énonciation, la pragmatique, l'argumentation dans la langue, l'étude des interactions verbales, etc. (Ibid : §16)

L'argumentation dans le discours (2000) met ainsi à profit bon nombre de théories linguistiques, pragmatiques et rhétoriques afin d'appréhender l'acte argumentatif dans son intégralité. En l'occurrence, il incombe à l'analyse de rendre compte :

- Du dispositif énonciatif (qui parle ? à qui ? où ? quand ? dans quelles circonstances ?, etc.) ;
- Du contexte socioculturel dans lequel le discours est réalisé ;
- Du genre de discours dans lequel s'inscrit le discours argumentatif (interview, débat, etc.) car chaque genre discursif « détermin[e] les finalités de la prise de parole, la distribution des rôles, la gestion de l'échange, ses normes et ses possibilités » (Amossy, 2000 : 196) ;
- Des coactions qu'exercent les protagonistes du discours les uns sur les autres, ce qui revient à analyser les actes de langage réalisés par les interlocuteurs et leur gestion des faces ;
- De la polyphonie qui traverse le discours argumentatif, c'est-à-dire des discours précédant ou coïncidant avec le discours du locuteur et la façon dont ce dernier se situe vis-à-vis de cet interdiscours (réfutation, accord, etc.)
- De la façon dont l'*ethos*, le *logos* et le *pathos* sont mis en œuvre dans le discours pour s'assurer de l'adhésion de l'allocutaire aux positions du locuteur.

Amossy étend ainsi le centre d'intérêt de l'argumentation, après avoir été réduit, par Ducrot, à la langue « en elle-même et pour elle-même », en l'élargissant au discours, c'est-à-dire à la parole émise par un locuteur qui s'adresse à un interlocuteur à un moment donné, dans un lieu déterminé, et dans un contexte

socioculturel défini. Partant du postulat selon lequel « énoncer revient à argumenter » (Vignaux, 1981 : 91), l'argumentation devient dès lors inhérente à tout discours, elle en est même constitutive car « toute parole tend à faire partager un point de vue, une manière de réagir à une situation ou de ressentir un état de fait. » (Amossy, 2012 : §17). Si bien que l'objet d'étude de l'argumentation en reçoit une extension majeure. Il ne se résume plus à quelques genres de discours expressément argumentatifs comme le *judiciaire*, l'*épidictique* et le *délibératif*¹⁷, comme c'est le cas dans la rhétorique aristotélécienne, mais, étant donné que l'argumentation est contenue dans la sphère même du discours, il englobe désormais tous les discours. Tous les genres discursifs sont potentiellement argumentatifs car « l'argumentation n'est [plus] un type de discours parmi d'autres : elle fait partie intégrante du discours comme tel » (Amossy, 2010 : 221). Il s'ensuit que l'analyse argumentative intègre à son objet d'étude même les genres de discours dont la finalité principale est autre qu'argumentative, tels qu'un discours narratif, descriptif, une simple conversation familiale, un reportage, un journal d'information télévisé, etc. C'est à ce stade de sa théorie qu'Amossy distingue entre les genres de discours à « visée argumentative », qui comportent « une entreprise de persuasion programmée » (Amossy, 2008 : § 9), une intention argumentative explicite et avouée, tel que le discours électoral ; et les genres de discours ayant seulement « une dimension argumentative », c'est-à-dire « la tendance [...] à orienter les façons de voir du/des partenaires » (Ibid.), sans, pour autant, avoir une finalité argumentative affichée.

Dans la même perspective, en s'inspirant de la pragmatique d'Austin & Searle et en situant l'argumentation dans ce qu'il appelle « une problématique d'influence » (Charaudeau, 2008), Charaudeau affirme que tout acte de langage agit d'une certaine manière sur l'Autre. Ce qui revient à dire que tout discours est argumentatif. Néanmoins, aux notions de « dimension » et de « visée »

¹⁷ C'est à Aristote qu'on doit la première classification des genres argumentatifs. Selon lui, il existerait trois genres argumentatifs auxquels correspondent trois pratiques rhétoriques : au *genre judiciaire* correspond le jugement (le plaidoyer et le réquisitoire), son lieu de réalisation est le tribunal ; au *genre délibératif* correspond le débat précédant la prise de décision, son lieu de réalisation est l'agora (l'assemblée) ; au *genre épidictique* correspondent le blâme et la louange, son lieu de réalisation est la place publique.

argumentatives, Charaudeau substitue celle des « grands ordres argumentatifs » que sont la démonstration, l'explication et la persuasion. Pour distinguer entre ces trois ordres, Charaudeau propose de se rapporter, non « pas aux caractéristiques linguistiques des énoncés, mais aux enjeux situationnels. » (Charaudeau, 2008 : 5 ; § : 17), c'est-à-dire à la situation de communication proprement dite. Il en résulte que,

l'ordre de la démonstration correspond aux situations dont la finalité consiste à établir une vérité (un article scientifique) ; l'ordre de l'explication correspond aux situations dont la finalité consiste à faire savoir une vérité déjà établie (un manuel scolaire de physique) ; l'ordre de la persuasion correspond aux situations dont la finalité est de faire croire (une publicité, une déclaration politique). (Ibid.)

Par ailleurs, Charaudeau rejoint la vision de Amossy quant à sa façon de concevoir le processus de persuasion. Tout comme dans *l'argumentation dans le discours* d'Amossy, la théorie de Charaudeau (2008) met en évidence le rôle que jouent l'ethos, le pathos et le logos dans toute activité de persuasion. En effet,

pour Charaudeau, l'acte d'influence met en œuvre quatre processus langagiers: la gestion du rapport d'influence; la construction d'un ethos correspondant à la situation de communication; les stratégies de dramatisation visant à manipuler l'autre affectivement (le pathos); un processus de rationalisation ordonnant le discours de manière à ce qu'il agisse sur son auditeur (le logos). (Salsmann, 2009 : 104)

L'extension que connaît l'objet de l'argumentation, dans l'analyse du discours, n'est pas sans incidences sur la notion d'ethos. Si elle se résume à « l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocutaire » (Amossy, 2002 : 238¹⁸), son analyse, après avoir été longtemps réservée à quelques genres de discours expressément argumentatifs, devient, dans les théories argumentatives se réclamant de l'analyse du discours, incontournable à l'étude de tout discours, de quelque nature qu'il soit. Etant donné que « toute prise de parole implique la construction d'une image de soi. » (Amossy, 1999-a : 9), il s'ensuit que tout discours peut faire l'objet d'une analyse visant à mettre en évidence les modalités de manifestation des images de soi des interlocuteurs. En

¹⁸ Dictionnaire d'analyse du discours, Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethos ».

l'occurrence, l'analyse du discours se donne pour tâche de rendre compte de l'ethos des interlocuteurs tel qu'il transparaît à travers leurs stratégies discursives et le jeu énonciatifs qu'ils mettent en place, mais surtout – et c'est là que réside tout l'apport de l'analyse du discours – en tenant compte de la situation de communication et du genre dans lequel leur discours s'inscrit. Aussi les linguistes du discours insistent-ils sur le fait que toute construction d'une image de soi est déterminée, d'une part, par la situation de communication car, certes, « l'ethos [...] est constitutif de tout acte de langage, mais prend des caractéristiques particulières selon la situation de communication dans laquelle il s'inscrit. » (Charaudeau, 2008 : 3 ; § 10) ; et, d'autre part, par les contraintes génériques du discours car « chaque genre du discours comporte une distribution préétablie des rôles qui détermine en partie l'image de soi du locuteur » (Amossy, 2002 : 239¹⁹). Toute mise en scène de l'image de soi et de l'autre est donc nécessairement régie par des facteurs extralinguistiques, au premier rang desquels se trouvent les éléments de la situation de communication (énonciateurs, temps, lieu, espace, enjeux, etc.) et les normes du genre de discours (le débat politique est, par exemple, caractérisé par sa polémique et son caractère agonal). Cela est d'autant plus évident que,

même si le co-énonciateur ne sait rien au préalable de l'ethos de l'énonciateur, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit des attentes en matière d'ethos. (Maingueneau, 1999 : 78)

Autant dire que l'ethos est indissociable du genre de discours dans lequel il se met en scène. Aussi tiendrons-nous compte, dans notre analyse des images construites par Nicolas Sarkozy et Tariq Ramadan²⁰, des éléments composant la situation de communication et de la façon dont les normes génériques du débat et de l'interview exercent une influence sur la construction de ces images. Mais avant de clore ce chapitre, nous devons d'abord répondre à une dernière question qui reste, tout de même, en suspens : qu'en est-il de l'ethos dans les discours en interaction ? Autrement dit, nous avons parlé, jusque-là, de l'ethos tel qu'il se manifeste dans des

¹⁹ *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethos ».

²⁰ Désormais NS et TR.

discours monologiques où un orateur s’adressant à un auditoire tente, à travers l’image qu’il projette de lui-même dans son discours, de le persuader. Se pose alors la question de savoir comment l’ethos est mis en œuvre dans un échange verbal, dans lequel chacun des participants essaie, en même temps que son/ses interlocuteurs, d’amener l’autre à adhérer à sa vision du monde, ou du moins d’agir sur lui ? Cette question est d’autant plus importante pour notre étude que les deux séquences de notre corpus, le débat et l’interview, sont, précisément, des dialogues et s’inscrivent dans un genre de discours en interaction. Nous tâcherons, par conséquent, d’y répondre ci-après.

2.2.2. L’ethos dans l’analyse du discours en interaction

Si l’analyse du discours a permis de mettre en valeurs certains facteurs (situation de communication et contraintes génériques) régissant, comme on l’a vu, l’ethos, elle semble toutefois accorder plus d’intérêt aux discours monologiques qu’aux discours dialogaux. Or, force est de constater que,

l’image discursive de soi se construit différemment dans un discours où l’orateur se présente en tenant compte de l’auditoire mais sans que celui-ci ait droit de réponse, et dans un échange où les répliques des partenaires obligent chacun d’eux à réajuster sa présentation de soi. (Amossy, 2000 : 68)

L’analyse du discours a, donc, négligé un aspect important conditionnant fortement toute construction d’une image de soi, à savoir la dimension relationnelle et interactionnelle du discours, et, à plus forte raison, du discours dialogal. C’est à la pragmatique que revient le mérite d’étendre l’analyse de l’ethos aux discours en interaction, dont fait partie le corpus de notre étude, « et cela tout d’abord parce qu’elle s’intéresse aux modalités selon lesquelles le locuteur agit sur son partenaire dans l’échange verbal » (Amossy, 1999-a : 12). En substituant à la figure de l’orateur et de l’auditoire de la rhétorique celle, plus précise, du locuteur et de l’interlocuteur/allocutaire²¹, la pragmatique a ainsi permis d’élargir l’analyse de

²¹ L’allocutaire est le destinataire du message du locuteur. Il peut correspondre à la figure de l’interlocuteur, comme dans une conversation, une consultation médicale, ou une transaction commerciale, etc. Mais il peut ne pas y correspondre, comme dans les interactions médiatiques (débat télévisé) où l’allocutaire est incarné,

l'ethos à tous les échanges verbaux. Partant d'un postulat de base selon lequel « parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 17), les pragmaticiens et les interactionnistes vont ainsi repenser la notion d'ethos en termes d'influence qu'exercent l'un sur l'autre les participants à l'interaction verbale. A ce propos, Amossy note que

la fonction de l'image de soi et de l'autre qui se construit dans le discours se manifeste pleinement dans cette perspective interactionnelle. Dire que les partenaires inter-agissent, c'est supposer que l'image de soi construite dans et par le discours participe de l'influence mutuelle qu'ils exercent l'un sur l'autre. (Amossy, 1999-a : 12)

Le locuteur est donc amené, tout au long de l'interaction, à (ré)adapter son ethos à celui de son/ses interactants et à le (ré)ajuster²² en fonction des répliques et des différents actes de langage qu'ils émettent à son égard. Inversement, les images déployées par les interactants déterminent, en partie, leur conduite langagière, au cours de l'échange verbal.

Concevant l'interaction verbale comme « l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres » (Goffman, 1973a : 23), Goffman considère, à juste titre, que l'image de soi que les différents partenaires de l'échange projettent à travers leurs comportements verbal, para et non-verbal influence, de retour, ces mêmes comportements.

Pour rendre compte de la façon dont l'image de soi est mise en œuvre par les participants à une interaction, Goffman parle de *face-work* ou figuration, c'est-à-dire de « tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne – y compris à elle-même » (Goffman, 1974 : 15). Ainsi, chacun des interactants doit éviter de porter atteinte à la face de l'autre à travers un certain nombre de procédés discursifs, comme les adoucisseurs et les réparateurs.

Force est de reconnaître également l'apport de l'analyse conversationnelle à l'étude de l'ethos dans une perspective interactionniste. Elle a permis, en effet, de

non pas par l'interlocuteur direct (les personnes présentes sur le plateau de télévision ou de radio), mais par les téléspectateurs ou les auditeurs.

²² A ce propos, on consultera avec intérêt le mémoire de magister de BOUMAZA Zhaiera, *Image médiatique de l'intellectuel algérien : Question d'ethos et d'ajustement réciproque*, Université d'Alger, 2008.

mettre en valeur l'interdépendance qui existe entre certains phénomènes conversationnels (comme les termes d'adresse, les ratés du système des tours de parole tels que les chevauchements et les interruptions) et les images construites par les participants à l'échange verbal. Et Amossy d'ajouter que,

l'analyse conversationnelle relie [...] l'étude des phénomènes de langue à proprement parler (morphème spécialisé, types de modalisateurs, énonciations de personnes : *on* ou *nous* pour *je* et *tu*, etc.) à celles des interactions au sein desquelles l'image que le locuteur construit de soi et de l'autre est capitale. (Amossy, 2000 : 68)

L'analyse conversationnelle nous offre ainsi des outils précieux pour approcher l'ethos des interactants tel qu'il jaillit de leur relation interpersonnelle et de la structure même de l'échange verbal. Nous nous en servirons à maintes reprises tout au long de l'analyse de notre corpus.

Bilan

En somme, il est clair que l'analyse du discours et la linguistique interactionniste ont ouvert de nouvelles perspectives à la notion d'ethos. Ayant été réduite, dans la rhétorique, à un « moyen de preuve » et confinée à l'étude de quelques discours monologiques, la notion d'ethos est considérée désormais comme un procédé discursif inhérent à tous les discours, *a fortiori* en interaction. Son analyse s'en trouve, par conséquent, élargie à l'étude de la dynamique interpersonnelle qui se noue entre les interactants, à leur positionnement idéologique, à l'interdiscours qui traverse leurs paroles respectives, à la situation de communication, au dispositif énonciatif, au contexte socioculturel, aux finalités du discours et aux modalités génériques contraignant toute construction d'une image de soi. Résumant l'étude de l'ethos dans la perspective d'analyse du discours en interaction, Maingueneau affirme que,

l'énonciateur n'est pas un point d'origine stable qui "s'exprimerait" de telle ou telle manière, mais il est pris dans un cadre foncièrement interactif, une institution discursive inscrite dans une certaine configuration culturelle et qui implique des rôles, des lieux et des moments d'énonciation légitimes, un support matériel et un mode de circulation pour l'énoncé. Dans une perspective d'analyse du discours, on ne peut donc pas se contenter, comme la rhétorique traditionnelle, de faire de l'ethos un moyen de persuasion : il est partie prenante de la scène

d'énonciation, au même titre que le vocabulaire ou les modes de diffusion qu'implique l'énoncé par son mode d'existence. (Maingueneau, 1999 : 82).

L'analyse du discours place ainsi la notion d'ethos à la croisée de plusieurs disciplines, aussi bien linguistiques que philosophiques, communicationnelles, sociologiques, etc. Le cadre d'analyse que propose l'analyse du discours et la linguistique interactionniste est, résolument, l'approche la plus appropriée à l'objectif de notre étude qui, rappelons-le, consiste à rendre compte de la façon dont le contexte détermine et agit sur la construction de l'image de soi et de l'autre.

Synthèse

Dans ce premier chapitre, nous nous sommes proposé de présenter l'objet de notre étude en essayant de rendre compte des différentes dimensions de l'ethos. Pour ce faire, nous avons tâché, en premier lieu, de déterminer la nature de l'image de soi. Cette question étant un objet de controverse entre philosophes, rhétoriciens et linguistes, il nous a paru nécessaire de passer en revue les différentes conceptions qu'ils proposent de l'ethos. Cela nous a permis de justifier le choix de la conception à laquelle nous souscrivons. Nous considérons ainsi, à la suite de Amossy, que l'ethos s'appuie aussi bien sur l'image préalable du locuteur, son statut social et institutionnel que sur l'image qu'il projette de lui-même dans son discours, à travers notamment le dispositif énonciatif et les rôles discursifs qu'il assume au cours de l'interaction. Aussi analyserons-nous, dans les chapitres IV et V, les images de soi et de l'autre de NS et de TR en tenant compte de ces paramètres.

Nous avons tenté, en second lieu, de mettre en évidence la dimension argumentative de l'ethos. Pour y parvenir, il nous a fallu la saisir dans les modèles argumentatifs que proposent les théories de l'argumentation et l'analyse du discours. Nous avons ainsi dressé un panorama plus ou moins détaillé des théories traitant de l'argumentation d'un point de vue logique, dialectique et rhétorique. Nous avons pu constater qu'aucune théorie, en particulier, ne correspond aux fins de notre étude, quoique le modèle rhétorique semble le plus proche de nos

préoccupations analytiques. Il n'empêche que nous pouvons tirer profit de chacune de ces approches. Nous avons ainsi construit notre appareil conceptuel en empruntant, à l'une et à l'autre de ces théories, des outils opératoires que nous réinvestirons dans l'analyse de notre corpus. Nous avons, ensuite, montré comment l'analyse du discours et la linguistique interactionniste ont repris la théorie de l'argumentation en l'ajustant à leurs cadres théoriques. Il en ressort que l'argumentation gagne en expansion, étant donné que son objet d'étude s'en trouve élargi à tous les genres discursifs, aussi bien monologiques que dialogaux. Qui plus est, l'analyse de l'éthos, dans la perspective d'analyse du discours, prend en charge la dimension contextuelle du discours (situation de communication et contexte socioculturel), mais aussi la dynamique interactionnelle et les contraintes du genre du discours dans lequel l'éthos des interactants se met en scène. Si bien que nous en déduisons que l'étude de l'éthos dans cette perspective correspond parfaitement aux fins de notre étude. Une présentation du cadre théorique et des outils méthodologiques de l'analyse du discours et de la linguistique interactionniste s'impose dès lors. C'est ce que nous tâcherons de faire dans le chapitre suivant.

Chapitre II.

Quel Cadre théorique pour l'analyse de l'ethos en interaction ?

*Le dialogue – l'échange de mots – est la forme
la plus naturelle du langage.*

(Volochnikov, 1930, trad. Todorov, 1981 : 292)

L'analyse de l'ethos se situe au confluent de plusieurs disciplines. En effet, étudier l'image de soi et de l'autre dans un discours en interaction consiste, comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, à l'appréhender à travers la dynamique interpersonnelle (la politesse linguistique, le système des *faces*, les actes de langage, etc.) qui se met en place entre les interactants, mais aussi à travers les éléments de la situation de communication, le contexte socioculturel et les normes du genre de discours dans lequel l'interaction verbale s'inscrit. Le cadre d'analyse que nous avons adopté s'appuie essentiellement, d'une part, sur l'analyse du discours, telle que développée en France par Amossy, Charaudeau et Maingueneau et, d'autre part, sur la linguistique interactionniste, telle qu'elle ressort des travaux de Kerbrat-Orecchioni. Nous ferons ainsi appel, tout au long de l'analyse de notre corpus, à de nombreux concepts théoriques et outils méthodologiques, mis au point aussi bien par ces deux disciplines que par l'ensemble des courants scientifiques desquels l'analyse du discours et la linguistique interactionniste sont issues, à savoir la pragmatique, l'interactionnisme symbolique de Goffman, l'analyse conversationnelle, etc.

L'objectif de ce chapitre est donc de présenter la toile de fond théorique de notre étude. Nous passerons ainsi en revue l'ensemble des théories linguistiques, pragmatiques, sociologiques, etc. dont nous mettrons l'outillage à profit pour appréhender les images de soi et de l'autre construites au cours du débat télévisé et de l'interview médiatique.

Nous présenterons, dans la première section, les différents courants théoriques qui ont conduit à l'émergence de la linguistique interactionniste (appelée également *Analyse du discours en interaction*). Loin d'être un simple exposé diachronique de ces courants, cette présentation nous permettra, surtout, de décrire les différents concepts théoriques que nous pouvons leur emprunter pour l'analyse de notre corpus. Dans la seconde section, nous nous focaliserons essentiellement sur le cadre théorique de l'*Analyse du Discours en Interaction*. Nous y présenterons la théorie de Kerbrat-Orecchioni en la matière, sa conception de la relation interpersonnelle et

le prolongement qu'elle propose de la théorie des *faces* de Brown et Levinson. Nous ferons également référence à l'analyse des places et des rôles discursifs des interactants, qui sont autant de procédés dont nous avons souligné, dans le chapitre précédent, toute l'importance pour la construction de l'image de soi, dans un discours en interaction.

1. Vers l'analyse des interactions verbales

La réflexion en matière d'interactionnisme est à l'heure actuelle extrêmement diversifiée : on ne peut pas parler à ce sujet d'un "champ" ou d'un "domaine" homogène, mais plutôt d'une "mouvance" qui traverse plusieurs disciplines, et dont l'unité repose sur quelques postulats fondamentaux plutôt que sur l'existence d'un ensemble unifié de propositions descriptives.

(Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 55).

L'analyse des interactions verbales se situe donc à l'entrecroisement de plusieurs disciplines auxquelles elle emprunte ses postulats théoriques. Elle est née du confluent de différents courants de pensée, dont les plus emblématiques sont, entre autres, l'ethnosociologie, l'analyse conversationnelle et les sciences du langage. Si la linguistique interactionniste connaît, aujourd'hui, une affluence sans précédent des chercheurs, qui optent de plus en plus pour l'analyse des discours en interaction (conversation, transaction commerciale, débat, etc.), son origine remonte, néanmoins, aux années 1960, aux Etats Unis.

L'apport des approches ethnosociologiques

C'est dans les études ethnosociologiques de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle que commence à se développer l'approche interactionniste du discours. Trois courants ethnosociologiques lui ont permis de voir le jour. Il s'agit de l'ethnographie de la communication, de l'ethnométhodologie et de la microsociologie.

1.1.1. L'ethnographie de la communication

Fondée dans les années 1960, aux Etats Unis, par Hymes et Gumperz, l'ethnographie de la communication s'érige en opposition à la notion de *compétence linguistique* « d'un locuteur-auditeur idéal » que prônait la théorie générativiste de Chomsky, à laquelle elle substitue celle de *compétence communicative* « d'une personne réelle existant dans un monde social » (Hymes, 1974/1984 : 26). Si, pour Chomsky, les sujets parlants ont un « système de règles intériorisé [...] constituant leur savoir linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un nombre infini de phrases inédites²³ », pour Hymes, ils « ont en partage une compétence de deux types, un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique ou, en d'autres termes, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi » (1974/1984 : 46-47). L'auteur de « *Vers la compétence de communication* » (Hymes) part de l'hypothèse selon laquelle il existerait, dans chaque groupe socioculturel, un certain nombre de normes communicatives contraignant ses locuteurs à s'exprimer de telle ou telle manière. Aussi se donne-t-il pour objectif « de créer une théorie de la communication, en tant que système culturel, à partir de la description des pratiques langagières de divers groupes socioculturels » (Lohisse, 2001 : 152). Pour y parvenir, l'analyse doit porter sur des données empiriques, prises *in situ*, c'est-à-dire en tenant compte de leur contexte de production ; et ce, dans le but de mettre en évidence les règles communicatives régissant les pratiques langagières d'une communauté linguistique donnée, et permettant aux locuteurs de produire des messages conformes, non seulement aux règles linguistiques, mais surtout au contexte socioculturel. Plus précisément, il s'agit pour Hymes de montrer comment les différents éléments de la situation de communication (le cadre spatio-temporel, l'identité et le statut des participants, la finalité de l'interaction, le canal de communication, les comportements non et para verbaux, etc.) agissent sur la parole du locuteur et déterminent son comportement communicatif et ses pratiques langagières.

²³ Dictionnaire de linguistique, Dubois et al., 1994, p. 100.

Cette interrelation entre l'interaction verbale et la situation de communication sera au fondement de l'analyse du discours en interaction car ce que celle-ci retient de l'ethnographie de la communication est, essentiellement, le postulat selon lequel « il est impossible [...] de dissocier le langage de son mode d'utilisation en situation » (Bruxelles, 2002 : 234²⁴). Nous verrons *infra* que l'analyse du discours, et, cela va de soi, l'analyse du discours en interaction se distinguent des théories de la « linguistique pure » notamment en considérant le discours comme une articulation entre texte et contexte.

1.1.2. L'ethnométhodologie des conversations quotidiennes

Parallèlement à l'essor de l'ethnographie de la communication, est né aux Etats-Unis un autre courant sociologique mettant au centre de ses préoccupations analytiques l'interaction verbale. Il s'agit de l'ethnométhodologie qui, contrairement à la sociologie traditionnelle, considère que l'ordre social n'est pas un donné fini, stable et invariable, mais plutôt comme « une construction incessante et interactive, lisible dans les procédures mises en œuvre par les partenaires sociaux dans leurs activités quotidiennes » (Ibid : 236²⁵). Il en va de même pour la conversation quotidienne, ordinaire et spontanée qui, tout comme pour l'ordre social dont elle participe, est en perpétuel (re)construction. Il ne s'agit pas d'une reproduction servile d'un modèle conversationnel préétabli, auquel les interactants devraient se conformer, mais d'une pratique sociale qui se renouvelle au gré du contexte socioculturel et de la situation de communication qui la conditionnent car

l'activité la plus routinière, anodine, familière qui soit, n'est jamais "donnée" à l'avance, n'est jamais tenue pour une copie conforme ni une reproduction mécanique, d'un modèle plus ou moins formalisé auquel il suffirait de se référer pour établir le sens de ce qui advient et être en mesure d'en reproduire le cours. Elle est toujours une production réalisée à nouveaux frais, dans des circonstances toujours singulières, étayée sur une connaissance ordinaire des structures sociales. (Barthélémy et Quéré, 2007 : 12).

²⁴ *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethnographie de la communication ».

²⁵ *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethnométhodologie ».

Cela étant dit, si l'interaction sociale et intersubjective n'est pas préalablement déterminée par un modèle quelconque, cela ne signifie pas, pour autant, qu'on ne puisse en dégager quelques régularités structurelles et interactionnelles. Aussi l'analyse ethnométhodologique cherche-t-elle à mettre en évidence les « méthodes que les individus utilisent pour donner sens et, en même temps, accomplir leurs actions de tous les jours : communiquer, prendre des décisions, raisonner » (Coulon, 1987: 26). Pour ce faire, les tenants de l'approche ethnométhodologique, au premier rang desquels se trouve Garfinkel, s'appuient sur trois postulats fondamentaux, qui sont, par ailleurs, des caractéristiques inhérentes à toute interaction sociale :

- L'indexicalité, qui « désigne [...] l'incomplétude naturelle des mots, qui ne prennent leur sens "complet" que dans leur contexte de production, que s'ils sont "indexés" à une situation d'échange linguistique » (Ibid : 27) ;
- La réflexivité, qui renvoie au fait que notre sens de l'ordre des choses est le résultat d'un processus de conversation : il est créé en parlant. Nous avons l'habitude de nous penser comme décrivant un ordre des choses préalablement autour de nous. Mais [...] décrire une situation, c'est en même temps la créer. (Caelen et Xuereb, 2007 : 31) ;
- Et la descriptibilité, c'est-à-dire que « le monde social est [...] descriptible, intelligible, rapportable, analysable. Cette analysabilité du monde social, sa descriptibilité, son objectivité se révèlent dans les actions pratiques des acteurs. » (Coulon, 1987 : 39).

Dès lors, l'ordre social et l'interaction intersubjective doivent être appréhendés dans leur (re)construction, et leur étude doit tenir compte du contexte et de la façon dont les acteurs sociaux conçoivent la réalité socioculturelle dans laquelle ils vivent. Pour ce faire, l'analyste doit suivre une démarche empirico-inductive, fondée sur l'observation des interactions sociales quotidiennes et spontanées dont l'analyse va permettre d'en dégager les « ethnométhodes », c'est-à-dire les modalités et les mécanismes de fonctionnement de ces interactions.

« Ayant pour spécificité principale d'adopter une perspective résolument interactionniste » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 64), l'ethnométhodologie constituera ainsi une des assises théoriques pour nombre de théories interactionnistes, dont les

plus importantes sont l'analyse conversationnelle et l'analyse du discours en interaction.

1.1.3. La microsociologie de Goffman

La microsociologie s'inscrit dans le sillage des théories sociologiques faisant de l'interaction en situation socioculturelle et de la conversation quotidienne leur objet d'étude. Elle a été fondée par Goffman, dans les années soixante, et se donne pour objectif,

de décrire les unités d'interaction naturelles [...], depuis les plus petites – telles que la mimique fugace par laquelle un individu exprime sa position vis-à-vis de ce qui se passe – jusqu'aux plus monstrueuses, telles ces conférences internationales de plusieurs semaines qui sont à la limite de ce qu'on peut encore nommer une manifestation sociale.

(Goffman, 1974 : 7)

Pour rendre compte de ces situations d'interaction, Goffman part de l'hypothèse selon laquelle l'interaction est une pratique langagière fortement ritualisée, c'est-à-dire conforme à un « modèle d'action préétabli que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions » (1973b : 23). Il s'est appliqué, dès lors, à dégager ces rituels caractéristiques de chaque type d'interaction. Pour y parvenir, Goffman met au point bon nombre de concepts théoriques et d'outils méthodologiques, dont les plus importants sont, entre autres, la *figuration* (*face-work*) (Cf. chapitre I, 2.2.2.), la *politesse*, la *face* et le *territoire* que nous présenterons en détail dans la deuxième section de ce chapitre (Cf. 2.3.1.). Selon Goffman, chaque participant à l'interaction possède une face qui renvoie à « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (1974 : 9). Aussi, chaque interactant tente, pour le bon déroulement de l'interaction, de préserver son image positive, tout en évitant de porter atteinte à la face positive d'autrui.

En somme, les différents concepts développés par Goffman seront, nous le verrons plus loin, d'une grande utilité pour l'analyse du discours en interaction. Ils lui seront d'autant plus utiles que

les travaux de Goffman [sont] une source multiple et inépuisable, ne serait-ce que parce qu'ils sont à l'origine des outils théoriques utilisés de façon quasi-systématique pour aborder la relation interpersonnelle dans le champ interactionniste. (Traverso, 1996 : 1-2)

L'apport de l'analyse conversationnelle

S'inspirant des théories ethnosociologiques, en particulier de l'ethnométhodologie, l'analyse conversationnelle se donne « pour objet l'observation et la description des dialogues oraux spontanés dans leur contexte naturel d'occurrence, en tant qu'ethnométhodes communicationnelles » (Bange, 1992 : 16). Pour rendre compte de ces dialogues oraux, les chercheurs se réclamant de l'analyse conversationnelle, dont Sacks et Schegloff ne s'inspirent pas moins de la méthodologie privilégiée par l'ethnométhodologie. L'analyse conversationnelle s'appuie, en effet, sur

une approche empirique en ce sens qu'elle a le souci constant de ne travailler que sur des données verbales réelles. Ses méthodes sont essentiellement inductives : recherche de patrons récurrents sur des enregistrements en aussi grand nombre que possible. (Ibid : 16)

Ceci dit, si les théories ethnosociologiques s'interrogent, principalement, sur la relation d'influence qui existe entre le contexte socioculturel et l'interaction verbale, l'analyse conversationnelle, elle, est plutôt centrée sur l'aspect formel et structurel de l'interaction. En posant l'hypothèse que toute conversation repose sur une hiérarchie formelle d'unités appartenant à des rangs structurels différents, les analystes des conversations se proposent d'élaborer un modèle d'analyse hiérarchique du discours permettant de mettre au jour la structure sous-jacente de l'interaction verbale, les règles d'alternance des tours de parole, les ratés du système des tours (chevauchement, interruption, etc.), etc. Aussi,

leurs recherches s'appliqu[ent] à isoler les stratégies d'ouverture et de clôture des conversations, celles qui permettent de constituer les relations sémantiques entre les énoncés, de signaler les apartés et les séquences, celles enfin qui permettent de contrôler et d'orienter le cours de l'interaction. (Gumperz, 1989 : 61)

Le premier modèle hiérarchique visant à rendre compte de la structure sous-jacente de l'interaction verbale est celui proposé par Sinclair et Coulthard en 1975. Un peu plus tard, les linguistes de l'Ecole de Genève, dont le chef de fil, Roulet,

reprennent le modèle de Sinclair et Coulthard, en y apportant quelques remaniements. Le modèle qu'ils mettent au point reste le modèle de référence pour l'analyse conversationnelle, dans le monde francophone, en ceci qu'il permet de mettre en évidence les différentes dimensions de la conversation : linguistique, formelle, contextuelle, etc. Roulet se propose ainsi de mettre en place un

cadre de référence qui soit assez global pour saisir les principales dimensions, linguistiques, textuelles et situationnelles, de l'organisation du discours, ainsi que les interactions entre celles-ci, et assez spécifique pour permettre un traitement dissocié et approfondi de chacune de ces dimensions. (Roulet, 1999: 28)

Plus précisément, l'analyse s'effectue à deux niveaux de l'interaction verbale : le niveau structurel et le niveau fonctionnel.

- a) Au niveau structurel, l'analyste tente de dégager les cinq unités hiérarchiques de l'interaction (l'incursion ou l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage), que Kerbrat-Orecchioni résume en ces termes :

les actes de langage se combinent pour constituer des interventions, actes et interventions étant produits par un seul et même locuteur; dès que deux locuteurs au moins interviennent, on a affaire à un échange; les échanges se combinent pour constituer les séquences, lesquelles se combinent pour constituer les interactions, unités maximales de l'analyse.

(Kerbrat-Orecchioni, 1996: 36)

- b) Au niveau fonctionnel, en mettant en relation les cinq unités de l'interaction, l'analyse va permettre de dégager les fonctions illocutoires et interactives des *interventions* et de l'*échange*.

Le modèle structurel de Roulet constitue donc un outil méthodologique précieux pour l'analyse de l'interaction verbale. Ceci dit, cette dernière ne l'a adopté qu'après l'avoir ajusté à ses cadres théoriques et à ses préoccupations analytiques.

Cependant, si la linguistique interactionniste puise bon nombre de ses concepts et outils méthodologiques dans l'analyse conversationnelle, il n'empêche qu'elle en reconnaît les limites, notamment en ce qui concerne sa perspective résolument formelle :

[L]'analyse conversationnelle est assurément d'une redoutable efficacité pour rendre compte de la façon dont se construisent, pas à pas et au coup par coup, les tours de parole, c'est-à-

dire les énoncés en tant qu'ils sont pris dans le processus dynamique de l'alternance. [...] Mais que l'alternance des tours soit *spécifique* du discours-en-interaction n'entraîne pas que le discours-en-interaction *se ramène* au phénomène de l'alternance des tours [...].

(Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 6)

L'approche structurelle est donc, certes, capitale pour l'analyse des interactions verbales, mais il faut y joindre également une analyse interactive qui tienne compte des interactants et de la relation interpersonnelle (ethos, politesse linguistique, etc.)

L'apport des sciences du langage

Ayant été, depuis Saussure, réservée à l'« étude de la langue en elle-même et pour elle-même », la linguistique a exclu de son domaine de recherche la parole, et, à plus forte raison, le dialogue. Il a fallu attendre les années soixante-dix pour que les sciences du langage et, plus précisément, la linguistique de l'énonciation (Benveniste), manifestent un certain regain d'intérêt pour « la langue individualisée », c'est-à-dire pour la parole quotidienne et ordinaire. Le passage de la *linguistique de la langue* à la *linguistique de la parole* n'est pas, toutefois, sans incidence sur l'évolution des sciences du langage : leur objet d'étude s'en trouve sensiblement transformé. La linguistique privilégie désormais, non pas des corpus préconstruits, mais des productions langagières réelles. De plus, la priorité est donnée au discours dialogué, celui-ci étant la forme la plus naturelle du langage humain. C'est, précisément, dans ce sillage tracé par la linguistique de l'énonciation et prolongé par la pragmatique linguistique et l'analyse du discours, que la linguistique interactionniste a vu le jour :

La linguistique interactionniste n'est pas née *ex nihilo* : elle apparaît plutôt, en France, comme le point d'aboutissement d'une évolution de la discipline que l'on peut très grossièrement résumer ainsi :

Intérêt porté à des unités de plus en plus larges, qui a conduit à la constitution de l'analyse du discours et des grammaires textuelles ;

Intégration progressive des théories pragmatiques au champ de la linguistique, sous leurs formes essentielles : linguistique de l'énonciation et théorie des actes de langage.

(Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 9)

Nous essaierons, dans ce qui suit, de donner un bref aperçu des postulats théoriques qui fondent chacune de ces approches.

1.3.1. La linguistique de l'énonciation

La linguistique de l'énonciation s'est érigée en opposition à la linguistique structuraliste héritée de Saussure, qui conçoit la langue comme un système qu'il faut étudier dans son immanence, sans tenir compte des considérations relatives au sujet parlant, ni au contexte de production de l'énoncé. Arguant du fait que "la langue" est d'abord, et avant tout, l'appropriation et la mobilisation du système linguistique par le sujet parlant, Benveniste déplace sensiblement le centre d'intérêt de la linguistique en le rattachant désormais à la parole (au sens saussurien du terme). Cette linguistique de la parole, que l'on appelle communément linguistique de l'énonciation, a pour objet la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1974 : 80). Avec l'introduction de la subjectivité dans le langage et la prise en compte du sujet parlant, Benveniste fait du locuteur le centre de l'analyse linguistique. La linguistique de l'énonciation se propose ainsi de mettre au jour les procédés énonciatifs (déictiques, adjectifs affectifs, vocabulaires axiologiques, etc.) à travers lesquels le sujet parlant marque sa présence et s'inscrit dans l'énoncé qu'il émet.

Cela étant, si la prise en considération de la dimension personnelle et subjective du langage a opéré un tournant décisif dans les études linguistiques, il n'en demeure pas moins que la linguistique de l'énonciation constitue une étape de l'évolution de la linguistique qu'il faut dépasser pour pouvoir appréhender le langage dans sa dimension intersubjective et interlocutoire. Car,

la linguistique de l'énonciation s'attache surtout à décrire la relation s'instaurant entre l'émetteur et l'énoncé, ou le destinataire et l'énoncé (et l'on cherche alors les traces de l'inscription dans l'énoncé de l'un et/ou l'autre des actants de l'énonciation), mais elle néglige ce faisant la relation interlocutive qui s'établit, via l'énoncé, entre les interactants eux-mêmes.

(Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 16)

Il n'empêche que la linguistique de l'énonciation nous sera d'une grande utilité, notamment pour appréhender les images de soi et de l'autre telles qu'elles se

construisent à travers les discours représentés (nous y reviendrons dans le chapitre IV et V).

1.3.2. La pragmatique linguistique

La linguistique interactionniste s'inspire également de la pragmatique linguistique, qui se définit comme « l'étude du sens des énoncés en contexte ; elle a pour objet de décrire non plus la signification de la proposition (sémantique), mais la fonction de l'acte de langage réalisé par l'énoncé » (Moeschler, 1985 : 23). Les assises théoriques de la pragmatique linguistique reposent sur la théorie des actes de langage (Austin, 1970 [1962]; Searle, 1982 [1979]). Elle conçoit le langage comme faisant partie d'une théorie de l'action. Le langage ne sert plus seulement à décrire le réel et à le représenter, mais à accomplir des actes, à agir sur autrui. Dès lors, les pragmaticiens se donnent pour tâche de rendre compte des différentes actions réalisées par la parole, et de mettre en évidence l'implicite et le non-dit dont les locuteurs se servent souvent pour s'exprimer. Ce faisant, Austin distingue trois types d'actes :

- L'acte locutoire : « acte de dire quelque chose » ([1962] 1970 : 113) ;
- L'acte illocutoire : « acte effectué en disant quelque chose » (ibid.) ;
- Et l'acte perlocutoire : « actes que nous provoquons ou accomplissons par le fait de dire une chose » (ibid. : 119).

Austin est le premier à élaborer une taxinomie des actes de langage mais cette taxinomie n'a pas manqué de susciter quelques critiques de la part de certains chercheurs, notamment en ce qui concerne la manière dont il élabore sa classification. En fait, Austin a associé chaque verbe performatif à un acte de langage. Or, force est de constater qu'« il n'y a pas de correspondance biunivoque entre les forces illocutoires possibles et les marqueurs ou les verbes performatifs dans les langues naturelles existantes » (Vanderveken, 1988 : 44). Si l'on se réfère à Goffman, certains énoncés présentent un décalage entre leur forme linguistique et l'acte de langage qu'ils sous-entendent. Ainsi, « [...] on pose une question, mais il s'agit d'un ordre; on donne un ordre, mais il s'agit d'une offre; d'ordinaire ce serait

une offre, mais en l'occurrence il s'agit d'une demande ; et ainsi de suite. » (Goffman, 1987 [1981] : 75).

Dans son ouvrage intitulé *Speech Acts*, Searle reprend la théorie des actes de langage d'Austin, en y apportant quelques ajustements. Après s'être limitée, chez Austin, aux énoncés performatifs, c'est-à-dire accomplissant un acte par le fait même de leur énonciation (comme *promettre*, *jurer*, etc.), la théorie des actes de langage s'étend, avec Searle, à toute forme d'énonciation. Désormais, « toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger...) qui vise à modifier une situation » (Maingueneau, 1998 : 40). De plus, voulant pallier le manque de rigueur que présente la taxinomie des actes de langage élaborée par Austin, Searle propose une autre typologie qui s'appuie, cette fois, sur différents critères plutôt que sur celui du verbe performatif. Cette typologie, dont nous nous inspirerons dans l'analyse de notre corpus, est composée de cinq types d'actes de langage, chacun se subdivisant à son tour en plusieurs sous-actes :

- Les *assertifs* ou les *représentatifs*, dont « le but ou le propos [...] est d'engager la responsabilité du locuteur (à des degrés divers) sur l'existence d'un état de choses, sur la vérité de la proposition exprimée » (Searle, 1982 [1979] : 52).
- Les *directifs*, qui « constituent des tentatives [...] de la part du locuteur de faire faire quelque chose par l'auditeur » (Ibid : 53).
- Les *expressifs*, qui visent à « exprimer l'état psychologique spécifié dans le contenu propositionnel » (Ibid : 54).
- Les *promissifs*, « dont le but est d'obliger le locuteur (ici aussi, à des degrés variables) à adopter une certaine conduite future » (Ibid).
- Les *déclaratifs*, dont « l'accomplissement réussi [...] provoque la mise en correspondance du contenu propositionnel avec la réalité » (Ibid : 57).

Si la pragmatique constitue un cadre théorique incontournable pour l'analyse interactionniste, il n'en demeure pas moins que ce cadre doit être réajusté en fonction des objectifs analytiques de l'analyse du discours en interaction. Car, au moment où celle-ci tente de saisir le discours dans sa dynamique interactive,

la théorie des actes de langage [...] reste pour l'instant confinée dans une perspective fondamentalement monologique : on nous décrit des faits isolés, en tant qu'ils sont certes porteurs d'une valeur potentielle d'acte, mais cette virtualité agissante n'est rapportée qu'à la visée intentionnelle du locuteur; (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 16)

C'est, entre autres, à Gumperz, à Moeschler et à Kerbrat-Orecchioni que revient le mérite d'appliquer la théorie des actes de langage dans une perspective interactionnelle.

1.3.3. L'analyse du discours

L'analyse du discours est née de la convergence de plusieurs disciplines : la philosophie (Foucault²⁶ et Pêcheux²⁷), l'ethnosociologie, la linguistique de l'énonciation, pour ne citer que les plus importantes. Cette pluridisciplinarité, qui caractérise l'analyse du discours, fait de celle-ci, comme l'affirme par boutade Guilhaumou, une discipline « aux marges des disciplines » (Guilhaumou, 2005 : 95). L'objectif ici n'est pas de retracer l'histoire de l'évolution de l'analyse du discours, ni de passer en revue les différentes tendances qui l'ont marquée depuis son émergence, dans les années soixante, jusqu'à nos jours. Mais, étant donné que notre étude s'inscrit, entre autres, dans le champ de l'analyse du discours « à la française », comme nous l'avons souligné plus haut, il nous paraît plus utile de mettre en évidence les orientations méthodologiques que nous pouvons lui emprunter pour les besoins de notre analyse. A cet égard, Maingueneau affirme, d'une manière schématique, que les orientations théoriques actuelles, en analyse du discours, tournent autour de quatre pôles :

(1) les travaux qui inscrivent le discours dans le cadre de l'interaction sociale; (2) les travaux qui privilégient l'étude des situations de communication langagière, et donc l'étude des genres de discours; (3) les travaux qui articulent les fonctionnements discursifs sur les conditions de production des connaissances ou sur des positionnements idéologiques; (4) les travaux qui mettent au premier plan l'organisation textuelle ou le repérage de marques d'énonciation. (Maingueneau, 2002 : 44²⁸)

²⁶ Voir (FOUCAULT, 1966) ou (FOUCAULT, 1968).

²⁷ Voir (PÊCHEUX, 1969) ou (PÊCHEUX, 1975).

²⁸ *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Analyse de discours ».

Dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons, particulièrement, au deuxième pôle, puisque nos objectifs analytiques tournent autour de la relation d'influence qui existe entre genre de discours, situation de communication et communication langagière (en l'occurrence l'ethos discursif). En cela, notre étude fait valoir un des postulats de base qui fonde l'analyse du discours, à savoir l'interdépendance entre l'énoncé et ses conditions de production (situation de communication et contexte d'énonciation). A ce propos, Maingueneau note que

l'intérêt qui gouverne l'analyse de discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. Ce dispositif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel : penser les lieux indépendamment des paroles qu'ils autorisent, ou penser les paroles indépendamment des lieux dont elles sont partie prenante, ce serait rester en deçà des exigences qui fondent l'analyse de discours. (Maingueneau, 2005 : 66)

Par ailleurs, nous avons noté, dans le premier chapitre, que la construction des images de soi et de l'autre passe également par le dispositif énonciatif (les marques énonciatives, comme les termes d'adresse, les appellatifs, les pronoms d'autodésignation, l'interdiscursivité, etc.). Cela nous amène à nous intéresser au quatrième pôle théorique autour duquel tourne l'analyse du discours, à savoir, rappelons-le, « les travaux qui mettent au premier plan [...] le repérage de marques d'énonciation ».

En outre, les principes généraux et les valeurs morales et universelles qui sous-tendent les raisonnements des interactants étant, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, révélateurs de l'ethos qu'ils mettent en scène dans l'interaction, il s'ensuit que l'articulation entre « les fonctionnements discursifs et les positionnements idéologiques », qui est la troisième orientation théorique de l'analyse du discours, nous sera d'une grande utilité dans l'analyse de notre corpus.

Il en va de même pour la première orientation théorique, c'est-à-dire les travaux tournant autour de l'inscription du « discours dans le cadre de l'interaction sociale » : bien que notre corpus (débat politique télévisé et interview médiatique) soit un type d'interaction institutionnalisée, il n'empêche qu'il repose sur des

mécanismes de base (une organisation hiérarchisée en séquences et en tours de parole, etc.) communs à ceux d'une « interaction sociale » (conversation, discussion, transaction commerciale, etc.).

En somme, au cours de l'analyse de notre corpus, nous ferons appel – à des degrés variables – aux quatre orientations théoriques que Maingueneau attribue à l'analyse du discours contemporaine.

Bilan

Bien plus qu'un état des lieux des différents courants contribuant à l'émergence et au développement de l'analyse du discours en interaction, la première section de ce chapitre nous a permis de constituer un appareil conceptuel et un cadre méthodologique appropriés à l'analyse de l'ethos dans un discours en interaction. Nous ferons ainsi appel, tout au long de l'analyse de notre corpus, aussi bien au cadre théorique de l'analyse du discours (la notion de genre de discours, la situation de communication, etc.), qu'aux acquis de la pragmatique (actes de langage), de la linguistique de l'énonciation (le repérage des marques énonciatives dans le discours), de l'analyse conversationnelle (l'analyse en rangs et les règles d'alternance des tours de parole, etc.), et des théories ethnosociologiques (la notion de contexte socioculturel, etc.). Notre corpus étant un discours en interaction, il est évident que les concepts théoriques que nous avons présentés jusque-là seront adaptés aux objectifs de notre étude et aux spécificités du discours dialogal. Nous allons nous pencher, à présent (Section 2), sur les postulats et le cadre d'analyse de la linguistique interactionniste proprement dite.

2. L'Analyse du discours en interaction

L'Analyse du discours en interaction est née, comme nous l'avons mentionné plus haut, de la convergence de plusieurs courants de pensée, issus d'horizons disciplinaires différents, auxquels elle a emprunté tantôt quelques concepts théoriques, tantôt quelques outils méthodologiques. Ce faisant, elle est arrivée à

s'ériger en discipline à part entière, dont l'objet d'étude est le discours en interaction, c'est-à-dire la parole prise dans sa dimension dialogale et dialogique. Au moment où l'analyse du discours s'applique à dégager la structure et l'organisation textuelle des discours écrits monologiques, l'analyse du discours en interaction déplace sensiblement le centre d'intérêt de la recherche en le rattachant à la langue dans ce qu'elle a de plus naturel, de plus spontané, c'est-à-dire à la parole ordinaire proprement dite, à l'essence même du langage humain. Son objectif est alors de déceler les règles qui régissent les interactions verbales, et de mettre au jour les régularités discursives et rituelles qui caractérisent chaque genre de discours dialogal. En effet,

l'objectif de l'analyse des interactions est [...] de déchiffrer la "partition invisible" qui guide (tout en leur laissant une large marge d'improvisation) le comportement de ceux qui se trouvent engagés dans un processus communicatif, et de dégager toutes les règles qui fondent le déroulement de divers types d'interactions verbales. (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 157)

Nous avons noté, plus haut, que l'analyse du discours en interaction représente la toile de fond théorique et méthodologique de notre étude. Si bien qu'une présentation plus ou moins détaillée de quelques principes et postulats de base qui fondent cette discipline s'impose. Nous avons déjà présenté, dans la première section, certains concepts théoriques, appartenant à des disciplines diverses, dont nous avons souligné qu'ils étaient au fondement de l'analyse du discours en interaction. Nous allons, à présent, "compléter le tableau" en nous intéressant à quelques notions fondamentales de la linguistique interactionniste, à commencer par la définition même de son objet d'étude, l'interaction. Nous verrons, ensuite, que cet objet d'étude, loin de se limiter au seul langage « doublement articulé », procède de la multicanalité, faisant ainsi intervenir aussi bien le comportement verbal que le comportement paraverbal et non verbal des interactants. Nous nous intéresserons, enfin, aux règles qui régissent la relation interpersonnelle, une autre notion incontournable pour l'analyse du discours en interaction. Nous verrons ainsi, tout au long de cette section, que l'ethos des interactants gagne à être étudié dans cette perspective interactive et interpersonnelle.

2.1. Définition de l'interaction

L'interaction est la notion de base de notre étude étant donné que notre corpus en est constitué. Son analyse implique donc, d'abord, et avant tout, d'en circonscrire les contours et d'en proposer une définition qui soit appropriée aux fins analytiques de notre travail.

La notion d'interaction est, comme nous l'avons souligné *supra*, le résultat de la convergence de plusieurs concepts appartenant à divers courants de pensée (linguistique de l'énonciation, pragmatique, microsociologie, analyse du discours, etc.). Mais elle doit surtout son émergence au remaniement qu'a subi le modèle "télégraphique" de la communication²⁹ de Jakobson (1963). Bien qu'il ait fait figure de modèle de référence en sciences du langage, le schéma de Jakobson n'a pas manqué de susciter des critiques virulentes de la part des linguistes et des spécialistes de la communication. On peut résumer ces critiques en trois points :

- La première critique concerne le caractère « fondamentalement unilatéral et linéaire » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 25) du modèle "télégraphique". Ce dernier est réduit à l'émission de messages de la part du destinataire en direction du destinataire, sans que cette linéarité ne soit altérée par un facteur contextuel quelconque. Jugeant ce modèle comme éloigné de la réalité de l'échange verbal quotidien, les interactionnistes y substituent un modèle « circulaire et complexe. Il n'y a plus de déroulement linéaire, pas de commencement ni de fin. » (Lohisse, 2001 : 101).
- La deuxième critique remet en question les rôles communicatifs assignés au destinataire et au destinataire : l'un émet un message, l'autre le reçoit. Il s'ensuit que « Le message circule entre un émetteur "actif" et un récepteur "passif" » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 25). Or, cette conception ne rend absolument pas compte de la réalité de la communication humaine car,

²⁹ Jakobson le résume ainsi : « le destinataire envoie un message au destinataire. Pour être opérant, le message requiert d'abord un contexte auquel il renvoie [...] ; ensuite, le message requiert un code, commun en tout ou au moins en partie, au destinataire et au destinataire [...] ; enfin, le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinataire et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication. » (1963 : 213-214)

Les deux sujets émettent en même temps, mais le “récepteur” n’émet pas du contenu, il émet d’autres signaux – sur un autre mode que celui de l’émetteur –, et, ces signaux, généralement, qualifient son écoute, la relation qu’il entretient avec l’émetteur et sa position par rapport au contenu émis³⁰ (il est attentif, distrait, sceptique, enchanté...). Il y a donc plusieurs “émetteurs” qui fonctionnent en même temps dans le moindre homme communiquant.

(Mucchielli, 1991 : 15-16).

- La troisième critique a trait à la nature même du message transmis par le destinataire. Le modèle "télégraphique" de Jakobson est exclusivement centré sur les messages verbaux. Ce qui,

implique que le sens soit une propriété directe du message faisant abstraction des acteurs, des situations interactives, des habitudes culturelles de dire et de faire, des présupposés et des implicites de la communication.

(Vion, 1992 : 24).

Néanmoins, le sens d’un message ne peut être saisi dans son intégralité que si l’on tient compte du contexte d’énonciation, de l’identité des interlocuteurs, de leur compétence communicative, mais aussi des éléments paraverbaux (prosodie, intonation, etc.) et non verbaux (la gestuelle, l’espace occupé par les interlocuteurs, etc.). Car,

la communication est conçue comme un système à multiples canaux auquel l’acteur social participe à tout instant, qu’il le veuille ou non : par ses gestes, son regard, son silence, sinon son absence.

(Winkin, 1981 : 7).

Aux antipodes du modèle "télégraphique", décidément restrictif de l’acte de communication et détaché de la réalité de l’échange verbal quotidien et ordinaire, deux autres modèles de communication ont vu le jour : le modèle d’orchestre (École de Palo Alto) et le modèle interactif (Kerbrat-Orecchioni), desquels sont issues deux acceptions de l’interaction. La présentation de ces deux modèles et des définitions de la notion d’interaction qui en découlent nous permettra d’en choisir la définition la plus proche de notre objet d’étude et de nos préoccupations analytiques.

³⁰ Ces signaux d’écoute verbaux, paraverbaux et non verbaux sont d’autant plus importants pour l’analyse de notre corpus qu’ils sont révélateurs de l’ethos des interactants (par exemple : ethos attentif, à l’écoute de l’autre, ouvert aux critiques, etc.). Nous en tiendrons compte par conséquent dans notre analyse.

Le modèle d'orchestre est un modèle de communication élaboré par les chercheurs de ce que l'on appelle l'École de Palo Alto³¹. Contrairement au modèle élaboré par Jakobson,

ce modèle de communication n'est pas fondé sur l'image du télégraphe ou du ping-pong³² – un émetteur envoie un message à un récepteur qui devient à son tour un émetteur, etc. –, mais sur la métaphore de l'orchestre. [...] En qualité de membre d'une certaine culture, il fait partie de la communication, comme le musicien fait partie de l'orchestre. Mais, dans ce vaste orchestre culturel, il n'y a ni chef, ni partition. Chacun joue en s'accordant sur l'autre.

(Ibid : 7-8)

Partant du postulat selon lequel « on ne peut pas ne pas communiquer » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1967/1972 : 48), les tenants de la théorie d'orchestre affirment que la communication est inhérente à tous les comportements sociaux, et non pas seulement au comportement verbal comme le pense Jakobson. L'absence de parole, le silence, bref, ne pas communiquer est désormais une forme de communication.

En effet, un être humain ne peut pas ne pas agir, et toutes les actions sont potentiellement une valeur communicative. Verbalement ou silencieusement, par le geste ou l'immobilité, d'une manière ou d'une autre nous atteignons toujours les autres, qui en retour répondent inévitablement à nos actions et comportements. (Myers et Myers, 1973/1984 : 15)

En s'inspirant de la théorie de comportement, telle que développée en psychologie, les initiateurs du modèle d'orchestre étendent ainsi la notion de communication à tous les comportements (passifs ou actifs) de sorte que l'acte de communication devient constitutif, non seulement du dialogue verbal, mais de la condition humaine. Ainsi,

la communication peut être définie comme le système de comportement intégré qui calibre, régularise, entretient et, par là, rend possibles les relations entre les hommes. Par conséquent, nous pouvons voir dans la communication le mécanisme de l'organisation sociale [...].

(Scheflen, 1965/1981 : 157).

³¹ L'École de Palo Alto est un courant de pensée forgé par des chercheurs comme Bateson, Jackson, Watzlawick, Birdwistell, Scheflen, Hall, Goffman, pour ne citer que ceux-là.

³² Le modèle du ping-pong, appelé ainsi par Myers et Myers (1973/1984 : 9), renvoie à l'idée que les participants à la communication occupent alternativement et à tour de rôle la place de destinataire et de destinataire. En cela, ce modèle se réfère à celui du télégraphe (Jakobson).

La communication est donc considérée comme la condition incontournable de la vie sociale, et même de la vie tout court. Le champ d'application de la notion d'interaction, qui a partie liée avec celle de communication, s'en trouve ainsi élargi à tous les comportements humains. Tout comportement participe de l'interaction. L'acception de l'interaction qui découle de cette extension de la notion de communication est celle que propose, entre autres, Vion :

Il convient [...] de présenter une première délimitation des phénomènes appréhendés par le terme interaction. Ce dernier intègre toute action conjointe, conflictuelle et/ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. A ce titre, il couvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux que les matches de boxe [...]. La première constatation nous conduit à remarquer que tout comportement humain, quel qu'il soit, procède de l'interaction. (Vion, 1992 : 17-18).

Le deuxième modèle qui s'est construit en opposition au modèle télégraphique de la communication est celui dit interactif. Contrairement au modèle de l'orchestre qui étend la communication à tous les comportements humains, le modèle interactif réduit le champ de la communication en le restreignant au seul comportement verbal.

Le modèle interactif doit d'abord son émergence à la notion d'*allocution*, mise en place par Benveniste. Cette notion suggère que toute parole est adressée, et que la présence d'un locuteur implique forcément l'existence d'un interlocuteur auquel cette parole est adressée :

immédiatement, dès que [le sujet parlant] se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'*autre* en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire.

(Benveniste, 1974 : 82)

Avec l'évolution de la linguistique de l'énonciation et la prise en charge du discours dialogal par les sciences du langage, la notion d'allocution va être vite abandonnée au profit d'une autre notion, plus représentative du langage humain, qui est celle de l'*interlocution*. Celle-ci postule que le discours est co-adressé, ce qui implique l'existence de deux locuteurs qui s'adressent l'un à l'autre alternativement.

Ainsi, « tout acte de parole implique normalement, non seulement une allocution, mais une *interlocution* » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 14).

L'émergence de la pragmatique et de la linguistique interactionniste va problématiser la notion d'interlocution. Les pragmaticiens et les interactionnistes vont, à leur tour, repenser l'échange verbal en termes d'actes de langage et d'influence qu'exercent, l'un sur l'autre, les participants à l'échange. Cette nouvelle façon d'appréhender la communication va ainsi marquer le passage de l'*interlocution* à l'*interaction*. Seulement, il « reste à voir ce qu'ajoute à la notion d'interlocution (deux locuteurs L1 et L2 – ou davantage – se parlent alternativement) [...], celle d'*interaction*. » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 17). A cette question, Bres répond que,

parler d'interaction, c'est concevoir que l'interlocution n'est pas un parler *à* mais un parler *avec*: un interlocuteur n'est pas émetteur et récepteur successivement mais simultanément ; l'interlocuteur participe activement à l'énoncé du locuteur (notamment par les régulateurs), de même que le locuteur anticipe sans cesse sur la réception (de son propre message) qu'il prête à son interlocuteur. (2001 : 153³³)

L'interaction se distingue alors de l'interlocution en ceci que l'interlocution conçoit la communication comme un échange *alternatif* entre deux *locuteurs*, alors que l'interaction la définit comme un échange *simultané* entre deux *interactants* ou plus, locuteur et interlocuteur étant simultanément, et non successivement, émetteurs et récepteurs³⁴. Et Kerbrat-Orecchioni d'ajouter que,

[...] pour qu'il y ait échange communicatif, il ne suffit pas que deux locuteurs (ou plus) parlent alternativement, encore faut-il qu'ils *se* parlent, c'est-à-dire qu'ils soient tous deux "engagés" dans l'échange et qu'ils produisent des signes de cet engagement mutuel, en recourant à divers procédés de *validation interlocutoire*. (1990 : 18)

³³ *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Interaction verbale ».

³⁴ Le locuteur s'adresse à l'interlocuteur et celui-ci, avant qu'il ne devienne à son tour locuteur, émet des signaux d'écoute verbaux, des régulateurs, (oui, hum, bien sur, d'accord, etc.) ou non verbaux (hochement de tête, sourire, etc.).

En outre, l'interaction étend la communication au comportement paraverbal et non verbal, bref à toutes les actions³⁵ réalisées lors de l'échange communicatif, au moment où l'interlocution la restreint au seul code verbal. En effet,

tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants, que l'on dira donc des "*interactants*", exercent les uns sur les autres un réseau d'*influences mutuelles* – parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant. (Ibid. : 17)

En somme, le modèle interactif de la communication se résume au comportement verbal, mais prend en charge l'ensemble du matériel sémiotique de la communication, à savoir les signes verbaux, paraverbaux et non verbaux de l'échange communicatif. De plus, il conçoit la communication comme un ensemble d'actes de langage que les interactants réalisent, lors de l'interaction, afin d'exercer une influence les uns sur les autres.

Il est évident, dès lors, que le modèle interactif, et l'acception de l'interaction qui en ressort, sont les plus appropriés au corpus – interaction verbale – et à l'objet de notre étude – ethos – puisque ce dernier, étant un procédé discursif visant à agir sur l'autre pour le séduire et l'amener à adhérer à sa vision du monde, est intimement lié à la notion d'influence et d'inter-action.

2.2. La question de la multicanalité

Le modèle interactif, comme nous l'avons souligné ci-dessus, appréhende la communication dans sa multicanalité. L'interaction est conçue comme un système dont les différentes actions (verbales, paraverbales et non verbales) concourent concomitamment à la production du sens. Ainsi, « les interactionnistes s'efforcent de montrer que les mots et les gestes se partagent en quelque sorte la production du sens et coopèrent étroitement en cela » (Barrier, 1996 : 78). Il s'ensuit que l'interaction se déploie sur deux canaux différents, auditif (verbal et paraverbal) et visuel (non verbal), mais, néanmoins, interdépendants et complémentaires car,

³⁵ Le radical "locution", qui veut dire parole, dans "interlocution" est ainsi remplacé par "action" dans "interaction".

la chaîne verbale et la chaîne mimo-gestuelle fonctionnent en étroite synergie et se trouvent donc placées sous la dépendance d'un centre commun. La gestualité ne serait pas un simple ajout mais serait étroitement intriquée à l'activité générative verbale

(Cosnier et Brossard, 1984 : 20).

Le canal auditif, pour paraphraser Traverso (2005 : 7), correspond à tout ce qui, dans l'interaction, a trait à la production verbale (le "texte" de l'interaction) et vocale, ou paraverbale, (intonation, intensité de la voix, débit, etc.).

Le canal visuel, quant à lui, concerne les comportements mimo-posturo-gestuels que les interactants réalisent au cours de l'interaction. Ces comportements non verbaux peuvent se décliner en :

(I) comportement kinésique

(a) mouvements corporels y compris l'« expression » faciale

(b) éléments provenant du système neuro-végétatif comprenant la coloration de la peau, la dilatation de la pupille, l'activité viscérale, etc.

(c) la posture

(d) les bruits corporels

(II) comportement territorial ou proxémique

(III) comportement vestimentaire, cosmétique, ornemental, etc.

(Schefflen, 1965/1981 : 147)

De tous ces éléments mimo-posturo-gestuels, seuls les « (a) mouvements corporels » ont fait l'objet d'une étude systématique approfondie. Et l'on distingue notamment les travaux de Calbris (1989) et de Cosnier (1984, 1989, 1992, 1996) en la matière. Ce dernier a élaboré, en fait, une classification détaillée des différents gestes communicatifs en s'appuyant sur la relation qu'ils entretiennent avec la production verbale. Ce faisant, il distingue trois types de gestes :

- Les gestes *quasi-linguistiques*, qui sont « substituables à la parole et propres à une culture donnée [...]. Ils ont généralement un équivalent verbal qui peut être utilisé seul, et ils peuvent être associés à la parole » (Cosnier & Vaysse, 1997 : 11). A titre d'exemple, les interactants se contentent parfois de répondre à une question par un mouvement de la tête (de haut en bas ou de gauche à droite) pour dire « oui » ou « non ».

- Les gestes *co-verbaux* ou « dépendants d'une production verbale simultanée » (Ibid : 12). Ils accompagnent la parole, sans pour autant la remplacer. Tout en parlant de la taille ou de la forme d'un objet, on peut par exemple illustrer notre propos par un geste de la main.
- Les gestes *synchronisateurs*, ou régulateurs de l'échange verbal. Ils ont une valeur phatique car ils « sont réalisés par le parleur et/ou l'écouteur afin d'assurer la coordination de l'interaction » (Ibid : 15). Il en est ainsi du regard, des hochements de tête qui sont autant de gestes qui permettent à l'auditeur de montrer l'attention qu'il prête à la parole du locuteur.

En somme, une analyse qui ambitionne d'appréhender l'interaction verbale dans son intégralité ne peut faire l'impasse sur la multicanalité de la communication. Elle doit, au contraire, étudier l'interaction en tirant profit de l'interrelation qui unit comportement verbal, parverbal et non verbal. Dans la perspective de l'analyse de l'ethos dans un discours en interaction, la nécessité de tenir compte de la multicanalité de l'échange communicatif est d'autant plus importante que l'image de soi et de l'autre procède, précisément, de cet ensemble constitué de « ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc. » (Declercq, 1993 : 48). Il semble, dès lors, indispensable de nous intéresser, tout au long de l'analyse de notre corpus, aux éléments prosodiques et mimo-posturo-gestuels des interactants afin de saisir la dimension para-verbale et non-verbale de leur image de soi.

Ceci dit, nous procéderons à une analyse ponctuelle³⁶ et sélective des éléments paraverbaux et non verbaux de notre corpus. Et pour cause, réaliser une étude qui tienne compte de la totalité des signes verbo-vocaux et mimo-posturo-gestuels relève de l'utopie, étant donné que nulle transcription, aussi exhaustive et méticuleuse qu'elle puisse être, ne peut rendre compte de la complexité de

³⁶ Pour une analyse systématique de la gestualité dans une interaction médiatique, on consulte avec profit le mémoire de magister : ALI GUECHI Lamia, *Analyse sémiotique de la gestualité : le cas d'une émission politique télévisée de la chaîne EL JAZEERA*, Université de CONSTANTINE.

l'interaction, *a fortiori* médiatique³⁷. Et quand bien même ce serait possible – ce qui n'est pas le cas – ce serait perdre son temps que de vouloir tout décrire car cela nous éloignerait de l'objectif de notre étude qui, rappelons le, consiste, non pas à analyser d'une manière systématique la gestuelle des interactants, mais à rendre compte des manifestations – entre autres par la gestuelle, mais aussi et surtout par le verbal – de l'ethos dans une interaction médiatique.

2.3. La relation interpersonnelle

Si l'interaction peut se résumer à un échange à dominante verbale, dont les participants exercent les uns sur les autres, par leur comportement verbal, paraverbal et non verbal, une série d'influences, il n'en demeure pas moins que ces co-actions obéissent à un ensemble de règles interpersonnelles. Car l'interaction

[est un] échang[e] cod[é], voire ritualis[é], dont toutes les composantes sont régies par des règles, qui pour être souples (et variables selon les cultures et les situations de communication) n'en existent pas moins. Ces règles jouent aux différents niveaux de fonctionnement des conversations. »
(Baylon 1996, 209)

Nous allons nous intéresser ici, essentiellement, aux règles interpersonnelles et intersubjectives qui régissent le comportement discursif des interactants et la relation qu'ils entretiennent les uns avec les autres au cours de l'interaction verbale. Pour ce faire, nous présenterons, d'abord, la notion de politesse linguistique telle que développée par Grice, Goffman, Brown & Levinson et Kerbrat-Orecchioni. Nous verrons ainsi que le « ménagement des faces », qui a partie liée – comme nous le verrons *infra* – avec l'ethos des interactants, est la condition *sine qua non* de l'équilibre interactionnel. Nous aborderons, ensuite, les notions de *rôle*, de *statut* et de *place*, et montrerons en quoi elles déterminent la conduite interactionnelle et le comportement discursif des interactants.

³⁷ La transcription d'une interaction télévisée, par exemple, est conditionnée par le regard de la caméra. On transcrit l'interaction, non pas telle qu'elle se déroule sur le plateau de télévision, mais telle que la caméra nous la montre.

2.3.1. La politesse linguistique

La politesse linguistique consiste en un code, un ensemble de règles relationnelles qui contraignent le discours des interactants. La prise en considération de ces règles, dans l'analyse des interactions verbales, est si importante qu'il est

impossible de décrire efficacement ce qui se passe dans les échanges communicatifs sans tenir compte de certains principes de politesse, dans la mesure où de tels principes exercent des pressions très fortes – au même titre que les règles plus spécifiquement linguistiques.

(Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 159-160).

Aussi, linguistes, sociologues et pragmaticiens se sont-ils attachés à asseoir un modèle général de la politesse permettant de mettre au jour ces règles interpersonnelles, et de décrire leur fonctionnement dans l'interaction.

2.3.1.1. Grice et le Principe de Coopération

La première tentative de rendre compte, d'une manière systématique et rigoureuse, des règles relationnelles qui régissent l'interaction a été formulée par Grice (1979). Ce dernier fonde sa théorie de la conversation sur le Principe de Coopération. Il considère que l'échange verbal est orienté vers la coopérativité, c'est-à-dire le consensus. Mais pour que les participants à l'échange y parviennent, ils doivent respecter un certain nombre de règles, que Grice appelle *maximes conversationnelles*, que sont:

- La maxime de quantité : elle
concerne la quantité d'information qui doit être fournie et on peut y rattacher les règles suivantes : 1. Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis (pour les visées conjoncturelles de l'échange). 2. Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis. (1975/1979 : 61)
- La maxime de qualité : elle se résume à
la règle primordiale : “que votre contribution soit véridique”, et deux règles plus spécifiques :
– “N'affirmez pas ce que vous croyez être faux” ; – “N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves”. (Ibid.)
- La maxime de relation : elle consiste en « une seule règle : “Parlez à propos” ». (ibid.)

- La maxime de modalité : elle

ne concerne pas, contrairement aux précédentes, ce qui est dit, mais plutôt comment on doit dire ce que l'on dit, [...] la règle essentielle : "Soyez clair". (ibid. : 61-62).

Cela étant, bien que Grice centre sa théorie de la Coopération sur la relation interpersonnelle, les maximes conversationnelles qu'il met en place, elles, se focalisent sur la dimension référentielle et informative du discours. En cela les règles relationnelles dont il fait état s'éloignent des règles de la politesse proprement dite. Qui plus est,

La théorie de GRICE a fait l'objet de nombreuses critiques; on lui a reproché le fait que les maximes sont plutôt vagues et soumises à des principes actionnels plus généraux [...], qu'elles se recoupent les unes les autres et que dans le fonctionnement du discours elles entrent souvent en conflit les unes avec les autres. (Cristea, 2003 : 143)

2.3.1.2. Le modèle de Goffman

C'est, entre autres³⁸, à Goffman que revient le mérite d'introduire la notion de politesse dans les sciences du langage. L'hypothèse de base qui fonde ses travaux en la matière repose sur l'idée qu'« une étude convenable des interactions s'intéresse, non pas à l'individu et à sa psychologie, mais plutôt aux relations syntaxiques qui unissent les actions de diverses personnes mutuellement en présence. » (Goffman, (1967 [1974] : 8). Il inscrit donc, de prime abord, ses objectifs analytiques dans une perspective relationnelle et interpersonnelle de l'interaction. Et pour cause, la notion d'interaction reçoit chez Goffman une acception particulière : elle se présente comme une scène de théâtre où différents protagonistes construisent et font valoir, auprès de leurs interlocuteurs, des images valorisantes d'eux-mêmes à travers les rôles qu'ils incarnent. Ainsi, l'interaction est une occasion, pour les acteurs sociaux, de mettre en valeur une image positive d'eux-mêmes. C'est cette image de soi que Goffman appelle *face*. Cette dernière se définit

comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La

³⁸ Les prémisses d'une approche linguistique de la politesse remontent plutôt aux travaux de Lakoff (1973) et au prolongement que cette dernière propose du modèle de Grice.

face est une image du moi délinéée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi. (Ibid : 9)

L'interactant est donc amené à projeter une image de soi qui corresponde aux valeurs positives en vigueur dans l'espace socioculturel dans lequel il vit, mais qui réponde, en même temps, aux attentes de l'allocutaire car, si ce dernier juge que le locuteur « ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée » (Goffman, 1991 : 13). Le sujet parlant doit ainsi (ré)actualiser son image en fonction de son interlocuteur/allocutaire, du contexte, du genre de l'interaction, etc.

L'image de soi est donc au fondement de l'interaction. En préservant une image positive de soi et en évitant de porter atteinte à l'image de l'autre, le sujet parlant garantit ainsi le bon déroulement de l'échange verbal. Et comme « interagir avec l'autre représente un double risque, celui de donner une image négative de soi et celui d'envoyer à l'autre une image négative de lui-même » (Vincent, 2005 : 167), les interactants se servent de plusieurs procédés de ménagement de faces (contraintes rituelles) afin d'éviter ces risques :

- Les « softeners » (Kerbrat-Orecchioni, 1989 : 164) ou « adoucisseurs » qui permettent d'atténuer les menaces qui pourraient paraître comme des attaques à la face de l'autre. Ils obéissent à ce que Goffman appelle « règles de considération ».
- Les stratégies de valorisation qui permettent au locuteur de ménager sa propre face et donner une bonne impression de lui, de faire « bonne figure » (règles d'amour-propre).

Ces différentes stratégies discursives, que Goffman appelle « *face work* » ou *figuration* (notion définie en I, 2.2.2.), permettent ainsi, si besoin est, de « rétablir l'équilibre dans une interaction conversationnelle » (Amossy, 1999-a : 14). Il est important également de souligner que la construction des images de soi et de l'autre, qui est l'objet de notre étude, passe, entre autres, par ces procédés de ménagement des faces dont parle Goffman. Au cours de l'interaction, chaque

individu cherche, en effet, à mettre en avant un ethos valorisant, favorable à ses visées communicatives. Or, il n'est pas toujours évident que les interactants cherchent à préserver l'image positive de leurs partenaires de communication. Il en est ainsi notamment dans le cas du débat de notre corpus où, la finalité principale étant de convaincre une tierce personne, en l'occurrence les téléspectateurs, l'enjeu est plutôt de discréditer l'ethos de son interlocuteur à l'aide d'actes menaçants à sa face positive et négative. Nous y reviendrons dans le chapitre IV.

2.3.1.3. Le modèle de Brown et Levinson

Brown et Levinson mettent au point un modèle de la politesse linguistique qui se veut comme un prolongement de la théorie des « *faces* » de Goffman. Leur modèle postule que tout individu possède deux types de face :

- La face positive : elle renvoie à la notion de « face » telle que définie par Goffman, et « correspond en gros au narcissisme, et à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction. » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 65).
- La face négative : elle correspond à la notion de « territoire », établie par Goffman, et regroupe le « territoire corporel, spatial ou temporel ; biens et réserves matérielles ou cognitives. » (Ibid). Une tentative d'irruption dans l'un ou dans l'autre de ces territoires personnels et intimes constitue une menace à la face négative de l'individu. Il en est ainsi, par exemple, d'une question indiscrete ou d'un acte d'excuse ou de confession.

Tout au long de l'interaction, les participants doivent ainsi protéger leurs propres faces, ménager la face positive de leur partenaire et éviter de porter atteinte à leur face négative. La tâche est alors d'autant plus difficile et délicate, pour les interactants, que la plupart des actes, verbaux et non verbaux, qu'ils réalisent, sont, selon Brown et Levinson, potentiellement menaçants pour l'une et/ou l'autre de leurs faces positive et négative. C'est à ce stade de leur théorie qu'ils ont fait appel à la notion d'acte de langage. Ils s'en sont inspirés pour élaborer un modèle d'analyse leur permettant de rendre compte des différents actes menaçants (« Face

Threatening Acts » ou « FTAs ») pour les deux faces des interactants. Ce faisant, ils distinguent quatre catégories d'actes de langage menaçants, selon la face³⁹ visée par la menace. Kerbrat-Orecchioni les résume ainsi :

- « Actes menaçants pour la face négative de celui qui les accomplit » (1992 : 169) : sous cette catégorie, sont regroupés tous les actes qui nuisent au territoire de celui qui les produit (locuteur). Il en est ainsi de l'offre, de la promesse, du remerciement, etc.
- « Actes menaçants pour la face positive de celui qui les accomplit » (Ibid.) : cette catégorie comporte tous les actes « auto-dégradants » comme la confession, l'excuse, l'autocritique, etc.
- « Actes menaçants pour la face négative de celui qui les subit » (Ibid.) : appartient à cette catégorie tous les actes qui empiètent sur le territoire de l'interlocuteur, tels que les actes directifs, comme l'ordre.
- « Actes menaçants pour la face positive de celui qui les subit » (Ibid.) : cette catégorie est constituée d'actes visant à porter atteinte au narcissisme de l'interlocuteur. Il en est ainsi de la critique, du reproche, de l'insulte, des railleries, etc.

Tout au long de l'interaction, les faces des interactants font donc l'objet de menaces potentielles incessantes. Or, nonobstant ces menaces, des interactions verbales de toutes sortes, ainsi qu'on peut le remarquer dans la vie quotidienne, se déroulent, néanmoins, sans heurts. Ce constat a conduit Brown et Levinson à formuler l'hypothèse selon laquelle il existerait des règles relationnelles tacites qui se déploieraient dans l'interaction sous forme de stratégies discursives permettant aux interactants de parer les menaces à leurs faces respectives, ou du moins de les atténuer. Dès lors, les deux chercheurs se sont appliqués à faire l'inventaire des procédés (adoucisseurs, réparateurs, minimisateurs, etc.) dont le locuteur se sert pour sauvegarder ses propres faces et celles de son interlocuteur. Ces stratégies, que Kerbrat-Orecchioni qualifie d' « abstentionnistes » (Ibid : 177) s'inscrivent dans ce

³⁹ Selon Brown et Levinson, toute interaction met en jeu quatre types de face : les deux faces positive et négative du locuteur ; et les deux faces positive et négative de l'interlocuteur.

que l'on appelle « la politesse négative » (Ibid.). Elle est négative en ceci que « l'individu *évite* de commettre des actes menaçants et/ou s'efforce d'atténuer ceux qu'il a commis » (Traverso, 1999 : 52).

Brown et Levinson conçoivent ainsi la politesse comme un ensemble de stratégies d'évitement permettant aux interactants de préserver leurs faces. Dans leur modèle,

la politesse apparaît comme un moyen de concilier le désir mutuel de préservation des faces, avec le fait que la plupart des actes de langage sont potentiellement menaçants pour telle ou telle de ces mêmes faces. (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 174).

De ce fait, ils se sont focalisés, exclusivement, sur la notion de FTAs, et ils ont écarté de leur modèle celle d'*anti-FTAs* (actes « anti-menaçants » qui envisagent la politesse dans une perspective positive).

2.3.1.4. Kerbrat-Orecchioni : le modèle de Brown et Levinson revisité

Si l'interaction est décrite par Brown et Levinson « comme une sorte de terrain miné par toutes sortes de FTA(s) qu'il faut en permanence s'employer à désamorcer » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 3), pour Kerbrat-Orecchioni, elle peut être aussi le lieu où se déploient des actes « valorisants [...] comme le remerciement, le vœu ou le compliment » (Ibid : 4). C'est ainsi que Kerbrat-Orecchioni introduit dans le modèle de Brown et Levinson la notion de politesse positive qui, contrairement à celle de politesse négative, « consistera [...] à accomplir un acte intrinsèquement poli, c'est-à-dire valorisant pour l'une et/ou l'autre des faces. » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, 177). Alors que la politesse négative est « abstentionniste », la politesse positive, elle, est foncièrement « productionniste » (Ibid.) en cela qu'elle vise à réaliser autant que possible d'actes flatteurs (« FFAs » ou « *Face Flattering Acts* ») pour les faces de l'interlocuteur. La politesse linguistique telle que conçue par Kerbrat-Orecchioni peut se décliner désormais en quatre catégories :

- Politesse négative envers la face négative de l'interlocuteur, ex : une excuse visant à réparer une bousculade [...]
- Politesse négative envers la face positive, ex. : l'atténuation d'une critique ;

- Politesse positive envers la face négative, ex. : le cadeau ;
- Politesse positive envers la face positive, ex. : le compliment.

(1992 : 178)

Cependant, l'apport de Kerbrat-Orecchioni à la théorie de la politesse réside surtout dans la description minutieuse qu'elle établit des différents procédés verbaux, paraverbaux et non verbaux à travers lesquels la politesse linguistique se déploie concrètement dans une interaction verbale. Elle distingue ainsi, pour la politesse négative, les procédés de substitution (actes de langages indirects, désactualisateurs modaux, temporels ou personnels, etc.) et les procédés accompagnateurs (expression ritualisée, minimisateurs, modalisateurs, désarmeurs, amadoueurs, etc.) ; et les procédés d'intensification (mode superlatif, hyperbole, etc.) d'actes valorisants, pour la politesse positive. Ce faisant, Kerbrat-Orecchioni ancre la théorie de la politesse dans le champ de l'analyse du discours en interaction.

Par ailleurs, il est à souligner que la politesse linguistique est d'autant plus complexe qu'elle est conditionnée par un ensemble de facteurs cotextuels et contextuels. En effet, il arrive qu'un acte, perçu par l'un comme un acte flatteur (FFA), puisse paraître, pour l'autre, comme un acte menaçant (FTA). C'est le cas notamment de l'acte d'excuse qui représente un acte flatteur pour la face positive de celui qui le subit mais peut, en même temps, être ressenti comme un acte menaçant pour la face négative de celui qui le produit. D'autres actes peuvent être considérés à la fois comme des FFA et des FTA pour le locuteur ou l'interlocuteur. Le louange en est un : il s'agit d'un FFA pour la face positive de l'interlocuteur dans la mesure où il flatte son égo, mais, en même temps, d'un FTA pour sa face négative en ceci que son excès peut le mettre mal à l'aise. D'autres actes encore peuvent être ressentis soit comme des FFA, soit comme des FTA pour les deux faces de l'un ou de l'autre des participants à l'interaction. Il en est ainsi de l'ordre, par exemple : tout en violant le territoire (la face négative) de celui qui le subit, l'acte de l'ordre constitue, en même temps, une menace pour sa face positive (paraître comme un dominé).

Autant souligner la nécessité, pour toute analyse de la politesse linguistique dans une interaction verbale, de tenir compte du cotexte d'apparition de l'acte, de sa fonction illocutoire et perlocutoire, mais aussi du statut socioprofessionnel des interactants, du rôle discursif qu'ils assurent et du « rapport de places » qu'ils établissent les uns avec les autres au cours de l'interaction. Nous essaierons dans ce qui suit de définir ces trois dernières notions et de montrer quel rapport elles entretiennent avec la notion d'ethos.

2.3.2. Rôle, statut et « rapport de places »

Nous avons vu, plus haut, que Goffman décrivait l'interaction comme une représentation théâtrale mettant en scène plusieurs rôles discursifs, qui sont tributaires des faces ou images de soi que les interactants projettent d'eux-mêmes au cours de l'échange verbal. Vion reprend ce postulat dans la mesure où il considère que « la *face*, ou le *soi*, constituent le lieu de la mise en scène d'un rôle particulier par un sujet qui convoque inévitablement l'autre dans un rôle corrélatif » (1992 : 35). Lors de l'interaction, chaque participant joue un rôle discursif déterminé, qui consiste en l'« ensembles de contraintes et d'obligations, d'autorisations et de prohibitions [...] qui paraissent engendrer ce qu'il doit dire et faire dans telles ou telles circonstances. » (Cefaï, 1998 : 233).

Les rôles discursifs sont déterminés par la situation de communication et le cadre institutionnel et discursif (genre du discours) de l'interaction. Par exemple, les rôles mis en scène dans une transaction commerciale (vendeur/client) ne sont pas les mêmes que ceux mis en scène dans une consultation médicale (médecin/patient) ou dans une interaction pédagogique (enseignant/apprenant). Les rôles discursifs sont également déterminés par les règles relationnelles caractérisant chaque genre de discours. Au moment où les interactants doivent, par exemple, se montrer compétitifs dans un débat (genre orienté vers la compétitivité), ils doivent, au contraire, faire preuve de l'esprit de coopération lors d'une interview ou d'un entretien d'embauche (genres orientés plutôt vers la coopérativité).

Par ailleurs, si le contexte et les contraintes génériques déterminent les rôles discursifs, ceux-ci définissent, à leur tour, l'activité discursive performée par les interactants. Ainsi, le rôle d'intervieweur impose au participant qui l'assume de poser des questions, celui d'interviewé d'y répondre. Ceci dit, il arrive que des interactants s'écartent des rôles discursifs qui leur sont assignés, se livrant, du coup, à des comportements verbaux qui leur sont proscrits par le cadre institutionnel dans lequel l'interaction s'inscrit. Ainsi voit-on, dans la communication médiatique, des interviewés posant des questions, des intervieweurs polémiquant et exprimant leur point de vue, etc.

A la notion de rôle se trouve également associée celle de *places*. Comme « communiquer c'est, en partie, se positionner par rapport à autrui » (Mucchielli, 1991 : 10), le rôle qu'incarne tout participant à l'interaction se définit toujours par rapport à celui assumé par l'autre, voire s'y mesure. Les rôles mis en scène dans une interaction, aussi symétrique que celle-ci puisse être, s'inscrivent, en effet, dans une relation verticale qui définit la place qu'occupe chaque participant par rapport à l'autre. Les interactants entrent ainsi dans ce que Flahault (1978) appelle un « rapport de places » qui postule « qu'il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélative » (Flahault, 1978 : 58).

L'enjeu principal de ce « rapport de places », qui s'établit entre les interactants, tourne autour de la relation de domination. Ainsi,

au cours du déroulement de l'interaction, les différents partenaires peuvent se trouver placés en un lieu différent sur [l'] axe [vertical]. On dit alors que l'un d'entre eux se trouve occuper une position "haute" de dominant, cependant que l'autre est mis en position "basse", de "dominé".

(Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 71⁴⁰)

Tout au long de l'interaction, les participants tentent, comme le note Goffman (1973a : 13), de se mettre en position de contrôle. La relation qui en découle est

⁴⁰ Kerbrat-Orecchioni distingue, par ailleurs, un autre niveau de la relation interpersonnelle, celui de l'axe horizontal qui « renvoie au fait que dans l'interaction, les partenaires en présence peuvent se montrer plus ou moins "éloignés", cette distance étant fonction (1) de leur degré de connaissance mutuelle [...], (2) de la nature du lien socio-affectif qui les unit, (3) de la nature de la situation communicative : on parle d'une situation "familière" (vs "formelle") [...]. » (Ibid : 39)

alors celle de dominant/dominé. Plus précisément, l'acteur ne peut atteindre ses objectifs interactionnels, c'est-à-dire imposer sa vision du monde, faire valoir ses idées, donner une image valorisante de lui-même, que s'il se trouve dans la position de dominant, de celui qui "tire les ficelles" de l'interaction. Deux cas de figures peuvent être envisagés quant à la configuration du « rapport de places » dans l'interaction :

- Souvent, la relation de domination se construit au fur et à mesure de l'évolution de l'interaction. Elle peut alors être en faveur de l'un ou de l'autre des interactants, tout au long de l'échange, comme elle peut s'inverser incessamment en fonction de la dynamique d'action-réaction qui se met en place entre les participants à l'interaction. Dans ce cas, le « rapport de places » constitue un objet de négociation permanente entre les interactants. Il en résulte que la relation de domination n'est pas donnée à l'avance, mais s'acquiert par un ensemble de stratégies discursives ayant trait tantôt à l'organisation structurelle de l'interaction : produire des chevauchements et des interruptions volontaires sur la parole de l'autre constitue ainsi un des moyens de porter atteinte à sa face négative et permet, de ce fait, de prendre le dessus sur lui en le réduisant au silence et en le ramenant à son propre terrain ; tantôt à la relation interactionnelle de l'échange en réalisant notamment des actes menaçants (actes directifs, critiques, etc.) à la face positive ou négative de l'autre.
- Cependant, « le rapport de places » peut, parfois, être préétabli avant l'interaction car « la communication ne commence pas toujours, loin s'en faut, dans une neutralité de positionnement des interlocuteurs. Chacun sait où se situe l'autre » (Mucchielli, 1991 : 17). La relation de domination est alors tributaire du statut socioprofessionnel ou/et du genre de discours auquel appartient l'interaction (une interview, par exemple, donne le pouvoir à l'intervieweur de mener, à sa guise, l'interaction : choix des thèmes, durée de l'échange, distribution des tours de paroles, etc.).

Dans ce deuxième cas de figure, la notion de *place* se trouve liée à celle de *genre de discours*, mais aussi et surtout à celle de *statut*. Cette dernière renvoie à la

position de l'individu au sein d'un groupe, à son rang social, à sa position institutionnelle, à son positionnement idéologique (politique, religieux, etc.), à sa profession, à son statut familial, etc. L'ensemble de ces données socioprofessionnelles détermine, parfois, le « rapport de places » en ceci qu'il induit des représentations et des attentes quant au comportement discursif que les individus vont adopter au cours de l'interaction verbale. Car « chacun en fonction de sa position attend des attitudes, des actions d'autrui et, en miroir, autrui attend du sujet, du fait de sa position, des attitudes et des actions » (Chappuis et Thomas, 1995 : 3). Ainsi, le statut socioprofessionnel des interactants permet d'anticiper sur les rôles discursifs qu'ils vont incarner, sur les places (dominant/dominé) qu'ils vont s'efforcer d'occuper dans l'échange verbal et, ce faisant, sur l'ethos qu'ils vont faire valoir, l'ethos étant fonction aussi bien du rôle discursif, du « rapport de places », que du statut socioprofessionnel des interactants. Dans le cas de notre corpus, par exemple, la fonction que NS exerce dans le gouvernement, ministre de l'Intérieur, peut laisser présager, compte tenu des représentations et des attributs (sérieux, ferme, autoritaire, etc.) qui sont associés à toute personne exerçant cette fonction, qu'il occuperait, lors du débat, une place de « dominant » et incarnerait, de ce fait, un ethos d'autorité, créant ainsi « une certaine harmonie et une cohésion sociale » (Baugnet, 1998 : 49). Nous verrons dans le chapitre IV et V s'il en est ainsi.

Il en ressort donc que les rôles discursifs et le « rapport de places » qui s'établissent dans une interaction verbale doivent être saisis dans leur construction discursive, mais aussi dans leur relation avec le statut socioprofessionnel des interactants.

Ce qu'il y a lieu de retenir ici est que, dans l'interaction, les notions de *face*, de *rôle discursif*, de *place*, de *statut* et d'*ethos* sont si indissociables qu'on ne peut pas rendre compte de l'une sans tenir compte de l'autre. Si bien que nous les mettrons toutes à contribution pour l'analyse des images de soi et de l'autre dans les interactions de notre corpus.

Bilan

En définitive, on peut dire que l'analyse du discours en interaction, en tirant profit de la pluridisciplinarité qui la fonde, est en mesure d'appréhender le discours dans ses deux dimensions fondamentales : celle du contenu et celle de la relation :

La description et analyse des interactions se font au moins à deux niveaux complémentaires :
–niveau du contenu et des formes, c'est-à-dire analyse interne, analyse linguistique proprement dite (relation entre les unités constitutives, cohérence sémantico-pragmatique... où la conversation apparaît comme organisation hiérarchisée et non suite aléatoire de paroles);

–niveau des relations, c'est-à-dire analyse externe : relations entre les interlocuteurs, par le biais de ce qui est dit et du non-verbal – vers une psycho-socio-linguistique de la communication, apte à préciser les enjeux (le rapport de force) de la prise de parole (séduire, fixer un consensus, se faire reconnaître...) (Gambier, 1988a : 14-15).

Cette perspective d'analyse bidimensionnelle du discours nous semble la plus appropriée à l'étude de l'ethos en interaction en ceci qu'elle joint à une approche proprement discursive de l'interaction l'approche argumentative que nous avons adoptée à l'issue du premier chapitre. En effet, mettre au jour les enjeux de l'interaction, décrire le « rapport de force » qui s'y établit entre les interactants, rendre compte de leur relation interpersonnelle, qui sont autant de finalités de l'analyse interactionniste, ne sont-ils pas, par ailleurs, des objectifs que se propose d'atteindre « *l'analyse argumentative du discours* » (Amossy, 2000) ? L'Analyse du discours en interaction nous permet donc de réunir, au sein d'une même approche, les deux assises théoriques de notre étude : la théorie de l'interaction et la théorie de l'argumentation.

Synthèse

Dans ce deuxième chapitre, nous avons présenté le cadre théorique qui sous-tend l'analyse de notre corpus. Nous avons noté à la fin du premier chapitre, déjà, que l'analyse de l'ethos dans un discours en interaction (débat, interview) gagne à être menée par les outils théoriques et méthodologiques de la linguistique interactionniste. Cette dernière étant de nature pluridisciplinaire, la présentation des postulats qui la fondent requiert, dans un premier temps, de passer en revue les différentes théories qui lui ont permis de voir le jour (Cf. 1.). Nous avons ainsi exposé, dans la première section, les approches sociologiques, linguistiques et philosophiques qui ont contribué à l'émergence de l'analyse du discours en interaction. Bien plus qu'un simple exposé, cette présentation nous a permis de constituer l'appareil conceptuel dont nous nous servons dans l'analyse de notre corpus. Une fois les contours de notre cadre théorique circonscrits, une description plus ou moins détaillée des postulats de base de l'analyse du discours en interaction s'imposait. C'est ce sur quoi nous nous sommes penché dans la deuxième section de ce chapitre. Pour ce faire, nous avons, d'abord, montré que la notion d'interaction a partie liée avec celle de communication (Cf. 2.1) ; des deux conceptions de la communication découlent deux acceptions de l'interaction : selon que la communication englobe tous les comportements humains ou se limite au seul comportement verbal, l'interaction s'étend à tout type d'action humaine ou se résume aux coactions à dominante verbale. Notre corpus étant constitué d'interactions à dominante verbale, il est clair que l'acception minimaliste de l'interaction est celle qui correspond le plus à notre étude. Pour autant, cela ne signifie nullement que notre analyse va se limiter à l'étude des seules unités verbales. L'interaction procède, comme nous l'avons montré en 2.2., de la multicanalité, ce qui implique de rendre compte du matériel sémiotique (comportement verbal, paraverbal et non verbal) de l'échange dans sa presque totalité. Nous avons montré, enfin, que l'interaction obéit à des règles conventionnelles qui déterminent la relation interpersonnelle qui se noue entre les interactants au cours de l'échange (Cf. 2.3.). Cela nous a amené à nous intéresser à

la politesse linguistique, celle-ci étant un garant de l'équilibre interactionnel en ceci qu'elle définit la conduite verbale que doivent mener les interactants les uns vis-à-vis des autres. Après avoir dressé un panorama des différents modèles de politesse développés dans la littérature interactionniste (Cf. 2.3.1.), nous avons conclu que l'ethos des interactants procède des stratégies de ménagement de faces et des actes de langages attentatoires aux images d'autrui. Nous avons montré également qu'il entretient une relation étroite avec les rôles discursifs qu'incarnent les participants à l'interaction et le « rapport de places » qu'ils établissent au cours de l'échange (Cf. 2.3.2.). Nous verrons concrètement dans les chapitres IV et V comment toutes ces notions, mises au point par l'analyse du discours en interaction, concourent à la construction des images de soi et de l'autre des interactants. Mais avant de passer à l'analyse proprement dite de l'ethos tel qu'il se manifeste dans notre corpus, il nous faut d'abord commencer par la description de ce même corpus et présenter le cadre d'analyse qui lui sera appliqué.

Chapitre III.

Démarche méthodologique pour l'analyse de l'ethos en interaction

*La vérité de l'interaction ne réside jamais tout
entière dans l'interaction.*

(Bourdieu, 1972 : 184)

Maintenant que notre objet d'étude – ethos – est présenté et le cadre théorique – *Analyse du discours en interaction*, *Analyse argumentative du discours* – de notre analyse circonscrit, nous allons, à présent, nous pencher sur le corpus de notre étude et la méthodologie qui guidera notre approche analytique.

L'objectif principal de notre étude, rappelons-le, est de mettre au jour la relation qu'entretient l'ethos avec le contexte dans lequel il se déploie. Pour ce faire, nous avons choisi un support d'analyse constitué de données prises *in situ*. L'analyse de ces données requiert, en premier lieu, leur transcription et la description de leurs conditions de production, et, en second lieu, la présentation du cadre méthodologique qui mènera cette analyse.

1. Présentation du corpus

Notre corpus est constitué de deux interactions médiatiques relevant de deux genres discursifs différents : débat et interview politiques télévisés. Ces deux interactions sont extraites d'une émission télévisée à caractère sociopolitique. Mais avant d'en venir à la présentation de ces deux genres de discours, présentation que nous préférons renvoyer au début des chapitres d'analyse, IV et V, traitant respectivement de l'ethos dans le débat et dans l'interview politiques télévisés, il faut d'abord établir une présentation du cadre contextuel de l'émission dont sont tirées les deux interactions de notre corpus. Tout discours étant conditionné par son contexte d'énonciation, la description de sa situation de communication s'impose alors, avant d'en faire l'analyse. Par ailleurs, afin qu'elles soient opérationnelles, les données constituant notre corpus ont dû être enregistrées, délimitées et circonscrites dans deux séquences distinctes, puis transcrites suivant les conventions de transcription en vigueur dans la linguistique interactionniste.

1.1. La situation de communication de l'émission télévisée

« 100 minutes pour convaincre »

L'émission télévisée dont sont extraites les interactions de notre corpus est un magazine mensuel d'information politique présenté par la rédaction de France 2, une chaîne de télévision française. Il s'agit de l'émission « 100 minutes pour convaincre »⁴¹ diffusée le 23 novembre 2003, dont l'invité-phare est NS, alors ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Collectivités locales. Plusieurs journalistes et hommes politiques, en duplex et en plateau, sont invités à interagir successivement et séparément avec NS à propos de sa politique en matière de sécurité, d'immigration, de laïcité, de pratique religieuse, etc.

Après cette brève présentation du cadre générale de l'émission, nous devons à présent nous attarder sur la description de son cadre contextuel⁴² car celui-ci agit directement sur le discours des participants. Il en est même constitutif en ceci que « tout genre de discours implique un certain lieu et un certain moment. Il ne s'agit pas là de contraintes "extérieures" mais de quelque chose de constitutif » (Maingueneau, 1998 : 52). Pour saisir le contexte de l'émission, nous allons nous intéresser, à la suite de Traverso, à son cadre participatif, à son cadre spatio-temporel et à sa/ses finalités : « pour définir la situation de façon externe, on fera référence à ses participants, à son cadre spatio-temporel et à son objectif » (1999 : 17).

1.1.1. Le cadre participatif

Le cadre participatif renvoie à « l'ensemble des individus qui ont accès à un événement de communication donné » (Goffman, [1981] 1987 : 147), c'est-à-dire aux participants directs et indirects à l'interaction. Par participants directs ou

⁴¹ Si l'on se réfère au générique de l'émission, les auteurs de ce magazine sont : Jean-Jacques Amsellem pour la réalisation ; Jean-Louis Gaudin, comme responsable d'édition et Pierre Géraud, le rédacteur en chef.

⁴² La notion de *contexte* est envisagée de deux manières dans la littérature interactionniste. Certains la conçoivent comme un ensemble d'éléments verbaux, paraverbaux et non verbaux qui entourent un énoncé donné ; d'autres, à l'instar de Kerbrat-Orecchioni, comme « l'environnement extra-linguistique de l'énoncé, par opposition au cotexte linguistique » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, 76). Dans notre étude, nous adoptons la deuxième conception, celle de Kerbrat-Orecchioni, et utiliserons la notion de *cotexte* pour décrire « l'environnement linguistique » d'un énoncé.

« effectivement engagés dans l'événement [de communication] » (Traverso, 2005 : 35), nous entendons l'ensemble des participants qui, sur le plan de la locution (Goffman parle du « format de production »), assument le rôle interlocutif⁴³ du locuteur et, sur le plan de la réception, de l'interlocuteur. Par ailleurs, sur le plan de la réception, Goffman distingue encore deux types de récepteurs : les récepteurs « ratifiés » et les récepteurs « non-ratifiés ». Les premiers se subdivisent, à leur tour, en récepteurs « désignés » auxquels le locuteur s'adresse directement, et en récepteurs « non-désignés » qui ne sont pas directement visés par la parole du locuteur mais n'en demeurent pas moins concernés. Les récepteurs « non-ratifiés » ou indirects, eux, renvoient à tout individu impliqué indirectement dans le processus de communication et dont la participation n'est que passive.

Le cadre participatif implique, en plus de l'étude « des statuts participatifs » que nous venons de présenter, de s'interroger également sur le statut socioprofessionnel des participants, leur identité biologique, leurs traits psychologiques, etc. en effet,

[Ils] peuvent être envisagés dans leurs caractéristiques individuelles – biologiques et physiques (âge, sexe, appartenance ethnique, et autres propriétés de l'être et du paraître), sociales (profession, statut, etc.), et psychologiques (constantes et passagères : caractère et humeur) ; ou dans leurs relations mutuelles – degré de connaissance, nature du lien social (familial ou professionnel, avec ou sans hiérarchie), et affectif (sympathie ou antipathie, amitié, amour, et autres sentiments qui peuvent être ou non partagés) (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 80-81).

Ces différentes données relatives à "la personne" du participant sont importantes pour l'analyse dans la mesure où elles peuvent prédire notamment la conduite interactionnelle des interactants et le genre du discours dans lequel s'inscrit l'interaction. Ainsi, un journaliste (statut professionnel) est souvent amené à interviewer (genre du discours), un homme politique à débattre, un animateur à veiller au bon déroulement de l'interaction, etc. De la même manière, on ne va pas attendre d'un homme politique dont on connaît le caractère agressif, qu'il fasse

⁴³ Traverso, à la suite de Goffman ([1981] 1987 : 9), parle de « statut participatif » qui désigne « la relation de chacun de ces individus à cet événement de parole » (2005 : 35) qu'est la communication.

preuve de politesse à l'égard de ses partenaires lors d'un débat télévisé, par exemple.

L'étude du cadre participatif nécessite donc que l'on tienne compte à la fois du statut participatif des participants, c'est-à-dire de l'activité communicative qu'ils réalisent durant l'interaction, et des traits inhérents à leur dimension personnelle. Ce deuxième point ne peut, cependant, être pris en considération que quand il s'agit de participants « ratifiés » (les interactants effectifs) et appartenant, de plus, à la sphère publique (homme politique, écrivain, chanteur, etc.), sans quoi, on ne saurait reconstituer certains traits de leur personnalité ou de leur vie socioprofessionnelle. Si bien que nous réservons la description de ces traits, qui ont partie liée à l'éthos préalable des participants, aux seuls interactants dont nous nous proposons d'étudier l'éthos discursifs, à savoir NS et TR. Nous nous limitons, dans ce point, par conséquent, à l'étude des statuts participatifs et renvoyons la description de la personnalité des participants aux chapitres IV et V.

Par cette brève présentation de la notion de cadre participatif, nous pouvons à présent rendre compte des différents participants à l'émission « *100 minutes pour convaincre* ». Or, décrire le cadre participatif d'une interaction médiatique télévisée implique, de prime abord, que l'on prenne en considération le « dispositif énonciatif [...] complexe [...] où s[e] trouvent emboîtés deux niveaux de fonctionnement. » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 125).

Le premier niveau est de caractère bilatéral et interactif : il met en scène, sur le plateau de télévision, les participants « effectivement engagés » dans le dispositif de communication, à savoir l'invité-vedette, l'animateur et les différents hommes politiques et journalistes invités à débattre avec cet invité-vedette ou à l'interviewer. La communication, à ce niveau, se caractérise par la réciprocité, chaque participant pouvant interagir avec son partenaire, encore que l'interaction se déroule à deux, tout au plus à trois – invité vedette, débattant/interviewer et animateur –, les cinq⁴⁴

⁴⁴ Jean Michel Thenard, rédacteur-en-chef du quotidien "Libération" ; Pascal Doucet Bon et Jean-Baptiste Prédali, journalistes à France 2 ; Alain Duhamel, journaliste-éditorialiste.

intervieweurs et les quatre⁴⁵ débattants étant invités à interagir avec NS successivement et non simultanément. Elle se caractérise également par la co-présence spatio-temporelle des participants : les trois participants actifs de l'émission interagissent en même temps et, exception faite pour certaines séquences présentant l'invité-vedette interagir avec un débattant/interviewer en duplex⁴⁶, dans un même espace (le même plateau de télévision). Bien qu'ils s'adressent les uns aux autres, au cours de l'émission, les trois participants dont nous venons de parler ne sont pas, pour autant, les seuls récepteurs de leur discours respectif. Le premier niveau du dispositif de communication de l'émission se trouve ainsi, à la manière d'une mise en scène théâtrale, enchâssé dans une « scène englobante » qui associe les interactants – émetteur – du premier niveau au public, la véritable instance de réception. D'une manière générale, cette instance peut se subdiviser en quatre catégories de récepteurs :

- présent + loquent = (échange oral quotidien) ;
- présent + non-loquent = (la conférence magistrale) ;
- absent + loquent = (la communication téléphonique) ;
- absent + non-loquent = (dans la plupart des communications écrites [par exemple]).

(Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 24)

Dans le cas de notre émission, il est clair que l'instance de réception correspond à la première et à la quatrième catégorie de récepteurs. Elle correspond, d'une part, aux récepteurs « présents + loquents » en ceci que les interactants présents sur le plateau de télévision sont, comme dans un « échange oral quotidien », à la fois émetteurs de leur propre parole et récepteur de la parole de leur partenaire. Elle est représentée, d'autre part, par la catégorie des récepteurs « absents + non-loquents » étant donné que l'interaction entre l'invité-vedette et le débattant/interviewer, d'un côté, et entre ceux-ci et l'animateur, de l'autre, n'est, en fait, qu'une mise en scène dont le véritable destinataire est, en dernière instance, le public de l'émission.

⁴⁵ Gérard Collomb, sénateur-maire PS de Lyon ; TR, islamologue ; Christophe Aguitton, membre d'ATTAC, une organisation altermondialiste luttant contre la mondialisation libérale ; Jean-Marie Le Pen, président du parti d'extrême droite, le Front National.

⁴⁶ Les participants en duplex interagissant avec NS sont TR, Gérard Collomb et Christophe Aguitton.

Néanmoins, l'instance de réception est plus complexe qu'il n'y paraît puisque ces participants ratifiés mais non-désignés – pour reprendre la classification de Goffman – qu'est le public de l'émission, peut se subdiviser, à son tour, en plusieurs sous-catégories. Il y a d'abord le public présent sur le plateau de télévision, dont l'utilité est, conjugué à la diffusion en direct, de produire un effet d'authenticité. Cela dit, il n'en est pas moins un des récepteurs indirects du discours des interactants car, bien qu'il ne puisse interagir directement avec ceux-ci, il peut apprécier leur parole en applaudissant, en lançant parfois des cris de mécontentement ou en riant à haute voix. Toutefois, si l'animateur peut se permettre de s'adresser directement au public présent sur le plateau pour lui demander, par exemple, d' "applaudir un invité", l'invité-vedette et le débattant/intervieweur ne peuvent le faire sans déroger aux règles de l'interaction médiatique.

Aux récepteurs directs que sont les interactants eux-mêmes et au public présent sur le plateau de télévision, se superpose une troisième instance de réception, représentée par l'ensemble des téléspectateurs susceptibles d'être intéressés par l'émission. Cette troisième catégorie de récepteurs diffère des deux autres par la non co-présence spatiale et la co-présence visuelle unilatérale. En effet, si les récepteurs directs (invité-vedette, animateurs et débattant/intervieweur) et le public présent sur le plateau de télévision partagent avec l'instance de production le même espace (le plateau de télévision) et le même champ visuel (ils peuvent se voir les uns les autres au cours de l'émission), les téléspectateurs, eux, se situent sur un autre espace et ne peuvent pas être vus par l'émetteur (les interactants). L'émetteur et le récepteur entretiennent, à ce niveau de communication, une relation de non-réciprocité, le récepteur ne pouvant pas réagir à la parole de l'émetteur. Pour autant, étant le véritable destinataire du discours des interactants, ceux-là, même absents du plateau de télévision, n'en conditionnent pas moins le discours de ceux-ci : l'invité-vedette, l'animateur et les débattants/intervieweurs se savent regardés et écoutés par un public qu'ils cherchent tantôt à convaincre (dans les séquences de débat), tantôt à informer et éclairer (dans les séquences d'interview). Dès lors, il est dans leur intérêt de construire leur discours de telle sorte qu'il réponde aux attentes de ce

public, ou plutôt de la représentation qu'ils se font de la nature du public, celui-ci étant anonyme.

Le cadre participatif de « *100 minutes pour convaincre* » et la complexité de son dispositif d'énonciation n'est pas sans incidences sur la construction de l'ethos des interactants. L'ethos étant, par définition, une stratégie discursive destinée à produire un effet de séduction sur l'auditoire, il est clair que sa construction dans le discours doit tenir compte de cet « emboîtement énonciatif de type spectaculaire » (Nel, 1990 : 17) qui caractérise le dispositif de communication de l'interaction médiatique télévisée. La nécessité pour les interactants d'adapter leur ethos aux attentes de l'auditoire pluriel de l'émission sera davantage explicitée et mise en valeur dans l'analyse de notre corpus.

1.1.2. Le cadre spatio-temporel

Si le discours est, comme nous venons de le voir, fortement conditionné par son cadre participatif, il l'est tout autant par le cadre spatio-temporel dans et pendant lequel il est produit. Un homme politique ne s'exprimera pas, par exemple, de la même façon dans un meeting populaire, dans une réunion avec sa formation politique ou sur un plateau de télévision. De la même manière, il ne parlera pas indifféremment de la laïcité dans une émission télévisée dont il sait qu'elle ne dure que peu de temps ou qu'elle dure suffisamment pour qu'il puisse développer ses idées librement. Autant souligner l'influence qu'exercent les paramètres du contexte spatio-temporel sur le discours, et la nécessité pour l'analyste d'en rendre compte.

D'une manière générale, le cadre spatio-temporel d'une interaction verbale peut être appréhendé sur deux plans différents : l'espace et le temps de l'échange.

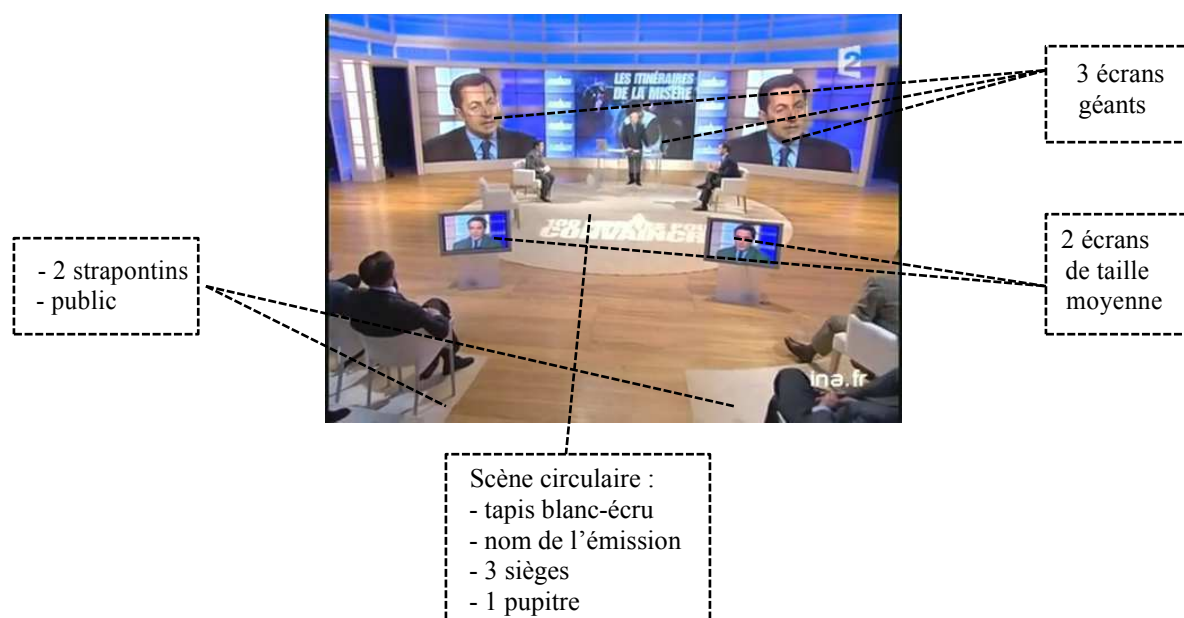
L'espace de l'interaction « peut être envisagé sous ses aspects purement physiques » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 77). On doit ainsi s'interroger :

- sur la nature du lieu où se déroule l'interaction et de son statut institutionnel : s'agit-il d'un lieu privé ou d'un lieu public, d'un lieu institutionnalisé (sénat, école, palais de justice, télévision, etc.) impliquant un comportement verbal particulier ou d'un lieu plutôt "familier" (famille, café, etc.) ? ;

- sur la disposition spatiale des interactants et des objets les entourant : s'agit-il d'une interaction en face à face ou autour d'une table ronde ? la distance entre les interactants est-elle grande ou plutôt courte ? qu'en est-il du décor (couleurs, objets, etc.) de l'espace où se déroule l'échange ?

Ceci dit, l'analyse du cadre spatial ne doit pas se limiter à une simple énumération des propriétés de l'espace, une énumération qui ne sera, d'ailleurs, d'aucune utilité à l'analyse si elle n'est pas accompagnée d'une formulation d'hypothèses sur l'influence qu'exercent les éléments de l'espace sur le discours des interactants. Une interaction en face à face, sur un plateau de télévision, avec une distance relativement grande entre les interactants, suppose, par exemple, un échange plus ou moins conflictuel qu'une interaction autour d'une table ronde, dont la distance entre les participants est relativement courte. Ainsi, le cadre spatial permet d'induire un réseau de représentations et d'attentes quant au genre du discours et à la tournure que va prendre une interaction.

Figure 1. Capture d'écran du plateau de l'émission⁴⁷



⁴⁷ Cette figure est obtenue à partir de la capture d'écran prise sur la vidéo de l'émission, à l'aide d'un logiciel de capture.

En ce qui concerne l'émission « *100 minutes pour convaincre* », force est de constater qu'elle se déroule dans un cadre spatial métaphorique. En effet, nombre d'éléments qui s'y trouvent laissent prévoir la nature et le "ton" de l'interaction.

Le premier élément qui attire notre attention est les trois écrans géants qui se trouvent derrière l'animateur. Si les deux écrans latéraux servent tantôt à projeter, en gros plan, l'image de l'un des deux participants en interaction (invité-vedette et débattant/intervieweur), tantôt à diffuser en son et en image le débattant/intervieweur en duplex, l'écran du milieu sert plutôt à la diffusion de reportages et à la reproduction en graphisme des intitulés des différentes séquences de l'émission. A ces trois écrans géants, sont adjoints deux autres écrans de taille moyenne, situés, chacun face à un des deux strapontins sur lesquels est assis le public présent sur le plateau. Ce dernier étant relativement éloigné des interactants et n'apercevant ceux-ci que de biais, les deux écrans, qui reproduisent l'interaction, servent probablement à rapprocher du public l'échange qui se déroule sur scène.

Entre les deux rangées d'écrans, se trouve la scène où se déroule l'interaction. D'une dimension circulaire, couverte d'un tapis blanc-écru, avec le nom de l'émission inscrit au centre, ladite scène n'est pas sans évoquer quelques métaphores sportives, sa forme pouvant être comparée à une arène de combat. Trois participants s'y interagissent mais un participant de plus peut les rejoindre, vu le nombre de chaises qui s'y trouvent.

La métaphore de combat que suggère la forme circulaire de la scène est davantage accentuée par la disposition des interactants eux-mêmes. Parce que la « disposition [des participants] témoign[e] [...] du mode de confrontation que choisit l'instance médiatique » (Charaudeau et Ghiglione, 1997 : 51), la disposition en face à face de l'invité-vedette et du débattant/intervieweur, dans *100 minutes pour convaincre*, et la distance relativement grande qui les sépare laissent présager un mode de confrontation polémique et compétitif. Ce mode de confrontation propre aux combats sportifs est également incarné par la disposition du public : séparé en

deux rangées, chacune mise en parallèle avec l'un des interactants, le public de l'émission évoque l'image des supporters de combats de boxe.

Par ailleurs, les trois participants qui se trouvent sur la scène sont disposés de telle manière qu'ils forment un triangle dont le sommet s'achève par le pupitre de l'animateur. La position (en entre-deux) de ce dernier par rapport à celle des interactants est assez comparable à la position de l'arbitre d'un combat de boxe. Sa position suggère également son rôle de médiateur : veiller au bon déroulement de l'interaction en évitant notamment que l'un des interactants interrompe l'autre ou produise des chevauchements sur sa parole, et en établissant une répartition équitable du temps de parole imparti à chaque intervenant. De plus, étant le seul participant de l'émission qui se tient debout et qui fait face à la fois aux interactants, au public présent sur le plateau et aux téléspectateurs, étant donné qu'il se situe dans l'axe de la caméra principale, l'animateur, par sa position dans le cadre spatial de l'émission, occupe déjà une place de dominant. Cette place va être davantage concrétisée, lors de l'interaction, car c'est à lui que revient de donner ou de retirer la parole à un intervenant, de décider des thèmes qui seront abordés dans l'émission, etc. En outre, s'il est un médiateur entre l'invité-vedette et le débattant/intervieweur, il l'est aussi entre ceux-ci et les téléspectateurs, véritables destinataires de leur discours : étant le seul à pouvoir regarder de face la caméra et à s'adresser directement aux téléspectateurs, l'animateur constitue une sorte de relais, un intermédiaire entre les interactants et les téléspectateurs. L'invité-vedette est ainsi amené, plus d'une fois, à s'adresser à l'animateur quand il veut interpeller directement son auditoire.

Avant de conclure sur le cadre spatial de *100 minutes pour convaincre*, il faut noter que les éléments dont nous avons rendu compte appartiennent à l'espace " télévisable " de l'émission, celui qui se trouve sur le plateau de télévision. Or, tout comme pour le cadre participatif, le cadre spatial d'une interaction télévisée s'inscrit également dans un emboîtement. Toutefois, s'il s'agit d'un emboîtement énonciatif dans le cas des participants, il s'agit plutôt d'un emboîtement situationnel

dans le cas de l'espace. A l'espace " télévisable ", se superpose ainsi l'espace " télévisé ", celui que la caméra offre au regard du téléspectateur. En effet,

La situation globale doit être subdivisée en *situation télévisable*, celle qui se situe dans l'espace scénographique du studio, et *situation télévisée*, celle que le téléspectateur reçoit sur son écran, médiatisée par le panoptique et l'œil de la caméra. (Nel, 1990 : 38-39)

Il est évident que les deux situations présentent une différence de taille. Alors que la première situation présente l'espace dans toutes ses dimensions, la deuxième en offre une présentation sélective : seuls certains éléments de l'espace paraîtront sur le poste de télévision.

En somme, ce qu'il y a lieu de retenir à partir de l'analyse du contexte spatial de l'émission dont notre corpus est extrait, est que l'espace où se déroule l'interaction influe directement sur le discours des participants et oriente l'échange dans une dynamique interactionnelle particulière, en l'occurrence celle de la confrontation conflictuelle.

Si le cadre spatial détermine le discours des interactants, le cadre temporel ne le détermine pas moins. Plus précisément, dans le cas d'une interaction télévisée, le discours peut être influencé par deux paramètres temporels :

- Le moment de l'interaction : on doit ainsi tenter de déceler les contraintes discursives qu'impliquent l'horaire de diffusion de l'émission, sa périodicité (quotidienne, hebdomadaire, etc.), le moment de son déroulement par rapport au moment de sa diffusion (direct, différé, rediffusé) et le moment de prise de parole des différents participants (au début de l'émission, à sa fin, après tel participant, etc.).
- La durée de l'interaction : on doit ici distinguer entre la durée totale de l'émission et le temps de parole imparti à chaque participant. Ces deux paramètres contraignent, néanmoins, chacun avec un mode d'influence qui lui est propre, le discours des interactants.

Pour ce qui est de l'émission « *100 minutes pour convaincre* », le moins que l'on puisse dire est que le cadre temporel y joue un rôle capital tant sur le plan de

production (le déroulement de l'émission) que sur le plan de diffusion (le moment de diffusion).

Le moment de diffusion de l'émission, pour commencer, est particulièrement contraignant pour le discours des interactants. « *100 minutes pour convaincre* » est une émission mensuelle, diffusée un jeudi de chaque mois, en direct, après le journal de 20 heures.

Si le choix de la date de diffusion, seul élément variable⁴⁸ du cadre temporel de l'émission, est déterminé par la préparation technique (invitation des participants, préparation des reportages, aménagement de l'espace de l'émission, etc.) et thématique (choix des thèmes, préparation des questions, etc.) de l'émission, le choix de la journée répond plutôt à un rituel de programmation propre à France 2 : en dehors des échéances électorales, comme les présidentielles, les magazines politiques de grande importance sont diffusés le jeudi⁴⁹. Les téléspectateurs étant habitués à regarder le programme le jeudi et étant donné que les émissions de cette nature visent, avant tout, à augmenter le taux d'audience de la chaîne de télévision, il n'est pas dans l'intérêt de celle-ci de changer le jour de diffusion du programme, lequel changement pouvant entraîner une baisse considérable de son taux d'audience.

La diffusion en direct de l'émission n'est pas sans conséquences sur le discours des participants : outre qu'il produit un effet d'authenticité⁵⁰, le direct « entretient la peur de l'irréparable chez les [participants] » (Doury, 1995 : 229). Ces derniers se savent regardés et écoutés en temps réel et ils sont conscients de l'irréversibilité de la situation dans laquelle ils se trouvent : il leur suffit d'une maladresse pour que leur image publique en soit à jamais entachée. Si bien qu'ils s'efforcent, tout au long de l'émission, d'éviter de dire ou de faire quelque chose qui pourrait jouer en leur défaveur.

⁴⁸ L'émission est diffusée tantôt le premier jeudi du mois, tantôt le dernier, etc.

⁴⁹ Il en est ainsi, par exemple, du magazine politique « *Des paroles et des actes* », de même nature que « *100 minutes pour convaincre* », qui est diffusé actuellement sur France 2 tous les jeudis.

⁵⁰ « Le direct [...] présente une garantie de vérité et d'authenticité puisqu'il n'y a pas d'écart, contrairement à la "télévision de montage", entre ce qui a lieu et ce qui est montré : le public entre en contact avec une réalité médiatisée "non-fictionnelle" ; il est en prise avec la scène du réel. » (Lochard et Soulages, 1991 : 145).

Qui plus est, l'attention qu'ils doivent porter à leur comportement interactionnel et à leur discours doit être d'autant plus importante que l'émission est diffusée à une heure de grande écoute (de 20h jusqu'à 23h). Non seulement ils sont regardés et écoutés mais ils le sont par près de six millions de téléspectateurs. Les participants sont certainement au courant de la cote de popularité des numéros précédents de l'émission et de l'audience élevée dont bénéficient, en général, tous les programmes qui succèdent le journal de 20 heures. L'enjeu est donc de taille : plus le nombre de téléspectateurs est élevé, plus l'opportunité de rallier à ses idées le maximum de ses compatriotes est précieuse, et plus le risque d'en dissuader une bonne partie est majeur. Ce constat influe directement sur le discours des participants. Chacun doit s'efforcer de plaire à l'auditoire notamment en choisissant les stratégies discursives appropriées à cet effet.

Sur le plan de production, la durée de l'émission et le temps de parole alloué à chaque participant n'est pas sans conséquences, non plus, sur l'interaction. La durée de l'émission est déjà indiquée dans le titre même de l'émission : « *100 minutes* ». Le choix de l'expression de la durée en minutes, plutôt qu'en heures, n'est pas fortuit et anodin. Il met davantage l'accent sur la métaphore de compétition sportive et de combat que laisse déjà suggérer le cadre spatial de la scène d'interaction. L'interaction, ainsi chronométrée, ressemble plus à un match de foot ou à un combat de boxe où, l'enjeu étant de l'emporter sur son adversaire, chaque minute est précieuse, qu'à une interaction consensuelle comme une conversation amicale où les participants ne prêtent aucune attention au temps qui s'écoule. La métaphore de combat de boxe est d'autant plus parlante que, tout comme pour la répartition en "rounds" qui s'y pratique, les 100 minutes de l'émission sont réparties en plusieurs séquences⁵¹, chacune opposant l'invité-vedette à un ou deux débattants/intervieweurs. NS doit ainsi démontrer sa performance sur une panoplie de sujets et face à bon nombre de journalistes et de personnalités

⁵¹ On distingue ainsi six séquences dont le titre et les intervenants sont, successivement : « *L'Homme Pressé* » : interview de Jean Michel Thénard ; « *Sécurité, la Culture du Résultat* » : interview de Pascal Doucet Bon, et débat avec Gérard Collomb ; « *Dieu et la République* » : débat avec TR ; « *Les Itinéraires de la Misère* » : interview de Jean-Baptiste Prédali, et débat avec Christophe Aguiton ; « *Le FN en Ligne de Mire* » : débat avec Jean-Marie Le Pen ; « *Conclusion* » : interview de Alain Duhamel.

politiques réputés pour leur compétence et leur talent oratoire. Autant dire que le combat s'annonce, d'ores et déjà, rude.

Le temps joue, néanmoins, en faveur de l'invité-vedette car, au moment où les débattants/intervieweurs, pour "faire trébucher" l'invité-vedette, n'ont que le temps imparti à la séquence dans laquelle ils interviennent, celui-ci dispose, au contraire, de tout le temps de l'émission, ce qui lui permet de réparer une erreur qu'il aurait commise ou de se racheter auprès de l'auditoire après avoir "perdu la face". Cependant, NS n'est pas le seul à bénéficier d'un temps de parole aussi considérable. Olivier Mazrolle⁵², animateur qu'il est, dispose également des 100 minutes de l'émission. C'est même à lui que revient de décider du temps de parole alloué à chaque débattant/intervieweur.

En définitive, il est important de noter qu'en plus d'être particulièrement métaphorique et annonceur du type de la dynamique interactionnelle (conflictuelle) qui se déploie dans l'émission, le cadre spatio-temporel entretient une relation inter-active avec le cadre participatif de l'émission. En effet, c'est le rôle interactionnel (statut participatif) des participants qui détermine la place qu'ils occupent dans l'espace physique du plateau de télévision (les interactants se trouvent en face à face, l'animateur dans une position médiane et le public derrière eux) et le temps de parole qui leur est imparti – l'animateur et l'invité-vedette bénéficient de la totalité du temps de l'émission, alors que les débattants/intervieweur, étant nombreux, doivent se le partager. Inversement, le cadre spatio-temporel détermine les rôles interactionnels des participants – leur disposition spatiale et leur temps de parole définissent leur statut participatif –, contraint leur discours et impose le mode de confrontation qu'ils vont mettre en scène. Nous allons voir ci-dessous que la finalité de l'interaction participe également à cette corrélation des cadres contextuels de la situation de communication.

⁵² Désormais OM.

1.1.3. La finalité de l'interaction

Déterminer la finalité d'une interaction consiste à s'interroger sur « la raison pour laquelle les individus sont réunis » (Traverso, 1999 : 19). Ainsi se réunit-on pour débattre d'un sujet ? pour effectuer un achat ? pour se faire connaître ou connaître l'autre ?, etc. D'une manière précise, « on distingue les interactions selon qu'elles ont une finalité externe ou interne » (ibid.). Alors que les interactions à finalité externe visent à réaliser un objectif bien déterminé (convaincre, faire rire, acheter/vendre, informer, etc.), les interactions à finalité interne n'ont pas d'objectifs spécifiques, elles visent plutôt l'interaction elle-même, s'interagir pour le plaisir de s'interagir (conversation amicale ou familiale).

A cet objectif global de l'interaction, s'ajoutent les objectifs personnels de chaque interactant. Ainsi cherche-t-on à convaincre (objectif global) afin d'amener les électeurs à voter pour soi (objectif personnel), à interviewer afin de discréditer la parole d'un homme politique (en lui posant des questions visant notamment à mettre en évidence ses éventuelles contradictions), etc.

Par ailleurs, les objectifs personnels des participants, bien qu'ils s'inscrivent souvent dans la finalité globale du discours, se réalisent au niveau des unités constitutives de l'interaction (séquence, échange, intervention, acte de langage). Ceci nous conduit à établir une troisième distinction, celle existant entre la finalité globale de l'interaction et ses finalités ponctuelles. Un homme politique pourrait ainsi, dans un débat télévisé (dont l'objectif global est de convaincre), chercher à séduire l'électorat (objectif personnel) en essayant, lors de la séquence politique, de discréditer son adversaire en le faisant passer pour un incompetent (objectif ponctuel). Contrairement à l'objectif global de l'interaction, les objectifs personnels des participants dépendent de la dynamique interactionnelle (échange conflictuel, consensuel, etc.), se concrétisent à l'échelle des unités minimales de l'interaction (interventions et actes de langage) et varient en fonction des thèmes traités (séquences).

En somme, déterminer et mettre en évidence les différents objectifs de l'interaction (objectif global, ponctuel, personnel) permet d'expliquer les différentes stratégies discursives que les interactants mettent en œuvre dans leur discours.

Pour ce qui est de « *100 minutes pour convaincre* », c'est dans le titre même de l'émission qu'on peut déjà déceler son objectif global : le syntagme prépositionnel « *pour convaincre* » est annonciateur de la finalité de l'interaction. Cette dernière déploierait ainsi un discours argumentatif dont l'objectif est d'« amener [l'autre] à reconnaître la vérité, la nécessité d'une proposition ou d'un fait »⁵³. Or, qui cherche à convaincre qui ? Pour répondre à cette question, il faut considérer l'interaction dans la relation qu'elle entretient avec l'emboîtement énonciatif qui caractérise la communication médiatique télévisée. A ce propos, force est de constater que, bien que les interactants (invités-vedette et débattant/intervieweur) semblent chercher à se convaincre l'un l'autre, le principal destinataire de leur discours argumentatif est, en réalité, les téléspectateurs. En effet,

Le locuteur A parle à l'allocutaire B pour convaincre le destinataire final, le téléspectateur. Il y a dédoublement du destinataire. Il y a un destinataire direct dans le système de communication face à face et un destinataire final sur lequel s'exerce l'effet produit par les performances télévisuelles des candidats. Cette situation détermine toute une face du comportement verbal des concurrents. (Cotteret *et al.*, 1976 : 81).

Ayant pour objectif global d'opposer des points de vue divergents pour convaincre le téléspectateur, l'interaction s'inscrit donc, *a priori*, dans un genre de discours précis, le débat. Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'elle est étayée par le cadre participatif (les interactants appartiennent à des formations politiques adverses⁵⁴ et véhiculent des idéologies divergentes⁵⁵) et spatial de l'émission (la disposition spatiale bi-frontale des interactants).

⁵³ Dictionnaire Le Robert De Poche, *Langue française et noms propres*, entrée « Convaincre ».

⁵⁴ C'est le cas notamment de NS et de J.M.Le Pen : le premier est de "droite" (UMP), le deuxième est le président d "extrême-droit" (Front National). L'orientation politique de ces deux participants suppose un débat vif et controversé notamment sur le sujet de l'immigration et de l'union européenne.

⁵⁵ NS se présente habituellement comme le défenseur de la laïcité et TR comme partisan de l'implication de certaines formes de la pratique musulmane (institution religieuse, voile, etc.) dans la vie publique.

Par ailleurs, si l'émission vise un objectif global externe en ceci qu'elle possède un enjeu spécifique, celui de « *convaincre* » les téléspectateurs, qu'en est-il de ses objectifs ponctuels et des objectifs personnels de chaque interactant ? Bien que ces deux types d'objectifs soient inaccessibles par la seule analyse du contexte et de la situation de communication de l'émission, il est possible d'émettre quelques hypothèses en s'appuyant notamment sur l'objectif global et le statut socio-professionnel des participants. La validité de ces hypothèses sera ainsi vérifiée, dans les chapitres IV et V, par l'analyse proprement dite des actes de langage et de la dynamique interactionnelle qui se noue entre les interactants.

L'objectif global de l'émission étant de permettre aux participants de convaincre l'auditoire de la teneur de leurs points de vue, nous pourrions être tentés de croire que les objectifs ponctuels et les objectifs personnels des interactants s'inscrivent tous dans cette perspective. Or, il n'en est rien car, si nous nous référons au statut socioprofessionnel des interactants, nous nous rendons compte que leurs objectifs personnels peuvent concorder avec l'objectif global de l'interaction, comme ils peuvent s'en écarter. Nous pouvons ainsi distinguer deux types de statut, auxquels correspondent des rôles interactionnels différents et, donc, des objectifs personnels distincts.

Le premier type est celui incarné par l'invité-vedette et les différents participants venus *débattre* avec lui. Si leur statut socioprofessionnel est différent, il n'empêche que le rôle interactionnel que ce statut implique est le même pour tous. En effet, par leur qualité d'hommes politiques (NS, J.M.Le Pen, G.Collomb) d'intellectuel (TR) et de membre d'association sociopolitique (C.Aguitton), ils sont prédestinés à assumer un rôle interactionnel déterminé, lors d'une interaction médiatique télévisée : ce rôle ne peut être autre que celui de débattant ou d'interviewé. Ils joueront le rôle de débattant s'ils entrent en interaction avec un participant véhiculant un positionnement idéologique contraire au leur. Ils assureront le rôle d'interviewé s'ils sont face à un journaliste dont le positionnement idéologique n'est pas ouvertement affiché. Dans le premier cas, il est clair que l'objectif personnel des débattants correspond à l'objectif global de l'interaction, à

savoir amener les téléspectateurs à adopter son idéologie et rejeter celle de son adversaire. Dans le deuxième cas, l'objectif personnel est conditionné par les contraintes génériques de l'interview : les interviewés se verront contraints de répondre aux seules questions que le journaliste leur pose. Et comme l'objectif global de l'interview est de faire connaître la personne interviewée, il est évident que l'objectif personnel de cette dernière consistera à informer les téléspectateurs et à déjouer les "questions-pièges" que le journaliste pourrait éventuellement lui poser. Nous verrons dans l'analyse des stratégies argumentatives des interactants de notre corpus que les objectifs personnels des débattants sont plus complexes qu'il n'y paraît. Nous y reviendrons dans les chapitres IV et V.

Le deuxième type de statut socioprofessionnel est incarné par les participants invités à *interviewer* l'invité-vedette. Il s'agit de journalistes spécialisés dans les affaires politiques (OM, J.M.Thenard, P.D.Bon, J.B.Prédali, A.Duhamel). Le statut de journaliste leur impose, en principe, objectivité et neutralité dans leur manière de traiter l'information et de la rapporter. Nous pouvons ainsi penser que, face à un homme politique, le seul rôle interactionnel qu'ils peuvent jouer est celui d'intervieweur ou d'animateur, celui de débattant étant exclusivement réservé aux seuls participants invités à exprimer leurs points de vue. Si bien que nous en déduisons que leurs objectifs personnels consistent, *a priori*, dans le cas de l'animateur, à veiller au bon déroulement de l'interaction, et, dans le cas des intervieweurs, à recueillir des informations relatives à la politique que le gouvernement, représenté par son ministre de l'Intérieur, en l'occurrence l'invité-vedette, a mise en place dans les différents domaines de la vie publique. Dans ce cas, il est évident que les objectifs personnels des participants diffèrent de l'objectif global de l'interaction. Ils ne contribuent pas moins, pour autant, à la réalisation de ce dernier en ceci qu'ils permettent à l'invité-vedette, à travers les questions qui lui sont posées, d'exposer ses thèses et de défendre l'idéologie de sa formation politique.

Pour conclure sur la finalité de l'interaction, il est à noter que celle-ci ne peut être saisie sans faire appel au cadre participatif et spatio-temporel de l'interaction,

l'objectif global et les objectifs personnels étant, en partie, déterminés aussi bien par le statut socioprofessionnel des participants que par leur disposition dans l'espace physique de l'interaction et le moment où se déroule l'échange. Il est également important de souligner l'impact qu'exercent les différents objectifs de l'interaction sur le discours des interactants : chacun choisit ses stratégies discursives en fonction de l'objectif global de l'interaction et des objectifs personnels qu'il se propose d'atteindre par sa participation à l'interaction.

Il ressort de ce qui précède que les trois composants de la situation de communication que nous venons d'explorer sont interdépendants et indissociables. On ne peut rendre compte de l'un sans tenir compte de l'autre. Mais en même temps qu'ils s'inter-déterminent, ils agissent également sur le discours des interactants. L'étude du contexte situationnel d'une interaction est donc d'autant plus utile à l'analyse du discours des interactants qu'elle prend en considération l'influence qu'exercent simultanément le cadre participatif, le cadre spatio-temporel, et la finalité de l'interaction, sur la parole des participants. L'analyse du corpus nous permettra ainsi de repérer, concrètement, les traces de cette influence. Ces trois éléments de la situation de communication seront également repris au début de chaque chapitre d'analyse pour définir et distinguer entre les deux genres de discours dans lesquels nous chercherons à mettre au jour les modalités de manifestation de l'ethos.

1.2. Constitution du corpus

Après avoir décrit le contexte de l'émission dont sont extraites les interactions de notre corpus, il nous faut, à présent, présenter les données qui seront soumises à l'analyse et les raisons qui justifient le choix de ces données. Ces dernières ayant nécessité une certaine mise en forme pour être opérationnelles, il nous faut, également, expliciter les conventions de transcription qui ont rendu possible leur traitement.

1.2.1. Délimitation et choix du corpus

Notre étude opère dans le cadre spécifique de deux genres discursifs particuliers que sont le débat politique télévisé et l'interview à caractère politique. Aussi notre support d'analyse est-il composé de deux interactions appartenant chacune à un de ces deux genres de discours. Ces deux interactions s'inscrivent, toutefois, dans un même cadre contextuel, celui du magazine politique télévisé « *100 minutes pour convaincre* ». Si bien qu'avant de nous attarder sur la présentation de ces deux interactions, il faut d'abord nous interroger sur les raisons qui ont motivé le choix de l'émission à laquelle elles appartiennent.

Le choix de l'émission « *100 minutes pour convaincre* » tient, d'abord, à sa popularité, mais, surtout, au caractère exemplaire du primat de l'ethos à visée argumentative sur d'autres stratégies discursives de même visée que l'on peut y observer. Le verbe « convaincre », contenu dans l'intitulé du magazine, est déjà très évocateur de la dimension argumentative du discours qui prévaut dans l'émission.

Quant au choix du numéro⁵⁶, celui du 23 novembre 2003, il est motivé, d'une part, par son invité-vedette, NS, et certains de ses interlocuteurs, comme TR et Jean-Marie Le Pen : les talents oratoires qu'on leur connaît laissent présager un débat foisonnant en stratégies argumentatives, notamment ethotiques⁵⁷ ; il est motivé, d'autre part, par le taux d'audience que ce numéro a réalisé, 6 millions⁵⁸ de téléspectateurs, taux jamais atteints par les numéros précédents, ni même par les numéros ultérieurs⁵⁹ : ce taux peut s'expliquer notamment par la popularité de ces trois personnages, popularité qui suggère un ethos préalable riche et accessible à l'analyste.

⁵⁶ De 2002 à 2005, période pendant laquelle l'émission était diffusée, on a vu passer plusieurs numéros présentant plusieurs invités-vedettes dont les plus importants sont Jean-Pierre Raffarin (2002), Dominique de Villepin (2005), etc.

⁵⁷ De l'anglais « ethotic », l'adjectif « ethotique » est un néologisme introduit par Brinton (1986) pour désigner les arguments relatifs à la personne.

⁵⁸ Cf. : <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/documentaire/19925/100-minutes-pour-convaincre.html>

⁵⁹ Ce numéro du 23 novembre 2003 a battu les records de l'audimat de l'émission. Il dépasse même les taux d'audience des numéros où NS était déjà invité ou réinvité (décembre 2002 : 5 millions ; mars 2004 : 4 millions), ce qui laisse supposer que l'importante audience de ce numéro tient également à la popularité des autres invités.

Le choix de « *100 minutes pour convaincre* » peut également s'expliquer par la présence, en son sein, d'une multitude de genres de discours permettant la mise en place de plusieurs dynamiques interactionnelles et d'une panoplie de stratégies argumentatives. De ce point de vue, l'émission est à même de nous fournir le support d'analyse approprié à l'étude de l'ethos dans une perspective comparative des genres de discours. Nous avons noté *supra* que l'émission appartient, *a priori*, à un genre de discours précis qu'est le débat. Or, force est de constater que le débat n'est qu'un genre de discours parmi tant d'autres que l'émission permet d'actualiser. En effet, on y trouve, en plus des séquences de débat, des séquences qui relèvent de l'interview et du reportage. A travers l'analyse de la situation de communication, nous avons ainsi pu constater que l'émission est divisée en plusieurs séquences que – mis à part les séquences de reportage – nous pouvons réunir dans deux grands ensembles différents : séquences de débat et séquences d'interview. Deux critères nous ont permis d'établir cette catégorisation.

D'ordre contextuel (cadre participatif), le premier critère a trait au statut socioprofessionnel des interactants. Selon que l'invité-vedette de l'émission (NS) est face à un journaliste ou à un homme politique (ou du moins à un locuteur affichant ouvertement son positionnement idéologique sur des affaires publiques), on passe du genre de discours « Interview politique » au genre « Débat politique ».

Le deuxième critère est relatif au rôle interactionnel que chaque interactant incarne à travers l'activité discursive qu'il réalise au cours de l'interaction. Nous avons souligné *supra* (Cf. 1.1.3.) que l'émission met en scène quatre rôles interactionnels : le rôle de débattant, le rôle d'intervieweur, le rôle d'interviewé et celui d'animateur. Ce dernier consistant généralement à veiller au bon déroulement de l'interaction, nous ne nous y intéresserons pas particulièrement. Nous avons donc retenu les trois premiers rôles pour distinguer entre les interactions relevant du débat et celles relevant de l'interview. Nous avons ainsi constaté qu'à chaque statut socioprofessionnel correspond un rôle interactionnel particulier et chaque rôle est nécessairement actualisé dans une activité interactionnelle s'apparentant à un genre discursif déterminé. Plus précisément, l'invité-vedette, de par son statut d'homme

politique, est amené à jouer le rôle d'interviewé lorsqu'il est face à un participant ayant le statut de journaliste (à l'exception de l'animateur qui réalise une activité interactionnelle d'un autre ordre), et de débattant lorsqu'il est face à un participant ayant un statut socioprofessionnel autre que celui du journaliste (homme politique, intellectuel, etc.). Il est clair que, dans le premier cas, le genre de discours performé est celui de l'interview et, dans le deuxième cas, celui du débat.

Le recoupement de ces deux critères nous a, donc, permis de répertorier les différentes interactions de l'émission dans deux genres de discours différents. Si bien qu'il suffirait de soumettre à l'analyse deux interactions relevant chacune des deux grands ensembles d'interactions ainsi répertoriés, pour pouvoir généraliser les résultats de l'analyse à l'ensemble des interactions de l'émission et, par extension (mais dans une moindre mesure), à l'ensemble des interactions relevant des deux genres du discours auxquels les deux interactions retenues appartiennent, c'est-à-dire à l'interview et au débat politiques télévisés. Se pose alors le problème de la représentativité et du choix des interactions qui feront l'objet de l'analyse. La question de représentativité est, à ce titre, d'autant plus importante que la démarche inductive que nous nous proposons de mener dans notre étude « part des données en cherchant à identifier des comportements interactionnels récurrents, pour en proposer des catégorisations et formuler des généralisations. » (Traverso, 1999 : 22). Pour garantir cette exigence de représentativité du corpus, le mieux ce serait, évidemment, de l'élargir à un grand nombre d'interactions relevant des deux genres du discours que nous voulons étudier. Or, faute de temps nécessaire, il nous semble possible de compenser l'exigence de la quantité, décidément restreinte, des données de notre corpus par celle de leur pertinence. Autrement dit, pour pallier le problème de quantité, il suffirait de choisir l'interaction la plus emblématique du genre de discours dans lequel nous cherchons à mettre au jour les modalités de fonctionnement de l'ethos discursif. Et qu'y a-t-il de plus emblématique pour un débat politique télévisé qu'une interaction où deux débattants cherchent à convaincre les téléspectateurs de la justesse de leurs arguments respectifs et à les rallier à leur positionnement idéologique ? Qu'y a-t-il de plus représentatif d'une

interview politique télévisée qu'un échange où les deux interactants visent, à travers la dynamique interactionnelle de question-réponse qu'ils mettent en place, à informer et à éclairer les téléspectateurs sur un sujet, un objet, un phénomène, une personne donnée, etc ?

Si le choix des données du corpus doit, donc, répondre à l'exigence de représentativité, il doit également être pensé en fonction « d'hypothèses préalables générales sur ce qu'on cherche et sur les situations susceptibles de les procurer. » (Ibid.). L'objectif de notre étude étant de mettre en évidence le rôle que joue le contexte dans la construction de l'ethos en situation de deux genres de discours différents que sont l'interview et le débat politiques télévisés, il faudra donc que les locuteurs, dont l'ethos sera soumis à une analyse comparative, soient les mêmes dans les deux situations de communication afin que des différences inhérentes à leur personnalité et à leur tempérament ne puissent être prises pour des traits pertinents. Or, justement, l'émission « 100 minutes pour convaincre » écarte ce biais et offre deux présentations de soi émises parallèlement par un même locuteur, en l'occurrence NS. Toute variation de cette présentation sera, par conséquent, imputée au seul contexte d'énonciation qui, lui, varie dans les deux situations de communication. C'est pourquoi, notre analyse portera précisément sur deux interactions différentes, mais dont deux interactants demeurent toujours les mêmes :

- La première⁶⁰ consiste en un **débat** opposant NS, alors ministre de l'Intérieur, à TR, spécialiste de l'islam, très écouté dans les banlieues françaises ;
- La deuxième⁶¹ consiste en l'**interview** de NS, réalisée par J.B.Prédali⁶², journaliste et un des responsables du service « politique » de France 2.

Si ces deux interactions se ressemblent dans la mesure où elles ont en commun, en plus d'un même animateur, un même participant (NS), et s'inscrivent dans un même cadre spatio-temporel, leurs finalités et le genre de discours qu'elles réalisent sont, néanmoins, assez différents pour permettre une étude comparative visant

⁶⁰ Le format vidéo de l'interaction est accessible sur le site Youtube :

<http://www.youtube.com/watch?v=HIC_ehonCJY>

⁶¹ Pour le format vidéo Cf. sur le site de l'INA :

<<http://www.ina.fr/economie-et-societe/vie-sociale/video/I04170433/sarkozy-sur-l-immigration.fr.html>>

⁶² Désormais J-BP.

principalement à déterminer les facteurs présidant aux choix des modalités de mise en œuvre de l'ethos à des fins argumentatives, dans l'une et dans l'autre de ces deux interactions. La méthode comparative saura ainsi mettre en évidence ce que l'approche descriptive, seule, ne peut éclaircir. Elle est d'autant plus profitable à l'analyse de l'ethos dans cette perspective qu'« on ne perçoit ce qui est original – et donc pertinent – dans une situation que par rapport à une autre situation dont les traits sont différents. » (Blanchet, 2000 : 55).

Cependant, étant de nature orale, les interactions ainsi sélectionnées, ne peuvent se prêter à l'analyse discursive sans se soumettre à une certaine mise en forme permettant de faire apparaître les unités verbales, paraverbales et non verbales pertinentes à l'analyse de l'ethos dans un discours oral en interaction. Aussi devons-nous expliciter les conventions de transcription qui ont présidé à l'établissement de cette mise en forme, avant d'entamer l'analyse.

1.2.2. Conventions de transcription

L'analyse discursive d'une interaction verbale requiert, d'abord, et avant tout, d'en élaborer une représentation graphique car

on ne peut pas étudier l'oral par l'oral, en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le secours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer des morceaux. (Blanche-Benveniste, 1997a : 24)

La transcription d'un corpus oral est, donc, une étape incontournable qui précède tout travail d'analyse. Le caractère éphémère de ses données témoigne de « l'impossibilité de travailler sur la langue orale sans disposer d'une représentation graphique. » (Bilger, 1999 : 181).

Par ailleurs, si la transcription est capitale pour l'analyse du discours oral, le choix du type de transcription (orthographique vs phonétique ; verbal vs multicanal ; monolocutoire vs interlocutoire) et des conventions de transcription n'est pas sans importance. Il dépend de facteurs ayant trait aux spécificités de la communication scientifique (accessibilité aux lecteurs), au genre de discours (monologue, dialogue, trilogue, etc.), à la nature du discours (oral, audio-visuel), au canal de transmission du discours (verbal, multicanal), aux « présupposés du

chercheur et [à] ses objectifs déclarés » (Gambier, 1988b : 38). Tous ces facteurs président au choix de la mise en forme appropriée du corpus.

Dans le cas de notre étude, nous avons opté pour une transcription en tours de parole. Ce choix nous est imposé par le genre de discours auquel appartiennent les données de notre corpus. Ce dernier relevant d'un discours en interaction faisant intervenir plusieurs participants, nous sommes contraints d'adopter « une présentation en lignes où chaque tour de parole s'accompagne d'un retour à la ligne » (Traverso, 1999 : 23). Ce type de transcription « permet d'avoir toujours une ligne pour chaque locuteur, ce qui facilite la représentation des interruptions et des chevauchements [...] » (Ibid. : 24). La prise en compte, dans la transcription, de ces différents « ratés du système des tours » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 172) est si inévitable que « quiconque cherche à transcrire un discours oral peut constater que la parole ne se présente pas comme un flux continu [...] » (Roulet, 2001 : 223). Si bien que chaque prise de parole d'un participant est indiquée par les initiales de son nom (NS, TR, OM). Ces initiales sont accompagnées d'un numéro correspondant à la prise de parole (**10 NS**) et, éventuellement, de lettres minuscules (**10 NS b**) dans le cas d'interruptions et de chevauchements de prises de parole.

En ce qui concerne la transcription des données relatives au corps du texte, nous avons opté pour une transcription orthographique et ce, pour deux raisons :

- La première raison tient à la finalité de notre analyse : au moment où « certaines études nécessitent de disposer de transcriptions phonétiques ou phonologiques » (Baude, 2006 : 30), une étude visant à rendre compte de la mise en scène de l'ethos dans un discours en interaction peut se contenter d'une transcription orthographique, la dimension phonématique des unités minimales d'une production verbale étant, à ce titre, impertinente et sans intérêt à l'analyse.
- La deuxième raison répond à la nécessité « de rendre le document transcrit le plus accessible au lecteur. » (Labrie, 1982 : 104).

Ceci dit, étant donné que l'ethos procède, comme nous l'avons mentionné *supra* (Chapitre II, 2.2.), de la multicanalité, il faut adjoindre à la transcription orthographique représentant le seul matériel verbal, un ensemble de symboles

servant à rendre compte de la communication paraverbale (intonation, pause, etc.) et non verbale (gestes, mimiques, rires, etc.) de l'interaction car « dans les conversations, les mots n'existent qu'accompagnés d'intonations, de regards, de mimiques et de gestes [...] » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 47). Cette méthode qui « consiste à partir, en premier lieu, d'une transcription orthographique (complétée éventuellement par divers systèmes d'annotations) » (Blanche-Benveniste, 1997b : 88), est celle qui est privilégiée, aujourd'hui, dans l'analyse du discours en interaction. Cependant, la transcription qui est favorisée dans notre étude se veut sélective des données extra-linguistiques à représenter. Hormis la représentation systématique de l'intonation qui rend compte de l'énonciation des interactants (elle met en valeur l'interrogation, l'affirmation), ne seront transcrits que les éléments para et non verbaux que nous jugeons révélateurs de l'ethos des interactants. Cette transcription orthographique que l'on dira "adaptée" se caractérise également par certaines particularités que nous pouvons résumer ainsi :

- La substitution de symboles rendant compte de l'intonation de la voix (ascendante, descendante) et des pauses de la parole à la ponctuation. Ce choix dépend d'un impératif théorique en ceci que,
l'analyse de discours [...] cherche constamment [...] des alternatives à la segmentation en phrases ou en propositions. L'indication de la longueur des pauses, les marques d'intonation et d'allongement tendent à remplacer les points et les virgules caractéristiques du discours écrit. (Thibault et Vincent, 1988 : 19-20)
- La suppression des majuscules de début de phrase, signe que nous avons réservé à une autre représentation graphique, en l'occurrence les saillances perceptuelles (mettre l'accent sur un mot ou une partie d'un mot).
- La prise en compte des morphèmes et des syntagmes répétés, ainsi que des morphèmes tronqués et élidés, comme nous pouvons le voir dans l'extrait ci-dessous :

NS : pour qu'on n'les exclue pas/ (.) pour qu'on n'les exclue/ (.)

Ce souci de transcrire les unités verbales telles qu'elles ont été produites par les interactants répond à l'exigence de « reproduire la suite orale le plus fidèlement possible. » (Labrie, 1982 : 104).

En ce qui concerne le système de transcription qu'il faut adopter pour représenter graphiquement les données d'un corpus oral, force est de constater qu'

il n'existe pas aujourd'hui de système de transcription unifié, chacun forge son système en s'inspirant le plus souvent de celui de Jefferson [...] ou de celui de Bielefeld.

(Traverso, 1999 : 24)

Autant dire que le choix d'un système de transcription dépend, en grande partie, de l'orientation théorique de l'étude que l'on se propose de mener. Pour notre part, étant donné que notre travail s'inscrit dans la lignée des études se réclamant de l'analyse du discours en interaction, nous nous sommes inspiré du modèle de transcription mis au point par le laboratoire ICAR⁶³ (conventions de transcription ICOR⁶⁴), modèle de transcription des corpus oraux en vigueur dans le domaine interactionniste. En voici les conventions de transcription les plus importantes :

Tableau 1 : Les conventions de transcription selon le modèle ICOR

Phénomène	Conventions en format liste	Exemples en format liste
Participant	Identifiant en début de paragraphe du tour. L'identifiant est composé d'un, de deux ou de trois caractères. Il est suivi d'une tabulation.	TR bonsoir
Notation du tour	La notation du tour est insérée après l'identifiant du participant et après une tabulation.	NS j' peux dire/ quelque chose là-dessus/
Enchaînement immédiat	Insertion du symbole "=" à la fin du premier tour (sans espace avant) et au début du suivant (sans espace après).	J-BP [...] bonsoir monsieur l'ministre/ NS =bonsoir monsieur prédali\
Chevauchement	Insertion de crochets "[" et "]", encadrant le chevauchement dans chaque tour. Les crochets sont alignés verticalement au moyen d'espaces. Si un tour doit être interrompu (chevauchement par un autre interlocuteur ou par un	NS bon moi non plus j'suis [pas pour] TR [oui:]& NS &qu'on les exclue (.)

⁶³ ICAR : Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (CNRS/ Université Lyon 2/ ENS-LSH de Lyon).

⁶⁴ ICOR (Interaction CORpus). Pour la présentation détaillée des conventions de transcription, telles que développées par le groupe ICAR, Cf. :

< http://icar.univ-lyon2.fr/documents/ICAR_Conventions_ICOR_2007.pdf >

	commentaire), il faut insérer le symbole "&" à la fin du tour interrompu (sans espace avant) et au début de la reprise du tour (sans espace après).	
Pause intra-tour	Les pauses sont chronométrées à l'aide d'un logiciel ⁶⁵ au 10ième de seconde près, sauf pour les silences d'une durée inférieure à 0,2 secondes qui sont notés par (.)	NS [...] alors/ demandez\(.) à ceux qui nous écoutent\(.) et qui sont d' confession musulmane de n'pas mettre le voile à leur enfants à l'école\(1.9s) [...]
Inaudibles	Les structures segmentales incompréhensibles sont représentées au moyen d'une série de caractères x, chaque caractère ayant la valeur d'une syllabe. Les structures segmentales complètement inaudibles sont représentées par « (inaud.) ».	J-BP [...] je pense au Mali (.) moins d'une [centaine]& NS [(inaud.)] J-BP &pardon (.) moins d'une centaine/(.) [...]
Allongement	Le son allongé est noté par des « : » en respectant l'orthographe. Les « : » sont répétés en fonction de la durée perçue de l'allongement.	NS pou::r qu'on les exclue/(.) pas
Troncation	Insertion de « - » après le son tronqué.	NS oui mais pour qu'on (.) monsieur ramadan (.) pour qu'on n'les ex- (.) juste un mot (.) [...] pour qu'on les exclue pas/(.)
Aspiration (facultatif)	L'aspiration est notée par la lettre « h » précédée d'un point.	NS .h parce que quand on veut réussir l'intégration:/(.)
Elision non standard	L'élision non standard est notée par une antiquote (`)	NS [...] alors/ demandez\(.) à ceux qui nous écoutent\(.) et qui sont d'confession musulmane de n'pas mettre le voile à leur enfants [...]
Production vocale	La description d'une production vocale est notée entre doubles parenthèses et précède la transcription, l'ensemble est compris entre chevrons pour en indiquer la	NS → [monsieur] ramadan (1.5s) je note (0.65s) que vous avez reconnu une maladresse (.) là où i y avait une faute\ (0.45s) moi je suis ministre de l'inté-<((rire de TR))>## OM attendez (.) vous ri-allez y [allez y]

⁶⁵ Pour mesurer la durée des pauses et des silences, nous nous sommes servi du logiciel « PRAAT »

	portée.	NS → [je suis] ministre de l'intérieur [...]
Montée et chute intonative	Les montées et chutes intonatives sont notées par « / » et « \ » sans espace avant. Les montées et chutes fortes sont notées « // » et « \\ ».	NS j'peux dire/ quelque chose là-dessus/
Saillance perceptuelle	Les segments caractérisés par une saillance perceptuelle particulière (intensité accrue et autres) sont notés en majuscules.	NS [...] parce que/(.) nous n'pouvons pas être le SEUL pays au monde/ (.) qui n'ait pas le droit [...]
Commentaires	Les commentaires sont notés dans un paragraphe propre sans identifiant de tour (voir 1), avec tabulation, entre doubles parenthèses et précédé de "COM :".	((COM: fin de l'interview))

En plus des conventions ICOR, présentées dans le tableau ci-dessus, nous nous sommes également servi de certains symboles pour transcrire le comportement para et non verbal des interactants de notre corpus :

#	Auto-interruption
##	Hétéro-interruption
→	Reprise du tour de parole interrompu
◀...▶	Débit lent
▶...◀	Débit rapide
▲...▲	Passage prononcé à voix haute
▼...▼	Passage prononcé à voix basse
...	Description du comportement non verbal de NS
+...+	Description du comportement non verbal de TR

Enfin, notons qu'afin de mettre en évidence, dans un passage observé, l'énoncé ou l'élément de discours analysé, nous le soulignerons et le mettrons en **gras**.

Pour conclure sur la transcription, il faut noter que, si la représentation graphique des données verbales est indispensable pour l'analyse du corpus, il n'en demeure pas moins que le recours au document oral l'est tout autant. Si bien que

nous procéderons à l'analyse de notre corpus en faisant un va-et-vient constant entre le document oral et le document écrit.

Bilan

L'objectif de la première section de ce chapitre est de présenter le corpus qui servira de support d'analyse à notre étude. Cette présentation requiert, en premier lieu, l'analyse du contexte et de la situation de communication dans lesquels les données recueillies s'inscrivent. Pour ce faire, nous avons procédé à une description en trois temps. Nous avons, d'abord, rendu compte les différents participants à l'interaction en mettant en valeur notamment leurs rôles interlocutoires et interactionnels. Tout discours étant conditionné par l'espace et le temps de sa production, nous nous sommes attaché, ensuite, à l'analyse du cadre spatio-temporel de l'émission télévisée dont sont extraites les interactions de notre corpus. Nous nous sommes, ainsi, rendu compte que la disposition spatiale des interactants et la temporalité de l'émission influent directement sur le mode de confrontation mis en place entre les participants, et déterminent la dynamique interactionnelle qui se noue entre eux. Nous nous sommes, enfin, interrogé sur les finalités de l'émission et, plus précisément, des deux interactions constituant notre corpus. Nous avons distingué, ce faisant, entre la finalité globale de l'interaction et les objectifs personnels des interactants, et montré que le genre de discours et le statut socioprofessionnel des participants préfigurent les finalités qu'ils s'efforcent de réaliser à travers leur activité interactionnelle. Par ailleurs, toute analyse de discours oral nécessitant, de prime abord, la représentation graphique des données recueillies, il nous a fallu, dès lors, procéder à une transcription orthographique de ces données en s'appuyant sur des conventions précises. Il ne reste plus, à présent, qu'à présenter la méthodologie qui guidera l'analyse de ces données.

2. Éléments de méthodologie pour l'analyse de l'ethos en interaction

Avant d'entamer l'analyse du corpus présenté dans la section précédente, il nous faut d'abord préciser l'approche méthodologique qui sera adoptée. Aussi, il sera question, dans les points suivants, de la présentation des observables extra-discursifs (ou contextuels, tels que les éléments constituant la situation de communication de l'interaction et l'ethos préalable des interactants) et discursifs (Cf. 2.3 *infra*) qui seront pris en charge lors de l'analyse qualitative et quantitative des images de soi et de l'autre construites au cours du débat et de l'interview politiques télévisés.

2.1. La description du genre de discours

L'objectif de notre étude étant de mettre en évidence l'influence qu'exerce le cadre contextuel sur la nature et le choix des modalités de mise en scène des images de soi et de l'autre, construites au cours du débat et de l'interview politiques télévisés, la description du cadre contextuel de ces deux genres de discours constitue donc une étapes incontournable de l'analyse. Si bien qu'une section entière sera consacrée, au début des chapitres d'analyse IV et V, à la présentation des spécificités contextuelles de ces deux genres de discours. Cette présentation sera centrée sur la description du cadre participatif, du cadre spatio-temporel et de la finalité de l'interaction. La définition des éléments appartenant à ces trois cadres contextuels étant longuement exposée lors de la description de la situation de communication de l'émission *100 minutes pour convaincre* (Cf. 1.1.1 ; 1.1.2. ; 1.1.3. *supra*), nous n'y reviendrons plus ici.

2.2. La description de l'ethos préalable

La description de l'ethos préalable des interactants constitue également une étape importante dans l'analyse de l'ethos discursif qu'ils mettent en scène au cours de l'interaction. Etant donné que les images qu'ils projettent à travers le discours sont, comme nous l'avons noté dans le premier chapitre (Cf. Chapitre I. 1.5), construites en rupture ou en adéquation avec leur image publique, connaître les

stéréotypes et les représentations qui circulent à leur propos avant l'interaction est donc d'une importance capitale pour expliquer le choix des images qu'ils revendiquent et mettent en valeur, qu'ils retravaillent, qu'ils rejettent ou qu'ils attribuent à leur interlocuteur au cours de l'interaction.

Ceci dit, pour l'analyste qui cherche à appréhender l'ethos préalable d'un locuteur, la difficulté est d'autant plus grande qu'il faut reconstituer cette image prédiscursive à partir d'éléments aussi divers qu'inaccessibles. Comment pourrait-on, par exemple, reconstituer l'image publique d'un interactant dont la notoriété dépasse à peine la sphère de sa vie privée ou de sa vie professionnelle ? Sur quoi pourrions-nous nous appuyer pour reconstituer les représentations – si représentation il y a – que se font les téléspectateurs de lui ? C'est précisément l'un des motifs qui justifient le choix de notre corpus que de contourner cette difficulté. Car,

certes, il existe des types de discours ou de circonstances pour lesquels le co-énonciateur n'est pas censé disposer de représentations préalables de l'ethos de l'énonciateur [...]. Mais il en va autrement dans le domaine politique par exemple, où les énonciateurs, qui occupent constamment la scène médiatique, sont associés à un ethos que chaque énonciateur peut confirmer ou infirmer. (Maingueneau, 1999 : 78).

Les deux interactants dont nous essaierons de décrire l'ethos préalable et discursif, c'est-à-dire NS et TR, en raison de leur statut socioprofessionnel (ministre pour l'un et intellectuel de renommée internationale pour l'autre) et, donc, de la large notoriété publique dont ils bénéficient, ont en effet l'avantage d'être appréciés ou détestés, loués ou critiqués, suivis ou méprisés par l'ensemble des téléspectateurs auxquels ils s'adressent dans cette émission. Les traces des représentations qui sous-tendent ces appréciations sont, de plus, facilement accessibles : étant donné que les téléspectateurs ne connaissent de ces personnalités publiques que ce que les médias leur disent d'eux, c'est donc dans ces relais d'information qu'il faut chercher leur ethos préalable car « s'il s'agit d'une personne connue, il sera perçu à travers l'image publique forgée par les médias » (Amossy, 1999-b : 135). Aussi, les images

que la presse écrite, comme *Libération*⁶⁶, donne de TR et de NS seront prises en charge dans la reconstitution de leur ethos préalable.

Deux autres facettes identitaires seront également prises en considération lors de la présentation de l'image préconçue de nos deux interactants. Il s'agit, comme le précise Martel (2009), à la suite d'Amossy (1999-b), de :

l'identité professionnelle et [de] l'identité personnelle. L'identité professionnelle concerne la fonction sociale du politicien, aussi bien la manière effective de se comporter dans son rôle professionnel que tous les stéréotypes qui peuvent être associés à cette fonction, le fait de montrer une certaine prestance, par exemple. L'identité personnelle concerne les caractéristiques qui définissent le politicien en tant qu'individu, aussi bien ses qualités personnelles, comme le fait d'avoir du leadership par exemple, que les stéréotypes associés à certains paramètres sociaux, le fait d'être une femme ou un noir en politique, par exemple. (Martel, 2009 : 2)

Cependant, les représentations qui sont diffusées à leur propos par les médias et leur statut socioprofessionnel ne seront utiles et pertinents dans l'analyse que dans la mesure où ils sont réinvestis dans la construction de leur ethos discursif car notre objectif analytique est moins de décrire l'ethos préalable des interactants que de voir comment il « est refaçonné par un discours qui tantôt l[e] renforce, tantôt s'exerce à l[e] transformer [...], l[e] moduler ou l[e] réorienter [...] » (Amossy, 2000 : 72-73). Aussi, c'est peut-être à travers ce discours même que l'image préalable du locuteur transparaîtrait le mieux. A ce propos, Amossy note que,

[...] c'est principalement dans le discours qu'on retrouve les traces des stéréotypes qui fournissent à la construction de l'ethos son point de départ. Il est bien sûr nécessaire de mobiliser la connaissance qu'on possède d'un imaginaire collectif [...]. Cependant, le stéréotype auquel l'analyste fait appel est toujours inscrit à même le texte et peut y être repéré, même s'il se trouve déconstruit ou reconstruit au gré des stratégies argumentatives. (Amossy, 2000 : 73).

En somme, compte tenu de ces indications théoriques, l'ethos préalable de NS et de TR sera reconstitué, comme nous le verrons dans les chapitres d'analyse IV et V (Cf. Chapitre IV. 2. ; Chapitre V. 2.), d'une part, à partir de l'identification des

⁶⁶ Le choix des quotidiens, à partir desquels on a décelé l'image médiatique de NS et de TR, nous est imposé par quelques difficultés matérielles comme la rareté des journaux écrits numériques dont l'archive remonte à la période précédant la diffusion de l'émission, c'est-à-dire d'avant novembre 2003.

traces que sa mise en discours laisse apparaître, et, de l'autre, en faisant référence à leur image médiatique et à leur statut socioprofessionnel.

2.3. La description de l'ethos discursif

Dans un discours en interaction, la construction de l'ethos discursif s'effectue nécessairement selon trois modalités distinctes : la structure de l'interaction, l'inter-action⁶⁷ et la locution. D'une manière générale, nous dirons que l'ethos se construit à travers la structure de l'interaction lorsque les dysfonctionnements interactionnels tels que les interruptions et les chevauchements permettent la mise en scène d'une certaine image de soi et de l'autre. Il est projeté à travers la modalité de l'inter-action, lorsque les images construites par les interactants résultent de la dynamique d'action / réaction qu'ils mettent en place lors de l'échange verbal : par ses actions (actes de langage), le locuteur est ainsi amené à construire une certaine image de son interlocuteur, et, inversement, à construire une image de soi en réagissant aux images que celui-ci construit de lui. La modalité de la locution, quant à elle, concerne les différents procédés discursifs par le biais desquels le locuteur s'auto-promeut et construit une image favorable de lui-même. Alors que les deux premières modalités sont davantage centrées sur la présentation de l'interlocuteur qu'il s'agit de ménager ou de discréditer, la troisième est plutôt tournée vers la construction de l'image de soi.

L'objectif de notre étude étant précisément de montrer le rôle que joue le contexte dans la construction de l'ethos discursif, trois problématiques⁶⁸ complémentaires s'imposent alors :

1. Les trois modalités de construction de l'ethos s'opèrent-elles dans les mêmes proportions aussi bien dans le débat que dans l'interview politique télévisée ?

En d'autres termes, les contraintes contextuelles spécifiques à chacun de ces

⁶⁷ Le mot « interaction » est ici scindé en deux parties pour mettre en valeur la réciprocité (« inter ») des actions réalisées par chaque interactant à l'endroit de son co-interactant : aux actions de l'un répondent les réactions de l'autre, et vice-versa.

⁶⁸ Il s'agit là de la reprise, affinée, des deux problématiques générales posées en Introduction. Ces trois problématiques seront rappelées, mais adaptées, à la présentation de chacune des trois modalités qui seront soumises à l'analyse.

- deux genres de discours impliquent-t-elle le primat d'une (ou deux) modalité(s) en particulier, au détriment des deux autres ?
2. Si oui, quelle(s) est (sont) la (les) modalité(s) favorisée(s) dans l'un et dans l'autre des deux genres de discours soumis à l'analyse ?
 3. Et Quels sont les facteurs contextuels à l'origine de ce choix ?

Toute production discursive étant, comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, fortement contrainte par son environnement contextuel, il n'y a pas de raisons à ce que les procédés discursifs appartenant à ces trois modalités, et l'ethos qu'ils induisent, en fassent exception. Les modalités de mise en discours de l'ethos sont donc, à l'instar de tout autre phénomène discursif, tributaires de l'ethos préalable, du rôle interactionnel et des objectifs personnels des interactants, ainsi que du cadre spatio-temporel et de la finalité globale de l'interaction⁶⁹, qui sont autant d'éléments constitutifs du cadre contextuel d'un genre de discours.

Mais si tel est donc le cas, étant donné que le cadre contextuel du débat politique télévisé se distingue essentiellement par la prédominance de la compétitivité et de la conflictualité entre les débattants (nous y reviendrons dans la description du cadre contextuel du genre débat politique télévisé), nous pourrions donc supposer que c'est à travers la structure de l'interaction et la modalité interactionnelle que sera construite la majorité des images discursives mises en scène dans le débat. Etant en confrontation polémique, les débattants seraient ainsi davantage préoccupés par la dévalorisation de l'image de l'adversaire que par la valorisation de leur propre image.

A l'inverse, compte tenu de la coopérativité – et non de l'adversité – qui caractérise la relation interpersonnelle performée en situation d'interview politique télévisée, la modalité privilégiée serait plutôt celle de la locution. L'interaction étant

⁶⁹ Ce sont ces facteurs contextuels dont nous supposons qu'ils déterminent la construction de l'ethos en interaction. Cette hypothèse, sous-jacente à l'hypothèse générale formulée en Introduction, tente, donc, *a priori*, d'apporter un premier élément de réponse à l'une des problématiques générales, (« quels sont les facteurs contextuels déterminant la construction de l'ethos en interaction ? »), affinée ici-même ainsi : « quels sont les facteurs contextuels à l'origine du choix des modalités de mise en scène de l'ethos dans le débat et dans l'interview politique télévisés ? ». Au fur et à mesure de la présentation des points méthodologiques, nous verrons que certains facteurs pourraient exercer un rôle plus ou moins important que d'autres dans la construction des images discursives. L'analyse du corpus nous permettra, ensuite, d'en vérifier la pertinence.

exclusivement centrée sur l'interviewé (Cf. Chapitre V. 1.), celui-ci ne pourrait plus se définir en contraste avec son interlocuteur, comme dans le débat, mais serait plutôt amené à s'auto-promouvoir.⁷⁰

Pour montrer s'il en est vraiment ainsi, nous procéderons, dans les deux chapitres IV et V *infra*, à l'analyse quantitative et qualitative des trois modalités de mise en scène des images de soi et de l'autre construites au cours du débat et de l'interview politique télévisés. Mais avant d'en venir à l'analyse proprement dite, il nous faut d'abord décrire les observables inhérents à ces trois modalités retenues dans notre travail.

2.3.1 Sur le plan de la structure de l'interaction

Seront analysés, sur le plan de la structure de l'interaction, quelques indices relevant du système des tours de parole. Il sera, plus précisément, question de l'analyse de deux dysfonctionnements interactionnels, à savoir l'interruption et, dans une moindre mesure, le chevauchement.

Après avoir esquissé une brève définition de ces deux observables, nous montrerons, dans les points suivants, dans quelle mesure ils participent à la construction de l'ethos des interactants, et présenterons les catégories qui sous-tendent leur analyse.

2.3.1.1 Approche définitoire de l'interruption et du chevauchement

L'interruption et le chevauchement forment, avec le silence, les trois « dysfonctionnements interactionnels » qui ont cours dans toute interaction. Ils sont considérés comme tels en ceci qu'ils transgressent les trois règles qui régissent le bon fonctionnement de l'alternance des tours de parole, que Kerbrat-Orecchioni (1990 : 160-162) présente, à la suite de Sacks et al. (1978), comme suit :

1. La fonction locutrice doit être occupée successivement par différents acteurs ;

⁷⁰ Ces deux hypothèses partielles correspondent à la deuxième problématique posée ci-haut (« quelle(s) est (sont) la (les) modalité(s) favorisée(s) dans l'un et dans l'autre des deux genres de discours soumis à l'analyse ? »). Tout comme pour les trois problématiques, ces deux hypothèses seront reprises et reformulées, en des termes encore plus précis, à chacune des trois étapes de l'analyse (correspondant chacune à l'analyse d'une des modalités retenues dans cette étude).

2. une seule personne parle à la fois ;
3. il y a toujours une personne qui parle.

La transgression de chacune de ces règles donne, ainsi, lieu à un dysfonctionnement interactionnel particulier :

Chaque fois qu'une de ces règles est transgressée, on a affaire à un dysfonctionnement différent : l'interruption, lorsqu'un locuteur s'empare de la parole alors que le locuteur en place n'a pas fini son tour, transgresse la première règle ; le chevauchement, lorsque deux personnes – ou plus – parlent en même temps, transgresse la seconde et le silence prolongé entre deux tours (ou gap), lorsque personne ne prend la parole, transgresse la dernière. Ce sont là les trois ratés du système des tours. (Sandré, 2009b : 1)

De ces trois dysfonctionnements interactionnels, seule l'interruption fera l'objet d'une analyse systématique. Le chevauchement ne sera analysé que lorsqu'il accompagne l'interruption. Quant au silence, étant donné sa rareté dans un discours médiatique tel que celui de notre corpus, nous n'y ferons référence que ponctuellement.

2.3.1.2 L'interruption et le chevauchement, deux marqueurs de l'ethos des interactants

Le postulat de base qui justifie le choix de ces deux observables est qu'ils participent à la construction de l'ethos des interactants. En fait, en plus d'être des dysfonctionnements interactionnels, les interruptions et les chevauchements sont considérés par les interactionnistes comme des indicateurs du rapport de places qui s'instaure entre les interactants, en ceci qu'ils constituent souvent une menace pour les faces de l'interlocuteur qui les subit. En effet, en ce qui concerne le chevauchement, Barrier (1996) affirme que,

le fait d'investir de façon outrancière le territoire commun de la parole peut signifier intentionnellement le refus de reconnaître celui qui est en train de parler, tout autant que la pertinence de son propos. (Barrier, 1996 : 30)

Il en va de même pour les interruptions qui, loin d'être de simples infractions à la règle de l'alternance des tours de parole, « constituent une menace pour la face négative de l'autre (elles empiètent sur son territoire discursif), ainsi que pour sa face positive (il est vexant d'être interrompu) » (Kerbrat-Orecchioni, 1987 : 327-

28). L'interruption est, donc, un acte menaçant pour les deux faces de l'interlocuteur qui en est la victime. Il est si menaçant qu'« il y a peu de différences entre interrompre quelqu'un et lui marcher dessus ; les deux actes se laissent percevoir comme des exemples de manque de considération d'autrui » (Goffman, [1981] 1987 : 44-45). Aussi, la récurrence des interruptions et des chevauchements est souvent le signe de la conflictualité qui règne dans une interaction et témoigne, de ce fait, de la volonté des interactants de se dominer les uns les autres.

Ceci dit, si, d'une manière générale, les dysfonctionnements interactionnels sont synonymes de conflictualité, ce serait, toutefois, se méprendre sur leur visée pragmatique que d'affirmer qu'ils produisent tous le même effet. Il se peut, en fait, qu'un locuteur interrompe son interlocuteur afin de lui manifester son accord. Dans ce cas, le dysfonctionnement interactionnel n'a plus pour effet de porter atteinte aux faces positive et négative de l'interlocuteur, mais vise, au contraire, à ménager sa face positive, mettant ainsi en place une relation interpersonnelle orientée vers la coopérativité. Autant dire que l'analyse des interruptions et des chevauchements doit se préoccuper, en plus de leur fréquence, surtout de leur environnement cotextuel et de leur visée pragmatique. Nous y reviendrons dans la présentation des catégories d'analyse.

Quoiqu'il en soit, les interruptions et les chevauchements demeurent souvent « des “placèmes”, ou plus noblement, des “taxèmes”, lesquels sont à considérer à la fois comme des *indicateurs* de places [...], et des *donneurs* de places » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 75). Si bien que leur récurrence et leur proportion, dans une interaction, s'avèrent être très révélatrices de la nature de la relation interpersonnelle (conflictuelle ou consensuelle) qui se noue entre les interactants, des places (haute ou basse) et des positions (dominante ou dominée) que ces derniers occupent tout au long de l'échange, et, par conséquent, de la manière dont ils peuvent être perçus par les téléspectateurs. Car il est évident que l'interactant qui fait régulièrement recours aux interruptions sera perçu d'une manière différente⁷¹

⁷¹ Les images de soi et de l'autre associées à la récurrence des interruptions seront présentées *infra* (Cf. 2.3.1.3. ci-dessous).

qu'un interactant qui ne s'en sert que rarement. Les dysfonctionnements interactionnels que sont les interruptions et les chevauchements sont, donc, autant de marqueurs des images de soi et de l'autre construites au cours de l'interaction.

Force est alors de se demander s'il en est ainsi de leur rôle dans les deux genres de discours de notre corpus. Autrement dit, si l'on admet que la présence ou l'absence, dans une interaction, d'interruptions et de chevauchements implique une construction d'images de soi et de l'autre, ces images sont-elles actualisées indépendamment ou en fonction du contexte dans lequel elles émergent ? En d'autres termes, quel rôle joue le cadre contextuel de l'interaction (cadre participatif, cadre spatio-temporel et finalités de l'interaction) dans leur mise en scène ?

Compte tenu de la conflictualité que le rôle interactionnel des débattants, leurs objectifs personnels et la finalité même de l'interaction permettent d'induire lors du débat, et étant donné la consensualité et la coopérativité que les mêmes facteurs contextuels autorisent au cours de l'interview, nous supposons que les interactants recourraient nécessairement à la stratégie d'interruption davantage en situation de débat qu'en situation d'interview. Car, comme la récurrence d'interruptions et de chevauchements constitue, tel que nous l'avons noté *supra*, un phénomène discursif (entre autres) à l'origine de la conflictualité d'une interaction, elle devrait, donc, *a priori*, être davantage accentuée dans le débat que dans l'interview. Afin de s'assurer de la validité de cette hypothèse partielle, nous procéderons à une analyse comparative de la façon dont les interruptions et les chevauchements sont mis en œuvre à des fins de présentation de soi et de l'autre dans ces deux genres de discours.

L'objectif de cette partie de l'analyse n'est, par conséquent, pas tant d'étudier les mécanismes qui régissent les interruptions et les chevauchements que de mettre en évidence la façon dont le cadre contextuel des deux genres de discours de notre corpus détermine la récurrence et la visée pragmatiques de ces dysfonctionnements interactionnels, ainsi que les images qui en découlent.

2.3.1.3 Les catégories d'analyse

Afin de montrer comment les interruptions et les chevauchements participent à la construction de l'ethos des interactants dans le débat et dans l'interview politiques télévisés, il nous faut procéder à une analyse détaillée de leur nature, de leur cotexte d'apparition et de leur visée pragmatique. Pour y parvenir, une catégorisation des occurrences s'impose d'emblée.

Nous avons noté ci-haut que seuls les chevauchements accompagnant les interruptions seront pris en charge par l'analyse. Aussi, la catégorisation adoptée ici sera majoritairement centrée sur les interruptions et n'intégrera les chevauchements que dans une moindre mesure.

De plus, ne seront soumises à l'analyse que les interruptions effectuées volontairement par les interactants. Et pour cause, en raison de leur intentionnalité, seules ces dernières peuvent être mises en œuvre, par les interactants, à des fins stratégiques de présentation de soi. Si cette discrimination des occurrences est, en soi, pertinente, dans la mesure où elle permet de centrer l'analyse sur les seules interruptions servant aux interactants de procédés interactionnels leur permettant d'imposer leur domination sur leurs interlocuteurs, la distinction entre les interruptions volontaires et les interruptions involontaires ne va pas toujours de soi et pose souvent le problème d'identification de l'intentionnalité du locuteur. Un critère s'avère, tout de même, pratique, voire incontournable pour pouvoir distinguer celles-ci de celles-là : il s'agit de la complétude du tour de parole interrompu. Une interruption est involontaire lorsqu'elle survient à un moment supposé être un point de transition possible⁷², après lequel le locuteur interrompu décide, néanmoins, de poursuivre son tour de parole. L'interruption qui en découle résulte, donc, soit d'une mal appréciation, par le locuteur interrompant, de la complétude du tour de parole interrompu, soit de la volonté du locuteur interrompu de relancer son tour de parole, après avoir signifié à son interlocuteur, à travers les signaux de fin de tour, sa fin.

⁷² Le segment du tour de parole interrompu présente « des signaux de fin de tour » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 165-166) : syntaxiques, lexicaux, prosodiques et mimo-gestuels.

Les interruptions volontaires, quant à elles, surviennent à un moment qui ne présente aucun signal de fin de tour. Le point de transition possible n'étant, par conséquent, pas identifié, l'intervention du locuteur interrompant ne peut donc, en aucun cas, être justifiée et interprétée comme une interruption involontaire.

Le cadre d'analyse des interruptions étant bien délimité, nous pouvons, à présent, décrire les catégories qui présideront à l'analyse systématique des occurrences d'interruption recensées. Celles-ci peuvent être classées selon plusieurs paramètres. Chaque classification mettra ainsi en valeur une facette de l'ethos des interactants.

La première catégorisation des interruptions recensées peut être établie en fonction de l'interactant subissant l'interruption. Selon que l'auteur de l'interruption interrompt son interlocuteur ou s'interrompt soi-même, on a affaire à une hétéro-interruption ou à une auto-interruption. Les hétéro-interruptions regroupent les interruptions effectuées par un locuteur sur le discours de son interlocuteur. Les auto-interruptions, elles, renvoient à toutes les prises de parole où le locuteur, sans avoir achevé son tour de parole, s'interrompt, parfois après un court ou un long énoncé en chevauchement, abandonne et cède sa parole à son interlocuteur.

Le postulat sous-jacent à cette première catégorisation est que les hétéro-interruptions sont le signe d'une volonté de dominer son interlocuteur et de s'emparer de son temps de parole, alors que les auto-interruptions témoignent plutôt de l'incapacité du locuteur à s'imposer dans le débat, à "tirer la couverture vers soi" et à se hisser à une position de dominant ou à s'y maintenir, s'il y est déjà. Aussi, deux images de soi et de l'autre peuvent être associées à ces deux catégories : celles de dominant / dominé. Plus l'interactant produit davantage d'interruptions abouties (des hétéro-interruptions) que d'interruptions inabouties (des auto-interruptions), plus il est perçu comme un battant, et moins il apparaît faible et sous la domination de son adversaire. La règle inverse s'applique au cas précis des auto-interruptions : le locuteur sera d'autant plus dominant qu'il en produit le moins possible.

L'une de ces deux images se verra, toutefois, prendre le dessus sur l'autre selon que le locuteur interrompant initie, le premier, l'interruption ou bien, après avoir été interrompu par son interlocuteur, réagit en l'interrompant à son tour. Dans le premier cas, c'est l'image de battant offensif qui est mise en valeur alors que, dans le deuxième cas, l'accent est mis sur celle de résistant.

Ce serait, néanmoins, aller vite en besogne que de se contenter de ces deux catégorisations pour mettre au jour l'image de soi et de l'autre qui se construit à travers la mise en œuvre de la stratégie des interruptions. Un locuteur qui initie, par exemple, le premier, une hétéro-interruption volontaire ne laisse pas forcément transparaître l'ethos de battant agressif, et ce, bien que son interruption soit initiative. Il se peut, en fait, que celle-ci soit produite, non pas pour porter atteinte à la face positive de l'interlocuteur, mais pour « poser une question, faire un commentaire, demander une explication ou la confirmation d'un fait, manifester l'accord, etc. » (Kim, 2001 : 77). L'intention du locuteur interrompant n'est pas, donc, sans importance quand on veut mettre au jour les images qu'induit la stratégie des interruptions. L'ethos que permet d'incarner le degré de récurrence et la nature (initiative ou réactive) des hétéro-interruptions en particulier varie, en effet, selon que ces interruptions obéissent à une visée⁷³ coopérative, régulatrice, confirmative ou polémique, initiées sur un mode offensif ou défensif, etc. Il est évident que l'image de soi qui ressort, par exemple, de la récurrence d'hétéro-interruptions volontaires initiatives obéissant à une visée polémique d'attaque ne peut pas être la même que celle qui est incarnée par la récurrence d'hétéro-interruptions volontaires réactives obéissant à une visée polémique de défense. Alors que les premières

⁷³ Les catégories d'analyse relatives à la visée pragmatique des interruptions sont inspirées des travaux de SANDRE Marion (2009a, 2009b) qui en distingue trois types : « les interruptions à visée coopérative » (Sandré, 2009a : 76) dont la finalité est d'instaurer une relation consensuelle avec l'interlocuteur ; « les interruptions à visée polémique » (Ibid. : 72) qui sont produites dans une perspective dissensuelle ; et « les interruptions visant à gérer l'interaction » (Ibid. : 74) qui sont effectuées dans l'objectif de « distribuer la parole, [de] contrôler les temps de parole, [de] lancer les thématiques et [de] demander des précisions. » (Ibid.). Etant donné que ce dernier objectif (« demander des précisions ») nous semble ne pas avoir de rapport direct avec la régulation de l'interaction, il nous est apparu plus pratique de le considérer comme obéissant à une visée pragmatique à part entière que nous nommons « visée confirmative ». Aussi, ne feront partie des tâches interactionnelles obéissant à « une visée régulatrice » (nous substituerons cette appellation à celle d'« interruptions visant à gérer l'interaction ») que les trois autres objectifs (« distribuer [ou réclamer] la parole, contrôler les temps de parole, lancer les thématiques »).

mettent en scène un locuteur agressif et dominateur, les secondes témoignent plutôt de la docilité de leur auteur, ce dernier se mettant dans une posture de défense et ne faisant que réagir plutôt que d'agir. Ces deux images seront, en outre, plus ou moins accentuées selon qu'elles sont accompagnées ou non de chevauchements. Un locuteur perçu comme un battant en raison du caractère offensif des hétéro-interruptions qu'il produit sur le discours de son interlocuteur, le sera d'autant plus qu'il réussit toujours à faire aboutir ses interruptions en dépit de la résistance de ce dernier, laquelle résistance se traduit, dans le discours, par la longueur de l'énoncé en chevauchement.

Il suffirait, donc, que le type, la nature, la visée pragmatique ou la forme d'une interruption varie d'un locuteur à un autre pour que l'image de soi et de l'autre, que cette interruption implique, diffère.

Mais si l'ensemble des observables que nous venons de présenter sont à même de rendre compte des images que les interactants projettent à travers leur gestion des tours de parole, ils ne le seront entièrement que si leur analyse quantitative tient compte de l'environnement cotextuel et contextuel de l'interruption, des actes de langage qui l'entourent, du rapport de places, du rôle interactionnel de l'interactant interrompant et de l'interactant interrompu, etc. C'est précisément de la façon dont ces derniers observables participent à l'interprétation, en termes d'ethos, des résultats de l'analyse quantitative des occurrences d'interruptions, que va s'occuper l'analyse qualitative du corpus.

Pour conclure, le Tableau 2 ci-dessous permet de récapituler l'ensemble des catégories et des observables qui seront pris en charge par l'analyse de l'ethos tel qu'il transparaît à travers les interruptions et les chevauchements en situation de débat et d'interview politiques télévisés.

Tableau 2 : *Les observables retenus pour l'analyse de la façon dont l'ethos transparaît à travers la stratégie des interruptions et des chevauchements*

Analyse quantitative				Analyse qualitative
Types d'interruption	Natures d'interruption	Formes d'interruption	Visées pragmatiques d'interruption	Observables
- Auto-interruption - Hétéro-interruption	- Initiative - Réactive	- Avec chevauchement - Sans chevauchement	- Coopérative - Confirmative - Régulatrice - Conflictuelle	- cadre contextuel de l'interaction - Actes de langage - Rôles interactionnels - Rapports de places - Système de faces - Ton de la voix et autres éléments para-verbaux - Procédés rhétoriques (réitération, amplification, etc.)

2.3.2. Sur le plan interactionnel

Sur le plan de l'inter-action, l'analyse sera centrée sur la mise au jour et la description des images qui ressortent des co-actions que les interactants exercent les uns sur les autres au cours de l'échange verbal. Le postulat de base sous-jacent à ce plan est que, à travers les actes de langage qu'il lui adresse, le locuteur est souvent amené à donner, d'une manière explicite ou implicite, une image positive ou négative de son interlocuteur.

Le débat et l'interview politiques télévisés étant, toutefois, comme nous le verrons dans la présentation de leurs finalités respectives (Cf. Chapitre VI. 1.3. pour le débat ; Chapitre V. 1.3. pour l'interview), des genres de discours où la valorisation de l'image de l'autre se fait plutôt rare, nous nous limiterons donc, à ce niveau, à l'analyse des stratégies de dévalorisation que chaque interactant met en œuvre pour discréditer l'image de son interlocuteur, et considérerons les rares actes

de ménagement qu'il formule à son endroit comme une stratégie de valorisation de soi⁷⁴ (se montrer poli) plutôt que comme relevant d'une intention de flatter l'image de l'autre.

Nous verrons, donc, au cours du débat et de l'interview de notre corpus, que le locuteur (débattants dans le premier genre et intervieweur⁷⁵ dans le second) se livre souvent à l'attaque de son interlocuteur dans le but de discréditer son image et de saper sa crédibilité auprès des téléspectateurs. Afin de contrecarrer ces stratégies de dévalorisation, l'interlocuteur peut réagir, à son tour, de diverses manières que nous présenterons *infra*.

Ceci dit, si débat et interview semblent se rejoindre sur ce point, il convient, néanmoins, d'émettre quelques réserves à propos de la similarité de la proportion et de la virulence de ces stratégies interactionnelles d'attaque / réaction dans ces deux genres de discours. Compte tenu de la conflictualité et de l'adversité qui distingue la relation interpersonnelle⁷⁶ propre au premier (débat), de celle performée dans le second (interview), nous faisons l'hypothèse que les images dévalorisantes seront davantage abondantes et les réactions des interactants-ciblés par ces images, davantage virulentes en contexte de débat qu'elles ne le sont en situation d'interview.

L'approche comparative qui nous permettra, en l'occurrence, de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse partielle, ne sera, cependant, possible qu'une fois les procédés discursifs participant à la construction de ces images dévalorisantes, et les stratégies réactives visant à les contrer, soient mis au jour.

⁷⁴ Nous rangerons, par conséquent, ce procédé dans la catégorie des stratégies d'autopromotion et renvoyons, de ce fait, son analyse au plan de la locution.

⁷⁵ En raison des contraintes génériques de l'interview médiatique, nous verrons que l'interviewé ne tente, en aucun cas, de dévaloriser l'image de l'intervieweur. Si bien que son discours ne fera l'objet que d'une analyse visant à rendre compte des réactions qu'il produit face aux stratégies de dévalorisation engagées par l'intervieweur à son égard.

⁷⁶ La relation interpersonnelle, qui constitue un des éléments du contexte ou, plus précisément, du cadre participatif de l'interaction (Cf. Chapitre VI. 1.1. ; Chapitre V. 1.1.), serait ainsi le facteur contextuel qui détermine le plus la proportion et le degré de virulence des images dévalorisantes attribuées à l'interlocuteur.

2.3.2.1. Les images dévalorisantes attribuées par l'adversaire / intervieweur

Au cours d'un échange verbal, où les interactants cherchent à faire valoir leurs points de vue respectifs, ils peuvent le faire soit en les étayant d'arguments solides, soit en battant en brèche les arguments avancés par l'interlocuteur, leur thèse paraîtrait alors, bien que non ou peu argumentée, comme la seule qui soit plausible. Ils peuvent recourir encore à un autre moyen : celui visant à discréditer la personne de l'interlocuteur. Dépourvu de toute crédibilité, celui-ci aurait beaucoup de mal à rallier les téléspectateurs à ses thèses, quand bien même celles-ci seraient en prise avec leur vision du monde.

La stratégie interactionnelle permettant au locuteur de décrédibiliser le discours de son interlocuteur est, précisément, de l'affubler d'images dévalorisantes. Pour ce faire, il peut recourir à divers procédés d'attaque dont les plus importants sont, entre autres :

- La qualification péjorative portant sur sa compétence, sa personnalité ou son caractère moral ;
- La formulation d'actes assertifs de critique et de reproche qui, tout en portant sur des actions entreprises ou des propos tenus par l'interlocuteur, visent, en fait, à le « critiquer [...] en affirmant qu'[il] est responsable de l'existence d'un certain état de choses [...], avec la condition préparatoire que l'état des choses en question est mauvais ou répréhensible » (Vanderveken, 1988 : 173). Nous verrons, ainsi, que chaque acte de critique ou de reproche véhicule souvent, en creux, une image dévalorisante dont la nature sera déterminée par la nature de l'objet sur quoi portent ces deux actes de langage ;
- La mobilisation d'arguments *ad hominem* (« argument de culpabilité par association », « argument d'avoir deux fers au feu », etc.) dont l'utilité est moins de contester la validité des arguments avancés par l'interlocuteur que de mettre en cause la cohérence de ce dernier ;
- La formulation d'actes de langage menaçants à la face positive ou négative de l'interlocuteur tels l'ordre, l'injonction, la requête, etc. qui permettent au locuteur de

vexer son vis-à-vis, de le réduire à une position de dominé et de renvoyer, de lui, une image de docilité.

- Le recours à un vocabulaire péjoratif et dépréciatif lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur des sujets inhérents à la personnalité ou à la vision du monde de l'interlocuteur. En même temps qu'il qualifie ses propos d'« antisémites », par exemple, il est évident que le locuteur vise à attribuer à l'interlocuteur une image de raciste anti-juif.

Les images dévalorisantes que permettent d'induire ces différents procédés d'attaque se verront, en outre, plus ou moins affichées et virulentes selon qu'elles sont accompagnées ou non d'intensificateurs de l'attaque (formulation directe de l'acte de langage menaçant, emphase, appellatifs, etc.), d'une tonalité dysphorique et d'un comportement mimo-posturo-gestuel propre à l'attaque (posture infléchie vers l'avant, index accusateur, air sérieux et grave, etc.).

2.3.2.2. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'adversaire / intervieweur

Face à ces différents procédés d'attaque et les images dévalorisantes qu'elles induisent, l'interlocuteur peut réagir de diverses manières. L'observation des interventions réactives qui correspondent aux interventions initiatives, contenant les images dévalorisantes attribuées à l'interlocuteur, a permis de mettre au jour quatre types de réactions. L'interactant ciblé par l'image négative peut ainsi 1) s'auto-défendre en s'expliquant et en justifiant le défaut qui lui est reproché, 2) réfuter l'image négative imposée, 3) contre-attaquer en construisant, à son tour, une image dévalorisante de son vis-à-vis, ou 4) ignorer l'attaque en enchaînant sur un autre thème.

A chacune de ces réactions, correspond une image de soi positive ou négative :

1) Si elles ne sont pas suivies d'une contre-attaque, la posture de défense et la réaction par la réfutation (se contenter de rétorquer par un adverbe de négation, par exemple) de l'image imposée peuvent compromettre l'ethos du locuteur dans la

mesure où elles renvoient l'image d'un interactant docile et sous la domination de l'interlocuteur, image qu'il faudrait plutôt éviter d'incarner en situation d'interaction compétitive comme le débat. Ceci dit, elles ne sont pas, pour autant, dénuées d'avantages car, en réfutant du tac au tac la qualification négative imposée ou en acceptant de répondre aux reproches et aux critiques de l'interlocuteur en justifiant ses positions ou en expliquant ses propos et actions, le locuteur peut donner de lui-même l'image d'un débattant / interviewé en parfaite maîtrise de soi, gardant son sang froid tout en se montrant résistant devant l'attaque qu'il subit.

2) Si, au lieu des deux stratégies d'auto-défense et de réfutation, l'interlocuteur réagit à l'attaque dont il est la cible en en formulant une autre de même ou d'intensité supérieure à celle attribuée par le locuteur, il sera perçu plutôt comme un interactant agressif et autoritaire.

3) Il peut, enfin, choisir d'ignorer, tout simplement, l'image négative dont le locuteur tente de l'affubler. Si ce type de réaction lui permet de ne pas se laisser entraîner sur le terrain du locuteur, il peut, toutefois, renvoyer l'image d'une personne évasive, qui n'assume pas ses responsabilités, qui manque de confiance en soi, un interactant insuffisamment "fort" pour pouvoir s'engager dans une confrontation conflictuelle.

En définitive, afin de résumer tout ce qui précède, voici un tableau récapitulatif qui illustre l'ensemble des catégories d'analyse et des observables qui sont retenus dans l'étude de l'ethos des interactants sur le plan interactionnel :

Tableau 3 : *Les observables retenus pour l'analyse de l'ethos tel qu'il transparait à travers la dynamique interactionnelle d'action / réaction*

Analyse quantitative			Analyse qualitative
Types de stratégies Inter-actionnelles	Observables	Catégories d'analyse	Observables
Attaque	- Images dévalorisantes attribuées par l'adversaire / intervieweur	- Proportion - Récurrence - virulence	- Actes de langage menaçants - Qualifications péjoratives implicites et explicites - Sous-entendus négatifs - Arguments <i>ad hominem</i> - Adoucisseurs et intensificateurs - procédés de mise en relief (répétition, pronom tonique, etc.) - Chevauchements et interruptions - Pausas de début de tour et intra-tour
Réaction	- Réactions aux images dévalorisantes attribuées par l'adversaire / intervieweur	- S'auto-défendre - Réfuter - Contre-attaquer - Ignorer	- Rapport de places et relation interpersonnelle - Rôles interactionnels - Finalités de l'interaction - Interdiscours et polyphonie (référence au discours de l'adversaire, du tiers-absent – adversaire ou allié –, et de soi) - Formes nominales d'auto-désignation et de désignation de l'autre (pronoms d'adresse, appellatif, etc) - Vocabulaire péjoratif - signaux prosodiques et ton de la voix (dysphorique, ironique, dramatique, autoritaire, etc.) - Comportements mimo-posturo-gestuels propres à l'attaque

2.3.3. Sur le plan de la locution

Afin de gagner la confiance des téléspectateurs, le locuteur peut, enfin, opter pour la stratégie de l'autopromotion. Il ne s'agit plus, sur ce plan, de se valoriser par défaut, c'est-à-dire en donnant une image si négative de son interlocuteur que, n'ayant plus de choix, les téléspectateurs adhèreraient mécaniquement à la vision du monde du locuteur. Il est plutôt question ici d'une auto-valorisation positive, active, qui se traduit par la mobilisation d'acte de promotion, de promotion de sa propre personne, de ses compétences, de ses valeurs morales, etc.

De ce point de vue, il est évident qu'adopter une telle stratégie de construction de l'ethos, lors de l'interaction, implique que le discours du locuteur ne soit plus orienté vers l'autre, comme dans le cas du recours à la modalité interactionnelle, mais plutôt autocentré, tourné vers soi. Aussi, étant donné que, des deux genres de discours de notre corpus, l'interview paraît être celui où le discours est exclusivement centré sur un seul interactant, en l'occurrence l'interviewé (Cf. Chapitre V. 1.3), nous supposons donc que, pour construire un ethos favorable, celui-ci aurait davantage (voire tout court) recours à la modalité de la locution qu'aux deux autres modalités présentées ci-haut. A l'inverse, l'adversité et la conflictualité qui caractérisent la relation interpersonnelle se nouant entre les débattants (Cf. Chapitre IV. 1.1) est telle que l'autopromotion serait plutôt rare en situation de débat. Au cours de ce dernier, les débattants seraient ainsi davantage préoccupés par la dévalorisation de l'image de l'adversaire que par la valorisation de leur propre image.

Afin de montrer qu'il en est vraiment ainsi, l'analyse du corpus doit obligatoirement passer par la quantification des occurrences d'images valorisantes auto-attribuées par le locuteur aussi bien dans le débat que dans l'interview politique télévisée. Or, cette approche quantitative n'est possible qu'une fois les images en question sont décrites et mises au jour. Aussi, il nous faut, de prime abord, préciser quels sont les procédés discursifs et les moyens linguistiques qui permettent la mise en scène de telles images.

2.3.3.1. Les images valorisantes auto-attribuées par les débattants / intervieweur

Sur le plan discursif, nous dirons qu'un locuteur s'auto-promeut lorsqu'il fait l'éloge de ses qualités personnelles, de ses accomplissements, de sa compétence, de ses valeurs morales, de tout ce qui a trait à sa propre personne.

Si la forme la plus marquée de l'autopromotion est celle où le locuteur s'auto-attribue, d'une manière explicite, une image positive suivant la formulation : « Je + être + image valorisante », il faut noter que cette forme d'auto-valorisation est plutôt rare au cours des interactions médiatiques. Et pour cause,

dans nos sociétés (et plus encore [...], dans d'autres sociétés), il est mal venu de se « vanter » (même à très juste titre), c'est-à-dire qu'en vertu d'un principe que l'on dira « de modestie » : - on doit autant que possible éviter de se « lancer des fleurs » en produisant des autocompliments ; - ou si d'aventure on est amené à faire son propre éloge, on doit absolument l'assortir de quelque procédé minimisateur ou réparateur.

(Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 61).

Par souci de modestie, les interactants recourent, donc, à d'autres formes d'autopromotion que celle directe et explicite. Nous en retenons, dans le cadre de notre analyse, deux formes : celle où le locuteur revendique implicitement une image valorisante en vantant une action, un fait, une valeur, etc. le concernant de près ou de loin ; et celle où l'image positive est projetée à travers le discours.

2.3.3.1. Les images revendiquées

Dans le premier cas, l'analyse sera centrée sur les actes d'éloge et, d'une manière générale, sur les énoncés par le biais desquels le locuteur laisse induire ou revendique plus ou moins explicitement une image valorisante de soi. Ainsi s'auto-attribue-t-il une image d'efficacité, par exemple, en rappelant ses exploits, une image d'antiraciste en mettant en avant la lutte qu'il mène contre le racisme, etc.

2.3.3.2. Les images montrées

Les images valorisantes que les interactants s'auto-attribuent ne sont, toutefois, pas toujours énoncées, le locuteur peut « les présente[r] sous forme indirecte,

dispersée, souvent lacunaire ou implicite » (Amossy, 1999-b : 136). On utilise ici le qualificatif « montré » au sens barthien. Il renvoie, plus précisément, aux :

traits de caractère que l'orateur doit *montrer* à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ses *airs*. [...] je dois signifier ce que je veux être *pour l'autre*. [...] l'orateur énonce une information et en même temps il dit je suis ceci, je ne suis pas cela. »

(Barthes, 1970 : 212)

Il s'agira donc, à ce niveau d'analyse, de mettre au jour les procédés discursifs à travers lesquels le locuteur laisse transparaître une image favorable de lui-même. Ces procédés peuvent être :

- de nature verbale. Il en est ainsi, par exemple :
 - De l'emploi d'actes de langage menaçants qui traduisent l'image d'agressivité et de combativité, une image favorable et appropriée notamment aux genres de discours conflictuels comme le débat. Le recours récurrent aux chevauchements et aux interruptions, ainsi qu'à l'attaque des tiers-adversaires, absents sur le plateau de télévision, concourent également à la mise en discours de cet ethos d'agressivité ;
 - De l'usage de la politesse négative et/ou positive. La première se manifeste par le recours aux adoucisseurs afin d'atténuer la virulence d'une éventuelle attaque adressée à l'interlocuteur ; la deuxième par la formulation d'actes de langage valorisants et flatteurs (FFAs), comme le compliment, à l'endroit de l'interlocuteur. L'image projetée par l'utilisation de ces deux types de politesse est celle d'une personne polie, sage, qui sait reconnaître les qualités d'autrui.
 - De l'utilisation de procédés explicatifs (reformulation, illustration par l'exemple, etc.), d'un vocabulaire simple et à la portée de tout le monde, etc. qui participent notamment à la construction et à la mise en scène d'un ethos de pédagogue.
- Les différentes images ainsi projetées par les procédés verbaux mobilisés se verront, en outre, davantage mises en valeur ou nuancées suivant le ton, l'intonation et les différents comportements mimo-posturo-gestuels qui accompagnent leur énonciation. L'image de combativité sera ainsi renforcée par le recours à une intonation montante, à un ton grave et dysphorique, à une posture offensive et à une gestuelle propre à l'attaque (index accusateur, montée et décente brusque de la main, etc.). Elle sera, à l'inverse, adoucie si le locuteur accompagne les attaques

qu'il adresse à l'interlocuteur d'un ton euphorique, d'une posture relâchée et détendue et d'une gestuelle moins ou non-expressive.

Au final, voici un tableau synthétique des différents observables qui seront pris en charge lors de l'analyse de l'ethos des interactants tel que construit à travers la modalité de la locution :

Tableau 4 : *Les observables retenus pour l'analyse de l'ethos tel qu'il transparait à travers la modalité de la locution et de l'autopromotion*

Analyse quantitative		Analyse qualitative
		Observables
Modes d'auto-attribution d'images valorisantes	Images revendiquées	- Jugements positifs ou négatifs - Revendication explicite de l'image positive - Actes d'éloge
	Images montrées	- Actes de langage menaçants - Adoucisseurs et intensificateurs - Chevauchements et interruptions - Actes de langage valorisants et politesse positive - Attaque du tiers-adversaire - Procédés emphatiques - Rapport de places et relation interpersonnelle - Rôles interactionnels - Finalités de l'interaction - Formes nominales d'auto-désignation et de désignation de l'autre (pronoms d'adresse, appellatif, etc) - Vocabulaire mélioratif/péjoratif, courant/soutenu - Procédés explicatifs - signaux prosodiques et ton de la voix - Gestes coverbaux

Bilan

La deuxième section de ce chapitre est consacrée à la présentation de la méthodologie qui présidera à l'analyse de l'ethos dans les deux genres de discours de notre corpus. Notre objectif analytique étant de montrer comment le contexte de l'interaction détermine la construction de l'ethos discursif, il nous est apparu nécessaire d'identifier, de prime abord, les facteurs contextuels – en l'occurrence, la situation de communication (cadre participatif, cadre spatio-temporel et finalités de l'interaction) et l'ethos préalable des interactants – qui seront pris en compte lors de l'analyse. Il nous a fallu, ensuite, présenter les éléments du discours auxquels nous nous référerons pour mettre au jour l'ethos discursif mis en scène par les interactants. Etant donné que certains éléments présentent des similitudes, notamment au niveau de leur mode d'énonciation (structure de l'interaction, interaction, et locution), il nous a été possible, dès lors, de les répertorier sous trois plans différents : 1) le plan de la structure formelle de l'interaction qui regroupe, en son sein, les chevauchements et les interruptions ; 2) le plan de l'inter-action qui renvoie à la dynamique interactionnelle d'actions / réactions que les interactants mettent en place lors de l'échange verbal ; et enfin 3) le plan de la locution auquel appartiennent tous les procédés discursifs qui renvoient une image favorable du locuteur. Les observables appartenant à chaque plan, les catégories d'analyse y afférentes et les éventuelles images de soi et de l'autre associées à leur actualisation sont, en outre, longuement présentés. Parallèlement à cette présentation, sont formulées les hypothèses partielles faisant référence au rôle que pourrait jouer le contexte de l'interaction dans la mise en scène de l'ethos au niveau des trois plans de sa construction.

Synthèse

Le troisième chapitre de notre étude se présente comme une phase préparatoire à l'analyse en cela qu'il nous a permis de décrire le corpus et les angles d'attaque à travers lesquels nous y appréhenderons l'ethos discursif. La première section est ainsi réservée à la description du contexte général (cadre participatif, cadre spatio-temporel et finalités de l'interaction) de l'émission « *100 minutes pour convaincre* ». Au terme de cette description, nous nous sommes aperçu que, bien que son intitulé (« pour convaincre ») laisse penser qu'il s'agirait d'un débat, l'émission en question englobe, en réalité, trois genres discursifs différents que sont le reportage, le débat et l'interview. Nos objectifs analytiques reposant essentiellement sur une approche comparative visant à mettre en parallèle la manière dont la mise en scène de l'ethos discursif est déterminée, dans deux genres de discours différents, par le contexte, nous avons donc choisi, comme support d'analyse, le débat et l'interview⁷⁷. Après avoir justifié le choix de ces deux genres de discours et délimité leurs contours, il nous a fallu, ensuite, présenter les conventions de transcription présidant à leur mise en forme et à leur transposition, du discours oral, au discours écrit. Le corpus étant, enfin, à même de se prêter à une analyse descriptive, il ne nous reste plus qu'à préciser la méthodologie et les différents observables qui nous permettront de scruter l'ethos discursif des interactants et d'explicitier la relation qu'il entretient avec le contexte de l'interaction. C'est ce à quoi est consacrée la deuxième section de ce chapitre. Sont également formulées, dans cette deuxième partie, les hypothèses partielles associées à chaque catégorie d'analyse. Les chapitres IV et V, qui suivent, nous permettront ainsi de les confirmer ou de les infirmer.

⁷⁷ Le cadre contextuel de chacun de ces deux genres de discours sera décrit au début du chapitre d'analyse qui lui est consacré.

Chapitre IV.

L'analyse de l'ethos en situation de débat politique télévisé

La communication politique traduit l'importance de la communication dans la politique, non pas au sens d'une disparition de l'affrontement, mais au contraire au sens où l'affrontement qui est le propre de la politique se fait aujourd'hui dans les démocraties, sur le mode communicationnel, c'est-à-dire finalement en reconnaissant "l'autre".

(Wolton, 1989 : 29)

*Toutes les billevesées de la métaphysique
ne valent pas un argument ad- hominem.*

(Denis Diderot, *Pensées philosophique*)

S'il s'agit d'un espace où des points de vue divergents entrent en confrontation, le débat politique télévisé est aussi un lieu où des images de soi et de l'autre se croisent et s'affrontent. En même temps qu'il tente de faire valoir son point de vue, chaque débattant essaie de donner une image favorable de lui-même et défavorable de son adversaire. Or, dans certains débats, comme celui de notre corpus, la conflictualité, induite par la divergence grandissante des visions du monde prônées par les débattants, prend des proportions telles que l'objectif de ces derniers ne semble plus être de "faire bonne figure", mais de discréditer l'image de l'adversaire aux yeux des téléspectateurs.

Après avoir présenté le cadre contextuel spécifique au débat politique télévisé et l'ethos préalable des deux débattants, nous verrons s'il en est vraiment ainsi et montrerons dans quelle mesure ces deux facteurs contextuels président au choix d'une telle logique interactionnelle.

1. Présentation du genre de discours « débat politique télévisé »

Le débat politique télévisé peut être considéré comme un genre de discours hybride, un genre à la croisée des genres. Il appartient, à la fois, à l'hypergenre de discours *débat*, aux genres de discours *médiatiques télévisuels* et au *discours politique*. Il partage ainsi avec les autres débats (débat parlementaire, débat philosophique, débat scientifique, etc.) son caractère essentiellement argumentatif ; avec les autres discours médiatiques télévisés (interview médiatique, journal télévisé, émission de *Talk show*, etc.) sa théâtralité et le dédoublement de son instance de réception ; et, enfin, avec les autres discours politiques (meeting politique, discours électoral, etc.) le fait qu'il s'agit d' « une parole publique sur la chose publique⁷⁸ ». Or, même s'il partage autant de points communs avec plusieurs genres de discours, il n'empêche que le débat politique télévisé se singularise particulièrement par le fait d'être la somme, le produit auquel cette imbrication de plusieurs types d'activités communicatives donne lieu. Le décrire nécessite, par conséquent, de tenir compte de cette pluralité des genres qui lui est constitutive, ce

⁷⁸ Cf. <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>

sur quoi nous insisterons, dans ce qui suit, pour présenter le genre de discours débat politique télévisé. Par ailleurs, les genres de discours ne se différenciant, en principe, que par leur situation de communication et leur contexte d'énonciation, nous présenterons le débat politique télévisé en nous intéressant aux trois cadres contextuels, définis plus haut (Cf. Chapitre III. 1.1), qui caractérisent tout discours : le cadre participatif, le cadre spatio-temporel et la finalité du discours.

1.1. Le cadre participatif

Le débat politique télévisé requiert un cadre participatif bien déterminé : deux interactants ou plus qui s'interagissent, exposent leur point de vue, récusent celui de son/leur adversaire ; et un autre dont le rôle est de veiller au respect des règles élémentaires de l'interaction médiatique. Les premiers assurent le rôle interactif de débattant, le second celui de l'animateur. Ces deux rôles sont assumés par des participants dont le statut professionnel les rend légitimes à jouer de tels rôles lors du débat. Dans le débat qui nous intéresse, celui qui oppose NS, ministre de l'Intérieur, à TR, penseur musulman et partisan d'un Islam prétendument modéré et progressiste, il est clair que c'est le statut politique⁷⁹ des deux interactants qui justifient leur participation à l'émission. Néanmoins, le choix des participants au débat politique télévisé n'est pas conditionné par le seul critère d'appartenance à la sphère politique, encore faut-il que les débattants aient des points de vue divergents et contraires sur les thèmes traités pour que le débat prenne tout son sens et produise l'effet escompté de ce type d'activité communicative, à savoir le spectacle d'une confrontation polémique. En cela, le débat entre NS et TR satisfait à cette exigence du genre dans la mesure où le positionnement idéologique des deux interactants est si divergent que la confrontation conflictuelle semble être le seul maître-mot de l'interaction. Porte-voix de la droite conservatrice française et, par ailleurs, garant,

⁷⁹ Le statut politique n'est pas endossé par les seuls acteurs politiques ayant une tendance partisane, mais par tout individu dont le statut professionnel et/ou le discours « implique un jugement sur l'organisation de la communauté » (Carlier, 2003 : 12). En ce sens, TR, bien qu'il ne revendique aucune appartenance à un parti politique en particulier, n'en est pas moins un acteur politique en ceci que ses ouvrages sur l'Islam, ses conférences, ses différentes interventions médiatiques, son statut professionnel même influent considérablement la manière de penser et d'agir des musulmans de France en particulier, et du monde en général.

de par la fonction qu'il exerce dans la république, de la laïcité et de l'ordre public, NS ne peut, en effet, que s'élever contre celui que tous les médias présentent comme un communautariste et un extrémiste religieux, réputé pour son double discours, en l'occurrence TR. Cela étant, si les débattants sont « convoqués pour des raisons précises d'identité en rapport avec le thème traité » (Charaudeau, 2005-b : 138), il n'en demeure pas moins que leur compétence oratoire constitue un critère non négligeable pour leur participation au débat. L'une des finalités principales du débat politique télévisé étant, comme nous le verrons *infra*, de mettre en scène un spectacle de combat assez comparable à une compétition sportive ou à un combat de boxe (Vion, 1992: 138), il est de première importance que les débattants possèdent les compétences oratoires requises pour impressionner les téléspectateurs. Il n'y a pas de doute que, de ce point de vue, NS et TR sont des candidats idéals pour ce type de communication : leur expérience médiatique, leur verve et leur facilité à manier le verbe, font d'eux des orateurs hors pair et des débattants redoutables.

Si le choix des débattants est conditionné par leur statut socioprofessionnel, leur positionnement idéologique et leur compétence individuelle, le choix de l'animateur dépend du genre d'activité médiatique dans lequel le journaliste se spécialise. Aussi choisit-on des animateurs spécialisés dans le domaine sportif pour animer des émissions sportives, ceux spécialisés dans le domaine littéraire pour animer des émissions littéraires, ceux spécialisés dans le domaine politique pour animer des émissions politiques, etc. Pour animer un débat politique, *a fortiori* de grande envergure comme celui qui oppose deux personnalités politiques importantes, il convient, de plus, que l'animateur ait assez d'expérience médiatique et d'habileté pour pouvoir gérer, par exemple, l'allocation des tours de paroles entre des débattants qui, étant conscients du jeu et enjeu des ratés du système des tours et de la portée pragmatique des interruptions et des chevauchements, se livrent sans cesse à des infractions interactionnelles qui dérogent au bon fonctionnement d'un débat télévisé idéal. Outre le rôle interactionnel de régulateur de l'interaction, l'animateur « peut jouer différents rôles : de sablier, de coordinateur, d'interrogateur, de provocateur, de professeur, d'accoucheur, d'amuseur public. »

(Charaudeau et Ghiglione, 1997 : 50). Dans le cas précis du débat de notre corpus, l'animateur, OM, assume, comme nous le verrons dans l'analyse de son discours, le rôle interactionnel de coordinateur entre les débattants et d'initiateur de thèmes, bien que ce dernier rôle ait été assumé, plus d'une fois au cours du débat, par les débattants eux-mêmes. La légitimité d'OM à animer un magazine politique de grande importance tel que *100 minutes pour convaincre* repose, par ailleurs, sur sa longue expérience médiatique et sur son statut professionnel. Sa compétence et sa notoriété sont telles qu'il a été appelé à exercer de hautes responsabilités dans divers organismes médiatiques : directeur d'information, puis directeur général adjoint de la chaîne radio RTL, directeur de l'information de France 2 de 2001 à 2004⁸⁰, etc.

Pour ce qui est de la relation interpersonnelle qui s'établit entre les participants, il est à noter qu'elle est foncièrement symétrique entre les débattants et asymétrique entre ces derniers et l'animateur (Vion, 1992 : 138). Elle est symétrique entre les débattants dans la mesure où les deux interactants ont droit au même temps de parole et qu'aucun d'entre eux, sauf exception, ne peut s'octroyer le droit d'initier le thème de l'interaction, cette tâche étant exclusivement réservée, en principe, à l'animateur. Si bien que le rapport de places et la relation de dominant/dominé, qui en découle, semblent, *a priori*, quasiment nuls entre les débattants. Ce qui n'est pas le cas de la relation entre ces derniers et l'animateur. De par le rôle interactionnel qui lui est assigné au cours de l'interaction, l'animateur occupe, de prime abord, une position de dominant par rapport aux débattants : c'est à lui que revient le rôle d'ouvrir ou de clore le débat, d'autoriser les débattants à prendre la parole ou de la leur retirer, de décider des thèmes qui seront traités au cours du débat, etc.

Outre l'animateur et les débattants, qui assument à la fois un rôle interactionnel et interlocutoire, il existe d'autres participants au débat dont le rôle n'est qu'interlocutoire. Il s'agit du public présent sur le plateau de télévision et de l'ensemble des téléspectateurs qui sont les allocutaires indirects du discours des débattants. Nous ne nous attarderons pas sur la présentation de ces derniers, ce point

⁸⁰ Cf. <http://www.programme-tv.net/biographie/14425-mazerolle-olivier/>

étant déjà traité *supra* (Cf. Chapitre III. 1.1.1). Notons, néanmoins, que, dans un contexte de débat, ces deux instances de réception occupent une place d'autant plus importante que c'est, précisément, sur elles que porte l'entreprise de persuasion engagée par les débattants. Sans les téléspectateurs, le débat n'aurait plus de raison d'être : le clivage idéologique entre les débattants est, souvent, si infranchissable que ce serait une erreur de penser qu'ils cherchent à se convaincre l'un l'autre.

Si tel est donc le cas, se pose alors la question de savoir comment identifier l'auditoire ciblé par le discours des débattants, celui-ci étant, la plupart des cas, indéfini et hétérogène. Ruth Amossy affirme, à ce propos, que c'est dans le discours même des interactants qu'il faut chercher les traces de l'auditoire. Cette « inscription de l'auditoire dans le discours » (Amossy, 2000 : 37) peut se manifester de manière explicite, notamment par les appellatifs et les pronoms d'adresse, auquel cas il suffirait de s'intéresser, dans le cas précis d'un discours dialogal comme le débat, aux désignations nominales et aux pronoms personnels renvoyant à une tierce personne dont le statut d'allocutaire est explicitement reconnu. Dans le cas où

les indices d'allocution tangibles (désignation et pronoms personnels) sont manquants, le seul moyen pour l'analyste de reconstituer l'allocutaire consiste à dégager les évidences dans lesquelles il est censé communiquer. En effet, le texte peut faire l'économie de l'adresse et gommer toute mention du destinataire, il ne peut pas omettre l'inscription en creux des valeurs et des croyances à partir desquelles il tente d'établir une communication.

(Amossy, 2000 : 43)

Le débat politique télévisé étant un genre de discours où les marques d'allocution explicites renvoyant à la véritable instance de réception sont plutôt rares, nous allons nous rabattre sur la *doxa* et les lieux communs pour discerner l'auditoire dont les débattants tentent de gagner l'adhésion et d'infléchir les positions. Loin d'être globalisante, cette opération suppose, ainsi, un changement de destinataire en fonction du thème abordé et de la position adoptée par les débattants vis-à-vis de ce thème.

1.2 Le cadre spatio-temporel

Le cadre spatio-temporel d'un débat politique télévisé présente plusieurs spécificités qui influent considérablement sur la dynamique interactionnelle qui se noue entre les interactants.

Sur le plan spatial, l'espace du débat doit être aménagé de telle manière que les interactants puissent se voir pour débattre. La configuration de l'espace doit, en outre, tenir compte du nombre des participants au débat et de la dimension symbolique que l'instance médiatique veut donner de cette rencontre polémique. Nous ne reviendrons pas ici sur la description du décor du plateau de télévision et la disposition spatiale des différents participants, ainsi que sur les incidences que ce cadre contextuel implique sur la relation interpersonnelle et sur le discours des interactants, ces différents points ayant été déjà présentés dans la description du cadre spatial de l'émission (Cf. Chapitre III. 1.1.2). Soulignons, toutefois, que le débat entre NS et TR présente un élément supplémentaire qui mérite toute notre attention, vu l'influence qu'il exerce sur leur discours respectif. Il s'agit de la communication en duplex entre les deux débattants. NS est invité à interagir, comme nous l'avons mentionné plus haut, avec divers participants tout au long de l'émission. Pour des raisons matérielles ou d'ordre personnel qui empêchent certains d'entre eux de se déplacer physiquement jusqu'au plateau de télévision, tous n'entretiennent pas une relation de co-présence spatiale avec l'invité-vedette. Il en est ainsi de TR qui, à défaut d'être présent sur la scène de débat, communique, comme l'illustre la Figure 2 ci-dessous, à distance avec NS.

Figure 2. Capture d'écran de l'espace du débat



Le cadre spatial du débat s'en trouve ainsi morcelé, les deux débattants ne voyant pas la même chose et ne pouvant pas agir de la même façon sur l'environnement contextuel de l'interaction ni être influencés invariablement par celui-ci.

Cette communication en duplex, loin d'être sans conséquences, se répercute directement sur la dynamique interactionnelle. Si, à mesure que la distance spatiale entre les participants s'accroît, le caractère conflictuel de l'interaction s'accroît, étendre cette distance au point de renvoyer l'un des débattants à une présence uniquement audio-visuelle, revient à amplifier d'autant plus la polémique du débat.

De plus, l'emboîtement situationnel, que la communication médiatique entraîne déjà (Cf. Chapitre III. 1.1.1.), se trouve dédoublé par la communication en duplex. On assiste ainsi à une sorte de mise en abîme communicationnelle où trois cadres situationnels se trouvent enchâssés l'un dans l'autre : 1) la situation du duplex médiée par les deux écrans géants qui se trouvent sur le plateau de télévision ; 2) « la situation télévisable » (Nel, 1990 : 38-39) représentée par le plateau de télévision ; 3) et « la situation télévisée » (Ibid.) que les téléspectateurs reçoivent sur leur écran de télévision. Il est important de noter que, dans ce genre de communication, si les téléspectateurs représentent, en définitive, l'objet de persuasion, ceux que les débattants cherchent, à travers leur discours, à persuader, l'emboîtement situationnel semble être en faveur de l'un des débattants, en l'occurrence NS. L'espace où se trouve ce dernier se situant au deuxième niveau de l'emboîtement, dans l'espace télévisable, NS semble, d'abord, plus proche de l'auditoire que TR, et les téléspectateurs sont, en outre, en mesure d'apprécier sa posture, la gestuelle de son corps et la façon dont il gère l'espace qui lui est réservé sur le plateau de télévision, qui sont autant de moyens qui lui permettent de se mettre en scène et de forger une certaine image de soi.

Contrairement à NS, TR semble, du fait de sa position dans l'emboîtement situationnel, très éloigné des téléspectateurs qu'il cherche autant à convaincre et à persuader que son adversaire. Pour l'apercevoir, les téléspectateurs doivent passer par deux relais médiatiques : l'écran de télévision et celui du duplex. De plus, si la situation télévisée offre aux téléspectateurs une image d'un Sarkozy gesticulant et

remuant dans tous les sens, la situation de duplex leur donne une image d'un Ramadan stable et figé : « un plan-poitrine fixe [...], derrière un bureau, avec aucun changement de plan » (Atifi & Marcoccia, 1999 : 7).

Cette distance spatiale instaurée par l'emboîtement situationnel entre les débattants, d'abord, et entre ceux-ci et les téléspectateurs, ensuite, exercera, comme nous le verrons *infra*, un impact considérable sur le discours des interactants et sur la construction de leurs images de soi et de l'autre.

Sur le plan temporel, le débat qui oppose NS à TR se distingue du cadre temporel général de l'émission particulièrement au niveau de la production du discours. Plus précisément, nous avons étudié *supra* (Cf. Chapitre III. 1.1.2.) le temps de l'émission en l'appréhendant sur deux plans différents : le temps de diffusion et le temps de production.

Le temps de diffusion, rappelons-le, renvoie au moment de diffusion de l'interaction et à sa périodicité. A ce niveau, le débat entre NS et TR ne marque aucune spécificité par rapport au moment de diffusion de l'émission, si ce n'est qu'il s'inscrit dans une temporalité linéaire dans la mesure où il est précédé et suivi par d'autres interactions. Le débat de notre corpus intervient, en effet, après deux interviews : la première, avec Jean-Michel Thenard, rédacteur en chef de Libération, porte sur le bilan de NS après ses 18 mois passés au ministère de l'Intérieur ; la deuxième est réalisée par Pascal Doucet-Bon, chef des informations générales sur France 2, et tourne autour de la sécurité ; ces deux interviews sont, ensuite, suivies par une séquence de débat en duplex entre NS et Gérard Collomb, maire socialiste de Lyon. Ce n'est qu'après ces trois interactions, séparées par deux séquences de reportage et de brefs instants de question-réponse entre l'animateur et l'invité-vedette, que survient le débat entre NS et TR. Le moment de diffusion du débat et son emplacement par rapport aux autres interactions de l'émission auraient-ils une quelconque influence sur les images de soi et de l'autre construites par les débattants ? Il est clair que, sur ce plan aussi, le contexte joue en faveur de l'invité-vedette. Et pour cause, avant qu'il ne soit confronté à TR, NS avait déjà tout le temps qu'il lui faudrait pour mettre en place l'arsenal d'images de soi valorisantes

qu'il voudrait mettre en évidence au cours de l'émission. Il pourrait également rectifier ou gommer, corroborer ou accentuer l'ethos préalable que les médias véhiculent de lui et que l'ensemble des journalistes invités à interagir avec lui ne cessent de rappeler au cours de l'émission (nous y reviendrons dans la présentation de l'ethos préalable des débattants). Le débat avec TR n'est, de ce point de vue, qu'une occasion de rappeler et de mettre l'accent sur un ethos que NS aurait déjà laissé transparaître dans les interactions précédentes, ce qui n'est pas le cas de TR. Ce dernier ne dispose que du temps consacré au débat pour construire son propre ethos.

Sur le plan de production, nous avons distingué deux paramètres temporels dont nous avons souligné l'influence sur le discours des interactants : la durée de l'interaction et le temps de parole imparti à chaque débattant.

Pour ce qui est de la durée de l'interaction, le débat entre NS et TR dure 24 minutes et 4 secondes pendant lesquelles les deux interactants doivent exprimer leurs points de vue sur la place de l'islam en France et la laïcité. Le statut interactionnel des deux débattants étant, comme nous l'avons mentionné plus haut, symétrique, la répartition du temps de parole, alloué à chacun d'entre eux, doit l'être également. Cependant, à défaut d'être chronométré comme dans les débats de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, le temps de parole fait souvent l'objet d'une bataille interactionnelle entre les débattants pour celui qui parle le plus. Cette bataille est d'autant plus justifiée que celui qui parvient à parler le plus longtemps s'expliquera plus longuement sur ses positions et incarnera, de plus, plus concrètement la figure de dominant qui sous-tend l'ethos d'autorité que revendique toute personnalité politique. Faute de pouvoir mesurer avec exactitude le temps de parole imparti à chaque débattant, celui-ci n'étant pas fixé et décidé, dans le cas précis du débat entre NS et TR, par l'animateur mais par la concurrence des débattants eux-mêmes, nous allons nous rabattre sur les stratégies discursives qui leur permettent de s'en emparer, c'est-à-dire sur les interruptions et les chevauchements. Cette option doit, néanmoins, être prise avec beaucoup de réserves. Car, si elle permet de mettre au jour l'ethos d'autorité, elle ne tient pas

compte, pour autant, des longues tirades que les débattants sont amenés à réaliser tout au long du débat. Nous y reviendrons dans l'analyse de la structure formelle de l'interaction.

1.3 La finalité de l'interaction

La finalité de l'interaction est, sans doute, le cadre contextuel qui caractérise le plus le débat politique télévisé et le distingue des autres genres de discours.

Le débat est une interaction à finalité « "externe" puisqu'elle est l'objet d'enjeux » (Vion, 1992 : 139). Plus précisément,

Il s'agit d'une confrontation d'opinions mettant l'accent sur la divergence des points de vue en refusant et en attaquant les arguments de l'autre, sans se soucier de les considérer sérieusement. [...] Elle dresse ainsi un Proposant sourd aux raisons de l'autre, contre un Opposant qui est considéré comme un ennemi à vaincre plutôt qu'à convaincre, face à un tiers à qui est donné le spectacle de l'affrontement afin de l'amener aux vues du Proposant.

(Amossy, 2000 : 209)

Son objectif global est, donc, de mettre en confrontation des points de vue divergents, mais également de captiver l'audience et d'augmenter le taux d'audimat de la chaîne de télévision par le spectacle auquel cette confrontation entre les débattants donne souvent lieu.

Cette mise en confrontation agit directement sur la dynamique interactionnelle de l'échange en l'empregnant d'une dimension fortement conflictuelle et polémique et en entraînant « une domination des formes de compétitivité sur celles de coopération. » (Ibid : 138). Le degré de conflictualité d'un débat est déterminé, en partie, par le degré de divergence des points de vue des débattants sur le thème abordé. Ainsi,

certains formats de débats suscitent plus que d'autres l'affrontement direct entre debaters et augmentent ainsi les chances que ces derniers procèdent à des attaques de l'adversaire [...] plus les sujets abordés sont controversés, plus sont élevées les chances de voir les debaters s'attaquer les uns les autres.

(Gauthier, 1998 : 3)

Si l'objectif global d'un débat politique télévisé est de mettre en scène un spectacle de confrontation d'opinions, l'objectif des débattants est essentiellement de « convaincre un auditoire du bien-fondé de l'opinion défendue et,

corrélativement, de la vacuité d'une opinion adverse battue en brèche » (Burger, 2005 : 53). Pour gagner l'adhésion des téléspectateurs au projet politique des débattants ou, en tout cas, à leur vision du monde, ces derniers se servent de diverses stratégies argumentatives visant tantôt à s'auto-promouvoir aux yeux du public, tantôt à « disqualifier l'adversaire, contester sa légitimité, lui manifester une hostilité profonde » (Nel, 1990 : 191). Selon le degré de polémique de l'interaction, l'une de ces deux stratégies se verra prendre le dessus sur l'autre. Dans les débats à forte domination des formes de compétitivité sur celles de coopérativité, rallier les téléspectateurs à son positionnement idéologique ne consiste pas tant, pour le débattant, à « faire prévaloir sa vision du monde sur celle de son adversaire [...], encore faut-il qu'il soit en mesure de miner l'image publique de [celui-ci], de le mettre k-o en quelque sorte » (Vincent & Turbide, 2006 : 307). De ce point de vue, « convaincre revient à vaincre » (Constantin De Chanay & Kerbrat-Orecchioni, 2007 : 6), et *débattre* consiste à « *combattre* [l'adversaire] pour l'*abattre* » (Ibid.). Ce constat est d'autant plus vraisemblable que le débat politique télévisé est régulièrement décrit, aussi bien dans les milieux médiatiques que dans la sphère politique, par des métaphores guerrières : on le compare ainsi à

une “arène”, un “combat”, une “lutte”, une “bataille” mettant aux prises des “opposants”, “adversaires” et “ennemis”, faisant l'objet d'une “victoire” ou d'une “défaite” [...] suivant des “manoeuvres”, “stratégies”, “tactiques” et autres considérations polémologiques. »

(Gauthier, 1994 : 134)

Il ne s'agit plus alors, pour les débattants, de triompher par les idées, d'asseoir un dialogue raisonné où le bon sens l'emporterait sur toutes autres considérations personnelles, mais plutôt de

marquer des points sur l'adversaire [...] : [le] mettre à mal, le plonger dans l'embarras, lui clouer le bec, lui donner une leçon, le remettre à sa place..., bref, remporter sur lui une victoire locale mais par des moyens plus astucieux que brutaux (il s'agit de porter l'estocade sans recourir à un coup bas), par quelque « trouvaille » qui force l'admiration du public par son « à propos » tout en déstabilisant le rival. (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 35)

On voit, dès lors, toute l'importance dont jouit l'ethos dans ce genre d'interaction. L'image de soi et de l'autre devient l'enjeu principal, le centre

d'intérêt de l'interaction, le moyen par lequel les débattants peuvent triompher et sortir victorieux de cette guerre symbolique qu'est le débat politique télévisé. Or, dans ce contexte extrêmement agonale, les règles de politesse (Anti-FTA et FFA) ne sont pas de mise : se montrer courtois et à l'écoute de l'autre, ménager la face de son adversaire pourrait être interprétés comme des signes de faiblesse et contribueraient, tout simplement, à la défaite du débattant. En effet,

tout débat est une sorte de guerre verbale (c'est un genre « polémique »), or la politesse n'a guère sa place dans les guerres, où il s'agit avant tout d'attaquer l'adversaire pour en triompher, et il en est de même dans ces guerres métaphoriques que sont les débats.

(Kerbrat-Orecchioni, 2010-b : 40)

La seule arme efficace qui pourrait mener le débattant à la victoire serait de formuler le plus d'actes de langages menaçants possible à l'égard de son adversaire, cette stratégie lui permettant de s'imposer dans le débat et de triompher aux yeux du public. Car,

Dans les situations polémiques où il s'agit de persuader un tiers, le public indifférencié et anonyme qui regarde l'émission, l'échange prend les allures d'un duel où les téléspectateurs doivent apprécier la façon dont chacun pare les coups de l'autre. (Amossy, 2000 : 200)

Nous verrons *infra* comment ces stratégies de domination se réalisent concrètement dans la matérialité discursive de l'interaction et contribuent à la construction de l'ethos des interactants.

2. L'ethos préalable des débattants

A côté des spécificités contextuelles qui caractérisent le débat politique télévisé, l'ethos préalable des débattants est le deuxième facteur extradiscursif dont nous avons supposé qu'il participe à la construction des images de soi et de l'autre, mises en scène au cours de l'interaction. Aussi, afin de montrer dans quelle mesure ces dernières sont déterminées par l'image prédiscursive (qui précède le débat), il nous faut d'abord présenter le statut socioprofessionnel de NS et de TR et quelques stéréotypes et représentations qui circulent, à leur propos, dans la sphère médiatique, et donc publique. Pour y arriver, nous allons nous appuyer aussi bien

sur l'image que certains médias donnent des deux débattants que sur celle que l'animateur, à travers la présentation qu'il en fait en préambule de l'interaction (pour TR) et de l'émission (pour NS), rappelle d'eux⁸¹.

2.1. L'ethos préalable de Nicolas Sarkozy

NS est invité à l'émission « *100 minutes pour convaincre* » en sa qualité de ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, fonction qu'il occupe depuis le 7 mai 2002 et qui fait de lui "le numéro deux du gouvernement", après le Premier ministre. Ce statut professionnel contraint *a priori* son discours et le comportement interactionnel qu'il doit adopter au cours de son débat face à TR en ceci que « certaines qualités sont particulièrement recommandées pour celui qui [le] détient, la principale étant la *fermeté* (étant donné que le ministre de l'intérieur est d'abord responsable du maintien de l'ordre » (Constantin De Chanay & Kerbrat-Orecchioni, 2007 : 5). L'analyse de son discours nous permettra de savoir si cet aspect identitaire (qualités associées à son statut socioprofessionnel) est actualisé ou non au cours du débat.

Par ailleurs, s'il s'agit du "numéro deux" du gouvernement, NS est surtout la personnalité politique la plus populaire⁸² en France : « En quelques mois, sa cote de popularité connaît une hausse importante passant de 43% en Mai 2002 à 59% en Mai 2003 »⁸³. En outre, au cours d'une enquête d'opinion, interrogés s'ils « souhaitent lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à

⁸¹ Car « les questions de l'animateur reflètent parfois l'image préconçue que ce dernier se fait de son invité, une image où l'opinion personnelle de l'animateur côtoie la rumeur publique et les stéréotypes véhiculés par les médias. » (Florea, 2008 : 285).

⁸² Cette facette de l'image préalable de NS a été, d'ailleurs, rappelée, au cours de l'émission dont est extrait notre corpus, par le journaliste J-M. Thenard :

J-M. T Vous êtes l'homme le plus populaire de ce gouvernement, celui que l'électorat de droite aimerait voir un jour s'asseoir à Matignon, voire être un candidat à l'élection présidentielle, et pourtant, cette popularité, vous n'en faites pas bénéficier Jean-Pierre RAFFARIN qui, lui, s'écroule dans les sondages. A quoi vous attribuez ce décrochage du Premier ministre ?

⁸³ Cf. Wikipédia, entrée « Nicolas Sarkozy ». URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Sarkozy

venir »⁸⁴, 54% des sondés ont répondu par l'affirmative⁸⁵, ce qui montre la confiance grandissante que les Français portent en lui.

Cette popularité dont bénéficie l'invité-vedette n'est, toutefois, pas le fruit du hasard. Elle résulte du rôle qu'il a joué dans plusieurs événements marquant la scène publique française, mais également de l'image positive que les médias donnent de lui. L'événement par lequel NS se démarque le plus est, sans doute, son intervention héroïque⁸⁶ dans la prise d'otages de la maternelle de Neuilly. Alors qu'il était ministre du Budget et maire de Neuilly, NS prend le risque d'entrer directement en contact avec le preneur d'otages et de négocier la libération d'un enfant. La négociation et ladite libération étant fortement médiatisées et s'étant déroulées au vu et au su de tout le monde, NS passe, aux yeux des Français, pour le sauveur et son image publique gagne en notoriété⁸⁷. Par cet acte, il a fait preuve de bravoure et d'humanisme, deux qualités dont les attributs lui seront, désormais, accolés. C'est ainsi qu'il est, en tout cas, perçu et présenté par les médias : « Sarkozy, l'ami public numéro un », a titré *Libération* dans son édition du 5 octobre 2002⁸⁸. Le ministre de l'Intérieur y est présenté comme :

l'ami de tous, pauvres comme riches [...] Il ne combat que les méchants, aussi proche des malheureux du Gard que des Corses ou des policiers qui luttent sur le terrain banlieusard où se trame l'insécurité [...] Son activité et son ambition permanentes le font percevoir comme une sorte de personnage de bande dessinée. Il est Batman quand il vole de Corse au Gard et en banlieue, secourant la veuve et l'inondé. (Ibid.)

⁸⁴ Il s'agit là de la question sur laquelle porte le sondage TNS Sofres / Figaro-Magazine réalisé en Octobre 2003, c'est-à-dire le mois précédant son débat avec TR. Cf. URL : http://www.tns-sofres.com/dataviz?type=2&code_nom=sarkozy

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ En effet, « sa notoriété augmente significativement après son intervention fort médiatisée dans la prise d'otages de la maternelle de Neuilly, un fait divers survenu dans la commune dont il est le maire, quelques jours après son entrée au gouvernement. Le 13 mai 1993, Érick Schmitt, alias « Human Bomb », retient en otage 21 enfants dans une classe d'une école maternelle de Neuilly-sur-Seine. Nicolas Sarkozy négocie directement avec « HB », et obtient la libération d'un enfant sous l'œil des caméras. Le preneur d'otages sera ensuite abattu de trois balles dans la tête. », Wikipédia, entrée « *Nicolas Sarkozy* ». URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Sarkozy

⁸⁷ Sa cote de popularité passe, un mois après la prise d'otages et la forte médiatisation de l'héroïsme de NS, de 29 % en mai 1993 à 37 % en juin 1993. Cf. TNS Sofres, Cote d'avenir-Nicolas Sarkozy. URL : http://www.tns-sofres.com/dataviz?type=2&code_nom=sarkozy

⁸⁸ « *Sarkozy, l'ami public numéro un* », *Libération* du 05/10/2002. URL : http://www.liberation.fr/week-end/2002/10/05/sarkozy-l-ami-public-numero-un_417732

C'est également grâce à sa fermeté dans la lutte contre l'antisémitisme, par exemple (qui est une autre forme témoignant de son humanisme), qu'il est félicité par le Consistoire Central de France, une organisation juive siégeant en France, et qu'il s'est vu décerné, par le Centre Simon-Wiesenthal, le prix de la tolérance en 2003⁸⁹.

Mais, en plus de l'image d'humaniste et de fermeté que les médias diffusent de lui et qui ressortent de certaines de ses actions publiques, s'il est tant populaire, c'est aussi en raison de l'image d'engagement et d'efficacité, dans la gestion des affaires relatives à son ministère, que la presse lui attribue généralement. Son habileté, sa détermination à résoudre les problèmes et son engagement dans l'action sont tels que « même ses collègues et son chef de service, paraît-il, trouvent que Nicolas Sarkozy en fait beaucoup. »⁹⁰. Sa compétence est d'autant plus attestée qu'on le sollicite même à traiter des dossiers sensibles relevant d'autre ministères que celui qu'il dirige. Il en est ainsi du problème de la grève des enseignants : pour négocier avec les syndicats, J-P. Raffarin, alors Premier-ministre, a préféré faire appel à NS plutôt que de compter sur le seul ministre de l'Education Nationale, Luc Ferry⁹¹. Quant au problème de l'insécurité, qui relève directement de son département, NS en « fait sa priorité, déclarant vouloir s'affirmer par l'action. »⁹². « L'action. C'est son axiome »⁹³, affirme un journaliste de La Dépêche pour montrer le degré d'engagement du ministre de l'Intérieur. Contre les criminels et les

⁸⁹ « Il mène une lutte vigoureuse contre la recrudescence d'actes antisémites en France. Son action contre l'antisémitisme est saluée par le Centre Simon-Wiesenthal qui lui décerne son prix de la tolérance en 2003 et le consistoire central de France, l'institution administrant le culte israélite en France, saluera l'"extrême sévérité" dont a fait montre Nicolas Sarkozy dans la répression des actes antisémites. » Wikipédia, entrée « Nicolas Sarkozy ». URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Sarkozy

⁹⁰ « Sarkozy, l'ami public numéro un », Libération du 05/10/2002. URL : http://www.liberation.fr/week-end/2002/10/05/sarkozy-l-ami-public-numero-un_417732

⁹¹ « Si Raffarin l'a sollicité pour secourir Ferry, c'est parce que « Sarko » a le vent en poupe. Parce qu'il a l'habitude de traiter ses dossiers tambour battant avec fermeté mais aussi avec habileté. « C'est un maître dans l'art de négocier avec les syndicats », reconnaît-on au ministère de l'Education nationale », (Bédé Jean-Pierre, « Sarkozy : un appétit d'ogre », La dépêche.fr du 06/06/2003. URL : <http://www.ladepeche.fr/article/2003/06/06/143951-sarkozy-un-appetit-d-ogre.html>)

⁹² Wikipédia, entrée « Nicolas Sarkozy ». URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Sarkozy

⁹³ Bédé Jean-Pierre, « Le parcours presque sans faute du ministre de l'Intérieur entaché par le référendum », La dépêche.fr du 08/07/2003. URL : <http://www.ladepeche.fr/article/2003/07/08/131718-dossier-corse-nicolas-sarkozy-rattrape-par-sa-precipitation.html>

délinquants, « il impose un style "musclé" »⁹⁴ et opte pour la politique de la répression en multipliant et en renforçant les lois punitives.

Son engagement dans l'action et son acharnement à résoudre les problèmes sont, d'ailleurs, d'autant plus caractéristiques de la personnalité de NS que c'est sur ces deux traits qu'OM s'est focalisé pour le présenter, au début de l'émission « 100 minutes pour convaincre ». Ainsi affirme-t-il :

OM [...] « Nicolas Sarkozy, **l'homme pressé** », c'est le titre que nous avons choisi, pour ce rendez-vous de ce soir, tellement depuis 18 mois, depuis que vous êtes ministre de l'Intérieur, **on a le sentiment que vous voulez tenter de tout résoudre très vite.** Alors sécurité, place de l'Islam, l'immigration, Corse, nous allons évoquer tous ces sujets ce soir avec vous, [...] dans un livre récent qu'elle vous a consacré, notre consœur, Anita HAUSSER, relève que **ce que vous aimez faire finalement, c'est relever les défis, affronter les défis, c'est là-dedans que vous puisez votre énergie ?**

2.2. L'ethos préalable de Tariq Ramadan

« Un jour à Washington, un autre à Londres, un autre à Paris, un autre en Afrique... Tariq Ramadan, barbe finement taillée, costume-cravate, raisonne à l'échelle planétaire »⁹⁵, note le Parisien, dans son édition du 14 novembre 2003, pour rendre compte de la dimension internationale de la notoriété dont TR, à l'instar de son adversaire, jouit. Mais s'il est connu de par le monde, c'est surtout dans les banlieues françaises que son discours, parce qu'« en prise directe avec la réalité du terrain » (Ibid.) des banlieusards, résonne et a le plus de retentissement. Dans ces quartiers "chauds" de la France,

ses cassettes s'écoulent par centaines de milliers d'exemplaires. Ses conférences - il peut en aligner quatre en un week-end dans quatre régions différentes ! - sont suivies par des milliers de jeunes séduits par l'élégance de l'intellectuel qui sait parler à une population en manque de repères. Pour certains jeunes, c'est l'équivalent d'une autorité papale, confirme Ghaleb Bencheikh, animateur de l'émission dominicale Islam sur France 2. Il exerce un ascendant extraordinaire sur ces jeunes, qu'il caresse dans le sens du poil. Il leur parle de leurs parents

⁹⁴ Wikipédia, entrée « Nicolas Sarkozy ». URL : http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Sarkozy

⁹⁵ « Un prédicateur écouté dans les banlieues », C.D. Le Parisien, vendredi 14 novembre 2003, p. 2.
URL : http://forum.aufeminin.com/forum/actu1/_f17155_actu1-Le-double-langage-de-tariq-ramadan.html

qui ont été spoliés, leur demande de se réapproprier leur destin, de s'intégrer, de voter... le tout étant bercé de versets du Coran.⁹⁶ (Ibid.)

Outre sa popularité incontestable, les médias lui reconnaissent également son talent d'orateur : il y est souvent présenté comme « une superstar [...] un redoutable débateur »⁹⁷. S'il y est, parfois, considéré comme « la figure de proue des néofondamentalistes »⁹⁸ musulmans, on ne peut, toutefois, que lui concéder sa façon de « mêle[r] habilement l'intransigeance sur les principes et la souplesse d'adaptation à l'environnement européen [...] » (Ibid.).

Ceci dit, la reconnaissance de sa modération lui est, néanmoins, la plupart du temps, déniée sous prétexte de son affiliation au père fondateur des Frères Musulmans, Hassan El-Banna (grand-père de TR). De ce procès d'affiliation, on est ainsi passé à celui d'appartenance à cette organisation islamiste radicale⁹⁹ de sorte que l'image positive de modéré qu'on commençait à lui reconnaître cède, petit à petit, la place à celle d'extrémiste religieux et de « fondamentaliste charmeur »¹⁰⁰. On l'accuse même parfois de soutenir les organisations terroristes islamistes :

Il existe aujourd'hui un vrai faisceau d'indices qui permettent de soupçonner Tariq Ramadan d'avoir eu des relations avec plusieurs terroristes [...]. Il récuse les Frères musulmans mais il en partage l'héritage. Sous couvert d'un discours modéré, il distille un discours radical qui peut encourager le jihad.¹⁰¹

⁹⁶ A ce propos, on consulte avec profit le mémoire de Magister, *Le cotexte de la citation dans le discours religieux de Tariq Ramadan*, réalisé par BECHMAR Kheireddine qui note, à juste titre, que « L'impact du discours du prédicateur suisse devrait se mesurer à l'aune des ventes réalisées surtout par sa maison d'édition, Tawhid. Des dizaines de milliers d'exemplaires de ses livres et cassettes ; 60 000 cassettes de ses prêches s'arrachent chaque année. L'auteur de *Etre musulman européen*, représente, pour les jeunes issus de l'émigration en France et partout dans les pays francophones, celui à qui désormais on s'identifie sans contraintes de culpabilité culturelle ou d'appartenance confessionnelle. » (Bechmar, 2009 : 16).

⁹⁷ AYAD Christophe, « *L'ascension d'un musulman européen* », publié dans Libération du 15/11/2003. URL : <http://www.tunezine.tn/read.php?1,61786,61789>

⁹⁸ Jean-Marie Amat et Yves Benoit, « *Leur référence: Tariq Ramadan* », publié dans L'Express du 17/04/2003. URL : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/religion/leur-reference-tariq-ramadan_496259.html

⁹⁹ Il est « réputé proche des Frères musulmans » affirme Didier Hassoux dans son article intitulé : « *Polémique Ramadan: fermez le ban* », publié dans Libération du 01/11/2003.

URL : http://www.liberation.fr/politiques/2003/11/01/polemique-ramadan-fermez-le-ban_450227

¹⁰⁰ GERAUD Alice, « *« Lyon Mag » face à Tariq Ramadan. Le mensuel attaqué pour diffamation par l'universitaire* », publié dans Libération du 27/09/2002.

URL : http://www.liberation.fr/societe/2002/09/27/lyon-mag-face-a-tariq-ramadan_416730

¹⁰¹ « *Un vrai faisceau d'indices* », C.D. Le Parisien, vendredi 14 novembre 2003, p. 3.

URL : http://forum.aufeminin.com/forum/actu1/_f17155_actu1-Le-double-langage-de-tariq-ramadan.html

Après sa publication d'un article intitulé « *les nouveaux intellectuels communautaires* », dans lequel il a dénoncé l'attitude communautariste, selon lui, de certains intellectuels français d'origine juive, les médias deviennent de plus en plus véhéments à son égard. Ainsi en est-il de Libération, par exemple, qui le traite d'« antisémite »¹⁰². Certains hommes politiques réagissent à la parution de cet article en le qualifiant de « Le Pen musulman »¹⁰³ arguant du fait qu'« en pointant des intellectuels désignés comme "juifs" et en les plaçant en dehors de la raison commune, M. Ramadan s'est inscrit dans la tradition classique de l'extrême droite. Ce sont les fascistes qui pensent et parlent ainsi. » (V.Peillon, J-L.Mélenchon et M.Valls, cités par H.Didier¹⁰⁴). D'autres vont même jusqu'à désapprouver l'idée de débattre publiquement avec lui lors de l'émission « *100 minutes pour convaincre* ». Ceux qui, au contraire, ont défendu le point de vue adverse, ont soutenu Sarkozy dans sa décision d'affronter TR en l'encourageant à discréditer ce personnage et à le diaboliser. Ainsi affirment-ils :

Il faut parler avec Ramadan, mais on ne doit pas le rater lorsqu'il manipule et qu'il provoque, soutient le souverainiste Jacques Myard (UMP, Yvelines). S'il incite vraiment à la haine raciale, il faut agir : il ne doit pas être au-dessus des lois [...] Il faut profiter de toutes les occasions pour démontrer la dangerosité du personnage, relève Hervé Mariton, député UMP de la Drôme.¹⁰⁵

En plus de cette image dévalorisante de fondamentaliste, de communautariste et d'antisémite, les médias véhiculent également de TR une image de manipulateur et d'hypocrite¹⁰⁶ : il est régulièrement taxé d'« ambigüité »¹⁰⁷ et accusé de tenir

¹⁰² HASSOUX Didier, « *Vendredi, l'intellectuel taxé d'antisémitisme a tenté de se montrer sous son meilleur jour* », publié dans Libération du 15/11/2003.

URL : <http://www.liberation.fr/evenement/0101461234-le-show-de-charme-de-ramadan>

¹⁰³ HASSOUX Didier, « *La division des gauches exacerbée par l'affaire Ramadan* », publié dans Libération du 24/10/2003. URL : http://www.liberation.fr/politiques/2003/10/24/la-division-des-gauches-exacerbee-par-l-affaire-ramadan_449249

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ AESCHIMANN Eric, « *Le débat Sarkozy-Ramadan fait déjà jaser* », publié dans Libération du 20/11/2003. URL : http://www.liberation.fr/politiques/2003/11/20/le-debat-sarkozy-ramadan-fait-deja-jaser_452401

¹⁰⁶ En effet, « depuis ses premières interventions en tant que représentant des membres de la communauté musulmane établie en Occident [...], Tariq Ramadan se voit toujours attribué le qualificatif de « double discours » [...]. Les détracteurs des thèses de l'intellectuel musulman considèrent son discours contradictoire et varie en fonction de son auditoire. Pour eux, il soutient un discours plus ou moins modéré selon qu'il est face à un auditoire musulman ou non musulman. » (Bechmar, 2009 : 17).

« un double discours » (Ibid.), c'est-à-dire, « un discours pour les intellectuels et les médias, un autre dans les banlieues. »¹⁰⁸, « un discours policé dans les médias et radical lors des réunions qu'il tient auprès des jeunes dans les banlieues. »¹⁰⁹.

Le moins que l'on puisse dire, donc, est que l'image médiatique diffusée de TR, par les médias, est telle que ce dernier passe pour l'intellectuel musulman le plus controversé en Europe. C'est, d'ailleurs, à travers le prisme de ces stéréotypes circulant à son propos, dans la sphère médiatique, qu'il est présenté par OM en préambule de son débat avec NS :

1b OM [...] vous êtes (.) SUISSE de nationalité/ (0.35s) euh vous enseignez l'islam (0.25s) à:: genè::ve (.) et la philosophie à fribourg/ (0.3s) et euh d'autre part/ (.) vous êtes (.) un intellectuel (.) controversé\ (0.28s) .h ▶alors vous allez avoir un dialogue avec le minist' de l'intérieur mais avant d'parler d'laïcité/ d'pratique de l'islam/◀ (0.25s) .h parlons (.) un moment d'l'antisémitisme pa'c'que vous avez (0.25s) euh écrit (.) récemment un article dans lequel/ (0.25s) ◀vous avez pointé du doigt▶ nommément désigné un certain nombre d'intellectuels FRANçais\ (0.3s) auxquels vous avez reproché d'êtr' systématiquement/ (0.3s) euh favorables à la politique d'ariel sharon\ UNIQUEMENT/ (0.33s) parc'qu'ils sont/ (.) juifs\ (.) alors est c'qu'en écrivant/ (0.25s) ces choses là/ ▶d'abord ça vous a valu d'être taxé d'antisémitisme\ mais surtout/◀ (0.27s) .h est c'que en écrivant ces choses là/ (0.3s) vous n'êtes pas/ (0.3s) .h euh (1s) DEVANT la situation (0.3s) euh (0.5s) que vos lecteurs qui se trouvent dans les BANlieues/ (0.38s) euh ◀soient amenés à commettre (.) des actes (.) anti-juifs▶\

Une fois les représentations que se fait l'auditoire des deux débattants de notre corpus présentées, nous essaierons de montrer, dans ce qui suit, si elles constituent un des facteurs conditionnant leur discours. Autrement dit, il ne reste plus qu'à montrer si les images discursives qu'ils mettent en scène, au cours de l'interaction, tendent, d'une manière quelconque, à renforcer ces représentations prédiscursives, à les gommer, à les rectifier ou à les ignorer tout simplement.

¹⁰⁷ GERAUD Alice, « « Lyon Mag » face à Tariq Ramadan. Le mensuel attaqué pour diffamation par l'universitaire », publié dans Libération du 27/09/2002.

URL : http://www.liberation.fr/societe/2002/09/27/lyon-mag-face-a-tariq-ramadan_416730

¹⁰⁸ DELACROIX Jean-Luc, « Ne pas céder à la faiblesse », publié dans Libération du 14/10/2003.

URL : http://www.liberation.fr/courrier/2003/10/14/ne-pas-ceder-a-la-faiblesse_448054

¹⁰⁹ GERAUD Alice, « « Lyon Mag » face à Tariq Ramadan. Le mensuel attaqué pour diffamation par l'universitaire », publié dans Libération du 27/09/2002.

URL : http://www.liberation.fr/societe/2002/09/27/lyon-mag-face-a-tariq-ramadan_416730

3. L'ethos discursif des débattants

Une fois les différents éléments extradiscursifs composant la situation de communication du débat politique télévisé et l'ethos préalable des débattants présentés, il nous faut, à présent, montrer si ces deux principaux facteurs contextuels déterminent le choix des modalités de construction de l'ethos privilégiées par NS et TR. A ce propos, étant donné la conflictualité qui prévaut au sein du débat et les objectifs personnels des débattant (« battre l'adversaire »), nous supposons que les modalités selon lesquelles sera construit l'ethos discursif des interactants seraient celles reposant sur la structure de l'interaction et sur l'interaction proprement dite plutôt que sur celle de la locution (l'autopromotion). Quoiqu'il en soit, afin de montrer si c'est vraiment le cas, il nous faut déterminer la proportion de chacune de ces trois modalités dans le débat de notre corpus.

3.1. Sur le plan de la structure de l'interaction

Nous avons noté dans le chapitre précédent (Chapitre III. 2.3.1) que l'ethos discursif des interactants pouvait transparaître à travers la structure formelle de l'interaction. « Les ratés du système des tours » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 172), tel que les interruptions qui, loin d'être de simples dysfonctionnements accidentels de l'échange verbal, sont constitutifs de toute interaction, semblent être un des procédés interactionnels dont les interactants se servent pour projeter d'eux-mêmes une image d'autorité, voire d'agressivité, et imposer leur domination sur leur co-débattant. D'autant que les interruptions sont un acte de langage menaçant permettant à celui qui les initie de se mettre en position haute, « d'amener l'adversaire sur son terrain propre et de diriger à son gré les opérations » (Amossy, 1994 : 33). Et comme l'entreprise de persuasion, dans un contexte dialogal, *a fortiori* médiatisé, passe principalement par une négociation incessante, entre les interactants, du rapport de places, chacun s'efforçant de s'imposer et de se mettre en position de dominant (Ibid. : 34), il est indéniable que les « ratés du système des tours » constituent une stratégie interactionnelle incontournable pour y parvenir.

Aussi, nous supposons, en l'occurrence, que, compte tenu du primat des formes de compétitivité sur celles de coopérativité qui caractérise le genre de discours « débat politique télévisé », la récurrence d'interruptions – qui est la plus importante de ces formes – y est, *a priori*, très élevée et les images de soi et de l'autre qu'elle induit, très marquées.

Afin de s'assurer de la validité de cette hypothèse partielle, nous tenterons, dans un premier temps, de déterminer dans quelle proportion sont utilisées les interruptions et à quelle visée pragmatique elles obéissent. Nous montrerons, dans un deuxième temps, en quoi elles servent, aux interactants, de stratégie de domination permettant à « [...] l'un de s[e] montr[er] meilleur que l'autre et [...] plus fort que lui » (Oléron, 1987 : 263). Afin de mettre en évidence les éléments du contexte et la façon dont ils déterminent l'ethos des interactants, la mise au jour des images qui se manifestent à travers la stratégie des interruptions sera, évidemment, établie en tenant compte à la fois du statut professionnel des interactants, de leur rôle interactionnel, de leur ethos préalable et des spécificités du genre de discours débat.

3.1.1. La récurrence des interruptions dans le débat

La récurrence des interruptions dans le débat de notre corpus est très importante. L'analyse statistique nous a permis d'en recenser 85 occurrences sur un total de 150 prises de parole. 56.66 % des prises de parole de l'interaction sont ainsi des énoncés interruptifs. Le débat dure vingt-quatre minutes, il y a donc en moyenne une interruption toutes les seize secondes.

Tableau 5 : Taux et ratio¹¹⁰ de prises de parole interruptives par rapport aux prises de parole non-interruptives réalisés par chaque interactant dans le débat

	Prises de parole non-interruptives	Prises de paroles interruptives	Total	Pourcentage / ratio
NS	16	35	51	68.63% - 2.19
TR	29	24	53	45.28% - 0.83
OM	20	26	46	56.52% - 1.3
Total	65	85	150	56.66% - 1.3

Comme le tableau ci-dessus le montre, NS est celui qui produit le plus d'interruptions (35 interruptions effectuées, soit 41.17 % du total d'interruptions produites lors du débat). Il est suivi par l'animateur, OM, 26 interruptions effectuées (30.58 % du total d'interruptions). Bien qu'il soit celui qui intervient le moins (46 prises de parole) par rapport à NS (51 interventions) et à TR (53 interventions), OM effectue plus d'interruptions que ce dernier, qui, lui, produit 24 interruptions seulement (28.23 % du total d'interruptions).

Il est assez étonnant de noter que, telle que l'analyse quantitative des interruptions le montre, c'est le débattant qui intervient le plus (TR), qui interrompt le moins. Nous verrons *infra* que ces taux d'interruptions, pour le moins disproportionnés, peuvent s'expliquer par des stratégies de présentation de soi et de l'autre, mises en œuvre par les débattants afin de séduire les téléspectateurs. Quant à l'animateur, ses interventions proportionnellement élevées témoignent, *a priori*, de l'importante nécessité qu'il y a à réguler l'interaction et à rappeler à l'ordre les débattants, ce qui traduit le caractère agonale du débat et la relation conflictuelle engagée entre ces derniers.

Pour ce qui est du ratio des prises de parole interruptives par rapport aux prises de parole non-interruptives de chaque interactant, nous constatons que les prises de parole interruptives de NS constituent plus du double de ses interventions non-interruptives (68.63 % de ses prises de parole sont des énoncés interruptifs). Si NS interrompt, donc, plus qu'il ne respecte les règles de l'alternance des tours de

¹¹⁰ Le ratio d'interruptions réalisé par chaque interactant résulte de la division du nombre de prises de parole interruptives par celui de prises de parole non-interruptives. Son calcul permet de mettre au jour la proportion d'interruption effectuée par un interactant et de la comparer avec celle réalisée par les autres interactants.

parole, OM (avec un ratio de 1.3, étant donné que 56.52 % de ses prises de parole sont des énoncés interruptifs), sans doute pour veiller au respect de ces dites règles, interrompt presque dans les mêmes proportions (26 énoncés interruptifs contre 20 énoncés non-interruptifs). Quant à TR, il est celui qui réalise le ratio le plus faible (0.83) étant donné que la plupart de ses prises de parole sont effectuées sans interruption (seulement 24 énoncés interruptifs contre 29 énoncés non-interruptifs, ce qui représente un taux de 45.28 % du total de ses prises de parole).

Cette analyse statistique globale du nombre d'interruptions effectuées dans le débat préfigure déjà le primat de la compétitivité sur les formes de la coopérativité, ce qui rejoint et confirme l'une des conclusions de l'analyse du cadre contextuel du débat. L'interaction s'annonce donc d'ores et déjà polémique et conflictuelle.

3.1.2. La stratégie des interruptions

Les occurrences d'interruption recensées dans le débat peuvent être classées, d'abord, en fonction de leur réussite. On distingue, de ce point de vue, les hétéro-interruptions qui sont des interruptions abouties dans la mesure où le locuteur interrompant réussit, avec ou sans chevauchement, à interrompre son interlocuteur ; et les auto-interruptions qui peuvent être considérées comme des interruptions inabouties en ceci que le locuteur interrompant abandonne, après un court ou un long énoncé en chevauchement, sa tentative d'interrompre son interlocuteur et ne réussit, de ce fait, qu'à s'auto-interrompre. Nous avons noté dans le chapitre méthodologique que la récurrence de celles-ci ou de celles-là dans le discours de l'interactant participe à la construction de son image de soi. Afin de rendre compte de cette image, il nous faut, donc, d'abord, procéder à l'analyse statistique des occurrences recensées.

Tableau 6 : Comparaison entre la proportion d'hétéro-interruptions et celle d'auto-interruptions effectuées par chaque interactant dans le débat

	Prises de parole interruptives		Total
	Hétéro-interruptions	Auto-interruptions	
NS	27 (77.14 %)	8 (22.85 %)	35
TR	14 (58.33 %)	10 (41.66 %)	24
OM	15 (57.69 %)	11 (42.30 %)	26
Total	56 (65.88 %)	29 (34.11 %)	85

Le tableau ci-dessus montre que, d'une manière générale, le taux des hétéro-interruptions représente le double de celui des auto-interruptions : sur les 85 interruptions recensées, 56 sont abouties, ce qui équivaut à 65.88 % du total des interruptions effectuées. Mais si le taux d'hétéro-interruptions est important par rapport à celui d'auto-interruptions, ce dernier, en soi, l'est également. Car, étant donné la compétitivité qui caractérise, en principe, la relation interpersonnelle qui se noue notamment entre les débattants, il serait étonnant de voir ces derniers abandonner si facilement la lutte pour tenir « le crachoir » (Traverso, 2005 : 139) et s'auto-interrompre aussitôt qu'ils tentent de s'interrompre l'un l'autre. Ce serait, toutefois, une erreur de se fier à cette observation d'ordre générale. Afin de rendre compte de la relation interpersonnelle, il faut s'intéresser plutôt à la nature (initiative ou réactive) et à la visée pragmatique des interruptions effectuées par chacun des trois interactants.

3.1.2.1. Les auto-interruptions

29 occurrences d'auto-interruption ont été recensées dans le débat de notre corpus, ce qui correspond à un taux de 34.11 % du total des interruptions effectuées.

3.1.2.1.1. Les auto-interruptions de l'animateur

Celui qui en produit le plus grand nombre est OM : 11 auto-interruptions, c'est-à-dire 37.93 % de la totalité des occurrences et 42.30 % de l'ensemble de ses interruptions (hétéro-interruptions et auto-interruptions confondues). Ce taux assez élevé des auto-interruptions de l'animateur témoigne de sa difficulté à exercer son

rôle interactionnel, c'est-à-dire à gérer les tours de parole des débattants, à initier ou à clore le débat, bref, à veiller au bon déroulement de l'interaction. Loin d'être la résultante d'un manque de compétence médiatique (rappelons qu'OM est le directeur d'information de France 2 et l'un des journalistes politiques le plus chevronné de la chaîne), cette difficulté de l'animateur découle, sans conteste, de la relation extrêmement agonale et conflictuelle qui se noue entre les débattants, chacun cherchant à prendre le dessus sur son adversaire et à contrôler à sa guise l'interaction.

Tableau 7 : *La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par l'animateur dans le débat*¹¹¹

Coopératives		Régulatrices		Confirmatives		Polémiques	
Sur le discours de NS	Sur le discours de TR	Sur le discours de NS	Sur le discours de TR	Sur le discours de NS	Sur le discours de TR	Sur le discours de NS	Sur le discours de TR
0	0	2	9	0	0	0	0

Le tableau ci-dessus fait clairement apparaître la visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par OM. Il montre que la totalité des occurrences sont des interruptions inabouties visant à réguler l'interaction en régissant notamment la répartition des tours de paroles, comme dans l'exemple 89 OM ci-dessous :

- 88a TR → =et (0.25s) jusqu'à (.) jusqu'à aujourd'hui/ votr' (.) relation/ a été très très forte/ avec les (.) états étrangers/ (.) .h et votr' implication dans ce conseil/ est très importante\ .h (.) qu'est c'que vous envisagez à l'avenir/ parc'que c'que l'on veut/ c'est un (.) conseil du [culte/ (.) indépen]&
- 89 OM **[alors monsieur sarkozy]#**
- 88b TR &dant politiquement\ (0.3s) .h: alors (.) j'aime[rais sav]& [attendez]
- 90 OM [attendez]
- 88c TR &oir/ [qu'est c'que pour vous aujourd'hui/]##
- 91 OM [attendez (.) il vous répond] monsieur sarkozy vous répond\

¹¹¹ Ne seront illustrées dans l'analyse que quelques auto-interruptions. Pour la présentation de la totalité des auto-interruptions effectuées par l'animateur, se référer à l'Annexe II. Tableau 1.

L'auto-interruption en 89 OM survient après une longue tirade (le tour de parole de TR remonte jusqu'en 81 TR) dans laquelle TR expose sa vision de la laïcité et entreprenait d'interroger NS sur la constitution et la mise en place du Conseil Français du Culte Musulman. Le temps de parole de TR étant épuisé et sa question n'étant pas encore posée, OM doit l'interrompre pour céder la parole à son adversaire, ce qu'il fait déjà en 82a OM et en 85 OM :

- 81 TR [...] .h: LE:S (.) institutions représentatives des religions/
ne doivent pas rendre compte à l'état de leur composition/ la
nature de la composition/ ne re- ne ne n'est
[pas du registre de l'état/]##
- 82a OM [alors quelle est votre question monsieur/] ramadan/ pa'ce
qu'i faut [qu'on avance mal]&
- [...]
- 85 OM [quelle est votre question/]

TR n'ayant toujours pas posé sa question, même après une longue tirade, OM se voit, en 89 OM, dans l'obligation de se passer de sa question et de céder la parole à NS avec cet énoncé appellatif : «[alors monsieur sarkozy] ». Cette première tentative d'interrompre TR ayant échoué (OM s'interrompt après un court énoncé en chevauchement), OM en formule une deuxième, aboutie cette fois, en 91 OM par laquelle il met fin au tour de parole de TR et autorise son adversaire à réagir : « monsieur sarkozy vous répond\ ».

D'autres auto-interruptions d'OM peuvent être considérées comme des tentatives inabouties de clore le débat, comme nous pouvons le constater en 135 OM et en 137 OM :

- 134a TR [...] .h je suis d'accord\ et j'vous sui::s/ monsieur\ parc'que
vous avez dit une chose qui est vraie/ (.) .h de m- de mille
deux cent cinquante six cas/ (.) on est [arrivé]&
- 135 OM [bien alors]#
- 134b TR &à quatre/ (.) par le dialogue\ et je pense/ que c'est ce/
(.) sur quoi/ (.) il faut et dans ce sens [là/ qu']&
- 136 OM [bien]
- 134c TR &il faut aller\ (.) [donc i n'y a pas]&
- 137 OM [alors/ on va arrêter/]#
- 134d TR &de double dis[cours\ (.)]##

Notons, enfin, que sur les 11 tentatives d'interruptions que l'animateur a effectuées, 9 d'entre elles sont produites sur le discours de TR. Si, pour veiller à une distribution équitable des tours de parole, OM est donc contraint de tenter

régulièrement d'interrompre TR, c'est parce que ce dernier est celui des deux débattants qui cherche le plus à monopoliser la parole pour mieux expliquer ses positions. Cette nécessité de disposer d'un temps de parole assez long pour mieux exprimer ses idées peut s'expliquer, d'une part, par l'occasion que lui offre ce débat de corriger, voire de gommer certains aspects de son ethos préalable défavorable (antisémite, double discours, etc.) et, de l'autre, par l'exigence de contrer les attaques et les images dévalorisantes que lui adresse son adversaire¹¹².

3.1.2.1.2. Les auto-interruptions des débattants

Si les auto-interruptions de l'animateur sont, donc, des interruptions obéissant à une visée régulatrice (garantir l'alternance des tours de parole, clore le débat, etc.), celles des débattants ont plutôt une fonction polémique et donnent souvent lieu à une négociation du rapport de places. Sur les 29 auto-interruptions observées, les débattants en ont effectué 18. 10 d'entre elles ont été produites, tel que le Tableau 6 le montre, par TR (34.48 % du total des auto-interruptions), tandis que NS n'en a effectué que 8 occurrences (27.58 %). Si l'écart entre le nombre d'auto-interruptions effectuées par chaque débattant par rapport au nombre total d'occurrences observées semble plutôt insignifiant, il devient significatif dès lors qu'on compare le nombre d'occurrences d'auto-interruption à celui d'hétéro-interruption effectué par chaque débattant. De ce point de vue, avec un taux de 41.66 % d'auto-interruptions du total des interruptions que TR a effectué, ce dernier réalise plus d'interruptions inabouties, proportionnellement aux interruptions abouties, que NS (seulement 8 auto-interruptions, soit 22.85 % du total des interruptions observées dans son discours).

3.1.2.1.2.1. Les auto-interruptions de TR

La proportion élevée des interruptions inabouties de TR reflète son incapacité à s'imposer dans le débat et à prendre la parole dans un contexte où la répartition

¹¹² Car « Toute production discursive qui s'inscrit dans une relation interactionnelle et qui implique des représentations identitaires comporte un risque que le locuteur cherche à contrer en se justifiant et en s'expliquant davantage » (Martel, 2000 : 18)

des tours de parole, tâche qui incombe, en principe, à l'animateur, résulte plutôt de la lutte des débattants eux-mêmes, OM n'ayant pas pu, dans nombre de cas, veiller à la bonne gestion des tours de parole.

Tableau 8 : *La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par TR*¹¹³

Coopératives		Régulatrices		Confirmatives		Polémiques			
Sur le discours de NS	Sur le discours d'OM	Sur le discours de NS	Sur le discours d'OM	Sur le discours de NS	Sur le discours d'OM	Sur le discours de NS		Sur le discours d'OM	
						Attaque	Défense	Attaque	Défense
0	0	2	2	0	0	0	6	0	0

Il ressort du tableau ci-dessus que, sur les 10 auto-interruptions que TR a effectuées, 6 d'entre elles visent, en vain, à s'emparer de la parole pour réagir à une attaque (critique, reproche, etc.) qui lui a été adressée et contester l'image négative dont son adversaire tente de l'affubler. Ces tentatives de prise de parole sont effectuées tantôt à travers des appellatifs (3 occurrences : exemple 29 TR), tantôt par la conjonction exprimant l'opposition « mais » (3 occurrences : exemple 120 TR) :

- 26 NS [...] monsieur ramadan/ (0.6s) est c'que c'est vot' conception des rapports entre les hommes et les femmes/ (0.65s) entre l'égalité entre les sexes/##
- 27 TR ben je [suis]##
- 28a NS → [et bien] si [c'est votre con]&
- 29 TR → [monsieur]#
- 28b NS &ception/ (0.45s) c'est pas la mienne\
- 30 OM monsieur ramadan
- [...]
- 119a NS [...] est c'que vous demandez/ oui ou non/ (0.4s) aux jeunes filles musulmanes/ (0.5s) de mettre un signe DISCRET d'appartenance/ (.) à la religion musulmane/ et d'retirer le voile\ (0.3s) si vous l'demandez/ (.) [alors]&
- 120 TR [mais]#
- 119b NS &je crois que vous voulez être un modéré/ (.) si vous n'le d'mandez pas/ c'est l'double discours\

¹¹³ Cf. Annexe II. Tableau 2 pour la présentation de la visée pragmatique de toutes les occurrences d'auto-interruptions effectuées par TR.

qu'il a produites (voir Tableau 6) nous permet de constater qu'il interrompt son adversaire trois fois plus qu'il ne s'auto-interrompt. Sur les 35 interruptions dont il est l'initiateur, on ne recense que 8 auto-interruptions, ce qui représente une faible proportion (22.85 %) par rapport au taux d'hétéro-interruptions (77.14 %) qu'il a réalisé. L'analyse de la visée pragmatique de ces auto-interruptions est également éclairante sur l'ethos qu'il cherche à faire valoir :

Tableau 9 : *La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par NS dans le débat*¹¹⁴

Coopératives		Régulatrices		Confirmatives		Polémiques			
Sur le discours de TR	Sur le discours d'OM	Sur le discours de TR	Sur le discours d'OM	Sur le discours de TR	Sur le discours d'OM	Sur le discours de TR		Sur le discours d'OM	
						Attaque	Défense	Attaque	Défense
0	0	0	0	0	0	4	4	0	0

Au moment où la totalité des auto-interruptions à visée polémique de TR ont été initiées sur un mode défensif (voir Tableau 8), seulement 4 auto-interruptions (soit 50 % du total des occurrences) effectuées par NS s'inscrivent dans cette perspective :

- 12a TR [...] il y a aujourd'hui en france/ (.) un antisémitisme il faut le condamner/ mais il y a un racisme anti arabe/ il y a un racisme anti noir/ il y a un racisme (.) ISLAMOphe/ aujourd'hui/ il ne faut pas/ que nous fassions distinction entre ces racismes là/ il faut les condamner TOUS/ (.) et de la même façon\ (.) [alors j'aimerais faire un ap]&
- 13 NS [monsieur ramadan]#
- 12b TR &pel et j'aimerais (.) j'aimerais juste vous demander une chose/ ▲monsieur sarkozy\▲ (.) laissez-moi terminer\ juste vous demander une chose/ [...]c'est qu'il faut aujourd'hui/ appeler TOUS les citoyens français/ (.) à s'opposer à ces racismes là/ et au premier rang desquels ceux les fonctionnaires qui sont sous votre autorité/ [monsieur sarkozy\]&
- 14 NS [monsieur monsieur]#
- 12c TR &il [ne faut pas qu'on puisse]&
- 15 OM [(inaud.) i vous répond\]

¹¹⁴ Cf. Annexe II. Tableau 3 pour la présentation de l'ensemble d'occurrences d'auto-interruptions effectuées par NS au cours du débat.

12d	TR	&tutoyer/ [les les musulmans]&
16	NS	<u>[monsieur]#</u>
17a	OM	[monsieur mons]&
12e	TR	&[d'cette façon là\]
17b	OM	&[sieur ramadan monsieur]
		sarkozy [vous répond\]
18	NS	[monsieur]##
19	OM	monsieur sarkozy [vous répond]
20	NS	→ [monsieur] ramadan\ (1.5s) je note (0.65s) que vous avez r'connu une maladresse/ (.) là où i y avait une faute/ (0.45s) moi je suis ministre de l'inté- <((rire de TR))>##

Les auto-interruptions en 13 NS, 14 NS et 16 NS sont représentées par des appellatifs qui sont des prémisses de tours de parole interrompus dans lesquels NS réagirait, si l'on se réfère aux cotextes amont et aval des occurrences, aux actes de langage menaçants (le reproche de nier le racisme antimusulman et l'acte directif exprimé par la demande de TR à NS « d'appeler les français à [s'y] opposer ») formulés par TR à son encontre. Mais à y regarder de plus près, on remarque que les seules occurrences obéissant à une visée pragmatique de défense que NS a pu formuler sont, en fait, initiées en réaction à un seul et même tour de parole de TR (le tour en question débute en 12a TR et se termine en 12e TR). Aussi, bien qu'elles ne soient pas abouties, ces interruptions produisent, en raison de leur accumulation, un effet inverse, c'est-à-dire positif sur l'image de soi du locuteur. En effet, par cette réitération de tentatives d'interruption, NS donne de lui l'image d'un résistant, ne lâchant jamais prise quand il s'agit de se défendre. Cette image est d'autant plus perceptible qu'il n'a cessé de perturber¹¹⁵, par ces tentatives répétées d'interruption, la suite du tour de parole de TR qu'après s'être emparé de la parole en 20 NS. L'image de batailleur et de dominateur, déjà projetée par la forte proportion d'hétéro-interruptions par rapport à celle d'auto-interruptions, se trouve, ainsi, consolidée par l'image de résistant, réagissant à tout va et ne se laissant guère attaquer.

D'autant que, hormis les rares occurrences d'auto-interruptions à visée défensive qu'il a effectuées et dont nous avons montré qu'elles profitent également

¹¹⁵ L'impact négatif de l'interruption sur le discours du locuteur qui la subit se traduit au niveau de l'enchaînement des idées : TR est, en l'occurrence, contraint de rompre la suite de ses idées pour rappeler à l'ordre (à travers l'acte directif « laissez-moi terminer\ » en 12b TR) son interlocuteur qui tente de l'interrompre.

à l'image d'autorité qu'il veut incarner, NS tente souvent, bien qu'en vain, d'interrompre son adversaire, qui essaie déjà de contourner ses attaques antérieures, pour l'attaquer davantage. La preuve en est que sur les 8 auto-interruptions qu'il a pu produire, 4 occurrences (soit la moitié du total des occurrences recensées) sont initiées, tel que leur cotexte le montre, sur un mode offensif. Il en est ainsi de l'auto-interruption en 58 NS, ci-dessous :

57a TR [...] ce que je dis/ c'est que (.) MA position à moi/ c'est qu'elle n'est pas applicable\ c'est clair/ [...] vous pouvez pas décider tout seul/ d'être progressiste/ sans les communautés/ c'est trop facile aujourd'hui/ (.) .h ma position
[c'est de dire nous de]&
58 NS [bah si c'est être]#
57b TR &vons cesser/##
59 NS → monsieur ramadan [si c'est] (.)##
60 TR → [mais euh at]tendez [laissez moi terminer]##
61a NS → [si c'est être]&
[progressiste/]&
62 OM [atten- attendez il finit]
61b NS &(0.3s) que d'pas vouloir qu'on lapide une femme/ (0.26s) j'avoue qu'je suis progressiste\ (1s) mais ça [va mon conservatisme/ c'est haut\]

En définitive, il ressort de l'analyse des auto-interruptions que ce type d'interruptions est révélateur du comportement interactionnel et, donc, de l'ethos que les interactants adoptent au cours du débat.

3.1.2.2. Les hétéro-interruptions

Mais si les auto-interruptions, du fait de leur caractère inabouti, trahissent, la plupart des cas, la difficulté, voire l'incapacité des débattants à s'imposer dans l'interaction, les hétéro-interruptions, elles, leur servent, au contraire, de stratégie interactionnelle. Elles leur permettent, d'une part, d'empêcher l'adversaire d'accomplir son acte d'argumenter en rompant la linéarité de son raisonnement et, d'autre part, de l'offenser en portant atteinte à sa face négative, se mettant, par la même occasion, en position de dominant.

D'une manière générale, 56 hétéro-interruptions ont été recensées dans le débat (voir Tableau 6). NS en a effectuées près de la moitié (27 occurrences, soit

48.21 % du total des hétéro-interruptions), contre 14 occurrences (25 %) seulement pour TR et 15 (26.78 %) pour OM. Si NS est, donc, celui qui interrompt le plus dans le débat, c'est plutôt sur TR que porte, comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous, la plupart des hétéro-interruptions effectuées¹¹⁶.

Tableau 10 : Comparaison entre les interruptions subies et celles effectuées dans le débat

	Hétéro-interruptions effectuées	Hétéro-interruptions Subies
NS	27	18
TR	14	33
OM	15	7
Total	56	58

Sur l'ensemble des occurrences, TR en a subies 33 (soit 56.89 % du total des hétéro-interruptions), au moment où 18 occurrences seulement (31.03 %) ont été produites sur le discours de NS et 7 occurrence (12.06 %) sur celui d'OM.

Si le nombre relativement élevé d'hétéro-interruptions effectuées par l'animateur témoigne de la détermination des débattants à préserver, aussi longtemps que possible, la parole, et à accaparer la parole de l'adversaire, celui, décidément élevé, des hétéro-interruptions effectuées par les débattants rend plutôt compte de la lutte pour la prise de parole à laquelle ils se livrent et révèle le caractère extrêmement agonal de la relation interpersonnelle qui se noue entre eux.

¹¹⁶ Notons qu'entre les hétéro-interruptions effectuées (56 occurrences) et les hétéro-interruptions subies (58 occurrences), il y a un écart de 2 occurrences. Cet écart est dû à la double portée de certaines hétéro-interruptions effectuées qui sont produites à l'encontre de deux interlocuteurs dont le discours est déjà en chevauchement. Il en est ainsi des deux hétéro-interruptions effectuées (36 NS, 99 OM) ci-dessous :

33 NS mais monsieur ra[madan est c'que vous vous rendez compte/]
 34 TR → [non ▲attendez laissez-moi terminer▲]
 [attendez]##
 35 OM [attendez]##
 36 NS un moratoire/
 [...]
 97 NS oui mais [pour qu'on monsieur ramadan pour qu'on les ex- (.)
 juste un mot]##
 98 TR → [et mon mon mon souci monsieur monsieur
 monsieur]##
 99 OM [monsieur ramadan] (.) monsieur sa[rkozy]##

Ce premier balayage des hétéro-interruptions du débat montre, de plus, qu'entre les débattants, celui qui est le moins interrompu (NS) est, en fait, celui qui interrompt le plus et vice-versa. Autrement dit, dans ce débat, plus on interrompt, moins on est susceptible d'être interrompu. La métaphore de la compétition sportive et du combat de boxe, que laisse suggérer le cadre spatial du débat, semble, ainsi, d'autant plus vraisemblable que le meilleur moyen de l'emporter sur son co-débattant est, comme dans ces duels sportifs et martiaux, celui de l'attaque.

En ce qui concerne la nature des hétéro-interruptions recensées dans le débat, nous constatons que, hormis une seule occurrence d'hétéro-interruption involontaire, toutes les autres occurrences sont volontaires.

Tableau 11 : *Natures et formes d'hétéro-interruptions effectuées par les interactants dans le débat*

	Hétéro-interruptions volontaires				Hétéro-interruptions involontaires		Total	
	Initiatives		Réactives		Sans chevauchement	Avec chevauchement	Sans chevauchement	Avec chevauchement
	Sans chevauchement	Avec chevauchement	Sans chevauchement	Avec chevauchement				
NS	9	12	2	4	0	0	11	16
TR	4	2	1	6	1	0	6	8
OM	4	10	1	0	0	0	5	10
Total	17	24	4	10	1	0	22	34

Sur les 56 hétéro-interruptions effectuées par l'ensemble des interactants, 55 occurrences ont été produites volontairement, ce qui reflète la lutte pour la prise de parole qui caractérise l'interaction. Sur les 55 hétéro-interruptions volontaires, 41 occurrences (soit 74.54 % du total des hétéro-interruptions volontaires) sont initiatives, tandis que 14 occurrences (25.45 %) seulement ont été effectuées en réaction à une hétéro-interruption volontaire préalable de la part de l'interlocuteur. La forte proportion des hétéro-interruptions initiatives par rapport à celle des hétéro-interruptions réactives montre, de prime abord, que 2 hétéro-interruptions sur 3 sont

effectuées sans heurt, et sans que l'interactant interrompu ne manifeste le moindre mécontentement. Deux images peuvent être associées à la récurrence de ces hétéro-interruptions initiatives non suivies d'hétéro-interruptions réactives. Plus le débattant en effectue davantage, plus il apparaît agressif et dominant ; et moins il en produit, plus il apparaît docile et dominé.

3.1.2.2.1. Les hétéro-interruptions de l'animateur

Sur les 55 hétéro-interruptions volontaires recensées, OM a produit 15 occurrences (27.27 % du total des hétéro-interruptions volontaires). Seule une occurrence (78a OM) est effectuée en réaction à une hétéro-interruption préalable (77 TR) :

76	OM	[monsieur ramadan monsieur monsieur] ramadan j'vous propose [de passer je je j-]##
77	TR	→ [ça c'est un premier élément j']avais une deuxième int-##
78a	OM	→ <u>attendez j'vous pro&</u>
79	TR	→ [j'aurais une interpellation à monsieur sark-]#
78b	OM	&[pose de passer à un autre chapitre au]ssi/ (0.3s) qui qui concerne aussi/ (.) euh l'application d'la laï[ci]&

L'hétéro-interruption en 78a OM peut, en effet, être considérée comme un rappel à l'ordre de la part de l'animateur à l'adresse de TR. Voulant clore le sujet de la lapidation des femmes et passer à celui de la laïcité, OM se voyait contraint d'interrompre TR qui avait visiblement beaucoup de choses à dire sur sa position vis-à-vis du châtiment que l'islam impose aux femmes adultères. Au lieu de satisfaire la demande de l'animateur, TR choisit de n'en tenir aucun compte et de relancer son tour de parole en 77 TR, précisant qu'« il avait une deuxième interpellation à monsieur sarkozy », ce qui a conduit OM à l'interrompre de nouveau pour insister sur le fait qu'il fallait changer de sujet. En donnant, donc, lieu à une négociation portant sur la nécessité de poursuivre/interrompre un tour de parole, cette interruption obéit bel et bien à une visée régulatrice de l'interaction.

Hormis cette seule hétéro-interruption volontaire réactives, Les 14 autres hétéro-interruptions effectuées par OM sont toutes initiatives. Elles obéissent, toutefois, à diverses visées pragmatiques, dont la plus représentée, étant donné le

rôle interactionnel de l'animateur et la tâche qui lui est incombée dans l'interaction, est la visée régulatrice.

Tableau 12 : *Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'animateur dans le débat*¹¹⁷

	coopérative		régulatrice		confirmative		polémique		Total	
	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives
Sur le discours de NS	0	0	4	0	1	0	1	0	7	0
Sur le discours de TR	0	0	8	1	0	0	0	0	8	1
Total	0	0	12	1	1	0	1	0	14	1

Le tableau ci-dessus montre que 12 hétéro-interruptions ont été initiées par l'animateur dans le but de réguler le débat, soit en veillant à une gestion équitable de la répartition des tours de parole entre les débattants (8 occurrences : exemple 9 OM), soit en introduisant un changement thématique (2 occurrences : exemple 76 OM) ou en faisant respecter la durée réservée à l'interaction (2 occurrences : exemple 138 OM) :

- 6a NS [...] et j'vais m'en expliquer/ sur deux p- deux autres points\ (0.52s) emporté par votre élan/ monsieur ramadan\ (0.85s) vous avez été jusqu'à dire/ que d'au:tres/ (0.92s) étaient juifs/ (.) alors qu'ils ne l'étaient même pas/ (.) c'est d'l'amalgame\ (0.75s) et l'amalgame c'est du ra[cis]& [non]
- 7 TR &me\ (0.3s) et enfin TROI[SIEME]& [non]
- 6b NS &élé[ment]\##
- 8 TR [une] ►seconde [une seconde vous allez répondre]◄
- 9 OM → [trois juste un mot] (0.22s)
- 10 NS troisième élément\ [...]
- [...]
- 74a TR [...]la violence conjugale et la violence à l'endroit d'une femme/ est INA[ccep]& [alors]
- 75 OM &table islamiquement/ c'est ce que je dis/ et je l'dis [avec force\ entendez le/ (.) .h]##
- 74b TR [monsieur ramadan monsieur monsieur] ramadan j'vous propose
- 76 OM

¹¹⁷ Cf. Annexe II. Tableau 4 pour la présentation de la visée pragmatique de toutes les occurrences d'hétéro-interruption effectuées par l'animateur au cours du débat.

		<u>[de passer je je j-]##</u>
77	TR	→ [ça c'est un premier élément j']avais une deuxième int-##
78a	OM	→ attendez j'vous pro[pose de passer à un autre chapitre au]&
		[...]
134c	TR	&il faut aller\ (.) [donc i n'y a pas]&
137	OM	[alors/ on va arrêter/]#
134d	TR	&de double dis[cours\ (.)]##
138	OM	→ <u>[on va] arrêter [là/]##</u>

En plus d'être des énoncés régulateurs de l'interaction, ces hétéro-interruptions révèlent le comportement interactionnel et, par conséquent, l'image que les téléspectateurs pourraient se construire des débattants. Si l'on se réfère au débattant qui subit le plus les hétéro-interruptions de l'animateur et au cotexte amont des occurrences, on se rend compte que sur les 12 hétéro-interruptions régulatrices effectuées par OM, 11 d'entre elles portent d'une manière directe (lorsqu'elles sont produites directement sur le discours de TR) ou indirecte (lorsqu'elles sont produites sur le discours de NS mais visent, en fait, à rappeler à l'ordre TR) sur le discours de TR. Pourtant, en se référant au taux d'hétéro-interruptions réalisées par ce dernier (25 %), on constate qu'il est proportionnellement plus faible par rapport à celui de NS (48.21 %). En recoupant le taux d'hétéro-interruptions effectué par chaque débattant et celui effectué par l'animateur sur le discours de chacun de ces débattants, on déduit qu'OM rappelle à l'ordre le débattant qui enfonce le moins les règles de l'alternance des tours de parole, c'est-à-dire TR, alors que le seul¹¹⁸ énoncé interruptif (99 OM) qu'il effectue dans le but de rappeler à l'ordre NS, était, en fait, un énoncé bi-adressé, c'est-à-dire visant aussi bien NS que TR (« monsieur ramadan] (.) monsieur sarkozy »). Ce comportement interactionnel de l'animateur qui consiste à sanctionner régulièrement les dysfonctionnements interactionnels provoqués par TR et pardonner presque tous ceux dont NS est l'initiateur laisse

¹¹⁸ En 23 OM, l'animateur interrompt également NS. Cependant, à la différence de l'hétéro-interruption en 99 OM, OM interrompt NS, non pas pour lui ôter la parole ou lui faire respecter les règles de l'alternance des tours, mais pour souligner et préciser la nature du nouveau thème (« alors on arrive à l'Islam cette fois ») qui venait d'être initié par NS. En portant sur l'un des mécanismes (le thème) de l'interaction, cette hétéro-interruption est donc régulatrice, et elle n'offense aucunement l'interactant interrompu car elle porte sur l'interaction elle-même.

22	NS	[...] mais i ya une DEUXIEME ambiguïté/ que je voudrais lever avec vous\ (1.37s) vous avez un frère/ (0.95s)
		[après tout vous l'avez pas choisi\]##
23	OM	<u>[alors on arrive à la:::] à l'islam cette fois\=</u>

apparaître une certaine forme de favoritisme prononcée par l'animateur à l'égard de l'invité-vedette. Cette complicité, à peine dissimulée, de l'animateur est, toutefois, d'autant plus inattendue qu'elle n'est pas partagée par NS car l'analyse des hétéro-interruptions des deux débattants (voir Tableau 13 et 15 *infra*) montre que l'animateur est interrompu autant de fois par NS (3 hétéro-interruptions volontaires initiatives) que par TR (3 hétéro-interruptions dont une seulement est initiative, les 2 autres étant effectuées en réaction à une hétéro-interruption préalable). Dans cette circonstance, la partialité de l'animateur aurait été plutôt compréhensible si elle avait été tournée vers TR. Mais s'il en est autrement, c'est probablement en raison du statut professionnel de l'invité-vedette : en sa qualité de ministre de l'intérieur, NS impose plus de respect et de considération que TR. L'image de « prédicateur religieux » et de « communautariste » que les médias véhiculent de ce dernier peut, au contraire, susciter plus de mépris que de complaisance chez l'animateur. Ce n'est, d'ailleurs, pas un hasard si la seule hétéro-interruption initiative à visée polémique effectuée par l'animateur vise TR. Bien qu'OM semble interrompre en 21 OM, comme nous pouvons le constater ci-dessous, NS, il s'adresse, en fait, à TR et la dimension offensive de l'énoncé interruptif est plutôt orientée vers ce dernier.

20	NS	→ [monsieur] ramadan\ (1.5s) je note (0.65s) que vous avez r'connu une maladresse/ (.) là où i y avait une faute/ (0.45s) moi je suis ministre de l'inté- <((rire de TR))>##
21	OM	<u>attendez (.) vous ri- allez y [allez y]</u>
22	NS	→ [je suis] ministre de l'intérieur/ depuis dix neuf mois/ (0.8s) moi je n'suis pas entouré/ (0.4s) d'un halo/ (0.6s) de suspicion/ (0.35s) d'antisémitisme/ ou de racisme\ (0.55s) [...]

Ce passage met clairement en évidence la non-complaisance dont l'animateur fait preuve à l'égard de TR. Son intervention en 21 OM n'aurait pas eu lieu s'il se conformait à l'objectivité et à l'impartialité qu'implique son rôle interactionnel. L'interruption effectuée par l'animateur porte, en fait, sur le rire de TR. Comprendre la raison et la portée illocutoire de ce rire permet, donc, d'expliquer la visée pragmatique de l'interruption, le rire n'étant pas considéré comme un tour ou une prise de parole pour que son interruption soit justifiée. Le rire de TR survient

après la critique que lui a adressée NS concernant un article dans lequel TR aurait pointé du doigt un certain nombre d'intellectuels français d'origine juive qui auraient défendu, dans leurs écrits, l'Etat d'Israël. En réduisant ces intellectuels à leur condition raciale, ce qui n'est, pour l'auteur de l'article, qu'un « déficit de formulation », TR aurait commis, selon NS, « une faute » dont il « doit s'excuser ». Cette critique qui vise à discréditer l'image de TR aux yeux des téléspectateurs en l'entachant de racisme et de communautarisme, a été déjà formulée par NS en 6a NS, ce que TR a réfuté par l'adverbe de négation « non » en 7 TR et en 8 TR. En 20 NS, NS réitère la même critique. Seulement, dans le cas présent, TR ne peut pas interrompre son adversaire pour se défendre sans que l'animateur ne le rappelle à l'ordre. Et pour cause, il venait juste de céder la parole à NS, ce qu'il n'a fait qu'après deux longues tirades en 12a TR et 12b TR et plusieurs tentatives d'interruptions de la part de l'animateur. Etant, donc, obligé de réagir pour contrecarrer l'attaque de son adversaire mais ne pouvant le faire à travers une hétéro-interruption sans subir une énième sanction de la part de l'animateur, TR manifeste son désaccord, auprès des téléspectateurs¹¹⁹, par un rire moqueur destiné, en l'occurrence, à tourner en dérision la critique de NS. En ce sens, le rire de TR obéit à une visée polémique et crée un « effet dissensuel » (Sandré, 2011 : 19) avec le discours de NS. Or, bien que cette « manifestation coverbale¹²⁰ » (Ibid.) ne constitue pas en soi un dysfonctionnement interactionnel, il n'empêche que l'animateur intervient probablement pour en limiter la force illocutoire par cette exclamation qui vise à dramatiser la prétendue faute de TR :

21 OM attendez (.) vous ri- allez y [allez y]

L'énoncé tronqué « vous ri- » dont la suite est, sans doute, « vous riez ! », véhicule, en creux, un acte de langage menaçant qui consiste en la critique de la façon dont TR réagit au discours de son adversaire. Etant donné le ton sur lequel l'énoncé est

¹¹⁹ Il est, d'ailleurs, important de souligner la façon dont le rire de TR provoque le changement de plan de la caméra qui, après avoir été braquée sur le locuteur qui parle, en l'occurrence NS, est réorientée vers TR dès lors qu'il émet un rire moqueur. Il s'agit là, donc, bel et bien d'une stratégie qui lui permet d'attirer le regard et l'écoute des téléspectateurs pour leur faire voir et entendre son désaccord sans pour autant recourir à une hétéro-interruption de l'adversaire.

¹²⁰ Elle accompagne ici le discours de l'interlocuteur que le locuteur tente de discréditer et de tourner au ridicule.

émis et en référence au cotexte amont de l'interruption, on pourrait restituer l'énoncé dans sa totalité ainsi : « vous faites une faute et vous en riez ! » ou bien « au lieu de vous excusez de votre faute, vous en riez ! ». L'énoncé, ainsi restitué, fait clairement apparaître l'acte de critique adressé par l'animateur à TR et témoigne, de ce fait, de la connivence qu'OM veut établir avec NS.

La dernière fonction que peut remplir les hétéro-interruptions volontaires initiatives est la fonction confirmative. Seule une occurrence obéissant à cette visée est représentée dans le discours d'OM. Il s'agit de l'hétéro-interruption en 25 OM par laquelle OM interrompt NS pour lui demander une confirmation de la nature du thème qu'il est en train d'initier.

- 22 NS [...] mais i ya une DEUXIEME ambiguïté/ que je voudrais lever
avec vous\ (1.37s) vous avez un frère/ (0.95s)
[après tout vous l'avez pas choisi\]##
- 23 OM [alors on arrive à la:::] à l'islam cette fois\=
- 24 NS → =vous l'avez pas choisi\##
- 25 OM → j'imagine
- 26 NS → votre frère/ (1.15s) a (0.65s) justifié/ (0.66s) expliqué/
(1s) trouvé des bonnes raisons/ (1.15s) à la lapidation des
femmes adultères\

L'énoncé interruptif « j'imagine » en 25 OM est, en fait, la suite de celui de l'intervention 23 OM. N'étant pas certain de l'information qu'il venait d'apporter en 23 OM à propos de la nature du nouveau thème introduit par NS (« alors on arrive à l'islam cette fois »), OM émet un doute et « précis[e] le degré de connaissance ou de croyance dans les faits qu'il présente » (Colletta, 1998 : 12) à travers le verbe d'opinion « imaginer ». Il demande ainsi implicitement à NS de le confirmer. L'énoncé « j'imagine » a beau paraître comme un acte de langage expressif, il est, en fait, un acte directif indirect ou implicite dans la mesure où il sous-entend une question qu'on pourrait reconstruire ainsi : « est-ce le cas ? », c'est-à-dire « est-ce qu'on arrive à l'islam cette fois ? ». L'acte de langage menaçant pour la face négative de NS, qui consiste, en l'occurrence, en la demande d'information (ou de confirmation), se trouve ainsi adouci par sa formulation indirecte. Ce souci d'éviter de porter atteinte à la face de NS trahit encore une fois la complicité que l'animateur veut nouer avec lui.

3.1.2.2.2. Les hétéro-interruptions des débattants

Si l'animateur interrompt parfois les débattants pour leur faire respecter la règle de l'alternance des tours de parole, la majeure partie des hétéro-interruptions volontaires observées dans le débat est produite par les débattants eux-mêmes. Sur les 55 hétéro-interruptions recensées, 40 ont été effectuées par ceux-ci. Déterminer lequel d'entre eux en a effectuées le plus grand nombre et à quelle visée pragmatique ces hétéro-interruptions obéissent permettra de dresser un portrait de certaines images construites dans le débat.

3.1.2.2.2.1 Les hétéro-interruptions de NS

NS est l'auteur de 67.5 % d'hétéro-interruptions volontaires produites par les débattants, c'est-à-dire le double de celles effectuées par son adversaire. Une telle proportion d'hétéro-interruptions constatée dans son discours révèle, d'emblée, un débattant fortement agressif. L'analyse de la forme de ces hétéro-interruptions (avec ou sans chevauchement), de leur nature (initiative ou réactive) et de leur visée pragmatique nous permettra de confirmer (ou d'infirmer), comme nous le verrons ci-après, ce que ces données statistiques globales laissent déjà supposer.

Tableau 13 : *Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par NS dans le débat*

	coopérative		régulatrice		confirmative		Polémique		Total	
	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives
Sur le discours de TR	0	0	2	0	0	0	16	6	18	6
Sur le discours d'OM	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0
Total	0	0	2	0	0	0	19	6	21	6

La grande partie des hétéro-interruptions effectuées par NS sont, tel que le tableau ci-dessus le montre, initiatives : sur les 27 hétéro-interruptions recensées¹²¹ dans son discours, 21 occurrences, c'est-à-dire 77.77 % du total des occurrences, sont initiées et ne répondent à aucune hétéro-interruption antérieure. La récurrence de ce type d'hétéro-interruption révèle d'ores et déjà le caractère agressif de NS au cours de ce débat. Cette agressivité est, d'ailleurs, d'autant plus apparente que, sur ces 21 hétéro-interruptions initiatives, plus de la moitié (12 occurrences) d'entre elles est effectuée en chevauchement, ce qui atteste de la compétitivité qui régit l'interaction et montre, surtout, le degré d'agressivité et l'acharnement de NS à s'emparer de la parole de son adversaire, en dépit de sa résistance. Le débat politique télévisé étant, comme nous l'avons mentionné en 1.3 *supra*, un genre de discours conflictuel par définition, une guerre symbolique, le comportement interactionnel dont NS fait preuve à travers la stratégie des interruptions se répercute, contrairement à ce qu'on pourrait penser à première vue, d'une manière positive sur son image de soi. Il a pour effet d'imposer la domination de son auteur dans l'interaction et de réaliser en acte l'ethos que NS revendique, en parole, à plusieurs reprises dans le débat, à savoir celui de « la fermeté ».

Si le taux élevé des hétéro-interruptions initiatives effectuées par NS permet de démontrer sa domination sur son adversaire, l'analyse de la visée pragmatique de ces mêmes hétéro-interruptions laisse transparaître un débattant offensif et prêt à se saisir de la moindre occasion pour attaquer son adversaire. En effet, sur les 21 hétéro-interruptions initiatives recensées, 19 d'entre elles (soit 90.47 % du total des occurrences) obéissent à une visée polémique¹²². Et si l'on se réfère au cotexte aval

¹²¹ Cf. Annexe II, Tableau 5 pour la présentation de la visée pragmatique des différentes hétéro-interruptions effectuées par NS.

¹²² Il est à noter que sur ces 19 hétéro-interruptions, 4 occurrences obéissent à une double visée pragmatique : une visée polémique et une visée confirmative. Nous estimons, toutefois, qu'elles sont plus conflictuelles que confirmatives dans la mesure où la demande de confirmation (interrogation) qu'elles introduisent n'en est pas une mais constitue, en réalité, un acte de langage menaçant indirect (critique, reproche, etc.). Il en est ainsi de l'exemple 113 NS suivant :

111b	TR	&toujours di::t/ (.) .h: je mais je'l'dis je'l'dis en toute circonstance/ aujourd'hui/ il faut ce dialogue là/ (.) [et s'il faut en arriver là/ (.) pour]##
113	NS	<u>[non non non non/ pas le dialogue/] il faut/ retirer le voile\ (.) c'est est c'que c'est c'que vous dites/</u>

de ces hétéro-interruptions conflictuelles, on constate que 16 d'entre elles sont produites sur le discours de TR, dont 13 occurrences sont, comme l'illustre le tableau ci-dessous, énoncées sur un mode d'attaque.

Tableau 14 : *La fonction des hétéro-interruptions initiatives et réactives polémiques effectuées par NS dans le débat*

	Hétéro-interruptions polémiques			
	Initiatives		Réactives	
	Attaque	Défense	Attaque	Défense
Sur le discours de TR	13	3	6	0
Sur le discours d'OM	1	2	0	0
Total	14	5	6	0

En comparant ce taux, décidément élevé, des hétéro-interruptions offensives produites par NS au taux, quasiment nul (les 5 hétéro-interruptions polémiques produites par TR sont toutes énoncées sur un mode défensif), de celles effectuées par TR (voir Tableau 15), on se rend compte que celui des deux débattants qui se montre le plus ferme et le plus autoritaire est, sans conteste, NS. La position de dominant lui revient de fait.

Notons, toutefois, qu'hormis les 16 fois où NS interrompt, sur un mode conflictuel, son adversaire, il a effectué 3 hétéro-interruptions polémiques sur le discours d'OM. Si les hétéro-interruptions régulatrices produites à l'endroit de l'animateur sont, comme nous l'avons noté *supra*, attendues dans un débat politique télévisé dans la mesure où les débattants peuvent parfois se permettre de l'interrompre pour solliciter la parole ou justifier leur refus de ne pas se plier à sa demande de céder la parole à l'adversaire (à travers des formules comme « j'avais une deuxième interpellation », « mais juste une dernière chose »), les hétéro-interruptions à visée polémique sont plutôt inattendues et complètement injustifiées, les stratégies d'attaque et de défense devant être engagées sur un autre front, celui des débattants eux-mêmes. S'agit-il, par conséquent, d'une infraction aux règles de politesse qui régissent la relation interpersonnelle entre l'animateur et les débattants ? Il n'en est rien car si l'on se réfère au cotexte amont et aval des hétéro-interruptions en question, on se rend compte que la dimension conflictuelle que ces

énoncés interruptifs comportent, bien que ces derniers soient produits sur le discours de l'animateur, est plutôt orientée, comme nous pouvons le constater dans l'exemple 148a NS ci-dessous, vers le co-débattant.

- 145b TR &pas\ aujourd'hui/ on a besoin d'une politique\ (.) la france
ne s'ra laïque/ que si elle n'oublie pas/ d'être socia::le/
monsieur sarkozy\=
147 OM =merci Monsieur ramadan/ ce débat/ a a duré heu:: le moment
qu'il fallait/ je pense/ (.)##
148a NS **mais oui [mais]&**
149 OM → [chacun]#
148b NS &pour [sortir/]&
150 OM → [heu j-]#
148c NS &(0.35s) des idées claires/ c'est un travail hein\

L'interruption en 148a NS survient à la fin de l'interaction. Au moment où l'animateur tente de clore le débat en commentant le temps qu'il a duré (« ce débat a duré le moment qu'il fallait), NS, profitant de l'absence de TR (l'écran géant retransmettant la communication de TR s'est éteint), l'interrompt pour critiquer les idées, selon lui, opaques de ce dernier (« pour sortir des idées claires, c'est un travail »). En cela, il est clair que l'orientation polémique que prend cet énoncé interruptif vise TR, bien que l'interruption en elle-même se soit produite sur le discours de l'animateur.

Si bien qu'en rajoutant les 3 hétéro-interruptions polémiques qui sont effectuées, dans cette configuration, par NS à celles qu'il a initiées sur le discours proprement dit de TR, nous constatons que la majorité des hétéro-interruptions initiatives (19¹²³ occurrence, soit 90.47 % du total de 21 hétéro-interruptions initiatives effectuées par l'invité-vedette) et la totalité des hétéro-interruptions initiatives à visée polémique dont il est l'auteur, à défaut d'être toutes produites sur le discours du co-débattant, le visent tout au moins.

¹²³ Hormis ces hétéro-interruptions initiatives à visée polémique, NS est l'auteur de 2 hétéro-interruptions obéissant à une visée régulatrice. En raison de leur fonction régulatrice de l'interaction, ces hétéro-interruptions ne constituent pas en elles-mêmes un indice de manifestation de l'ethos des interactants. Il en est ainsi, par exemple, de l'interruption en 4 NS :

- 3 TR [...] maintenant il faut qu'on distingue les ordres/ et qu'il
faut qu'on nous entrons/ dans un débat de fond\
[la première des choses/ je]##
4 NS **[j'peux dire quelque chose là] des[sus/]**
5 OM [me-] monsieur sarkozy
voudrait vous répondre sur ce point\
[me-]

Quand il ne les initie pas, NS subit les hétéro-interruptions de son adversaire avec beaucoup de vigueur et de résistance. Comparativement au nombre d'hétéro-interruptions que TR produit sur son discours, NS réagit à plus de la moitié d'entre elles (6 hétéro-interruptions sur 11) de même, c'est-à-dire en l'interrompant, à son tour. L'image de résistant qui en découle, en plus d'être adaptée au genre polémique débat, semble cohérente et en adéquation avec celle de dominant et de battant qu'il met en avant à travers la récurrence des hétéro-interruptions initiatives polémiques. Se laisser interrompre facilement, alors même qu'il interrompt régulièrement son adversaire, aurait discrédité instantanément l'ethos de fermeté qu'il cherche à construire. La cohérence des images, qui n'est pas sans importance quand il s'agit de séduire les téléspectateurs en ceci qu'elle est source de confiance et participe de la crédibilité du locuteur, implique, en l'occurrence, que la pugnacité dont fait preuve NS soit montrée autant par l'initiation d'hétéro-interruptions polémiques d'attaque que par la réaction aux différentes hétéro-interruptions dont il fait l'objet au cours du débat. A ce propos, l'analyse de la visée pragmatique des hétéro-interruptions réactives effectuées par NS montre que l'invité-vedette affiche une continuité sans faille dans la mise en avant de l'ethos d'autorité. En effet, sur les 11 fois où TR interrompt NS, celui-ci y réagit dans 6 cas par des hétéro-interruptions polémiques offensives (d'attaque). Ainsi en est-il de l'exemple 48 NS :

- 45a NS → [je vous] juste un point/ (.) je vous entends/ (0.45s)
mais les musulmans sont des êtres humains/ (0.45s) qui vivent
en deux mille trois/ (0.3s) en france/ puisque nous parlons
(.) à la communauté/ (0.3s) française/ (0.35s) et vous v'nez
de dire [quelque chose de]&
46 TR [mais pas seulement/]#
45b NS &provo-##
47 TR mons[ieur monsieur]##
48 NS → [de de par] ticulière[ment] (.)##

En somme, la récurrence des hétéro-interruptions recensées dans le discours de NS est beaucoup trop importante pour qu'elle soit le résultat d'un simple dysfonctionnement interactionnel, inhérent, par ailleurs, à tout discours. Vu leur fréquence élevée et la visée pragmatique à laquelle ces hétéro-interruptions obéissent, il est indéniable qu'elles servent, au contraire, à leur auteur d'une stratégie interactionnelle lui permettant, d'une part, de porter atteinte à la face

négative de son adversaire (rappelons que l'interruption constitue un acte de langage menaçant à part entière en ceci qu'elle provoque une intrusion dans le territoire de l'interlocuteur), le renvoyant, du coup, à la position de dominé, et, d'autre part, de mettre en scène un ethos d'autorité et de fermeté. En d'autres circonstances, comme lors d'une interview (nous y reviendrons *infra*) ou d'une discussion amicale, cette image de soi pourrait sembler impertinente, voire défavorable au locuteur, en raison du degré d'agressivité qu'elle implique. Mais dans le cas précis d'un débat politique télévisé qui, telle une bataille ou une compétition sportive, se distingue notamment par la conflictualité et le primat de la compétitivité sur toute autre forme de coopérativité, il est évident que l'ethos d'autorité est le plus approprié pour séduire les téléspectateurs et gagner leur adhésion aux idées et à la vision du monde du locuteur. Aussi, en multipliant les hétéro-interruptions initiatives polémiques d'attaque, tout en réduisant le nombre d'auto-interruptions, et en réagissant du tac au tac aux hétéro-interruptions de son adversaire par d'autres hétéro-interruptions plus conflictuelles, NS se met dans la position de dominant et construit un ethos conforme aux finalités du genre de discours débat politique télévisé. De plus, la stratégie des interruptions est d'autant plus efficace que l'ethos de battant et de résistant qu'elle permet d'incarner concorde avec l'image de pugnace et de cogneur que les médias véhiculent de NS et entre en résonance avec son statut socioprofessionnel de ministre de l'Intérieur : le "premier flic" du pays ne doit-il pas se montrer ferme et autoritaire, voire agressif, comme c'est le cas dans ce débat, à l'égard de quiconque voulant troubler l'ordre public et outrepasser les lois de la république ? TR, étant perçu comme un communautariste et un extrémiste religieux, constituant, par conséquent, un danger pour la laïcité, n'est-il pas considéré par NS comme un ennemi à abattre plutôt que comme un personnage public avec qui on débattrait paisiblement ? Par ailleurs, si l'ethos de fermeté et d'autorité est intrinsèque à l'exercice de la fonction de ministre de l'Intérieur, il l'est tout autant à l'exercice de celle de président. En ce sens, ne faut-il pas voir dans la projection de l'ethos d'autorité, que NS cherche à s'attribuer au cours du débat, une sorte de (dé)monstration, de mise en scène d'une qualité

requis à la fonction présidentielle, à l'exercice de laquelle il a affirmé, à la fin de l'émission, qu'il « ne pense pas seulement en se rasant » ?

3.1.2.2.2 Les hétéro-interruptions de TR

Comparativement à son adversaire, TR réalise un taux très faible d'hétéro-interruptions volontaires : 32.5 % (13 occurrences) du total des occurrences observées dans le discours des débattants, c'est-à-dire moins de la moitié de celles produites par NS. Cette faible fréquence d'hétéro-interruptions témoigne déjà du comportement interactionnel adopté par TR au cours du débat et laisse transparaître une image de soi aux antipodes de celle projetée par son adversaire. L'ethos de dominant et de batailleur que l'abondance des hétéro-interruptions effectuées par celui-ci laisse incarner contraste nettement avec celui de dominé et de docile que la faible proportion de ce même type d'interruption, réalisée par TR, met en avant. D'autant que, au moment où la plupart (77.77 %) des hétéro-interruptions volontaires produites par NS sont initiatives, moins de la moitié seulement (6 occurrences, soit 46.15%) de celles effectuées par TR le sont, ce qui signifie que la grande partie de ses hétéro-interruptions (7 occurrences, c'est-à-dire 53.84 % du total des occurrences recensées) est énoncée en réaction à des hétéro-interruptions préalables. On en déduit donc que la posture adoptée par TR dans le débat, contrairement à celle, offensive, de son adversaire, est celle de défense. Or, adopter une telle posture dans une situation de communication, en l'occurrence le débat politique télévisé, où la performance d'un débattant se mesure, tel dans un combat de boxe, à l'aune des coups qu'il assène à son adversaire, témoigne souvent de la faiblesse et de la docilité du débattant.

L'analyse de la visée pragmatique des hétéro-interruptions volontaires initiatives et réactives effectuées par TR ne fait que confirmer cette attitude, pour le moins étonnante (rappelons que TR est souvent présenté par les médias comme un débattant hors paire), qu'il mène au cours du débat.

Tableau 15 : *Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par TR dans le débat*¹²⁴

	coopérative		régulatrice		confirmative		polémique		Total	
	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives
Sur le discours de NS	0	0	0	5	0	0	5	0	5	5
Sur le discours d'OM	0	0	0	2	0	0	1	0	1	2
Total	0	0	0	7	0	0	6	0	6	7

Sur les 6 hétéro-interruptions initiatives, d'abord, qu'il a effectuées, la totalité des occurrences (5 occurrences produites sur le discours de NS et 1 occurrence seulement sur le discours d'OM) obéit à une visée polémique. Ce constat peut paraître, *a priori*, comme un signe infirmant l'image de docilité que le faible taux d'hétéro-interruptions volontaires initiatives et d'hétéro-interruptions volontaires, tout court, projettent de TR. Mais cette conclusion, hâtive, est vite battue en brèche dès lors qu'on affine davantage l'analyse et qu'on se demande si la conflictualité qui caractérise ces hétéro-interruptions procède de l'attaque de l'adversaire ou de l'auto-défense.

Tableau 16 : *La fonction des hétéro-interruptions initiatives et réactives polémiques effectuées par TR dans le débat*

	Hétéro-interruptions polémiques			
	Initiatives		Réactives	
	Attaque	Défense	Attaque	Défense
Sur le discours de NS	0	5	0	0
Sur le discours d'OM	0	1	0	0
Total	0	6	0	0

¹²⁴ Cf. Annexe II. Tableau 6 pour la présentation de la visée pragmatique de la totalité des hétéro-interruptions effectuées par TR.

Le tableau ci-dessus, représentant la fonction des hétéro-interruptions polémiques produites par TR sur le discours de ses interlocuteurs, montre, précisément, que la totalité des occurrences est effectuée, tel que leur cotexte amont et aval le montre, sur un mode de défense. Il en est ainsi, par exemple, de l'interruption en 70 TR ci-dessous, où, débattant de l'interdiction de la lapidation des femmes adultères, NS reproche à TR de proposer un moratoire, plutôt que de l'interdire tout simplement au nom de la modernité (« nous sommes en deux-mille trois », « c'est un discours moyenâgeux ») et des valeurs humanistes :

69	NS	→ [ça pose un problème c'est qu'on nous] sommes en deux mille trois/ (0.37s) et en deux mille trois/ (0.3s) nous sommes un certain no:mbre qui n'pouvons pas accepter/ (.) que les femmes MUslmanes/ parc'qu'elles seraient musulmanes/ soient frappées/ c'est quand même un discours/ (.)##
70	TR	<u>mais [je suis ben monsieur monsieur]##</u>
71a	NS	→ [moyenâgeux/ c'est] un discours

En outre, cette image de dominé et de docile, mise au jour par l'analyse des hétéro-interruptions volontaires initiatives, est rendu encore plus perceptible par la récurrence et la visée pragmatique des hétéro-interruptions réactives effectuées par TR. En fait, ce dernier est l'auteur de 7 hétéro-interruptions réactives dont la totalité obéit à une visée régulatrice. 5 d'entre elles sont produites sur le discours de NS, tandis que les 2 autres sont effectuées en réaction à deux des hétéro-interruptions initiatives effectuées par OM sur son discours. Compte tenu de leur fonction régulatrice et du locuteur qui en est la victime (l'animateur) ces deux dernières hétéro-interruptions ne nous renseignent en rien sur l'ethos de TR. Les 5 autres hétéro-interruptions réactives que ce dernier a produites sur le discours de son adversaire sont, au contraire, très révélatrice de la façon dont il peut être perçu par les téléspectateurs. A ce propos, si l'on se réfère à la visée pragmatique des hétéro-interruptions initiatives effectuées par NS et auxquelles ces 5 hétéro-interruptions réactives de TR correspondent, on constate que, sur les 13 hétéro-interruptions initiatives conflictuelles à visée offensive que NS a produites sur son discours, celui-ci réagit à 3 (23.07 %) d'entre elles seulement par des hétéro-interruptions réactives régulatrices, alors qu'il n'a manifesté aucun mécontentement vis-à-vis des

10 autres (76.92 %). Qui plus est, la performance – ou, devrions-nous dire, la victoire – d'un débattant étant fonction du degré de son agressivité, TR aurait, au moins, pu "sauver la face" en réagissant aux hétéro-interruptions offensives de son adversaire par d'autres hétéro-interruptions de même visée pragmatique. Au lieu de cela, sur les 3 fois où il y réagit, TR se contente de demander à son adversaire, comme nous pouvons le constater dans l'exemple 60 TR ci-dessous, de le « laisser terminer » :

- 57a TR [...] vous pouvez pas décider tout seul/ d'être progressiste/
sans les communautés/ c'est trop facile aujourd'hui/ (.) .h
ma position
[c'est de dire nous de]&
58 NS [bah si c'est être]#
57b TR &vons cesser/##
59 NS → monsieur ramadan [si c'est] (.)##
60 TR → [mais euh at]tendez [laissez moi
terminer]##
61a NS → [si c'est être]
[progressiste/]&
62 OM [atten- attendez il finit]
61b NS &(0.3s) que d'pas vouloir qu'on lapide une femme/ (0.26s)
j'avoue qu'je suis progressiste\ (1s) mais ça
[va mon conservatisme/ c'est haut\]

Il ressort de ce qui précède que, sur le plan de la structure de l'interaction, en raison de l'agressivité de son adversaire, TR est souvent renvoyé à une position de dominé. Il se laisse facilement interrompre, et dans les rares cas où il tente de prendre sa revanche, au lieu de contrecarrer les attaques de NS en contrattaquant à son tour – ce qui est, en principe, le plus attendu dans un genre de discours compétitif –, il se contente de lui signifier qu'il n'a pas encore fini son tour de parole. Or, en contexte de débat, ce comportement interactionnel peut être perçu comme une contre-performance en termes de présentation de soi et risque de compromettre le projet de persuasion du locuteur. Car,

Le fait d'accepter des interruptions peut être interprété d'une manière négative, comme la marque d'une absence d'autorité, l'autorité étant attribuée à l'interrupteur qui n'est pas contré ou rappelé à l'ordre. (Oléron, 1987 : 266)

Certes, ce laisser-faire dont TR fait montre peut s'expliquer par le statut socioprofessionnel de ministre dont jouit son adversaire : il est effectivement plus facile, et souvent même bien vu, de se montrer, lors d'un débat politique télévisé,

agressif (notamment par la multiplication d'hétéro-interruptions offensives) à l'égard d'un député ou d'un chef d'un parti politique, par exemple, qu'à l'égard d'un président de la république ou d'un ministre auxquels, comme le veut la coutume républicaine, il faudrait plutôt manifester de la politesse et du respect. Mais si le statut de ministre de NS permet d'expliquer la complaisance de TR, ce serait se méprendre sur la finalité personnelle de celui-ci que d'expliquer, par le seul statut socioprofessionnel de son adversaire, la docilité dont il fait preuve aussi bien sur le plan de l'initiation d'hétéro-interruptions que sur celui de la réaction aux hétéro-interruptions qu'il subit. Ce comportement interactionnel que nous pouvons qualifier d'inadapté au genre de discours débat politique télévisé devient, toutefois, compréhensible et totalement justifié dès lors que l'on met en relation l'ethos préalable de TR et l'ethos discursif qu'il laisse transparaître à travers la stratégie des interruptions. Nous avons noté *supra* que l'abondance des hétéro-interruptions initiatives que NS a effectuées sur son discours et la façon dont il y réagit, ainsi que sa faible, voire son absence d'agressivité (aucune hétéro-interruption initiative polémique obéissant à une visée d'attaque n'a été observée dans son discours), donne de TR une image de dominé et de docile. Il convient, néanmoins, de se demander, compte tenu de l'habileté et de la compétence intellectuelle et médiatique qu'on lui reconnaît dans la sphère journalistique et publique, si TR ne se laisse pas expressément conduire, au cours du débat, au bon gré de son adversaire et si sa gestion des interruptions dont il est l'auteur ou la victime ne procède pas, finalement, d'une stratégie discursive visant à « retravailler » un des aspects de son ethos préalable qui, mise à part sa compétence médiatique, est défavorable et souvent entaché de perfidie. En effet, étant régulièrement présenté par les médias français comme un extrémiste religieux et un communautariste, ce qui, en d'autres termes, veut dire un fanatique acharné et un fondamentaliste intolérant et hostile à l'altérité et à la diversité, on peut penser que TR tente de rectifier, voire de gommer cette image dévalorisante en se montrant, tout au long du débat, maître de ses émotions (aussi ne réagit-il pas du tac au tac aux hétéro-interruptions initiatives offensives de son adversaire) et capable d'écouter l'Autre sans se montrer agressif à

son égard (ce qui peut expliquer l'absence d'hétéro-interruptions initiatives offensives dans son discours). La stratégie interactionnelle adoptée par TR est d'autant plus efficace que,

[...] quand l'intervenant interrompu accepte de prendre en compte l'interruption et d'y répondre [,] [i]l fait preuve de plasticité intellectuelle en étant capable d'interrompre son propos pour réagir à la réaction de l'autre, voire de l'intégrer dans son propre discours ou/et de disponibilité et d'ouverture d'esprit, pour tenir compte, aussitôt exprimées des opinions contraires et des réserves. (Ibid.)

Ainsi, ne pas prendre au drame le fait d'être victime d'une interruption peut être le signe d'un certain sens de la mesure, mais surtout d'une compétence et d'une habileté intellectuelle qui consiste en la capacité à garder la cohérence de son argumentation, même en étant régulièrement interrompu. Se montrer agressif et batailleur en cette circonstance, aurait, au contraire, confirmé l'image d'extrémiste que les médias véhiculent de lui et lui, par la même occasion, à son ethos discursif et, donc, à son entreprise de persuasion.

On voit ainsi comment ce qui paraît être un signe de docilité du locuteur peut, une fois l'ethos préalable pris en considération, être interprété comme un signe de sagesse et de maîtrise de soi.

Bilan

De tout ce qu'on vient d'affirmer, on en déduit qu'en raison de la compétitivité et de la polémique qui caractérisent le débat politique télévisé, la mise en œuvre des interruptions à des fins de présentation de soi constitue, pour les débattants, une stratégie de prédilection. Nous avons montré, par ailleurs, que la mise au jour des images valorisantes que ces derniers s'efforcent d'incarner et des images dévalorisantes qu'ils tentent d'attribuer à leur adversaire, à travers la stratégie des interruptions, passe nécessairement par la prise en considération du cadre contextuel de l'interaction. C'est, en effet, en fonction des spécificités du genre de discours débat (notamment la finalité globale de l'interaction et la relation interpersonnelle), ainsi que de l'ethos préalable, du statut socioprofessionnel, du rôle interactionnel et des objectifs personnels de chacun des interactants, que les débattants construisent

et laissent transparaître, à travers leur gestion des tours de parole, leur ethos discursif. Certes, un débattant peut paraître sage ou agressif, combattant ou docile, dominant ou dominé, etc., selon le degré de récurrence des interruptions qu'il effectue ou qu'il subit et la visée pragmatique de ces interruptions, mais l'identification de l'une ou de l'autre de ces images est, *in fine*, tributaire du contexte de l'interaction et de l'ethos préalable des débattants.

3.2. Sur le plan interactionnel¹²⁵

Maintenant que l'une de nos hypothèses partielles est confirmée¹²⁶, nous essaierons, dans ce point, de montrer si, à l'instar de la modalité reposant sur la structure de l'interaction, la modalité interactionnelle représente une stratégie de prédilection à laquelle les débattants font appel pour donner une image favorable d'eux-mêmes et défavorable de leur adversaire. Pour y parvenir, nous tenterons, d'abord, de décrire, de quantifier et de déterminer la récurrence des images dévalorisantes que les débattants s'attribuent l'un à l'autre au cours de l'interaction. La réaction de chacun d'entre eux aux images négatives dont il se voit affublé étant révélatrice de l'image de soi qu'il cherche à incarner, l'analyse sera donc centrée, dans un deuxième temps, sur les stratégies réactives que les débattants adoptent pour contrer les attaques qu'ils subissent.

3.2.1. Les images dévalorisantes attribuées par l'adversaire

L'analyse des actes de reproche et des qualifications négatives implicites, sous-entendues ou explicites que les débattants adressent l'un à l'encontre de l'autre, au cours de l'interaction, a permis de mettre au jour un nombre important d'images dévalorisantes, compte tenu de la courte durée du débat (24 minutes). 17 images dévalorisantes ont été recensées, ce qui signifie qu'une image négative en

¹²⁵ Ne seront décrites ici que les images récurrentes. Cf. Annexe II. Tableau 7 pour la présentation de la totalité des images dévalorisantes imposées lors du débat et les stratégies réactives qui y correspondent.

¹²⁶ Il s'agit de celle postulant le recours récurrent, lors du débat, à la stratégie des interruptions (modalité reposant sur la structure de l'interaction), à des fins de présentation de soi et de l'autre. Nous avons pu montrer également que s'il en est ainsi c'est essentiellement en raison des spécificités contextuelles du débat politique télévisé et de l'ethos préalable des débattants.

- musulmans* de france/ (0.35s) de faire *CET effort
 Poing fermé
 d'intégration*> (0.35s) en renonçant/ (0.25s) pour certains/
 (.) à faire d'la provocation\
 [...]
- 119a NS [...] est c'que vous demandez/ oui ou non/ (0.4s) aux jeunes
 filles musulmanes/ (0.5s) de mettre un signe DISCRET
 d'appartenance/ (.) à la religion musulmane/ et *d'retirer le
 index pointé vers TR
 voile* (0.3s) si vous l'demandez/ (.) [alors]&
 [mais]#
- 120 TR
- 119b NS &je crois que vous voulez être un modéré/ (.) si vous n'le
d'mandez pas/ c'est l'double discours\

Dans ces deux extraits, NS remet en doute l'honnêteté de TR en faisant appel à l'argument *ad hominem* logique¹²⁷, c'est-à-dire en « [le] mett[ant] en contradiction avec lui-même en vertu de l'inférence logique entre les prémisses qu'il accorde (la position qu'il tient) et la conclusion qu'il rejette explicitement ou qu'on suppose qu'il ne voudrait pas accorder » (Gauthier, 1995 : 173). La « prémisses que [TR] accorde » n'est, en l'occurrence, pas posée, elle est supposée par ce que NS cherche, précisément, à remettre en question chez lui, c'est-à-dire la posture d'intellectuel modéré et progressiste qu'il revendique (« vos protestation de modération », « vous voulez être un modéré »). La « conclusion » nécessaire que la revendication de cette posture implique est, selon NS, celle de devoir « demander aux musulmans de France de faire un effort d'intégration [...] et aux jeunes filles musulmanes de mettre un signe discret d'appartenance à la religion musulmane et de retirer le voile ». Aussi, si TR ratifie cette conclusion, il prouve, du coup, la cohérence de ses propos et de ses positions ; s'il la rejette, il y a alors « incompatibilité formelle » (Ibid.) qui implique l'incohérence de ses positions et laisse transparaître son « double discours »¹²⁸ et, donc, sa malhonnêteté. On aura remarqué ici la subtilité de la manœuvre de NS qui consiste à mettre son adversaire

¹²⁷ Gauthier définit ce type d'argument comme un argument qui repose, non pas sur une idée (*ad rem*), mais sur l'attaque de la personne de l'adversaire. Il s'agit, en l'occurrence, d'un « procédé de mise en cause d'une position (d'une idée, d'un point de vue, d'une thèse, d'un avis) par incompatibilité formelle. Ainsi que Locke le caractérise, il consiste à faire valoir l'inconsistance qu'il y a à soutenir une position tout en refusant (ou en répugnant) ses conséquences. » (Gauthier, 1995 : 173).

¹²⁸ Les médias français présentent TR, comme nous l'avons noté dans la description de son ethos préalable, comme un intellectuel musulman qui a « deux fers au feu (le reproche de jouer sur plusieurs tableaux) » (Gauthier, 1995 : 177), qui a un discours progressiste sur les plateaux de télévision et un autre, fondamentaliste, dans les banlieues.

au pied du mur, à l'acculer en le plaçant devant « un dilemme qui ne [lui] laisse aucune échappatoire » (Plantin, 1996 : 55) car quoiqu'il fasse, qu'il donne suite à l'ordre qu'il a reçu de son adversaire ou qu'il le décline, dans les deux cas de figure sa face positive en sortira atteinte : s'il obéit à NS, il se mettra en position de dominé, s'il refuse de faire « la demande publique », il court le risque d'être taxé de menteur (« si vous voulez qu'on vous croie ») et d'hypocrite (« c'est le double discours »). Notons que la même stratégie de restriction des réactions de l'adversaire à deux possibilités de réponse, aussi contrariantes l'une que l'autre, a été réitérée un peu plus loin par le biais de cette interrogation totale : « est-ce que vous demandez, **oui ou non**, aux jeunes filles... ». Ainsi, bien qu'il ne le qualifie pas explicitement de malhonnête, il n'empêche que le fait de mettre en épreuve son honnêteté (à travers la condition de réaliser l'acte de demande publique) laisse entendre que l'image de modéré qu'il revendique n'est pas aussi établie qu'il le prétend.

Il est important de souligner, à ce propos, la différence de formulation du rapport de condition dans les deux extraits. Dans un énoncé, la condition de réalisation d'un fait est, habituellement, placée juste après la conjonction de subordination « si », tandis que le fait vient en seconde position, comme le résultat de la réalisation de ladite condition. On peut schématiser cette structure comme suit : « Si A (condition de réalisation de B) = B ». De ce point de vue, les deux conditions contenues dans le deuxième extrait sont énoncées selon la structure que nous venons de schématiser :

Enoncé 1 : « Si vous le demandez alors je crois que vous voulez être un modéré »

A

B

Enoncé 2 : « Si vous ne le demandez pas, c'est le double discours »

A
B

A

B

Ainsi formulés, ces deux énoncés ne sous-entendent rien, sinon que le caractère modéré (1^{er} énoncé) que TR s'attribue et le double discours (2^{ème} énoncé) dont on l'accuse ne sont pas encore établis. Ils ne le seront que quand il demande aux « jeunes filles musulmanes de mettre un signe discret d'appartenance à la religion musulmane et de retirer le voile ». La structure de condition que NS a choisie dans

le premier extrait (94 NS) pour remettre en doute la crédibilité de TR est, au contraire, très suggestive quant à la manière dont il le perçoit et dont il veut que les téléspectateurs le perçoivent. La crédibilité de sa modération n'est plus posée comme un résultat probable et hypothétique, mais comme dépendant du bon vouloir de TR d'être cru ou pas.

« Si vous voulez qu'on vous croie [...], alors demandez aux musulmans de France [...] ». A B

Ici, ce qui est mis en relief, ce n'est plus la demande que TR doit formuler auprès des musulmans de France, mais la question de sa crédibilité. Mais au-delà de ce procédé emphatique, ce qui est encore plus intéressant à noter, c'est ce que laisse entendre la proposition¹²⁹ A : « si vous voulez qu'on vous croie dans vos protestation de modération », sous-entend que, tant que « vous ne demandez pas aux musulmans de France de faire un effort d'intégration », « on ne vous croie et on ne vous croira pas », ce qui implique qu'à présent, et jusqu'à nouvel ordre, « vous êtes un menteur et un malhonnête (NS utilise l'expression de « double discours ») » ; autrement, demander à TR de prouver son honnêteté n'aurait, tout simplement, pas été nécessaire car on ne peut demander de prouver que les "choses" dont l'existence est remise en doute. Notons que cette image de malhonnêteté que TR se voit, donc, attribué est, par ailleurs, d'autant plus attentatoire à la crédibilité de son discours qu'en plus de discréditer « ses protestations de modération », elle risque de réduire à néant toute son entreprise de persuasion car « si un locuteur s'avère être quelqu'un qui prêche une certaine doctrine mais n'en applique pas les principes, la plausibilité de ses arguments diminue de façon générale, et non pas seulement en faveur de cette doctrine, car il projette un ethos hypocrite » (Dascal,

¹²⁹ Constantin De Chanay & Kerbrat-Orecchioni notent que dans la structure « si...alors », « on peut voir une sorte de chantage [...] dans la mesure où par un mécanisme constant en langue naturelle de glissement de la condition suffisante à la condition nécessaire, « si vous voulez que l'on vous croie dans vos protestations de modération alors demandez... » sous-entend « si vous ne le faites pas, alors on ne vous croira pas, vos protestations de modération ne seront pas crédibles – et l'on voit ici se profiler le spectre du double langage » (Constantin de Chanay & Kerbrat-Orecchioni, 2007 : 7-8). En étudiant le raisonnement sous-jacent à la formulation de type « si...alors », Charaudeau, lui, parle d'« un glissement logique d'une « causalité possible » à une « causalité inéluctable » [...] [qui] vise à faire croire aux individus qu'il n'y a pas d'autre conséquence que celle énoncée, ou pas d'autre but à poursuivre que celui annoncé. » (Charaudeau, 2005-c : 32-33).

1999 : 66). Or, si tel est le cas, TR est donc perçu, non pas tel qu'il prétend être – c'est-à-dire comme un modéré – mais, étant donné qu'il « ment », il est plutôt considéré comme un extrémiste et un fanatique religieux, ce qui est une autre image dévalorisante dont les médias l'accable habituellement. On voit ainsi comment NS donne plus de force à son entreprise de dévalorisation de l'adversaire en faisant coïncider les images négatives dont il l'affuble, au cours du débat, avec celles à travers lesquelles on le définit dans la vie publique.

De plus, la portée de la stratégie de disqualification de TR est, ici, d'autant plus importante que les deux images dévalorisantes de « l'intellectuel musulman au double discours » et de « fanatique religieux » que NS lui attribue dans ces deux extraits, sont accompagnées de deux actes de langage directifs doublement menaçants à ses deux faces. Il s'agit de l'ordre dans « alors demandez aux musulmans de France [...] » et de l'interrogation totale (demande de dire) dans « est-ce que vous demandez, oui ou non, [...] », qui sont « des actes ardent du 1^{er} degré¹³⁰ » (Romain, 2008 : 5) en ceci qu'ils sont énoncés sans atténuateurs et que le locuteur visé est interpellé directement (« vous ») et sur le mode impératif, dans le premier acte, et de l'indicatif, dans le deuxième acte, au lieu du conditionnel qui aurait témoigné, en cette circonstance, d'une certaine forme de politesse. En plus, donc, d'affubler son adversaire de deux images dévalorisantes, NS porte atteinte, d'une part, à sa face négative en ce que les deux actes directifs qu'il lui adresse constituent pour TR « des espèces d'incursions territoriales » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 95) et, d'autre part, à sa face positive dans la mesure où l'accusation de tenir un double discours, sous-jacente à ces deux actes « [est] susceptible d[e] [lui] infliger une blessure narcissique plus ou moins grave. » (Ibid.).

¹³⁰ Christina Romain distingue, selon leur degré de virulence, trois types d'actes de langage menaçant la face positive de l'interlocuteur : « 1) les actes ardents : - 1er degré : virulents sans atténuateurs (vous, impératif, demande de justification, etc.). La personne visée par l'attaque menaçante du débattant est bien le co-débattant. [...] - 2d degré : virulents mais avec atténuateurs à la face. La personne visée par l'attaque menaçante du débattant est toujours le co-débattant mais le premier attaque le second en prenant pour sujet soit l'objet du propos de son adversaire soit en utilisant la troisième personne du singulier pour désigner son adversaire prenant ainsi à témoin le public et les journalistes. [...] 2) les actes modestes : ces actes sont moins agressifs que les actes ardents car ils ne s'adressent pas directement à la face de l'adversaire mais à celle d'un tiers pouvant être facilement assimilé à l'adversaire. 3) les actes de disqualification fondés sur un non respect des règles du débat politique et donc des téléspectateurs [...]. » (Romain, 2008 : 5-6)

La virulence de ces deux actes de langage menaçants est encore poussée à son extrême par la répétition du verbe « demandez »¹³¹, par le ton sérieux et autoritaire de l'énoncé injonctif (« alors demandez [...] »), ainsi que par les signaux non-verbaux comme le poing fermé¹³² (sur « cet effort »), l'index (sur « de retirer le voile »), la main (sur « si vous voulez qu'on vous croie »), puis les deux mains formant une flèche (sur « demandez aux musulmans de France ») pointés tous vers l'adversaire, qui sont autant de « durcisseurs »¹³³ (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 58) témoignant de l'ethos d'autorité et de fermeté de NS (Constantin De Chanay & Kerbrat-Orecchioni, 2007 : 9). Tous ces procédés d'attaque concourent, donc, à mieux imposer l'image de malhonnête et de fondamentaliste religieux à TR, et à décrédibiliser sa parole aux yeux des téléspectateurs.

Ces derniers sont, par ailleurs, d'autant plus susceptibles de ratifier ces images que NS s'exprime, précisément, en leur nom car le pronom « on » dans « si vous voulez qu'**on** vous croie » est, en l'occurrence, un pronom inclusif du « je », qui renvoie, en même temps, à toute la communauté française, notamment à tous ceux qui soupçonne le double langage de TR. Ceci dit, en attribuant de telles images dévalorisantes à son adversaire, NS vise, non seulement à renforcer la position de tous ceux qui considèrent TR comme un « fondamentaliste au double discours », mais à semer également le doute dans l'esprit des Français musulmans qui voient en lui « un maître à penser » (Constantin De Chanay & Kerbrat-Orecchioni, 2007 : 7). Pour y arriver, en lui confiant la tâche de « demander aux musulmans de France [...] », NS entame son entreprise de dévalorisation de son adversaire en admettant

¹³¹ Notons que, juste avant ces deux extraits, NS appelle déjà son adversaire à faire ladite « demande publique » :

94 NS [...] vous voulez/ vous présenter/ comme (.) quelqu'un/ qui veut faire/ (0.5s) construire/ et faire avancer/ (1.15s) alors demandez/ (0.7s) à ceux qui nous écoutent/ (0.32s) et qui sont d'confession musulmane/ (1.95s) de n'pas mettre le voile à leurs enfants à l'école/ [...]

¹³² Le poing fermé symbolise souvent « la force, que celle-ci soit physique ou psychologique. C'est la force d'une personne physique, d'une personne morale ou d'une valeur » (Calbris, 2003 : 127). Etant donné que le poing fermé accompagne, dans l'extrait étudié, l'énoncé « cet effort d'intégration », il est clair que ce que NS cherche à symboliser, ici, est la nécessité inconditionnelle d'amener les musulmans de France à s'adapter aux valeurs républicaines françaises (comme la laïcité, etc.).

¹³³ Kerbrat-Orecchioni définit les « durcisseurs » comme des procédés « qui ont pour fonction de renforcer l'acte de langage au lieu de l'amortir, et d'en augmenter l'impact au lieu de l'atténuer. » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 58).

implicitement le fait qu'il soit le porte-voix de toute la communauté musulmane de France. Le discréditer revient alors à discréditer le représentant de tous les musulmans français. En donnant de son adversaire l'image d'un chef spirituel extrémiste, hypocrite, malhonnête et qui se fait ordonner par-dessus tout, NS compte ainsi amener même les adeptes de TR à s'interroger sur la crédibilité de celui qu'ils considèrent comme une idole, sur ses valeurs morales, bref à ne plus l'écouter, ni à le suivre. NS ne reconnaît donc la posture de chef spirituel que son adversaire revendique que pour la remettre en question et la détruire. En établissant ainsi un lien de complicité et de connivence autant avec les téléspectateurs qui se rangent du côté de TR qu'avec ceux qui se rangent de son côté, NS cherche à donner plus d'impact à l'attaque qu'il adresse à son adversaire.

2. Si certaines images dévalorisantes attribuées à TR sont, comme nous venons de le voir, construites sur la base de représentations négatives inhérentes à son ethos préalable, d'autres reposent sur des valeurs humanistes auxquelles il semble ne pas adhérer. Elles renvoient à des actes de langage dans lesquels NS tente de diaboliser son adversaire en lui reprochant d'adhérer à des valeurs contraires à certaines valeurs universelles, telles que la violence à l'égard des femmes adultères (à sept reprises) et l'antisémitisme (à trois reprises). En construisant ainsi son argumentation en s'appuyant sur des valeurs partagées par la communauté française à laquelle il s'adresse, NS « donne [à son discours] encore plus de poids » (Breton, 1998), ce qui permet de justifier et de consolider les attaques qu'il lance à son adversaire. Cette stratégie est d'autant plus appropriée à l'objectif personnel du débattant que « les valeurs abstraites [ainsi mobilisées] servent plus aisément à la critique » (Perlman ; 1988 : 42 ; cité dans Breton, 1998 : 58). L'exemple ci-dessous est, de ce point de vue, éclairant sur la façon dont l'invité-vedette assoit sa stratégie de dévalorisation de l'adversaire sur la défense du droit des femmes adultères de vivre sans violence :

- 22 NS [...]mais i ya une DEUXIEME ambiguïté/ que je voudrais lever
avec vous\ (1.37s) vous avez un frère/ (0.95s)
[après tout vous l'avez pas choisi\]##
- 23 OM [alors on arrive à la:::] à l'islam cette fois\=

- 24 NS → =vous l'avez pas choisi\##
- 25 OM → j'imagine
- 26 NS → votre frère/ (1.15s) a (0.65s) justifié/ (0.66s) expliqué/ (1s) trouvé des bonnes raisons/ (1.15s) à la lapidation des femmes adultères\ .h (1.5s) c'est un point/ capital\ (0.55s) la lapidation d'une femme/ (0.38s) *c'est une/ (0.23s)
**montée et décente soudaine*
 MONSTRUOSITE*(1.2s) .h *et justifier une monstruosité/*
*de la main fermée** **index levé vers le haut**
 (0.55s) ça ne peut être le fait/ (0.3s) que *d'un (0.3s)
**montée et décente*
 déséquilibré* (0.45s) .h est c'que (.) lapider (.) une
*soudaine des deux mains**
 femme/ (0.5s) c'est monstrueux/ (0.5s) ou pas/ (.) .h j'ai
 r'gardé/ vous avez fait la préface d'un ouvrage/ (0.55s) qui
 s'appelle/ musulmane tout simplement/ .h (0.45s) qui fait le
 commentaire/ d'une sourate du coran/ (0.75s) expliquant/
 (0.45s) qu'il faut frapper les femmes\ (0.9s) et l'auteur
 dit\ (.) <((sur un ton ironique)) ah mais quand on dit dans
 le coran/ i faut frapper des femmes/ (0.6s) c'est juste une
 tape légère/ (0.42s) on poursuit/ (0.6s) qui n'provoque pas
 d'blessure physique\ (0.77s) on est content du conseil/
 (0.4s) et d'la recommandation\> (0.45s) monsieur ramadan/
 (0.6s) est c'que c'est vot' conception des rapports entre les
 hommes et les femmes/ (0.65s) entre l'égalité entre les
 sexes/##
- 27 TR ben je [suis]##
- 28a NS → [et bien] si [c'est votre con]&
- 29 TR → [monsieur]#
- 28b NS &ception/ (0.45s) c'est pas la mienne\

NS interpelle ici son adversaire à propos de l'un des préceptes de la religion musulmane, à savoir la lapidation des femmes adultères. Notons, d'abord, que le choix de ce thème n'a pas été décidé par celui dont c'est, en principe, le rôle, c'est-à-dire l'animateur, mais, tel que nous le constatons en 22 NS (« il y a une deuxième ambiguïté [...] »), par NS. OM n'a fait que préciser sa nature (« alors, on arrive à l'islam cette fois »). Et comme le locuteur qui initie et décide du thème du débat se hisse instantanément à la position de dominant en ceci qu'il « amèn[e] l'adversaire sur son terrain propre et dirig[e] à son gré les opérations » (Amossy, 1994 : 33), il est évident que le rapport de domination est, d'ores et déjà, en faveur de NS. Cette domination ne tarde pas, d'ailleurs, à se faire sentir concrètement dans le discours car en 26 NS l'invité-vedette se met aussitôt à disqualifier son adversaire en mettant en œuvre une stratégie d'attaque des plus virulentes qui soit. Afin de l'affubler de l'image d'antiféministe, NS procède en trois temps.

Dans un premier temps, il effectue un « recadrage du réel » (Breton, 1998 : 60) en qualifiant¹³⁴ ce qui est considéré comme une loi islamique (en l'occurrence, la lapidation des femmes adultères) de « monstruosité ». Ce « substantif évaluatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 73) axiologiquement négatif permet, d'emblée, à NS d'exprimer son désaccord avec cette loi islamique barbare, selon lui.

Mais l'invité-vedette ne se contente pas seulement d'exprimer sa position en la matière. Il tente, dans un deuxième temps, d'opérer un transfert de qualification de l'acte en soi à toute personne le justifiant, en particulier le frère de TR car c'est de lui dont il est question dans ce passage (« votre frère a justifié, expliqué, trouvé de bonnes raisons à la lapidation des femmes »). L'acte de langage assertif : « c'est une monstruosité » ne vise pas uniquement à exprimer un désaccord avec la position de Hani Ramadan, le frère de TR, il porte une appréciation péjorative « sur le procès dénoté (et par ricochet sur l'agent qui en porte la responsabilité) » (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 101 ; cité dans Lahiani, 2010 : 68). Ce faisant, NS se sert de la « désignation métaphorique » (Plantin, 1996 : 61) « monstruosité » pour « fai[re] peser sur [le frère de TR] les stéréotypes et les menaces qui sont régulièrement associés » (Ibid.) à cet « animal fantastique et terrible »¹³⁵ qu'est le « monstre ». Cette association entre ce dernier et Hani Ramadan est rendue possible grâce à « la maxime argumentative du dire » (Plantin, 1990 : 255) qui stipule que « si la parole de L est moins, alors L est moins » (Ibid.). Aussi, l'énoncé « c'est une monstruosité », qui renvoie à la lapidation des femmes adultères, implique que quiconque prône cette pratique est qualifié de « monstrueux » ou de « monstre ». Et comme le frère de TR défend ardemment (« justifier, expliquer, trouver de bonnes raisons ») cette loi islamique, il est, donc, nécessairement concerné par cette qualification péjorative. Mais si tel est, donc, le cas, il s'ensuit alors toute une série d'images négatives contenues dans la seule image dévalorisante de « monstrueux ». Car qualifier quelqu'un de monstrueux, c'est lui attribuer les images que la seule

¹³⁴ Un des arguments pouvant servir à recadrer le réel est « l'argument de qualification » (Breton, 1998 : 65) qui « relève de la présentation des faits » (Ibid.). Il consiste à présenter un fait sous un angle donné (positif ou négatif).

¹³⁵ Dictionnaire Le Robert De Poche, 1995, *Langue française et noms propres*, entrée « Monstre ».

énonciation de ce mot évoque dans l'esprit des téléspectateurs, à savoir une personne inhumaine, barbare, sauvage, sanguinaire, archaïque¹³⁶, etc. NS précise, toutefois, dans cet extrait, en quel sens il faut entendre le substantif dépréciatif de « monstruosité » car, juste après la qualification de l'acte de lapidation, il affirme explicitement que « justifier une monstruosité, ça ne peut être le fait que d'un déséquilibré », d'un fou dont le comportement « choque la raison, la morale »¹³⁷. L'allusion au frère de TR est ici clairement établie, étant donné que c'est lui, en l'occurrence, qui justifie ladite monstruosité. Il importe également de noter que l'image de monstrueux et de déséquilibré attribuées à Hani Ramadan sont rendues d'autant plus dévalorisantes et virulentes que leur formulation est accompagnée d'un certain nombre de durcisseurs tels que :

- L'emphasis sur le substantif évaluatif « monstruosité » et le qualificatif péjoratif « déséquilibré », introduite, pour le premier, par une saillance perceptuelle forte et une tonalité vocale intense (cette saillance se traduit, dans la transcription, par la majuscule) ; et, quant au second, par la tournure négative restrictive « ne...que » qui exclue, d'emblée, toute autre qualification possible du partisan de la lapidation des femmes adultères, à part celle de « déséquilibré ».
- La répétition du substantif « monstruosité » et de l'adjectif dépréciatif « monstrueux »¹³⁸ qui vise à frapper les esprits des téléspectateurs de la gravité de l'acte de lapidation et de la sauvagerie de ceux qui en sont partisans, ce qui permet d'« augmente[r] [la] présence dans la conscience des auditeurs » (Perlman, 1988 : 51-52 ; cité dans Breton, 1998 : 66) de

¹³⁶ Notons, à ce titre, qu'un peu plus loin, en reprochant à TR de proposer un moratoire sur la lapidation des femmes adultères, au lieu de la proscrire catégoriquement, NS lui attribue effectivement l'image d'archaïque (à trois reprises), comme nous pouvons le constater dans cet exemple :

69 NS → [ça pose un problème c'est qu'**nous**] sommes en deux mille trois/ (0.37s) et en deux mille trois/ (0.3s) nous sommes un certain no:mbre qui n'pouvons pas accepter/ (.) que les femmes MUSulmanes/ parc'qu'elles seraient musulmanes/ soient frappées/ c'est quand même un discours/ (.)##

70 TR mais [je suis ben monsieur monsieur]##

71a NS → [moyenâgeux/ c'est] un discours [...]

¹³⁷ Dictionnaire Le Robert De Poche, 1995, *Langue française et noms propres*, entrée « Monstrueux ».

¹³⁸ Cet adjectif est répété également en 52b NS : « mais c'est MONSTRueux de lapider une femme ».

l'image d'un personnage inhumain, allant à l'encontre des valeurs universelles.

- La montée d'une main fermée sur « c'est une monstruosité » (Figure 3), puis celle des deux mains sur « un déséquilibré » (Figure 5), suivies, dans les deux cas, par une décente prompte, ainsi que l'index levé vers le haut accompagnant l'énoncé « et justifier une monstruosité » (Figure 4), qui contribuent également à la dramatisation de l'acte de lapidation, et mettent l'accent sur la cruauté d'une quelconque approbation en faveur de cette loi islamique.



Figure 3 : montée et décente soudaine de la main fermée sur : « c'est une monstruosité ».



Figure 4 : index levé vers le haut sur : « et justifier une monstruosité ».



Figure 5 : montée et décente soudaine des deux mains sur : « un déséquilibré ».

En témoignant ainsi de son effarement devant la justification, par le frère de TR, de la lapidation des femmes adultères, NS donne plus de poids et plus de force illocutoire aux images dévalorisantes qu'il lui attribue. Mais en quoi cela concerne-t-il TR ?

Afin de discréditer ce dernier, il ne reste plus à NS qu'à établir une relation de complicité entre lui et son frère, ainsi diabolisé. Les images dévalorisantes attribuées à ce dernier seraient, du coup, également valables pour TR. Notons, déjà, que cette relation est établie dès le début de l'extrait, par le choix même du tiers-adversaire à récuser. Si, en faisant référence au frère de TR, l'invité-vedette cherchait uniquement à exprimer son opposition à la lapidation des femmes adultères, l'évocation de tout autre "savant musulman" et, par extension, de tout autre musulman pratiquant, aurait "fait l'affaire", étant donné que la pratique religieuse à récuser est entérinée et admise par la presque-totalité des musulmans pratiquants, voire pratiquée dans certains pays. C'est, donc, pour disqualifier TR,

que NS choisit précisément d'évoquer son frère : il compte ainsi faire passer implicitement la relation de parenté qui les lie pour une relation de connivence idéologique et religieuse. Cette stratégie est si manifeste que TR, s'étant rendu compte de cette manœuvre d'assimilation, y réagit en 31a TR en niant toute ressemblance avec son frère (« la première des choses c'est que je ne suis pas mon frère, il a des positions [...] »). NS, étant lui-même conscient de l'impertinence de ce type d'assimilation, commence, d'ailleurs, son intervention en reconnaissant que, ne pouvant pas choisir son frère, on ne peut pas être responsable de ce qu'il est ou devient (« vous avez un frère [...] vous l'avez pas choisi »). Mais, à y regarder de plus près, la diabolisation qu'il en fait n'est, en fait, que le sort préparé par NS à TR à l'issue de la question qu'il lui pose à la fin de son intervention : « Monsieur Ramadan, est-ce que c'est votre conception des rapports entre les hommes et les femmes ? entre l'égalité entre les sexes ? ». NS sait, d'emblée, que, étant donné que TR est un musulman pieux, et un "savant musulman" de surcroît, il ne peut pas récuser purement et simplement une loi édictée par "la parole divine", le Coran. Or, s'il ne la dénonce pas, cela veut dire qu'il la ratifie. Et s'il la ratifie, bien qu'à travers son refus de la dénoncer, les images dévalorisantes de monstrueux et de déséquilibré attribuées à son frère, lui seront mécaniquement associées. Mais avant d'en venir à l'assommer définitivement par cette question "piégée" de la fin, NS préfère consolider davantage son attaque en l'associant, cette fois, d'une manière plus ou moins explicite à un autre personnage, non moins « monstrueux » et « déséquilibré », vu qu'il prêche, selon l'invité-vedette, le même discours que celui de Hani Ramadan. Il s'agit de l'auteur d'un « ouvrage qui s'appelle musulmane tout simplement qui fait le commentaire d'une sourate du Coran expliquant qu'il faut frapper les femmes ». Après l'avoir évoqué, NS procède, ensuite, à sa dévalorisation. Pour ce faire, il commence par rapporter les propos de l'auteur à propos de sa position sur la lapidation des femmes adultères :

et l'auteur dit\ (.) <((sur un ton ironique)) ah mais quand on dit dans le coran/ i faut frapper des femmes/ (0.6s) c'est juste une tape légère/ (0.42s) on poursuit/ (0.6s) qui n'provoque pas d'blessure physique\

Notons, d'abord, que par le fait même de prôner la lapidation des femmes adultères, l'auteur cité ici se voit nécessairement affublé des mêmes images que celles attribuées au frère de TR car ce qui vaut pour l'un, vaut pour l'autre. Mais au-delà de cette dévalorisation par transfert, ce qui est important à noter, c'est la façon dont NS représente le discours de ce tiers-adversaire. Il le représente¹³⁹ de telle sorte qu'il montre la monstruosité de son auteur. Pour ce faire, il rapporte le discours du tiers-adversaire sur un mode ironique¹⁴⁰ visant, en l'occurrence, à le diaboliser en représentant concrètement la légèreté avec laquelle il traite d'un sujet aussi important et délicat que la violence à l'égard des femmes. Cette indifférence se traduit, sur le plan linguistique, par :

- l'emploi de l'adverbe « juste » qui fonctionne ici comme un adverbe de quantité dans la mesure où il possède « une valeur restrictive »¹⁴¹ et peut être permuté avec « seulement » ou « exactement, mais pas plus »¹⁴² ;
- le recours à une expression adoucie, « une tape légère qui ne provoque pas de blessure », qui est un euphémisme de « coup » ou de « châtiment ».

En plus, donc, de se laisser saisir par l'intonation, l'ironie à travers laquelle le discours du tiers-adversaire est représenté « se manifeste par une solidarité¹⁴³ [...] exagérée, avec la victime de l'ironie qui se révèle toutefois – immédiatement ou successivement – comme feinte. » (Eggs, 2009 : 10 ; § 46). En effet, après avoir exprimé une forme de solidarité à l'égard du tiers-adversaire à travers l'atténuation inattendue de son discours et l'évaluation soi-disant positive de sa position (« on est content du conseil et de la recommandation »), NS opère une volte-face et feint

¹³⁹ Plantin note à propos de la visée offensive du discours représenté : « [le] discours représenté est « mis à charge » d'un opposant *ad hoc*, représenté de telle sorte qu'il soit accessible aux attaques *ad hominem*. Le discours argumentatif intègre son contre-discours, et l'expose de façon à en exhiber les faiblesses et à le rendre **accessible à la réfutation** » (Plantin, 1996 : 75). Sandré appelle ce type particulier de discours représenté : « dialogisme interdiscursif à visée divergente » (Sandré, 2010 : 11).

¹⁴⁰ Eggs affirme, à ce propos, que la visée principale de l'ironie est de discréditer la personne représentées en tournant ses propos en dérision : « Vu que l'acte de montrer qu'une thèse va à l'encontre de toute évidence constitue une forme de se moquer d'autrui et de le critiquer, nous dirons que la fin principale d'un acte ironique est de critiquer et de ridiculiser autrui. » (Eggs, 2009 : 6 ; § 20).

¹⁴¹ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, entrée « juste ». Cf.

<http://www.cnrtl.fr/definition/juste>

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ Eggs précise, à ce titre, « que dans le cas de l'ironie où le contraire est uniquement signalé par l'intonation, cette solidarité se manifeste par des prédicats positifs, donc par l'éloge. » (Ibid. : note de pas de page 13)

brusquement ladite solidarité par la "question-piège" qu'il adresse à TR et dont nous avons souligné le risque qu'elle représente à son image. Ce qu'il y a lieu de retenir ici, c'est qu'au lieu de procéder, comme il l'a fait à l'égard de Hani Ramadan, à une attaque frontale du tiers-adversaire en lui attribuant des images dévalorisantes, NS préfère représenter l'auteur cité de telle manière qu'il se diabolise lui-même. La mise en scène (à travers le ton frivole et le vocabulaire adouci) de sa banalisation de la violence à l'égard des femmes projettera, ainsi, à elle-seule, l'image de sa « monstruosité ».

Avant de conclure sur la description des images dévalorisantes construites dans l'extrait observé, une question reste, tout de même, en suspens : en quoi la dévalorisation de l'auteur de l'ouvrage « musulmane tout simplement » porte-elle atteinte à l'image de TR ? La réponse à cette question est fournie par NS avant même qu'il entame la diabolisation de cet auteur : le livre de ce dernier a été préfacé par TR (« vous avez fait la préface d'un ouvrage [...] »). En diabolisant donc l'auteur en question à cause des propos antiféministes qu'il a tenus dans son ouvrage, NS cherche, en fait, à diaboliser TR en se servant d'« un type particulier d'argument *ad hominem* circonstanciel, celui de la culpabilité par association [qui consiste] à faire rejaillir sur un opposant l'opprobre qui pèse sur un tiers auquel on l'associe. » (Gauthier, 1998 : 13). Le lieu commun ou le *topos* qui sous-tend cette association peut être reconstruit ainsi : « on ne préface un livre que si l'on approuve, de prime abord, ce qui a été dit dans ce livre ». TR ayant préfacé le livre de l'auteur cité, la diabolisation de ce dernier est, dans ce cas, tout aussi valable pour l'auteur de la préface. Cette interprétation est, d'ailleurs, d'autant plus plausible que TR interprète la citation, par NS, de l'auteur dont il a préfacé le livre, comme une tentative de sa part de l'assimiler à cet auteur. C'est pourquoi, il y réagit en 31a TR et en 63b TR en remettant en question le lieu commun qui justifie cette assimilation :

31a TR [...] j'aimerais qu'vous m'entendiez là-dessus/ parc'que
systématiquement/ quand on (.) .h veut euh me reprendre sur
le discours/ on reprend le discours des autres/ que j'aurais
préfacés/.h ou que j'aurais/ (.) soutenu\ [...]

63b TR [...] maintenant quand je fais une préface d'un livre/ vous devez lire (.) l'ense::mble de la préface\ parc'que c'que je mets en évidence/ (.) .h c'est que tout à coup/ une femme prenne la parole/ (.) et puis (.) DEga::ge une réflexion\ (.) je n'suis pas d'accord/ avec tout c'qui est dit dans les livres que je préfaçais/ et si vous aviez/ (.) euh lu l'ensemble de la préface/ vous auriez vu/ que je suis/ dans (inaud.) critique/ par rapport aux gens qu'je préface/ [...]

En somme, l'analyse des images dévalorisantes que NS attribue d'une manière implicite et insinuée, dans le passage étudié, nous a permis de rendre compte de la façon dont il se sert des valeurs humanistes pour diaboliser son adversaire. Il faut noter, enfin, que le choix de cette stratégie est loin d'être anodin. Il est tributaire de l'emboîtement énonciatif qui caractérise le débat télévisé : l'objectif de NS n'est pas seulement de discréditer l'image de son adversaire, mais de la discréditer aux yeux des téléspectateurs auxquels il s'adresse en dernière instance. Ces derniers étant composés, en grande partie, des membres de la communauté française dont on connaît l'attachement à tout ce qui relève des droits de l'homme et des valeurs humanistes, attaquer son adversaire sur ce terrain semble, par conséquent, être le meilleur moyen de saper sa popularité.

3. Si NS assoit, comme nous venons de le voir, sa stratégie de dévalorisation de l'adversaire tantôt sur la réactivation des aspects négatifs de son ethos préalable, tantôt sur les valeurs humanistes auxquelles il n'adhérerait pas, il arrive, toutefois, qu'il mette à contribution, simultanément, les deux stratégies afin de donner plus d'impact à son attaque. C'est notamment le cas du passage ci-dessous où l'invité-vedette cherche à dévaloriser TR en l'entachant d'antisémitisme, ce qui, en plus d'être contraire aux valeurs de tolérance et d'ouverture à l'Autre, constitue une des images défavorables composant son ethos préalable¹⁴⁴ :

¹⁴⁴ Cette facette négative de l'éthos préalable de TR est, d'ailleurs, rappelé par OM en préambule du débat :
 1b OM alors vous allez avoir un dialogue avec le minist' de l'intérieur mais avant d'parler d'laïcité/ d'pratique de l'islam/ ◀ (0.25s) .h parlons (.) un moment d'l'antisémitisme pa'c'que vous avez (0.25s) euh écrit (.) récemment un article dans lequel/ (0.25s) ◀vous avez pointé du doigt▶ nommément désigné un certain nombre d'intellectuels FRANçais\ (0.3s) auxquels vous avez reproché d'être systématiquement/ (0.3s) euh favorables à la politique d'ariel sharon\ UNIQUEMENT/ (0.33s) parc'qu'ils sont/ (.) juifs\ (.) alors est c'qu'en écrivant/ (0.25s) ces choses là/ ▶ d'abord ca vous a valu d'être taxé d'antisémitisme\ mais surtout/

- 6a NS monsieur ramadan/ (0.35s) euh (1.15s) c'est une question tellement importante/ la question d'l'antisémitisme/ (1s) qu'i faut que nous allions/ (.) jusqu'au bout des choses\ (1.67s) je n'ai PAS aimé votre article/ (.) je vous le dis/ (0.3s) très simplement/ et bien en face\ pourquoi j'l'ai pas aimé/ monsieur ramadan\ (0.78s) d'abord parc'que un article/ c'est pas une intervention/ on s'laisse pas emporter/ par sa parole\ (0.53s) on réfléchit\ on écrit\ (0.53s) on trempe sa plume\ (0.45s) vous êtes un intellectuel\ (0.5s) cet article c'est pas un hasard\ et pourquoi j'l'ai pas aimé/ (.) j'veux/ vous l'dire bien en face\ (0.8s) parc'que voyez vous/ dans mon esprit/ (1.4s) on pense avec sa tête/ (.) on pense pas avec sa race\ (0.95s) quand vous dites/ (0.6s) qu'un certain nombre d'intellectuels/ (.) le juif/ (0.35s) levy/ (1.15s) sous-entendu/ (.) qu'il ne peut avoir de réflexion/ (0.8s) qu'en fonction d'sa race/ (0.9s) ce n'est PAS une maladresse/ comme vous l'avez dit\ (0.6s) c'est une faute\ (0.5s) et j'avais m'en expliquer/ sur deux p- deux autres points\ (0.52s) emporté par votre élan/ monsieur ramadan\ (0.85s) vous avez été jusqu'à dire/ que d'au:tres/ (0.92s) étaient juifs/ (.) alors qu'ils ne l'étaient même pas/ (.) c'est d'l'amalgame\ (0.75s) et l'amalgame c'est du ra[cis]& [non]
- 7 TR
- 6b NS &me\ (0.3s) et enfin TROI[SIEME]&
- 8 TR [non]
- 6C NS &élé[ment]\##
- 9 OM [une] ►seconde [une seconde vous allez répondre]◀
- 10 NS → [trois juste un mot] (0.22s) troisième élément\ (0.42s) j'avais vous dire pourquoi c'est une faute\ (1.6s) parce que les juifs/ (1s) c'est pas comme les ci- (0.35s) le:s auvergnats/ (0.6s) ou les parisiens/ (0.6s) i ya eu la shoah\ (1.2s) i ya eu SIX millions de juifs/ (1.1s) qui ont été conduits dans les conditions qu'l'on sait\ (5.5s) i y en a un seul qui a dit qu'c'était un détail\ (0.24s) c'est une honte\ (0.85s) et ▲quand on parle/▲ du juif levy\ (1.18s) ou du juif glucksmann\ (1.45s) on fait l'impasse sur c'qu'a été la shoah\ (0.5s) NOU:S nous ne l'avons pas oublié\ (0.7s) monsieur ramadan/ (0.23s) c'était PAS une maladresse\ (0.45s) c'était une FAU:TE\ (0.5s) et quand on fait une fau:te/ (0.72s) je vous le dis (.) très simplement/ (40s) on doit s'en excuser\

Cet extrait constitue le premier tour de parole de NS. Ce dernier intervient après avoir interrompu TR en 4 NS (« je peux dire quelque chose là-dessus ») qui répondait alors à une question qui lui a été posée par l'animateur, à l'ouverture du débat, à propos d'un article¹⁴⁵ dans lequel il aurait accusé certains intellectuels français d'origine juive (Bernard-Henri Lévy, André Glucksmann, etc.) de faire allégeance, dans leurs écrits, à l'Etat d'Israël et à la politique de Sharon. Afin de bien saisir l'objectif de NS, dans cette intervention, et la force illocutoire de

¹⁴⁵ L'article est intitulé : « Critique des (nouveaux) intellectuels communautaires » (TR). Afin d'en savoir plus sur la polémique dont il a fait l'objet Cf. « II/ Polémique concernant son texte sur les « Intellectuels communautaires » », <http://www.hermes.jussieu.fr/repjeunes.php?id=3>

l'attaque à la face qu'il adresse à son adversaire, un bref aperçu du contexte qui succède la publication de l'article de TR s'impose. NS évoque cet article, précisément, en raison de la polémique qu'il a suscitée au sein de la sphère politique et médiatique française qui a réagi à sa publication avec virulence en taxant son auteur tantôt « d'antisémite », tantôt de « communautariste ». Le titre de Libération¹⁴⁶ « l'intellectuel taxé d'antisémitisme a tenté de se montrer sous son meilleur jour », du 15/11/2003, c'est-à-dire une semaine avant l'émission, rend bien compte de la violence des critiques¹⁴⁷ qui ont été adressées à TR suite à la parution de son article. Le débat avec TR représente, donc, pour NS, une occasion en or de mener à son terme ce que la presse écrite française a déjà entrepris, à savoir discréditer la parole de TR et le disqualifier définitivement aux yeux des téléspectateurs¹⁴⁸. NS en profite, donc, pour ternir davantage l'image publique de son adversaire en l'entachant, de nouveau, d'antisémitisme. Or, pour donner plus de force à son attaque, il ne se contente pas seulement de qualifier son adversaire d'antisémite, il développe tout un argumentaire au terme duquel l'image d'antisémite devient plutôt évidente et inéluctable. Sa stratégie d'attaque s'organise en deux phases :

En premier lieu, il reproche à TR d'avoir renvoyé à leur condition raciale les intellectuels français qu'il a cités. Ce serait, selon lui, « une faute » dans la mesure où ce genre de désignation rappellerait la façon dont les juifs ont été persécutés et stigmatisés durant la seconde guerre mondiale (« il y a eu la shoah, il y a eu six millions de juifs qui ont été conduits dans les conditions que l'on connaît »). Remarquons qu'en plus de reprocher à son adversaire de réouvrir "les vieilles blessures", et de faire peser sur lui la responsabilité de contribuer à une éventuelle

¹⁴⁶ HASSOUX Didier, « *Vendredi, l'intellectuel taxé d'antisémitisme a tenté de se montrer sous son meilleur jour* », publié dans Libération du 15/11/2003.

URL: <http://www.liberation.fr/evenement/0101461234-le-show-de-charme-de-ramadan>.

¹⁴⁷ TR le rappelle, d'ailleurs, dans le débat et :

12a TR [...] et je suis désolé de voir/ qu'après cet article là/ la passion qui s'est .h euh euh prise/ et les propos qu'on a tenus/ les insultes/ qu'on a eues à mon égard/ sont VRAIMENT (.) dommageables/ et je n'pense pas qu'c'est comme ça/ qu'on (.) dépassera ces questions là\ [...]

¹⁴⁸ L'occasion est d'autant plus précieuse que l'émission est regardée, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, par 6 millions de téléspectateurs.

répétition de l'histoire (la Shoah), d'inciter à l'antisémitisme, NS laisse entendre à travers l'évocation du traitement infligé aux juifs par les nazis une certaine similitude entre ces derniers et TR car, en interpellant les intellectuels français par leur race, celui-ci aurait ignoré¹⁴⁹ (volontairement puisqu'il s'agit d'une faute et non pas d'une erreur selon NS) les dangers auxquels ce type de stigmatisation pourrait conduire¹⁵⁰ (« quand on parle du juif Lévy et du juif Glucksmann, on fait l'impasse sur ce qu'a été la Shoah, nous, nous ne l'avons pas oublié monsieur Ramadan »).

La référence faite à cet événement des plus dramatiques de l'histoire des juifs vise également à dramatiser et à donner une proportion très grande à ladite faute commise par TR. Sur le plan linguistique, les indices de cette dramatisation consistent en la répétition du mot « Shoah » - avec la dimension émotionnelle que ce mot comporte -, énoncé sur un ton dramatique et sérieux ; l'évocation, ainsi que la mise en relief (saillance perceptuelle sur « SIX ») du nombre de juifs déportés, ce qui vise à toucher la sensibilité des téléspectateurs pour qui le massacre des juifs et leur déportation dans les camps de concentration, durant la seconde guerre mondiale, reste un souvenir affligeant. L'ayant ignoré à dessein, et remettant à l'ordre du jour le même type de stigmatisation, TR perdrait ainsi tout crédit à leurs yeux. A ce procédé de dramatisation, NS adjoint un autre procédé non moins disqualifiant qui consiste à attaquer la face négative de l'adversaire à travers l'acte de langage directif indirect (obligation de s'excuser) : « et quand on fait une faute, je vous le dis très simplement, on doit s'en excuser ». Il est clair que le pronom « on » est, ici, exclusif du « je » et renvoie plutôt à un « vous », c'est-à-dire à TR. Dès lors, l'acte directif indirect aurait pu être formulé d'une manière direct : « vous devez vous en excuser ».

¹⁴⁹ La tournure emphatique « nous, nous... » (la reprise du pronom-sujet « nous » par un pronom tonique « nous »), dans « nous, nous ne l'avons pas oublié » permet à NS, à la fois, d'insister sur le fait qu'il se souvient toujours du malheur enduré par les juifs pendant la deuxième guerre mondiale, et de sous-entendre un « vous, vous... » renvoyant, en l'occurrence, à TR, qui ne s'en souviendrait pas.

¹⁵⁰ Notons que la même accusation de stigmatiser les juifs et la même tentative de faire "porter le chapeau", à TR, d'un éventuel acte antisémite, ont été insinuées par l'animateur à l'ouverture du débat :

1b OM [...] alors est c'qu'en écrivant/ (0.25s) ces choses là/ ► d'abord ça vous a valu d'être taxé d'antisémitisme\ **mais surtout/◀ (0.27s) .h est c'que en écrivant ces choses là/ (0.3s) vous n'êtes pas/ (0.3s) .h euh (1s) DEVANT la situation (0.3s) euh (0.5s) que vos lecteurs qui se trouvent dans les BANlieues/ (0.38s) euh ◀soient amenés à commettre (.) des actes (.) anti-juifs►**

Ceci dit, si la dévalorisation de TR puise sa substance dans l'atteinte qu'elle porte à sa face et dans la dramatisation de « la faute » qu'il a commise en désignant un groupe d'intellectuels par leur race, elle tire surtout sa force de la démonstration de cette prétendue « faute ». En effet, après avoir reproché à TR d'avoir ramené la réflexion de certains intellectuels à leur origine juive, NS s'applique aussitôt à battre en brèche sa justification quant à la raison de ce type de désignation. Selon l'auteur de l'article, ladite désignation serait, en fait, due à « une maladresse » et à « un déficit de formulation ». Démontrer qu'elle procède plutôt d'un choix délibéré et bien réfléchi de la part de TR, revient, donc, à étayer logiquement et à rendre irréfutable l'image d'antisémite dont NS tente de l'affubler. Aussi, l'enjeu est de démontrer l'intentionnalité de l'acte de désignation commis par TR, faute de quoi cet acte serait considéré comme une simple erreur¹⁵¹ et son auteur serait déculpabilisé et débarrassé de l'image d'antisémite. Pour y arriver, il s'appuie sur le lieu commun selon lequel « dans un article », contrairement à « une intervention » publique, on a assez de temps pour peser et soupeser ses propos, pour pouvoir se tromper et commettre une maladresse. Ainsi, selon NS, si c'était une maladresse, celle-ci aurait pu être évitée vu le temps considérable dont il disposait pour se relire et rectifier ses erreurs. Et comme elle n'est pas évitée, quand bien même cela aurait été possible, c'est qu'il s'agit, donc, d'une faute, d'un acte commis en toute conscience.

Cette faute est, par ailleurs, amplifiée par sa répétition à quatre reprises dans le passage observé : « ce n'est pas une maladresse, comme vous l'avez dit, c'est une faute », « je vais vous dire pourquoi c'est une faute », « monsieur Ramadan, c'est PAS une maladresse, c'était une FAUTE et quand on fait une faute [...] ». Quand bien même il n'y aurait pas de démonstration de cette faute, la seule répétition de ce mot pourrait conduire les téléspectateurs à la considérer comme établie.

¹⁵¹ L'enjeu des débattants tourne donc autour de l'opposition faute vs erreur : pour TR, se serait une erreur dans la mesure où il s'agit d'un acte involontaire, d'« un déficit de formulation », d'« une maladresse » ; pour NS, il s'agit, au contraire, d'une faute en ceci qu'il a interpellé les intellectuels juifs en connaissance de cause.

Une fois la démonstration de l'intentionnalité de l'acte de désignation commis par TR établie, il ne reste plus qu'à montrer en quoi cet acte relève du racisme et de l'antisémitisme. Pour ce faire, NS s'appuie sur un autre lieu commun qu'il résume ainsi : « dans mon esprit, on pense avec sa tête, on pense pas avec sa race », ce qui laisse entendre que quiconque pense avec sa race est un raciste. Son adversaire, ayant réduit la réflexion des intellectuels qu'il aurait pointé du doigt, dans son article, à leur origine raciale, penserait, donc, plutôt avec sa race.

Nous aurons ainsi noté la façon dont l'invité-vedette mobilise le raisonnement logique, le logos, dans la perspective d'une construction de l'image de l'autre. C'est ce même procédé qui lui a permis, en second lieu, de couronner la démonstration de l'intentionnalité de la désignation commise par TR, par une qualification plus explicite, cette fois, de raciste. Pour ce faire, NS remet en question la bonne foi de TR en lui reprochant de faire « l'amalgame » entre certaines personnalités juives et d'autres qui ne le sont pas (vous avez été jusqu'à dire que d'autres étaient juifs, alors qu'ils ne l'étaient même pas, c'est de l'amalgame »). Il se sert, ensuite, de « l'argument de qualification » pour présenter cet amalgame, non pas comme découlant d'une erreur, d'un manque d'informations, mais comme la preuve d'une volonté d'assimilation, du racisme : « et l'amalgame, c'est du racisme ». La « maxime argumentative du dire » établie par Plantin (1990 : 255), à laquelle NS a eu recours pour attribuer à son adversaire l'image d'antiféministe et de monstrueux (voir plus haut), nous permet de comprendre la manière dont il l'affuble, en l'occurrence, de l'image de raciste : « puisque l'amalgame que vous avez commis, c'est du racisme, alors vous êtes raciste ».

L'analyse de l'extrait observé nous a, donc, permis de voir comment NS met à contribution plusieurs procédés discursifs pour soutenir et donner plus de force à son entreprise de dévalorisation de l'adversaire. Mais la virulence des images négatives qu'il lui attribue repose, également, et surtout sur la manière dont il mêle le rappel des représentations défavorables qui composent l'ethos préalable de son adversaire (antisémite et communautariste) et le recours aux valeurs humanistes (antiracisme).

Il ressort de ce qui précède que, sur le plan de l'attaque de l'adversaire, les images dévalorisantes attribuées par NS à TR se distinguent aussi bien par leur nombre élevé que par leur virulence. Nous allons voir dans ce qui suit s'il en va de même pour les images négatives dont il est la victime.

3.2.1.2. Les images dévalorisantes attribuées par TR à NS

Si la proportion importante d'images dévalorisantes attribuées par NS (15) à son adversaire révèle un débattant offensif et autoritaire, celle, très faible (2 images seulement), dont ce dernier est l'auteur, témoigne plutôt de son manque d'agressivité, voire de son sens de mesure, pour ne pas dire de sa docilité, ce qui concorde avec l'image qu'il laisse transparaître, par ailleurs, à travers sa gestion des tours de parole (Cf. 3.1 *supra*). Au moment où il constitue la cible de 15 images négatives, dont nous avons montré, de surcroît, la virulence, TR n'a pu adresser à son adversaire que 2 images dévalorisantes.

La position de dominé qu'il occupe au cours du débat est, en outre, d'autant plus manifeste que l'une de ces 2 images est produite en mode de défense. Ceci dit, tandis que NS le présente comme un antisémite, TR contre-attaque en taxant son adversaire d'un triple racisme : racisme antimusulman, anti-arabe et anti-noir :

- 12a TR [...]mon texte n'est pas antisémite/ je combats l'antisémitisme/ avec la plus FAROU:che (.) .h:: des euh postures/ et même vos services de renseignements/ monsieur sarkozy devraient vous tenir au courant/ de c'que j'dis dans les banlieues françaises/ à savoir que l'antisémitisme/ c'est NON\ et la troisième des choses/ c'est qu'il ne faut pas/ que nous fassions une hiérarchie/ (.) dans notre lutte contre le racisme/ monsieur sarkozy\ .h il y a aujourd'hui en france/ (.) un antisémitisme il faut le condamner/ mais il y a un racisme anti arabe/ il y a un racisme anti noir/ il y a un racisme (.) ISLAMOphe/ aujourd'hui/ il ne faut pas/ que nous fassions distin- de distinction entre ces racismes là/ il faut les condamner TOUS/ (.) et de la même façon\ (.)
[alors j'aimerais faire un ap]&
- 13 NS [monsieur ramadan]#
- 12b TR &pel et j'aimerais (.) j'aimerais juste vous demander une chose/ ▲monsieur sarkozy\▲ (.) laissez-moi terminer\ juste vous demander une chose/ parc'qu'elle me paraît très importante/ monsieur sarkozy\ .h:: aujourd'hui/ c'n'est pas l'affaire de la (.) vous savez l'antisémitisme/ n'est PAS l'affaire de la communauté juive\ (.) et l'islamophobie n'est PAS l'affaire de la communauté musulmane/ c'est l'affaire des CITOYENS français\ (.) .h et j'aimerais que (.) vous disiez solennellement/ à la suite de c'qu'a dit monsieur chirac/ et

qu'était TRES TRES fort\ il a dit/ s'en prendre à un juif/
 c'est s'en prendre à la france\ et il a raison\ et il faut le
 condamner\ (.) .h: mais j'aimerais qu'vous disiez/ que vous
 appeliez/ (.) le peuple français qui vous écoute aujourd'hui/
 (.) à dire de la même façon/ (.) ◀s'en prendre aujourd'hui à
 un arabe/ (.) .h s'en prendre à un musulman▶/ (.) s'en
 prendre à un noir/ (.) c'est s'en prendre à la france\ (.)
 c'est qu'il faut aujourd'hui/ appeler TOUS les citoyens
 français/ (.) à s'opposer à ces racismes là/ et au premier
 rang desquels ceux les fonctionnaires qui sont sous votre
 autorité/
 [monsieur sarkozy\]&
 14 NS [monsieur monsieur]#
 12c TR &il [ne faut pas qu'on puisse]&
 15 OM [(inaud.) i vous répond\]
 12d TR &tutoyer/ [les les musulmans]&
 16 NS [monsieur]#
 17a OM [monsieur mons]&
 12e TR &[d'cette façon là\]
 17b OM &[sieur ramadan monsieur]
 sarkozy [vous répond\]

Cet extrait présente la réaction de TR à l'image d'antisémite dont son adversaire tente de l'affubler, dans le tour de parole précédent. Après avoir nié la présence d'une quelconque forme d'antisémitisme dans son article (« mon texte n'est pas antisémite »), et démontré, au contraire, son entier dévouement pour la lutte contre l'antisémitisme (« je combats l'antisémitisme avec la plus farouche des postures ») en se servant d'« un argument du témoignage » (Breton, 1998 : 53) (« et même vos services de renseignements, monsieur Sarkozy, devraient vous tenir au courant de ce que je dis dans les banlieues, à savoir que l'antisémitisme, c'est non »), TR s'engage aussitôt à contre-attaquer son adversaire en le qualifiant, à son tour, de raciste. Cette qualification dévalorisante transparaît, en l'occurrence, à travers l'acte assertif : « il ne faut pas que nous fassions une hiérarchie dans notre lutte contre le racisme, monsieur Sarkozy ». Notons qu'ici, la « modalisation illocutoire »¹⁵² (Colletta, 1998 : 7), introduite par le verbe impersonnel « falloir »¹⁵³, et le recours à

¹⁵² Colletta J-M définit ce procédé ainsi : « La "modalisation illocutoire" intervient dans la manière dont le locuteur réalise son illocution : on considérera qu'il y a modalisation illocutoire dès lors qu'un acte de langage est réalisé de manière atténuée [...] ou indirecte » (1998 : 7). Kerbrat-Orecchioni, elle, parle de « procédés substitutifs » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 55) permettant de « remplacer la formulation la plus directe par une autre plus « douce » » (Ibid.)

¹⁵³ Le recours à la forme impersonnelle et au verbe « falloir » constitue, selon Kerbrat-Orecchioni, un type particulier d'adoucisseurs substitutifs qu'elle appelle : « désactualisateur modal » (Ibid. : 56).

un « trope communicationnel »¹⁵⁴ (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 57) en utilisant le pronom personnel « nous » à la place de « vous-adversaire », dissimulent, et atténuent, par la même occasion, un acte de langage menaçant qu'est l'obligation interdictive qu'on peut reconstituer comme suit : « c'est que vous ne devez pas faire une hiérarchie dans votre lutte contre le racisme, monsieur Sarkozy ». Ainsi reconstitué, cet énoncé met clairement en évidence l'accusation lancée par TR à son adversaire : alors même qu'il se présente comme un antiraciste, celui-ci serait sélectif dans sa manière de combattre le racisme en ceci qu'il se serait focalisé exclusivement sur la lutte contre l'antisémitisme et qu'il aurait "fermé les yeux" sur d'autres formes de racisme comme le racisme anti-arabe, anti-noir et islamophobe. Bien qu'indirecte et accompagnée d'atténuateurs (la tournure impersonnelle de l'énoncé), cette accusation laisse entendre que NS est partisan de ces formes de racisme.

La force de cette attaque est, par ailleurs, accentuée par l'utilisation de l'appellatif « monsieur Sarkozy » qui remplit, ici, une fonction de marqueur d'emphase sur la présence, en France, d'autres formes de racisme dont NS ne se préoccuperait pas, ainsi que par la répétition de la même accusation, toujours énoncée sous forme d'obligation atténuée par le procédé de « modalisation illocutoire ». En effet, dans la même prise de parole (12a TR), TR réitère à trois reprises l'acte d'obligation lui permettant d'attribuer à son adversaire l'image de raciste. Ceci dit, si la deuxième occurrence (« il ne faut pas que nous fassions de distinction entre ces racismes-là ») n'est que la reformulation de la première, que nous venons d'expliciter ci-haut, la troisième (« il faut les condamner tous, et de la même façon »), elle, se distingue par l'absence, « dans le syntagme complétif, de l'indice personnel de l'allocutaire-cible [...], ce qui accroît le caractère atténué de l'obligation »¹⁵⁵ (Colletta, 1998 : 11). Mais, étant donné que l'indice en question

¹⁵⁴ Il s'agit d'un procédé substitutif « qui consiste à feindre d'adresser un énoncé menaçant à quelqu'un d'autre que celui auquel on le destine véritablement » (Ibid. : 57)

¹⁵⁵ Procédé substitutif que Kerbrat-Orecchioni appelle « désactualisateur personnel [qui consiste en l'] effacement de la référence directe aux interlocuteurs par l'emploi du passif, de l'impersonnel ou de l'indéfini » (Ibid. : 56). Dans l'extrait étudié, il s'agit précisément du recours à un désactualisateur personnel par l'emploi de la tournure impersonnelle introduite par le verbe « falloir ».

n'est qu'une autre forme d'atténuateur (« nous » à la place de « vous ») dans les deux premières occurrences, sa suppression dans le troisième énoncé induit, au contraire, l'effet inverse, c'est-à-dire une accentuation de l'acte d'obligation. La reconstitution de cet acte, tel qu'il ressort de cette troisième formulation, met ainsi en évidence le degré de virulence qui le distingue de la façon dont il transparaît à travers les deux premières formulations : « vous devez les condamnez tous, et de la même façon ». Ainsi formulé, l'acte d'obligation frôle celui d'injonction, ce qui confère à ce type de formulation plus de force illocutoire. Quoiqu'il en soit, en plus de renforcer l'attaque à la face de l'adversaire, la répétition de ce procédé permet à l'image dévalorisante de raciste, qui en ressort, de s'imposer d'elle-même. La tentative d'interruption effectuée par NS en 13NS (« monsieur Ramadan »), à la suite de cette manœuvre de dévalorisation engagée par TR à son encontre, ne fait que confirmer la force illocutoire de cette stratégie.

Un peu plus loin, TR renforce d'avantage sa contre-attaque en faisant appel, cette fois, à un acte de langage directif plus attentatoire et contraignant que celui d'obligation. Il s'agit de l'injonction dans : « j'aimerais que vous disiez solennellement [...], j'aimerais que vous disiez, que vous appeliez le peuple français qui vous écoute aujourd'hui, à dire : s'en prendre aujourd'hui à un arabe, s'en prendre à un musulman, s'en prendre à un noir, c'est s'en prendre à la France ». Fidèle à son ethos de sagesse et de maîtrise de soi (voir la section précédente), TR ne manque pas de tempérer la virulence de cet acte directif qu'il adresse à son adversaire à travers le recours à « l'indirection illocutoire »¹⁵⁶ (Ibid.) : au moment où son adversaire l'assomme par des actes directifs directs, amplifiés et nullement atténués (emploi de l'impératif), TR témoigne de sa politesse et de sa mesure dans l'attaque en faisant passer l'injonction pour un simple souhait. Ceci est rendu possible, en l'occurrence, grâce à l'introduction d' « un verbe marquant le souhait [...] "aimer" » (Ibid. : 10) atténué par l'emploi du conditionnel¹⁵⁷. Aussi, la

¹⁵⁶ Kerbrat-Orecchion utilise l'expression de « formulation indirecte de l'acte de langage » (1996 : 55) pour parler du même procédé d'atténuation de la virulence de l'acte menaçant en le faisant passer pour un acte doux.

¹⁵⁷ Ce qui est un autre procédé d'atténuation de la menace, appelé « désactualisateur temporel » (Ibid. : 55).

dimension injonctive de l'énoncé (« dites solennellement...dites, appelez le peuple français qui vous écoute [...] ») se voit adoucie par le recours à la modalité assertive (souhait) accompagnée d'atténuateurs : « j'**aimerais** que vous disiez solennellement...j'**aimerais** que vous disiez, que vous appeliez le peuple français qui vous écoute [...] ».

Mis à part ce procédé d'atténuation de l'attaque, il importe de noter que TR se sert de la même manœuvre de disqualification à laquelle son adversaire a eu recours pour l'affubler de l'image de malhonnête et d'hypocrite en l'enjoignant d'appeler les jeunes musulmanes de France à ôter leur voile, faute de quoi il prouverait son double discours (voir *supra*). Or, contrairement à son adversaire, TR se contente de formuler indirectement son ordre de dénoncer solennellement le racisme anti-arabe, anti-noir et antimusulman, et laisse entendre, sans le dire explicitement, comme l'a fait NS, la tournure « si..., alors », c'est-à-dire « si vous ne le faites pas, alors vous êtes anti-arabe, anti-noir et antimusulman ». Ceci dit, bien que cette tournure ne soit pas formulée explicitement, l'image de raciste qu'elle induit n'en demeure pas moins perceptible, ne serait-ce que par la raison d'être de l'acte d'injonction implicite : si NS « ne faisait pas une hiérarchie dans sa lutte contre le racisme », s' « il les avait condamnés tous, et de la même façon », l'injonction de TR n'aurait pas eu de sens. Par sa demande à son adversaire de le prouver, TR remet, donc, en doute, l'antiracisme de NS.

Par ailleurs, afin de donner plus de consistance à l'image de raciste ainsi insinuée, TR va jusqu'à rapporter les propos d'un tiers-allié de NS dont il lui demande, en creux, de suivre l'exemple, à savoir un membre de sa formation politique qu'est Jacques Chirac :

« .h et j'aimerais que (.) vous disiez solennellement/ à la suite de c'qu'a dit monsieur chirac/ et qu'était TRES TRES fort\ il a dit/ s'en prendre à un juif/ c'est s'en prendre à la france\ et il a raison\ et il faut le condamner\ (.) »

Les propos rapportés de J.Chirac viennent ici en appui¹⁵⁸ à la requête de TR et obligent NS à y souscrire d'autant plus que leur auteur fait partie de son bord. Cette stratégie qui repose sur « un argument d'autorité »¹⁵⁹ (Plantin, 1996 : 88) vise, en l'occurrence, à amener l'adversaire à satisfaire l'injonction de TR, faute de quoi, non seulement il discréditerait, aux yeux des téléspectateurs, l'image d'antiraciste qu'il cherche à incarner, mais il se désavouerait également aux yeux de sa famille politique et du président de la république (en 2003 Chirac était le président de la France et le chef du parti politique dont NS est membre) dont il n'aurait pas suivi l'exemple. Autant souligner la façon dont NS est poussé dans ces derniers retranchements par cette tactique de dévalorisation mise en place par TR.

Avant de céder la parole à son adversaire, TR tente, encore une fois, de le discréditer en recourant à deux procédés d'attaque, non moins attentatoires que les précédents. Il s'agit de :

- la réitération de l'acte d'obligation modalisé en assertion par l'introduction du verbe impersonnel "falloir" et la suppression de l'indice personnel de l'allocutaire-cible dans « c'est qu'il faut aujourd'hui appeler tous les citoyens français à s'opposer à ces racismes-là ». L'ayant enjoint plus explicitement (« j'aimerais que vous disiez, que vous appeliez [...] »), quelques secondes auparavant, de faire le même appel, il est évident que l'allocutaire ciblé par l'acte d'obligation est NS. Si bien que nous pouvons reconstituer cet acte directif ainsi : « c'est que vous devez aujourd'hui appeler tous les citoyens

¹⁵⁸ Vion (2006) note, à ce propos, que « tout discours rapporté, même de façon directe, implique une prise de position du locuteur-narrateur qui, loin de s'effacer, donne une signification particulière au segment cité, par le fait même de le citer, par le cotexte et le contexte auxquels ce segment participe. » (Vion, 2006 : 2). Dans le cas précis des propos de Chirac, rapportés par TR, Domitille (2012) appelle ce type de référence au discours de l'autre : « la représentation délocutive. » (Domitille, 2012 : 429). Quant à sa visée pragmatique, elle précise : « Traditionnellement considérée en tant qu'« argument par autorité », la représentation délocutive permet en effet au locuteur de prendre appui sur une instance énonciative ayant valeur d'expert ou d'« autorité » dans le domaine développé; en soutien direct de l'argumentation du locuteur – le poids des propos relevant parfois davantage du choix de leur source que de leur contenu – les propos représentés peuvent être introduits pour attester de la vérité ou de l'importance du message que le locuteur souhaite faire passer. » (Ibid.)

¹⁵⁹ Plantin définit ce type d'argument ainsi : « Il y a argumentation d'autorité quand le Proposant donne pour argument en faveur d'une affirmation le fait qu'elle ait été énoncée par un locuteur particulier **autorisé**, sur lequel il s'appuie ou derrière lequel il se réfugie. La raison de croire (de faire) P n'est donc plus recherchée dans la justesse de P, son adéquation au monde tel qu'il est ou devrait être, mais par le fait qu'il est admis par une personne qui fonctionne comme un **garant** de sa justesse. » (Plantin, 1996 : 88).

français à s’opposer à ces racismes-là ». Les implications en termes d’images dévalorisantes, que la formulation de cet acte d’obligation induit, étant traitées plus haut, nous n’y reviendrons pas ici.

- l’argument de culpabilité par association (pour la définition de ce type d’argument, voir plus haut) dans :

		[...] c’est qu’il faut aujourd’hui/ appeler TOUS les citoyens français/ (.) à s’opposer à ces racismes là/ et au premier rang desquels ceux (.) les fonctionnaires qui sont sous votre autorité/
		<u>[monsieur sarkozy\]&</u>
14	NS	[monsieur monsieur]#
12c	TR	<u>&il [ne faut pas qu’on puisse]&</u>
15	OM	[(inaud.) i vous répond\]
12d	TR	<u>&tutoyer/ [les les musulmans]&</u>
16	NS	[monsieur]#
17a	OM	[monsieur mons]&
12e	TR	<u>&[d’cette façon là\]</u>

TR tente, dans cet extrait, de donner plus de force à l’image d’islamophobe qu’il attribue à son adversaire en le rendant coupable de ce que ses subalternes (« les fonctionnaires qui sont sous votre autorité »), en l’occurrence les policiers et les forces de l’ordre en général, commettent comme actes discriminatoires (le verbe « tutoyer » est employé, ici, comme un euphémisme de « mépriser ») à l’égard des musulmans vivant en France. Il faut souligner qu’ici, l’acte d’obligation interdictive modalisé en assertion dans « il ne faut pas qu’on puisse tutoyer les musulmans de cette façon-là » ne s’adresse plus à NS : le cotexte aval nous permet de déduire que le pronom « on » renvoie plutôt aux fonctionnaires en question. Si bien que nous pouvons reconstituer l’acte directif ainsi : « les fonctionnaire qui sont sous votre autorité ne doivent pas pouvoir tutoyer les musulmans de cette façon-là ». Notons que si, à première vue, l’acte d’obligation, ainsi formulé, semble ne pas cibler NS, l’utilisation du verbe « pouvoir » engage, toutefois, toute sa responsabilité dans la discrimination pratiquée par les policiers à l’égard des musulmans car ce dont TR fait état n’est pas tant l’acte de discrimination en soi que l’impunité des policiers qui le pratiquent. Il laisse ainsi entendre que NS ne fait rien pour empêcher ces fonctionnaires de « pouvoir » commettre des actes d’islamophobie, ce qui laisse supposer une certaine forme de laisser-faire et de volonté de sa part pour que cette discrimination perdure. On voit, par conséquent, comment TR réattribue, à nouveau,

à son adversaire, l'image d'islamophobe en faisant peser sur lui la culpabilité, c'est-à-dire la discrimination raciale, associée aux fonctionnaires dont il est le chef. Cette culpabilisation par association est d'autant plus attentatoire à l'intégrité morale et professionnelle de NS que celui-ci tente, aussitôt, en 14 NS et en 16 NS, d'interrompre son adversaire pour y répliquer.

Nous aurons noté, enfin, que l'extrait observé nous permet de mettre au jour un aspect important de l'ethos discursif de TR : ne pouvant procéder à une attaque frontale de son adversaire sans renier l'image de sagesse et de maîtrise de soi qui entre en résonnance avec son statut d'homme de foi et de religion qu'il s'efforce d'incarner notamment à travers sa gestion des tours de parole, et ne pouvant, toutefois, rester indifférent devant les attaques incessantes de son adversaire sans courir le risque de donner l'image d'un débattant docile, TR se permet parfois de s'engager dans la dynamique d'attaque/contre-attaque tout en se servant, comme nous venons de le voir, d'une panoplie de procédés d'atténuation lui permettant de manifester un minimum de politesse et de considération à son adversaire.

Cela dit, il arrive que son comportement interactionnel fasse exception à cette règle. En effet, si l'image d'islamophobe, dont nous venons de rendre compte, constitue une contre-attaque à l'image d'antisémite que NS lui a attribuée, la deuxième image produite par TR est plutôt construite en mode d'initiation d'attaque, d'agression et n'est justifiée par aucune dévalorisation préalable de la part de l'adversaire. Il s'agit de l'image du mauvais gestionnaire qui ressort de la critique de la politique menée par NS dans le cadre de l'exercice de sa fonction ministérielle :

- 145a TR → [juste une chose (.) la politique/] (0.92s) non
 mais juste un point\ vous m'donnez trente secondes\ .h:: la
 politique sécuritaire/ qu'on voit aujourd'hui/ dans les
 banlieues/ .h (.) elle est pa:s suffisante monsieur\ vous
devez absolument aussi/ faire un travail/ (.) contre le
délitement des services sociaux/ (.) pour aider à la ba::se/
[le sym bole ne suffit]&
 146 OM [alors/(.) merci\]
 145b TR &pas\ aujourd'hui/ on a besoin d'une politique\ (.) <((sur un
ton pédagogique)) la france ne s'ra laïque/ que si elle
n'oublie pas/ d'être socia::le/ monsieur sarkozy\>=

147 OM =merci Monsieur ramadan/ ce débat/ a a duré heu::: le moment
qu'il fallait/ **je pense/** (.)##

TR entame, ici, son attaque de l'adversaire à travers un acte de langage assertif, à savoir le reproche¹⁶⁰ dans : « la politique sécuritaire qu'on voit aujourd'hui dans les banlieues, elle est pas suffisante monsieur ». La politique menée par NS dans les banlieues serait, selon TR, particulièrement centrée sur la sécurité et ne permettrait pas, en cela, d'améliorer le mode de vie des citoyens. Et comme porter une appréciation sur les actions d'une personne, c'est évaluer, par ricochet, la personne elle-même, il est clair que la politique, ainsi critiquée, induit la mauvaise gestion des affaires de son auteur. Remarquons, déjà, que, parallèlement à cette image de mauvais gestionnaire, il y a celle de sectaire et de ségrégationniste qui se profile et refait surface car, étant donné que c'est dans les banlieues que réside la majorité de « noirs », d' « arabes » et de « musulmans », NS aurait délaissé ces régions, tel qu'il ressort du choix même de l'objet du reproche (banlieue) de TR, intentionnellement et par sectarisme. Le fait que ce dernier porte son reproche exclusivement sur le bilan de son adversaire, en ce qui concerne la politique qu'il a menée dans les banlieues, participe, donc, là encore, de son entreprise de dévalorisation de l'adversaire.

Il faut noter, par ailleurs, que la dimension conflictuelle de son attaque est d'autant plus accentuée qu'il interpelle, en l'occurrence, NS à travers le seul appellatif « monsieur ». La suppression du patronyme « Sarkozy » qu'il joint habituellement à l'appellatif « monsieur », traduit, dans cet extrait (« elle est pas suffisante **monsieur** »), la posture d'agressivité adoptée par TR, l'emploi de « la forme nominale d'adresse [...] “monsieur + patronyme” [...] [étant] plus cordial car plus « personnalisée » que l'anonyme « Madame/Monsieur ». » (Kerbrat-Orecchioni, 2010-a : 12).

TR durcit, ensuite, davantage son attaque en adjoignant à cet acte de reproche un acte de langage plus contraignant. Il s'agit du sous-acte directif

¹⁶⁰ Selon Vanderveken (1988), le sous-acte assertif qu'est le reproche consiste à « critiquer une personne en affirmant qu'elle est responsable de l'existence d'un certain état de choses [...], avec la condition préparatoire que l'état des choses en question est mauvais ou répréhensible. » (Vanderveken, 1988 : 173).

d'obligation dans « vous devez absolument aussi faire un travail contre le délitement des services sociaux pour aider à la base. ». Au-delà de l'atteinte portée aux deux faces de l'adversaire à travers cet acte directif, ce qui est important à noter, ici, c'est l'absence de la modalisation illocutoire (indirection illocutoire, forme impersonnelle, suppression de l'indice personnel de l'allocutaire-cible, etc.) à laquelle TR fait habituellement appel pour atténuer la force illocutoire de l'attaque à la face de son adversaire. En plus de la formulation directe de l'acte directif (« devez ») et du maintien de l'indice personnel désignant l'adversaire (vous), l'acte d'obligation est, au contraire, amplifié par l'utilisation de l'adverbe de manière « absolument » qui accentue, en l'occurrence, la dimension inconditionnelle et catégorique de l'obligation d'accompagner la politique sécuritaire d'une politique sociale. L'image de mauvais gestionnaire imposée à NS est, ainsi, d'autant plus mise en valeur que celui-ci est réduit à la place d'un élève se faisant évaluer et punir, par son maître, pour les fautes qu'il a commises. N'ayant, apparemment, pas bien assimilé ses leçons, TR se propose, ainsi, de lui en donner une : « la France ne sera laïque que si elle n'oublie pas d'être sociale, monsieur Sarkozy. ». Par cette « énonciation délocutive »¹⁶¹ (Charaudeau, 2005-a : 138), énoncée sur un ton pédagogique, TR « se fait le porteur d'une vérité établie » (Ibid.), et illustre bien « la posture de pédagogue » qu'il dit vouloir incarner. Il atteste également de l'image du mauvais gestionnaire attribuée à NS, qui a besoin d'être orienté et éclairé.

Mais si, contre toute attente, TR se montre, comme nous venons de le voir, très critique vis-à-vis de son adversaire, il n'empêche qu'il ne manque pas de tempérer, ne serait-ce que partiellement, la virulence de l'attaque qu'il lui adresse. En effet, en mêlant reproche et requête (demande de faire) dans, respectivement : « le symbole ne suffit pas », « on a besoin d'une politique », TR préfère énoncer explicitement le premier acte et « modalis[er] en assertion » (Colletta, 1998 : 10) le

¹⁶¹ Selon Charaudeau (2005-a) « L'énonciation délocutive présente ce qui est dit comme si le propos tenu n'était sous la responsabilité d'aucun des interlocuteurs en présence et ne dépendait que du seul point de vue d'une voix tierce, voix de la vérité » (Charaudeau, 2005-a : 138). En plus de ce type d'énonciation, il existe également deux autres « actes locutifs de base que sont, pour Charaudeau, l'acte allocutif (qui implique l'interlocuteur), et l'acte élocutif (où le locuteur s'implique seul). » (Colletta, 1998 : 3).

second. Cette modalisation en assertion de l'acte de requête est rendu possible grâce à :

- l'introduction d'un syntagme verbal « exprimant un besoin (avoir besoin de) » (Ibid.) au lieu d'une demande (demander) ;
- l'emploi du pronom indéfini « on », inclusif du « je », pour désigner l'auteur de la requête, en l'occurrence les habitants des banlieues, et la suppression de l'indice personnel de l'allocutaire-cible « vous » ;
- l'abstraction faite de l'adjectif évaluatif « vraie » qui, mis devant le nom qualifié « politique », signifierait « convenable », « digne de ce nom ». Sa présence est suggérée par l'acte de reproche précédent et la formulation négative du syntagme verbal « ne suffit pas ».

Aussi, si nous faisons l'économie de ces différents éléments qui permettent d'adoucir l'acte directif de demande, nous obtiendrons la requête suivante : « nous/les habitants des banlieues vous demandons une vraie politique ». Ainsi reconstituée, cette requête permet de révéler, en plus de l'atteinte qu'elle porte à l'image de l'adversaire, la façon dont TR s'approprie le discours des "banlieusards". En s'incluant dans le « on » qui les désigne, et en faisant sien leur revendication, il revendique, du coup, son appartenance à cette sphère oubliée – car musulmane dans sa majorité – de la société française, ce qui concorde avec un des aspects de son ethos préalable, rappelé, par ailleurs, au cours de l'émission par OM, à savoir son audience élevée dans les banlieues¹⁶². Ce faisant, TR les invite, dans une certaine mesure, à s'identifier à son discours et à adhérer à sa vision du monde (sa position sur la laïcité, sur l'islam, etc.) plutôt qu'à celle de son adversaire.

¹⁶² C'est notamment rappelé par l'animateur dans :

1b OM [...] est c'que en écrivant ces choses là/ (0.3s) vous n'êtes pas/ (0.3s) .h euh (1s) DEVANT la situation (0.3s) euh (0.5s) que vos lecteurs qui se trouvent dans les BANlieues/ (0.38s) euh ◀soient amenés à commettre (.) des actes (.) anti-juifs▶\

Ou par TR lui-même dans :

3 TR [...]alors j'aimerais dire avec fermeté ici/ que tout c'que j'avais dire ce soir c'est exactement c'que je dis aux musulmans/ (0.35s) .h: partout dans les banlieues et dans les cités/

En somme, en plus de leur faible proportion, les deux images dévalorisantes attribuées par TR à NS sont, tel qu'il ressort de leur analyse qualitative, si adoucies par tout un ensemble d'atténuateurs qu'elles ont perdu leur virulence. Nous avons noté ci-haut que cette stratégie interactionnelle contribue, par ailleurs, à la promotion de l'image de soi de TR en ceci qu'elle lui permet de construire un ethos de sagesse. Nous y reviendrons en détail dans la section suivante.

Pour conclure sur l'analyse des images dévalorisantes produites par les débattants, l'un à l'adresse de l'autre, au cours du débat, il importe de souligner la nette domination de NS sur son adversaire aussi bien en ce qui concerne le nombre d'occurrences d'images dévalorisantes qu'il lui a attribuées qu'en termes de force illocutoire de ces images. Dans le point suivant, nous verrons que cette domination transparaît également à travers la manière dont l'un et l'autre réagissent aux images négatives dont ils se voient affublés.

3.2.2. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'adversaire

Si l'analyse des qualifications dépréciatives, explicites ou implicites, et des actes de langage menaçants formulés par les débattants, est, comme nous venons de le voir, révélatrice de la proportion, de la nature et du degré d'agressivité des images dévalorisantes qu'ils s'attribuent, l'un à l'autre, au cours de l'interaction, l'analyse de la manière dont ils réagissent à leurs attaques respectives est, quant à elle, révélatrice de leur image de soi et de la position (dominant/dominé) qu'ils occupent sur l'échelle verticale de l'axe de domination.

Aussi, afin de rendre compte du rapport de places et des images de soi des débattants telles qu'elles ressortent de l'analyse de cet observable, il nous faut décrire la manière dont l'un et l'autre réagissent aux attaques de l'adversaire. A ce propos, le tableau ci-dessous est très éclairant sur la stratégie réactive adoptée par NS et TR au cours du débat :

Tableau 17 : *La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'adversaire lors du débat*¹⁶³

Interactants	NS	TR
Réactions		
S'auto-défendre	0	7 (46.66 %)
Réfutation	0	2 (13.33 %)
contre-attaquer	2 (100 %)	1 (6.66 %)
Ignorer	0	5 (33.33 %)
Total	2 (100 %)	15 (100 %)

Il ressort clairement de ce tableau que la stratégie adoptée par les deux débattants face aux images dévalorisantes dont ils constituent la cible n'est pas analogue. Tandis que NS riposte vigoureusement aux images dévalorisantes qui lui ont été adressées par son adversaire, en lui en renvoyant d'autres, TR, lui, opte, la plupart du temps, pour la stratégie inverse, c'est-à-dire en se mettant dans une posture de défense (46.66 %). Dans ce qui suit, nous tenterons de rendre compte des implications qu'induisent l'une et l'autre de ces stratégies sur l'image de soi des débattants.

3.2.2.1. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par TR à NS

Lorsque NS se fait attaquer par son adversaire, il réagit dans la totalité des cas par la contre-attaque (100 %), c'est-à-dire en ripostant par une attaque similaire ou d'intensité supérieure. En témoigne l'exemple ci-dessous où, se voyant taxé par TR de raciste islamophobe, anti-arabe et anti-noir¹⁶⁴, NS réplique aussitôt à travers un acte de reproche suivi d'une contre-attaque visant à détourner l'attention des

¹⁶³ Cf. Annexe II. Tableau 7 pour la présentation des prises de parole correspondant aux réactions des débattants.

¹⁶⁴ Cf. 3.2.1.2 *supra* pour la description détaillée de cette image dévalorisante.

télespectateurs sur cette image dévalorisante en insistant plutôt sur l'antisémitisme de son adversaire :

- 20 NS → [monsieur] ramadan\ (1.5s) je note (0.65s) que vous avez r'connu une maladresse/ (.) là où i y avait une faute/ (0.45s) moi je suis ministre de l'inté- <((rire de TR))>##
- 21 OM attendez (.) vous ri- allez y [allez y]
- 22 NS → [je suis] ministre de l'intérieur/ depuis dix neuf mois/ (0.8s) <((ton sérieux et accusateur)) *moi je n'suis pas entouré/ (0.4s) d'un halo/ *deux mains écartées formant un cercle* (0.6s) de suspicion/ (0.35s) d'antisémitisme/ ou de racisme\ (0.55s)*> .h monsieur ramadan/> il faut bien qu'vous disiez une chose\ (1.55s) quand tant de gens/ (0.85s) suspecte vot' discours/ (0.6s) c'est pas le mo:nde entier/ qui a tort/ (0.4s) c'est p'têtr' vous/ (0.65s) qui devez faire votre introspection\ (0.4s) alors j'avais vous dire une chose/ parc'que moi je n'fuis pas/ monsieur ramadan\ (1.25s) y a RIEN dans mon esprit/ (0.75s) qui ressemble PLUS/ (0.7s) à celui qui aime pas les juifs/ (0.45s) que celui qui aime pas les arabes\ (0.76s) i z ont le même visage\ (0.65s) le visage CONSTERNant/ (0.35s) de la bêti:se/ (0.4s) et de la haine\ (0.42s) .h et bien sûr/ (0.5s) que dans la république française/ (.) chaque fois que l'un (.) des nôtres/ (0.45s) même pas d'ailleurs français/ (0.35s) sur notre territoire/ (0.5s) est insulté pour la couleur de sa PEAU/ (0.4s) c'est inadmissible\ (0.4s) mais jusqu'à preuve du contraire/ (0.32s) monsieur ramadan\ (0.32s) *vous n'êtes pas* victime/ *index accusateur pointé vers l'adversaire* vous\ (0.55s) vous étiez accusé\ (0.45s) mais i ya une DEUXIEME ambiguïté/ que je voudrais lever avec vous\ (1.37s)

Au moment où TR enrobait, comme nous l'avons montré plus haut, de toute sorte d'atténuateurs la dimension agressive de l'image de raciste qu'il a attribuée à NS, celui-ci y réagit en amplifiant sa contre-attaque notamment à travers :

- le reproche de ne pas avoir reconnu sa « faute » concernant l'amalgame et la condamnation de certains intellectuels en raison de leur origine juive (voir *supra*) : « je note que **vous avez reconnu une maladresse** là où il y **avait une faute** ». Bien que de manière implicite et insinuée, cet acte de reproche laisse planer sur TR l'image d'extrémiste qui ne reconnaît pas ses erreurs et qui se donne toujours raison même quand il a tort, ce qui ne manque pas de rappeler, par la même occasion, l'image d'intégriste religieux que les médias donnent de lui.
- la réattribution de l'image de raciste et d'antisémite, introduite, en l'occurrence, par la tournure emphatique « moi, je... » dans « **moi, je** ne suis

pas entouré d'un halo d'antisémitisme ou de racisme, monsieur Ramadan », qui sous-entend que « **vous, vous** êtes entouré... ». La dimension agressive de cet énoncé est encore plus aggravée par le ton sérieux et accusateur sur lequel il est émis, et le geste des deux mains écartées formant un cercle (Figure 6) qui fonctionne, ici, comme un geste coverbal représentant l'immensité de ce cercle lumineux entourant le soleil (qu'est le halo), ce qui est une manière de figurer la dimension considérable qu'a prise la réputation antisémite et raciste de TR dans la sphère publique et l'étendue de la suspicion qui l'entoure.



Figure 6 : deux mains écartées
formant un cercle

Le nombre important (« **tant** de gens ») de gens qui suspectent son antisémitisme serait, d'ailleurs, la preuve qui confirme son racisme. NS s'appuie, en l'occurrence, sur un topos de quantité qui consiste à faire passer l'avis de la majorité devant celui de la minorité. Aussi, affirme-il : « quand tant de gens suspectent votre discours, **c'est pas le monde entier qui a tort, c'est peut-être vous qui devez faire votre introspection** ».

- l'attribution de l'image d'évasif et d'ambigu par le biais de l'acte indirect de reproche, mis en relief par l'emploi du pronom tonique « je », dans la structure emphatique « moi, **je** ne fuis pas » qui sous-entend l'énoncé « vous, **vous** fuyez ». Un peu plus loin, cette image d'ambiguïté est, d'ailleurs, clairement formulée : « il y a une deuxième **ambiguïté** que je voudrais lever avec vous ». Notons, à ce propos, que le choix de cette image dévalorisante est d'autant plus pertinent que celle-ci rappelle l'ethos préalable défavorable de TR (on lui reproche souvent son ambiguïté) et constitue le pendant de l'image de menteur et d'hypocrite que NS donne de lui au cours du débat.

- l'insistance sur l'image de raciste dans « jusqu'à preuve du contraire, **monsieur Ramadan**, vous n'êtes pas victime, **vous**, vous étiez **accusé** », accompagnée de trois intensificateurs, à savoir la mise en relief de la cible de l'accusation par l'emploi de l'appellatif « monsieur Ramadan » ; le pronom tonique « vous n'êtes pas victime, **vous** » ; et le geste représentant par excellence l'accusation (Figure 7), c'est-à-dire la mise à l'index (index accusateur pointé vers l'adversaire-cible de l'image dévalorisante).



Figure 7 : index accusateur pointé vers l'adversaire sur « vous n'êtes pas »

L'enjeu du débat politique télévisé étant, comme nous l'avons mentionné dans la description de ce genre, de "gagner la manche" en portant à son adversaire des coups plus dommageables que ceux qu'on reçoit, il est clair que c'est NS qui remporte ici le combat contre TR. En effet, au moment où ce dernier lui adresse, dans son intervention précédente, une seule image dévalorisante (sectaire), adoucie par une série d'atténuateurs, NS réplique en l'affublant, dans ce court extrait, de trois images négatives (antisémite, évasif et ambigu (double discours)) dont la virulence est amplifiée par une panoplie d'intensificateurs.

Par ailleurs, à l'image de mauvais gestionnaire, NS réagit par la même stratégie que celle qu'il a adoptée pour contrecarrer l'image de sectaire (islamophobe, anti-arabe et anti-noir), c'est-à-dire par la contre-attaque qui consiste en la réattribution et l'insistance sur l'image d'ambiguïté de son adversaire dont nous venons de souligner qu'elle présente une cohérence avec celle de menteur et d'hypocrite (double discours) qu'il lui attribue en débattant du voile et de la lapidation des femmes adultères. Ceci dit, à la différence de la première contre-attaque, la seconde est, comme nous le verrons dans ce qui suit, dépourvu d'intensificateurs :

- 145b TR &pas\ aujourd'hui/ on a besoin d'une politique\ (.) la france
ne s'ra laïque/ que si elle n'oublie pas/ d'être socia::le/
monsieur sarkozy\=
- 147 OM =merci Monsieur ramadan/ ((com: extinction des deux écrans
latéraux retransmettant le duplex de TR)) ce débat/ a a duré
heu::: le moment qu'il fallait/ je pense/ (.)##
- 148a NS mais oui [mais]&
- 149 OM → [chacun]#
- 148b NS *&pour [sortir/]&
*Index pointé vers l'un
→ [heu j-]#
- 150 OM
- 148c NS &(0.35s) des idées claires/* c'est un travail hein\
des écrans latéraux*
- 151 OM merci::/ (.) monsieur ramadan/ (.) maintenant nous allons
parler/ euh d'un autre/ (.) chapitre\ les itinéraires de la
misère\

Dans cet extrait, NS évoque, encore une fois, d'une manière implicite, l'ambiguïté de TR en se servant de l'énonciation délocutive : « pour sortir des idées claires, c'est un travail », qui sous-entend l'opacité des idées de son adversaire. Et si l'extinction en 147 OM des deux écrans géants latéraux signifie la fin de la retransmission du duplex et le départ de TR, ce qui, adjoint à la délocution (absence de l'indice personnel « vous »), brouille en quelque sorte l'identité de l'allocutaire-cible de cette image dévalorisante, il n'empêche que ce dernier est clairement identifié par l'index accusateur pointé vers l'un de ces écrans alors éteints (voir Figure 8), ce qui est une manière de désigner la cible de l'attaque.



Figure 8 : index pointé vers l'un
des écrans géants latéraux sur
« pour sortir des idées claires »

En faisant recours à la délocution, NS compte ainsi présenter l'image dévalorisante de son adversaire comme allant de soi et admise par tout le monde. L'absence d'amplificateurs, assez inhabituelle dans ses attaques, peut s'expliquer, en l'occurrence, par le moment de formulation de cette image négative : celle-ci est produite à la fin de l'interaction. Devant les interruptions régulatrices pressantes de l'animateurs visant à clore le débat (149 OM, 150 OM), NS n'a pas assez de temps

pour mettre en œuvre son arsenal d'actes menaçants, autrement il aurait, certainement, montré autant d'agressivité, voire plus que ce qu'il a pu montrer tout au long du débat, étant donné la virulence de l'attaque dont il fait l'objet particulièrement ici (Cf. 3.2.1.2.).

En somme, en plus d'opérer une diversion conduisant les téléspectateurs à se focaliser davantage sur l'image dévalorisante attribuée que sur celle dont il constitue la cible, la stratégie de la contre-attaque adoptée par NS lui permet également de se maintenir, tout au long du débat, dans une position de dominant, ne se laissant jamais entraîner sur le terrain de l'adversaire. Elle participe, de plus, à la construction de l'ethos d'agressivité du débattant, dont nous avons souligné la pertinence en situation d'interaction compétitive.

3.2.2.2. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par NS à TR

Si la contre-attaque constitue, pour NS, la seule stratégie de réaction aux images négatives qu'il se voit imposé par TR, elle ne représente, pour ce dernier, qu'une stratégie résiduelle (une seule occurrence¹⁶⁵, soit 6, 66 % du total des stratégies auxquelles il a recours), parmi tant d'autres, lui permettant de répondre aux attaques, pourtant nombreuse (15 images dévalorisantes imposées), formulées par son adversaire à son endroit. Cette rareté d'occurrences de contre-attaque, constatée dans ses interventions réactives n'est pas, toutefois, sans refléter une certaine image de soi du locuteur. Si leur récurrence induit, comme nous l'avons noté chez NS, une image d'agressivité et de combativité, leur faible proportion, par rapport aux autres stratégies de réaction, traduit plutôt le caractère inoffensif de TR.

D'autant que, mise à part cette seule réaction par contre-attaque, ce dernier répond à près de la moitié (46.66 %) des images dévalorisantes dont il fait l'objet par l'autodéfense. Aussi, au lieu de contrecarrer les images négatives imposées en en produisant d'autres, TR préfère, comme il ressort de l'exemple ci-dessous, parer les attaques de son adversaire à travers des actes d'explication et de justification :

¹⁶⁵ Il s'agit précisément de l'image de raciste islamophobe, anti-arabe et anti-noir. Cette seule occurrence de contre-attaque étant longuement explicitée dans la catégorie des images attribuées par TR à NS (Cf. 3.2.1.2.), nous n'y reviendrons, par conséquent, pas ici.

- 28a NS → [et bien] si [c'est votre con]&
 29 TR → [monsieur]#
 28b NS &ception/ (0.45s) c'est pas la mienne\
 30 OM monsieur ramadan
 31a TR ben c'est pas euh c'est pas la mienne non plus\ j'aimerais
 qu'vous m'entendiez là-dessus/ parc'que systématiquement/
quand on (.) .h veut euh me reprendre sur le discours/ on
reprend le discours des autres/ que j'aurais préfacés/ .h ou
que j'aurais/ (.) soutenus\ la première des choses/ c'est
qu'je n'suis pas mon frère/ il a des positions/ .h et sur la
 question d'la lapidation/ (.) de façon extrêmement précise/
 (.) je me suis exprimé/ en disant que (0.4s) dans m- dans ma
position/ (.) elle n'était pas (.) applicable/ et que je
demandais/ parc'que je sais qu'ma position/ est minoritaire
aujourd'hui dans le monde musulman/ .h un moratoire/ pour
qu'i y ait un vrai débat/ INTRA euh [musulman/]&
 32 NS *[un moratoire/]*
l'air stupéfait et choqué
 31b TR &entre les musulmans/##
 33 NS mais monsieu ra[madan est c'que vous vous rendez compte/]
 34 TR → [non ▲attendez laissez-moi terminer▲]
 [attendez]##
 35 OM [attendez]##
 36 NS un moratoire/
 37 TR → attendez mais laiss[ez m-]##
 38a NS [c'est à] dire qu'on doit
 [pendant quel]&
 39 TR [non mais attendez]#
 38b NS &que temps renoncer à lapider les femmes/
 40a TR non\ (0.3s) non [non non]&
 41 NS [ah bon]

Le tour de parole en 31a TR est une intervention réactive correspondant à l'intervention initiative 26 NS dans laquelle NS diabolisait TR en l'affublant de l'image de monstre, de déséquilibré et d'antiféministe que nous avons décrites plus haut (Cf. 3.2.1.1). TR y réagit en commençant, d'abord, par réfuter l'image d'antiféministe que l'acte assertif¹⁶⁶ de la fin de l'intervention initiative de NS laisse entendre : « ben, c'est pas la mienne non plus ». Une fois l'image d'antiféministe réfutée, TR se met, ensuite, à détruire les lieux communs¹⁶⁷ qui sous-tendent la culpabilité par association permettant d'établir le transfert des images de monstre et de déséquilibré, imposées au frère de TR et à l'écrivain dont TR a préfacé un des ouvrages, à TR lui-même : (31a TR) « je ne suis pas mon frère », (63b TR) « je ne

¹⁶⁶ L'acte en question est, rappelons-le, le suivant : « monsieur Ramadan, est-ce que c'est votre conception des rapports entre les hommes et les femmes, entre l'égalité entre les sexe ? et bien si c'est votre conception, c'est pas la mienne ».

¹⁶⁷ Ces deux lieux communs sous-tendant la culpabilité par association sont : « le lien de fraternité implique un lien de convergence idéologique », « on ne peut préfacé un livre que si l'on adhère à l'idéologie prônée dans ce livre ».

suis pas d'accord avec tout ce qui est dit dans les livres que je préfaçais et si vous aviez lu l'ensemble de la préface, vous auriez vu que je suis dans (inaud.) critique par rapport aux gens que je préface ». Les trois images imposées étant ainsi contrecarrées, TR expose, enfin, sa vraie position sur la loi islamique de la lapidation des femmes adultères (« sur la question de la lapidation, de façon extrêmement précise, je me suis exprimé en disant que dans ma position, elle n'était pas applicable », en expliquant et en apportant des faits qui contredisent ce que son adversaire veut lui faire dire, à savoir qu'il serait partisan de cette loi de lapidation : « et que je demandais, parce que ma position est aujourd'hui minoritaire dans le monde musulman, un moratoire pour qu'il y ait un vrai débat intra-musulman »).

La stratégie d'autodéfense déployée par TR est, donc, construite de telle manière qu'elle lui permet, d'une part, de réduire à leur seule expression les images dévalorisantes imposées et, d'autre part, de démentir son soi-disant soutien de la lapidation des femmes que les accusations implicites, formulées à son égard, laisse insinuer, en précisant sa vraie position sur le sujet.

Aussi, il paraît, *a priori*, évident que la stratégie de réaction adoptée ici par TR est la plus à même de parer à l'attaque de NS. Notre postulat selon lequel la stratégie d'autodéfense conduit son auteur à être entraîné sur le terrain de l'adversaire, renvoie de lui une image de docilité et le réduit à une position de dominé, plus exposé encore à d'autres attaques (Cf. 2.3.2.2.), ne serait-il pas, dans ce cas, invalidé par la réalité de l'interaction ? Il n'en est rien car le cotexte aval de l'intervention observée en témoigne du contraire et confirme ledit postulat. En effet, il aura suffi que TR prononce le mot « moratoire » pour que, aussitôt, son adversaire bondit pour le réattaquer, de nouveau, en se montrant choqué (par le ton sur lequel est énoncé le mot « moratoire », répété deux fois, et l'interrogation « est-ce que vous vous rendez compte ? »), par la mesure proposée par TR qui consiste à interrompre la lapidation des femmes adultères le temps que les "savants musulmans" débattent de son éventuelle suppression. S'engage alors une série d'interruptions (36 NS, «38a NS, 38b NS, 42 NS, 43 NS, 45a NS, etc.) de la part de NS lui permettant d'introduire des actes de reproche visant :

- tantôt à diaboliser l'image de TR à travers : la réitération de l'image de monstre en 45a NS : « mais les musulmans sont des **êtres humains** », et en 52b NS : « **c'est monstrueux** de lapider une femme » ; la dramatisation de la sauvagerie de sa proposition avec l'adverbe d'intensité et l'adjectif dépréciatif en 48-50 NS : « vous venez de dire quelque chose de **particulièrement incroyable** » ; et l'ironie visant à représenter l'indifférence de TR vis-à-vis de la violence contre les femmes, par le biais des adverbes d'intensité et de manière en 52a NS : « c'est que la lapidation des femmes, oui c'est **un peu** choquant, il faut **simplement** faire un moratoire, et puis on va réfléchir ».
- tantôt à attribuer à TR encore plus d'images dévalorisantes telle que celle d'archaïque en 45a NS : « mais les musulmans sont des êtres humains qui **vivent en 2003 en France** » (l'année et le pays cités reflètent ici l'image de modernité qui contraste avec l'archaïsme de la proposition de TR), et en 61a-b NS : « si c'est être **progressiste** que de pas lapider une femme, j'avoue que je suis **progressiste**¹⁶⁸, mais mon **conservatisme** c'est haut », et en 69-71a NS : « ça pose un problème, c'est que nous sommes **en 2003** et **en 2003**, nous sommes un certain nombre qui ne pouvons pas accepter que les femmes musulmanes, parce qu'elles seraient musulmanes, soient frappées, c'est quand même **un discours moyenâgeux** ».

Ces attaques répétitives de NS, qui s'étalent sur trois minutes d'interaction, sont, toutefois, entrecoupées par les réactions de TR. Or, comme, à l'instar de la première stratégie de réaction que nous avons décrite ci-haut, les réactions qui succèdent sont toutes produites au moyen de la même stratégie d'autodéfense, les attaques de NS se font de plus en plus incessantes et virulentes. Autant dire qu'au lieu de stopper net l'offensive de l'adversaire, la stratégie de réaction adoptée par TR semble plutôt l'accélérer et l'aggraver. Si, au lieu de l'autodéfense, il avait paré

¹⁶⁸ NS fait allusion ici au cadre idéologique de son parti politique (UMP : Union pour un Mouvement Populaire) qui, étant de droite, se définit traditionnellement comme un parti conservateur, contrairement à la gauche, qui se dit progressiste. Aussi, il tourne en dérision la soi-disant image de progressiste que son adversaire revendique, à travers sa dénonciation de la lapidation des femmes adultères, en lui faisant savoir que ne pas en être d'accord n'implique pas forcément d'être progressiste car, autrement, par son rejet catégorique de la lapidation, NS lui-même serait considéré comme un progressiste alors qu'il est conservateur.

la première attaque de son adversaire en contrattaquant, les attaques ultérieures n'auraient probablement pas eu lieu et NS serait préoccupé de se défendre plutôt que d'attaquer.

Au final, l'analyse de la stratégie de réaction adoptée par TR face à l'entreprise de dévalorisation et de diabolisation lancée par NS à son égard ne fait que confirmer le caractère inapproprié de la posture de défense dans un genre de discours conflictuel. En plus de courir le risque d'être perçu sous la domination du co-débattant, se mettre dans une telle posture encourage, de surcroît, l'adversaire à durcir son agressivité, de sorte qu'il paraisse de plus en plus dominant, renvoyant, du coup, le débattant réagissant par l'autodéfense à une place de plus en plus basse.

Bilan

Le ministre, au mieux de sa forme, vif et pertinent, pousse Ramadan dans ses retranchements comme personne ne l'avait fait auparavant [...]. Le lendemain, la presse unanime salue le K.O. *Libération* titre : « Sarkozy se paye le double discours de Ramadan »¹⁶⁹.

Tels sont les commentaires¹⁷⁰ qui circulent, dans la presse, à propos du face-à-face entre NS et TR. La réception et l'évaluation des allocutaires (téléspectateurs) de la performance et du comportement interactionnel des deux débattants semblent donc confirmer le diagnostic que nous en avons établi, au terme de l'analyse des images dévalorisantes qu'ils se sont attribué l'un à l'autre et de la manière dont ils y réagissent. Cette victoire par K.O attribuée par la presse à l'invité-vedette résulte, comme nous l'avons montré, aussi bien par le nombre élevé (15 images) et la virulence des images dévalorisantes qu'il attribue à son adversaire que par la réaction offensive (la contre-attaque) qu'il a adoptée pour contrer les rares images négatives (2 images) dont ce dernier tente de l'affubler. Nous avons vu, par ailleurs,

¹⁶⁹ Caroline Fourest, « Nicolas Sarkozy face à Tariq Ramadan : le match trompeur », article publié dans Prochoix le 24/04/2007. Cf. URL : <http://www.prochoix.org/cgi/blog/index.php/2007/04/24/1508-nicolas-sarkozy-face-a-tariq-ramadan-le-match-truque>

¹⁷⁰ « On admettra qu'il n'est pas interdit à l'analyste de discours de jeter un coup d'œil sur les nombreux commentaires, circulant dans les médias ou sur le Net, des épisodes qui l'intéressent, afin de voir comment ils ont été reçus et perçus — éventuellement en contradiction avec le « diagnostic » qu'il/elle a été amené(e) à effectuer. » (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 37)

que cette agressivité dont NS a fait montre, au cours du débat, peut s'expliquer, d'une part, par son ethos préalable et, plus précisément, par son statut professionnel de "premier flic du pays" (ministre de l'Intérieur) et, d'autre part, par les spécificités contextuelles propres au débat politique télévisé (compétitivité, symétrie des rôles interactionnels et objectifs personnels des débattants). C'est, par ailleurs, le facteur contextuel inhérent à l'ethos préalable qui est à l'origine du choix interactionnel adopté par TR. Si, sur le plan de l'attaque, il a fait preuve de beaucoup de modération et, sur celui de la réaction aux attaques subies, de la retenue, c'est précisément pour gommer l'image d'extrémiste, dont on le taxe dans les médias, et y substituer celle de sagesse et d'honnêteté, plus conforme au statut d'homme de foi qu'il est.

3.3. Sur le plan de la locution

Si les deux modalités de construction de l'ethos, décrites dans les deux points précédents, mettent surtout l'accent sur les images dévalorisantes que le débattant attribue à son adversaire, celle dont nous allons traiter, dans ce point, sera consacrée à la mise au jour des images valorisantes qu'il s'auto-attribue à soi-même. Nous avons montré, dans ce qui précède, qu'alors que NS affuble TR d'un nombre considérable d'images négatives, ce dernier n'en a formulées qu'une quantité insignifiante. En ira-t-il de même pour leur comportement interactionnel sur le plan de la locution ? Nous pensons, à ce propos, que cette tendance va très probablement s'inverser ici. Celui des deux débattants qui ne s'attaque que rarement à son adversaire, serait ainsi enclin à s'auto-promouvoir plus que l'autre. A l'inverse, celui qui attaque régulièrement l'interlocuteur ne serait que très peu préoccupé par la promotion de sa propre image.

3.3.1. Les images valorisantes auto-attribuées par les débattants¹⁷¹

L'analyse des actes de langage, des procédés rhétoriques, des modalités énonciatives, de la gestuelle, bref, de tous les éléments du discours par le biais desquels les débattants s'auto-promeuvent plus ou moins explicitement (images revendiquées), ou laissent transparaître une image favorable d'eux-mêmes (images montrées), nous a permis de mettre au jour 14 images valorisantes. Ainsi, une image valorisante est en moyenne formulée toutes les 103 secondes. Si, en cela, la proportion d'images valorisantes construites par les deux débattants semble proche de celle d'images dévalorisantes qu'ils ont formulées l'un à l'endroit de l'autre (17 images), la proportion que chacun d'entre eux a réalisée est plutôt inversée. Alors qu'il n'attribue qu'une petite quantité d'images dévalorisantes à son adversaire (2 images négatives attribuées, soit 11.76 % des 17 images négatives formulées par les deux débattants), TR est celui qui s'auto-attribue le plus d'images positives (9 images positives auto-attribuées, soit 64.28 % des images valorisantes construites au cours de l'interaction). Inversement, au moment où il est l'auteur de la majorité d'images dévalorisantes imposées au cours du débat (15 images dévalorisantes attribuées, soit 83.23 % du total de 17 images négatives produites dans le débat), NS est celui qui s'auto-valorise le moins (seulement 5 images valorisantes auto-attribuées, soit 35.71 % des 14 images valorisantes produites).

Par ailleurs, cette disproportion constatée, d'abord, entre le nombre d'images valorisantes auto-attribuées par chaque débattant et celui d'images dévalorisantes que chacun d'entre eux attribue à son adversaire, et, puis, entre celui d'images valorisantes que l'un et l'autre s'auto-attribuent, est encore de mise en ce qui concerne les modalités d'auto-attribution de ces images positives.

3.3.1.1. Les images valorisantes auto-attribuées par NS

NS s'auto-attribue 5 images valorisantes au cours du débat. 4 d'entre-elles s'inscrivent à même le discours et résultent des choix ou, plus précisément, de la

¹⁷¹ Nous ne décrivons dans cette section que les images dont les marqueurs sont récurrents. Pour la présentation des autres images Cf. Annexe II, Tableaux 8 pour les images favorables auto-attribuées par NS, et 9 pour celles auto-attribuées par TR.

combinaison des choix qu'il fait des éléments verbaux, para-verbaux et non-verbaux lui permettant de faire valoir ses idées et de battre en brèche celles de son adversaire, tandis qu'une seule image valorisante est revendiquée plus ou moins explicitement à travers sa prise de position sur certains sujets traités lors du débat.

3.3.1.1.1. Les images valorisantes revendiquées

La seule image valorisante que NS s'auto-attribue clairement au cours du débat est celle de défenseur des valeurs humanistes telles l'antiracisme et le féminisme. Ainsi, face à un adversaire qu'il accuse de racisme et d'antisémitisme, il se définit comme un homme dont le moteur est la raison, et non pas la race :

6a NS [...] cet article c'est pas un hasard\ et pourquoi j'l'ai pas aimé/
(.) j'veux/ vous l'dire bien en face\ (0.8s) parc'que voyez vous/
dans mon esprit/ (1.4s) on pense avec sa tête/ (.) on pense pas
avec sa race\ [...]

Etant, un peu plus loin, accusé, à son tour, d'être complice, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, de certaines formes d'islamophobie, de racisme anti-arabe et anti-noir, NS y réagit avec fermeté en mettant en avant l'aversion qu'il porte pour tous ceux qui pratiquent toutes formes de racisme, quelles qu'elles soient, soulignant, par la même occasion, son degré d'attachement à tout ce qui a trait à l'antiracisme:

22 NS → [je suis] ministre de l'intérieur/ depuis dix neuf mois/ (0.8s)
moi je n'suis pas entouré/ (0.4s) d'un halo/ (0.6s) de suspicion/
(0.35s) d'antisémitisme/ ou de racisme\ [...] y a RIEN dans mon
esprit/ (0.75s) qui ressemble PLUS/ (0.7s) à celui qui aime pas
les juifs/ (0.45s) que celui qui aime pas les arabes\ (0.76s) i z
ont le même visage\ (0.65s) le visage CONSTERNANT/ (0.35s) de la
bêti:se/ (0.4s) et de la haine\ (0.42s) .h et bien sûr/ (0.5s) que
dans la république française/ (.) chaque fois que l'un (.) des
nôtres/ (0.45s) même pas d'ailleurs français/ (0.35s) sur notre
territoire/ (0.5s) est insulté pour la couleur de sa PEAU/ (0.4s)
c'est inadmissible\ (0.4s)

En plus de se définir comme antiraciste acharné, NS tente également d'incarner l'image de féministe, de défenseur du droit des femmes de vivre sans violence. Ainsi, face à la proposition de son adversaire d'établir « un moratoire » sur la lapidation des femmes adultères, au lieu d'interdire tout simplement cette pratique qu'il qualifie de « monstrueuse », NS réagit avec stupeur et se montre

profondément choqué par le degré de légèreté avec lequel TR traite d'un sujet aussi sensible et délicat que celui de la violence à l'égard des femmes :

Exemple (1)

- 32 NS *[un moratoire/]*
 l'air stupéfait
 31b TR &entre les musulmans/##
 33 NS mais monsieur ra[madan est c'que vous vous rendez compte/]
 34 TR → [non ▲attendez laissez-moi terminer▲]
 [attendez]##
 35 OM [attendez]##
 36 NS un moratoire/
 37 TR → attendez mais laiss[ez m-]##
 38a NS [c'est à] dire qu'on doit [pendant quel]&
 39 TR [non mais attendez]#
 38b NS &que temps renoncer à lapider les femmes/

Exemple (2) :

- 52b NS &voir si c'est pas bien\ .h mais c'est MONSTRueux/ d'lapider
 une femme/ (.)##

De cette stupéfaction, qui témoigne déjà de son opposition viscérale à tout ce qui porte atteinte, de près ou de loin, aux droits des femmes, l'invité-vedette passe, ensuite, à la présentation de soi, en mettant en avant sa position, à lui, concernant les châtiments physiques infligés aux femmes adultères :

- 69 NS → [ça pose un problème c'est qu'on nous] sommes en deux mille
 trois/ (0.37s) et en deux mille trois/ (0.3s) nous sommes un
 certain no:mbre qui n'pouvons pas accepter/ (.) que les femmes
 MUslmanes/ parc'qu'elles seraient musulmanes/ soient frappées/
 c'est quand même un discours/ (.)##
 70 TR mais [je suis ben monsieur monsieur]##
 71a NS → [moyenâgeux/ c'est] un discours [qu'on n'peut]&
 72 TR [monsieur]#
 71b NS &pas accepter/ (0.27s) on peut être péda[gogique sur tel ou
 tel]&
 73 TR [monsieur/ (.)
 sarkozy\]#
 71c NS &point/ (0.32s) qui sont pour le coup de détail/ (0.35s) pas sur
 des châtiments corporels physiques/ [sur les femmes/ quand
 même\]

En se définissant, donc, comme un antiraciste absolu et un défenseur ardent des droits des femmes, NS tente d'incarner l'image de garant des valeurs humanistes. Loin d'être fortuit, le choix d'une telle image participe à la stratégie de séduction et de persuasion qu'il a engagée au cours du débat. En plus de lui permettre de mettre en évidence, par contraste, le racisme et l'antiféminisme de son adversaire, le choix de l'ethos d'humaniste tient surtout à l'identité de l'allocutaire.

S'adressant à un auditoire composé, dans sa grande majorité, de citoyens français, dont il connaît l'attachement aux valeurs humanistes (comme la liberté et le féminisme), NS « adapte [ainsi] sa présentation de soi à des schèmes collectifs qu'il croit entérinés et valorisés par son public-cible »¹⁷² (Amossy, 1999-b : 136). Son objectif consiste à refléter « l'ethos général de la société » (Brinton, 1985 : 55 ; cité dans Leff, 2009 : 4 ; § 12), en « créant une communion autour de certaines valeurs reconnues par l'auditoire »¹⁷³ (Perleman et Tyteca, 1988 : 67 ; cité dans Haddad, 1999 : 162). La devise même de la république française, « Liberté, Egalité, Fraternité », étant en opposition radicale avec le racisme (contraire à la Fraternité et à l'Egalité entre les citoyens) et la lapidation des femmes adultères (contraire notamment à la Liberté des femmes de disposer de leur corps), et donc avec l'antiféminisme tout court (contraire à l'Egalité entre les sexes), NS se doit donc de rendre honneur à cette République¹⁷⁴, dont il est le garant et l'un des importants serviteurs, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, en incarnant une image qui va dans le sens des valeurs qu'elle idéalise.

3.3.1.1.2. Les images valorisantes montrées

Les quatre autres images valorisantes que NS s'auto-attribue au cours du débat sont, contrairement à celle que nous venons de décrire, toutes induites par le choix même des procédés discursifs qu'il a effectués pour défendre ses idées et récuser celles de l'adversaire.

¹⁷² Ce faisant, il « essaie d'aménager la représentation qu'il donne de lui-même pour qu'elle lui permette de se rapprocher du foyer des valeurs sociales idéalisées par la société et de prétendre à une image meilleure que celle qu'on pourrait lui accorder » (Zheng, 1998 : 166).

¹⁷³ Et Brinton d'ajouter que, ce faisant, le locuteur cherche à « exprimer nos valeurs partagées, penser en termes de prémisses communes, exercer à bon escient son jugement et parler pour nous » (Brinton 1985 : 55 ; cité dans Leff, 2009 : 4 ; § 12).

¹⁷⁴ Trois jours avant la tenue du débat (20/11/2003), Manuel Valls, député du parti socialiste à l'époque et actuel ministre de l'intérieur (depuis 2012), affirme, d'ailleurs, qu'en acceptant de débattre avec TR, NS vise à augmenter sa popularité en se donnant en spectacle et en incarnant l'image de défenseur des valeurs républicaines : « Inviter [...] Ramadan à débattre avec Sarkozy, c'est faire du spectacle **pour avoir de l'audience**. Et ça arrange Sarkozy, car **ça le pose en défenseur de la République face [...] aux islamistes**. » AESCHIMANN Eric, *Le débat Sarkozy-Ramadan fait déjà jaser*, Libération du 20 novembre 2003. URL : http://www.liberation.fr/politiques/2003/11/20/le-debat-sarkozy-ramadan-fait-deja-jaser_452401

C'est, en effet, par le recours au pathos et aux différents procédés (emphase, répétition, etc.) de dramatisation, par exemple, que NS consolide l'image de défenseur des valeurs humanistes qu'il revendique, par celle de sensibilité, d'empathie et de compassion pour ceux qui souffrent. Ainsi, lorsqu'il évoque la Shoah et la tentative nazie d'exterminer les juifs, l'invité-vedette ne s'est pas empêché de manifester la consternation que lui fait éprouver le souvenir de cet événement des plus horribles de l'histoire du peuple juif :

10 NS [...]les juifs/ (1s) c'est pas comme les ci- (0.35s) le:s auvergnats/ (0.6s) ou les parisiens/ (0.6s) i ya eu la shoah\ (1.2s) *i ya eu SIX millions de juifs/ (1.1s) qui ont été conduits dans les conditions qu'l'on sait\ (0.5s) i y en a un seul qui a

l'index ponté vers le haut

dit qu'c'était un détail\ (0.24s) c'est une honte* (0.85s) et ▲quand on parle/▲ du juif levy\ (1.18s) ou du juif glucksmann\ (1.45s) on fait l'impasse sur c'qu'a été la shoah\ (0.5s) NOU:S nous ne l'avons pas oublié\ [...]

Cette consternation est donnée à voir notamment par l'emploi :

- d'un substantif évaluatif axiologiquement dépréciatif « une honte » ;
- de la répétition d'un mot émotionnellement chargé, « la shoah »¹⁷⁵ ;
- de l'emphase sur le nombre de juifs déportés (traduite par la saillance perceptuelle sur « SIX ») ;
- d'un geste coverbal (index levé vers le haut – voir Figure 9) et d'une mimique traduisant la gravité de l'énoncé illustré ;



Figure 9 : index pointé vers le haut sur « i y a eu SIX millions de juifs... c'est une honte ».

- et d'un ton grave et dramatique, accompagné d'une intonation particulièrement descendante¹⁷⁶ et des pauses intra-tour très longues (1s ; 1.2 ; 0.85s ; 1.45s) témoignant de l'indignation du locuteur.

¹⁷⁵ L'équivalent neutre de ce mot, c'est-à-dire qui ne suscite pas d'émotion, est, par exemple, « la déportation des juifs ».

Un peu plus loin, NS fait également appel à l'émotion pour mettre en avant son effarement devant le sort réservé aux femmes adultères¹⁷⁷. En condamnant catégoriquement l'application d'une loi aussi « monstrueuse » que la lapidation des femmes, et en se montrant profondément affecté par la peine que celles-ci endurent, du fait des châtiments qu'on leur inflige dans la société musulmane, l'invité-vedette se fait leur défenseur, leur porte-voix, et laisse transparaître l'empathie qu'il éprouve à leur égard.

En laissant s'exprimer son cœur, plutôt que sa raison, NS se présente, donc, comme un être qui peut ressentir le malheur de ses semblables, un humaniste acharné à défendre les valeurs universelles.

Mais s'il se montre sensible à l'égard d'autrui, il peut, parfois, faire preuve d'une agressivité interactionnelle sans pareille à l'endroit de son interlocuteur, surtout lorsqu'il s'agit d'un adversaire avec qui il est en désaccord absolu. C'est ainsi qu'il interagit, en tout cas, avec TR. Le ton sur lequel il s'adresse à lui, sa façon de l'interpeller, de le pointer du doigt, de lui couper la parole, la virulence et le nombre important d'images dévalorisantes dont il tente de l'affubler et à travers lesquelles il cherche à le diaboliser, renvoient, par contrecoup, l'image d'un Sarkozy agressif, combatif, ne reculant et ne se laissant jamais abaisser devant l'adversaire.

Etant, tout au long du débat (avec des saillances plus ou moins aigues par moment), en altercation constante avec TR, cette image de combattant est, sans doute, celle qui est la plus incarnée par l'invité-vedette. Elle est mise en scène, du début jusqu'à la fin de l'interaction, notamment par le recours récurrent à un ensemble de procédés verbaux, para-verbaux et non-verbaux caractéristiques de la posture d'attaque. En voici les plus importants¹⁷⁸ :

¹⁷⁶ La majorité des énoncés de cet extrait s'achève, comme en témoigne la récurrence du symbole « \ », par une chute intonative fortement marquée.

¹⁷⁷ Cf. 3.3.1.1.1. *supra* pour la présentation de l'extrait en question.

¹⁷⁸ Ces procédés ayant fait l'objet d'une description détaillée dans les points précédents, nous nous contenterons ici de les rappeler, sans avoir à les illustrer.

- Sur le plan verbal :

- d'abord, sur le plan de la gestion des tours de parole, rappelons que NS a adopté une posture d'agressivité en effectuant un nombre considérable d'interruptions offensives et en réagissant aux interruptions de son adversaire par des interruptions encore plus offensives ;
- la multiplication d'images dévalorisantes attribuées à l'adversaire (15 images recensées) et des actes de langage fortement menaçants (1^{er} degré, c'est-à-dire énoncés sans atténuateurs) et attentatoires à sa face positive et négative. Il en est ainsi de l'ordre, de la critique et du reproche qui, de plus, étant accompagnés, comme nous l'avons montré en 3.2.1.1., de sous-entendus négatifs et de toutes sortes d'arguments *ad hominem* (« culpabilité par association », incompatibilité logique, « avoir deux fers au feu », « argument du tartuffe »), participent à la dévalorisation de l'adversaire et concourent à sa diabolisation ;
- en réagissant par la contre-attaque à la totalité d'images dévalorisantes que son adversaire tente de lui imposer. Ainsi, « en adoptant la tactique de l'attaque au lieu d'être sur la défensive, [NS] essaye de projeter un caractère « autoritaire » et « décidé » » (Dascal, 1999 : 66), ce qui entre bien en résonance avec la posture que devrait avoir « le premier flic du pays » qu'il est.
- l'attaque du tiers-adversaire allié de l'interlocuteur. Cette attaque procède soit par la mise en cause et la dévalorisation explicite du tiers convoqué (le frère de TR), soit par la qualification péjorative et la critique de ses propos (l'auteur dont TR a préfacé un des ouvrages). Dans ce deuxième cas, NS se sert, comme nous l'avons noté *supra* (Cf. 3.2.1.1.), notamment de la représentation négative¹⁷⁹ du dire du tiers-adversaire cité dont « [le] discours est [...] représenté de telle sorte que [le tiers-adversaire] soit accessible aux attaques *ad hominem*. Le discours argumentatif intègre son contre-discours, et l'expose de façon à en exhiber les faiblesses et à le rendre **accessible à la réfutation** » (Plantin, 1996 : 75). En dévalorisant le dire du tiers, par l'énonciation même de sa citation, le locuteur tente, donc, de dévaloriser

¹⁷⁹ C'est à la modalité ironique à visée dépréciative et polémique que NS recourt le plus souvent (Cf. 3.2.1.1.)

son auteur, suivant une logique de transfert de la qualification portée sur les propos tenus, par la personne citée, à la personne elle-même.

- le recours aux appellatifs qui, étant le plus souvent énoncés sur une tonalité dysphorique, visent, en plus de mettre l'accent sur la critique ou le reproche qu'ils introduisent, à amplifier la dimension agressive de ces actes de langage.

- La mise en avant de sa fermeté dans l'application de la loi :

94 NS [...] j'ai du faire mettre dehors/ (0.48s) une égyptienne/ (0.95s)
qui était depuis trois ans en france\ (.) à rennes\ (0.52s)
parc'qu'elle a REFUSE/ d'enlever son voile/ (0.32s) pour faire sa
photo/ (0.22s) d'identité\ [...]

- l'incarnation de la posture du procureur notamment à travers le nombre important de questions totales (« est-ce que... ? », « oui ou non ? », etc.) et de tentatives d'acculer l'adversaire en cherchant à lui faire dire ce qu'il n'a pas envie de dire, à lui faire "cracher le morceau" :

Exemple (1) :

119a NS [...] est c'que vous demandez/ oui ou non/ (0.4s) aux jeunes filles
musulmanes/ (0.5s) de mettre un signe DISCRET d'appartenance/ (.)
à la religion musulmane/ et d'retirer le voile\ [...]

Exemple (2) :

122 NS [donc il faut r'tirer le voile/]

Exemple (3) :

123 NS est c'qu'i faut r'tirer [le voile/]

Exemple (4) :

125 NS [non pas on peut (.) on doit]
124b TR &couvre/ (0.35s) ##
126a NS on doit (0.65s) est c'qu'on [doit retirer]&
127 TR [non monsieur]
126b NS &l'voile/

• Sur le plan para-verbal :

- le recours à une tonalité dysphorique et au découpage de « l'énoncé en segments terminés par une chute mélodique nette et suivis d'une pause remarquablement longue (elle peut durer jusqu'à deux secondes) » (Kerbrat-Orecchioni, 2010-b : 41) qui témoignent du ton autoritaire et ferme sur lequel NS s'adresse à son adversaire.

- « le style ponctué d'exclamation » (Amossy, 1999-b : 136) dont il se sert notamment pour exprimer son indignation à propos de la lapidation des femmes adultères, « [lui] permet [également] d'induire son caractère fougueux ou emporté »

(Ibid.) qui complète celui d'autorité, incarné déjà par l'intonation de fermeté qu'il adopte.

- Sur le plan non-verbal :

- l'emploi récurrent de l'index accusateur (voir Figure 7 et 8) qui vise à mettre directement en cause l'adversaire pointé, et à renforcer la force illocutoire des actes de langage menaçants qu'il accompagne ;

- La posture assise qu'il a adoptée, au cours du débat, est également très suggestive¹⁸⁰ du tempérament combatif qu'il cherche à donner à voir : lorsqu'il écoute son adversaire, NS repose parfois son dos sur le dossier de sa chaise (voir Figure 10 ci-dessous) ou penche légèrement en avant en se montrant très attentif aux propos de son adversaire ; mais aussitôt qu'il commence à (contre)attaquer ce dernier, il change de posture en propulsant son tronc de l'avant (voir Figure 11 ci-dessous), ce qui fait correspondre les attaques qu'il lance à son adversaire avec la posture de cogneur ainsi adoptée.



Figure 10 : *Tronc reposé sur le dossier de la chaise*



Figure 11 : *Tronc propulsé de l'avant*

Néanmoins, pour ne pas courir le risque d'être perçu comme brutal, excité, nerveux, ce qui desservirait plutôt l'ethos du présidentiable qu'il cherche à incarner, NS n'a pas dédaigné de tempérer son caractère fougueux en recourant notamment à la posture d'un homme politique relâché. Car si sa posture du haut du corps et sa prosodie témoignent de son agressivité et de sa combattivité, celle du bas du corps (un pied posé sur l'autre – voir Figures 10 et 11 ci-dessus) atténue cette agressivité en témoignant, au contraire, de son caractère détendu et décontracté. Le caractère excité et colérique, qui est le pendant négatif de l'image d'agressivité, se voit ainsi

¹⁸⁰ Elle permet, en effet, d'« indique[r] les intentions de rapprochement, d'accueil ou, au contraire, de défi, de rejet, de menace » (Corraze, 1983 : 120) du locuteur.

neutralisé par la position relâchée du bas du corps qui inspire un tempérament plutôt calme.

Quoiqu'il en soit, ce qu'il y a lieu de noter, enfin, est que, si la mise en scène de la combativité est rendue possible, à la fois, grâce à l'emploi de procédés verbaux, para-verbaux et non-verbaux caractéristiques de cet ethos discursif, ces trois plans de la communication ne sont pas aussi départis¹⁸¹ dans le discours de NS. Chaque élément appartenant au plan verbal, par exemple, est, le plus souvent, accompagné par un, ou plusieurs éléments appartenant aux deux autres plans, de sorte que la combativité du locuteur est toujours amplifiée. Le choix de cette image est, par ailleurs, d'autant plus pertinent que, dans ce duel polémique et compétitif qu'est le débat politique télévisé, plus le débattant se montre agressif, plus il augmente ses chances de l'emporter sur son adversaire.

3.3.1.2. Les images valorisantes auto-attribuées par TR

Au cours de son face-à-face avec NS, TR s'auto-attribue 9 images valorisantes. Cette proportion considérable par rapport à celle réalisée par son adversaire (5 images seulement) peut s'expliquer notamment par la posture de défense qu'il a adoptée face aux attaques de son adversaire. Au lieu de réagir aux images négatives, qui lui sont attribuées par ce dernier, par des contre-attaques, ce qui le conduirait mécaniquement, à l'instar de NS, à se focaliser davantage sur la dévalorisation de l'autre que sur sa propre valorisation, TR se sert de l'auto-défense qu'il mobilise contre les images dévalorisantes dont il constitue la cible, pour s'auto-promouvoir et proposer une image meilleure de lui que celle présentée par son adversaire. Aussi, autant le nombre d'images dévalorisantes dont il se voit affublé est important, autant la nécessité d'y opposer d'autres qui soient favorables est importante.

Ce constat permet également d'expliquer le nombre supérieur d'images revendiquées explicitement (6 occurrences) par TR à celui d'images qu'il laisse

¹⁸¹ Nous les avons séparés ici pour en établir l'inventaire, mais, dans l'interaction, l'attaque de l'adversaire passe, comme nous l'avons montré jusque-là, presque toujours, par la mobilisation simultanée de procédés appartenant aussi bien à la communication verbale qu'à la communication para et non-verbale.

transparaître à travers son discours (3 images montrées) : la majorité des images négatives que son adversaire lui attribue étant formulées plus ou moins explicitement (acte de critique et de reproche), il n'est pas étonnant que TR construise son autopromotion de la même façon.

3.3.1.2.1. Les images valorisantes revendiquées

L'analyse d'actes d'explication et de justification que TR met en œuvre pour contrer le nombre considérable d'images dévalorisantes qu'il se voit imposé, montre que son objectif est moins de discréditer son adversaire que de rendre caduque la présentation négative que ce dernier fait de lui, en revendiquant des images qui soient favorables et en adéquation avec son statut d'homme de religion.

Ainsi, à l'image de raciste antisémite dont il est taxé, TR oppose celle du premier opposant au racisme antijuif :

Exemple (1) :

12a TR [...] mon texte n'est pas antisémite/ je combats l'antisémitisme/ avec la plus FAROU:che (.) .h:: des euh postures/ et même vos services de renseignements/ monsieur sarkozy devraient vous tenir au courant/ de c'que j'dis dans les banlieues françaises/ à savoir que l'antisémitisme/ c'est NON\ et la troisième des choses/ [...]

Exemple (2) :

3 TR [...] ma position/ elle est la condamnation absolue/ d'l'antisémitisme\ je l'ai fait depuis dix neuf cent quatre vingt quatorze dans les banlieues/ avec FERMETÉ\ (0.3s) .h: avec une fermeté claire/ d'ailleurs même/ le mensuel arche l'a::rche\ qui est le mensuel du judaïsme - le mensuel (.) du judaïsme français/ (.) a mis en évidence que j'étais un des SEULS/ d'ailleurs à prendre des positions TRES claires/ contre l'antisémitisme\ (.) .h l'antisémitisme est inacceptable\ il faut le condamner\ (.) .h il faut condamner les propos de mahathir/ par exemple lorsqu'il (.) dit c'qu'il a dit\ qu'il soit musulman ou non\ il faut (.) CONDAMNER/ (.) .h euh la l- l'incendie criminel/ qui s'est passé/ (.) au lycée/ (.) lagny\ il faut condamner de la même façon/ les attentats/ (0.35s) .h:: qui ont eu lieu/ à istanbul/ (0.3s) pendant l'weekend dernier/ (.) comme (.) aujourd'hui\

On aura noté que l'image d'antiraciste revendiquée par TR ici est d'autant plus consistante qu'elle s'appuie, dans les deux extraits ci-dessus, sur deux actes de témoignage (celui des services de renseignement, dans le premier extrait, et celui du discours représenté du mensuel du judaïsme français « Arche », dans le second) qui jouent le rôle de garants des propos tenus et de la qualité revendiquée.

A l'image d'hypocrite et de menteur, TR substitue celle de cohérence. Ainsi affirme-t-il d'une manière on ne peut plus claire :

Exemple (1) :

3 TR [...] j'aimerais dire également/ que (.) je ne cesse de dire/ parc'que on a di:t que il fallait pas qu'j'intervienne supposé parc'que j'ai un supposé double discou:rs/ (0.3s) .h: alors j'aimerais dire avec fermeté ici/ que tout c'que j'vais dire ce soir c'est exactement c'que je dis aux musulmans/ (0.35s) .h: partout dans les banlieues et dans les cités/ et que si il y avai:t/ (0.25s) .h un double discours/ je demande à quiconque/ (.) à n'importe quel téléspectateur/ de l'prouver\ parc'que depuis quinze ans on le dit/ (.) et on le répétait encore aujourd'hui/ (0.3s) .h: jamais c'la n'a été prouvé\ [...]

Exemple (2) :

96 TR [...] moi ce que je DEmande/ aux français monsieur\ et ce que je dis PARTOUT PARTOUT où sont/ (.) .h les musulmans/ (.) c'est le respect strict de la loi\

Afin de se défendre du double discours dont on ne cesse de l'accuser, TR renforce, comme nous pouvons le constater dans ces deux extraits, l'image de cohérence qu'il revendique notamment par l'emploi des adverbes « exactement » et « partout » qui soulignent la conformité des propos qu'il tient dans les banlieues et dans les cités à ceux qu'il exprime sur les plateaux de télévision et dans ses livres. Il va même jusqu'à lancer un défi à quiconque pouvant démontrer le contraire (« je demande à quiconque, à n'importe quel téléspectateur de le prouver »), tant il est sûr de son honnêteté.

A l'image d'« archaïque », à la pensée « moyenâgeuse », que les actes de critique, portés par son adversaire sur la pratique de la lapidation des femmes adultères, laissent entendre de lui, TR répond par celle de progressiste qui aspire à « faire évoluer les mentalités » dans le monde musulman :

Exemple (1) :

40b TR [...] c'n'est pas m- simplement ma position à MOI::/ qui compte/ c'est de faire évoluer les mentalités musulmanes/

Exemple (1) :

63b TR [...] mais je relève une cho:se/ c'est qu'une femme/ (.) une marocaine/ (.) prend des positions/ (.) prend la parole/ (.) et c'est une bonne cho::se/ on est pas toujours d'accord/ (.) on fait évoluer les choses/

Exemple (1) :

81 TR (1s) non alors écoutez/ (.) ça c- ça fait partie aussi d'l'évolution d'ma pensée/ [...]

Par ailleurs, au-delà de ces images valorisantes revendiquées, qui contrastent avec celles, dévalorisantes, imposées, TR se propose également d'incarner une posture qui soit adaptée à son statut socioprofessionnel de professeur et de « prédicateur musulman ». Le point commun entre ces deux statuts étant la finalité pédagogique qui leur est propre, TR construit donc son discours de telle sorte qu'il permette la réalisation de cette finalité. Cette construction passe, d'abord, par la revendication de certaines qualités requises à l'exercice de la fonction pédagogique. Il en est ainsi de la clarté (exemple 1) et du dialogue constructif (exemple 2) qui sont deux qualités que TR revendique à maintes reprises, au cours du débat :

Exemple (1) :

3 TR [...] alors ma position elle doit être très claire/ et (0.7s) ça me permettra dans le dans dans dans l'élan de cette (0.25s) réflexion/
de poser une question assez claire à monsieur sarkozy\ [...] ma position/ elle est la condamnation absolue/ d'l'antisémitisme\ je l'fais depuis dix neuf cent quatre vingt quatorze dans les banlieues/ avec FERMETE\ (0.3s) .h: avec une fermeté claire/

[...]

12a TR [...] et j'aimerais être très clair\ (0.24s) je pense que (.) ma volonté c'est d'distinguer trois ordres\ [...]

[...]

74a TR [...] ma position/ elle est extrêmement claire/ (.) la violence conjugale et la violence à l'endroit d'une femme/ est INA[ccep]&

Exemple (2) :

57a TR → =monsieur sarkozy/ (0.4s) monsieur sarkozy écoutez bien/ ce que je dis\ (.) ce que je dis/ c'est que (.) MA position à moi/ c'est qu'elle n'est pas applicable\ [...] vous devez avoir une posture pédagogique/ qui fasse (.) DISCUTER les gens\ [...]

[...]

63b TR [...] je parle d'un certain nombre de questions/ qui aujourd'hui (.) .h taraudent le euh les communautés musulmanes du monde\ et sur lesquelles/ nous devons/ (.) .h avoir un débat de fond/ donc encore une fois/ (.) je SUIS (.) moi (.) de ces positions extrêmement claires/ [...] je suis plus ici (.) .h monsieur sarkozy/
dans une pes- posture de pédagogue/ qui discute avec sa communauté/ (.)

[...]

134a TR [...] s- si:: il faut (.) aujourd'hui/ attendez/ si après/ .h dans z- n'importe quelle école de france/ (.) on demande à une jeune fille/ (.) qu'elle porte/ (.) un signe/ discret/ et qu'on arrive à CETTE décision là/ (.) .h je suis d'accord\ et j'vous sui::s/ monsieur\ parc'que vous avez dit une chose qui est vraie/ (.) .h de m- de mille deux cent cinquante six cas/ (.) on est [arrivé]&

135 OM [bien alors]#

134b TR &à quatre/ (.) par le dialogue\ et je pense/ que c'est ce/ (.) sur quoi/ (.) il faut et dans ce sens [là/ qu']&

Nous verrons *infra* que cette posture de pédagogue, que TR revendique explicitement ici, est également projetée par son discours même.

3.3.1.2.2. Les images valorisantes montrées

Le discours de TR est construit de telle manière que trois images valorisantes se laissent clairement saisir. Il s'agit de l'image de pédagogue, de sagesse et de conviction. Les procédés discursifs qui permettent la mise en scène de cette dernière étant moins récurrents que ceux participant à la construction des deux premières, nous nous contenterons ici de la description de celles-ci¹⁸².

Les marqueurs de l'image de pédagogue sont de diverses natures¹⁸³. En plus de la revendication explicite de cette image, dont nous avons traité ci-haut, les procédés permettant son actualisation sont, entre autres :

- la récurrence des procédés explicatifs qui visent à rendre le discours du locuteur plus simple et plus accessible aux téléspectateurs. Il s'agit notamment du recours :
 - aux énoncés métalinguistiques (« je veux dire », « c'est-à-dire ») suivis d'illustration par l'exemple, comme dans :

12a TR [...] je veux dire par là que quand je critique/ (.) eu:::h la politique israélienne/ je n'suis pas antisémite/ que quand je critique la politique (.) saoudienne/ je n'suis pas islamophobe/ il faut qu'on puisse dire ces choses là/ (.) .h: et qu'on n'dérive vers des postures\

- à l'énumération :

Exemple (1) :

12a TR ma volonté c'est d'distinguer trois ordres\ la première des choses/ [...] la deuxième des choses que j'voudrais mettre en évidence/ [...] et la troisième des choses/ [...] que nous fassions une hiérarchie/ (.) dans notre lutte contre le racisme/ monsieur sarkozy\ .h il y a aujourd'hui en france/ (.) un antisémitisme il faut le condamner/ mais il y a un racisme anti arabe/ il y a un racisme anti noir/ il y a un racisme (.) ISLAMophobe/

Exemple (2) :

84c TR [...] j'aimerais/ (0.4s) si nous voulons tou:s/ l'islam de france/ (.) .h nous devons aller vers/ (.) une triple sorte d'indépendance\ une indépendance politique/ (.) une indépendance financière/ (.) intellectuelle et religieu::se/ en l'occur[rence\]##

¹⁸² Nous renvoyons la présentation des marqueurs de l'image de conviction à l'Annexe II, Tableau 9.

¹⁸³ Nous ne nous référons ici qu'aux marqueurs de nature verbale et paraverbale, ceux relevant de la posture et de la gestuelle n'étant pas pris en charge par le plan de la caméra et celui du duplex.

- Le recours aux questions rhétoriques et dialogiques qui permettent de répondre aux questions que l'allocutaire (les téléspectateurs) pourrait éventuellement se poser :

40b TR &non\ (.) attendez/ (.) qu'est c'que ça veut dire un moratoire/ (.) un moratoire ça veut dire qu'on cesse absolument l'application de toutes ces peines là/ (.) pour qu'il y ait un vrai débat\

Notons qu'avec ce jeu de question-réponse, TR représente discursivement son allocutaire et lui donne l'impression qu'il participe activement au débat. En l'impliquant, de la sorte, dans le débat, il renforce la posture d'homme de dialogue, et donc celle de pédagogue, qu'il revendique, par ailleurs, plus explicitement.

- « la référence à des tiers spécialisés (experts, spécialistes), convoqués » (Ravazzolo, 2009 : 11) afin de venir en appui aux propos qui seront énoncés, mais également à rappeler le statut de professeur qu'est le sien, et à mettre l'accent sur son esprit de dialogue, ce qui renforce la posture de pédagogue qu'il cherche à incarner :

81 TR [...] alors j'ai travaillé avec des spécialistes de la laïcité\ qu'ce soit monsieur boussines/ monsieur poulat/ .h euh monsieur morinaud/ la ligue de l'enseignement/ pour me rendre compte finalement/ (.) que non\ c'n'est pas vrai\ (.) aujourd'hui la loi d dix neuf cent cinq/ (.) convient PARFAITEMENT/ (.) .h aux musulmans/

- enfin, La posture de « donneur de leçon » incarnée par l'acte de critique (« elle n'est pas suffisante ») suivi de l'acte directif indirect (modalisé en assertion) qu'est l'injonction introduite par le verbe « devoir » dans :

145a TR [...]la politique sécuritaire/ qu'on voit aujourd'hui/ dans les banlieues/ .h (.) elle est pa:s suffisante monsieur\ vous devez absolument aussi/ faire un travail/ (.) contre le délitement des services sociaux/ (.) pour aider à la ba::se/ [le sym bole ne suffit]&

146 OM [alors/(.) merci\]

145b TR &pas\ aujourd'hui/ on a besoin d'une politique\ (.) la france ne s'ra laïque/ que si elle n'oublie pas/ d'être socia::le/ monsieur sarkozy\=

Si TR recourt donc à des procédés discursifs aussi nombreux que divers pour projeter son ethos de pédagogue, il fait appel à des stratégies tout aussi diverses et

récurrentes pour mettre en scène sa sagesse et son honnêteté. Parmi ces stratégies, on note :

- l'adoption d'un comportement interactionnel qui tend vers la consensualité, plutôt que vers la conflictualité. Cela se traduit notamment par le nombre insignifiant d'images dévalorisantes qu'il attribue à son adversaire (2 images) et la stratégie de défense qu'il privilégie (voir *supra*) pour réagir au nombre considérable de celles (15 images) dont il se voit affublé ;
- le recours à la politesse négative, réalisée par l'emploi immodéré des adoucisseurs afin d'atténuer la dimension contraignante des rares actes de langage menaçants qu'il formule à l'endroit de son adversaire. Il en est ainsi de la modalisation en assertion de la majorité des actes de langage directifs (voir *supra*), et de l'usage répétitif du verbe marquant le souhait « aimer », énoncé sur le mode conditionnel, ce qui permet d'adoucir la dimension injonctive des demandes de faire (requêtes) (« et j'aimerais que (.) vous disiez solennellement/ à la suite de c'qu'a dit monsieur chirac/ et qu'était TRES TRES fort\ ») et des demandes de dire (question) (« j'aimerais (.) j'aimerais juste vous demander une chose/ ▲monsieur sarkozy\▲ ») qu'il accompagne. Vion note, à propos de l'image de maîtrise de soi, qui est un des versants de l'ethos de sagesse qu'induit ce souci d'évitement de porter atteinte à la face de son adversaire :

Il est d'ailleurs “du meilleur effet”, d'accompagner la férocité de certaines attaques de marques de considération et de civilité. Toute attaque trop brusque, toute manifestation d'irritation, peuvent se révéler disqualifiantes. La mesure dans la critique, la civilité dans l'attaque confèrent à l'énonciateur l'image de sa propre maîtrise » (Vion, 1995 : 275-276)

- Etant donné que « se montrer poli dans l'interaction, c'est produire des FFAs tout autant qu'adoucir l'expression des FTAs » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 54), TR adjoint à la politesse négative (emploi récurrent d'adoucisseurs de FTAs), dont nous venons de parler, la politesse positive qui se traduit concrètement à travers la formulation de toutes sortes de FFAs, c'est-à-dire d'actes valorisants la face de l'adversaire, dont les plus fréquents sont :

- les actes de complément et de félicitation comme dans :

Exemple (1)

81 TR [...] je crois qu'il faut qu'on reconnaisse une chose/ monsieur sarkozy\ et je l'dis aussi/ (.) .h avec d'AUTANT plus de (.) de (.) de sincérité/ qu'j'n'ai aucun rôle à jouer/ contrairement à c'qu'on dit qu'j'aimerais être le représentant d'l'islam de france/ (.) .h ça n'veut rien dire/ [...] donc (.) ma question/ elle est celle ci\ vous avez/ (0.5s) un temps d'avance/ je dois dire que vous avez un temps d'avance/ sur la classe politique française/ parc'que vous prenez acte de cette réalité/ et vous avez voulu normaliser le fait musulman dans c'pays\ (.) .h: et ça j'crois qu'il faut l'saluer/ (.) .h vous avez réussi/ CLAIReMENT là où vos prédécesseurs/ et en particulier le part- la gauche plurielle/ avait échoué\ (.) .h: et vous avez monté/ ce (0.3s) euh ce conseil eu:::h du culte f-(.) ce conseil français du culte musulman\ (0.25s) alors j'crois qu'on vous fait un faux procès/ [...]

[...]

84c TR [...] alors monsieur sarkozy/ vous avez/ (.) mené de façon très volontariste/ (0.3s) cette euh cette opération\ [...]

[...]

88a TR → =et (0.25s) jusqu'à (.) jusqu'à aujourd'hui/ votr' (.) relation/ a été très très forte/ avec les (.) états étrangers/ (.) .h et votr' implication dans ce conseil/ est très importante\ .h (.) qu'est c'que vous envisagez à l'avenir/

Exemple (2) :

3 TR [...] et je salue d'ailleurs/ (0.35) .h l'attitude de sarkozy/ de monsieur sarkozy/ du fait d'avoir accepté ce débat/ (0.25s) .h et d'y être euh:: de s'y être engagé avec (.) c'que j'ai bien entendu à savoir sans complaisance et ça c'est je crois/ (0.35s) .h:: une chose déterminante\ [...]

La reconnaissance de la réussite de NS dans sa tentative de rassembler les organisations musulmanes de France autour d'un seul conseil (CFCM¹⁸⁴), dans le premier exemple, et de son ouverture au débat, dans le deuxième, constitue un des marqueurs les plus importants de l'ethos de sagesse de TR dans la mesure où « reconnaître l'intérêt des mesures proposées par l'adversaire témoigne d'une certaine sagesse, d'honnêteté, de bienveillance, de respect à son égard »¹⁸⁵ (Martel 2005 : 201, cité dans Ravazzolo, 2009 : 13).

- les actes de confession tels dans :

12a TR [...] il n'y avait pas dans mon esprit/ ce que j'ai reconnu/ c'est un déficit de formulation/ (.) .h et je sais/ ►j'veux dire moi◄ on m'appelle intellectuel musulman/ ça a été fait ici/ on appelle intellectuel juif/ et c- j'n'y voyais pas d'insulte/ [...]

¹⁸⁴ Sigle désignant le Conseil Français du Culte Musulman.

¹⁸⁵ Et Amossy d'affirmer, dans le même ordre d'idée : « celui qui loue les qualités de ses adversaires se présente comme un homme honnête et impartial » (Amossy, 1999-b : 136)

- les actes assertifs-concessifs qui constituent une stratégie de minimisation du désaccord, ce qui permet à TR d'avancer un point de vue contraire à celui de son adversaire sans, pour autant, courir le risque d'être perçu comme agressif :

74a TR [non non non non vous avez] parfaitement raison\ (0.4s) monsieur sarkozy/ vous avez parfaitement raison\ (.) .h mais tenez vous à ce que je di:s/

La dimension valorisante qu'apporte cet acte concessif à l'ethos du débattant est explicitée notamment par Maingueneau : « le recours à la concession, où le locuteur intègre le point de vue de l'autre, a une incidence sur l'image de ce locuteur : il se donne l'ethos d'un homme réfléchi, qui sait prendre en compte les arguments opposés » (Maingueneau, 2007 : 115, cité dans Ravazzolo, 2009 : 13).

- la manifestation de l'accord avec l'adversaire :

Exemple (1) :

81 TR (1s) non alors écoutez/ (.) ça c- ça fait partie aussi d'l'évolution d'ma pensée/ je participe aux débats en france/ depuis une dizaine d'années/ (.) .h:: et c'est vrai qu'dans un premier temps/ j'entendais beaucoup ceux qui sont/ (.) .h euh ceux que que sarkozy a même appelé euh les euh les intégristes de la laïcité/ un certain nombre de laïcards/ si je puis dire/

Exemple (2) :

134a TR → [laissez] moi terminer\ (0.55s) et s- si:: il faut (.) aujourd'hui/ attendez/ si après/ .h dans z- n'importe quelle école de france/ (.) on demande à une jeune fille/ (.) qu'elle porte/ (.) un signe/ discret/ et qu'on arrive à CETTE décision là/ (.) .h je suis d'accord\ et j'veus sui::s/ monsieur\ parc'que vous avez dit une chose qui est vraie/

Exemple (3) :

139b TR &je n'crois pas qu'une loi/ (.) va régler le problème du communautarisme/ comme vous\ [...]

Exemple (4) :

121a TR (0.9s) .h: non\ c'est pas un double discours\ ne m'faites pas dire c'la/ .h il faut (.) un signe discret/ d'acco::rd/ un signe discret moi je pense que l- d'accord\ mais vous savez bien monsieur/ (.) [que les (inaud.) sur les si]&

Il ressort donc de la récurrence et de l'emploi immodéré des FFAs et d'adoucisseurs que le comportement interactionnel de TR tend continuellement à « litotiser les énoncés impolis et à hyperboliser¹⁸⁶ les énoncés polis » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 59).

¹⁸⁶ Ces deux figures de style sont exprimées par l'accumulation, dans un même acte menaçant, de plusieurs adoucisseurs (tournure impersonnelle, désactualisateur temporel, indirection illocutoire, etc.) pour la litote ; et les adverbes de manière (« vous avez **parfaitement** raison ») et d'intensité (« votre relation est **très très** forte »), ainsi que la répétition de l'acte valorisant, pour l'hyperbole.

Il faut noter, toutefois, qu'étant donné qu'il s'adresse, *in fine*, aux téléspectateurs, cet « affichage ostentatoire de la politesse vise à la construction de [son propre] éthos bien plus qu'au ménagement de la face de son interlocuteur (il y a une sorte de détournement du système à d'autres fins) » (Kerbrat-Orecchioni, 2010-b : 49-50). L'esprit de tolérance et d'ouverture vers l'autre¹⁸⁷ (le non-rejet du point de vue adverse), la retenue dans l'attaque (répondre avec politesse à l'agression d'autrui), l'honnêteté (reconnaissance des qualités de l'adversaire), résultant de l'usage immodéré de la politesse négative et positive, sont, en fait, autant de qualités qui concourent à la construction de l'éthos de sagesse de TR, et qui visent à gommer les images de « communautariste » et d'« intégriste » qui constituent son éthos préalable. Etant, de plus, le porte-voix, en cette circonstance, de la religion musulmane, TR compte ainsi « donner une bonne image de sa [...] confession en donnant une bonne image de soi » (Goffman, 1967 [1974] : 9).

Bilan

De tout ce qu'on vient d'affirmer, on en déduit que, sur le plan de l'autopromotion, le comportement interactionnel de NS est en opposition totale avec celui de TR. Au moment où l'image de soi la plus incarnée par le premier est celle d'agressivité et d'autorité, l'image que TR met le plus en avant est plutôt celle de sagesse. Le duel de propos se transforme ainsi en duel d'images. Mais au-delà de la nature des images projetées, ce qui est encore plus important à relever à partir de l'analyse de leur discours, c'est la proportion d'images favorables que l'un et l'autre s'auto-attribuent. Alors que, sur le plan de la structure de l'interaction et sur celui de l'interaction, le nombre d'images produites par NS est nettement plus supérieur à celui réalisé par TR, sur le plan de la locution, c'est TR qui construit le plus grand nombre d'images : il s'auto-attribue deux fois plus d'images valorisantes que NS. Cet écart peut s'expliquer notamment par l'éthos préalable des deux débattants.

¹⁸⁷ Plantin note, à ce titre, que « la concession apparaît comme un pas vers l'adversaire, constitutive d'un éthos positif (ouverture, écoute de l'autre) » (Plantin, 2002 : 115, cité dans *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Rhétorique »).

Etant la personnalité politique la plus populaire en France, tel qu'en témoigne sa cote de confiance qui ressort des différents sondages (Cf. 2.1 *supra*), NS dispose d'un ethos préalable assez favorable pour qu'il y ait nécessité de le valoriser. Aussi se préoccupe-t-il davantage de la dévalorisation de l'image de l'adversaire que de la promotion de sa propre image. A l'inverse, son image prédiscursive étant essentiellement défavorable et entachée de toute sorte d'attributs négatifs (antisémite, fondamentaliste, hypocrite, etc.), TR ne pourra séduire les téléspectateurs que s'il retravaille, en le rectifiant, son ethos préalable. Si bien qu'il s'applique davantage, au cours du débat, à la valorisation de son propre ethos qu'à la dévalorisation de celui de NS.

Synthèse

L'analyse des interruptions et des chevauchements, des actes de langage menaçants et valorisants, des arguments *ad hominem*, des procédés rhétoriques (réitération, emphase, etc.), des modalités énonciatives (effacement énonciatif, suppression des indices personnels d'auto-désignation ou de désignation de l'adversaire, etc.), de la gestuelle..., bref, de tous les éléments du discours par le biais desquels les débattants donnent une image défavorable de leur adversaire ou laissent transparaître une image favorable d'eux-mêmes, nous permet de conclure que, tel que nous l'avons supposé en préambule de ce chapitre, ce qui est en jeu, dans le débat politique télévisé, est plus la dévalorisation de l'adversaire que l'autopromotion de sa propre image. Les modalités de construction de l'ethos qui y prévalent sont davantage celle de la structure de l'interaction et celle de l'interaction – qui sont des modalités d'attaque plus que d'autopromotion – plutôt que celle de la locution – modalité servant exclusivement à l'autopromotion. En témoignent la récurrence particulièrement élevée des hétéro-interruptions à visée polémique, et la proportion importante d'images dévalorisantes imposées (17 images négatives) par rapport à celle d'images valorisantes auto-attribuées (14 images positives).

Ceci dit, on constate que la proportion d'images valorisantes auto-attribuées par les débattants, bien qu'elle soit inférieure à celle d'images dévalorisantes imposées par les mêmes débattants, semble, toutefois, curieusement élevée si l'on admet que, d'une manière générale, dans une interaction conflictuelle, les interactants se soucient moins de la valorisation de leur propre image que de la dévalorisation de l'image de l'adversaire car, s'il en était ainsi, cette proportion aurait été bien plus faible qu'elle ne l'est en l'occurrence. Mais à y regarder de plus près, cette contradiction se dénoue aussitôt qu'on approfondit l'analyse et qu'on compare la proportion d'images valorisantes, construites par chacun des deux débattants, à celle d'images dévalorisantes que chacun d'entre eux a attribuées à son adversaire. Il apparaît, dès lors, que le nombre d'images positives, que l'un et l'autre s'auto-attribuent au cours de l'interaction, est, en fait, déterminé par celui d'images négatives qu'ils s'adressent l'un à l'endroit de l'autre. En effet, il est à noter que plus le débattant s'applique à démonter et à ternir l'image de son adversaire, moins il s'occupe de la promotion de sa propre image, et vice-versa. Ainsi, étant celui qui attaque le plus son adversaire (15 images dévalorisantes attribuées, soit 83.23 % du total de 17 images négatives produites dans le débat), NS se soucie donc moins de la valorisation de son image propre (seulement 5 images valorisantes auto-attribuées, soit 35.71 % des 14 images valorisantes produites dans le débat). Inversement, c'est parce qu'il s'applique davantage à s'auto-promouvoir (9 images positives auto-attribuées, soit 64.28 % des images valorisantes construites au cours de l'interaction) que TR se soucie peu de la dévalorisation de son adversaire (2 images négatives attribuées, soit 11.76 % des 17 images négatives formulées par les deux débattants).

On voit donc bien que la construction de l'image de soi et la déconstruction de l'image de l'autre sont deux stratégies interactionnelles qui se déterminent l'une l'autre : opter régulièrement pour l'une, c'est délaisser forcément l'autre. Il reste, enfin, à savoir pourquoi les débattants adoptent l'une plutôt que l'autre. Il faut noter, à ce propos, que, si la nature de la stratégie interactionnelle privilégiée se laisse saisir par l'analyse discursive et interactionnelle du discours des débattants, le

choix d'une telle stratégie ne saurait s'expliquer que par le recours au contexte extra-discursif, en particulier à l'ethos préalable des débattants. Car force est de constater que, comme nous l'avons noté *supra* (Cf. Bilan ci-dessus), c'est le débattant dont l'ethos préalable est le plus défavorable (TR) qui recourt le plus à l'auto-valorisation, tandis que celui dont la réputation est assez positive (NS), se déporte plutôt vers la déconstruction de l'image de l'autre.

Nous allons, à présent, voir si les conclusions auxquelles l'analyse des trois modalités de construction de l'ethos, dans le débat, a donné lieu, s'appliquent au genre de discours « interview politique télévisée ».

Chapitre V.

L'analyse de l'ethos en situation d'interview politique télévisée

*Il est encore plus facile de juger de l'esprit d'un homme
par ses questions que par ses réponses.*

(Duc de Lévis, Maximes et préceptes, XVII, 1808)

*Les questions ne sont jamais indiscrètes;
les réponses le sont parfois.*

(Oscar Wilde, Aphorismes, 1854-1900)

A la différence du débat, l'interview politique télévisée est un genre de discours qui tend vers la coopérativité. Celle-ci résulte notamment de la finalité de l'interaction et du rôle interactionnel spécifique de l'intervieweur. Ce dernier n'incarnant que le rôle de questionneur, et non d'adversaire, les modalités de présentation de soi et de l'autre privilégiées en contexte de débat politique télévisée (modalité interactionnelle et celle reposant sur les interruptions et les chevauchements visant la dévalorisation de l'image de l'autre) seraient, *a priori*, inappropriées ici. Compte tenu des spécificités contextuelles de l'interview, l'enjeu serait plutôt de faire "bonne impression" auprès des téléspectateurs en proposant une image favorable de lui-même.

Pour les fins de l'approche comparative visant à mettre en parallèle les modalités de construction de l'ethos dans l'interview et celles favorisées en situation de débat politique télévisé (Cf. Chapitre IV.), le corpus d'interview sera soumis aux mêmes catégories d'analyse que celles adoptées dans le chapitre précédent.

1. Présentation du genre de discours « interview politique télévisée »

A l'instar du débat politique télévisé, l'interview politique télévisée est un genre de discours hybride, faisant intervenir plusieurs activités communicatives. Il se situe à l'entrecroisement de l'hypergenre du discours *interview*, de la communication *médiatique télévisuelle* et de la communication *politique*. Il se distingue, néanmoins, du débat politique télévisé par le caractère « complètement finalisé » (Vion, 1992 : 131) de son cadre contextuel et interactionnel. D'une manière générale, l'interview est un genre de discours extrêmement normé et ritualisé. Il laisse peu de liberté à l'« agir communicationnel » des interactants. Nous tenterons, dans ce qui suit, de mettre en évidence ces différentes normes et spécificités génériques qui caractérisent le cadre participatif, le cadre spatio-temporel et la finalité de l'interview politique télévisée.

1.1. Le cadre participatif

L'interview politique télévisée présente un cadre participatif très rigide : un intervieweur qui assume le rôle interactionnel de « questionneur en quête de révélation » (Charaudeau 1984 : 179) et un interviewé qui joue le rôle interactionnel de « répondeur ayant des raisons d'être questionné » (Ibid.).

Tout comme pour le débat politique télévisé, l'emboîtement énonciatif propre à la communication médiatique télévisuelle n'est pas sans affecter le cadre énonciatif de l'interview télévisée. Tout en donnant l'impression que son discours n'est adressé qu'aux seuls interlocuteurs (intervieweur et animateur) qui l'interpellent, en la circonstance, pour lui poser des questions, l'interviewé construit, en fait, son discours à l'adresse d'un tiers absent, les téléspectateurs. De leur côté, l'animateur et l'intervieweur, connaissant déjà toutes les réponses que l'interviewé pourrait leur apporter, ne lui posent pas des questions pour s'informer, mais pour informer les téléspectateurs et leur présenter une image particulière de l'homme politique. Si bien qu'ils constituent une sorte de relais entre ce tiers absent et l'interviewé : « [le] journaliste représente l'ensemble des téléspectateurs, [...] et remplit de ce fait des fonctions qui légitiment les jeux de pouvoir feutrés, inscrits dans l'échange. » (Amossy, 2006 : 231).

Le nombre d'intervieweurs dépend, le plus souvent, du nombre de personnalités politiques à interviewer, mais il peut arriver qu'un seul intervieweur se voie confié la tâche de questionner plusieurs interviewés ou que, inversement, un seul interviewé soit questionné par deux ou plusieurs intervieweurs. Contrairement au débat politique télévisé, l'interview peut se passer de la présence d'un animateur, certaines tâches qui lui sont incombées, au cours de l'interaction (initiation et choix des thèmes, allocation des tours de parole, etc.), pouvant être assumées par l'intervieweur lui-même. Dans certains magazines politiques télévisés, comme celui de *100 minutes pour convaincre*, où la personnalité politique de l'émission est interviewée, successivement, par plusieurs intervieweurs, la présence d'un animateur, qui assure notamment cette alternance de journalistes invités à interroger l'homme politique, est indispensable. L'animateur peut, néanmoins, assumer

d'autres rôles interactionnels que celui du simple point de transition entre les intervieweurs. Il en est ainsi de l'interview de notre corpus où l'animateur, OM, s'occupe, comme nous pouvons le constater dans l'exemple ci-dessous, également de la présentation de l'intervieweur, J-BP, de l'initiation du thème autour duquel tournent les questions de celui-ci et de la régulation de la durée de l'interview :

- 1 OM [...] maintenant nous allons parler/ eu:h d'un autre/ (.) chapitre/ les itinéraires de la misère/ en fait il s'agit/ (.) de l'immigration\ avec les questions de jean baptiste prédali/ (0.3s) .h euh l'un ((EVT: musique accompagnant l'entrée en scène du participant)) des responsables du service politique/ de:: france 2/ .h (0.7s) i va falloir raccourcir un peu/ parc' que/ (.) on a pris/ du beaucoup de retard\

Il peut aussi assumer le rôle de l'animateur-intervieweur et s'immiscer dans la dynamique interactionnelle de question-réponse qui s'établit entre l'intervieweur et l'interviewé, pour interpeller directement l'homme politique et lui poser une question ou bien demander au journaliste une reformulation ou une précision de sa question :

- 52 OM ►non communautaires c't à dire◄ non europ[éens/]
53 J-BP → [non] européens\

Ces différents rôles interactionnels assignés aux interactants, lors de l'interview, sont définis par leur statut socioprofessionnel : l'homme politique assume nécessairement le rôle d'interviewé, et le journaliste celui d'intervieweur ou d'animateur. Cela étant, s'il existe une flexibilité entre ces deux derniers rôles, les tâches interactionnelles y afférentes pouvant s'interférer au cours de l'interaction, le rôle d'interviewé est particulièrement rigide dans la mesure où il lui est proscrit, d'une part, de prendre la parole avant que l'intervieweur ne la lui donne et, d'autre part, de formuler des questions à l'adresse de l'animateur ou de l'intervieweur. La parole de l'homme politique se trouve ainsi réduite à une suite d'interventions réactives dépendant des interventions initiatives de l'intervieweur : il est autorisé à répondre aux seules questions que le journaliste lui pose. Cette répartition inéquitable et asymétrique des rôles interactionnels de l'interview entraîne une dissymétrie au niveau du système des places et de la relation verticale qui s'établit entre les interactants. Etant le meneur de l'interview, celui qui initie le dialogue, choisit les questions à poser, décide de la tonalité de l'échange (coopératif,

conflictuel, etc.), l'intervieweur, de par son rôle interactionnel, bénéficie, d'emblée, d'une position haute, d'un statut de dominant. Il en est de même pour l'animateur qui assume, en l'occurrence, le rôle de régulateur de l'échange. L'interviewé, lui, est relégué à une position basse, ne dirigeant et ne décidant de rien, sinon de la façon dont il va répondre aux questions de l'intervieweur. De ce fait, « l'interview constitue une forme de discours favorisant, de par sa nature même, l'exercice de pouvoir d'un interlocuteur sur l'autre. » (Pekarek Doehler, 1993 : 85). Cela étant, si l'asymétrie des rôles interactionnels est une caractéristique intrinsèque à l'interview, elle n'exerce pas, pour autant, une influence considérable sur le dispositif interactionnel qui se met en place lors de l'échange et n'a, en ce sens, aucune répercussion, sinon limitée, sur la dimension argumentative et persuasive du discours de l'interviewé. Car,

contrairement aux interactions non complémentaires, [tel le débat], où se trouver contraint d'occuper une position basse peut être vécu comme un échec, occuper ici la position basse ne saurait être vexatoire. Le caractère institutionnel de ce rapport de places et l'aspect nettement spécialisé de ces interactions conduisent les sujets à accepter cette dissymétrie constitutive.

(Vion, 1992 : 129)

Qui plus est, lors de l'interview, l'interaction est centrée exclusivement sur l'interviewé. L'intervieweur n'a pas à s'exprimer sur ses positions ou à mettre en avant son point de vue ou sa vision du monde, il doit, au contraire, s'effacer derrière un discours impersonnel et objectif. Par conséquent, la position haute, que le statut de meneur de l'interaction lui offre, se voit vite inversée quand il s'agit de céder du terrain à l'interviewé. En effet,

s'il est bien en position haute dans la mesure où il "mène" l'interaction, oriente [l'interview] et prend la plupart des "initiatives", il abdique sur un autre front puisque son rôle est moins de parler que de susciter la parole de l'autre, auquel il laisse le soin de fournir l'essentiel de la matière conversationnelle. Pilote effacé du dialogue, initiateur vite condamné à un silence relatif, l'interviewer est à la fois dominant, et dominé (ces deux composantes se dosant diversement selon les interviews).

(Kerbrat-Orecchioni, 1987a : 324 ; cité dans Vion 1992 : 132)

En somme, si la relation entre les participants à un débat politique télévisé est frappée du sceau de la compétitivité et de la conflictualité, celle qui se noue entre

l'intervieweur et l'interviewé est « de proximité, parfois compétitive mais jamais conflictuelle. » (Florea, 2008 : 282).

1.2. Le cadre spatio-temporel

Le cadre spatial dans lequel se déroule l'interview politique télévisée est le même que celui où se déroule le débat et toutes les autres interactions de l'émission, à cette différence près qu'au lieu de la communication en duplex, qui caractérise certaines séquences de l'émission comme le débat entre NS et TR, la présente interview se distingue par la co-présence spatiale des interactants. Le cadre spatial étant, donc, le même pour toutes les interactions de l'émission, on pourrait être tenté de croire que ses implications sur le discours des interactants le seraient tout autant. La disposition bi-frontale de l'intervieweur et de l'interviewé, la distance plus au moins grande qui les sépare et la position médiane de l'animateur impliqueraient-elles, comme dans le contexte du débat, une relation compétitive et conflictuelle entre les interactants ? Ce serait, de toute évidence, une erreur de penser que le cadre spatial agit invariablement sur le discours des interactants en dépit du changement du genre de discours et des finalités de l'interaction. Il est clair que la configuration de l'espace de l'interaction agit différemment sur le discours des interactants selon que ces derniers cherchent à séduire les téléspectateurs en se montrant dominant et autoritaire – ce qui est le cas de l'une des finalités des débattants – ou à faire bonne impression auprès d'eux et gagner leur adhésion en se présentant comme "l'homme de la situation" et en se montrant digne de leur confiance – ce à quoi le politicien aspire à travers les réponses qu'il apporte aux questions de l'intervieweur. Dans ce dernier cas de figure, on pourrait plutôt supposer que le cadre spatial, ainsi configuré, impliquerait, certes, une certaine forme de conflictualité (qui se traduirait, dans le cas de l'interview, par des questions sous-entendant des reproches ou des critiques que l'intervieweur serait amené à formuler), mais que cette implication serait atténuée par le type de dynamique interpersonnelle propre au genre interview, orientée davantage vers la coopération et la complémentarité que vers la compétitivité. L'analyse du rapport

de places de l'interview nous permettra, comme nous le verrons *infra*, de nous assurer de la validité de cette hypothèse.

Sur le plan temporel, hormis le fait qu'elle succède au débat entre TR et NS, l'interaction entre J-BP et NS ne présente aucune spécificité par rapport au moment de la diffusion de l'émission.

Au niveau de la production, l'interview dure environ 8 minutes. La répartition de ce temps de parole entre les interactants est déterminée principalement par les statuts interactionnels des participants et la relation hiérarchique de l'interaction. Néanmoins, si la symétrie des statuts interactionnels des débattants donne lieu à une répartition presque équitable du temps de parole alloué à chacun d'entre eux, l'asymétrie des statuts de l'intervieweur et de l'interviewé, qui devrait, normalement, octroyer à celui qui jouit d'une position haute, c'est-à-dire l'intervieweur, un temps de parole plus long, favorise plutôt l'interviewé. Cela s'explique par la centration de l'interview sur ce dernier. Etant celui dont l'intervieweur s'applique, à travers ses questions, à dresser un portrait, il est nécessaire qu'il bénéficie d'un temps de parole suffisant pour qu'il puisse développer ses idées et satisfaire les demandes de l'intervieweur.

1.3. La finalité de l'interaction

L'objectif global de l'interview politique télévisée est de faire découvrir aux téléspectateurs une personnalité politique, en s'intéressant au projet politique qu'elle défend, à ses idées, à son idéologie, à sa vision de l'organisation de la société, à son bilan, s'il s'agit d'un politicien ayant déjà exercé des fonctions gouvernementales, etc. Faisant, donc, l'objet d'enjeux spécifiques, l'interview politique télévisée est, comme le débat politique télévisé, une interaction à finalité externe.

A cet objectif global de l'interaction, se superposent les objectifs que chaque interactant s'efforcent d'atteindre à travers les questions qu'il est invité à poser à l'homme politique, pour l'un, et les réponses que ce dernier doit apporter au

questions du journaliste, pour l'autre. L'objectif de l'animateur étant le même en contexte de débat, d'interview, comme dans toutes les séquences de l'émission, à savoir veiller au bon déroulement de l'interaction, nous ne nous intéressons ici qu'aux objectifs personnels de l'intervieweur et de l'interviewé. Leurs objectifs personnels sont conditionnés par l'emboîtement énonciatif qui caractérise l'interview télévisée. Leur discours étant destiné à un tiers absent, les téléspectateurs, c'est autour de ces derniers que doivent tourner les objectifs des interactants.

D'une manière générale, l'objectif de l'intervieweur consiste à interroger l'homme politique sur une affaire publique donnée et à lui permettre, ainsi, de présenter aux téléspectateurs son opinion sur le sujet :

L'objectif de l'interviewer consiste à mettre l'homme politique à l'épreuve en l'interrogeant sur tous les sujets qui soulèvent un problème national, et sur toutes les façons de faire et de penser qui peuvent susciter des inquiétudes. (Amossy, 2006 : 231)

Dans le cas précis de l'interview de notre corpus, il s'agit pour l'intervieweur, J-BP, d'interroger NS sur un thème bien déterminé : l'immigration et les immigrés. Or, loin de se résumer à un simple « relais [visant à] décrire le monde » (Charaudeau, 1997 : 195 ; cité dans Florea, 2008 : 282), les questions de l'intervieweur doivent également permettre de « faire parler l'invité politique, [...] de *faire sortir le renard de sa tanière*, en questionnant sur ce qui fait problème. » (Nowakowska, 2012 : 616). C'est cette finalité qui préside à la construction du discours de l'intervieweur et au choix des questions qu'il pose au politicien. Ces dernières doivent être ainsi formulées qu'elles permettent de « tirer le maximum d'informations [du politicien] et de faire apparaître les intentions cachées de celui-ci » (Charaudeau, 2005-b : 180). Si cette tentative de faire avouer au politicien ses pensées profondes et de le faire sortir de sa langue de bois s'opère généralement sans heurts, les stratégies discursives (la répétition de la question, question-piège, question embarrassante, FTA comme le reproche, etc.), dont l'intervieweur se sert pour y parvenir, peuvent

constituer une menace à la face négative, voire positive, de l'interviewé et se soldent par une contre-attaque de celui-ci. Dans ce deuxième cas de figure, il n'est pas étonnant de voir la conflictualité prendre le dessus sur la coopérativité, ce qui est plutôt inattendu dans ce genre de discours.

De son côté, l'interviewé s'efforce d'atteindre notamment trois objectifs :

1. respecter le contrat de communication que le genre de discours lui impose, en répondant aux « demandes d'information ou de confirmation de l'interviewer par des réponses dignes d'intérêt, par des explications plausibles et convaincantes » (Florea, 2008 : 282) ;
2. contourner les intrusions territoriales et les menaces à sa face positive en « évit[ant] le piège de la provocation et de la contradiction et en contrecarr[ant] les stratégies du questionneur par des stratégies de résistance ou de connivence » (Ibid.) ;
3. faire bonne impression auprès du public et gagner son adhésion à ses idées et à son positionnement idéologique, notamment, et surtout, en construisant un ethos favorable et en « donn[ant] de lui une image qui tranche [...] avec la « légende » qui a cours dans l'espace public » (Ibid.), mais aussi en discréditant la parole de ses tiers-adversaires en les affublant d'images défavorables.

2. L'ethos préalable de l'interviewé

L'interviewé étant l'un des deux débattants, en l'occurrence NS, dont nous avons présenté l'ethos préalable dans le chapitre précédent, nous n'y reviendrons plus, par conséquent, ici. Nous nous référons, donc, à l'image prédiscursive décrite en IV. 2.1. afin de voir si le choix des modalités de mise en scène de l'ethos discursif de l'interviewé est déterminé, de quelque façon que ce soit, par son statut socioprofessionnel et par l'ensemble des stéréotypes qui circulent à son propos dans la sphère médiatique et politique.

3. L'ethos discursif de l'interviewé

Dans ce qui suit, nous montrerons si les modalités de présentation de soi adoptées par l'interviewé correspondent à celles privilégiées par les débattants, décrites dans le chapitre précédent. Il sera donc question ici de voir si l'invité-vedette construit son ethos, comme dans le débat, sur la base de la dévalorisation de l'ethos de l'interlocuteur. Le rôle interactionnel (questionneur) et le statut socioprofessionnel (journaliste) de l'intervieweur n'étant plus les mêmes que ceux du débattant-adversaire, nous faisons donc l'hypothèse qu'en raison de ce changement du cadre participatif, NS serait contraint d'adapter sa présentation de soi au cadre contextuel de l'interview. Ne pouvant plus se présenter en contraste avec son interlocuteur, il serait ainsi obligé de se déporter vers la modalité de la locution pour donner une image favorable de lui-même.

Ceci dit, afin de montrer si l'interviewé opte davantage pour l'autopromotion que pour la dévalorisation de l'image de son interlocuteur (l'intervieweur), les trois modalités de mise en scène de son ethos devront être décrites et mises en parallèle. C'est ce sur quoi nous nous pencherons dans les points suivants.

3.1. Sur le plan de la structure de l'interaction

Nous avons montré dans le chapitre précédent qu'en raison de la conflictualité qui prévaut dans le débat politique télévisé et de la symétrie des rôles interactionnels assignés aux débattants, ceux-ci se livraient régulièrement à une lutte sans merci pour la prise de parole, mettant, ainsi, en scène toute une série d'images valorisantes de soi et dévalorisantes de l'adversaire. En sera-t-il de même pour la construction et la mise en scène de ces images en contexte d'interview politique télévisée, en dépit des divergences contextuelles que ce genre de discours présente par rapport au débat ? Etant donné le statut professionnel de l'intervieweur¹⁸⁸ et la gestion rigoureuse des tours de parole que l'asymétrie des rôles interactionnels implique, ainsi que la coopérativité, qui caractérisent l'interview (voir 1.1, *supra*), il

¹⁸⁸ Face à un journaliste, NS agirait probablement d'une manière consensuelle et avec moins d'agressivité dans la mesure où le statut socioprofessionnel de journaliste n'implique aucune adversité, l'intervieweur n'étant, en principe, qu'un relais médiatique entre l'homme politique et les téléspectateurs.

serait, *a priori*, étonnant que les interactants recourent, comme dans le débat, aux interruptions pour construire leur ethos et déconstruire celui de leurs interlocuteurs.

Afin de déterminer dans quelle mesure les interruptions effectuées au cours de l'interview participent à la construction de l'ethos des interactants¹⁸⁹, nous soumettrons l'interview faite à NS par J-BP aux mêmes catégories d'analyse que celles que nous avons appliquées au corpus de débat. Une analyse quantitative globale visant à rendre compte de la proportion et de la récurrence des interruptions effectuées par les interactants sera, ainsi, présentée dans un premier temps. Cette analyse sera, dans un deuxième temps, davantage affinée pour permettre de rendre compte de la visée pragmatique à laquelle ces interruptions obéissent et des éventuelles images de soi et de l'autre qu'elles pourraient induire.

3.1.1. La récurrence des interruptions dans l'interview

Contrairement au débat politique télévisé, l'interview médiatique présente une faible proportion d'interruptions. Au moment où 56.66 % des prises de parole effectuées, dans le débat entre NS et TR, sont interruptives, seuls 41.37 % (24 prises de paroles interruptives sur un total de 58 prises de parole recensées) de celles réalisées, dans l'interview, le sont. Cette faible récurrence des interruptions nous renseigne, d'emblée, sur l'ambiance qui règne dans l'interaction. La conflictualité et la compétitivité qui caractérisent la relation interpersonnelle qui se noue entre les interactants, en situation de débat, ne semble, *a priori*, pas de mise en situation d'interview.

Comparativement aux autres interactants, NS est, tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous, celui qui réalise le taux le plus élevé d'interruptions (45.83 % du total des interruptions produites au cours de l'interaction).

¹⁸⁹ Etant donné que l'interview est centrée sur l'interviewé et compte tenu de l'impossibilité de reconstruire l'ethos préalable de l'intervieweur et de l'animateur, ces derniers n'étant pas des personnalités publiques, seules les interruptions de l'interviewé seront analysées en vue de faire ressortir l'ethos qui en découle. Celles de l'intervieweur et de l'animateur ne seront étudiées que pour mettre en évidence leur comportement interactionnel et la façon dont celui-ci détermine l'ethos de l'interviewé.

Tableau 18 : Taux et ratio de prises de parole interruptives par rapport aux prises de parole non-interruptives, réalisés par chaque interactant dans l'interview

	Prises de parole non-interruptives	Prises de paroles interruptives	Total	Pourcentage / ratio
NS	13	11	24	45.83 % - 0.84
J-BP	16	10	26	38.46 % - 0.62
OM	5	3	8	37.50 % - 0.60
Total	34	24	58	41.37 % - 0.70

Sur les 24 occurrences recensées, il en a effectuées 11, au moment où l'intervieweur en effectue 10 (41.66 %) et l'animateur 3 (12.5 %). Mais si NS produit, tout comme dans le débat politique télévisé, plus d'interruptions que les autres interactants, il ne les produit pas pour les mêmes raisons en contexte d'interview. Nous y reviendrons dans l'analyse de la visée pragmatique des interruptions effectuées par chaque interactant.

Par ailleurs, notons que, tandis qu'en contexte de débat, le taux de prises de parole interruptives (56.66 %) dépasse nettement celui de prises de paroles non-interruptives (43.33 %), en situation d'interview, c'est, au contraire, celui-ci (58.62 %) qui prévaut sur celui-là (41.37 %). Cette prédominance des prises de paroles non-interruptives sur les prises de parole interruptives se constate, d'ailleurs, dans le discours de chaque interactant, en particulier dans celui de l'invité-vedette : NS qui, dans son débat avec TR, interrompt plus qu'il ne se soumet à la règle de l'alternance des tours de parole, semble, en contexte d'interview, plus soucieux du respect de ladite règle. Mais s'il en est ainsi, c'est probablement en raison de l'asymétrie des rôles interactionnels, qui relègue, sans cesse, l'interviewé à une position de dominé, et des contraintes génériques¹⁹⁰, plus rigoureuses que celles du débat, qui régissent d'une manière rigide l'alternance des tours de parole : l'interviewé doit écouter jusqu'à la fin la question de l'intervieweur pour pouvoir y répondre. L'interview médiatique est d'autant plus normée que l'allocation et la distribution des tours de

¹⁹⁰ Rappelons qu'à la différence du débat, l'interview est un genre de discours qui obéit à des normes interactionnelles rigoureuses. L'une, et, sans doute, la plus importante d'entre elles, stipule que l'interviewé n'intervient qu'une fois que l'intervieweur le lui ait autorisé : aussi longtemps que l'intervieweur n'ait pas fini de poser sa question, l'interviewé ne doit pas prendre la parole.

parole se tiennent d'elles-mêmes et s'opèrent souvent mécaniquement et sans l'intervention de l'animateur. Force est de constater, à ce propos, que ce dernier, qui régissait difficilement l'alternance des tours de parole dans le débat, étant donné la souplesse des contraintes génériques de ce genre de discours et la symétrie des rôles interactionnels des débattants, qui leur assuraient la liberté de s'interrompre mutuellement, en est réduit, au cours de l'interview, au statut d'observateur. La preuve en est qu'au moment où 56.52 % des prises de parole qu'il a produites, dans le débat, sont interruptives, 37.50 % seulement de celles qu'il a effectuées, dans l'interview, le sont.

Quoiqu'il en soit, ce qu'il y a lieu de souligner, à la suite de cette analyse statistique globale des interruptions recensées dans l'interview de notre corpus, c'est que, en comparaison avec le débat politique télévisé, le genre de discours interview médiatique, du fait de sa rigidité institutionnelle et des relations de pouvoir¹⁹¹ qui s'y exercent entre les interactants, laisse peu de liberté d'initiation de prises de parole et, donc, d'interruptions. En témoigne la baisse du taux d'interruptions réalisé par l'animateur, mais surtout par NS qui, après s'être montré très agressif face à TR avec qui il partage une relation symétrique, ne produit que très peu d'interruptions face à un journaliste-intervieweur, dont le rôle interactionnel se situe au dessus du sien sur l'axe vertical du rapport de places. Or, dans ce contexte de restrictions normatives et d'asymétrie des rôles interactionnels, l'utilisation des interruptions à des fins de monstration de soi et de mise en scène de l'ethos ne va, *a priori*, pas toujours de soi. Dans ce qui suit, nous tenterons de montrer, jusque dans les détails, s'il en est vraiment ainsi.

¹⁹¹ Plus précisément, dans le cas précis de notre corpus, en sa qualité de meneur de l'interaction, l'animateur exerce son pouvoir aussi bien sur l'interviewé que sur l'intervieweur. Etant celui qui décide des questions à poser et, donc, des thèmes à aborder, l'intervieweur exerce, à son tour, son pouvoir sur l'interviewé. Ce dernier, ne décidant de rien, si ce n'est de la façon dont il répond aux questions de l'intervieweur, n'exerce, quant à lui, aucun pouvoir dans l'interaction. Et comme pouvoir est souvent synonyme de domination, l'animateur occupe, sur l'échelle verticale de ladite domination, une position haute, l'intervieweur une position médiane, tandis que l'interviewé est relégué à une position basse.

3.1.2. La stratégie des interruptions

La première catégorisation des occurrences recensées dans l'interview consiste à distinguer les auto-interruptions des hétéro-interruptions et à rendre compte de leurs proportions respectives. Nous avons noté dans le chapitre précédent que les unes et les autres révèlent, sous deux angles différents, le comportement interactionnel adopté par les interactants et contribuent à la construction de leur image de soi.

Tableau 19 : *Comparaison entre la proportion d'hétéro-interruptions et celle d'auto-interruptions effectuées par chaque interactant dans l'interview*

	Prises de parole interruptives		Total
	Hétéro-interruptions	Auto-interruptions	
NS	9 (81.81 %)	2 (18.18 %)	11
J-BP	9 (90 %)	1 (10 %)	10
OM	2 (66.66 %)	1 (33.33 %)	3
Total	20 (83.33 %)	4 (16.16 %)	24

Le tableau ci-dessus révèle que, d'une manière générale, le taux d'hétéro-interruptions dépasse nettement celui d'auto-interruptions. Tout comme dans le débat politique télévisé, les interactants réussissent la plupart des cas à faire aboutir leurs interruptions. Ceci dit, il faut noter que l'écart entre le taux d'hétéro-interruptions (83.33 %) et celui d'auto-interruptions (16.16 %) semble plus important en situation d'interview qu'il ne l'est en situation de débat (65.88 % pour les hétéro-interruptions et 34.11 % pour les auto-interruptions). Cette faible récurrence d'auto-interruptions par rapport à celle d'hétéro-interruptions montre que les interactants subissant les hétéro-interruptions de leurs interlocuteurs leur cèdent souvent la parole aussitôt qu'ils sont interrompus. Cette attitude interactionnelle témoigne du faible degré de confrontation entre les interactants et reflète la coopérativité qui règne dans l'interaction. L'analyse de la visée pragmatique des occurrences d'auto-interruptions et d'hétéro-interruptions recensées dans l'interaction nous permettra de voir, en premier lieu, si cette coopérativité, constitutive du genre de discours interview médiatique télévisée, se traduit

réellement dans le discours de chaque interactant et, en deuxième lieu, si ces deux types d'interruptions participent à la mise en scène d'images de soi et de l'autre.

3.1.2.1. Les auto-interruptions

4 occurrences d'auto-interruptions sont observées dans l'interview de notre corpus. Nous avons noté *supra* que si, en comparaison avec le débat, l'interview présente une faible proportion d'auto-interruptions, c'est probablement en raison de la coopérativité qui caractérise ce genre de discours.

3.1.2.1.1. Les auto-interruptions de l'animateur

1 seule occurrence d'auto-interruption a été recensée dans le discours de l'animateur, ce qui représente 25 % du total d'auto-interruptions produites par l'ensemble des interactants dans l'interview. Cette proportion, en comparaison avec celle (37.93 %) réalisée par le même interactant en contexte de débat, paraît faible. L'animateur, qui s'auto-interrompait plus que les débattants, semble, donc, réduire le taux de ses auto-interruptions en situation d'interview. Ceci peut s'expliquer par la rareté de ses interventions dans l'interview : au moment où l'affrontement des débattants le contraignait à intervenir régulièrement pour veiller au bon déroulement du débat, la répartition mécanique des tours de parole entre l'intervieweur et l'interviewé l'en dispense. Aussi, le nombre de prises de parole de l'animateur était beaucoup plus important (46) dans le débat que dans l'interview (8).

Quant à la visée pragmatique de l'auto-interruption effectuée par OM dans l'interview, le cotexte de l'occurrence montre qu'elle obéit à une visée régulatrice.

Tableau 20 : *La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par l'animateur dans l'interview*

Coopératives		Régulatrices		Confirmatives		Polémiques	
Sur le discours de NS	Sur le discours de J-B.P	Sur le discours de NS	Sur le discours de J-B.P	Sur le discours de NS	Sur le discours de J-B.P	Sur le discours de NS	Sur le discours de J-B.P
0	0	1	0	0	0	0	0

L'auto-interruption en 36 OM est produite sur le discours de NS et vise, comme nous pouvons le constater ci-dessous, à réguler l'interaction dans la mesure où l'animateur tente d'inviter l'intervieweur et l'interviewé, par l'adverbe « alors », à passer à un autre thème, celui de l'immigration clandestine étant suffisamment traité:

32b NS &et je pense monsieur prédali/ (0.35s) qu'on pourra monter à
QUAT'cent par an/ (0.3s) alors on me dit c'est trop peu/
(0.35s) mais ceux qui me disent c'est trop peu/ (0.23s)
qu'est c'qu'i z ont fait avant/ (0.25s) rien\ (0.35s) moi
j'essaie de faire une chose/ (0.25s) c'est d'grimper la
montagne\ (.)##
34 J-BP ce je [ra-]##
35a NS → [▲pour] [essayer]&
36 OM [alors]#
35b NS &d'résoudre les prob[lèmes/]##
37 OM → [alors] il faut##

La courte longueur de l'énoncé interruptif en chevauchement (un mot) indique que l'animateur ne fournit que très peu d'efforts pour faire aboutir son interruption. Après s'être interrompu en 36 OM, il n'a, d'ailleurs, reformulé qu'une seule fois, en 37 OM, sa tentative d'initier un nouveau thème. Cette attitude interactionnelle qui contraste nettement avec l'insistance dont il a fait preuve au cours du débat, s'explique, encore une fois, par la différence entre le rôle interactionnel qui lui est incombé dans le débat et celui qu'il assume au cours de l'interview. Alors que l'ensemble des tâches relevant de la régulation de l'interaction étaient de son seul ressort au cours du débat, il les partage, au cours de l'interview, avec l'intervieweur. C'est ce dernier, et non l'animateur, qui réussit, en l'occurrence, en 51 J-BP, à mettre un terme au thème de l'immigration clandestine et à initier celui du droit de vote des étrangers aux élections locales :

51 J-BP [je voudrais] vous poser une seule question/ mais qui déborde
un petit peu l'imi- l'immigration/ qui va vers l'intégration/
(.) .h c'est la question du droit de vo:te/ aux élections
locales/ (0.3s) .h pour des étrangers non communautaires/[...]

3.1.2.1.2. Les auto-interruptions de l'intervieweur et de l'interviewé

75 % des auto-interruptions recensées dans l'interview sont produites par l'intervieweur et l'interviewé. Elles obéissent, contrairement à celle produite par l'animateur, à une visée polémique. Nous verrons dans ce qui suit que, si, sur ce

point, l'interview converge avec le débat, elle s'en distingue quant aux incidences qu'impliquent la proportion et la visée pragmatique des auto-interruptions recensées sur la construction des images de soi.

3.1.2.1.2.1. Les auto-interruptions de J-B.P

A l'instar de l'animateur, l'intervieweur ne produit qu'une seule auto-interruption, ce qui représente une faible proportion, vu le nombre élevé de ses prises de parole (26). La position de dominant que le statut participatif de « meneur » de l'interview confère à l'intervieweur, se traduit, donc, concrètement par le taux d'auto-interruptions qu'il a réalisé. D'autant que, comparativement au nombre d'hétéro-interruptions (9) dont il est l'auteur, cette seule occurrence d'auto-interruption (10 %) semble insignifiante. J-BP réussit, par conséquent, à faire aboutir la majorité (90 %) de ses interruptions. La visée pragmatique de la seule auto-interruption qu'il a effectuée laisse transparaître encore davantage sa position de dominant. La seule fois où J-BP s'auto-interrompt, comme le montre le tableau ci-dessous, c'est pour critiquer (attaquer) l'intervieweur.

Tableau 21 : *La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par l'intervieweur*

Coopératives		Régulatrices		Confirmatives		Polémiques			
Sur le discours de NS	Sur le discours d'OM	Sur le discours de NS	Sur le discours d'OM	Sur le discours de NS	Sur le discours d'OM	Sur le discours de NS		Sur le discours d'OM	
						Attaque	Défense	Attaque	Défense
0	0	0	0	0	0	1	0	0	0

L'auto-interruption en 25 J-BP intervient au moment où NS défend et justifie la décision qu'il a prise de fermer Sangatte, un camp de rétention des immigrants clandestins :

24a NS [...] c'était quoi sangatte/ (0.45s) un hangar innommable/ (.) malgré le dévouement de la croix rouge\ (0.55s) .h où des MILLIEERS/ (0.3s) de (0.4s) PAUVres gens venus du bout du

monde/ (0.25s) vivaient dans des (.) conditions/ (0.3s)
TERRribles\ (.) [est-c'qu'il fallait qu'je l']&
25 J-BP [reste que vous avez]#
24b NS &garde/
26 J-BP → d'accord\ (0.23s) mais reste que vous avez aujourd'hui/ (.)
des centaines de personnes/ qu'on pourrait dire/ dans la
nature\=

L'intervieweur, censé, en principe, formuler des questions, adresse à NS, en 25 J-BP, un acte de langage menaçant visant à critiquer la fermeture de ce centre de rétention, au motif qu'au lieu de freiner l'immigration clandestine, cela aurait provoqué sa prolifération (« des centaines de personnes dans la nature »). Mais à peine a-t-il commencé à formuler son acte que l'intervieweur s'interrompt, pour le reformuler une seconde plus tard, en 26 J-BP. Aussi, l'intervieweur se serait-il écarté de son rôle interactionnel de « questionneur » en instaurant, à travers cet acte de langage menaçant, une relation d'adversité ? Il n'en est rien car, comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, il incombe également à l'intervieweur de « faire parler l'invité politique, [...] de *faire sortir le renard de sa tanière*, en questionnant sur ce qui fait problème. » (Nowakowska, 2012 : 616). Contrarier l'interviewé fait, donc, partie du rôle interactionnel de l'intervieweur.

3.1.2.1.2.2. Les auto-interruptions de NS

L'interviewé, NS, quant à lui, est l'auteur de 2 auto-interruptions. Ces dernières obéissent, tel que le tableau ci-dessous le montre, à une visée pragmatique polémique.

Tableau 22 : *La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par l'interviewé*

Coopératives		Régulatrices		Confirmatives		Polémiques			
Sur le discours de J.B.P	Sur le discours d'OM	Sur le discours de J.B.P	Sur le discours d'OM	Sur le discours de J.B.P	Sur le discours d'OM	Sur le discours de J-BP		Sur le discours d'OM	
						Attaque	Défense	Attaque	Défens e
0	0	0	0	0	0	0	2	0	0

Plus précisément, elles sont énoncées sur un mode de défense en ceci qu'elles interviennent en réaction à deux hétéro-interruptions formulées par l'intervieweur, dont la visée semble confirmative, mais qui comportent, en creux, un acte de langage menaçant :

- 7 NS [...] les étrangers avec des papiers/ sont les bienvenus/
(0.55s) les étrangers SANS papiers/ ou avec des FAUX papiers/
(0.35s) seront accompagnés chez eux\ (0.6s) j'ai fixé un
objectif/ (1s) nous accompagnerons chez eux/ (0.65s) DEUX
fois plus de clandestins/ (0.5s) que c'qui a été fait/ (.)
jusqu'à présent\ (0.76s)##
- 8a J-BP heu pard- [sans parler]&
9 NS → [ça nous amènera/]#
- 8b J-BP &▶de reconduite aux frontières◀/=
- 10 NS =de r- (0.33s) je parle de reconduite dans leur pays\ (.) ##
- 11 J-BP eh s'-#
- 12 NS → ça nous amènera/ (0.3s) à vingt milles/ (0.3s) expulsions/
(0.3s) par an\ (1s)##
- 13a J-BP sur [combien de d- sur combien]&
14 NS → [la situation]#
- 13b J-BP &de décisions [prises/]
15 NS [écout-]
(0.43s) é- é- écoutez/ ça nous ramènera/ (.) à un TAUX
d'exécution/ qui s'ra entre quarante et cinquante pour cent\
(0.9s)

En 8a J-BP et en 13a J-BP, l'intervieweur interrompt l'interviewé pour lui demander des précisions sur le nombre exact et la destination des reconductions des immigrés clandestins (« sans parler de reconduites aux frontières ? »). Bien qu'elles paraissent être de simples demandes de précision, ces questions visent, en fait, à montrer l'écart entre les résultats escomptés et ceux atteints par la politique de limitation de l'immigration clandestine menée par NS. Ce dernier réagit à ces hétéro-interruptions de l'intervieweur en tentant, à son tour, de l'interrompre en 9 NS et en 14 NS tout en essayant de poursuivre son tour de parole et d'ignorer les attaques de l'intervieweur. Or, devant la détermination de J-BP d'achever à tout prix ses questions, NS se résigne, après avoir tenté, en vain, de faire aboutir ses interruptions réactives, à abandonner son tour de parole et à faire une dégression pour répondre aux questions de l'intervieweur (« je parle de reconduite dans leur pays », « ça nous ramènera à un taux d'exécution entre 40 et 50 % »). Les énoncés tronqués (« de r- », « é- é- écoutez ») et les pauses intra-tour relativement longues (« 0.33s », « 0.43s ») avec lesquels débutent les deux réponses de NS, révèlent l'embarras de ce dernier et confirment le caractère vexatoire des hétéro-

interruptions de l'intervieweur et la force illocutoire des actes de langage menaçants qu'elles véhiculent. Le cotexte aval et amont des auto-interruptions de l'interviewé montre, donc, qu'elles obéissent à une visée pragmatique polémique de défense dans la mesure où NS tente d'interrompre l'intervieweur, non pas pour le contre-attaquer, comme il avait l'habitude de le faire face à TR, mais pour se défendre des attaques que ses questions sous-entendent (critique de la politique menée contre l'immigration clandestine). Faut-il alors en déduire que NS paraît moins résistant et moins capable de s'imposer en contexte d'interview qu'en contexte de débat ? On ne saurait répondre à cette question sans comparer la proportion d'auto-interruptions qu'il a réalisées dans l'un et dans l'autre de ces deux genres de discours et prendre en compte l'influence qu'exerce le cadre contextuel du débat et de l'interview sur la production de ces auto-interruptions.

Rappelons, d'abord, que l'interviewé, NS, est l'auteur de 2 auto-interruptions, ce qui représente 18.18 % du total des interruptions dont il est l'auteur et 50 % du total de celles recensées dans l'ensemble de l'interaction. Si le premier taux semble proche de celui (22.85 %) qu'il a réalisé dans son débat avec TR, le second, en revanche, constitue le double de celui (27.58 %) qu'il y a effectué. Plus précisément, en situation de débat, NS est celui qui réalise le taux le plus faible d'auto-interruptions. Or, pourquoi en réalise-t-il le taux le plus élevé en situation d'interview ? Au cours de son face-à-face avec TR, nous avons montré que la faible proportion d'auto-interruptions effectuées par NS reflétait sa capacité à s'imposer dans le débat et confirmait l'ethos d'autorité qu'il revendiquait. La forte proportion des auto-interruptions observées dans son discours, en contexte d'interview, en implique-t-elle le contraire ? Ce serait ignorer le cadre contextuel de l'interaction, notamment le statut participatif de l'intervieweur, que de procéder de la sorte. Cela aurait, effectivement, été le cas si NS n'avait pas eu en face de lui un journaliste-intervieweur. S'il s'interrompt plus que ses deux interlocuteurs, dans le cas précis de l'interview, c'est pour trois raisons :

1. d'abord, à cause de l'avantage qu'ils prennent sur lui, sur l'échelle verticale de la domination : il est plus attendu que l'animateur et l'intervieweur interrompent

l'interviewé pour lui demander un éclaircissement ou une précision sur un point donné que l'inverse. Aussi, s'acharner à faire aboutir une interruption peut être perçu comme un signe d'agressivité de la part de l'interviewé, image que le locuteur devrait plutôt éviter de montrer en contexte d'interview étant donné la finalité de ce genre de discours (voir 1.3 *supra*) et la coopérativité qui le caractérise ; dans le débat, ce qui est plutôt attendu, compte tenu de la symétrie des rôles que les débattants assument au cours de l'interaction et de l'adversité qui caractérise leur relation interpersonnelle, c'est qu'ils s'interrompent l'un l'autre ;

2. de plus, que l'intervieweur fasse aboutir plus que l'interviewé ses interruptions, cela n'a aucune incidence négative sur l'ethos de ce dernier. Dans le débat politique télévisé, les débattants concourent à réduire le nombre d'auto-interruptions en persistant à interrompre l'adversaire, même après un long énoncé en chevauchement, pour imposer leur domination et remporter ainsi ce match symbolique qu'est le débat. Cette finalité n'étant pas celle de l'interview, et l'intervieweur n'ayant aucun intérêt à s'imposer, son rôle interactionnel étant comparable à une voix qui interroge et son objectif n'étant pas de mettre en scène sa propre image, mais celle de l'interviewé, il serait injustifié et contre-performant pour celui-ci d'adopter le même comportement interactionnel que celui qu'il a mené face à TR ;
3. enfin, son rôle interactionnel étant de répondre aux questions de l'intervieweur, NS ne peut le faire que s'il écoute et comprend ces questions. Or, ces dernières ne sont pas toujours énoncées sous forme d'une suite continue de mots s'achevant par une intonation montante. Elles peuvent parfois s'immiscer dans le discours de l'interviewé : il se peut, en effet, que l'intervieweur interpelle l'interviewé pendant qu'il répond à une question initiale et l'interrompe pour lui demander une confirmation ou une précision, ce qui constitue une prolongation de ladite question initiale. A ce genre d'interruption, l'interviewé ne peut que céder, ce qui n'affecte en rien l'ethos de fermeté et d'autorité qu'il a construit et

mis en avant dans son face-à-face avec TR, mais lui permet, au contraire, de se conformer à son rôle interactionnel de « répondeur ».

En somme, l'analyse des auto-interruptions effectuées par les interactants, au cours de l'interview, nous permet de conclure que, contrairement à ce qu'il en est du débat, leur récurrence est trop faible et leurs visées pragmatiques sont trop conformes au rôle interactionnel et au statut participatif de leurs auteurs pour qu'elles puissent constituer un indice discursif permettant de discerner l'ethos des interactants. Mais qu'en est-il alors des hétéro-interruptions ?

3.1.2.2. Les hétéro-interruptions

83.33 % du total des interruptions observées dans l'interview sont des hétéro-interruptions. Sur les 20 occurrences recensées, 2 d'entre elles sont effectuées par l'animateur ; l'intervieweur et l'interviewé en ont réalisées un nombre similaire, 9.

Tableau 23 : *Comparaison entre les interruptions subies et celles effectuées dans l'interview*

	Hétéro-interruptions effectuées	Hétéro-interruptions Subies
NS	9	9
J-BP	9	10
OM	2	1
Total	20	20

Le tableau ci-dessus montre, d'abord, que l'intervieweur et l'interviewé sont les auteurs de la majorité (90 %) des hétéro-interruptions effectuées. L'animateur, quant à lui, produit, sans doute en raison du rôle secondaire qui lui est assigné au cours de l'interaction et de la rareté de ses interventions, une quantité résiduelle d'hétéro-interruptions (10 %). Si, en cela, l'interview diffère déjà du débat (26.78 % d'hétéro-interruptions recensées sont produites par l'animateur, tandis que 73.21 % seulement d'hétéro-interruptions y sont initiées par les débattants), elle s'en distingue encore plus dès lors qu'on compare la proportion d'hétéro-interruptions effectuées à celles subies dans les deux genres de discours. En contexte de débat,

rappelons-le, plus un débattant interrompt son adversaire, moins il est susceptible d'être interrompu par celui-ci. En situation d'interview, le nombre d'hétéro-interruptions subies équivaut, à une occurrence près, à celui d'hétéro-interruptions effectuées, ce qui signifie que autant l'intervieweur interrompt l'interviewé, autant il est susceptible d'être interrompu par celui-ci. Cette correspondance entre le nombre d'hétéro-interruptions effectuées et celui d'hétéro-interruptions subies par l'intervieweur et l'interviewé résulte de la nature de la relation interactionnelle qui justifie la rencontre de ces derniers : la dynamique interactionnelle d'action-réaction qui se limite, en principe, au jeu de questions-réponses, semble, en l'occurrence, s'étendre jusqu'aux interruptions. A chaque hétéro-interruption initiative répond, ainsi, une hétéro-interruption réactive. Cette stratégie de "coup par coup" semble, *a priori*, infirmer l'hypothèse selon laquelle l'interview, en raison de l'asymétrie et de la complémentarité des rôles interactionnels qui la caractérisent, serait un genre de discours dépourvu de conflictualité et où la présentation de soi à travers la stratégie des interruptions fait plutôt défaut. L'analyse de la forme des hétéro-interruptions, de leur visée pragmatique et de leur environnement cotextuel nous permettra, comme nous le verrons dans ce qui suit, d'en savoir davantage.

Tableau 24 : *Natures et formes d'hétéro-interruptions effectuées par les interactants dans l'interview*

	Hétéro-interruptions volontaires				Hétéro-interruptions involontaires		Total	
	Initiatives		Réactives		Sans chevauchement	Avec chevauchement	Sans chevauchement	Avec chevauchement
	Sans chevauchement	Avec chevauchement	Sans chevauchement	Avec chevauchement				
NS	1	1	2	5	0	0	3	6
J-BP	7	2	0	0	0	0	7	2
OM	0	2	0	0	0	0	0	2
Total	8	5	2	5	0	0	10	10

Notons, d'abord, qu'à la différence du débat, où une occurrence d'hétéro-interruption a été produite involontairement, toutes les hétéro-interruptions recensées dans l'interview sont volontaires. Le tableau ci-dessus montre, de plus, que, sur l'ensemble de ces dernières, 65 % (13 occurrences) d'entre elles ont été initiées, au moment où 35 % seulement (7 occurrences) ont été produites en réaction à des hétéro-interruptions ultérieures. Les hétéro-interruptions initiatives étant la marque d'une volonté d'imposer sa domination sur l'interlocuteur, il n'est pas étonnant de voir que, vu la position de dominant où son rôle interactionnel de deuxième¹⁹² et principal "meneur" de l'interview le place, c'est l'intervieweur, et non NS (15.38 % du total des hétéro-interruptions initiatives produites dans l'interview), contrairement à ce qu'il en est du débat, qui réalise le taux le plus élevé d'hétéro-interruptions initiatives (69.23 %). La position de dominant dont dispose l'intervieweur est d'autant plus avérée que, ainsi qu'en témoigne l'absence de chevauchement accompagnant ses hétéro-interruptions initiatives, l'interviewé cède, dans la majorité des cas (5 occurrences sur 7), son tour de parole aussitôt qu'il est interrompu. Ne jouissant pas de la même place hiérarchique (la position de dominant) que celle de l'intervieweur, l'interviewé n'est pas en mesure d'initier des hétéro-interruptions (2 occurrences seulement ont été recensées dans son discours). Mais l'image d'autorité qu'il n'a pas pu projeter par la stratégie d'hétéro-interruptions initiatives, il la met en scène à travers celle d'hétéro-interruptions réactives. Au lieu de se soumettre à la domination de l'intervieweur, NS y oppose une résistance sans faille. Il réagit à la totalité des hétéro-interruptions de l'intervieweur (7 occurrences) en l'interrompant à son tour, et ce, en dépit de la détermination de J-BP à ne pas céder son tour de parole, détermination qui se traduit par le chevauchement qui accompagne la majorité (5 occurrence) d'hétéro-interruptions réactives de NS.

¹⁹² Le premier "meneur" de l'interaction est, en l'occurrence, l'animateur. Il n'en est pas, pour autant, le principal car, si la tâche d'introduire et de clore l'interaction relève de son ressort aussi bien dans le débat que dans l'interview, dans ce dernier, les autres tâches interactionnelles, si ce n'est les plus importantes (initiation des thèmes, allocation des tours de parole, etc), sont plutôt assumées par l'intervieweur. Si bien qu'alors qu'il réalise le deuxième taux le plus élevé d'hétéro-interruptions initiatives lors du débat (34.14 %), il n'est responsable que de 15.38 % du total des hétéro-interruptions recensées dans l'interview.

Il ressort, donc, de l'analyse de la proportion et de la forme (avec ou sans chevauchement) des hétéro-interruptions initiatives et réactives observées dans l'interview, que « les rapports de pouvoir » qu'instaure l'asymétrie des rôles interactionnels de l'interview, loin d'être une simple caractéristique abstraite inhérente au cadre participatif de l'interaction, exercent une telle influence sur la dynamique interactionnelle que, au lieu que celle-ci soit complètement orientée vers la coopérativité, elle s'infléchit plutôt vers la conflictualité et la compétitivité. En outre, si la coopérativité est, comme nous l'avons noté en 1.1., intrinsèque à la relation interpersonnelle qui se noue entre l'intervieweur et l'interviewé, elle devrait se traduire, dans l'interaction, notamment à travers la présence d'hétéro-interruptions coopératives et l'absence d'hétéro-interruptions volontaires à visée polémique. Or, il ressort de l'analyse de la visée pragmatique des hétéro-interruptions que, contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre, l'interview peut être, telle que nous le verrons dans les points suivants, bien plus conflictuelle qu'on pourrait le penser.

3.1.2.2.1. Les hétéro-interruptions de l'animateur

Nous avons noté *supra* que le rôle de régulateur de l'interaction qui incombe, en principe, à l'animateur, est co-assumé, en contexte d'interview, par celui-ci et l'intervieweur. Le partage des tâches qui garantissent le bon fonctionnement de l'interaction n'est, toutefois, pas équitable. L'intervieweur se charge de la majeure partie d'entre elles : étant celui qui pose les questions, c'est, donc, à lui que revient de choisir l'orientation thématique de l'interview, l'orientation axiologique des questions (dévalorisantes, valorisantes, neutres) et, donc, de décider de la "tonalité" de la relation interpersonnelle qu'il va établir avec l'interviewé (distance ou complicité). Aussi l'animateur en est-il réduit à initier l'interview, à fixer le thème général (en l'occurrence l'immigration) autour duquel tourneront les questions de l'intervieweur et à clore l'interaction. Il s'ensuit une baisse considérable de prises de parole (13.79 % du total des prises de parole) et d'hétéro-interruptions (10 % du total d'hétéro-interruptions) qu'il a effectuées dans l'interview par rapport à celles

dont il est l'auteur en contexte de débat (30.66 % du total de prises de parole et 26.78 % du total des hétéro-interruptions recensées dans le débat).

La restriction du cadre actionnel de l'animateur semble également agir sur la visée pragmatique des rares hétéro-interruptions qu'il a pu produire.

Tableau 25 : *Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'animateur dans l'interview*

	coopérative		régulatrice		confirmative		polémique		Total	
	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives
Sur le discours de NS	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Sur le discours de J-BP	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
Total	0	0	1	0	1	0	0	0	2	0

En effet, au moment où le statut du seul "meneur" du débat offrait à l'animateur la liberté et la possibilité de disposer, à sa guise, de l'interaction, d'interrompre davantage tel débattant plutôt que tel autre, de manifester une complicité pour celui-ci plutôt que pour celui-là, d'aller même jusqu'à oser une hétéro-interruption conflictuelle à l'encontre de l'un des deux débattants, la restriction de sa marge de manœuvre, lors de l'interview, le contraint, au contraire, à ne produire que des hétéro-interruptions ayant trait à son rôle interactionnel, c'est-à-dire visant à réguler l'interaction. Il en est ainsi des deux hétéro-interruptions initiatives qu'il a effectuées au cours de l'interview :

32b NS &et je pense monsieur prédali/ (0.35s) qu'on pourra monter à QUAT'cent par an/ (0.3s) alors on me dit c'est trop peu/ (0.35s) mais ceux qui me disent c'est trop peu/ (0.23s) qu'est c'qu'i z ont fait avant/ (0.25s) rien\ (0.35s) moi j'essaie de faire une chose/ (0.25s) c'est d'grimper la montagne\ (.)##

34 J-BP ce je [ra-]##

35a NS → [▲pour] [essayer]&

36 OM [alors]#

35b NS &d'résoudre les prob[blèmes/]##

37 OM → [alors] il faut##

[...]

- 51 J-BP [je voudrais] vous poser une seule
question/ mais qui déborde un petit peu l'imi- l'immigration/
qui va vers l'intégration/ (.) .h c'est la question du droit
de vo:te/ aux élections locales/ (0.3s) .h pour des étrangers
non communautaires/ (0.38s) après tout/ qu'est c'qui s'oppose
aujourd'hui/ (.) [à ce que/]##
- 52 OM [▶non communautaires c't à dire◀]
non europ[éens/]
- 53 J-BP → [non] européens\ (0.25s) [est c' -]##

La première hétéro-interruption en 37 OM est produite sur le discours de NS¹⁹³ et obéit à une visée régulatrice dans la mesure où l'animateur interpelle les interactants, d'abord, afin de mettre fin à la lutte pour la prise de parole à laquelle ils se sont livrés en 34 J-BP, 35a NS, 35b NS ; mais également pour leur demander d'aller plus vite et de traiter de la dernière question avant de conclure.

La deuxième hétéro-interruption en 52 OM, quant à elle, obéit à une visée confirmative en ceci que l'énoncé interruptif comporte une demande de précision sur ce que l'intervieweur entend exactement par « les européens non-communautaires ». Jouant, comme nous l'avons souligné dans la présentation du statut participatif de l'animateur, le rôle de relais entre les interactants et les téléspectateurs, et ces derniers étant la raison d'être de l'interview, l'animateur se doit, donc, d'exiger de la clarté de l'intervieweur et de l'interviewé, ce qu'il a fait à travers une hétéro-interruption.

Il est important de noter, enfin, qu'en comparaison avec le comportement interactionnel de l'animateur, tel qu'il est révélé par l'analyse des hétéro-interruptions qu'il a effectuées dans le débat, OM, après avoir cherché à établir une relation de proximité, en contexte de débat, avec l'invité-vedette, se met complètement à l'écart, en situation d'interview, et tente d'incarner l'image d'un animateur neutre et objectif.

¹⁹³ Cependant, le cotexte aval de l'interruption indique que l'énoncé interruptif est adressé aux deux interactants, c'est-à-dire à l'intervieweur et à l'interviewé.

3.1.2.2.2. Les hétéro-interruptions de l'intervieweur et de l'interviewé

Tout comme dans le débat, la majeure partie des hétéro-interruptions recensées dans l'interview, est réalisée, non pas par l'animateur, mais par les deux autres interactants invités à interagir l'un avec l'autre. Sur les 20 occurrences d'hétéro-interruptions observées, 18 ont été effectuées par l'intervieweur et l'interviewé. Si, en cela, l'interview ressemble au débat, l'analyse et la comparaison entre les hétéro-interruptions réalisées par l'intervieweur et celles effectuées par l'interviewé permettra, comme nous le verrons dans ce qui suit, de voir si les hétéro-interruptions observées, en situation d'interview, sont produites dans les mêmes proportions et si elles obéissent aux mêmes visées pragmatiques que celles réalisées en contexte de débat. L'ethos de domination étant tributaire notamment de la stratégie d'interruption, cette approche saura montrer si NS persiste et continue, en dépit du changement du contexte, à s'en servir pour imposer son image d'autorité et de fermeté.

3.1.2.2.2.1 Les hétéro-interruptions de l'interviewé

Si, en contexte de débat, NS a réalisé un taux d'hétéro-interruptions deux fois plus élevé (67.5 %) que celui de son adversaire, en situation d'interview, il en réalise un taux identique (50 %) à celui de l'intervieweur. Cette régression du taux d'hétéro-interruptions effectuées au cours de l'interview, par rapport à ce qu'il était lors du débat, est due à la différence du cadre contextuel des deux genres de discours. D'une part, elle tient au fait que la finalité des interactants n'est pas la même dans les deux genres de discours : face à l'intervieweur, il ne s'agit plus, pour NS, d'imposer sa domination sur son interlocuteur, comme il le faisait face à TR, ni de chercher à remporter une victoire symbolique sur lui, mais de projeter une image favorable de lui-même à travers la façon dont il répond aux questions de J-BP ; d'autre part, le faible taux d'hétéro-interruptions qu'il a réalisé, au cours de l'interview, résulte du changement du statut socioprofessionnel et du rôle interactionnel de son interlocuteur : face à un interactant véhiculant et affichant ouvertement une vision du monde et une idéologie contraire à la sienne, l'attaquer

revient à s'auto-promouvoir et promouvoir, par contraste, sa propre vision du monde. En revanche, face à un journaliste dont l'objectif n'est pas de défendre une thèse adverse à celle de l'interviewé, il serait étonnant de voir ce dernier instaurer un rapport de force et d'adversité avec l'intervieweur.

En plus de la diminution du nombre d'hétéro-interruptions, force est de constater que les hétéro-interruptions effectuées par NS, au cours de l'interview, se distinguent de celles qu'il a réalisées, dans le débat, surtout par leur nature (initiatives ou réactives) et leur visée pragmatique.

Tableau 26 : *Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'interviewé*¹⁹⁴

	coopérative		régulatrice		confirmative		polémique		Total	
	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives
Sur le discours de J-BP	0	0	0	0	0	0	2	7	2	7
Sur le discours d'OM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	2	7	2	7

Le tableau ci-dessus montre, d'abord, que la majeure partie des hétéro-interruptions de NS sont réactives (77.77 %), ce qui signifie que, en interview, l'invité-vedette ne produit d'interruptions que quand il est interrompu par l'intervieweur. Ce comportement interactionnel qui montre un NS sur la défensive contraste nettement avec celui dont il a fait preuve au cours du débat où, produisant davantage d'hétéro-interruptions initiatives (77.77 %) que d'hétéro-interruptions réactives, il se montre plutôt offensif et agressif. En situation d'interview, pour des raisons inhérentes à la finalité de l'interaction, à l'asymétrie des rôles interactionnels et aux objectifs personnels des interactants, interrompre régulièrement l'intervieweur afin de l'attaquer et de le déstabiliser est une attitude qui déroge aux attentes du genre de

¹⁹⁴ Cf. Annexe II. Tableau 10. pour la présentation de l'ensemble des hétéro-interruptions effectuées par l'interviewé.

discours interview médiatique télévisée et défavorise, de surcroît, l'interviewé en donnant de lui l'image d'un homme politique brutal, l'agressivité en cette circonstance étant gratuite et totalement injustifiée. Aussi NS ne produit-il, comme nous pouvons le constater dans le tableau 26, que deux hétéro-interruptions initiatives, soit 22.22 % du total des hétéro-interruptions dont il est l'auteur. La visée pragmatique de ces rares hétéro-interruptions initiatives confirme, de plus, sa volonté de préserver les faces, positive et négative, de l'intervieweur. La première hétéro-interruption (5 NS) survient au début de l'interaction et constitue la deuxième prise de parole de l'interviewé. Elle est produite sur le discours de J-BP au moment où celui-ci présente un bref aperçu des grands axes de la politique d'immigration que prône NS :

- 4 J-BP [...] lorsqu'on rend plus difficile/ (.) le (.) regroupement familial/ (.) ►c'est-à-dire la possibilité pour un étranger/ de faire venir/◄ (0.4s) sa femme/ ou ses enfants/ (0.4s) lorsque/ (.) on multiplie/ (0.4) .h les critères/ et les contrôles/ (0.45s) .h sur les mariages/ euh euh d'étrangers en france/ (0.5s) lorsqu'on allonge/ à trente jours/ le délai de rétention/##
- 5 NS **trente deux**
- 6 J-BP → trente deux mainten- eh de:: rétention donc des: des étrangers/ (.) aux frontières/ (0.65s) ►où est l'humanité là- 'dans/◄

Or, avant d'en arriver à poser sa question à l'interviewé, ce dernier l'interrompt pour rectifier (« trente-deux ») l'information concernant le nombre de jours de rétention que le ministre de l'intérieur prévoit pour les immigrés clandestins avant de les reconduire à leur pays d'origine. Bien que l'énoncé interruptif puisse être considéré comme un acte de langage menaçant, en ceci que l'acte constatif de rectification implique la remise en question de la compétence de l'intervieweur, il n'empêche que le moment d'apparition de l'interruption (un peu après l'échange de salutations, c'est-à-dire dans un climat de coopérativité) et l'ellipse de l'énoncé interruptif (la phrase « trente-deux » est inachevée du point de vue syntaxique) jouent le rôle d'atténuateurs de la force illocutoire de l'acte de langage menaçant. Qui plus est, en corrigeant l'erreur de l'intervieweur, NS n'a fait qu'aggraver la critique qui lui a été adressée car si, pour l'intervieweur, « allonger à 30 jours le

délai de rétention » des immigrés clandestins est déjà un acte « inhumain »¹⁹⁵, l'allonger à 32 jours l'est encore plus. L'information sur le nombre de jours de rétention aurait, donc, été d'autant moins attentatoire à sa face positive qu'elle demeurerait erronée. Mais s'il l'a rectifiée, tout en sachant que cette correction le desservait, cela prouve bien que, mise à part l'image d'incompétence journalistique qu'elle induit, l'hétéro-interruption en 5 NS n'est nullement produite dans une perspective conflictuelle. Elle se situe, par conséquent, à la limite qui sépare la conflictualité de la coopérativité¹⁹⁶.

La deuxième hétéro-interruption initiative effectuée par NS obéit également à une visée pragmatique polémique mais, à l'instar de la première hétéro-interruption, elle n'est pas aussi conflictuelle qu'on pourrait le penser à première vue :

- 51 J-BP [je voudrais] vous poser une seule question/ mais qui déborde un petit peu l'imi- l'immigration/ qui va vers l'intégration/ (.) .h c'est la question du droit de vote/ aux élections locales/ (0.3s) .h pour des étrangers non communautaires/ (0.38s) après tout/ qu'est c'qui s'oppose aujourd'hui/ (.) [à ce que/]##
- 52 OM [►non communautaires c't à dire◄]
non europ[éens]/
- 53 J-BP → [non] européens\ (0.25s) [est c'-]##
- 54 NS <((sur un ton ironique)) [parc'que] les européens ils ont l'droit d'vote/>
- 55a J-BP → euh bah (.) si\ i ont l'droit d'vote aux élections [locales en france\]&
- 56 NS [oui [inaud]\]

J-BP s'apprête, en 51 J-BP à interroger NS sur la raison de l'interdiction de vote aux élections locales des « étrangers non-communautaires », lorsqu'il se fait interrompre par l'animateur en 52 OM qui lui demande s'il entend par « non-communautaire », « non européen ». L'intervieweur répond par l'affirmative, et à peine commence-t-il à formuler sa question (« est c'- ») qu'il se fait, de nouveau, interrompre, mais par l'interviewé cette fois, qui conteste, sur le mode ironique, incarné par le ton de la voix et la conjonction de subordination « parce que », la

¹⁹⁵ L'adjectif « inhumain » est sous-entendu par la question de l'intervieweur « où est l'humanité là 'dans ? ».

¹⁹⁶ Dans le tableau 26 et 27, cette occurrence est, néanmoins, classée dans la catégorie des hétéro-interruptions initiative obéissant à une visée pragmatique polémique d'attaque. Et pour cause, l'analyse quantitative des occurrences ne tient pas compte du moment d'apparition de l'interruption (séquence d'ouverture, développement, etc.) ni de la structure syntaxique de l'énoncé interruptif, ces observables étant pris en charge par l'analyse qualitative.

conclusion nécessaire selon laquelle, puisque les « non-communautaires n'ont pas le droit de vote aux élections locales » et étant donné que « non-communautaire » veut dire « non européen », les « Européens ont, donc, le droit de vote », ce qui n'est, visiblement, pas le cas, selon NS. Etant, donc, une forme de contestation et de manifestation d'un désaccord, l'interruption de NS obéit bel et bien à une visée polémique d'attaque. Or, tout comme pour l'hétéro-interruption précédente (5 NS), NS accompagne son interruption d'atténuateurs dont l'objectif est de minimiser la virulence de son attaque. Il s'agit, plus précisément, de l'usage de l'ironie qui est une modalité indirecte d'attaque, et la renonciation – pour ne pas dire la capitulation – à la polémique par la manifestation de l'accord en 56 NS (« oui »).

Il est, donc, évident que, lors de l'interview, en ne produisant que très peu d'hétéro-interruptions initiatives et en les faisant accompagner d'atténuateurs, NS, pour des raisons ayant trait au cadre contextuel de l'interaction (voir plus haut), fait preuve de retenue sur le plan de l'attaque de l'interlocuteur. Se comporte-t-il de la même manière sur le plan de la réaction aux hétéro-interruptions initiatives de l'intervieweur ?

Si NS a abdicqué à l'image de cogneur et d'agressif (tel qu'il ressort de l'analyse des hétéro-interruptions initiatives qu'il a produites), il n'en demeure pas moins résistant et prêt à rebondir quand il se fait attaquer. La preuve en est que la posture de défense dont témoigne déjà le taux élevé de ses hétéro-interruptions réactives est d'autant plus apparente que la totalité (soit 7 occurrences) de ces dernières obéit, tel que le tableau ci-dessous le montre, à une visée pragmatique polémique de défense.

Tableau 27 : *La fonction des hétéro-interruptions initiatives et réactives polémiques effectuées par l'interviewé*

	Hétéro-interruptions polémiques			
	Initiatives		Réactives	
	Attaque	Défense	Attaque	Défense
Sur le discours de J-BP	2	0	0	7
Sur le discours d'OM	0	0	0	0
Total	2	0	0	7

L'analyse des actes de langage contenus dans les énoncés interruptifs montre qu'à la différence du débat, où NS réagit presque régulièrement par des contre-attaques aux hétéro-interruptions initiatives obéissant à une visée polémique d'attaque de son adversaire, lors de l'interview, il réagit à celles¹⁹⁷ formulées par l'intervieweur par des réfutations ou des explications-justifications. Il en est ainsi des trois hétéro-interruptions en 35a NS, 39 NS, 41 NS, ci-dessous :

- 32a NS [...]sur le mali/ n'soyez pas trop sévère/ (0.7s) i ya effectivement depuis l'mois d'février où je me suis rendu/ (0.57s) plus (0.3s) de CENT projets/ (0.3s) de développement (0.25s) d'entreprises/ (0.28s) parc'qu'on donne sept milles euro/ (0.35s) à un malien/ pour monter une entreprise/ (.) dans son pays/ (0.25s) c'est très exactement le DOUBLE/ de c'qui s'passait avant/ (.)&
- 33 J-BP ▼oui▼
- 32b NS &et je pense monsieur prédali/ (0.35s) qu'on pourra monter à QUAT'cent par an/ (0.3s) alors on me dit c'est trop peu/ (0.35s) mais ceux qui me disent c'est trop peu/ (0.23s) qu'est c'qu'i z ont fait avant/ (0.25s) rien\ (0.35s) moi j'essaie de faire une chose/ (0.25s) c'est d'grimper la montagne\ (.)##
- 34 J-BP ce je [ra-]##
- 35a NS → [▲pour] [essayer]&
- 36 OM [alors]#
- 35b NS &d'résoudre les prob[lèmes/]##
- 37 OM → [alors] il faut##
- 38 J-BP je [rap-]##
- 39 NS → [natu]rellement qu'on n'résout pas [tout/]##
- 40 J-BP → [euh] j'rappelle il ya [quatre]##
- 41 NS → [mais ça] progresse/ (.) et PERSONNE/▲ ne peut [l'contester\]
- 42 J-BP → [on compte qu'i ya] à peu près quatre vingt mi::lles/ maliens en france/ c'est ça/
- 43a NS oui mais enfin [beaucoup/]&
- 44 J-BP [d'accord\]

Pour mieux comprendre la visée pragmatique des hétéro-interruptions réactives de NS dans l'exemple ci-dessus, il est nécessaire de tenir compte de leur cotexte d'énonciation. Elles surviennent, en fait, suite à une critique formulée par l'intervieweur en 30a J-BP qui considère que, sur le plan de la prévention

¹⁹⁷ Les actes de langage menaçants adressés par l'intervieweur à l'encontre de l'interviewé sont souvent enrobés dans des formulations interrogatives axiologiquement orientées. Nous y reviendront en détail ci-après.

d'immigration clandestine, « la prime au départ¹⁹⁸ est un échec », citant, à titre d'exemple, le Mali (« je pense au Mali ») où « [peu] de personnes qui la demandent, y ont [vraiment] accès ». NS objecte en 32a NS et en 32b NS en affirmant que c'est exagéré de parler d'échec (« sur le Mali, ne soyez pas trop sévère ») arguant du fait que le nombre de bénéficiaires de ce projet (« cent projets de développement d'entreprises ») a doublé sous son mandat (« c'est le double de ce qui se passait avant »). On aura remarqué cette stratégie d'esquive de NS qui, n'ayant pas atteint les objectifs escomptés en la matière, se rabat sur la comparaison de son bilan, décidément plus ou moins favorable, à celui de ses prédécesseurs. Et alors même que l'interviewé continue à se justifier en faisant état de sa détermination à « résoudre les problèmes », tout en reconnaissant l'impossibilité de « tout résoudre », l'intervieweur, s'étant rendu compte de cette tentative d'échappatoire, tente en 42 J-BP de le ramener à son propre bilan en comparant plutôt le nombre de maliens bénéficiaires du projet (une centaine) à celui d'immigrés clandestins d'origine malienne se trouvant en France (« 80 mille »), ce qui permet de mettre en évidence l'importance de l'écart entre les deux chiffres et de sous-entendre que ce que NS considère comme un progrès n'en est pas vraiment un. Or, avant d'arriver à formuler cette réplique, l'intervieweur a dû interrompre NS à trois reprises en 34 J-BP, 38 J-BP et 40 J-BP. Et pour cause, l'interviewé l'interrompt aussitôt qu'il commence à prendre la parole. En témoigne la troncation du verbe « rappeler » (« rap- ») dans les deux premières occurrences. Cet extrait montre, donc, que, même si l'interview se caractérise souvent par la forte domination des formes de coopérativité sur celles de conflictualité, il n'est pas exclu d'y rencontrer des séquences où les interactants s'engagent dans une relation de compétitivité et mobilisent des stratégies d'attaque et de défense notamment à travers la technique d'interruption.

¹⁹⁸ Qui consiste en une aide financière offerte aux citoyens défavorisés vivant dans des pays sous-développés (comme le Mali) afin qu'ils puissent investir dans leur pays d'origine. Cette aide fait partie d'un ensemble de mesures prises par les pays développés pour prévenir et freiner l'immigration clandestine.

Il ressort de l'analyse des hétéro-interruptions réactives effectuées par NS au cours de l'interview que ce dernier n'a pas failli à son ethos de résistant. En dépit du statut de dominant dont jouit son interlocuteur, l'invité-vedette a su résister à ses attaques en réagissant notamment du tac au tac à ses hétéro-interruptions offensives.

En somme, l'analyse des hétéro-interruptions initiatives et réactives effectuées par l'interviewé nous a permis de montrer que l'usage d'interruptions à des fins de présentation de soi est fonction du cadre contextuel de l'interaction. En effet, Il aura suffi que NS passe du statut de débattant à celui d'interviewé et que le statut de débattant de son interlocuteur cède la place à celui d'intervieweur, pour que l'usage qu'il fait des interruptions en soit modifié. Après s'être servi, au cours du débat, aussi bien d'hétéro-interruptions initiatives que réactives pour construire son ethos d'autorité, il se borne, lors de l'interview, en raison des caractéristiques contextuelles de ce genre de discours, à la mobilisation des seules hétéro-interruptions réactives. A défaut de pouvoir se montrer, tel dans son face-à-face avec TR, à la fois battant et résistant, il se rabat, face à J-BP, sur l'ethos de résistance, tout en cherchant à compenser son absence d'agressivité par la réaction du tac au tac aux hétéro-interruptions initiatives polémiques de l'intervieweur.

3.1.2.2.2 Les hétéro-interruptions de l'intervieweur

Si l'analyse des hétéro-interruptions de NS a dévoilé un interviewé sur la défensive, cela suppose bien que l'intervieweur, lui, est sur l'offensive, la majeure partie de l'interaction s'étant déroulée entre les deux interactants. Cette supposition ne tarde pas, toutefois, à devenir un constat dès lors qu'on s'interroge sur la nature et la visée pragmatique des hétéro-interruptions qu'il a effectuées au cours de l'interaction.

Notons, d'abord, que, tel qu'il ressort de l'observation du tableau ci-dessous, la totalité des hétéro-interruptions produites par l'intervieweur sont, contrairement à celles effectuées par l'interviewé, initiatives.

Tableau 28 : *Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'intervieweur*¹⁹⁹

	coopérative		régulatrice		confirmative		polémique		Total	
	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives	Initiatives	Réactives
Sur le discours de NS	0	0	2	0	0	0	6	0	8	0
Sur le discours d'OM	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Total	0	0	2	0	0	0	7	0	9	0

Cette forte proportion d'hétéro-interruptions initiatives pourrait, à première vue, s'expliquer par le rôle interactionnel assumé par l'intervieweur au cours de l'interaction : les tâches interactionnelles relatives à la régulation de l'interaction et à la répartition des tours de parole (voir *supra*) lui ayant été déléguées, pour ainsi dire, par l'animateur, il ne serait pas étonnant de voir l'intervieweur produire autant d'hétéro-interruptions initiatives. Mais s'il en était vraiment ainsi, ces dernières devraient toutes obéir à une visée régulatrice, ce qui n'est, contre toute attente, absolument pas le cas. Car sur les 9 hétéro-interruptions recensées dans le discours de l'intervieweur, 7 d'entre elles (soit 77.77 % du total des occurrences recensées) obéissent, comme leur environnement cotextuel le montre, à une visée polémique. Si le rôle interactionnel de l'intervieweur permet, donc, *a priori*, d'expliquer la récurrence des hétéro-interruptions initiatives qu'il a produites, il ne permet pas, pour autant, d'expliquer leur visée pragmatique. Qui plus est, la conflictualité marquant les hétéro-interruptions de l'intervieweur est d'autant plus déconcertante qu'elle a pour fonction l'attaque de l'interviewé. Toutes les occurrences d'hétéro-interruptions initiatives polémiques produites par J-BP visent, en effet, à porter atteinte, comme en témoigne le tableau ci-dessous, à l'une ou aux deux faces de l'intervieweur.

¹⁹⁹ Cf. Annexe II. Tableau 11 pour la présentation de la nature et de la visée pragmatique de toutes les hétéro-interruptions effectuées par l'intervieweur.

Tableau 29 : *La fonction des hétéro-interruptions initiatives et réactives polémiques effectuées par l'intervieweur*

	Hétéro-interruptions conflictuelles			
	Initiatives		Réactives	
	Attaque	Défense	Attaque	Défense
Sur le discours de NS	6	0	0	0
Sur le discours d'OM	1	0	0	0
Total	7	0	0	0

Il est, toutefois, important de noter qu'à la différence des attaques directes véhiculées par les hétéro-interruptions polémiques effectuées lors du débat, celles formulées par l'intervieweur sont souvent énoncées d'une manière indirecte²⁰⁰. Il en est ainsi, par exemple, de la suite d'interruptions en 8a J-BP, 11 J-BP et 13a J-BP, suffisamment expliquée en 3.1.2.1.2.2. (Voir *supra*).

L'analyse des actes de langage accompagnant les énoncés interruptifs montre, par ailleurs, que l'objectivité du journaliste ne va pas toujours de soi. Les hétéro-interruptions de l'intervieweur trahissent, en l'occurrence, dans la majorité des cas observés, la subjectivité de l'intervieweur en ceci qu'elles sont produites, non seulement pour « faire parler l'interviewé », mais également afin d'orienter ses réponses d'une manière telle que ses faces (positive et négative) demeurent constamment menacées.

Notons, pour conclure, que les questions axiologiquement orientées de l'intervieweur vont à l'encontre du lieu commun selon lequel un journaliste se doit d'être neutre et objectif. Compte tenu de la nature et de la visée pragmatique des hétéro-interruptions qu'il a produites, on aurait peine à croire, s'il ne s'était pas présenté, d'emblée, comme un journaliste, qu'il en est vraiment un. On aurait plutôt dit qu'il s'agissait d'un débattant.

²⁰⁰ Les actes de langage menaçants formulés par l'intervieweur à l'encontre de l'interviewé sont souvent implicites parce qu'enrobés dans la formulation interrogative. Ils sont, néanmoins, sous-entendus par l'orientation axiologique des questions de J-BP qui ne sont pas, contrairement à ce que son statut de journaliste pourrait laisser supposer (l'objectivité), toujours "innocentes" et neutres.

Bilan

Il ressort de ce qui précède que, contrairement à ce que nous avons supposé à première vue, la coopérativité qui caractérise l'interview politique télévisée n'exclut pas, d'emblée, la présence de certaines formes de conflictualité au sein de la dynamique interactionnelle de questions-réponses qui s'instaure entre l'intervieweur et l'interviewé. Si la récurrence des interruptions s'avère, en définitive, peu importante, il n'en demeure pas moins que celles-ci obéissent souvent à une visée polémique et participent, comme nous l'avons montré, à la mise en place de stratégies d'attaque et de défense. Aussi, à l'instar du débat politique télévisé, l'interview médiatique est un genre de discours qui autorise la mise en œuvre des interruptions à des fins de présentation de soi.

3.2. Sur le plan interactionnel

Si le débat politique télévisé, en raison de sa dimension conflictuelle intrinsèque, constitue, comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, un terrain favorable à la dévalorisation de l'image de l'adversaire, il semble que l'interview politique télévisée, en dépit de sa dimension coopérative, n'en favorise pas moins la construction d'une image dévalorisante de l'homme politique interviewé. Occupant tout au long de l'interaction une position de dominant, c'est à l'intervieweur qu'incombe le choix de "la tonalité" et de "la tournure" que va prendre l'interaction. Selon qu'il pose des "questions"²⁰¹ valorisantes ou contraignantes à l'interviewé, l'interaction sera ainsi orientée tantôt vers la

²⁰¹ Le mot « question » recouvre deux conceptions différentes : 1) Il peut englober tous les énoncés qui, compte tenu de leur structure morpho-syntaxique (point d'interrogation à l'écrit et intonation montante à l'oral), paraissent comme des demandes d'information, alors que l'acte de langage performé est, en réalité, une assertion, un ordre, etc. De ce point de vue, un énoncé comme « tu peux fermer la porte ? » est considéré comme une question. 2) La deuxième conception est celle qui considère la question comme un acte de langage à part entière consistant en « un énoncé qui se présente comme ayant pour finalité principale d'obtenir de L2 un apport d'information » (Kerbrat-Orecchioni, 1991 : 14). Ainsi, une question n'est pas forcément énoncée sur une modalité interrogative : l'énoncé « tu peux fermer la porte ? » n'est plus une question, il s'agit plutôt d'un ordre (« ferme la porte ») modalisé en question afin d'atténuer la dimension injonctive de cet acte directif qu'est l'ordre. Nous retenons ici la conception de la question proposée par Kerbrat-Orecchioni et considérons les énoncés interrogatifs dont la finalité est autre qu'une demande d'information comme des interrogations dissimulant un acte directif (ordre, requête, etc.), un acte assertif (critique, reproche, etc.), etc.

coopérativité, tantôt vers la conflictualité. Et dans les deux cas, une certaine image de l'homme politique est proposée.

3.2.1. Les images dévalorisantes attribuées par l'intervieweur

Dans le cas précis de l'interview de notre corpus, l'analyse des interventions initiales de J-B.P a permis de dévoiler un intervieweur plutôt critique et agressif. Mis à part son premier tour de parole où, la routine oblige, il réalise un acte de salutation (2 J-BP « on va essayer d'être bref, bonsoir monsieur le ministre ») et un autre tour où il demande à l'interviewé, d'une manière plutôt innocente, une précision (26 J-BP « on compte qu'il y a à peu près 80 mille maliens en France, c'est ça ? »), tous les autres tours de parole de l'intervieweur véhiculent, en creux, un acte de langage menaçant (principalement la critique) permettant d'induire une image négative de NS. La reconstitution de ces actes a permis de mettre au jour 7 images dévalorisantes attribuées par l'intervieweur à l'interviewé. Etant donné que l'interview dure huit minutes et quatre secondes, une image dévalorisante est en moyenne formulée toutes les 69 secondes. Notons que, contrairement à ce que la dimension intrinsèquement coopérative du genre interview laisse *a priori* déduire (voir *supra*), cette proportion est trop importante. Elle est même supérieure à celle réalisée en contexte de débat où, rappelons-le, une image négative est formulée toutes les 85 secondes. Cette forte proportion d'images dévalorisantes produites en contexte d'interview, par rapport à celle réalisée en contexte de débat, peut, toutefois, s'expliquer, d'une part, par l'hétérogénéité des deux éléments de comparaison : d'un côté, la somme des images dévalorisantes produites par les deux débattants (15 par NS et 2 par TR) et, de l'autre, le nombre de celles produites par le seul intervieweur, l'interviewé²⁰² n'ayant adressé aucune image dévalorisante à ce

²⁰² NS n'est l'auteur d'aucune image dévalorisante au cours de l'interview. Ce constat peut sembler, à première vue, étonnant vu le nombre et la virulence des images négatives qu'il a produites au cours du débat. Mais cette absence inhabituelle d'énoncés explicitement agressifs de NS peut s'expliquer par le cadre contextuel spécifique de l'interview médiatique : 1) alors que la relation interpersonnelle de compétitivité et d'adversité qu'il entretenait avec TR au cours du débat favorisait, voire impliquait la déconstruction, de part et d'autre des deux débattants, de l'image de l'adversaire, celle, complémentaire et coopérative, qui prévaut dans l'interview, autorise une dévalorisation unilatérale, c'est-à-dire allant uniquement de l'intervieweur à l'interviewé, et non le contraire ; 2) l'asymétrie des rôles interactionnels des interactants et la position de dominé, auquel l'interviewé est réduit tout au long de l'interview, contraint ce dernier à se soumettre aux

dernier ; d'autre part, par le fait que la coopérativité qui caractérise ce genre de discours n'est, en réalité, que formelle, et dissimule souvent des stratégies d'attaque et de défense aussi récurrentes que dans le débat politique télévisé, ce qui rejoint, donc, l'une des conclusions auxquelles la récurrence des interruptions offensives, observées dans l'interview, a donné lieu.

Ceci dit, si, en ce qui concerne la proportion des images dévalorisantes produites, débat et interview se rapprochent et se rejoignent, ils divergent, toutefois, quant aux modalités d'attribution de ces images. Au moment où la majorité des images négatives imposées en contexte de débat sont formulées plus ou moins explicitement et accompagnées, de plus, de toute sorte de durcisseurs permettant d'amplifier la dimension agressive de l'attaque à la face de l'adversaire, la quasi-totalité de celles produites en contexte d'interview, sans doute en raison du statut socioprofessionnel et du rôle interactionnel de leur auteur²⁰³ (l'intervieweur), se caractérisent plutôt par leur formulation indirecte et adoucie.

En effet, les images négatives attribuées par l'intervieweur à l'interviewé sont toutes sous-entendues par la critique de la politique menée par ce dernier dans le domaine d'immigration (immigration clandestine, intégration, etc.). Et pour atténuer leur force illocutoire, J-B.P recourt toujours à des adoucisseurs dont le plus important est « la formulation indirecte de l'acte de langage » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 55) qui consiste à faire passer un acte de langage menaçant pour un autre moins, ou nullement menaçant. Il s'agit, dans la presque totalité des cas recensés, de l'acte assertif de critique modalisé en interrogation (6 occurrences), ou plus

attaques de l'intervieweur, et ne lui offre aucune liberté d'initiative pour pouvoir contre-attaquer ; 3) et quand bien même il pourrait le faire, il n'en gagnera rien, de retour, étant donné que son objectif personnel, en cette circonstance, n'est pas de s'auto-valoriser, comme dans le débat, en dévalorisant l'image de l'interlocuteur, mais de parer les éventuelles attaques de l'intervieweur, tout en essayant de se montrer sous son meilleur jour. On voit ainsi comment la nature de la relation interpersonnelle et le rapport de places qui découlent du statut socioprofessionnel et du rôle interactionnel des interactants (statuts participatifs), ainsi que leur finalité personnelle, président aux choix des comportements interactionnels qu'ils réalisent au cours de l'interaction.

²⁰³ Contrairement au débattant, pour qui la dévalorisation de l'image de l'adversaire constitue, comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, une stratégie de valorisation, par contraste, de sa propre image, l'intervieweur, étant un journaliste et, donc, un relais d'informations dont l'ethos doit être sacrifié au profit de l'ethos de l'interviewé, ne tire aucun profit personnel de la dévalorisation de l'interviewé. Aussi, son statut professionnel et son rôle interactionnel de questionneur, et non d'adversaire, le contraignent à modérer ses attaques à l'endroit de l'interviewé.

précisément en question rhétorique qui, en plus de lui permettre d'amortir l'agressivité de l'acte de critique, laisse entendre, comme nous le verrons dans ce qui suit, une image dévalorisante de l'invité-vedette.

Au-delà de la modalité de leur attribution, les 7 images dévalorisantes mises au jour peuvent être regroupées dans deux catégories distinctes :

1. La première catégorie regroupe les actes de critique qui induisent des images négatives discréditant les valeurs morales de l'interviewé (à trois reprises). Il en est ainsi de l'image d'hypocrisie et d'inhumanité sous-entendues dans la deuxième intervention initiative de J-B.P :

- 4 J-BP .h: alors sur l'immigration/ on va parler d'immigration/ (.) lorsque vous résumez votre politique/ vous dites en général/ (.) cette politique elle a deux piliers/ (.) FERMETÉ/ (.) et puis de l'autre côté/ humanité\ .h (0.6s) alors (.) depuis le 28 octobre dernier/ la france a une nouvelle loi/ sur l'immigration/ (.) certes cette loi a aboli la double peine/ (0.4s) .h mais dans le même temps/ (0.4) lorsqu'on rend plus difficile/ (.) le (.) regroupement familial/ (.) ►c'est-à-dire la possibilité pour un étranger/ de faire venir/◄ (0.4s) sa femme/ ou ses enfants/ (0.4s) lorsque/ (.) on multiplie/ (0.4) .h les critères/ et les contrôles/ (0.45s) .h sur les mariages/ euh euh d'étrangers en france/ (0.5s) lorsqu'on allonge/ à trente jours/ le délai de rétention/##
- 5 NS trente deux
- 6 J-BP → trente deux mainten- eh de:: rétention donc des: des étrangers/ (.) aux frontières/ (0.65S) ►où est l'humanité là-dans/◄

L'image d'hypocrite que l'intervieweur donne de NS, dans ce passage, est induite par l'emploi d'un type particulier d'« argument *ad hominem* circonstanciel »²⁰⁴ (Gauthier, 1995 : 174), à savoir « l'argument du tartuffe » (Ibid. : 177) qui vise « à mettre en évidence la contradiction entre un « dire » et un « faire », [...] à faire reproche à un locuteur d'adopter une forme de comportement incompatible avec le discours qu'il tient. » (Ibid.). La contradiction que J-B.P met, ici, en évidence est celle qui existe entre ce que NS affirme de sa politique d'immigration : <le dire> « vous **dites**²⁰⁵ en général : « cette politique, elle a deux

²⁰⁴ Gauthier définit ce type d'argument comme une « tentative pour mettre en contradiction avec lui-même un locuteur du fait d'une incompatibilité entre la position qu'il affiche et quelque trait de sa personnalité ou de son comportement. » (Gauthier, 1995 : 175).

²⁰⁵ L'énoncé « cette politique, elle a deux piliers : fermeté, et puis, de l'autre côté, humanité » est, en fait, un discours que NS aurait prononcé. Ce type de « dialogisme interlocutif [...] qui renvoie aux phénomènes par

piliers : fermeté, et puis, de l'autre côté, **humanité** » » ; et la façon dont cette politique est réellement mise en œuvre : <le faire> 1. « **on** rend plus difficile le regroupement familial, c'est-à-dire la possibilité pour un étranger de faire venir sa femme ou ses enfants », 2. « **on** multiplie les critères et les contrôles sur les mariages d'étrangers en France », 3. « **on** allonge à 32 jours le délai de rétention des étrangers aux frontières ». Ces trois énoncés (1, 2, 3), dont le sujet, indéfini « on », renvoie sans conteste à NS, constituent, en fait, des arguments en faveur de la conclusion que l'intervieweur formule sous forme de question rhétorique : « où est l'humanité là-dans ? » qui tient lieu d'acte assertif négatif : « il n'y a pas d'humanité là-dans. ». En relevant ainsi une incompatibilité entre les dires de NS (« **l'humanité** est l'un des piliers de ma politique d'immigration ») et sa pratique effective, qui est paradoxale avec ces dires (« Or, la mise en application de ma politique **va à l'encontre des valeurs humaines, des droits de l'homme** »), l'intervieweur donne de lui une image d'hypocrite, de celui qui fait le contraire de ce qu'il dit, bref de tartuffe. Notons que cette image dévalorisante est d'autant plus consistante qu'elle est construite sous forme d'un syllogisme logique et irréfutable, dont la prémisse mineure, explicitement posée par l'intervieweur, laisse supposer, par inférence, la prémisse majeure et la conclusion nécessaire :

- un hypocrite, un tartuffe est celui qui fait le contraire de ce qu'il dit (prémisse majeure) ;
- Or, en affirmant que l'humanité est l'un des piliers de sa politique d'immigration, et en pratiquant une politique qui va à l'encontre des valeurs humaines, NS fait exactement le contraire de ce qu'il dit (prémisse mineure);
- Donc, NS est un hypocrite et un tartuffe (conclusion nécessaire).

Dans le même ordre d'idée, en mettant en cause la crédibilité de l'interviewé par la démonstration de son hypocrisie, J-B.P met en valeur, par la même occasion, l'inhumanité de ce dernier car le dire auquel NS ne se serait pas conformé, selon

lesquels le locuteur fait référence au discours de son [interlocuteur] présent » (Sandré, 2010 : 6) dont il rapporte les propos antérieurs à l'interaction, obéit ici à une « visée divergente » (Ibid. : 8) dans la mesure où il n'est cité que pour servir à discréditer l'image de son auteur en le mettant en contradiction avec lui-même.

L'intervieweur, est précisément la mise en pratique des valeurs humanistes dont il prétendrait que sa politique d'immigration est imprégnée. Or, si la réalisation de cette politique ne tient aucun compte des valeurs humaines, voire les réprime (répression du droit des étrangers 1. de vivre en famille ; 2. de se marier en France ; 3. et d'être traité, pour les immigrés clandestins retenus aux frontières, dans des conditions décentes.), il est clair, selon J-B.P, que cette politique est dépourvue d'humanité, conclusion qu'il formule, comme nous l'avons noté ci-haut, par l'acte assertif modalisé en question rhétorique : « où est l'humanité là-dans ? » qui vaut pour « il n'y a pas d'humanité là-dans ». Etant l'auteur et le meneur de cette politique, NS se voit donc affublé, par ricochet, de la qualification négative portée sur ladite politique. La qualification « cette politique est dépourvue d'humanité », qui ressort de la question rhétorique de l'intervieweur, semble ainsi conduire, suivant une logique de transfert, vers la conclusion : « vous êtes dépourvu d'humanité ».

Mais si la force des deux images dévalorisantes d'hypocrisie et d'inhumanité découle de leur démonstration logique et des actes de justification (1, 2, 3) qui les sous-tendent, elle semble, toutefois, contrebalancé par deux adoucisseurs : mis à part la formulation indirecte de l'acte de langage assertif de critique (modalisé, en l'occurrence, en interrogation), que nous venons d'expliciter, l'intervieweur fait également recours à :

- un « désactualisateur personnel » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 56) en remplaçant la référence directe à l'intervieweur (vous) par l'emploi de l'indéfini : « lorsqu'**on** rend plus difficile [...], lorsqu'**on** multiplie [...], lorsqu'**on** allonge [...] ». Etant donné que ces trois énoncés représentent une énumération de certaines mesures répressives et antihumanistes mises en œuvre dans le cadre de l'application de la politique d'immigration prônée par NS, le recours à l'indéfini « on » pour désigner celui qui en est le responsable, en l'occurrence l'interviewé (le « on » commute aisément avec le « vous »), permet d'atténuer sa responsabilité en la matière.
- l'acte de concession introduit par le connecteur « certes » dans « **certes**, cette loi a aboli la double peine », qui, en reconnaissant au moins une mesure qui va dans le

sens de la défense des valeurs humaines, minimise la dimension inhumaine de la politique pratiquée par NS en matière d'immigration. Ceci dit, il faut noter que le recours à la concession obéit, ici, à une autre visée pragmatique : il permet à l'intervieweur, d'une part, d'éviter la posture d'adversité et d'agressivité²⁰⁶ qui lui est proscrite étant donné son rôle interactionnel d'intervieweur, et non de débattant ; et, d'autre part, d'anticiper sur la contre-argumentation de l'interviewé en éliminant, d'emblée, une justification dont celui-ci pourrait éventuellement se servir pour récuser l'argument avancé car « à travers la concession, le locuteur empêche son adversaire d'utiliser l'argument énoncé, puisqu'il l'envisage lui-même et le démonte en même temps. » (Ravazzolo, 2009 : 13).

2. La deuxième catégorie des images dévalorisantes formulées par l'intervieweur est associée aux actes de critique qui mettent en cause l'habileté et l'efficacité de l'interviewé en ce qui concerne sa gestion des affaires inhérentes au domaine d'immigration (à quatre reprises). En voici deux exemples obéissant, à peu de différences près, à une même stratégie de dévalorisation que celle mise en œuvre dans l'exemple précédent.

Extrait (1)

18 J-BP =d'accord\ mais (.) en mettant comme ça autant de restrictions/ (.) de contrôles/ (.) est-c'qu'i n'y a pas PARAdoxalement/ (0.35s) le risque/ de ▲DEvelopper▲/ l'immigration clandestine/=

Extrait (2)

22a J-BP mais je voudrais revenir sur sangatte\ donc sangatte/ (.) vous l'avez fermé/ i y a un an\ (.) eh quasiment\ (0.4s) **or quand même/** (.) depuis/ (.) il y a des gens qui errent/ (0.3s) entre boulogne/ ouistreham/ (.) [dieppe]/&
 23 NS [oui]
 22b J-BP &par exemple/ (0.27s) et (0.4s) là (.) finalement/ ►est-c'que vous dites aujourd'hui/ c'était une BONNE mesure/ que de fermer sangatte◄/=

Si le manque ou le défaut ciblé par la dévalorisation de l'interviewé, dans ces deux extraits, ne concerne plus les valeurs morales de l'interviewé, mais sa compétence,

²⁰⁶ Car « la concession représente un procédé d'atténuation des divergences, [...] une précaution interactionnelle qui permet d'avancer un point de vue critique tout en donnant une bonne image de soi. » (Ravazzolo, 2009 : 13)

il n'en demeure pas moins que l'intervieweur recourt ici à la même stratégie interactionnelle que celle qui lui a permis d'affubler NS de l'image d'hypocrite et d'inhumain. Cette stratégie repose sur la mise en contraste de deux faits divergents. Mais, au lieu de mettre en contraste un dire et un faire, comme il l'a fait précédemment, l'intervieweur met ici en parallèle une action entreprise (extrait (1) : « en mettant comme ça autant de restrictions, de contrôles » ; extrait (2) : « Sangatte, vous l'avez fermé il y a un an, quasiment ») et les conséquences de la mise en application de cette action (extrait (1) : « il y a paradoxalement le risque de développer l'immigration clandestine »²⁰⁷ ; extrait (2) : « il y a des gens qui errent entre Boulogne, Ouistreham et Dieppe par exemple »). En mettant ainsi en parallèle, d'un côté, l'action et, de l'autre, ses répercussions dont il souligne, à travers ce qu'induit la question rhétorique et l'adverbe « paradoxalement » dans le premier extrait, et le connecteur d'opposition « or » dans le deuxième, qu'elles sont négatives, l'intervieweur laisse ainsi entendre que les mesures entreprises par NS ont abouti à des résultats contraires à ceux escomptés, ce qui témoigne de l'inefficacité de ces mesures, et donc de l'incompétence de leur initiateur.

En ce qui concerne le degré de virulence de cette image dévalorisante, il faut noter que les mêmes procédés d'adoucissement de l'agressivité de l'attaque, que ceux mis en évidence ci-haut, ont été utilisés ici :

- dans le premier extrait, il s'agit de la modalisation en interro-négation²⁰⁸ de l'acte assertif de critique : « il y a paradoxalement le risque de développer l'immigration clandestine » ; et l'énonciation délocutive qui, en faisant

²⁰⁷ Notons qu'à travers les deux questions sur lesquelles débouchent les deux interventions de l'intervieweur, celui-ci affirme, en creux, ce qu'il fait semblant de demander à l'interviewé. Car il s'agit, dans le cas de la première question (« est-ce qu'il n'y a pas paradoxalement le risque de développer l'immigration clandestine ? »), d'une formulation indirecte de l'acte assertif : « il y a paradoxalement le risque de développer l'immigration clandestine » ; quant à la deuxième interrogation (« est-ce que vous dites aujourd'hui : « c'était une bonne mesure que de fermer Sangatte » ? »), le cotexte amont (opposition énoncée par les deux connecteurs introduisant une contre-argumentation « or » et « quand même ») montre qu'il s'agit d'une question orientée vers une conclusion négative : « ce n'était pas une bonne mesure que de fermer Sangatte ».

²⁰⁸ Notons, par ailleurs, « qu'avec l'interro-négation, l'énonciateur privilégie une valeur à l'exclusion des autres et qu'il fait pression sur le co-énonciateur pour qu'il en fasse de même. L'énonciateur s'établit alors comme le maître des interprétations [...] » (Sullet-Nylander, 2009 : 5)

l'économie de l'indice personnel de l'allocutaire-cible de l'attaque, permet à l'intervieweur de ne pas mettre en cause directement NS.

- dans le deuxième extrait, J-B.P recourt au même procédé d'atténuation de l'acte de critique à travers sa modalisation en interrogation « est-ce que c'était une bonne mesure que de fermer Sangatte ? » qui, compte tenu de l'argument avancé, en amont de cette interrogation, contre la mesure prise par NS (« or quand même, depuis...par exemple »), vaut pour : « ce n'était pas une bonne mesure que de fermer Sangatte ».

En somme, la dimension coopérative, et non compétitive, de l'interview oblige, donc, l'intervieweur à enrober d'adoucisseurs et de précautions interactionnelles les "piques" et tentatives de mettre l'interviewé en contradiction avec lui-même et de montrer son "vrai" visage. Il aurait certainement été plus direct dans sa manière d'attaquer l'interlocuteur, si, au lieu du rôle interactionnel d'intervieweur, il endossait celui de débattant, et, au lieu du cadre contextuel de l'interview, il se trouvait dans celui du débat. C'est dire à quel point la situation de communication de l'interaction détermine le choix des stratégies et comportements interactionnels de l'intervieweur.

3.2.2. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'intervieweur

La non-agressivité de NS, traduite, comme nous venons de le voir, par la non-attribution d'images dévalorisantes à l'endroit de l'intervieweur, se manifeste encore plus par la stratégie réactive qu'il met en place pour contrecarrer les images négatives dont il constitue, en l'occurrence, la cible.

Le tableau ci-dessous montre que la stratégie réactive adoptée par NS face aux images dévalorisantes dont il se voit affublé est, tel qu'il ressort de l'analyse des interventions réactives correspondant aux sept interventions initiatives dans lesquelles l'intervieweur formule ces images, celle de l'auto-défense (100 %).

Tableau 30 : *La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'intervieweur*²⁰⁹

Interactant	Interviewé
Réactions	
S'auto-défendre	7 (100 %)
Réfutation	0
contre-attaquer	0
Ignorer	0
Total	7 (100 %)

Cette stratégie se traduit, sur le plan discursif, par le recours aux actes d'explication et de justification visant à contrer la critique adressée par l'intervieweur, en recadrant son objet de telle sorte que l'image dévalorisante qui en découle devienne caduque, ou en avançant des justifications et des contre-arguments allant à l'encontre des arguments qui la sous-tendent. Il en est ainsi de la stratégie qu'il a déployée pour parer à l'image d'inhumanité et celle d'hypocrisie²¹⁰ que l'intervieweur donne de lui :

- 15 NS [...] et <((l'air étonné)) je ne comprends pas/ (0.7s) qu'est-ce qu'il y a de contraire aux droits de l'homme/ (0.4s) que d'ramener/ (0.27s) un roumain en roumanie/ (0.25s) un bulgare en bulgarie/ (.) un sénégalais au sénégal/> (0.36s) s'i n'ont pas d'papiers/ (0.53s) i n'ont PAS le droit d'se maintenir\ (0.25s) c'est vrai/ (0.32s) que j'ai durci/ (0.4s) la loi sur l'immigration\ (0.4s) mais j'l'ai fait pourquoi/ (0.77s) parc'que (.) nous n'pouvons pas être le SEUL/ pays au mon::de/ (0.5s) qui n'ait pas le droit d'décider/ de qui rentre sur notre territoire/##
- 16 J-BP mais/##
- 17 NS → et de qui n'a pas à s'y maintenir/=

NS commence, d'abord, par nier toute relation d'implication entre le fait de renvoyer un immigré clandestin dans son pays d'origine et celui de porter atteinte à ses droits d'être humain : « je ne comprends pas **qu'est-ce qu'il y a de contraire**

²⁰⁹ Cf. Annexe II. Tableau 11 pour la présentation de la totalité des stratégies réactives déployées par NS au cours de l'interview.

²¹⁰ Cf. *supra*, pour la description de ces deux images.

au droits de l'homme que de ramener un Roumain en Roumanie, un Bulgare en Bulgarie, un Sénégalais au Sénégal ! ». Bien que cette remise en question de l'association entre ces deux faits ne soit pas exprimée d'une manière explicite (à travers l'assertion négative par exemple), elle se laisse, toutefois, saisir par l'étonnement accompagnant l'énonciation de cet énoncé. Quoiqu'il en soit, ce faisant, NS démonte déjà l'image d'inhumanité et, cela va de soi, d'hypocrisie que l'intervieweur donne de lui. Car en affirmant que le fait de raccompagner chez eux les immigrés clandestins ne relève pas d'un acte inhumain, l'interviewé se débarrasse, d'une part, de l'image d'inhumanité puisque c'est lui qui met en pratique cette mesure, et, de l'autre, de celle d'hypocrisie étant donné qu'à partir du moment où cette mesure n'est plus considérée comme allant à l'encontre des valeurs humaines, elle concorde donc avec ce qu'il a dit à propos de sa politique, à savoir que l'un de ses piliers est précisément l'humanité.

On aura noté, ici, que la stratégie de réaction de NS est d'autant plus subtile qu'elle recourt à un recadrage de l'objet sur lequel porte la critique de l'intervieweur. Au moment où ce dernier qualifie d'inhumain le fait de « rendre plus difficile le regroupement familial », de « multiplier les critères et les contrôles sur les mariages d'étrangers en France », et d' « allonger à 32 jours le délai de rétention des étrangers aux frontières », NS recadre ces trois éléments faisant l'objet de la critique qui lui est adressée en y substituant un élément qui soit moins, ou nullement condamnable, à savoir celui d'appliquer rigoureusement la loi : « s'ils n'ont pas de papiers, **ils n'ont pas le droit de se maintenir**. C'est vrai que **j'ai durci la loi sur l'immigration** ». L'invité-vedette crée ainsi une diversion en faisant croire que ce qui lui est reproché et qui lui a valu d'être taxé d'inhumain et d'hypocrite, n'est rien d'autre que le fait d'avoir fait son travail, c'est-à-dire d'appliquer la loi (ramener un étranger clandestin dans son pays d'origine). En recadrant de la sorte l'objet de la critique, NS compte amener les téléspectateurs à ne voir rien d'inhumain dans sa manière de conduire la politique d'immigration.

Une fois la critique de la politique répressive qui lui est adressée est réorientée vers celle de l'application au pied de la lettre de la loi, NS renforce

davantage sa stratégie réactive par l'emploi d'un acte de justification lui permettant d'expliquer la raison d'une telle rigueur. Cet acte est introduit par une question qui n'en est pas vraiment une étant donné qu'il y répond lui-même aussitôt qu'il l'a posée : « mais je l'ai fait pourquoi ? parce que nous ne pouvons pas être le seul pays au monde qui n'ait pas le droit de décider de qui rentre sur notre territoire et de qui n'a pas à s'y maintenir ». Ce jeu de question-réponse²¹¹ « peut être considéré comme l'anticipation de propos de l'interlocuteur dans le cadre même de l'interaction en cours, dans la mesure où NS semble bien ici anticiper une interrogation que [J-B.P] pourrait lui avancer dans la suite [de l'interview]. » (Domitille, 2012 : 431). Ce faisant, il consolide sa contre-argumentation en « court-circuit[ant] les éventuelles oppositions [et en] anticip[ant] les mots et arguments de l'autre » (Rosier, 2008 : 118 ; cité dans Domitille, 2012 : 431). Au-delà de cette manœuvre contre-argumentative, l'interviewé assoit la justification du durcissement de sa politique sur un lieu commun très répandu et entériné par presque tout le monde, à savoir qu'« il faut faire comme tout le monde ». Il fait ainsi passer la politique inverse pour une exception à la règle commune. Dans la même perspective, NS réitère, un peu plus loin, le même type de justification s'appuyant sur le même *topos* :

- 19a NS [...] la situation ne peut plus durer comme cela/ (0.29s)
pourquoi la france/ (0.27s) serait-elle à frontière ouverte/
(0.35s) c'est quand même pas (0.25s) notre rôle/ (0.32s) TOUS
les autres pays dans le monde/ font ça/ (0.33s) quand
j'discute avec les socialistes anglais ils le font/ (0.35s)
les social[istes]&
- 20 J-BP [▼eh▼]
- 19b NS &allemands ils le font/&
- 21 J-BP ▼d'accord▼
- 19c NS &et nous nous n'devrions pas le faire/

Ce serait, d'ailleurs, s'abandonner à la politique du laisser-aller / laisser-faire que de procéder à une politique inverse que celle de durcissement qu'il prône. Car c'est précisément ce « laxisme » qui serait, comme il le reproche, un peu plus tôt, dans le

²¹¹ Domitille (2012) considère ce type d'énoncé comme une « forme de référence aux propos *de* ou *prêtés* à l'interlocuteur » (2012 : 430), ou plus précisément, une « représentation d'énonciations postérieures à l'intervention en cours » (Ibid.)

tour de parole précédent, à ses prédécesseurs au poste de commandes, à l'origine de « la montée du racisme » :

15 NS [écout-] (0.43s) é- é- écoutez/ ça nous ramènera/ (.) à un TAUX d'exécution/ qui s'ra entre quarante et cinquante pour cent\ (0.9s) et ▲je souhaite/ (.) POURSUIVre▲/ (.) dans les années suivantes\ (.) pourquoi/ (.) monsieur prédali/ (0.66s) parc'que qui ne voit/ (0.5s) que le laxisme/ invraisemblable/ de toutes ces dernières années/ (0.43s) a conduit à la montée de l'exaspération/ (0.6s) du racisme/ (0.5s) et de l'amalgame\

Notons, en définitive, que, face aux cinq autres images négatives dont il se voit affublé au cours de l'interview, la stratégie de réaction adoptée par NS oscille entre l'un et l'autre des deux procédés d'autodéfense que nous venons de décrire, c'est-à-dire tantôt en recadrant le contenu dévalorisant véhiculé par l'acte de critique dont il constitue la cible, tantôt en mobilisant des actes de justification allant à l'encontre des arguments avancés par l'intervieweur.

En somme, en comparaison avec la stratégie de réaction qu'il a adoptée face à TR, il ressort que NS se montre beaucoup plus agressif en contexte de débat qu'en situation d'interview. Tandis qu'il réagit vigoureusement au cours du débat, aux images dévalorisantes qui lui sont adressées, en contre-attaquant à son tour, il se contente en situation d'interview, d'y réagir en s'auto-défendant. La raison de ce revirement de posture tient, encore une fois, à la spécificité du cadre contextuel de l'interview. La nature et l'asymétrie des rôles interactionnels des interactants et la relation interpersonnelle de complémentarité, et non d'adversité, qui les lie et qui leur impose une certaine forme de coopérativité dans leur façon d'interagir l'un avec l'autre, contraignent NS à réagir aux attaques indirectes et dissimulées de l'intervieweur avec courtoisie et délicatesse. Or, si, effectivement, il se défend, comme nous l'avons noté ci-haut, de se montrer agressif en n'attribuant aucune image dévalorisante à son interlocuteur, il ne se montre pas moins résistant en déployant une stratégie de défense aussi efficace qu'inoctensive. Elle est efficace en ceci qu'elle lui permet de contrecarrer, comme nous venons de le montrer, l'image dévalorisante imposée ; et inoffensive dans la mesure où elle se limite à la mise en

œuvre d'actes de langage nullement menaçants comme celui de la justification et de l'explication.

Bilan

Nous concluons, donc, à partir de l'analyse de l'ethos sur le plan interactionnel, que le cadre contextuel de l'interview politique télévisée est tel que le comportement interactionnel adopté par NS, lors de son débat avec TR, se trouve complètement inversé ici. Etant dans une position de dominé et la relation qu'il entretient avec l'intervieweur étant celle de complémentarité, et non celle d'adversité, l'interviewé n'adresse aucune image dévalorisante à l'intervieweur, et réagit à la totalité des images dévalorisantes imposées, par des actes de justification et d'explication. La mise en scène de l'ethos à travers la modalité de l'interaction n'est, donc, pas une stratégie privilégiée par l'interviewé, ce qui confirme une de nos hypothèses partielles formulées en introduction de ce chapitre, selon laquelle l'interviewé serait davantage enclin à construire son ethos en s'auto-valorisant plutôt qu'en dévalorisant l'image de l'intervieweur. Par ailleurs, si l'interview se définit comme une interaction coopérative, elle ne contraint pas, pour autant, l'intervieweur à être complaisant et complice avec l'interviewé. Ceci dit, bien que le caractère coopératif de l'interview n'exclue pas forcément une présentation dévalorisante de l'homme politique interviewé, il proscriit, toutefois, toute formulation directe ou amplifiée, par des actes menaçants, de ces images dévalorisantes.

3.3. Sur le plan de la locution

Si, comme nous venons de le voir, l'interviewé ne se présente pas, tel dans le débat, en opposition et en contraste avec son interlocuteur, sa présentation de soi repose donc inévitablement sur la modalité de la locution. Autrement dit, toute présentation de soi par la dévalorisation de l'interlocuteur lui ayant été proscrite par les contraintes génériques de l'interview, NS serait donc contraint de se rabattre sur

l'autopromotion pour construire son ethos discursif. C'est ce que nous essaierons de démontrer à travers l'analyse de la proportion d'images valorisantes qu'il s'auto-attribue au cours de l'interaction.

3.3.1. Les images valorisantes auto-attribuées par l'interviewé²¹²

Etant donné que les images dévalorisantes qu'il se voit imposé visent à le discréditer sur deux plans distincts, à savoir celui de ses valeurs morales et celui de sa compétence dans la gestion des affaires qui lui sont confiées dans le cadre de l'exercice de sa fonction ministérielle, en plus d'y réagir en s'auto-défendant, comme nous l'avons vu plus haut, NS tente également de contrer ces images en y opposant des images antinomiques et en s'auto-valorisant sur ces deux plans précis.

Aussi, l'analyse quantitative nous a permis de recenser une proportion considérable d'images valorisantes étant donné le temps restreint alloué à l'interaction : comparativement à la proportion d'images valorisantes que NS a pu produire en contexte de débat (5 images positives auto-attribuées, soit une image formulée chaque 4 minutes et 8 secondes en moyenne), il est donc clair que c'est en interview qu'il se promeut le plus (11 images valorisantes auto-attribuées, soit une image construite chaque 44 secondes). Et pour cause, n'ayant pas pu se définir ici en opposition avec l'interlocuteur (l'intervieweur), tel qu'il le faisait face à TR, « l'interviewé va [donc] utiliser le dispositif médiatique pour parler de lui sans s'autoglorifier, pour faire connaître ses réussites sans les surestimer, tout en ayant soin de donner une impression qui soit à la hauteur de sa notoriété. » (Floreia, 2008 : 284). En se rabattant alors sur l'autopromotion, en vantant ses mérites, ses accomplissements, sa détermination à réaliser ses engagements, etc., NS compte ainsi gagner l'adhésion et la confiance des téléspectateurs.

Si, en cela, la présentation de soi de NS, en contexte d'interview, diffère de ce qu'elle était en situation de débat, elle s'y conforme, toutefois, en ce qui concerne la modalité de sa réalisation. Tout comme dans le débat, NS préfère confier au

²¹² Cf. Annexe II. Tableau 12 pour la description de la totalité des images auto-attribuées par NS au cours de l'interview.

discours la tâche de son autopromotion : 9 images valorisantes s’y inscrivent, alors que seules deux images positives sont revendiquées plus ou moins explicitement.

3.3.1.1. Les images valorisantes revendiquées

Les deux seules images que NS s’auto-attribuent ouvertement, au cours de l’interview, sont celle d’ouverture vers l’autre et celle d’efficacité. Le choix de ces deux images est d’autant plus pertinent que, parmi les points ciblés par les actes de critique qui lui sont adressés par l’intervieweur, se trouvent justement l’inefficacité et la xénophobie, voire tout simplement l’homophobie de NS. Les deux images revendiquées par ce dernier sont donc construites en opposition à ces deux qualifications dévalorisantes dont il fait l’objet.

Aussi, afin de contrer la première, c’est-à-dire celle mettant en cause sa compétence et son efficacité notamment dans la gestion du problème de l’immigration clandestine, TR rappelle et fait l’éloge de ses accomplissements en la matière. Il le fait :

- tantôt en comparant son bilan, décrit comme positif, à celui de ses prédécesseurs, qui est présenté implicitement comme moins ou nullement favorable :

Exemple (1) :

19a NS [...] lorsque j’suis devenu ministre de l’intérieur/ (1s) dans les zones de rétention d’roissy/ (0.6s) c’était CINQ CENTS clandestins par jour\ (0.8s) nous avons divisé par CINQ/ ce nombre\ (.) [...]

Exemple (2) :

27a NS =eh bien on en avait des milliers: avant\ (0.9s) tout l’monde vous dira qu’c’est un progrès/ [...]

- tantôt en le mettant en parallèle avec les objectifs escomptés de la mise en œuvre de sa politique de lutte contre l’immigration clandestine :

Exemple (1):

19a NS [...] depuis qu’j’ai fermé sangatte/ (0.7s) qui avait été CONFORTablement installé là-bas/ (0.5s) le nombre de clandestins dans l’calaisie/ (0.23s) ►a été divisé par dix◄/

[...]

24a NS [...] l’année qui a précédé la ferm’ture de sangatte/ (0.7s) la police/ *tenez-vous bien/(0.5s)* a interpellé (0.3s) dans l’environnement du calaisie/ (0.23s) ►QUATRE vingt trois mille étrangers en situation irrégulière◄\ (0.7s) cette année/ (0.45s)

la police en a/ (0.3s) interpellé/ (0.5s) un peu plus d'dix milles\ (0.5s) huit fois moins\

Exemple (2) :

32a NS [...] d'abord je crois à la coopération internationale\ (0.6s) avec la roumanie ça marche/ (0.8s) «on a pu raccompagner la moitié des roumains/ en situation irrégulière»/ (0.7s) avec la bulgarie ça marche/ (0.4s) notablement/ (0.3s) sur le démantèlement de VINGT CINQ réseaux de proxénètes/ [...] sur le mali/ n'soyez pas trop sévère/ (0.7s) i ya effectivement depuis l'mois d'février où je me suis rendu/ (0.57s) plus (0.3s) de CENT projets/ (0.3s) de développement (0.25s) d'entreprises/ (0.28s) parc'qu'on donne sept milles euro/ (0.35s) à un malien/ pour monter une entreprise/ (.) dans son pays/ (0.25s) c'est très exactement le DOUBLE/ de c'qui s'passait avant/

Exemple (3) :

41 NS → [mais ça] progresse/ (.) et PERSONNE/▲ ne peut [l'contester\]

A l'image de xénophobie que l'intervieweur laisse entendre de lui à travers sa critique du traitement inhumain qu'il offre aux étrangers clandestins (voir *supra*), NS substitue celle d'ouverture vers l'autre. Ainsi affirme-t-il :

7 NS [...] je crois qu'la france a besoin/ (0.9s) de recevoir/ (0.65s) des étrangers/ (0.85s) je crois qu'une SOciété qui se referme sur elle/ (0.4s) une société consanguine/ (0.35s) est une société et une civilisation/ (.) qui meurt\ [...]

3.3.1.2. Les images valorisantes montrées

La forte mobilisation du discours à des fins de présentation de soi est telle qu'un nombre considérable d'images valorisantes sont mises en scène au cours de l'interaction. On en compte au total 9, dont les plus représentées sont, entre autres :

- L'image d'action et de volontarisme qui se laisse saisir notamment par :
 - la prédominance du discours verbal sur le discours nominal, ce qui « donne l'impression de dynamisme et du mouvement » (Calvet et Véronis 2008 : 37, cité dans Pigliapochi, 2010 : 125). La majorité des verbes d'action utilisés étant accompagnés de la forme nominale d'auto-désignation « je », NS se montre donc engagé dans l'action et empreint par ce dynamisme.
 - la mise en avant de sa détermination à résoudre les problèmes liés à l'immigration clandestine, et des efforts fournis pour y arriver :

Exemple (1) :

19a NS [...] je me bats (.) pied à pied/ (.) [...]

Exemple (2) :

32b NS [...] moi j'essaie de faire une chose/ (0.25s) c'est d'grimper la montagne\ (.)##
 34 J-BP ce je [ra-]##
 35a NS → [Apour] [essayer]&
 36 OM [alors]#
 35b NS &d'résoudre les problêmes/]##

- L'image d'engagement, qui n'est que celle d'action projetée dans l'avenir. Le marqueur le plus important de cette image est, sans doute, l'utilisation des formes nominales d'auto-désignation telles « je » et « nous », suivies de verbes d'action conjugués à un temps du futur, introduisant les objectifs que NS se propose d'atteindre, comme dans les deux exemples ci-dessous :

Exemple (1) :

7 NS [...] j'ai fixé un objectif/ (1s) nous raccompagnerons chez eux/ (0.65s) DEUX fois plus de clandestins/ (0.5s) que c'qui a été fait/ (.) jusqu'à présent\ (0.76s)##

Exemple (2) :

27b NS [...] mais croyez bien/ (0.25s) c'est ma PRIOrité\ (0.6s) et j'obtiendrai des REsultats en la matière/

- L'image de lucidité et de maîtrise qui se donne à voir à travers l'utilisation récurrente (à 4 reprises) de « la justification par le poids des circonstances »²¹³(Charaudeau, 2005-c : 36) tel dans les deux exemples ci-dessous où NS se montre conscient de l'aggravation du problème d'immigration clandestine, et souligne l'urgence d'y apporter des solutions, ce qui lui permet de justifier les mesures qu'il a entreprises pour y parvenir (politique répressive en matière de lutte contre l'immigration clandestine) :

Exemple (1) :

19a NS [...] la situation ne peut plus durer comme cela/ (0.29s) pourquoi la france/ (0.27s) serait-elle à frontière ouverte/ (0.35s) c'est quand même pas (0.25s) notre rôle/ (0.32s) TOUS les autres pays dans le monde/ font ça/ [...]

Exemple (2) :

27b NS [...] mais croyez bien/ (0.25s) c'est ma PRIOrité\ (0.6s) et j'obtiendrai des REsultats en la matière/ (0.35s) comme j'ai essayé d'les obtenir/ en matière de sécurité\ ◀la situation (.) ne pouvait plus/ (0.25s) durer (0.3s) de la sorte▶\=

²¹³ Il s'agit d'un type d'argument où, pour paraphraser Charaudeau, le locuteur répond à l'évocation d'une contrainte négative en proposant un moyen d'y remédier (Charaudeau, 2005-c : 36).

Au-delà des procédés permettant la projection de ces trois images d'action, d'engagement, et de maîtrise de la situation, il faut noter que leur choix est loin d'être fortuit et spontané. A travers ces trois images, NS vise, d'une part, à contrecarrer l'image dévalorisante d'inefficacité et d'incompétence que l'intervieweur tente de donner de lui, et, d'autre part, à consolider son ethos préalable en faisant correspondre sa présentation de soi à l'image d'homme d'action, de « l'homme pressé » qu'on lui attribue généralement dans l'espace publique et que l'animateur n'a, d'ailleurs, pas omis de rappeler au début de l'émission (voir IV. 2.1.).

- Une autre image qui vise à rappeler l'ethos préalable de NS, en particulier l'ethos de « père fouettard », associé à la fonction de ministre de l'Intérieur qu'il exerce, est celle d'autorité et de fermeté qui, étant en l'occurrence appropriée, d'un côté, à son statut socioprofessionnel et, de l'autre, à la dévalorisation entreprise par l'intervieweur à son égard (Cf. 3.2.1. *supra*), se présente comme valorisante. Quant à sa mise en scène, elle est réalisée à travers le recours :
 - à l'évocation de sa rigueur dans l'application de la loi, comme l'illustrent les deux exemples ci-dessous :

Exemple (1) :

7 NS [...] les étrangers avec des papiers/ sont les bienvenus/ (0.55s) les étrangers SANS papiers/ ou avec des FAUX papiers/ (0.35s) seront accompagnés chez eux\ [...]

Exemple (2) :

15 NS [...] lorsqu'i ya une DECision/ (0.6s) de reconduite/ (.) à la frontière d'un étranger en situation (.) IRRegulière/ (0.4s) elle sera/ (.) exécutée\ [...]

- à la formulation, à l'endroit de l'intervieweur, de quelques actes de langage vexatoires, tel le micro-acte assertif-rectificatif dans :

4 J-BP [...]lorsqu'on allonge/ à trente jours/ le délai de rétention/##
 5 NS trente deux
 6 J-BP → trente deux mainten- eh de::

- à l'attaque récurrente (à quatre reprises²¹⁴) des tiers-adversaire comme dans :

Exemple (1) :

15 NS [...] parc'que qui ne voit/ (0.5s) que le laxisme/ invraisemblable/ de toutes ces dernières années/ (0.43s) a conduit à la montée de l'exaspération/ (0.6s) du racisme/ (0.5s) et de l'amalgame\ [...]

Exemple (2) :

24a NS [...] j'ai été à sangatte\ (0.5s) voyez vous qu'j'ai participé à moins d'colloques/ sur les droits de l'homme/ (0.45s) que madame aubry/ (0.3s) ou madame guigou/ (0.33s) mais moi j'ai été quatre fois à sangatte/ (0.45s) elles jamais\ (0.45s) alors qu'elles sont des élues/ (0.33s) de la région\ (0.25s) je n'leur fais pas le procès pour cela/ (0.35s) mais de là à nous donner des leçons d'humanité/ quand même/

Exemple (3) :

32b NS alors on me dit c'est trop peu/ (0.35s) mais ceux qui me disent c'est trop peu/ (0.23s) qu'est c'qu'i z ont fait avant/ (0.25s) rien\

- aux hétéro-interruptions initiatives à visée polémique produites sur le discours de l'intervieweur (Cf. 3.1.2.2.2.1. *supra*)

Mais si NS se montre aussi ferme et autoritaire, cela ne veut pas dire, pour autant, qu'il est dépourvu de sensibilité car, comme nous le verrons dans ce qui suit, il fait également preuve de compassion et d'émotivité au cours de l'interview.

- L'image de solidarité et d'humanité rendue perceptible grâce à l'expression de son affliction devant les conditions indécentes et inhumaines dans lesquelles vivent les immigrés clandestins, dans le camp de rétention de Sangatte (exemple 1), ainsi que face à l'exploitation sexuelles d'immigrées bulgares (exemple 2) :

Exemple (1) :

24a NS [...] à sangatte/ i y avait des réseaux/ (0.25s) i ya eu des meurtres/ (0.25s) i ya eu des assassinats/ (0.27s) j'ai été à sangatte\j'ai été à sangatte\ (0.5s) voyez vous qu'j'ai participé à moins d'colloques/ sur les droits de l'homme/ (0.45s) que madame aubry/ (0.3s) ou madame guigou/ (0.33s) mais moi j'ai été quatre fois à sangatte/ [...] c'était quoi sangatte/ (0.45s) un hangar innommable/ (.) malgré le dévouement de la croix rouge\ (0.55s) .h où des MILLIEERS/ (0.3s) de (0.4s) PAUVres gens venus du bout du monde/ (0.25s) vivaient dans des (.) conditions/ (0.3s) TERRIBLES\ (.) [est-c'qu'il fallait qu'je l']&

²¹⁴ Cette récurrence peut s'expliquer principalement par la non-adversité de la relation qui lie l'interviewé à l'intervieweur : ne pouvant pas attaquer frontalement l'intervieweur, celui-ci n'étant pas son adversaire, NS se déporte alors vers l'attaque du tiers. Cette explication est d'autant plus plausible que, face à TR, dont le statut participatif est clairement défini comme celui d'adversaire, NS, étant préoccupé par la diabolisation de ce dernier, n'attaque que rarement les tiers. Aussi, nous en déduisons que les modalités de mise en scène de l'ethos d'autorité (attaque de l'interlocuteur \ attaque des tiers) sont déterminées d'abord et avant tout par le statut participatif du locuteur, et, donc, du cadre contextuel de l'interaction.

25 J-BP [reste que vous avez]#
 24b NS &garde/

Exemple (2) :

32a NS [...] le démantèlement de VINGT CINQ réseaux de proxénètes/ (0.4s)
de malheureuses/ (0.25s) bulgares exploitées/ (.) qui étaient
exploitées/ (0.25s) sur le trottoir\ [...]

En plus de témoigner de la sensibilité et, donc, de l'humanité de l'invité-vedette, ce qui lui permet de rendre caduque l'image d'inhumanité que l'intervieweur tente de lui imposer, l'emploi des procédés de dramatisation (répétition, substantifs émotionnellement chargés, adjectifs dépréciatifs, etc.) concourt ici à la mise en avant de « l'argument du *présupposé d'évidence* [qui] consiste à rappeler à l'auditoire quelle est la force des valeurs que l'on partage, ce que l'on peut/doit accepter ou pas » (Charaudeau, 2005-c : 35), en l'occurrence la solidarité et la compassion. En s'appuyant sur ce type d'argument, NS présente sa mesure de fermer le centre de rétention des immigrants clandestins, à Sangatte, comme inéluctable (une évidence), compte tenu de l'inhumanité qu'il y a à agir autrement, c'est-à-dire à garder ouvert ce « hangar innommable où des milliers de gens vivaient dans des conditions terribles ».

- L'image d'honnêteté et de sincérité, qui vient en appui à l'image d'humanité que nous venons de décrire dans la mesure où la reconnaissance de NS de ses limites dans sa tentative de résoudre « tous les problèmes », en même temps qu'elle met en valeur son honnêteté, témoigne, comme nous pouvons le constater dans les trois exemples ci-dessous, de cette imperfection constitutive de tout être humain :

Exemple (1) :

19a NS [...] je n'dis pas monsieur prédali/ (0.3s) que TOUT a été réglé/
 (0.25) c'est TELlement difficile/ [...]

Exemple (2) :

27a NS [...] je n'p- dis pas que je peux régler à moi tout seul/ (0.35s) en
dix-neuf mois/ (0.3s) tous les problèmes d'immigration [du] &
 28 J-BP [▼(inaud.)▼]
 27b NS &mon:de/

Exemple (3) :

39 NS → [natu]rellement qu'on n'résout pas [tout/]##

- Mentionnons, enfin, l'image de pédagogue dont les indicateurs les plus récurrents sont :

* l'utilisation des procédés explicatifs comme :

- la reformulation dans :

Exemple :

7 NS [...] je crois qu'une SOciété qui se referme sur elle/ (0.4s) une société consanguine/ (0.35s) est une société et une civilisation/ (.) qui meurt\ [...]

- L'illustration par l'exemple :

Exemple :

19a NS =au contraire/ (0.65s) j'en prends un exemple très simple/ (0.45s) lorsque j'suis devenu ministre de l'intérieur/ (1s) dans les zones de rétention d'roissy/ (0.6s) c'était CINQ CENTS clandestins par jour\ [...]

- L'énumération gestuelle à travers le comptage par l'index d'une main touchant le pouce, puis l'index, et enfin le majeur de l'autre main, comme dans la Figure 12 ci-dessous :



Figure 12 : Énumération gestuelle

- le souci de précision qui se traduit par l'emploi abondant de chiffres accompagnés d'un geste coverbal approprié à cet effet, en l'occurrence la pince digitale²¹⁵ (voir Figure 13 ci-dessous) :

Exemple :

19a NS =au contraire/ (0.65s) j'en prends un exemple très simple/ (0.45s) lorsque j'suis devenu ministre de l'intérieur/ (1s) dans les zones de rétention d'roissy/ (0.6s) c'était *CINQ CENTS* **pince digitale** clandestins* par jour\ (0.8s) nous avons divisé par CINQ/ ce nombre\ [...]

²¹⁵ Ce geste accompagne, dans le discours de NS, presque régulièrement l'évocation de chiffres. En voici un autre exemple :

32a NS [...] avec la bulgarie ça marche/ (0.4s) notablement/ (0.3s) sur le démantèlement de *VINGT CINQ réseaux de proxénètes/* (0.4s) de **pince digitale** malheureuses/ (0.25s) bulgares exploitées/ (.) qui étaient exploitées/ (0.25s) sur le trottoir\ [...]



Figure 13 : pince digitale sur
« cinq cents »

* Le recours aux questions rhétoriques comme dans les deux exemples ci-dessous :

Exemple (1) :

15 NS [...] ▲je souhaite/ (.) POURSUIVRE▲/ (.) dans les années suivantes\
(.) pourquoi/ (.) monsieur prédali/ (0.66s) parc'que qui ne voit/
(0.5s) que le laxisme/ invraisemblable/ de toutes ces dernières
années/ (0.43s) a conduit à la montée de l'exaspération/ (0.6s) du
racisme/ (0.5s) et de l'amalgame\ [...]c'est vrai/ (0.32s) que j'ai
durci/ (0.4s) la loi sur l'immigration\ (0.4s) mais j'l'ai fait
pourquoi/ (0.77s) parc'que (.) nous n'pouvons pas être le SEUL/
pays au mon::de/ (0.5s) qui n'ait pas le droit d'décider/ de qui
rentre sur notre territoire/##

Exemple (2) :

19a NS [...] nous avons divisé par CINQ/ ce nombre\ (.) pourquoi/ (0.8s)
parce que les réseaux savent bien/ qu'on n'passe plus/ [...]

* l'emploi d'un style verbal proche de l'oral :

- Vocabulaire familier :

Exemple :

7 NS .h monsieur prédali/ c'est très simple/ (.) les français/ doivent le
savoir/ la france n'avait plus d'politique d'immigration\ (1.1s)
c'était devenu n'importe quoi/

- Elision du « e » final de « de », « que », « le », etc. :

Exemple :

7 NS .h [...] la france n'avait plus d'politique d'immigration\ [...] mais
je veux vous l'dire/ [...] nous raccompagnerons chez eux/ (0.65s) DEUX
fois plus de clandestins/ (0.5s) que c'qui a été fait/ (.) jusqu'à
présent\ (0.76s)##

- Contraction du pronom démonstratif « cela » en « ça », utilisé surtout à l'oral :

Exemple :

12 NS → ça nous amènera/ (0.3s) à vingt milles/ (0.3s) expulsions/

* le recours à des structures syntaxiques simples et à des phrases très brèves.

Il paraît, donc, évident qu'en contexte d'interview, NS multiplie autant les images valorisantes qu'il s'auto-attribue que les procédés discursifs qui entrent dans leur construction.

Bilan

Il ressort de l'analyse de la construction de l'ethos sur le plan de la locution, que cette modalité est, décidément, celle à laquelle l'interviewé recourt le plus pour construire son ethos en situation d'interview. En témoigne notamment le nombre considérable (11 images) d'images valorisantes qu'il s'auto-attribue au cours de l'interaction. Cette proportion peut s'expliquer, comme nous l'avons souligné, au cours de l'analyse, d'une part, par le fait qu'il soit contraint, par la nature de la relation interpersonnelle (complémentarité) qu'il entretient avec l'intervieweur et le rôle interactionnel de ce dernier (questionneur, et non un adversaire), de se rabattre sur la promotion de sa propre image plutôt que sur la dévalorisation de celle de l'interlocuteur ; et, d'autre part, par la nécessité de substituer, aux images dévalorisantes, dont l'intervieweur tente de l'affubler, d'autres qui soient favorables et à même de séduire les téléspectateurs et d'augmenter sa notoriété.

Synthèse

L'analyse de l'ethos, en situation d'interview politique télévisée, nous permet de conclure que sa construction repose principalement sur la modalité de la locution, c'est-à-dire sur l'autopromotion. Il n'est pas, toutefois, exclu que l'interviewé recoure à la stratégie des interruptions pour projeter une image favorable de lui-même. Mais ce recours n'étant que très peu récurrent, et se focalisant essentiellement sur les hétéro-interruptions réactives, c'est-à-dire défensives, il nous semble exagéré de le qualifier de stratégie. Mais si l'on peut admettre, ne serait-ce que partiellement et avec beaucoup de réserves, que c'en est une, il est, toutefois, indéniable que le recours à la stratégie d'attaque et de dévalorisation de l'intervieweur soit catégoriquement exclu en contexte d'interview. Cette prédilection prononcée en faveur de la modalité de la locution au détriment des deux modalités d'attaque, que sont celle reposant sur l'utilisation d'hétéro-interruptions polémiques et la formulation d'images dévalorisantes, ne peut, toutefois, s'expliquer sans la prise en considération du contexte de l'interaction et, en particulier, du cadre participatif et de la finalité des interactants. En effet, c'est parce qu'il interagit avec un intervieweur (et non un adversaire), avec qui il entretient une relation asymétrique (le rapport de places est en faveur de l'intervieweur), et dont l'objectif est moins de discréditer la parole de l'interviewé que de la susciter (Cf. 1.1 et 1.3 plus haut), que ce dernier se rabat sur la promotion de sa propre personne plutôt que sur l'attaque de l'interlocuteur. Les résultats ressortant de l'analyse des modalités de présentation de soi adoptées par les débattants (Cf. Chapitre précédant) ne font, d'ailleurs, que confirmer cette conclusion. Il aura suffi de changer les finalités des interactants et le cadre participatif du débat et d'y substituer ceux propres à l'interview, pour que, aussitôt, les proportions d'actualisation des modalités de mise en scène de l'ethos soient renversées. Autant souligner, donc, le rôle déterminant que joue le contexte dans la construction de l'ethos en interaction.

SYNTHESE GENERALE

Avant de conclure, une comparaison, d'ordre général, entre la manière dont l'ethos des interactants est mis en scène, d'abord, en situation de débat, puis, en contexte l'interview politique télévisée, s'impose. A ce propos, il ressort de l'analyse de ces deux genres de discours que :

1. Sur le plan de la structure de l'interaction, l'analyse de la récurrence et de la visée pragmatique des interruptions effectuées dans les deux genres de discours de notre corpus montre que, contrairement à ce que nous avons supposé, l'interview politique télévisée, tout comme pour le débat, est un genre de discours où les interactants, en particulier l'interviewé, peuvent recourir à la stratégie des interruptions pour mettre en scène une image favorable d'eux-mêmes. Ceci étant dit, compte tenu de la rigidité des normes qui régissent la gestion des tours de parole et de l'asymétrie des rôles interactionnels de l'intervieweur et de l'interviewé, la nature des images projetées par la stratégie des interruptions et la façon dont elles sont mises en scène en contexte d'interview, diffèrent sensiblement de celles construites en situation de débat politique télévisé. Alors que l'agressivité représente, au sein du débat, une image de référence, en situation d'interview, en raison des éléments contextuels que nous venons de citer, l'accent est plutôt mis sur celle de résistance.

2. Sur le plan interactionnel, l'analyse des images dévalorisantes attribuées à l'adversaire / interviewé a permis de montrer que leur proportion, leur récurrence et leur degré de virulence varient selon qu'elles sont performées en situation de débat ou d'interview. En effet, endossant le rôle interactionnel de débattant, et étant confronté à un autre débattant avec qui il entretient une relation d'adversité, vu que leur vision du monde diverge en tous points, et la finalité des deux débattants étant précisément de faire valoir leur vision du monde notamment en battant en brèche celle prônée par l'adversaire, NS produit un nombre important d'images dévalorisantes hautement virulentes et agressives à l'endroit de son adversaire, alors que, face à un intervieweur avec qui il entretient une relation de complémentarité, et

non d'adversité, il ne produit aucune image dévalorisante, et réagit à la totalité des images dévalorisantes imposées par des actes de justification et d'explication, c'est-à-dire par l'auto-défense ;

3. Enfin, sur le plan de la locution, l'analyse statistique des images auto-attribuées par l'interviewé et par les débattants nous a conduits à la conclusion selon laquelle celui-là s'auto-promeut davantage que ceux-ci.

De ces trois conclusions, en découle une quatrième, plus synthétique, qui n'est que la confirmation de l'une de nos principales hypothèses de départ : en raison des spécificités contextuelles²¹⁶ propres à chacun des deux genres de discours de notre corpus, les interactants assoient leur présentation de soi, en contexte de débat politique télévisé, sur la dévalorisation de l'adversaire, alors qu'en situation d'interview, ils construisent leur ethos surtout, voire exclusivement, à la base de la promotion et de la valorisation de leur propre image.

²¹⁶ Que nous avons présentées tout au long de l'analyse.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de l'analyse des images de soi et de l'autre telles qu'elles sont performées dans les deux genres de discours de notre corpus, il s'avère que, effectivement, le contexte extradiscursif joue un rôle capital dans la construction de l'ethos des interactants. Ces derniers se définissent et se présentent aux yeux des téléspectateurs en tenant compte des différents stéréotypes et représentations que l'appareil médiatique véhicule d'eux, ainsi que des contraintes génériques propres au genre de discours dans lequel ils s'interagissent. C'est précisément sous l'influence de ces deux facteurs contextuels que NS opte, face à TR, davantage pour la stratégie de l'attaque et de la dévalorisation de l'image de l'autre que pour celle de la promotion de sa propre image, alors qu'il choisit, face à JB-P, la stratégie de la promotion de soi plutôt que celle de l'attaque, celle-ci étant, décidément, inappropriée en contexte d'interview politique télévisée. En effet, l'analyse des trois modalités discursives à travers lesquelles l'ethos est construit en situation de débat et d'interview politiques télévisés nous permet de conclure que cette oscillation entre stratégie d'attaque et d'autopromotion résulte :

1. De la façon dont le locuteur est perçu dans l'espace public (sa réputation, son image préalable) ;
2. Des attentes associées à son statut (classe sociale, profession, etc.) et aux rôles sociaux (les fonctions qu'il exerce en lien avec son statut) qu'il endosse dans sa vie socioprofessionnelle ;
3. Et enfin, des contraintes liées aux genres du discours et à l'ensemble d'éléments contextuels composant la situation de communication (cadre participatif, cadre spatiotemporel et finalités de l'interaction). Là où l'interview se caractérise, par exemple, par la coopérativité et une application rigoureuse des normes qui régissent sa dynamique interactionnelle de questions/réponses, le débat politique, quant à lui, se démarque par sa dimension particulièrement conflictuelle et par la souplesse de ses

contraintes contextuelles, ce qui offre aux débattants plus de libertés d'initiative.

Nous avons ainsi pu montrer que c'est la combinaison de l'ensemble de ces facteurs contextuels qui préside au choix des modalités à travers lesquelles les interactants s'auto-attribuent un ethos favorable ou s'attachent à dévaloriser l'image de leur co-interactant. Inversement, les allocutaires directes ou indirectes, ratifiés ou non-ratifiés, ne peuvent reconstruire l'image projetée par le locuteur qu'en tenant compte de tous ces paramètres contextuels.

Mais si la mise en évidence du rôle que joue le contexte dans la construction de l'ethos, en situation des deux genres de discours mis à l'épreuve, a pu être établie sans entraves, force est de reconnaître que le manque de représentativité de notre corpus semble résister à toute tentative de généralisation à grande échelle des résultats de notre recherche. Si, compte tenu de la pertinence et de l'exemplarité des deux interactions retenues ici (voir « choix du corpus » Chapitre III, 1.2.1), on peut aisément étendre les conclusions de notre analyse à tous débats et à toutes interviews politiques télévisées, les étendre à d'autres genres de discours n'est, en l'occurrence, pas possible.

Par ailleurs, sur le plan de la méthodologie, il est à noter que notre analyse est particulièrement centrée sur l'étude de l'ethos en tant que tel, alors que sa construction, en plus de dépendre des facteurs contextuels que nous venons de citer, repose surtout sur la mise en œuvre des deux autres moyens d'argumentation administrés par le discours, c'est-à-dire sur le logos et le pathos. Car, souvent, le locuteur fait

appel à des procédés de mise en discours qui sont orientés tantôt vers des idées dans l'espoir d'éveiller chez l'auditoire un intérêt ou une passion pour celles-ci (logos), tantôt vers la construction de sa propre image pour que l'auditoire en s'identifiant à sa personne adhère à ses idées (ethos), tantôt vers l'auditoire lui-même en cherchant à toucher ses affects (pathos). Évidemment, dans le flux du discours politique tout se mélange, et il est parfois bien difficile de faire le départ entre les différentes composantes de ce mécanisme de persuasion.

Une étude systématique qui tienne compte de l'imbrication de ces trois moyens argumentatifs serait, par conséquent, plus fructueuse que celle qui se limite à l'analyse d'un seul moyen en excluant les deux autres. Il serait, de plus, très intéressant de voir si le contexte extradiscursif et les contraintes génériques conduisent les interactants à favoriser un de ces moyens argumentatifs au détriment des autres.

C'est, en tout cas, à ces deux limites inhérentes, au niveau du corpus, au manque de représentativité des données soumises à l'analyse et, au niveau de la méthodologie, à la discrimination du logos et du pathos dans la description de l'ethos, qu'une étude qui prétendrait à l'exhaustivité et à l'originalité devrait remédier. Ce n'est qu'en élargissant le corpus à d'autres genres de discours afin de garantir une meilleure représentativité et permettre la généralisation des résultats, d'un côté, et en concevant l'ethos dans la relation qu'il entretient avec l'argumentation rationnelle (syllogisme, enthymème, etc.) et la mise en scène des émotions (figures rhétoriques, etc.), de l'autre, que nous pourrions rendre compte, d'une manière exhaustive, de la relation qu'entretient la construction de l'image discursive avec le contexte extradiscursif et la notion du genre de discours.

Ceci dit, par ce travail, nous aurons, tout au moins, apporté un éclairage nouveau sur les procédés et les modalités de mise en discours de l'ethos à des fins argumentatives, en situation de débat et d'interview politiques télévisés, procédés qui pourront servir à l'explication et à la compréhension du discours politique interactif en général. A la différence des travaux qui ont été réalisés dans cette perspective, mais qui n'ont étudié la dimension argumentative de l'ethos que d'un point de vue particulier (argumentatif, énonciatif, interactionnel, etc.), notre étude aura le mérite de considérer l'ethos à travers ses multiples facettes en ceci qu'elle coordonne et multiplie les angles d'attaque, les approches et les méthodes d'analyse permettant d'appréhender l'image de soi et de l'autre projetée par les interactants.

ANNEXES

ANNEXE A.

Le corpus

I. Le débat politique télévisé

- 1a OM alors j'vous propose de rejoindre à:: genève tariq ramadan
bonsoir monsieu::r (.) ramadan/ eu::h vous [êtes]&
2 TR [bonsoir\]
- 1b OM &euh d'origine égyptienne je l'disais (.) avant cette émission
mais vous êtes (.) SUISSE de nationalité/ (0.35s) euh vous
enseigniez l'islam (0.25s) à:: genè::ve (.) et la philosophie à
fribourg/ (0.3s) et euh d'autre part/ (.) vous êtes (.) un
intellectuel (.) controversé\ (0.28s) .h ▶alors vous allez
avoir un dialogue avec le minist' de l'intérieur mais avant
d'parler d'laïcité/ d'pratique de l'islam/◀ (0.25s) .h parlons
(.) un moment d'l'antisémitisme pa'c'que vous avez (0.25s) euh
écrit (.) récemment un article dans lequel/ (0.25s) ◀vous avez
pointé du doigt▶ nommé désigné un certain nombre
d'intellectuels FRANçais\ (0.3s) auxquels vous avez reproché
d'êtr' systématiquement/ (0.3s) euh favorables à la politique
d'ariel sharon\ UNIQUEMENT/ (0.33s) parc'qu'ils sont/ (.)
juifs\ (.) alors est c'qu'en écrivant/ (0.25s) ces choses là/
▶d'abord ça vous a valu d'être taxé d'antisémitisme\ mais
surtout/◀ (0.27s) .h est c'que en écrivant ces choses là/
(0.3s) vous n'êtes pas/ (0.3s) .h euh (1s) DEVANT la situation
(0.3s) euh (0.5s) que vos lecteurs qui se trouvent dans les
BANlieues/ (0.38s) euh ◀soient amenés à commettre (.) des actes
(.) anti-juifs▶\
- 3 TR (1.2s) .h:: écoutez j'aimerais d'abord dire une chose en
préambule (.) euh de de cette intervention\ (0.35s) .h euh par
rapport à toute la polémique qui a précédé ma participation à
cette émission/ j'ai été stupéfait et choqué finalement/ (.)
que certains s'posent même la question d'savoir si il faut
débattre avec moi/ (0.5s) .h:: je pense que .h euh i ya une
chose qui est claire/ vous savez/ quand le:s ara::bes/ ou le:s
musulmans parlaient mal le français/ on parlait pour eux/ et
maintenant (.) quand on s'exprime en français on aimerait que
nous ne parler- p- nous ne parlions plus/ (0.35s) .h: et je
pense que c'est dommage/ c'est un déficit de démocratie/ et je
salue d'ailleurs/ (0.35) .h l'attitude de sarkozy/ de monsieur
sarkozy/ du fait d'avoir accepté ce débat/ (0.25s) .h et d'y
être euh:: de s'y être engagé avec (.) c'que j'ai bien entendu
à savoir sans complaisance et ça c'est je crois/ (0.35s) .h::
une chose déterminante\ (.) j'aimerais dire également/ que (.)
je ne cesse de dire/ parc'que on a di:t que il fallait pas
qu'j'intervienne supposé parc'que j'ai un supposé double
discou:rs/ (0.3s) .h: alors j'aimerais dire avec fermeté ici/
que tout c'que j'vais dire ce soir c'est exactement c'que je
dis aux musulmans/ (0.35s) .h: partout dans les banlieues et
dans les cités/ et que si il y avai:t/ (0.25s) .h un double
discours/ je demande à quiconque/ (.) à n'importe quel
téléspectateur/ de l'prouver\ parc'que depuis quinze ans on le
dit/ (.) et on le répétait encore aujourd'hui/ (0.3s) .h:
jamais c'la n'a été prouvé\ donc y a pas d'double discours\
(0.35s) .h: et mon dernier point/ c'est de dire aussi (.) que
j'affirme avec force/ que (.) la présence des musulmans et des
citoyens français d'confession musulmane en france/ c'est une
énorme chance pour les musulmans\ parc'qu'ils peuvent débattre\
parc'qu'ils sont dans un espace démocratique/ (0.3s) .h: et
qu'ils peuvent (.) échanger des idées/ avec un ministre/ avec
(.) des autorités locales/ et j'crois qu'ça c'est déterminant\

- (0.3s) .h:: sur la question d'l'antisémitisme/ (0.3s) .h non j'n'ai pas dit tout à fait c'la/ (.) et je répète/ que je n'ai pas attaqué un certain nombre d'intellectuels parc'qu'ils étaient jui:fs/ mais surtout parc'qu'ils avaient des attitudes/ (0.25s) qui devenaient communautaristes/ (0.22s) et qui parfois dans leur soutien à la politique israélienne/ (0.25s) .h devenaient aveugles/ et (.) ils nous proposaient une lecture biaisée\ alors ma position elle doit être très claire/ et (0.7s) ça me permettra dans le dans dans dans l'élan de cette (0.25s) réflexion/ de poser une question assez claire à monsieur sarkozy\ (0.35s) .h:: ma position/ elle est la condamnation absolue/ d'l'antisémitisme\ je l'fais depuis dix neuf cent quatre vingt quatorze dans les banlieues/ avec FERMETE\ (0.3s) .h: avec une fermeté claire/ d'ailleurs ◀même/ le mensuel arche l'a::rche▶/ qui est le mensuel du judaïsme mensuel (.) du judaïsme français/ (.) a mis en évidence que j'étais un des SEULS/ d'ailleurs à prendre des positions TRES claires/ contre l'antisémitisme\ (.) .h l'antisémitisme est inacceptable\ il faut le condamner\ (.) .h il faut condamner les propos de mahathir/ par exemple lorsqu'il (.) dit c'qu'il a dit\ qu'il soit musulman ou non\ il faut (.) CONdamner/ (.) .h euh la l- l'incendie criminel/ qui ◀s'est passé/ (.) au lycée/ (.) lagny▶/ il faut condamner de la même façon/ les attentats/ (0.35s) .h:: qui ont eu lieu/ à istanbul/ (0.3s) pendant l'weekend dernier/ (.) comme (.) aujourd'hui\ donc je crois qu'ces condamnations/ elles sont FERMES\ (0.4s) .h:: mais je pense de la même façon/ et et ça i n'y a abs- absolument aucune discussion\ maintenant il faut qu'on distingue les ordres/ et qu'il faut qu'on nous entrions/ dans un débat de fond\ [la première des choses/ je]##
- 4 NS [j'peux dire quelque chose là] des[sus/]
- 5 OM [me-] monsieur sarkozy voudrait vous répondre sur ce point\
- 6a NS monsieur ramadan/ (0.35s) euh (1.15s) c'est une question tellement importante/ la question d'l'antisémitisme/ (1s) qu'i faut que nous allions/ (.) jusqu'au bout des choses\ (1.67s) je n'ai PAS aimé votre article/ (.) je vous le dis/ (0.3s) très simplement/ et bien en face\ pourquoi j'l'ai pas aimé/ monsieur ramadan\ (0.78s) d'abord parc'que un article/ c'est pas une intervention/ on s'laisse pas emporter/ par sa parole\ (0.53s) on réfléchit\ on écrit\ (0.53s) on trempe sa plume\ (0.45s) vous êtes un intellectuel\ (0.5s) cet article c'est pas un hasard\ et pourquoi j'l'ai pas aimé/ (.) j'veux/ vous l'dire bien en face\ (0.8s) parc'que voyez vous/ dans mon esprit/ (1.4s) on pense avec sa tête/ (.) on pense pas avec sa race\ (0.95s) quand vous dites/ (0.6s) qu'un certain nombre d'intellectuels/ (.) le juif/ (0.35s) levy/ (1.15s) sous-entendu/ (.) qu'il ne peut avoir de réflexion/ (0.8s) qu'en fonction d'sa race/ (0.9s) ce n'est PAS une maladresse/ comme vous l'avez dit\ (0.6s) c'est une faute\ (0.5s) et j'avais m'en expliquer/ sur deux p- deux autres points\ (0.52s) emporté par votre élan/ monsieur ramadan\ (0.85s) vous avez été jusqu'à dire/ que d'au:tres/ (0.92s) étaient juifs/ (.) alors qu'ils ne l'étaient même pas/ (.) c'est d'l'amalgame\ (0.75s) et l'amalgame c'est du ra[cis]&
- 7 TR [non]
- 6b NS &me\ (0.3s) et enfin TROI[SIEME]&
- 8 TR [non]
- 6C NS &élé[ment]\##
- 9 OM [une] ▶seconde [une seconde vous allez répondre]◀

- 10 NS → [trois juste un mot] (0.22s)
troisième élément\ (0.42s) j'vais vous dire pourquoi c'est une
faute\ (1.6s) parce que les juifs/ (1s) c'est pas comme les ci-
(0.35s) le:s auvergnats/ (0.6s) ou les parisiens/ (0.6s) i ya
eu la shoah\ (1.2s) i ya eu SIX millions de juifs/ (1.1s) qui
ont été conduits dans les conditions qu'l'on sait\ (5.5s) i y
en a un seul qui a dit qu'c'était un détail\ (0.24s) c'est une
honte\ (0.85s) et ▲ quand on parle/▲ du juif levy\ (1.18s) ou du
juif glucksmann\ (1.45s) on fait l'impasse sur c'qu'a été la
shoah\ (0.5s) NOU:S nous ne l'avons pas oublié\ (0.7s) monsieur
ramadan/ (0.23s) c'était PAS une maladresse\ (0.45s) c'était
une FAU:TE\ (0.5s) et quand on fait une fau:te/ (0.72s) je vous
le dis (.) très simplement/ (40s) on doit s'en excuser\
- 11 OM monsieur ramadan/
- 12a TR non (0.5s) euh très clairement/ (.) j'aimerais dire une chose\
(.) d'abord la première des choses/ c'est que (.) je n'ai (.)
jamais dit/ et écrit/ que par exemple un certain nombre comme
monsieur taguieff/ que je savais (.) .h ne pas être juif/ le
titre de mon article/ c'est critique des nouveaux intellectuels
communautaires/ dans le titre je n'parle pas de juif/ et je
savais qu' j'en- .h j'englobais un certain nombre de POSTures
aujourd'hui/ d'un certain nombre de (.) .h sociologues/
d'intellectuels/ qui sont portés/ (.) .h à un soutien d'un
état/ et à un soutien d'une communauté/ donc (.) il n'y avait
pas dans mon esprit/ ce que j'ai reconnu/ c'est un déficit de
formulation/ (.) .h et je sais/ ► j'veux dire moi◀ on m'appelle
intellectuel musulman/ ça a été fait ici/ on appelle
intellectuel juif/ et c- j'n'y voyais pas d'insulte/ (0.3s) .h:
ma position/ elle est celle-ci/ et j'aimerais être très clair\
(0.24s) je pense que (.) ma volonté c'est d'distinguer trois
ordres\ la première des choses/ (.) .h c'est que sur cette
question là/ (0.45s) le débat (.) euh ou la question (.)
israélo palestinienne est TELlement présente en france
aujourd'hui/ qu'il faut absolument que nous dépassionnions le
débat\ (0.35s) .h: et je suis désolé de voir/ qu'après cet
article là/ la passion qui s'est .h euh euh prise/ et les
propos qu'on a tenus/ les insultes/ qu'on a eues à mon égard/
sont VRAIMENT (.) dommageables/ et je n'pense pas qu'c'est
comme ça/ qu'on (.) dépassera ces questions là\ la deuxième des
choses que j'voulais mettre en évidence/ (.) .h: c'est qu'il
faut que nous distinguions les o::rdres/ (.) .h je peux en
france/ (.) comme n'importe où dans le monde/ (.) avoir une
critique de n'importe quel état/ (.) sans être taxé
d'antisémitisme/ (.) .h: je veux dire par là que quand je
critique/ (.) eu::h la politique israélienne/ je n'suis pas
antisémite/ que quand je critique la politique (.) saoudienne/
je n'suis pas islamophobe/ il faut qu'on puisse dire ces choses
là/ (.) .h: et qu'on n'dérive vers des postures\ mon texte
n'est pas antisémite/ je combats l'antisémitisme/ avec la plus
FAROU:che (.) .h:: des euh postures/ et même vos services de
renseignements/ monsieur sarkozy devraient vous tenir au
courant/ de c'que j'dis dans les banlieues françaises/ à savoir
que l'antisémitisme/ c'est NON\ et la troisième des choses/
c'est qu'il ne faut pas/ que nous fassions une hiérarchie/ (.)
dans notre lutte contre le racisme/ monsieur sarkozy\ .h il y a
aujourd'hui en france/ (.) un antisémitisme il faut le
condamner/ mais il y a un racisme anti arabe/ il y a un racisme
anti noir/ il y a un racisme (.) ISLAMophobe/ aujourd'hui/ il
ne faut pas/ que nous fassions distin- de distinction entre ces
racismes là/ il faut les condamner TOUS/ (.) et de la même
façon\ (.) [alors j'aimerais faire un ap]&

- 13 NS [monsieur ramadan]#
- 12b TR &pel et j'aimerais (.) j'aimerais juste vous demander une chose/ ▲monsieur sarkozy\▲ (.) laissez-moi terminer\ juste vous demander une chose/ parc'qu'elle me paraît très importante/ monsieur sarkozy\ .h:: aujourd'hui/ c'n'est pas l'affaire de la (.) vous savez l'antisémitisme/ n'est PAS l'affaire de la communauté juive\ (.) et l'islamophobie n'est PAS l'affaire de la communauté musulmane/ c'est l'affaire des CITOYENS français\ (.) .h et j'aimerais que (.) vous disiez solennellement/ à la suite de c'qu'a dit monsieur chirac/ et qu'était TRES TRES fort\ il a dit/ s'en prendre à un juif/ c'est s'en prendre à la france\ et il a raison\ et il faut le condamner\ (.) .h: mais j'aimerais qu'vous disiez/ que vous appeliez/ (.) le peuple français qui vous écoute aujourd'hui/ (.) à dire de la même façon/ (.) ◀s'en prendre aujourd'hui à un arabe/ (.) .h s'en prendre à un musulman▶/ (.) s'en prendre à un noir/ (.) c'est s'en prendre à la france\ (.) c'est qu'il faut aujourd'hui/ appeler TOUS les citoyens français/ (.) à s'opposer à ces racismes là/ et au premier rang desquels ceux les fonctionnaires qui sont sous votre autorité/ [monsieur sarkozy\]&
- 14 NS [monsieur monsieur]#
- 12c TR &il [ne faut pas qu'on puisse]&
- 15 OM [(inaud.) i vous répond\]
- 12d TR &tutoyer/ [les les musulmans]&
- 16 NS [monsieur]#
- 17a OM [monsieur mons]#
- 12e TR &[d'cette façon là\]
- 17b OM &[sieur ramadan monsieur] sarkozy
- [vous répond\]
- 18 NS [monsieur]##
- 19 OM monsieur sarkozy [vous répond]
- 20 NS → [monsieur] ramadan\ (1.5s) je note (0.65s) que vous avez r'connu une maladresse/ (.) là où i y avait une faute/ (0.45s) moi je suis ministre de l'inté- <((rire de TR))>##
- 21 OM attendez (.) vous ri- allez y [allez y]
- 22 NS → [je suis] ministre de l'intérieur/ depuis dix neuf mois/ (0.8s) moi je n'suis pas entouré/ (0.4s) d'un halo/ (0.6s) de suspicion/ (0.35s) d'antisémitisme/ ou de racisme\ (0.55s) .h monsieur ramadan/ il faut bien qu'vous disiez une chose\ (1.55s) quand tant de gens/ (0.85s) suspectent vot' discours/ (0.6s) c'est pas le monde entier/ qui a tort/ (0.4s) c'est p'têtr' vous/ (0.65s) qui devez faire votre introspection\ (0.4s) alors j'vais vous dire une chose/ parc'que moi je n'fuis pas/ monsieur ramadan\ (1.25s) y a RIEN dans mon esprit/ (0.75s) qui ressemble PLUS/ (0.7s) à celui qui aime pas les juifs/ (0.45s) que celui qui aime pas les arabes\ (0.76s) i z ont le même visage\ (0.65s) le visage CONSTERNant/ (0.35s) de la bêti:se/ (0.4s) et de la haine\ (0.42s) .h et bien sûr/ (0.5s) que dans la république française/ (.) chaque fois que l'un (.) des nôtres/ (0.45s) même pas d'ailleurs français/ (0.35s) sur notre territoire/ (0.5s) est insulté pour la couleur de sa PEAU/ (0.4s) c'est inadmissible\ (0.4s) mais jusqu'à preuve du contraire/ (0.32s) monsieur ramadan\ (0.32s) vous n'êtes pas victime/ vous\ (0.55s) vous étiez accusé\ (0.45s) mais i ya une DEUXIEME ambiguïté/ que je voudrais lever avec vous\ (1.37s) vous avez un frère/ (0.95s) [après tout vous l'avez pas choisi\]##
- 23 OM [alors on arrive à la:::] à l'islam cette fois\=

- 24 NS → =vous l'avez pas choisi\##
- 25 OM → j'imagine
- 26 NS → votre frère/ (1.15s) a (0.65s) justifié/ (0.66s) expliqué/ (1s) trouvé des bonnes raisons/ (1.15s) à la lapidation des femmes adultères\ .h (1.5s) c'est un point/ capital\ (0.55s) la lapidation d'une femme/ (0.38s) c'est une/ (0.23s) MONSTRUOSITE\ (1.2s) .h et justifier une monstruosité/ (0.55s) ça ne peut être le fait/ (0.3s) que d'un (0.3s) déséquilibré\ (0.45s) .h est c'que (.) lapider (.) une femme/ (0.5s) c'est monstrueux/ (0.5s) ou pas/ (.) .h j'ai r'gardé/ vous avez fait la préface d'un ouvrage/ (0.55s) qui s'appelle/ musulmane tout simplement/ .h (0.45s) qui fait le commentaire/ d'une sourate du coran/ (0.75s) expliquant/ (0.45s) qu'il faut frapper les femmes\ (0.9s) et l'auteur dit\ (.) <((sur un ton ironique)) ah mais quand on dit dans le coran/ i faut frapper des femmes/ (0.6s) c'est juste une tape légère/ (0.42s) on poursuit/ (0.6s) qui n'provoque pas d' blessure physique\ (0.77s) on est content du conseil/ (0.4s) et d'la recommandation\> (0.45s) monsieur ramadan/ (0.6s) est c'que c'est vot' conception des rapports entre les hommes et les femmes/ (0.65s) entre l'égalité entre les sexes/##
- 27 TR ben je [suis]##
- 28a NS → [et bien] si [c'est votre con]&
- 29 TR → [monsieur]#
- 28b NS &ception/ (0.45s) c'est pas la mienne\
- 30 OM monsieur ramadan
- 31a TR ben c'est pas euh c'est pas la mienne non plus\ j'aimerais qu'vous m'entendiez là-dessus/ parc'que systématiquement/ quand on (.) .h veut euh me reprendre sur le discours/ on reprend le discours des autres/ que j'aurais préfacés/ .h ou que j'aurais/ (.) soutenu\ la première des choses/ c'est qu'je n'suis pas mon frère/ il a des positions/ .h et sur la question d'la lapidation/ (.) de façon extrêmement précise/ (.) je me suis exprimé/ en disant que (0.4s) dans m- dans ma position/ (.) elle n'était pas (.) applicable/ et que je demandais/ parc'que je sais qu'ma position/ est minoritaire aujourd'hui dans le monde musulman/ .h un moratoire/ pour qu'i y ait un vrai débat/ INTRA euh [musulman/]&
- 32 NS [un moratoire/]
l'air stupéfait
- 31b TR &entre les musulmans/##
- 33 NS mais monsieu ra[madan est c'que vous vous rendez compte/]
- 34 TR → [non ▲attendez laissez-moi terminer▲]
[attendez]##
- 35 OM [attendez]##
- 36 NS un moratoire/
- 37 TR → attendez mais laiss[ez m-]##
- 38a NS [c'est à] dire qu'on doit
[pendant quel]&
- 39 TR [non mais attendez]#
- 38b NS &que temps renoncer à lapider les femmes/
- 40a TR non\ (0.3s) non [non non]&
- 41 NS [ah bon]
- 40b TR &non\ (.) attendez/ (.) qu'est c'que ça veut dire un moratoire/ (.) un moratoire ça veut dire qu'on cesse absolument l'application de toutes ces peines là/ (.) pour qu'il y ait un vrai débat\ et MA position/ c'est que si on n'arrive pas à un consensus entre les musulmans/ .h il faudra le cesser\ .h mais vous n'pouvez pas/ vous savez/ quand vous êtes dans une communauté/ je PEU:X aujourd'hui à la télévision/ faire plaisi::r/ (.) .h aux aux français qui nous regardent/ en

- disant MOI: c'est ma position\ (.) .h c'n'est pas m- simplement
ma position à MOI::/ qui compte/ c'est de faire évoluer les
mentalités musulmanes/
[monsieur sarkozy\ il faut aussi]&
42 NS [mais/ mais monsieur ramadan]#
41c TR &que vous l'enten[dié:z/]##
43 NS → [mais] monsieur ra[madan/]##
44 TR [alors ▲lai]ssez-moi
ter[miner▲]##
45a NS → [je vous] juste un point/ (.) je vous entends/ (0.45s) mais
les musulmans sont des êtres humains/ (0.45s) qui vivent en
deux mille trois/ (0.3s) en france/ puisque nous parlons (.) à
la communauté/ (0.3s) française/ (0.35s) et vous v'nez de dire
[quelque chose de]&
46 TR [mais pas seulement/]#
45b NS &provo-##
47 TR mons[ieur monsieur]##
48 NS → [de de par]ticulière[ment] (.)##
49 TR [mon]sieur s-##
50 NS → [incroyable] (.)##
51 OM [atten- attendez] il finit
52a NS → c'est que la lapidation des femmes/ (.) oui c'est un peu
choquant/ (0.4s) il faut simplement/ (0.24s) faire un
moratoire/ (0.3s) et puis on va réfléchir/ [pour sa]&
53 TR [non]
52b NS &voir si c'est pas bien\ .h mais c'est MONSTRrueux/ d'lapider
une femme/ (.)##
54 TR non (.) [c'est pas (.) monsieur monsieur sarkozy]##
55a NS → [parce qu'elle est adultère/ il faut l'con]&
56 OM [monsieur ramadan vous répond]
55b NS &damner/=
57a TR → =monsieur sarkozy/ (0.4s) monsieur sarkozy écoutez bien/ ce
que je dis\ (.) ce que je dis/ c'est que (.) MA position à moi/
c'est qu'elle n'est pas applicable\ c'est clair/ (.) .h: mais
aujourd'hui/ je suis (.) et je parle/ à des musulmans du monde
entier/ et je p- je collabore/ que ce soit aux états unis/ dans
le monde musulman\ (.) vous devez avoir une posture
pédagogique/ qui fasse (.) DISCUTER les gens\ vous pouvez pas
décider tout seul/ d'être progressiste/ sans les communautés/
c'est trop facile aujourd'hui/ (.) .h ma position
[c'est de dire nous de]&
58 NS [bah si c'est être]#
57b TR &vons cesser/##
59 NS → monsieur ramadan [si c'est] (.)##
60 TR → [mais euh at]tendez [laissez moi terminer]##
61a NS → [si c'est être]
[progressiste/]&
62 OM [atten- attendez il finit]
61b NS &(0.3s) que d'pas vouloir qu'on lapide une femme/ (0.26s)
j'avoue qu'je suis progressiste\ (1s) mais ça
[va mon conservatisme/ c'est haut\]
63a TR [attendez mais attendez attendez mais]&
64 OM [(inaud.) vous répond]
63b TR &je (0.3s) non non\ mais (.) je n'parle pas simplement/
(0.25s).h monsieur sarkozy/ je n'parle pas simplement de cette
question là/ je parle d'un certain nombre de questions/ qui
aujourd'hui (.) .h taraudent le euh les communautés musulmanes
du monde\ et sur lesquelles/ nous devons/ (.) .h avoir un débat
de fond/ donc encore une fois/ (.) je SUIS (.) moi (.) de ces
positions extrêmement claires/ maintenant quand je fais une
préface d'un livre/ vous devez lire (.) l'ense::mble de la

- préface\ parc'que c'que je mets en évidence/ (.) .h c'est que tout à coup/ une femme prenne la parole/ (.) et puis (.) DEga::ge une réflexion\ (.) je n'suis pas d'accord/ avec tout c'qui est dit dans les livres que je préfaçait/ et si vous aviez/ (.) euh lu l'ensemble de la préface/ vous auriez vu/ que je suis/ dans (inaud.) critique/ par rapport aux gens qu'je préface/ .h mais je relève une cho:se/ c'est qu'une femme/ (.) une marocaine/ (.) prend des positions/ (.) prend la parole/ (.) et c'est une bonne cho::se/ on est pas toujours d'accord/ (.) on fait évoluer les choses/ (.) .h je suis plus ici (.) .h monsieur sarkozy/ dans une pes- posture de pédagogue/ qui discute avec sa communauté/ (.) mais je n'veux pas ◀avoir simplement/ (.) .h ce rôle (.) d'être (.) gentil devant (.) euh la france▶/ et ▶puis finalement d'être déconnec[té/]& [euh]
- 65 NS
- 63c TR &d'une communau[té/ qui d-]◀&
- 66 NS [oui mais c-]#
- 63d TR &oit (.) être [en débat\]##
- 67 NS → [oui mais] ça pose [un p-]##
- 68 TR [j'aime]rais juste vous (.) [vous dire une chose monsieur sarkozy]##
- 69 NS → [ça pose un problème c'est qu'onous] sommes en deux mille trois/ (0.37s) et en deux mille trois/ (0.3s) nous sommes un certain no:mbre qui n'pouvons pas accepter/ (.) que les femmes MUusulmanes/ parc'qu'elles seraient musulmanes/ soient frappées/ c'est quand même un discours/ (.)##
- 70 TR mais [je suis ben monsieur monsieur]##
- 71a NS → [moyenâgeux/ c'est] un discours [qu'on n'peut]&
- 72 TR [monsieur]#
- 71b NS &pas accepter/ (0.27s) on peut être péda[gogique sur tel ou tel]&
- 73 TR [monsieur/ (.) sarkozy\]#
- 71c NS &point/ (0.32s) qui sont pour le coup de détail/ (0.35s) pas sur des châtiments corporels physiques/ [sur les femmes/ quand même\]
- 74a TR [non non non non vous avez] parfaitement raison\ (0.4s) monsieur sarkozy/ vous avez parfaitement raison\ (.) .h mais tenez vous à ce que je di:s/ si il s'agit d'avoir un débat avec moi\ (.) ma position/ elle est extrêmement claire/ (.) la violence conjugale et la violence à l'endroit d'une femme/ est INA[ccep]&
- 75 OM [alors]
- 74b TR &table islamiquement/ c'est ce que je dis/ et je l'dis [avec force\ entendez le/ (.) .h]##
- 76 OM [monsieur ramadan monsieur monsieur] ramadan j'vous propose [de passer je je j-]##
- 77 TR → [ça c'est un premier élément j']avais une deuxième int-##
- 78a OM → attendez j'vous pro&
- 79 TR → [j'avais une interpellation à monsieur sark-]#
- 78b OM &[pose de passer à un autre chapitre au]ssi/ (0.3s) qui qui concerne aussi/ (.) euh l'application d'la laï[ci]&
- 80 TR [oui]
- 78c OM &té/ (0.25s) .h j'vais résumer/ mais vous avez dit dans le fond la laïcité c'est une étape de l- dans la vie d'la france/ dans l'histoire de la france/ (0.25s) l'islam (0.37s) est une nouvelle (.) venue/ (0.28s) et donc il y aura certainement/ (0.25s) à demander à la laïcité d'avoir quelques (.) adaptations\ (0.3s) alors de quoi s'agit il dans votre esprit/
- 81 TR (1s) non alors écoutez/ (.) ça c- ça fait partie aussi d'l'évolution d'ma pensée/ je participe aux débats en france/

depuis une dizaine d'années/ (.) .h:: et c'est vrai qu'dans un premier temps/ j'entendais beaucoup ceux qui sont/ (.) .h euh ceux que que sarkozy a même appelé euh les euh les intégristes de la laïcité/ un certain nombre de laïquards/ si je puis dire/ qui nous donnaient une perception d'la laïcité (.) .h:: que j'n'avais finalement pas suffisamment étudié\ .h alors j'ai travaillé avec des spécialistes de la laïcité\ qu'ce soit monsieur boussines/ monsieur poulat/ .h euh monsieur morinaud/ la ligue de l'enseignement/ pour me rendre compte finalement/ (.) que non\ c'n'est pas vrai\ (.) aujourd'hui la loi d'dix neuf cent cinq/ (.) convient PARFAITement/ (.) .h aux musulmans/ aux citoyens français/ qu'il s'agit de l'appliquer/ (.) de façon totale stricte et égalitaire/ et sans complaisance/ mais de façon égalitaire\ (.) .h donc ma position sur ce plan là/ (.) elle n'est pas du tout d'une adaptation d'la laïcité/ parc'que (.) finalement en l'étudiant/ on s'aperçoit qu'les LATITUDES/ qui sont offertes (.) euh ◀aux musulmans (.) en france sont extrêmement importantes▶\ .h:: (.) et en PLUS/ en tant qu'citoyen/ (.) il leur est offert/ de s'organiser\ alors j'avais une interpellation/ (.) .h euh euh à m- euh à faire à monsieur sarkozy/ concernant justement/ le conseil français du culte musulman\ (.) .h je crois qu'il faut qu'on reconnaisse une chose/ monsieur sarkozy\ et je l'dis aussi/ (.) .h avec d'AUTANT plus de (.) de (.) de sincérité/ qu'j'n'ai aucun rôle à jouer/ contrairement à c'qu'on dit qu'j'aimerais être le représentant d'l'islam de france/ (.) .h ça n'veut rien dire/ (.) l'islam de france est divers/ je n'suis qu- un un euh .h eu::h un partenaire/ ou une voix/ parmi une tendance parmi d'autres/ i y en a de multiples/ et je crois qu'il faut aussi qu'on sache cette diversité là\ (.) /h:: et donc je n'joue aucun rôle/ (.) institutionnel/ et j'n'en jouerai pas/ puisque je n'suis pas français\ (.) .h: donc (.) ma question/ elle est celle ci\ vous avez/ (0.5s) un temps d'avance/ je dois dire que vous avez un temps d'avance/ sur la classe politique française/ parc'que vous prenez acte de cette réalité/ et vous avez voulu normaliser le fait musulman dans c'pays\ (.) .h: et ça j'crois qu'il faut l'saluer/ (.) .h vous avez réussi/ CLAIReMENT là où vos prédécesseurs/ et en particulier le part- la gauche plurielle/ avait échoué\ (.) .h: et vous avez monté/ ce (0.3s) euh ce conseil eu::h du culte f- (.) ce conseil français du culte musulman\ (0.25s) alors j'crois qu'on vous fait un faux procès/ alors de ce faux procès/ j'vais arriver à une vraie question\ (.) .h: ◀le faux procès/ c'est celui de dire/ (0.3s) en fai:t/ (.) la composition du culte/ (.) ne conviendrait pas/ (0.32s) à (.) la france/▶ à la laïcité à la démocratie\ j'crois qu'i ya une chose qu'il faut (0.25s) DI:RE/ (.) s- dans le strict respect d'la laïcité\ (.) .h: LE:S (.) institutions représentatives des religions/ ne doivent pas rendre compte à l'état de leur composition/ la nature de la composition/ ne re- ne ne n'est [pas du registre de l'état/]##

82a OM [alors quelle est votre question monsieur/] ramadan/ pa'ce qu'i faut [qu'on avance mal]&

83 TR [alors ça]#

82b OM &heureusement\

84a TR [oui (inaud.) simplement]&

85 OM [quelle votre question/]

84b TR &une chose/ c'est-à-dire que (.) on ne demande [PAS] (.)&

86 OM [allez]

84c TR &aux protestants/ (.) ni aux catholiques ni aux juifs/ (.) qui c'qui compose le consistoire/ ça peut être des libéraux/ (.)

- même des intégristes/ tant qu'on RESpecte c'est la nature des propositions et des décisions/ qui compte\ (.) .h:: alors monsieur sarkozy/ vous avez/ (.) mené de façon très volontariste/ (0.3s) cette euh cette opération\ (.) .h elle est arrivée aujourd'hui/ à un moment donné/ où nous sommes dans un système hybride/ entre des élections à la base/ (.) et finalement/ (.) un conseil co-opté\ (.) .h: j'aimerais/ (0.4s) si nous voulons tou:s/ l'islam de france/ (.) .h nous devons aller vers/ (.) une triple sorte d'indépendance\ une indépendance politique/ (.) une indépendance financière/ (.) intellectuelle et religieu::se/ en l'occur[rence]\##
- 87 OM [alors] votr' question=
- 88a TR → =et (0.25s) jusqu'à (.) jusqu'à aujourd'hui/ votr' (.) relation/ a été très très forte/ avec les (.) états étrangers/ (.) .h et votr' implication dans ce conseil/ est très importante\ .h (.) qu'est c'que vous envisagez à l'avenir/ parc'que c'que l'on veut/ c'est un (.) conseil du [culte/ (.) indépen]&
- 89 OM [alors monsieur sarkozy]\#
- 88b TR &dant politiquement\ (0.3s) .h: alors (.) j'aime[rais sav]&
- 90 OM [attendez]
- 88c TR &oir/ [qu'est c'que pour vous aujourd'hui/>\##
- 91 OM [attendez (.) il vous répond]
- monsieur sarkozy vous répond\
- 92a TR → [on va aller vers]&
- 93 NS [trois choses]\#
- 92b TR & l'indépendance/ [(inaud.)]\##
- 94 NS → [trois] choses\ (0.72s) d'abord/ (0.25s) je souhaite débarrasser l'islam/ des influences étrangères\ (1.28s) les musulmans français/ (0.5s) sont majeurs et vaccinés comme l'on dit/ (0.35s) c'est à eux d'se débrouiller\ (1s) deuxième chose\ (0.6s) j'ai eu à faire face à une DOUBLE/ incompréhension\ (0.75s) une partie d'la communauté musulmane/ (0.65s) qui avait peur du regard de l'autre/ (0.6s) et une partie d'la communauté nationale/ (0.92s) qui avait peur des musulmans\ (0.75s) il a fallu SURmonter/ cette peur\ (0.38s) parc'que c'est la peur/ qui crée les conditions du racisme/ (0.52s) je dis les mêmes droits et les mêmes devoirs/ (0.28s) mais à mon tour/ de vous renvoyer la question\ (0.95s) vous voulez/ vous présenter/ comme (.) quelqu'un/ qui veut faire/ (0.5s) construire/ et faire avancer/ (1.15s) alors demandez/ (0.7s) à ceux qui nous écoutent/ (0.32s) et qui sont d'confession musulmane/ (1.95s) de n'pas mettre le voile à leurs enfants à l'école/ (1.2s) d'accepter/ quand on est une femme/ (0.25s) de s'faire soigner par un médecin homme/ (0.25s) s'il se trouve qu'il est là/ (0.7s) de n'pas d'mander d'horaires spécifiques/ (0.75s) dans les piscines\ (0.65s) de se découvrir/ sur les papiers d'identité/ j'ai du faire mettre dehors/ (0.48s) une égyptienne/ (0.95s) qui était depuis trois ans en france\ (.) à rennes\ (0.52s) parc'qu'elle a REFUSE/ d'enlever son voile/ (0.32s) pour faire sa photo/ (0.22s) d'identité\ (0.45s) monsieur ramadan/ quand on veut/ s'intégrer/ (0.7s) i ya la communauté nationale/ qui doit s'ouvrir\ (0.52s) mais celui/ qui veut être accueilli/ (0.35s) doit faire un effort/ (0.25s) moi quand j'vais dans une mosquée/ et ça m'arrive/ (0.75s) je retire mes chaussures\ (0.7s) parc'que c'est conforme à la coutume (0.25s) aux habitudes\ (0.56s) et bien dans nos écoles/ (0.32s) on est tête nue\ (0.6s) dans nos hôpitaux/ on n'choisit pas l'sexe de son

- médecin/ (0.62s) dans nos piscines/ (0.37s) on est homme
(0.25s) et femme\ (0.5s) dans nos administrations/ (0.45s) on
n'a ni la kippa/ ni le voile/ (0.35s) ni la croix sur le
ventre/ (0.35s) lorsque l'on répond/ (0.4s) à un fonctionnaire\
(0.28s) si vous voulez qu'on vous croie/ (0.75s) dans vos
protestations/ (0.4s) de modération/ (0.4s) alors/ demandez/
(0.25s) aux musulmans de france/ (0.35s) de faire CET effort
d'intégration\ (0.35s) en renonçant/ (0.25s) pour certains/ (.)
à faire d'la provocation\
95 OM alors monsieur ramadan rapidement/ parc'que le temps (.) s'est
beaucoup écoulé/ (0.8s) est c'que vous êtes [prêt à]##
96 TR [alors ça] première
euh j euh moi ce que je DEMande/ aux français monsieur\ et ce
que je dis PARTOUT PARTOUT où sont/ (.) .h les musulmans/ (.)
c'est le respect strict de la loi\ (.) .h et si aujourd'hui
nous n'avions pas ce débat/ si nous l'avons/ d'ailleurs ce
débat/ c'est parc'que justement/ sur les contours de la loi/ .h
i ya discussion/ si aujourd'hui i ya toute cette discussion
autour de la loi de dix neuf cent cinq/ c'est que finalement/
.h les contou::rs/ (.) de (.) la loi/ doivent être déterminés/
et qu'il y a débat\ .h donc le respect strict de la loi d'dix
neuf cent cinq/ et j'aimerais vous dire une cho:se/ c'est qu'je
n'suis pas le seu:l/ à di:re/ que dans le respect strict de la
loi d'dix neuf cent cinq/ .h il faut pas/ exclure les jeunes
filles dans les écoles\ .h la ligue de l'enseignement le dit/
la ligue de l- de de de la ligue des droits de l'homme le dit/
le mrap le dit/ .h même pratiquement (.) euh l'épiscopat/ donc
je crois qu'de ce point de vue là/ il faut/ (.) le respect de
la loi\##
97 NS oui mais [pour qu'on monsieur ramadan pour qu'on les ex- (.)
juste un mot]##
98 TR → [et mon mon mon souci monsieur monsieur
monsieur]##
99 OM [monsieur ramadan] (.) monsieur sa[rkozy]##
100 NS → [pour qu'on] les ex-##
101 TR mais j'ai pas terminé##
102 OM atten[dez]##
103 NS → [p-] et pour [qu'on les]##
104a TR → [j'ai pas ter]miné\
[vous m'avez vous m'avez]&
105 NS → [pour qu'on les ex-]#
104b TR &dit une [chose]&
106 OM [attendez]#
104c TR &sur les hopitaux\ (.)##
107a NS → mais pour/ qu'on les exlue pas/ ces jeune filles/ (0.4s) mais
moi non plus j'suis [pas]&
108 TR [oui]
107b NS &pour qu'on les exclue\ (0.4s) parc'que j'suis pas pour qu'on
ait des écoles/ (0.3s) confessionnelles musulmanes/ où on
n'sache pas c'qui s'passe dedans\ (0.55s) et où ça soit l'arène
de l'extrémisme\ (0.3s) mais pour qu'on n'les exclue pas/
(0.5s) alors i faut/ (0.25s) qu'au lieu d'mettre le voile/
(0.35s) complet/ (0.25s) parc'qu'on arrive pas à l'école de la
république/ (0.25s) la tête couvert/ (0.27s) alors i faut faire
comme on l'a fait à orléans/ (0.25s) un petit bandana sous les
ch'veux/ (0.3s) qui est un SIGNE/ d'appartenance à la
confession musulmane/ (0.3s) mais qui [n'est pas]&
109 TR [mais/]#
107c NS &un signe/ ostentatoire/ (0.35s) pourquoi on arrive [pas]&
110 TR [mais/]#

- 107d NS &à c'la/ (0.35s) parc'que quand on veut réussir l'intégration/ (0.22s) i faut qu'des deux côtés/ on fasse un effort/ (0/3s) c'est [pas/ à la république de s'adapter\]
- 111a TR [ben vous avez parfait- monsieur] (0.6s) monsieur (.) monsieur m sarkozy/ vous avez parfaitement raison/ et dieu sait [si moi j'l'ai]&
- 112 NS [alors dites le]
- 111b TR &toujours di::t/ (.) .h: je mais je'l'dis je'l'dis en toute circonstance/ aujourd'hui/ il faut ce dialogue là/ (.) [et s'il faut en arriver là/ (.) pour]##
- 113 NS [non non non non/ pas le dialogue/] il faut/ retirer le voile\ (.) c'est est c'que c'est c'que vous dites/
- 114a TR (1.5s) non\ je dis que [non parc'que c'est]&
- 115 NS [ah b- ah bon ah bon/]
- 114b TR &pas c'que la loi dit/ mon[sieur sarkozy\ c'est pas c'que la loi dit/ (.)]##
- 116a NS [non/ non/ non/ si\ (.) si\ (.)] la juris[prudence] (.)&
- 117 TR [non]
- 116b NS &monsieur (.) la jurisprudence du conseil d'état est précise\ (0.65s) pas de signe ostentatoire\ (0.35s) le foulard (.)##
- 118 TR non [monsieur (.) monsieur]##
- 119a NS → [qui couvre (.) ▲le foulard▲ qui couvre tous les cheveux/ (0.4s) les épaules/ et le cou/ (0.35s) c'est ostentatoire\ (.) est c'que vous demandez/ oui ou non/ (0.4s) aux jeunes filles musulmanes/ (0.5s) de mettre un signe DISCRET d'appartenance/ (.) à la religion musulmane/ et d'retirer le voile\ (0.3s) si vous l'demandez/ (.) [alors]&
- 120 TR [mais]#
- 119b NS &je crois que vous voulez être un modéré/ (.) si vous n'le d'mandez pas/ c'est l'double discours\
- 121a TR (0.9s) .h: non\ c'est pas un double discours\ ne m'faites pas dire c'la/ .h il faut (.) un signe discret/ d'acco::rd/ un signe discret moi je pense que l- d'accord\ mais vous savez bien monsieur/ (.) [que les (inaud.) sur les si]&
- 122 NS [donc il faut r'tirer le voile/]
- 121b TR &gnes discrets/ (0.35s)##
- 123 NS est c'qu'i faut r'tirer [le voile/]
- 124a TR [non mais atten]tion/ eu::h (2.35s) ben on peut retirer le voile/ à partir [du moment où vous respectez qu'une jeune fille]&
- 125 NS [non pas on peut (.) on doit]
- 124b TR &couvre/ (0.35s)##
- 126a NS on doit (0.65s) est c'qu'on [doit retirer]&
- 127 TR [non monsieur]
- 126b NS &l'voile/
- 128a TR monsieur/ (.) monsieur/ sarkozy\ vous êtes en train/ vous êtes en train/ de de d'appuyer sur un fait/ .h qui ne correspond pas à la loi d'dix neuf cent cinq\ .h la jurisprudence/ ►à partir de dix neuf cent quatre vingt neuf/ dit la chose suivante/◄ .h à partir du moment/ où i n'y a pas de trouble à l'ordre public/ pas de demande de dispense de cou::rs/ .h et [qu'i]&
- 129 OM [alors]#
- 128b TR &n'y a pas de [prosély]&
- 130 OM → [alors]#
- 128c TR &tisme/ (.) on peut (.) y [aller\]&
- 131 OM → [▲alors▲]#
- 128d TR &moi ma position/ [elle est celle-ci maint]&
- 132 NS [et que c'est discret (.)]
- 128e TR &enant si (.)##
- 133 NS et que c'est di[scret\]

- 134a TR → [laissez] moi terminer\ (0.55s) et s- si:: il faut (.) aujourd'hui/ attendez/ si après/ .h dans z- n'importe quelle école de france/ (.) on demande à une jeune fille/ (.) qu'elle porte/ (.) un signe/ discret/ et qu'on arrive à CETTE décision là/ (.) .h je suis d'accord\ et j'vous sui::s/ monsieur\ parc'que vous avez dit une chose qui est vraie/ (.) .h de m- de mille deux cent cinquante six cas/ (.) on est [arrivé]&
- 135 OM [bien alors]#
- 134b TR &à quatre/ (.) par le dialogue\ et je pense/ que c'est ce/ (.) sur quoi/ (.) il faut et dans ce sens [là/ qu']&
- 136 OM [bien]#
- 134c TR &il faut aller\ (.) [donc i n'y a pas]&
- 137 OM [alors/ on va arrêter/]#
- 134d TR &de double dis[cours\ (.)]##
- 138 OM → [on va] arrêter [là/]##
- 139a TR [mais] juste une dernière chose\ (.) non juste monsieur (.) monsieur eu::h monsieur mazrolle/ j'aimerais juste/ demander une chose\ .h:: j'aimerais vous dire une chose/ monsieur sarkozy\ aujourd'hui/ (0.25s) CETTE question là/ (0.3s) elle est un débat (.) politicien\ qui est devenu politicien/ on a PASSIonné ce débat [là\]&
- 140 OM [oui]
- 139b TR &je n'crois pas qu'une loi/ (.) va régler le problème du communautarisme/ comme vous\ .h et j'aimerais juste dire une chose\ vous avez po:sé comme principe/ et je le retiens/ parc'que je crois qu'c'est très important/ .h que (.) aujourd'hui/ il fallait des actes [symbo]&
- 141 OM [(inaud.)]
- 139c TR &liques/ pour montrer/ (.) que les français/ de confession musulmane/ avaient leur pl[ace\ (.) .h j'aimerais vous dire]&
- 142 OM [alors monsieur ramadan/]#
- 139d TR &une chose\ (.) [la ben attendez]&
- 143 OM → [on arrete là\]#
- 139e TR & juste une cho[se] (.)##
- 144 OM [pa]'c'que/ (.) [c'est très long/ et là il faut qu'on arrête\]
- 145a TR → [juste une chose (.) la politique/] (0.92s) non mais juste un point\ vous m'donnez trente secondes\ .h:: la politique sécuritaire/ qu'on voit aujourd'hui/ dans les banlieues/ .h (.) elle est pa:s suffisante monsieur\ vous devez absolument aussi/ faire un travail/ (.) contre le délitement des services sociaux/ (.) pour aider à la ba::se/ [le sym bole ne suffit]&
- 146 OM [alors/(.) merci\]
- 145b TR &pas\ aujourd'hui/ on a besoin d'une politique\ (.) la france ne s'ra laïque/ que si elle n'oublie pas/ d'être socia::le/ monsieur sarkozy\=
- 147 OM =merci Monsieur ramadan/ ((com: extinction des deux écrans latéraux retransmettant le duplex de TR)) ce débat/ a a duré heu::: le moment qu'il fallait/ je pense/ (.)##
- 148a NS mais oui [mais]&
- 149 OM → [chacun]#
- 148b NS &pour [sortir/]&
- 150 OM → [heu j-]#
- 148c NS &(0.35s) des idées claires/ c'est un travail hein\
- 151 OM merci::/ (.) monsieur ramadan/ (.) maintenant nous allons parler/ euh d'un autre/ (.) chapitre\ les itinéraires de la misère\

((COM: fin du débat))

II. L'interview politique télévisée

- 1 OM merci monsieur ramadan/ maintenant nous allons parler/ eu:h d'un autre/ (.) chapitre/ les itinéraires de la misère/ en fait il s'agit/ (.) de l'immigration\ avec les questions de jean baptiste prédali/ (0.3s) .h euh l'un ((EVT: musique accompagnant l'entrée en scène du participant)) des responsables du service politique/ de:: france 2/ .h (0.7s) i va falloir raccourcir un peu/ parc' que/ (.) on a pris/ du beaucoup de retard\
- 2 J-BP on va essayer d'être bref\ bonsoir/ monsieur l'ministre/=
- 3 NS =bonsoir monsieur prédali\ ((EVT: fin de la musique))
- 4 J-BP .h: alors sur l'immigration/ on va parler d'immigration/ (.) lorsque vous résumez votre politique/ vous dites en général/ (.) cette politique elle a deux piliers/ (.) FERMETé/ (.) et puis de l'autre côté/ humanité\ .h (0.6s) alors (.) depuis le 28 octobre dernier/ la france a une nouvelle loi/ sur l'immigration/ (.) certes cette loi a aboli la double peine/ (0.4s) .h mais dans le même temps/(0.4) lorsqu'on rend plus difficile/ (.) le (.) regroupement familial/ (.) ►c'est-à-dire la possibilité pour un étranger/ de faire venir/◄ (0.4s) sa femme/ ou ses enfants/ (0.4s) lorsque/ (.) on multiplie/ (0.4) .h les critères/ et les contrôles/ (0.45s) .h sur les mariages/ euh euh d'étrangers en france/ (0.5s) lorsqu'on allonge/ à trente jours/ le délai de rétention/##
- 5 NS trente deux
- 6 J-BP → trente deux mainten- eh de:: rétention donc des: des étrangers/ (.) aux frontières/ (0.65S) ►où est l'humanité là- 'dans/◄
- 7 NS .h monsieur prédali/ c'est très simple/ (.) les français/ doivent le savoir/ la france n'avait plus d'politique d'immigration\ (1.1s) c'était devenu n'importe quoi/ (0.7s) les DECISIONS d'expulsion/ n'étaient PLUS exécutées\ (0.7s) la politique est très simple/ (.) je crois qu'la france a besoin/ (0.9s) de recevoir/ (0.65s) des étrangers/ (0.85s) je crois qu'une SOciété qui se referme sur elle/ (0.4s) une société consanguine/ (0.35s) est une société et une civilisation/ (.) qui meurt\ (0.9s) mais je veux vous l'dire/ (0.7s) les étrangers avec des papiers/ sont les bienvenus/ (0.55s) les étrangers SANS papiers/ ou avec des FAUX papiers/ (0.35s) seront raccompagnés chez eux\ (0.6s) j'ai fixé un objectif/ (1s) nous raccompagnerons chez eux/ (0.65s) DEUX fois plus de clandestins/ (0.5s) que c'qui a été fait/ (.) jusqu'à présent\ (0.76s)##
- 8a J-BP heu pard- [sans parler]&
- 9 NS → [ça nous amènera/]#
- 8b J-BP &►de reconduite aux frontières◄/=
- 10 NS =de r- (0.33s) je parle de reconduite dans leur pays\ (.) ##
- 11 J-BP eh s'-##
- 12 NS → ça nous amènera/ (0.3s) à vingt milles/ (0.3s) expulsions/ (0.3s) par an\ (1s)##
- 13a J-BP sur [combien de d- sur combien]&
- 14 NS → [la situation]#
- 13b J-BP &de décisions [prises/]
- 15 NS [écout-] (0.43s)
- é- é- écoutez/ ça nous ramènera/ (.) à un TAUX d'exécution/ qui s'ra entre quarante et cinquante pour cent\ (0.9s) et ▲je souhaite/ (.) POURSUIVre▲/ (.) dans les années suivantes/ (.) pourquoi/ (.) monsieur prédali/ (0.66s) parc'que qui ne voit/ (0.5s) que le laxisme/ invraisemblable/ de toutes ces dernières années/ (0.43s) a conduit à la montée de l'exaspération/ (0.6s) du racisme/ (0.5s) et de l'amalgame\ (0.6s) lorsqu'i ya une DECIsion/ (0.6s) de reconduite/ (.) à la frontière d'un étranger

- en situation (.) IRREgulièrè/ (0.4s) elle sera/ (.) exécutée\ (0.28s) et je ne comprends pas/ (0.7s) qu'est-c' qu'il y a de contraire aux droits de l'homme/ (0.4s) que d'ramener/ (0.27s) un roumain en roumanie/ (0.25s) un bulgare en bulgarie/ (.) un sénégalais au sénégal/ (0.36s) s'i n'ont pas d'papiers/ (0.53s) i n'ont PAS le droit d'se maintenir\ (0.25s) c'est vrai/ (0.32s) que j'ai durci/ (0.4s) la loi sur l'immigration\ (0.4s) mais j'l'ai fait pourquoi/ (0.77s) parc'que (.) nous n'pouvons pas être le SEUL/ pays au mon::de/ (0.5s) qui n'ait pas le droit d'décider/ de qui rentre sur notre territoire/##
- 16 J-BP mais/##
- 17 NS → et de qui n'a pas à s'y maintenir/=
- 18 J-BP =d'accord\ mais (.) en mettant comme ça autant de restrictions/ (.) de contrôles/ (.) est-c'qu'i n'y a pas PARAdoxalement/ (0.35s) le risque/ de ▲DEvelopper▲/ l'immigration clandestine/=
- 19a NS =au contraire/ (0.65s) j'en prends un exemple très simple/ (0.45s) lorsque j'suis devenu ministre de l'intérieur/ (1s) dans les zones de rétention d'roissy/ (0.6s) c'était CINQ CENTS clandestins par jour\ (0.8s) nous avons divisé par CINQ/ ce nombre\ (.) pourquoi/ (0.8s) parce que les réseaux savent bien/ qu'on n'passe plus/ (0.7s) depuis qu'j'ai fermé sangatte/ (0.7s) qui avait été CONFORTablement installé là-bas/ (0.5s) le nombre de clandestins dans l'calaisie/ (0.23s) ►a été divisé par dix◄/ (.) je n'dis pas monsieur prédali/ (0.3s) que TOUT a été réglé/ (0.25s) c'est TELlement difficile/ (0.45s) mais je me bats (.) pied à pied/ (.) j'ajoute monsieur prédali/ (0.55s) que si nous pouvons/ (.) raccompagner chez eux les clandestins/ (0.6s) ça profitera aux étrangers en situation régulière/ (0.4s) qui pourront s'intégrer/ (0.28s) qui pourront avoir un emploi/ (0.28s) qui pourront trouver un logement/ (0.28s) la situation ne peut plus durer comme cela/ (0.29s) pourquoi la france/ (0.27s) serait-elle à frontière ouverte/ (0.35s) c'est quand même pas (0.25s) notre rôle/ (0.32s) TOUS les autres pays dans le monde/ font ça/ (0.33s) quand j'discute avec les socialistes anglais ils le font/ (0.35s) les social[istes]& [▼eh▼]
- 20 J-BP [▼eh▼]
- 19b NS &allemands ils le font/&
- 21 J-BP ▼d'accord▼
- 19c NS &et nous nous n'devrions pas le faire/
- 22a J-BP mais je voudrais revenir sur sangatte\ donc sangatte/ (.) vous l'avez fermé/ i y a un an\ (.) eh quasiment\ (0.4s) or quand même/ (.) depuis/ (.) il y a des gens qui errent/ (0.3s) entre boulogne/ ouistreham/ (.) [dieppe]/&
- 23 NS [oui]
- 22b J-BP &par exemple/ (0.27s) et (0.4s) là (.) finalement/ ►est-c'que vous dites aujourd'hui/ c'était une BONNE mesure/ que de fermer sangatte◄/=
- 24a NS =monsieur prédali/ soyons précis\ (0.88s) l'année qui a précédé la ferm'ture de sangatte/ (0.7s) la police/ *tenez-vous bien/ (0.5s)* a interpellé (0.3s) dans l'environnement du calaisie/ (0.23s) ►QUATRE vingt trois mille étrangers en situation irrégulière◄\ (0.7s) cette année/ (0.45s) la police en a/ (0.3s) interpellé/ (0.5s) un peu plus d'dix milles\ (0.5s) huit fois moins\ (0.7s) à sangatte/ i y avait des réseaux/ (0.25s) i ya eu des meurtres/ (0.25s) i ya eu des assassinats/ (0.27s) j'ai été à sangatte\ (0.5s) voyez vous qu'j'ai participé à moins d'colloques/ sur les droits de l'homme/ (0.45s) que madame aubry/ (0.3s) ou madame guigou/ (0.33s) mais moi j'ai été quatre fois à sangatte/ (0.45s) elles jamais\ (0.45s) alors qu'elles sont des élues/ (0.33s) de la région\ (0.25s) je n'leur fais pas le procès pour cela/ (0.35s) mais de là à nous donner des leçons

- d'humanité/ quand même/ (0.23s) c'était quoi sangatte/ (0.45s)
 un hangar innommable/ (.) malgré le dévouement de la croix
 rouge\ (0.55s) .h où des MILLIEERS/ (0.3s) de (0.4s) PAUVres
 gens venus du bout du monde/ (0.25s) vivaient dans des (.)
 conditions/ (0.3s) TERRIBLES\ (.)
 [est-c'qu'il fallait qu'je l']&
 25 J-BP [reste que vous avez]#
 24b NS &garde/
 26 J-BP → d'accord\ (0.23s) mais reste que vous avez aujourd'hui/ (.)
 des centaines de personnes/ qu'on pourrait dire/ dans la
 nature\=
 27a NS =eh bien on en avait des milliers: avant\ (0.9s) tout l'monde
 vous dira qu'c'est un progrès/ (0.28s) je n'p- dis pas que je
 peux régler à moi tout seul/ (0.35s) en dix-neuf mois/ (0.3s)
 tous les problèmes d'immigration [du]&
 28 J-BP [▼(inaud.)▼]
 27b NS &mon:de/ (0.35s) mais croyez bien/ (0.25s) c'est ma PRIOrité\
 (0.6s) et j'obtiens des RESultats en la matière/ (0.35s)
 comme j'ai essayé d'les obtenir/ en matière de sécurité\ (0.4s)
 ◀la situation (.) ne pouvait plus/ (0.25s) durer (0.3s) de la
 sorte▶\=
 29 OM =dernière [question]
 30a J-BP [en matière] d'immigration\ (.) .h eh i ya le volet
 qu'on qu'on peut dire répressif/ et puis i ya la prévention/ et
 vous aviez insisté longuement/ sur (.) le co-développement/ (.)
 .h sur les pays sources/ par exemple d'immigration/ (0.3s) mais
 quand on voit/ que la prime (.) au départ/ par exemple est un
 échec/ (0.23s) j'pense au mali/ (0.4s) [à moins]&
 31 NS [(inaud.)]
 30b J-BP &▲d'une centaine▲/ pardon moins d'une centaine/ (0.3s) .h de
 personnes/ qui (.) qui l'demandent/ et qui (.) qui y ont accès/
 (0.4s) lorsqu'on voit que MEME/ entre des pays <((en souriant))
 européens/> (.) on se renvoie ses clandestins/ (0.3s) et que (.)
 dans les pays/ (.) euh d'immigration\ .h(0.4s) lorsque vous
 parlez de développement/ on vous répond visa/ (.) ou (.) argent
 des immigrés/ (0.27s) est-c'que là vous n'êtes pas devant un
 problème/ (.) de fond et massif/
 32a NS mais bien sûr qu'c'est un problème de fond/ et qui n'con- (0.5s)
 concerne pas que la france\ .h (0.3s) deux choses\ (0.25s)
 d'abord je crois à la coopération internationale\ (0.6s) avec la
 roumanie ça marche/ (0.8s) ◀on a pu raccompagner la moitié des
 roumains/ en situation irrégulière▶/ (0.7s) avec la bulgarie ça
 marche/ (0.4s) notablement/ (0.3s) sur le démantèlement de VINGT
 CINQ réseaux de proxénètes/ (0.4s) de malheureuses/ (0.25s)
 bulgares exploitées/ (.) qui étaient exploitées/ (0.25s) sur le
 trottoir\ (0.25s) sur le mali/ n'soyez pas trop sévère/ (0.7s) i
 ya effectivement depuis l'mois d'février où je me suis rendu/
 (0.57s) plus (0.3s) de CENT projets/ (0.3s) de développement
 (0.25s) d'entreprises/ (0.28s) parc'qu'on donne sept milles
 euro/ (0.35s) à un malien/ pour monter une entreprise/ (.) dans
 son pays/ (0.25s) c'est très exactement le DOUBLE/ de c'qui
 s'passait avant/ (.)&
 33 J-BP ▼oui▼
 32b NS &et je pense monsieur prédali/ (0.35s) qu'on pourra monter à
 QUAT'cent par an/ (0.3s) alors on me dit c'est trop peu/ (0.35s)
 mais ceux qui me disent c'est trop peu/ (0.23s) qu'est c'qu'i z
 ont fait avant/ (0.25s) rien\ (0.35s) moi j'essaie de faire une
 chose/ (0.25s) c'est d'grimper la montagne\ (.)##
 34 J-BP ce je [ra-]##
 35a NS → [▲pour] [essayer]&
 36 OM [alors]#

35b NS &d'résoudre les prob[lèmes/]##
 37 OM → [alors] il faut##
 38 J-BP je [rap-]##
 39 NS → [natu]rellement qu'on n'résout pas [tout/]##
 40 J-BP → [euh] j'rappelle il ya
 [quatre]##
 41 NS → [mais ça] progresse/ (.) et PERSONNE/▲ ne peut
 [l'contester\]
 42 J-BP [on compte qu'i ya] à peu près quatre vingt mi::lle/
 maliens en france/ c'est ça/
 43a NS oui mais enfin [beaucoup/]&
 44 J-BP [d'accord\]
 43b NS &en situation ▲réguliè:re/##
 45 J-BP alors [j'voudrais]##
 46a NS → [il ya des] tas d'maliens [qui]&
 47 OM [non]
 46b NS &[travaillent/] (.)##
 48 J-BP → [je voudrais] terminer (inaud.) [vous poser]##
 49 NS → [qui sont] déclarés
 [et qui &n'posent▲ aucun problème\]
 50 OM [non (inaud.)]
 51 J-BP [je voudrais] vous poser une seule
 question/ mais qui déborde un petit peu l'imi- l'immigration/
 qui va vers l'intégration/ (.) .h c'est la question du droit de
 vo:te/ aux élections locales/ (0.3s) .h pour des étrangers non
 communautaires/ (0.38s) après tout/ qu'est c'qui s'oppose
 aujourd'hui/ (.) [à ce que/]##
 52 OM [►non communautaires c't à dire◄]
 non europ[éens/]
 53 J-BP → [non] européens\ (0.25s) [est c'-]##
 54 NS <((sur un ton ironique))[parc'que] les européens ils
 ont l'droit d'vote/>55a J-BP → euh bah (.) si\ i ont
 l'droit d'vote aux élections
 [locales en france\]&
 56 NS [oui [inaud]\]
 55b J-BP &(inaud.) (0.35s) donc qu'est c'qui s'oppose aujourd'hui/ à ce
 que (0.4s) un malien/ <((en souriant)) prenons cet exemple>/ qui
 est en france depuis une dizaine d'années/ .h euh (.) qu'est
 c'qui s'oppose/ à c'qu'il s'exprime/ sur la vie lo[cale/]
 [moi] ce
 57 NS n'est pas quelque chose/ qui me (0.4s) euh qui me choque/ (.)
 MAIS/ (0.35s) ce qui s'oppose/ c'est l'raisonnement suivant/ et
 ◄c'est pour ça/ qu'c'est pas la politique du gouvernement►\
 (0.75s) c'est qu' c'que nous voulons/ (.) c'est qu'les étrangers
 qui s'installent en france/ aient vocation à dev'nir français\
 (0.85s) si vous donnez à un étranger/ qui reste étranger/ (0.8s)
 les mêmes droits qu'un français/ (0.4s) pourquoi voulez vous/
 qu'il ait la volonté d's'intégrer/ (0.3s) or TOUTE notre
 politique/ (0.47s) c'est de favoriser l'intégration/ (0.65s) et
 de renvoyer/ (0.25s) les clandestins\ (0.25s) voilà/ (.) la
 raison/ (0.35s) qui fait qu'on ne fera [pas/ (.) ce choix\]
 58 OM [alors j'vous propose/]
 (.) de parler d'ça avec christophe aguitton/ [...]

((COM: fin de l'interview))

ANNEXE B.

**Tableaux récapitulatifs des données et
des catégories d'analyse**

Tableau 1 : *La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par l'animateur dans le débat*

Coopératives	Sur le discours de NS	
	Sur le discours de TR	
Régulatrices	Sur le discours de NS	149 OM ; 150 OM.
	Sur le discours de TR	89 OM; 135 OM; 136 OM; 137 OM; 142 OM; 106 OM; 129 OM; 130 OM; 131 OM.
Confirmatives	Sur le discours de NS	
	Sur le discours de TR	
Polémiques	Sur le discours de NS	
	Sur le discours de TR	

Tableau 2 : La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par TR

Coopératives	Sur le discours de NS		
	Sur le discours d'OM		
Régulatrices	Sur le discours de NS	39 TR; 46 TR.	
	Sur le discours d'OM	79 TR; 83 TR.	
Confirmatives	Sur le discours de NS		
	Sur le discours d'OM		
Polémiques	Sur le discours de NS	Attaque	
		Défense	29 TR; 72 TR; 73 TR; 109 TR; 110 TR; 120 TR.
	Sur le discours d'OM	Attaque	
		Défense	

Tableau 3 : La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par NS dans le débat

Polémiques	Sur le discours de TR	Attaque	42 NS; 58 NS; 66 NS; 105 NS.
		Défense	13 NS; 14 NS; 16 NS; 17a OM.
	Sur le discours d'OM	Attaque	
		Défense	
Confirmatives	Sur le discours de TR		
	Sur le discours d'OM		
Régulatrices	Sur le discours de TR		
	Sur le discours d'OM		
Coopératives	Sur le discours d'OM		
	Sur le discours de TR		

Tableau 4 : La visée pragmatique des hétéro-interruptions d'OM

Initiatives	Coopératives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Régulatrices	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	9 OM; 51 OM; 23 OM.	
			Sans chevauchement	19 OM.	
		Sur le discours de TR	Avec chevauchement	82a OM; 87 OM; 91 OM; 76 OM; 138 OM; 144 OM; 99 OM.	
			Sans chevauchement	102 OM.	
	Confirmatives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement	25 OM.	
		Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Polémiques	Sur le discours de NS	Attaque	Avec chevauchement	21 OM.
				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
		Sur le discours de TR	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	

				Sans chevauchement	
Réactives	Coopératives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Régulatrices	Sur le discours de NS	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement	78a OM.	
	Confirmatives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Polémiques	Sur le discours de NS	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
		Sur le discours de TR		Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Attaque	Avec chevauchement	

				Sans chevauchement	
--	--	--	--	--------------------	--

Tableau 5 : *Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par NS dans le débat*

Initiatives	Coopératives	Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Régulatrices	Sur le discours de TR	Avec chevauchement	4 NS; 45a NS.	
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Confirmatives	Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Polémiques	Sur le discours de TR	Attaque	Avec chevauchement	38a NS; 43 NS; 61a NS; 67 NS; 69 NS; 113 NS; 116a NS.
			Attaque	Sans chevauchement	33 NS; 36 NS; 59 NS; 123 NS; 126a NS; 133 NS.
			Défense	Avec chevauchement	94 NS.
				Sans chevauchement	97 NS; 107a NS.
		Sur le discours d'OM	Attaque	Avec chevauchement	

				Sans chevauchement	148a NS.
			Défense	Avec chevauchement	100 NS; 103 NS.
				Sans chevauchement	
Réactives	Coopératives	Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Régulatrices	Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Confirmatives	Sur le discours de TR	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Polémiques	Sur le discours de TR	Attaque	Avec chevauchement	28a NS; 48 NS; 55a NS; 119a NS.
				Sans chevauchement	50 NS; 71a NS.
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
		Sur le discours d'OM	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	

				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	

Tableau 6 : *Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par TR dans le débat*

Initiatives	Coopératives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	
			Sans chevauchement	
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement	
			Sans chevauchement	
	Régulatrices	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	
			Sans chevauchement	
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement	
			Sans chevauchement	
	Confirmatives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	
			Sans chevauchement	
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement	
			Sans chevauchement	
	Polémiques	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	
			Sans chevauchement	
		Défense	Avec chevauchement	49 TR.

				Sans chevauchement	47 TR; 54 TR; 70 TR; 118 TR.
		Sur le discours d'OM	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	96 TR.
				Sans chevauchement	
	Réactives	Coopératives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Sur le discours d'OM	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
		Régulatrices	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	44 TR; 60 TR; 68 TR; 104a TR.
				Sans chevauchement	101 TR.
			Sur le discours d'OM	Avec chevauchement	77 TR; 139a TR.
				Sans chevauchement	
		Confirmatives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Sur le discours d'OM	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
		Polémiques	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	

		Sur le discours d'OM		Sans chevauchement	
				Avec chevauchement	
			Attaque	Sans chevauchement	
				Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
				Avec chevauchement	
		Défense		Sans chevauchement	
				Avec chevauchement	

Tableau 7 : Images dévalorisantes imposées au cours du débat et les stratégies réactives y afférentes

Images dévalorisantes attribuées à TR par NS	Réactions de TR
1. Antisémite (6a NS) 2. Extrémiste qui ne reconnaît pas ses fautes (20 NS) 3. Antisémite (22 NS) 4. Evasif et ambigu (22 NS) 5. Raciste (22 NS) 6. Monstre (26 NS) 7. Déséquilibré (26 NS) 8. Antiféministe (26 NS) 9. Inhumain (45a NS) 10. Archaïque (45a NS) 11. Archaïque (58, 59, 61a, 61b NS) 12. Archaïque (69, 71a, 71b NS) 13. Malhonnête (94 NS) 14. Malhonnête-double discours (119a, 119b NS) 15. Extrémiste (94 NS)	1. Contre-attaque (12a TR) 2. Réfutation (Rire de TR en 20 NS) 3. Ignorer 4. Ignorer 5. Ignorer 6. Auto-défense (31a TR) 7. Auto-défense (31a TR) 8. Auto-défense (31a TR) 9. Auto-défense (57a TR) 10. Auto-défense (57a TR) 11. Ignorer 12. Auto-défense (74a TR) 13. Réfutation (96 TR) 14. Auto-défense (121a, 124a TR) 15. Ignorer
Images dévalorisantes attribuées à NS par TR	Réactions de NS
1. Islamophobe et anti-arabe (12a TR) 2. Mauvais gestionnaire (145a, 145b TR)	1. Contre-attaque (22 NS) 2. Contre-attaque (148b NS, 148c NS)

Tableau 8 : Les images valorisantes auto-attribuées par NS

Présentations de soi associées Modalités d'autopromotion	Images valorisantes auto-attribuée	Marqueurs d'images
Images valorisantes revendiquées	1. Ethos d'antiraciste	Ex (1) : 6a NS [...] cet article c'est pas un hasard\ et pourquoi j'l'ai pas aimé/ (.) j'veux/ vous l'dire bien en face\ (0.8s) <u>parc'que voyez vous/ dans mon esprit/ (1.4s) on pense avec sa tête/ (.) on pense pas avec sa race\ [...]</u> Ex (2) : 22 NS → [je suis] ministre de l'intérieur/ depuis dix neuf mois/ (0.8s) <u>moi je n'suis pas entouré/ (0.4s) d'un halo/ (0.6s) de suspicion/ (0.35s) d'antisémitisme/ ou de racisme\ [...]</u> Ex (3) : 22 NS [...] <u>y a RIEN dans mon esprit/ (0.75s) qui ressemble PLUS/ (0.7s) à celui qui aime pas les juifs/ (0.45s) que celui qui aime pas les arabes\ (0.76s) i z ont le même visage\ (0.65s) le visage CONSTERNANT/ (0.35s) de la bêtise/ (0.4s) et de la haine\ (0.42s) .h et bien sûr/ (0.5s) que dans la république française/ (.) chaque fois que l'un (.) des nôtres/ (0.45s) même pas d'ailleurs français/ (0.35s) sur notre territoire/ (0.5s) est insulté pour la couleur de sa PEAU/ (0.4s) <u>c'est inadmissible\ (0.4s)</u></u>
	1. Ethos de pédagogue	• Le recours aux questions dialogiques afin de répondre aux éventuelles questions que l'allocutaire pourrait se poser Ex (1) : 6a NS [...] je n'ai PAS aimé votre article/ (.) je vous le dis/ (0.3s) très simplement/ et bien en face\ <u>pourquoi j'l'ai pas aimé/ monsieur ramadan\ (0.78s) d'abord parc'que un article/ c'est pas une intervention/ on s'laisse pas emporter/ par sa parole\ (0.53s) on réfléchit\ on écrit\ (0.53s) on trempe sa plume\ (0.45s) vous êtes un intellectuel\ (0.5s) cet article c'est pas un hasard\ <u>et pourquoi j'l'ai pas aimé/ (.) j'veux/ vous l'dire bien en face\ [...]</u></u>

Images valorisantes montrées		• Procédés explicatifs : - L'énumération et le recours aux organisateurs discursifs: Ex (1) : 6a NS [...] <u>d'abords</u> [...]et j'vais m'en expliquer/ <u>sur deux p- deux autres points\</u> [...] <u>troisième élément\</u> Ex (2) : 94 NS → [trois] choses\ (0.72s) d'abord/ (0.25s) je souhaite débarrasser l'islam/ des influences étrangères\ [...] deuxième chose\ (0.6s) j'ai eu à faire face à une DOUBLE/ incompréhension\ - la dénomination : 6a NS [...] emporté par votre élan/ monsieur ramadan\ (0.85s) vous avez été jusqu'à dire/ que d'au:tres/ (0.92s) étaient juifs/ (.) alors qu'ils ne l'étaient même pas/ (.) <u>c'est d'l'amalgame\</u> (0.75s) et <u>l'amalgame c'est du ra[cisme]&</u> • Posture de donneur de leçons : Ex (1) : 6a NS [...] <u>un article/ c'est pas une intervention/ on s'laisse pas emporter/ par sa parole\</u> (0.53s) <u>on réfléchit\ on écrit\</u> (0.53s) <u>on trempe sa plume\</u> [...] <u>ce n'est PAS une maladresse/ comme vous l'avez dit\</u> (0.6s) <u>c'est une faute\</u> [...] emporté par votre élan/ monsieur ramadan\ (0.85s) <u>vous avez été jusqu'à dire/ que d'au:tres/</u> (0.92s) <u>étaient juifs/</u> (.) <u>alors qu'ils ne l'étaient même pas/</u> (.) <u>c'est d'l'amalgame\</u> (0.75s) <u>et l'amalgame c'est du ra[cis]&</u> Ex (2) : 10 NS [...] <u>j'vais vous dire pourquoi c'est une faute\</u> (1.6s) parce que les juifs/ (1s) c'est pas comme les ci- (0.35s) le:s auvergnats/ (0.6s) ou les parisiens/ (0.6s) i ya eu la shoah\ [...] <u>monsieur ramadan/</u> (0.23s) <u>c'était PAS une maladresse\</u> (0.45s) <u>c'était une FAU:TE\</u> (0.5s) <u>et quand on fait une fau:te/</u> (0.72s) <u>je vous le dis</u> (.) <u>très simplement/</u> (40s) <u>on doit s'en excuser\</u> Ex (3) : 94 NS [...] monsieur ramadan/ quand on veut/ s'intégrer/ (0.7s) i ya la communauté nationale/ qui doit s'ouvrir\ (0.52s) <u>mais celui/ qui veut être accueilli/</u> (0.35s) <u>doit faire un effort/</u>
-------------------------------------	--	---

		• L'incarnation d'un modèle : 94 NS [...] monsieur ramadan/ quand on veut/ s'intégrer/ (0.7s) i ya la communauté nationale/ qui doit s'ouvrir\ (0.52s) <u>mais celui/ qui veut être accueilli/ (0.35s) doit faire un effort/</u> [...] monsieur ramadan/ quand on veut/ s'intégrer/ (0.7s) i ya la communauté nationale/ qui doit s'ouvrir\ (0.52s) mais celui/ qui veut être accueilli/ (0.35s) doit faire un effort/ (0.25s) <u>moi quand j'avais dans une mosquée/ et ça m'arrive/ (0.75s) je retire mes chaussures\ (0.7s) parc'que c'est conforme à la coutume (0.25s) aux habitudes\</u>
2. Ethos d'humanité et de sensibilité		• Le recours au pathos et aux procédés de dramatisation - sur la déportation des juifs Ex (1) : 10 NS [...]les juifs/ (1s) c'est pas comme les ci- (0.35s) le:s auvergnats/ (0.6s) ou les parisiens/ (0.6s) <u>i ya eu la shoah\ (1.2s) i ya eu SIX millions de juifs/ (1.1s) qui ont été conduits dans les conditions qu'l'on sait\</u> (5.5s) i y en a un seul qui a dit qu'c'était un détail\ (0.24s) <u>c'est une honte\</u> (0.85s) et ▲quand on parle/▲ du juif levy\ (1.18s) ou du juif glucksmann\ (1.45s) <u>on fait l'impasse sur c'qu'a été la shoah\</u> (0.5s) <u>NOU:S nous ne l'avons pas oublié\</u> [...] - Sur la lapidation des femmes- image de féministe. en se montrant indigné et profondément affecté par le sort réservé aux femmes adultères, NS se montre solidaire avec elles. Ex (1) : 26 NS [...] <u>la lapidation d'une femme/ (0.38s) c'est une/ (0.23s) MONSTRUOSITE\</u> [...] et l'auteur dit\ (.) <((sur un ton ironique)) ah mais quand on dit dans le coran/ i faut frapper des femmes/ (0.6s) c'est juste une tape légère/ (0.42s) on poursuit/ (0.6s) qui n'provoque pas d'blessure physique\ (0.77s) on est content du conseil/ (0.4s) et d'la recommandation\> (0.45s) monsieur ramadan/ (0.6s) est c'que c'est vot' conception des rapports entre les hommes et les femmes/ (0.65s) entre l'égalité entre les sexes/## 27 TR ben je [suis]## 28a NS → <u>[et bien] si [c'est votre con]&</u> 29 TR → [monsieur]#

		28b NS <u>&ception/ (0.45s) c'est pas la mienne\</u> Ex (2) : 32 NS <u>*[un moratoire/]*</u> <i>*l'air stupéfait*</i> 31b TR &entre les musulmans/## 33 NS <u>mais monsieur ra[madan est c'que vous vous rendez compte/]</u> 34 TR → [non ▲attendez laissez-moi terminer▲] [attendez]## [attendez]## 35 OM 36 NS <u>un moratoire/</u> 37 TR → attendez mais laiss[ez m-]## 38a NS <u>c'est à] dire qu'on doit [pendant quel]&</u> 39 TR [non mais attendez]# 38b NS <u>&que temps renoncer à lapider les femmes/</u> Ex (3) : 52b NS &voir si c'est pas bien\ .h <u>mais c'est MONSTRrueux/ d'lapider une femme/ (.)##</u> Ex (4) : 69 NS → [ça pose un problème c'est qu'on nous] sommes en deux mille trois/ (0.37s) et en deux mille trois/ (0.3s) <u>nous sommes un certain no:mbre qui n'pouvons pas accepter/ (.) que les femmes MUsulmanes/ parc'qu'elles seraient musulmanes/ soient frappées/ c'est quand même un discours/ (.)##</u> 70 TR mais [je suis ben monsieur monsieur]## 71a NS → <u>[moyenâgeux/ c'est] un discours [qu'on n'peut]&</u> 72 TR [monsieur]# 71b NS <u>&pas accepter/ (0.27s) on peut être péda[gogique sur tel ou tel]&</u> 73 TR [monsieur/ (.) sarkozy\]# 71c NS &point/ (0.32s) qui sont pour le coup de détail/ (0.35s) <u>pas sur des châtements corporels physiques/ [sur les femmes/ quand même\]</u>
	3. Ethos d'un homme affirmatif, assuré et résolu	• Surmarquage énonciatif : Ex (1) : 22 NS → [je suis] ministre de l'intérieur/ depuis dix neuf mois/ (0.8s) <u>moi je n'suis pas</u> entouré/ (0.4s) d'un halo/ (0.6s) de suspicion/ (0.35s) [...] Ex (2) : 10 NS [...]on fait l'impasse sur c'qu'a été la shoah\ (0.5s) <u>NOU:S nous ne l'avons pas oublié\</u> [...] Ex (3) : 22 NS [...] alors j'vais vous dire une chose/

		parc'que <u>moi je n'fuis pas</u>/ monsieur ramadan\ [...] • Le recours au discours représenté autophonique : 6a NS [...] je n'ai PAS aimé votre article/ (.) <u>je vous le dis/ (0.3s) très simplement/ et bien en face</u>\ [...] • Adverbe ou locution adverbiale introduisant une modalité de certitude : 22 NS [...] i z ont le même visage\ (0.65s) le visage CONSTERNant/ (0.35s) de la bâti:se/ (0.4s) et de la haine\ (0.42s) .h <u>et bien sûr/</u> (0.5s) que dans la république française/ [...] • Dialogisme locutif (référence à son propre discours) : 94 NS [...] <u>je dis</u> les mêmes droits et les mêmes devoirs/ [...]
	4. Ethos d'agressivité et de fermeté	• Attaque du tiers-adversaire. • La rigueur et la fermeté dans l'application de la loi : 94 NS [...] <u>j'ai du faire mettre dehors/ (0.48s) une égyptienne/</u> (0.95s) qui était depuis trois ans en france\ (.) à rennes\ (0.52s) <u>parc'qu'elle a REFUSE/ d'enlever son voile/ (0.32s) pour faire sa photo/ (0.22s) d'identité</u>\ [...] • Posture de procureur (des questions totale –oui ou non- et tentatives d'acculer l'adversaire) qui fait écho à son ethos préalable : Ex (1) : 119a NS [...] <u>est c'que vous demandez/ oui ou non/</u> (0.4s) aux jeunes filles musulmanes/ (0.5s) de mettre un signe DISCRET d'appartenance/ (.) à la religion musulmane/ et d'retirer le voile\ [...] Ex (2) : 122 NS <u>[donc il faut r'tirer le voile/]</u> Ex (3) : 123 NS <u>est c'qu'i faut r'tirer [le voile/]</u> Ex (4) : 125 NS <u>[non pas on peut (.) on doit]</u> 124b TR &couvre/ (0.35s)## 126a NS <u>on doit (0.65s) est c'qu'on [doit retirer]&</u> 127 TR [non monsieur] 126b NS <u>&l'voile/</u>

Tableau 9 : Les images valorisantes auto-attribuées par TR

Présentations de soi associées Modalités d'autopromotion	Images valorisantes auto-attribuée	Marqueurs d'images
Images valorisantes revendiquées	1. Ethos de cohérence	Ex (1) : 3 TR [...] j'aimerais dire également/ que (.) <u>je</u> ne cesse de dire/ parc'que on a di:t que il fallait pas qu'j'intervienne supposé parc'que j'ai un supposé double discou:rs/ (0.3s) .h: alors <u>j'aimerais dire avec fermeté ici/</u> que <u>tout c'que j'vais dire ce soir c'est exactement c'que je dis</u> aux musulmans/ (0.35s) .h: <u>partout dans les banlieues et dans les cités/</u> et que si il y avai:t/ (0.25s) .h un double discours/ <u>je demande à quiconque/ (.) à n'importe quel téléspectateur/ de l'prouver\</u> parc'que depuis quinze ans on le dit/ (.) et on le répétait encore aujourd'hui/ (0.3s) .h: <u>jamais c'la n'a été prouvé\</u> [...] Ex (2) : 96 TR [...] moi ce que je DEMande/ aux français monsieur\ et <u>ce que je dis PARTOUT PARTOUT où sont/ (.) .h les musulmans/</u> (.) c'est le respect strict de la loi\
	2. Ethos de pédagogue	• Revendication de l'image de clarté : Ex (1) : 3 TR [...] alors ma position <u>elle doit être très claire/</u> et (0.7s) ça me permettra dans le dans dans dans l'élan de cette (0.25s) réflexion/ <u>de poser une question assez claire</u> à monsieur sarkozy\ [...] ma position/ elle est la condamnation absolue/ d'l'antisémitisme\ je l'fais depuis dix neuf cent quatre vingt quatorze dans les banlieues/ avec FERMETE\ (0.3s) .h: <u>avec une fermeté claire/</u> Ex (2) : 12a TR [...] <u>et j'aimerais être très clair\</u> (0.24s) je pense que (.) ma volonté c'est d'distinguer trois ordres\ [...] Ex (3) : 57a TR → =monsieur sarkozy/ (0.4s) monsieur sarkozy écoutez bien/ ce que je dis\ (.) ce que je dis/ c'est que (.) MA position à moi/ c'est qu'elle n'est pas applicable\ <u>c'est clair/</u> [...] <u>vous devez avoir une posture pédagogique/</u> qui fasse (.) DISCUTER les gens\ [...] Ex (4) : 63b TR [...] je parle d'un certain nombre de questions/ qui aujourd'hui (.) .h

		taraudent le euh les communautés musulmanes du monde\ <u>et sur lesquelles/ nous devons/ (.) .h avoir un débat de fond/</u> donc encore une fois/ (.) je SUIS (.) moi (.) de ces <u>positions extrêmement claires/</u> [...]je suis plus ici (.) .h monsieur sarkozy/ <u>dans une pes- posture de pédagogue/</u> qui discute avec sa communauté/ (.) Ex (5) : 74a TR [...] ma position/ <u>elle est extrêmement claire/</u> (.) la violence conjugale et la violence à l'endroit d'une femme/ est INA[ccep]& • Homme de dialogue : 134a TR → [laissez] moi terminer\ (0.55s) et s-si:: il faut (.) aujourd'hui/ attendez/ si après/ .h dans z- n'importe quelle école de france/ (.) on demande à une jeune fille/ (.) qu'elle porte/ (.) un signe/ discret/ et qu'on arrive à CETTE décision là/ (.) .h je suis d'accord\ et j'vous sui::s/ monsieur\ parc'que vous avez dit une chose qui est vraie/ (.) .h de m- <u>de mille deux cent cinquante six cas/ (.) on est [arrivé]&</u> 135 OM [bien alors]# 134b TR <u>à quatre/ (.) par le dialogue\</u> et je pense/ que c'est ce/ (.) sur quoi/ (.) il faut et dans ce sens [là/ qu']&
3. Ethos d'antiraciste		• Condamnation explicite de l'antisémitisme + le recours à un argument d'autorité : Ex (1) : 3 TR [...] ma position/ elle est la condamnation absolue/ d'l'antisémitisme\ je l'fais depuis dix neuf cent quatre vingt quatorze dans les banlieues/ avec FERMETE\ (0.3s) .h: <u>avec une fermeté claire/ d'ailleurs même/ le mensuel arche l'a::rche\ qui est le mensuel du judaï- le mensuel (.) du judaïsme français/ (.) a mis en évidence que j'étais un des SEULS/ d'ailleurs à prendre des positions TRES claires/ contre l'antisémitisme\ (.) .h l'antisémitisme est inacceptable\ il faut le condamner\ (.) .h il faut condamner les propos de mahathir/ par exemple lorsqu'il (.) dit c'qu'il a dit\ qu'il soit musulman ou non\ il faut (.) CONdamner/ (.) .h euh la l- l'incendie criminel/ qui «s'est passé/ (.) au lycée/ (.) lagny»/ il faut condamner de la même façon/ les attentats/ (0.35s) .h:: qui ont eu lieu/ à istanbul/ (0.3s) pendant l'weekend dernier/ (.) comme (.) aujourd'hui\</u> Ex (2) : 12a TR [...] <u>mon texte n'est pas antisémite/ je combats l'antisémitisme/ avec la plus FAROU:che (.) .h:: des euh postures/ et même vos services de renseignements/ monsieur sarkozy</u>

		<u>devraient vous tenir au courant/ de c'que j'dis dans les banlieues françaises/ à savoir que l'antisémitisme/ c'est NON\ et la troisième des choses/ [...]</u>
	4. Ethos de progressiste	Ex (1) 40b TR [...]c'n'est pas m- simplement ma position à MOI::/ qui compte/ <u>c'est de faire évoluer les mentalités musulmanes/</u> Ex (2) 57a TR mais aujourd'hui/ je suis (.) et je parle/ à des musulmans du monde entier/ et je p- je collabore/ que ce soit aux états unis/ dans le monde musulman\ (.) vous devez avoir une posture pédagogique/ qui fasse (.) DISCUTER les gens\ <u>vous pouvez pas décider tout seul/ d'être progressiste/ sans les communautés/</u> c'est trop facile aujourd'hui/ (.) .h ma position [c'est de dire nous de]& Ex (3) : 63b TR [...]mais je relève une cho:se/ c'est <u>qu'une femme/ (.) une marocaine/ (.) prend des positions/ (.) prend la parole/ (.) et c'est une bonne cho::se/ on est pas toujours d'accord/ (.) on fait évoluer les choses/</u> Ex (4) : 81 TR (1s) non alors écoutez/ (.) ça c- <u>ça fait partie aussi d'l'évolution d'ma pensée/ [...]</u>
	5. Porte-parole des musulmans	57a TR [...] aujourd'hui/ je suis (.) et je parle/ à des musulmans du monde entier/ et je p- je collabore/ que ce soit aux états unis/ dans le monde musulman\ [...]
	6. Ethos de légaliste	Ex (1) : 96 TR [alors ça] première euh j euh moi ce que je DEMande/ aux français monsieur\ et ce que je dis PARTOUT PARTOUT où sont/ (.) .h les musulmans/ (.) <u>c'est le respect strict de la loi\</u> (.) .h et si aujourd'hui nous n'avions pas ce débat/ si nous l'avons/ d'ailleurs ce débat/ c'est parce que justement/ <u>sur les contours de la loi/ .h i ya discussion/ si aujourd'hui i ya toute cette discussion autour de la loi de dix neuf cent cinq/ c'est que finalement/ .h les contou::rs/ (.) de (.) la loi/ doivent être déterminés/</u> et qu'il y a débat\ .h <u>donc le respect strict de la loi d'dix neuf cent cinq/</u> et j'aimerais vous dire une cho:se/ c'est qu'je n'suis pas le seu:l/ à di:re/ que <u>dans le respect strict de la loi d'dix neuf cent cinq/ .h il faut pas/ exclure les jeunes filles dans les écoles\ .h la ligue de l'enseignement le dit/ la ligue de l- de de la ligue des droits de l'homme le</u>

		<u>dit/ le mrp le dit/ .h même pratiquement</u> (.) euh l'épiscopat/ donc je crois qu'de ce point de vue là/ il faut/ <u>(.) le</u> <u>respect de la loi\##</u> Ex (2) : 128a TR monsieur/ (.) monsieur/ sarkozy\ vous êtes en train/ vous êtes en train/ de de <u>d'appuyer sur un fait/ .h qui ne</u> <u>correspond pas à la loi d'dix neuf cent</u> <u>cinq\ .h la jurisprudence/ ▶à partir de</u> <u>dix neuf cent quatre vingt neuf/ dit la</u> <u>chose suivante/◀ .h à partir du moment/</u> <u>où i n'y a pas de trouble à l'ordre</u> <u>public/ pas de demande de dispense de</u> <u>cou::rs/ .h et [qu'i]&</u> 129 OM [alors]# 128b TR <u>&n'y a pas de [prosély]&</u> 130 OM → [alors]# 128c TR <u>&tisme/ (.) on peut (.) y [aller\]&</u>
Images valorisantes montrées	1. Ethos de sagesse et d'honnêteté	• La politesse positive à travers FFAs, c'est-à-dire d'actes valorisant la face positive de l'adversaire : - Acte de compliment et de félicitation : Ex (1) : 81 TR [...] je crois <u>qu'il faut qu'on</u> <u>reconnaisse une chose/ monsieur</u> <u>sarkozy\ et je l'dis aussi/ (.) .h</u> <u>avec d'AUTANT plus de (.) de (.) de</u> <u>sincérité/ qu'j'n'ai aucun rôle à</u> jouer/ contrairement à c'qu'on dit qu'j'aimerais être le représentant d'l'islam de france/ (.) .h ça n'veut rien dire/ [...] donc (.) ma question/ elle est celle ci\ <u>vous avez/ (0.5s) un</u> <u>temps d'avance/ je dois dire que vous</u> <u>avez un temps d'avance/ sur la classe</u> <u>politique française/ parc'que vous prenez</u> acte de cette réalité/ et <u>vous avez voulu</u> <u>normaliser le fait musulman dans c'pays\</u> <u>(.) .h: et ça j'crois qu'il faut</u> <u>l'saluer/ (.) .h vous avez réussi/</u> <u>CLAIREment là où vos prédécesseurs/ et en</u> <u>particulier le part- la gauche plurielle/</u> <u>avait échoué\ (.) .h: et vous avez monté/</u> ce (0.3s) euh ce conseil eu:::h du culte f-(.) ce conseil français du culte musulman\ (0.25s) <u>alors j'crois qu'on</u> <u>vous fait un faux procès/ [...]</u> [...] 84c TR [...] alors monsieur sarkozy/ vous avez/ (.) mené <u>de façon très volontariste/</u> (0.3s) cette euh cette opération\ [...] [...] 88a TR → =et (0.25s) <u>jusqu'à (.) jusqu'à</u> <u>aujourd'hui/ votr' (.) relation/ a été</u> <u>très très forte/ avec les (.) états</u> étrangers/ (.) .h et <u>votr' implication</u> <u>dans ce conseil/ est très importante\</u> .h (.) qu'est c'que vous envisagez à l'avenir/

		Ex (2) : 81 TR [...] je crois <u>qu'il faut qu'on reconnaisse une chose/ monsieur sarkozy\ et je l'dis aussi/ (.) .h avec d'AUTANT plus de (.) de (.) de sincérité/</u> qu'j'n'ai aucun rôle à jouer/ contrairement à c'qu'on dit qu'j'aimerais être le représentant d'l'islam de france/ (.) .h ça n'veut rien dire/ • Acte de confession : 12a TR [...] il n'y avait pas dans mon esprit/ <u>ce que j'ai reconnu/ c'est un déficit de formulation/</u> (.) .h et je sais/ ►j'veux dire moi◄ on m'appelle intellectuel musulman/ ça a été fait ici/ on appelle intellectuel juif/ et c- j'n'y voyais pas d'insulte/ [...] • Acte assertif-concessif : 74a TR [non non non non vous <u>avez] parfaitement raison\ (0.4s) monsieur sarkozy/ vous avez parfaitement raison\</u> (.) .h mais tenez vous à ce que je di:s/ • Manifestation de l'accord avec l'adversaire : Ex (1) : 81 TR (1s) non alors écoutez/ (.) ça c- ça fait partie aussi d'l'évolution d'ma pensée/ je participe aux débats en france/ depuis une dizaine d'années/ (.) .h:: et c'est vrai qu'dans un premier temps/ j'entendais beaucoup ceux qui sont/ (.) .h euh <u>ceux que que sarkozy a même appelé euh les euh les intégristes de la laïcité/</u> un certain nombre de laïquards/ si je puis dire/ Ex (2) : 111a TR [ben <u>vous avez parfait-</u> monsieur] (0.6s) monsieur (.) monsieur m sarkozy/ <u>vous avez parfaitement raison/</u> et dieu sait [si moi j'l'ai]& Ex (3) : 134a TR → [laissez] moi terminer\ (0.55s) et s-si:: il faut (.) aujourd'hui/ attendez/ si après/ .h dans z- n'importe quelle école de france/ (.) on demande à une jeune fille/ (.) qu'elle porte/ (.) un signe/ discret/ et qu'on arrive à CETTE décision là/ (.) .h <u>je suis d'accord\ et j'vous sui::s/ monsieur\ parc'que vous avez dit une chose qui est vraie/</u> Ex (4) : 139b TR <u>&je n'crois pas</u> qu'une loi/ (.) va régler le problème du communautarisme/ <u>comme vous\</u> [...] Ex (5) : 121a TR (0.9s) .h: non\ c'est pas un double
--	--	---

		discours\ ne m'faites pas dire c'la/ .h <u>il faut (.) un signe discret/ d'acco::rd/ un signe discret moi je pense que l-d'accord\</u> mais vous savez bien monsieur/ (.) [que les (inaud.) sur les si]& • Recours systématique aux adoucisseurs pour atténuer la force illocutoire des rares FTAs dont il est l'auteur ; • Recours aux appellatifs visant souvent à gérer le conflit en l'atténuant, vu la tonalité euphorique accompagnant leur énonciation.
	2. Ethos de conviction, d'un homme affirmatif, assuré et résolu	• Prédominance des formes nominales d'auto-désignation « je » ; • Modalités épistémiques ; • Recours à des marqueurs de discours représenté autophonique + Verbes de position (croire, penser, etc.) : Ex (1) : 3 TR [...]j'aimerais dire également/ que (.) <u>je ne cesse de dire</u>/ parc'que on a di:t que il fallait pas qu'j'intervienne supposé parc'que j'ai un supposé double discours/rs/ (0.3s) .h: alors <u>j'aimerais dire avec fermeté ici/</u> que <u>tout c'que j'vais dire ce soir c'est exactement c'que je dis</u> aux musulmans/ (0.35s) .h: <u>partout dans les banlieues et dans les cités/</u> et que si il y avai:t/ (0.25s) .h un double discours/ <u>je demande à quiconque/ (.) à n'importe quel téléspectateur/ de l'prouver\</u> parc'que depuis quinze ans on le dit/ (.) et on le répétait encore aujourd'hui/ (0.3s) .h: <u>jamais</u> c'la n'a été prouvé\ donc y a pas d'double discours\ (0.35s) .h: et mon dernier point/ <u>c'est de dire aussi (.) que j'affirme avec force/</u> que (.) la présence des musulmans et des citoyens français d'confession musulmane en france/ c'est une énorme chance pour les musulmans\ [...] <u>et je répète/</u> que je n'ai pas attaqué un certain nombre d'intellectuels parc'qu'ils étaient jui:fs/ [...] ma position/ elle est la condamnation <u>absolue/</u> d'l'antisémitisme\ je l'fais depuis dix neuf cent quatre vingt quatorze dans les banlieues/ <u>avec FERMETE\ (0.3s) .h: avec une fermeté claire/</u> [...] il faut condamner de la même façon/ les attentats/ (0.35s) .h:: qui ont eu lieu/ à istanbul/ (0.3s) pendant l'weekend dernier/ (.) comme (.) aujourd'hui\ donc <u>je crois qu'ces condamnations/ elles sont FERMES\</u> (0.4s) .h:: mais <u>je pense</u> de la même façon/ et <u>et ça i n'y a abs- absolument aucune discussion\</u> maintenant il faut qu'on distingue les ordres/ et qu'il faut qu'nous entrions/ dans un débat de fond\ <u>[la première des choses/ je]##</u>

		Ex (2) : 12a TR non (0.5s) euh <u>très clairement</u>/ (.) j'aimerais dire une chose\ (.) d'abord la première des choses/ c'est que (.) <u>je n'ai (.) jamais dit</u>/ et écrit/ que par exemple un certain nombre comme monsieur taguieff/ que je savais (.) .h ne pas être juif/ le titre de mon article/ c'est critique des nouveaux intellectuels communautaires/ dans le titre je n'parle pas de juif/ [...] ma position/ elle est celle-ci/ et j'aimerais être très clair\ (0.24s) <u>je pense que</u> (.) ma volonté c'est d'distinguer trois ordres\ la première des choses/ [...] je n'pense pas qu'c'est comme ça/ qu'on (.) dépassera ces questions là\ Ex (3) : 74a TR [...] la violence conjugale et la violence à l'endroit d'une femme/ est INA[ccep]& 75 OM [alors] 74b TR &table islamiquement/ <u>c'est ce que je dis/ et je l'dis [avec force\ entendez le/ (.) .h]##</u> Ex (4) : 81 TR [...]je crois qu'il faut qu'on reconnaisse une chose/ monsieur sarkozy\ [...]et <u>je crois</u> qu'il faut aussi qu'on sache cette diversité là\ [...]et ça <u>j'crois</u> qu'il faut l'saluer/ [...]j'crois qu'i ya une chose qu'il faut (0.25s) DI:RE/[...] Ex (5) : 134b TR &à quatre/ (.) par le dialogue\ <u>et je pense/ que</u> c'est ce/ (.) sur quoi/ (.) il faut et dans ce sens [là/ qu']& Ex (6) : 139b TR <u>&je n'crois pas</u> qu'une loi/ (.) va régler le problème du communautarisme/ Ex (7) : 139b TR [...] vous avez po:sé comme principe/ et je le retiens/ parc'que <u>je crois qu'c'est très important</u>/ [...] • Contestation de l'image imposée à travers la réfutation du tac au tac et avec chevauchement: 6a NS [...]et j'avais m'en expliquer/ sur deux p- deux autres points\ (0.52s) emporté par votre élan/ monsieur ramadan\ (0.85s) vous avez été jusqu'à dire/ que d'au:tres/ (0.92s) étaient juifs/ (.) alors qu'ils ne l'étaient même pas/ (.) c'est d'l'amalgame\ (0.75s) et l'amalgame c'est du ra[cis]& 7 TR <u>[non]</u>
--	--	--

		6b NS &me\ (0.3s) et enfin TROI[SIEME]& 8 TR <u>[non]</u> 6C NS &élé[ment]\## 9 OM [une] ►seconde [une seconde vous allez répondre]◄ • La forte implication dans le discours à travers le surmarquage énonciatif : 63b TR donc encore une fois/ (.) <u>je SUIS (.) moi</u> (.) de ces positions <u>extrêmement</u> claires/ [...] • la posture de résistance aux images imposée par les actes d'explication et de justification ; • Ton affirmatif • Intonation montante
	3. Ethos de pédagogue	• Procédés explicatifs : - Enumération : Ex (1) : 12a TR ma volonté c'est d'distinguer <u>trois ordres\ la première des choses/ [...]</u> <u>la deuxième des choses</u> que j'voulais mettre en évidence/ [...] <u>et la troisième des choses/ [...]</u> que nous fassions une hiérarchie/ (.) dans notre lutte contre <u>le racisme/</u> monsieur sarkozy\ .h il y a aujourd'hui en france/ (.) un antisémitisme il faut le condamner/ mais <u>il y a un racisme anti arabe/ il y a un racisme anti noir/ il y a un racisme (.) ISLAMophobe/</u> Ex (2) : 84c TR [...] j'aimerais/ (0.4s) si nous voulons tou:s/ l'islam de france/ (.) .h nous devons aller vers/ (.) <u>une triple sorte d'indépendance\ une indépendance politique/ (.) une indépendance financière/ (.) intellectuelle et religieu::se/</u> en l'occur[rence]\## - Reformulation et énoncés métalinguistiques : Ex (1) : 12a TR [...]je peux en france/ (.) comme n'importe où dans le monde/ (.) avoir une critique de n'importe quel état/ (.) sans être taxé d'antisémitisme/ (.) .h: <u>je veux dire par là</u> que quand je critique/ (.) eu::h la politique israélienne/ je n'suis pas antisémite/ que quand je critique la politique (.) saoudienne/ je n'suis pas islamophobe/ il faut qu'on puisse dire ces choses là/ (.) .h: et qu'on n'dérive vers des postures\ Ex (2) : 84b TR &une chose/ <u>c'est-à-dire que</u> (.) on ne demande [PAS] (.)&

		- Illustration : 12a TR [...] <u>je veux dire par là</u> que quand je critique/ (.) eu:::h <u>la politique israélienne/</u> je n'suis pas antisémite/ que quand je critique <u>la politique (.) saoudienne/</u> je n'suis pas islamophobe/ il faut qu'on puisse dire ces choses là/ (.) .h: et qu'on n'dérive vers des postures\ • Le recours aux questions dialogiques afin de répondre aux éventuelles questions que l'allocutaire pourrait se poser : 40b TR &non\ (.) attendez/ (.) <u>qu'est c'que ça veut dire un moratoire/</u> (.) un moratoire ça veut dire qu'on cesse absolument l'application de toutes ces peines là/ (.) pour qu'il y ait un vrai débat\ • la référence à des tiers spécialisés (experts, spécialistes), convoqués lorsque l'auditeur fait appel à l'argument d'autorité : 81TR [...]alors <u>j'ai travaillé avec des spécialistes de la laïcité\</u> qu'ce soit <u>monsieur boussines/ monsieur poulat/</u> .h euh <u>monsieur morinaud/ la ligue de l'enseignement/</u> pour me rendre compte finalement/ (.) que non\ c'n'est pas vrai\ (.) aujourd'hui la loi d'dix neuf cent cinq/ (.) convient PARFAITement/ (.) .h aux musulmans/ • Posture de donneur de leçons : 145a TR [...]la politique sécuritaire/ qu'on voit aujourd'hui/ dans les banlieues/ .h (.) <u>elle est pas suffisante monsieur\ vous devez absolument aussi/ faire un travail/ (.) contre le délitement des services sociaux/ (.) pour aider à la ba::se/ [le sym bole ne suffit]&</u> 146 OM [alors/(.) merci\] 145b TR <u>&pas\</u> aujourd'hui/ on a besoin d'une politique\ (.) <u>la france ne s'ra laïque/ que si elle n'oublie pas/ d'être socia::le/ monsieur sarkozy\=</u>
--	--	---

Tableau 10 : Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'interviewé

Initiatives	Coopératives	Sur le discours de J-B.P	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Régulatrices	Sur le discours de J-B.P	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Confirmatives	Sur le discours de J-B.P	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Polémiques	Sur le discours de J-B.P	Attaque	Avec chevauchement	54 NS.
				Sans chevauchement	5 NS.
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
		Sur le discours d'OM	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	

				Sans chevauchement	
Réactives	Coopératives	Sur le discours de J-B.P	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Régulatrices	Sur le discours de J-B.P	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Confirmatives	Sur le discours de J-B.P	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Polémiques	Sur le discours de J-B.P	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	35a NS; 39 NS; 41 NS; 46a NS; 49 NS.
				Sans chevauchement	12 NS; 17 NS.
		Sur le discours d'OM	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	

				Sans chevauchement	
--	--	--	--	--------------------	--

Tableau 11 : *Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'intervieweur*

Initiatives	Coopératives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Régulatrices	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	48 J-BP.	
			Sans chevauchement	45 J-BP.	
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Confirmatives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Polémiques	Sur le discours de NS	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	8a J-BP; 11 J-BP; 13a J-BP; 16 J-BP; 34 J-BP; 40 J-BP.
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
		Sur le discours d'OM	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	

				Sans chevauchement	38 J-BP.
				Avec chevauchement	
Réactives	Coopératives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Régulatrices	Sur le discours de NS	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Sur le discours d'OM	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
	Confirmatives	Sur le discours de NS	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
		Sur le discours d'OM	Avec chevauchement		
			Sans chevauchement		
	Polémiques	Sur le discours de NS	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	
		Sur le discours d'OM	Attaque	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	

				Sans chevauchement	
			Défense	Avec chevauchement	
				Sans chevauchement	

Tableau 12 : Images dévalorisantes imposées au cours de l'interview et les stratégies réactives y afférentes

Images dévalorisantes attribuées à l'intervieweur à l'interviewé	Réactions de l'interviewé
1. Inhumain (4 J-BP ; 6 J-BP) 2. Hypocrite (4 J-BP ; 6 J-BP) 3. Sectaire (55b J-BP) 4. Mauvais gestionnaire (18 J-BP) 5. Mauvais gestionnaire (22a, 22b J-BP) 6. Mauvais gestionnaire (26 J-BP) 7. Mauvais gestionnaire (30a, 30b J-BP)	1. Auto-défense (15 NS ; 19a NS) 2. Auto-défense (15 NS ; 19a NS) 3. Auto-défense (57 NS) 4. Auto-défense (19a NS) 5. Auto-défense (24a NS) 6. Auto-défense (27a, 27b NS) 7. Auto-défense (32a NS)

Tableau 13 : Les images valorisantes auto-attribuées par l'interviewé

Présentations de soi associées Modalités d'autopromotion	Images valorisantes auto-attribuée	Procédés discursifs employés
	1. Ethos d'ouverture vers l'autre	7 NS [...] <u>je crois qu'la france a besoin/ (0.9s) de recevoir/ (0.65s) des étrangers/ (0.85s) je crois qu'une SOciété qui se referme sur elle/ (0.4s) une société consanguine/ (0.35s) est une société et une civilisation/ (.) qui meurt\ [...]</u>
Images valorisantes revendiquées	2. Ethos d'efficacité	• Le rappel et l'éloge de ses accomplissements : Ex (1) : 19a NS [...] <u>lorsque j'suis devenu ministre de l'intérieur/ (1s) dans les zones de rétention d'roissy/ (0.6s) c'était CINQ CENTS clandestins par jour\ (0.8s) nous avons divisé par CINQ/ ce nombre\ (.) [...]</u> <u>depuis qu'j'ai fermé sangatte/ (0.7s) qui avait été CONFORTablement installé là-bas/ (0.5s) le nombre de clandestins dans</u>

		<u>l'calaisie/ (0.23s) ►a été divisé par dix◄/</u> Ex (2) : 24a NS [...] l'année qui a précédé la ferm'ture de sangatte/ (0.7s) la police/ *tenez-vous bien/(0.5s)* a interpellé (0.3s) dans l'environnement du calaisie/ (0.23s) ►QUATRE vingt trois mille étrangers en situation irrégulière◄\ (0.7s) <u>cette année/ (0.45s) la police en a/ (0.3s) interpellé/ (0.5s) un peu plus d'dix milles\ (0.5s) huit fois moins\</u> Ex (3) : 27a NS =eh bien on en avait des milliers: avant\ (0.9s) <u>tout l'monde vous dira qu'c'est un progrès/ [...]</u> Ex (4) : 32a NS [...] d'abord je crois à la coopération internationale\ (0.6s) avec la roumanie <u>ça marche/ (0.8s) ◄on a pu raccompagner la moitié des roumains/ en situation irrégulière►/ (0.7s) avec la bulgarie ça marche/ (0.4s) notablement/ (0.3s) sur le démantèlement de VINGT CINQ réseaux de proxénètes/ [...]</u> sur le mali/ n'soyez pas trop sévère/ (0.7s) <u>i ya effectivement depuis l'mois d'février où je me suis rendu/ (0.57s) plus (0.3s) de CENT projets/ (0.3s) de développement (0.25s) d'entreprises/ (0.28s) parc'qu'on donne sept milles euro/ (0.35s) à un malien/ pour monter une entreprise/ (.) dans son pays/ (0.25s) c'est très exactement le DOUBLE/ de c'qui s'passait avant/</u> Ex (5) : 41 NS → <u>[mais ça] progresse/ (.) et PERSONNE/▲ ne peut [l'contester\]</u>
	1. Ethos de fermeté et d'agressivité	• La rigueur dans l'application de la loi : Ex (1) : 7 NS [...] les étrangers avec des papiers/ sont les bienvenus/ (0.55s) <u>les étrangers SANS papiers/ ou avec des FAUX papiers/ (0.35s) seront raccompagnés chez eux\ [...]</u> Ex (2) : 15 NS [...] lorsqu'i ya une DECision/ (0.6s) de reconduite/ (.) à la frontière d'un étranger en situation (.) IRREGulière/ (0.4s) <u>elle sera/ (.) exécutée\ [...]</u> • Actes de langage menaçant : - Micro-acte assertif-rectificatif :

Images valorisantes montrées		Ex : 4 J-BP [...] lorsqu'on allonge/ à trente jours/ le délai de rétention/## 5 NS <u>trente deux</u> 6 J-BP → trente deux <u>mainten- eh de::</u> - Modalité ironique : Ex : 51 J-BP [...] c'est la question du droit de vote/ aux élections locales/ (0.3s) .h pour des étrangers non communautaires/ (0.38s) après tout/ qu'est c'qui s'oppose aujourd'hui/ (.) [à ce que/]## 52 OM [▶non communautaires c't à dire◀] non europ[éens/] 53 J-BP → [non] européens\ (0.25s) [est c'-]## 54 NS <((sur un ton ironique))[<u>parc'que] les européens ils ont l'droit d'vote/></u> • Attaque des tiers-adversaires : Ex (1) : 7 NS [...] la france n'avait <u>plus</u> d'politique d'immigration\ (1.1s) <u>c'était devenu n'importe quoi/</u> (0.7s) les DECISIONS d'expulsion/ <u>n'étaient PLUS exécutées\</u> [...] Ex (2) : 15 NS [...] parc'que qui ne voit/ (0.5s) que <u>le laxisme/ invraisemblable/ de toutes ces dernières années/ (0.43s) a conduit à la montée de l'exaspération/ (0.6s) du racisme/ (0.5s) et de l'amalgame\</u> [...] Ex (3) : 24a NS [...] j'ai été à sangatte\ (0.5s) voyez vous qu'j'ai participé à moins d'colloques/ sur les droits de l'homme/ (0.45s) <u>que madame aubry/ (0.3s) ou madame guigou/</u> (0.33s) mais moi j'ai été quatre fois à sangatte/ (0.45s) <u>elles jamais\ (0.45s) alors qu'elles sont des élues/</u> (0.33s) de la région\ (0.25s) je n'leur fais pas le procès pour cela/ (0.35s) <u>mais de là à nous donner des leçons d'humanité/ quand même/</u> Ex (4) : 32b NS alors <u>on</u> me dit c'est trop peu/ (0.35s) <u>mais ceux qui me disent c'est trop peu/ (0.23s) qu'est c'qu'i z ont fait avant/ (0.25s) rien\</u> • Le recours aux hétéro-interruptions initiatives à visée polémique ; • La posture tournée en avant lors de l'auto-défense et de l'attaque des tiers-adversaires ; • Le style ponctué d'exclamation ; • Recours aux appellatifs visant souvent à gérer le conflit en l'accentuant, vu la tonalité dysphorique accompagnant leur énonciation.
--	--	---

2. Ethos d'engagement et de détermination	• La projection dans l'avenir (pronom personnel « je » ou « nous » + temps du futur) : Ex (1) : 7 NS [...] <u>j'ai fixé un objectif/</u> (1s) <u>nous raccompagnerons</u> chez eux/ (0.65s) DEUX fois plus de clandestins/ (0.5s) que c'qui a été fait/ (.) jusqu'à présent\ (0.76s)## Ex (2) : 27b NS [...] mais croyez bien/ (0.25s) <u>c'est ma PRIOrité\ (0.6s) et j'obtiendrai des REsultats en la matière/</u> Ex (2) : 32b NS &et je pense monsieur prédali/ (0.35s) <u>qu'on pourra monter à QUAT'cent par an/</u>[...]
3. Ethos de pédagogue	• Procédés explicatifs : - Illustration par l'exemple : Ex : 19a NS =au contraire/ (0.65s) <u>j'en prends un exemple très simple/</u> (0.45s) lorsque j'suis devenu ministre de l'intérieur/ (1s) dans les zones de rétention d'roissy/ (0.6s) c'était CINQ CENTS clandestins par jour\ (0.8s) nous avons divisé par CINQ/ ce nombre\ [...] - La description : Ex : 24a NS [...] c'était quoi sangatte/ (0.45s) <u>un hangar innommable/</u> (.) malgré le dévouement de la croix rouge\ (0.55s) .h <u>où des MILLIEERS/ (0.3s) de (0.4s) PAUvres gens venus du bout du monde/ (0.25s) vivaient dans des (.) conditions/ (0.3s) TERRIBLES\</u> [...] - La répétition de certains éléments de son discours et la reformulation d'une même idée Ex : 7 NS [...] je crois qu'<u>une SOciété qui se referme sur elle/</u> (0.4s) <u>une société consanguine/</u> (0.35s) est <u>une société</u> et une civilisation/ (.) qui meurt\ [...] - Evocation de chiffres à fonction de précision, accompagnée souvent d'un geste coverbal assurant la même fonction (pince digitale et index levé) : Ex : 32a NS avec la bulgarie ça marche/ (0.4s) notablement/ (0.3s) sur le démantèlement de <u>*VINGT CINQ réseaux de</u> <u>*pince digitale*</u> <u>proxénètes/*</u> (0.4s) de malheureuses/ (0.25s) bulgares exploitées/ (.) qui étaient exploitées/ (0.25s) sur le trottoir\ [...] - Enumération verbale et gestuelle (l'index d'une main touchant successivement le pouce, l'index et le majeur de l'autre main)

		• Style verbal proche de l'oral : - Vocabulaire familier : Ex : 7 NS .h monsieur prédali/ c'est très simple/ (.) les français/ doivent le savoir/ la france n'avait plus d'politique d'immigration\ (1.1s) c'était devenu <u>n'importe quoi/</u> - Elision du « e » final de « de », « que », « le », etc. : Ex : 7 NS .h [...] la france n'avait plus <u>d'politique</u> d'immigration\ [...] mais je veux vous <u>l'dire/</u> [...] nous raccompagnerons chez eux/ (0.65s) DEUX fois plus de clandestins/ (0.5s) que <u>c'qui</u> a été fait/ (.) jusqu'à présent\ (0.76s)## - Contraction du pronom démonstratif « cela » en « ça », utilisé surtout à l'oral : Ex : 12 NS → <u>ça</u> nous amènera/ (0.3s) à vingt milles/ (0.3s) expulsions/ • Question rhétorique : Ex : 19a NS [...] nous avons divisé par CINQ/ ce nombre\ (.) <u>pourquoi/</u> (0.8s) parce que les réseaux savent bien/ qu'on n'passe plus/ [...] • Des idées claires parce que concrètes ; • Des énoncés brefs et concis ; • Le recours aux appellatifs à fonction ; emphatiques, mettant l'accent sur ce qui va être dit.
	4. Ethos d'honnêteté et de sincérité	• Micro-acte assertif-concessif / confession : Ex (1) : 15 NS [...] <u>c'est vrai/</u> (0.32s) que j'ai durci/ (0.4s) la loi sur l'immigration\ [...] Ex (2) : 19a NS [...] <u>je n'dis pas</u> monsieur prédali/ (0.3s) <u>que TOUT a été réglé/</u> (0.25) <u>c'est TELlement difficile/</u> [...] Ex (3) : 27a NS [...] <u>je n'p- dis pas que je peux régler à moi tout seul/</u> (0.35s) <u>en dix-neuf mois/</u> (0.3s) <u>tous les problèmes d'immigration</u> [du]& 28 J-BP [▼(inaud.)▼] 27b NS <u>&mon:de/</u> Ex (4) : 39 NS → <u>[natu]rellement qu'on n'résout pas</u> <u>[tout/]##</u>
	5. Ethos de lucidité et de maîtrise	• Arguments de justification par le poids des circonstances : Ex (1) :

		19a NS [...] <u>la situation ne peut plus durer comme cela/</u> (0.29s) pourquoi la france/ (0.27s) serait-elle à frontière ouverte/ (0.35s) c'est quand même pas (0.25s) notre rôle/ (0.32s) <u>TOUS les autres pays dans le monde/ font ça/</u> [...] Ex (2) : 24a NS [...] <u>à sangatte/ i y avait des réseaux/ (0.25s) i ya eu des meurtres/ (0.25s) i ya eu des assassinats/ (0.27s)</u> [...] j'ai été quatre fois à sangatte/ [...]c'était quoi sangatte/ <u>(0.45s) un hangar innommable/</u> (.) malgré le dévouement de la croix rouge\ (0.55s) <u>.h où des MILLIEERS/ (0.3s) de (0.4s) PAUVres gens venus du bout du monde/ (0.25s) vivaient dans des (.) conditions/ (0.3s) TERRIBLES\</u> (.) <u>[est-c'qu'il fallait qu'je l']&</u> 25 J-BP [reste que vous avez]# 24b NS <u>&garde/</u> Ex (3) : 27b NS [...] mais croyez bien/ (0.25s) c'est ma PRIORité\ (0.6s) et j'obtiendrai des RESultats en la matière/ (0.35s) comme j'ai essayé d'les obtenir/ en matière de sécurité\ <u>«la situation (.) ne pouvait plus/ (0.25s) durer (0.3s) de la sorte»\=</u> Ex (4) : 32a NS mais bien sûr <u>qu'c'est un problème de fond/ et qui n'con- (0.5s) concerne pas que la france\</u> [...]
	6. Ethos de solidarité et d'humanité	• La compassion et l'empathie envers ceux qui souffrent, ainsi que le recours à l'argument du <i>présupposé d'évidence</i> : Ex (1) : 24a NS [...] <u>à sangatte/ i y avait des réseaux/ (0.25s) i ya eu des meurtres/ (0.25s) i ya eu des assassinats/ (0.27s)</u> j'ai été à sangatte\j'ai été à sangatte\ (0.5s) voyez vous qu'j'ai participé à moins d'colloques/ sur <u>les droits de l'homme/</u> (0.45s) que madame aubry/ (0.3s) ou madame guigou/ (0.33s) mais moi <u>j'ai été quatre fois à sangatte/</u> [...]c'était quoi sangatte/ <u>(0.45s) un hangar innommable/</u> (.) <u>malgré le dévouement de la croix rouge\</u> (0.55s) <u>.h où des MILLIEERS/</u> (0.3s) <u>de (0.4s) PAUVres gens venus du bout du monde/ (0.25s) vivaient dans des</u> (.) <u>conditions/ (0.3s) TERRIBLES\</u> (.) <u>[est-c'qu'il fallait qu'je l']&</u> 25 J-BP [reste que vous avez]# 24b NS <u>&garde/</u> Ex (2) : 32a NS [...] le démantèlement de VINGT CINQ réseaux de proxénètes/ (0.4s) <u>de malheureuses/ (0.25s) bulgares exploitées/</u> (.) <u>qui étaient exploitées/</u> (0.25s) <u>sur le trottoir\</u> [...]

	7. Ethos de résistant	• Les différents actes de justification et la posture de défense adoptée pour contrecarrer les images dévalorisantes imposée ; • La réaction du tac au tac représenté, sur le plan de la transcription, par le symbole (=) : Ex (1) : 10 NS =de r- (0.33s) je parle de reconduite dans leur pays\ (.) ## Ex (2) : 19a NS =au contraire/ (0.65s) j'en prends un exemple très simple/ [...] Ex (3) : 24a NS =monsieur prédali/ soyons précis\ [...] Ex (4) : 27a NS =eh bien on en avait des milliers: avant\ [...] • Le recours aux hétéro-interruptions réactives à visée conflictuelle.

	8. Ethos de conviction	• L'énumération de projets réalisés ou à venir, exprimés par des verbes d'action conjugués au JE, témoigne de sa détermination Ex (1) : 32a NS [...] d'abord je crois à la coopération internationale\ (0.6s) avec la roumanie <u>ça marche/ (0.8s) <on a pu raccompagner la moitié des roumains/ en situation irrégulière>/ (0.7s) avec la bulgarie ça marche/ (0.4s) notablement/ (0.3s) sur le démantèlement de VINGT CINQ réseaux de proxénètes/</u> [...] sur le mali/ n'soyez pas trop sévère/ (0.7s) <u>i ya effectivement depuis l'mois d'février où je me suis rendu/ (0.57s) plus (0.3s) de CENT projets/ (0.3s) de développement (0.25s) d'entreprises/ (0.28s) parc'qu'on donne sept milles euro/ (0.35s) à un malien/ pour monter une entreprise/ (.) dans son pays/ (0.25s) c'est très exactement le DOUBLE/ de c'qui s'passait avant/</u> Ex (2) : 7 NS [...] <u>j'ai fixé un objectif/ (1s) nous raccompagnerons</u> chez eux/ (0.65s) DEUX fois plus de clandestins/ (0.5s) que c'qui a été fait/ (.) jusqu'à présent\ (0.76s)## • Implication discursive et prédominance des formes nominales d'auto-désignation « je » + verbes de position (croire, penser, etc.) Ex (1) : 7 NS [...] <u>je crois</u> qu'la france a besoin/ (0.9s) de recevoir/ (0.65s) des étrangers/ (0.85s) <u>je crois</u> qu'une SOciété qui se referme sur elle/ (0.4s) une société consanguine/ (0.35s) est une société et une civilisation/ (.) qui meurt\ (0.9s) mais <u>je veux vous l'dire/</u> (0.7s) les étrangers avec des papiers/ sont les bienvenus/ (0.55s) les étrangers SANS papiers/ ou avec des FAUX papiers/ (0.35s) seront raccompagnés chez eux\ [...] Ex (2) : 32b NS &et <u>je pense</u> monsieur prédali/ (0.35s) qu'on pourra monter à QUAT'cent par an/ (0.3s) alors on me dit c'est trop peu/ (0.35s) mais ceux qui me disent c'est trop peu/ (0.23s) qu'est c'qu'i z ont fait avant/ (0.25s) rien\ [...]
--	-------------------------------	--

		• Surmarquage énonciatif par le biais du pronom tonique : Ex : 24a NS [...] mais <u>moi</u> j'ai été quatre fois à sangatte/ (0.45s) elles jamais\ (0.45s) alors qu'elles sont des élues/ (0.33s) de la région\ [...] • La réponse du tac au tac Ex (1) : 10 NS <u>=de</u> r- (0.33s) je parle de reconduite dans leur pays\ (.) ## Ex (2) : 19a NS <u>=au</u> contraire/ (0.65s) j'en prends un exemple très simple/ [...] Ex (3) : 27a NS <u>=eh</u> bien on en avait des milliers: avant\ • Contestation de l'image imposée à travers la réaction par l'auto-défense (voir Tableau 11 <i>supra</i>) • La prise forcée de la parole par le recours aux hétéro-interruptions ; • Ton affirmatif ; • Intonation montante ; • Geste de précision (pyramide, pince digitale).
	9. Ethos d'action et de volontarisme	• la mise en avant de sa détermination à résoudre les problèmes Ex (1) : 19a NS [...] <u>je me bats</u> (.) pied à pied/ (.) [...] Ex (2) : 27b NS [...] mais croyez bien/ (0.25s) c'est ma PRIOrité\ (0.6s) et j'obtiendrai des REsultats en la matière/ (0.35s) <u>comme j'ai essayé d'les obtenir/ en matière de sécurité\</u> Ex (2) : 32b NS [...] <u>moi j'essaie de faire une chose/ (0.25s) c'est d'grimper la montagne\ (.) ##</u> 34 J-BP ce je [ra-]## 35a NS → [<u>Apour</u>] [<u>essayer</u>]& 36 OM [alors]# 35b NS <u>&d'résoudre les prob[èmes/]##</u> • La prédominance du discours verbal sur le discours nominal, ce qui donne l'impression du dynamisme et du mouvement.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages consultés :

- ADAM Jean-Michel, 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan Université.
- ADAM Jean-Michel, 2002, « *De la grammaticalisation de la rhétorique à la rhétorique de la linguistique* » in Roselyne Koren (dir), *Après Perleman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*, Paris, L'Harmattan, pp. 23-56.
- AMOSSY Ruth, 1999-a, « *La Notion d'ethos de la rhétorique à l'analyse de discours* », in Amossy (dir), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 9-30.
- AMOSSY Ruth, 1999-b, « *L'ethos au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs* », in Amossy (dir), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 129-154.
- AMOSSY Ruth, 2000, *L'argumentation dans le discours*, 1^{ère} éd., Paris, Nathan.
- AMOSSY Ruth, 2006, *L'argumentation dans le discours*, 2^{ème} éd., Paris, Armand Colin.
- AMOSSY Ruth, 2010, *L'argumentation dans le discours*, 3^{ème} éd., Paris, Armand Colin.
- ANGENOT Marc, 2008, *Dialogues de sourds*, Paris, Mille et une nuits.
- ANSCOMBRE Jean-Claude & Ducrot Oswald, 1988, *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, 1995, *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.
- ARISTOTE, 1932, *Rhétorique I*, ed. et trad. de M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres.
- ARISTOTE, 1991, *Rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche.
- AUSTIN John L., ([1962] 1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- BANGE Pierre, 1992, *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Didier.
- BARRIER Guy, 1996, *La Communication non-verbale*, Paris, ESF Éditeur.
- BARTHÉLÉMY Michel et QUÉRÉ Louis, 2007, « *L'Argument ethnométhodologique* », in Harold GARFINKEL, p. 9-44.
- BAUDE Olivier, 2006, *Corpus oraux*, Paris, Presses Universitaire d'Orléans/CNRS éditions.
- BAUGNET Lucy, 1998, *L'identité sociale*, Paris, Dunod (Collection Les topos).

- BAYLON Christian, 1996, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan.
- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2, Paris, Gallimard.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997a, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHET Philippe, 2000, *Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BODIN Louis (trad. Et éd), 1967, *Extraits des orateurs attiques*, Paris, Hachette.
- BOURDIEU Pierre, 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz.
- BRETON Philippe, 1998, *L'argumentation dans la communication*, Alger. Casbah éditions.
- CAELEN Jean et XUEREB Anne, 2007, *Interaction et pragmatique*, Paris, Lavoisier.
- CALBRIS Genevière, 2003, *L'expression gestuelle de la pensée d'un homme politique*, Paris, CNRS.
- CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, 2008, *Les Mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Seuil.
- CARLIER Pierre, 2003, « *Avant-propos* », in Simone BONNAFOUS et al. (dir.), *Argumentation et discours politique : Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*, Colloque de Cerisy, PUR, pp. 11-16.
- CEFAI Daniel, 1998, *Phénoménologie et sciences sociales, Alfred Schutz, naissance d'une anthropologie philosophique*, Genève, Droz.
- CHAPPUIS Raymond et THOMAS Raymond, 1995, *Rôle et statut*, Paris, PUF (coll. Que sais-je ?).
- CHARAUDEAU Patrick et Rodolphe GHIGLIONE, 1997, *La parole confisquée*, Paris, Dunod.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005-a, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005-b, *Les médias et l'information: l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.
- CORRAZE Jacques, 1983, *Les communications non-verbales*, Paris, PUF.
- COSNIER Jacques et BROSSARD Alain (éd.), 1984, *La Communication non verbale*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- COTTERET Jean-Marie et al., 1976, *Giscard d'Estaing/Mitterrand. 57774 mots pour convaincre*, Paris PUF.

- COULON Alain, 1987, *L'Ethnométhodologie*, Paris : Presses Universitaires de France.
- DANBLON Emmanuelle, 2004, *La Nouvelle rhétorique de Perelman*, Paris, PUF.
- DASCAL Marcelo, 1999, « *L'ethos dans l'argumentation : une approche pragmatique* », in Amossy (dir), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 61-74.
- DECLERCQ Gilles, 1993, *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Editions Universitaires.
- DOURY Marianne, 1995, « *Duel sur la cinq : dialogue ou trilogie ?* », in Catherine KERBRAT-ORECCHIONI et Christian PLANTIN (dir.), pp. 224-249
- DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.
- EGGS Ekkehard, 1999, « *Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne* », in Amossy (dir), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 31-60.
- FLAHAULT François, 1978, *La Parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- GOFFMAN Erving, 1973a, *La Mise en scène de la vie quotidienne 1. La Présentation de soi*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN Erving, 1973b, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2- Les relations en public*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN Erving, (1967 [1974]), *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN Erving, ([1981] 1987) : *Façons de parler*, Paris, Editions de Minuit.
- GOFFMAN Erving, 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- GRIZE Jean-Blaise, 1982, *De la logique naturelle à l'argumentation*, Genève, Droz.
- GRIZE Jean-Blaise, 1996, *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF.
- GUMPERZ John, 1989, *Engager la conversation*, Paris, Minuit.
- HADDAD Galit, 1999, « *Ethos préalable et ethos discursif : l'exemple de Romain Rolland* », in Amossy (dir), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 155-176.
- HYMES Dell, 1973, repris en 1974/1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier.
- JACQUES Francis, 1979, *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris : Presses Universitaires de France.
- JAKOBSON Roman, 1963, *Essai de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Minuit.

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1987, « *La Mise en places* », in Jacques COSNIER et Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), p. 319-352.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1989, « *Théorie des faces et analyse conversationnelle* », in Robert CASTEL, Jacques COSNIER et Isaac JOSEPH (dir.), p. 155-179.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1990, *Les Interactions verbales*, Tome 1, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1991, *La question*, In Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), Introduction, Lyon, PUL, pp. 5-37.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les interactions verbales*, Tome 2, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1996, *La conversation*, Paris, Éditions du Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2005, *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- LABRIE Vivian, 1982, *Précis de transcription de documents d'archives orales*, Québec, institut québécois de recherche sur la culture.
- LE GUERN Michel, 1977, « *L'ethos dans la rhétorique française de l'âge classique* », dans *Stratégies discursives* (ouvr. Coll.), Lyon, PUL.
- LOCHARD Guy et SOULAGES Jean-Claude, 1991, « *L'Image. Faire voir la parole* », in Patrick CHARAUDEAU (dir.), p. 141-167.
- LOHISSE Jean, 2001, *La Communication : de la transmission à la relation*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- MAINGUENEAU Dominique, 1993, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU Dominique, 1999, « *Ethos, scénographie, incorporation* », in Amossy (dir), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 75-102.
- MARTEL, Guylaine (dir.), 2000, *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Nota Bene.
- MOESCHLER Jacques, 1985, *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier.
- MUCCHIELLI Alex, 1991, *Les Situations de communication*, Paris, Eyrolles.

- MYERS Gail E. et MYERS Michele T., 1973/1984, *Les Bases de la communication interpersonnelle*, Montréal, McGraw-Hill.
- NEL Noël, 1990, *Le Débat télévisé*, Paris, Armand Colin.
- PERELMAN Chaim & OLBRECHTS-TYTECA Olga, 1952, *Rhétorique et philosophie*, Paris, PUF.
- PERELMAN Chaim & OLBRECHTS-TYTECA Olga, 1970, (1^{re} éd 1958), *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles.
- PERELMAN Chaim, 1977, (2^{ème} éd 1988), *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin.
- PLANTIN Christian, 1990, *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, Paris, Kimé.
- PLANTIN Christian, 1996, *L'argumentation*, Paris, Le Seuil, coll. « Mémo ».
- PLANTIN Christian, 2005, *L'argumentation, Histoire, théories et perspectives*, Paris, PUF, « Que sais-je? ».
- ROULET Eddy, 1999, *La description de l'organisation du discours. Du dialogue au texte*, Paris, Didier.
- ROULET Eddy, 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- SCHEFLEN Albert E., 1965/1981, « Systèmes de la communication humaine », in Yves WINKIN, p. 145-157.
- SEARLE John R. (1982 [1979]), *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- TODOROV Tzvetan, 1981, *Mikhaïl Bakhtine le principe dialogique. Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- TRAVERSO Véronique, 1996, *La Conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- TRAVERSO Véronique, 1999, *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan (Coll. 128).
- TRAVERSO Véronique, 2005, "Grille d'analyse des discours interactifs oraux", in J.C. Beacco, S. Bouquet, R. Porquier (éds), Niveau B2 pour le français : textes et références, Paris, Didier, 119-149.
- VANDERVEKEN Daniel, 1988, *Les actes de discours*, Bruxelles, Mardaga.
- VANNIER Guillaume, 2001, *Argumentation et droit*, Paris, PUF.
- VION Robert, 1992, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.

- VION Robert, 1995, « *Le Sujet et l'espace interactif* », in Daniel VÉRONIQUE et Robert VION (éd.), 1995a, pp. 267-280.
- WATZLAWICK Paul, BEAVIN Janet H. et JACKSON Don D., 1967/1972, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil.
- WINKIN Yves, 1981, *La Nouvelle communication*, Paris, Seuil.
- ZHENG Li-Hua, 1998, *Langage et interactions sociales. La fonction stratégique du langage dans les jeux de face*, Paris, L'Harmattan.

Articles scientifiques :

- ATIFI Hassan & MARCOCCIA Michel, 1999, « *La relation entre les interactions verbales et leur mise en scène visuelle à la télévision : construction du genre et distribution des rôles dans l'émission " Demain les jeunes "* », in Actes du Colloque International « Les relations intersémiotiques » (Université Lyon 2 – Lumière, 16-17 décembre 1999).
- BARTHES Roland, 1970, « *L'Ancienne Rhétorique* », *Communications*, 16, p. 172-229.
- BILGER Mireille, 1999, « *Quelques problèmes autour de la "représentation" des données orales* », in Jeanne-Marie BARBÉRIS (éd.), p. 181-193.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997b, « *Transcriptions et technologies* », *Recherches sur le français parlé*, 14, p. 87-99.
- BURGER Marcel, 2005, « *La Complexité argumentative d'une séquence de débat politique* », in Marcel BURGER et Guylaine MARTEL (dir.), p. 51-80.
- COSNIER Jacques & VAYSSE Jocelyne, 1997, « *Sémiotique des gestes communicatifs* », In *Nouveaux actes sémiotiques*, 52, 7-28.
- CRISTEA Teodora, 2003, « *L'analyse conversationnelle* », In *Dialogos*, 8, 138-151.
- DOURY.M & MARCOCCIA.M, 1998, « *Construction des camps et circulation des slogans dans une interaction médiatique à thème politique : " Demain les Jeunes ", 28 mars 1994* », in Actes du 1er Symposium International sur l'analyse du discours, Madrid.
- DOURY Marianne, 2003, « *L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame* », *Langage et société*, vol.3, n°105, 9-37.
- GAMBIER Yves, 1988a, « *Interaction et conversation : en guise d'introduction* », *Cahiers de linguistique sociale*, 13, p. 11-18.

- GAMBIER Yves, 1988b, « *Interaction verbale et production de sens* », Cahiers de linguistique sociale, 13, p. 19-103.
- GAUTHIER Gilles, 1994, « *La métaphore guerrière dans la communication politique* », in *recherches en Communication*, n° 1, 1994, pp. 131-146.
- GRICE Paul, 1975/1979, « *Logique et conversation* », Communications, 30, p. 57-72.
- GRIZE Jean-Blaise, 1971, « *Travaux du Centre de recherche sémiologique* » n 7, Neuchâtel.
- OLÉRON Pierre, 1987, « *Marques de pouvoir dans les échanges polémiques* », Bulletin de Psychologie, XL, pp. 263-278.
- SALSMANN Margot, 2009, « *L'argumentation linguistique dans une rhétorique argumentative* », Estudos Linguísticos/Linguistic Studies, n°3 (Langue et développement), Lisbonne. pp. 97-114
- THIBAUT Pierrette et VINCENT Diane, 1988, « *La Transcription ou la standardisation des productions orales* », LINX, 18, p. 19-32.
- VIGNAUX Georges, 1981, « *Enoncer, argumenter : opérations du discours, logiques du discours* », Langue française 50, pp. 91-116.
- VINCENT Diane & TURBIDE Olivier, 2006, « *Le discours rapporté dans le débat politique : une arme de séduction* », in LOPEZ-MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds), Dans la jungle des discours. Genres de discours et Discours Rapporté, Cadix, Presses de l'université de Cadix, pp. 307-318.

Articles scientifiques en ligne :

- AMOSSY Ruth, 1994, « *Les Dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé* », Littérature, 93, p. 31-47.
URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt_0047-4800_1994_num_93_1_2315
- AMOSSY Ruth, 2008, « *Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires* », Argumentation et Analyse du Discours, n° 1 | 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008.
URL: <http://aad.revues.org/index200.html>
- AMOSSY Ruth & KOREN Roselyne, 2009, « *Rhétorique et argumentation : approches croisées* », Argumentation et Analyse du Discours, n° 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL: <http://aad.revues.org/index561.html>

- AMOSSY Ruth, 2012, « *Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux* », *Argumentation et Analyse du Discours*, 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012.
URL: <http://aad.revues.org/1346>
- AMRANE Katia Myriam, 2010, « *Enonciation, construction de l'ethos et stéréotypes argumentatifs dans l'organe de presse El Monquid* », *Synergies Algérie* n 11. pp. 21-29. URL: http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie11/katia_amrane.pdf
- BONNAFOUS Simone & TOURNIER Maurice, 2001, « *Discours et gestes télévisés : quelles méthodes ?* » In : *Mots*, N°67. pp. 110-128.
URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_2001_num_67_1_2508
- CHARAUDEAU Patrick, 1984, « *L'interlocution comme interaction de stratégies discursives* », in *Verbum*, Tome VII Fascicule 2-3, Presses universitaires de Nancy, 1984, URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-interlocution-comme-interaction,21.html>
- CHARAUDEAU Patrick, 2005-c « *Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique* », in Marcel Burger et Guylaine Martel ; *Argumentation et communication dans les médias*, Editions Nota Bene, Québec, 2005, consulté sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.Patrick-charaudeau.com/Quand-l-argumentation-n-est-que.html>
- CHARAUDEAU Patrick, 2008, « *L'argumentation dans une problématique d'influence* », *Argumentation et Analyse du Discours*.
URL : <http://aad.revues.org/index193.html>
- COLLETTA Jean mark, 1998, « *A propos de la modalisation en français oral* », In G. Ruffino coord. *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica et Filologia Romanza*, Università du Palermo, 1995, Tübingen: Niemeyer Verlag, pp. 65-80.
URL: http://w3.ugrenoble3.fr/lidilem/labo/file/Palermes_95.pdf
- CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, 2006, « *Pouvoir des images d'avant le pouvoir : de l'ethos dans les portraits des candidats à l'élection présidentielle 2002 en France* », publié dans "Semiotica 1/4", pp. 151-177.
URL: <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/34/27/44/PDF/Semiotica.pdf>
- CONSTANTIN DE CHANAY Hugues & KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2007, « *100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy* », dans Mathias BROTH et al. (éds), *Le français parlé des médias*, Stockholm, Acta Universitatis Stokholmiensis, 309-329. URL: http://hal-ens-lyon.archives-ouvertes.fr/docs/00/35/27/49/PDF/Dechanay-Kerbrat_Ethos.pdf

- DOMITILLE Caillat, 2012, « *La notion de temporalité au coeur de l'analyse des discours représentés à l'oral : essai de typologie, procédés rhétoriques et portées argumentatives des discours représentés dans le débat présidentiel français de 2007* », IIIe Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon : France, pp. 427-439.
URL : http://www.shsconferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000329.pdf
- DUCAS Sylvie, 2009, « *Ethos et fable auctoriale dans les autofictions contemporaines ou comment s'inventer écrivain* », Argumentation et Analyse du Discours, 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009.
URL : <http://aad.revues.org/669>
- EGGS Ekkehard, 2009, « *Rhétorique et argumentation : de l'ironie* », Argumentation et Analyse du Discours, 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://aad.revues.org/index219.html>
- FLOREA Ligia-Stela, 2008, « *L'interview comme construction d'une image publique. À partir des Radioscopies de Jacques Chancel* », in Revue roumaine de linguistique, n° 3, tome LIII, Académie roumaine, pp. 281-301.
URL: www.lingv.ro/RRL%203%202008%20Flore.pdf
- GALLINARI Melliandro Mendes, 2009, « *La "clause auteur" : l'écrivain, l'ethos et le discours littéraire* », Argumentation et Analyse du Discours, 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009. URL : <http://aad.revues.org/663>
- GAUTHIER Gilles, 1995, « *L'argument périphérique dans la communication politique : le cas de l'argument « ad hominem* », Hermès 16, «Argumentation et rhétorique », 167-185 (Article).
URL : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/15190>
- GAUTHIER Gilles, 1998, « *L'argument ad hominem politique est-il moral ? Le cas des débats télévisés* », Communication information, vol 18, n 2, p.71-87, 1998.
URL : <http://www.tau.ac.il/~adarr/index.files/bibliographies/adhomresumes/Gauthier2000.pdf>
- GUILHAUMOU Jacques, 2005, « *Où va l'analyse du discours? Autour de la notion de formation discursive* », Marges linguistiques 9, p. 95–113.
URL: www.marges.linguistiques.com
- HERMAN Jan, 2009, « *Image de l'auteur et création d'un ethos fictif à l'Âge classique* », Argumentation et Analyse du Discours 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009. URL : <http://aad.revues.org/672>
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, « *Nouvelle communication et analyse conversationnelle* ». In: Langue française. N°70, pp. 7-25.
URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1986_num_70_1_6368

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1994, « *Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées* », In: *Langue française*. N°101, pp. 57-71.
URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1994_num_101_1_5843
- KERBRAT-ORECHIONI Catherine, 2002, « *Politesse en deçà des Pyrénées, impolitesse au delà : retour sur la question de l'universalité de la (théorie de la) politesse* », CNRS, Université Lumière Lyon 2.
URL: <http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/documents/MargesKerbrat.pdf>
- KERBRAT-ORECHIONI Catherine, 2010-a, « *Les formes nominales d'adresse dans les conversations familières* », in KERBRAT-ORECHIONI (dir) ; *S'adresser à autrui. Les Formes Nominale d'Adresse dans les interactions orales en français*, Chambéry : Université de Savoie, pp. 7-31, consulté sur le site : <http://asl.univ-montp3.fr/L308-09/MCC5/E53SLMC1/cours/CKO-FNA-Intro-2010.pdf>
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2010-b, « *L'impolitesse en interaction : Aperçus théoriques et étude de cas* », *Lexis Special*, [Impoliteness / Impolitesse], n° 2, 35-60
URL: http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis_special_2_-_Kerbrat-Orecchioni.pdf
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2012 « *Analyser du discours : le cas des débats politiques télévisés* », In. Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012. URL: http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000338.pdf
- LAHIANI Nadia, 2010, « *Argumentation et impolitesse dans les débats politique à caractère polémique* », in *Lexis Special : [Impoliteness / Impolitesse]*, n°2, pp. 61-69. URL: http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis_special_2_-_Lahiani.pdf
- LEBLANC Jean-Mark, 2003, « *Les messages de vœux des présidents de la Cinquième République : L'ethos, la diachronie, deux facteurs de la variation lexicométrique* », In *Lexicometrica* 4. URL : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/article/numero4/2.pdf>
- LEFF Michael, 2009, « *Perelman, argument ad hominem et ethos rhétorique* », (Trad. Sivan Cohen-Wiesenfeld), *Argumentation et Analyse du Discours*, 2 | 2009. URL: <http://aad.revues.org/213>
- LEFF Michael, 2011, « *L'argument ad hominem dans les débats présidentiels Bush/Kerry* », (Trad. Sivan Cohen-Wiesenfeld), *Argumentation et Analyse du Discours*, 6 | 2011. URL: <http://aad.revues.org/1068>

- LORDA MUR Clara-Ubaldina, 2010, « *Interaction et construction de l'éthos (le débat Royal-Sarkozy à la présidentielle 2007)* », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai, Philologia*, 55, 1, p. 13-29.
URL : <http://www.studia.ubbcluj.ro/download/pdf/501.pdf>
- MAINGUENEAU Dominique, 2005, « *L'Analyse du discours et ses frontières* », *Marges linguistiques*, 9, pp. 64-75. URL: www.marges.linguistiques.com
- MARTEL Guylaine, 2009, « *Construction de l'image médiatique des politiciens. Des stratégies en plusieurs genres pour toutes les identités* », in Marcel Burger, Jérôme Jacquin, Raphaël Micheli (éds), *Actes du colloque « Le français parlé dans les médias : les médias et le politique »* (Lausanne / 2009). URL:http://www.unil.ch/webdav/site/clsl/shared/Actes_FPM_2009/MartelFPM2009.pdf
- MICHELI Raphaël, 2007, « *Stratégies de crédibilisation de soi dans le discours parlementaire* », *A contrario* 1/2007 (Vol.5), pp. 67-84.
URL: www.cairn.info/revue-a-contrario-2007-1-page-67.htm
- NOWAKOWSKA Aleksandra, 2012, « *Du dialogal et du dialogique dans l'interview politique* », *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*, pp 613-628. URL: http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000139.pdf
- PEKAREK DOEHLER Simona, 1993, « *Gestion des rôles dans l'interview semi-directive de recherche : activités de guidage et travail relationnel de l'intervieweur* », In: *Bulletin CILA* (Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée) (« *Bulletin VALS-ASLA* » depuis 1994), vol. 57, p. 85-103. URL: <http://amala.rero.ch/record/23142?ln=it>
- PIGLIAPOCHI Susanna, 2010, « *La stratégie communicative de Nicolas Sarkozy* », In *Autres Modernités* n 3, Sezione di Studi Culturali, Università degli Studi di Milano, pp. 120-132.
URL: <http://riviste.unimi.it/index.php/AMonline/article/download/559/753>
- RAVAZZOLO Elisa, 2009, « *La parole des auditeurs dans les émissions interactives : stratégies énonciatives et argumentatives* », in Burger Marcel, Jérôme Jacquin et Raphaël Micheli (éds), *Les médias et le politique. Actes du colloque « Le français parlé dans les médias »*, Lausanne : Centre de linguistique et des sciences du langage, pp. 1-17.
URL:http://www.unil.ch/webdav/site/clsl/shared/Actes_FPM_2009/RavazzoloFPM2009.pdf
- ROMAIN Christina, 2008, « *Mise en scène du discours politique médiatique : les taxèmes de position dans le débat politique* », *Actes du Ild Colloque International « Le français parlé des médias : les mises en scène du discours médiatique »*, Université Laval, Québec, Canada, 2007.
URL :http://www.com.ulaval.ca/fileadmin/contenu/docs_pdf/Groupes_recherche_PDF/Lab-O/Romain.pdf

- SANDRE Marion, 2009-a, « *Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007* », Mots. Les langages du politique, 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/pdf/18793>
- SANDRE Marion, 2009-b, « *Débat politique télévisé et stratégies discursives : la visée polémique des ratés du système des tours* », Actes du colloque « Le français parlé dans les médias : les médias et le politique », Lausanne. URL: http://www.unil.ch/webdav/site/clsl/shared/Actes_FPM_2009/SandreFPM2009.pdf
- SANDRE Marion, 2010, « *Dialogisme, comportement et débat politique télévisé : Ségolène Royale lors du débat de l'entre-deux tours* », Communications du IVe Ci-dit, mis en ligne le 02 février 2010. URL: <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=614>
- SANDRE Marion, 2011, « *Mimiques et politique. Analyse des rires et sourires dans le débat télévisé* », Mots. Les langages du politique, 96 | 2011, mis en ligne le 05 septembre 2012. URL : <http://mots.revues.org/20203>
- SIESS Jürgen, 2009, « *Y a-t-il un auteur dans la pièce ? Ethos du personnage et "figure auctoriale"* », Argumentation et Analyse du Discours, 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009. URL : <http://aad.revues.org/674>
- SULLET-NYLANDER Françoise, 2009, « *De la confrontation politico-journalistique dans les grands duels politiques télévisés : questions et préconstruits* », in Burger Marcel, Jérôme Jacquin et Raphaël Micheli (éds), Les médias et le politique. Actes du colloque « Le français parlé dans les médias », Lausanne : Centre de linguistique et des sciences du langage, pp. 1-19. URL : http://www.unil.ch/webdav/site/clsl/shared/Actes_FPM_2009/SulletRoitmanFPM2009.pdf
- TSOFACK Jean-Benoît, 2008, « *L'image de soi : une construction permanente dans la publicité* », in Le français en Afrique, Revue des observatoires du français en Afrique, n° 23, Institut de la langue française, CNRS UMR 6039, Université de Nice, pp. 89-102. URL: <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/TSOFACK%20Jean-Benoit.pdf>
- VINCENT Diane, 2005, « *Analyse Conversationnelle, Analyse du Discours et interprétation des discours sociaux : le cas de la trash radio* », Marges Linguistiques, 9, p. 165-175. URL: www.marges.linguistiques.com.
- VION Robert, 2006, « *Modalisation, dialogisme et polyphonie* », in Perrin L. (éd.), Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Metz, Presses de l'Université, collection *Recherches Linguistiques* n° 28, 105-123. URL: <http://aune.lpl.univ-aix.fr/~fulltext/2463.pdf>

- WOLTON Dominique, 1989, « *La communication politique : construction d'un modèle* » in Hermès n° 4. Le nouvel espace public, pp. 27-42, CNRS Editions, Paris.
URL : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15353/HERMES_1989_4_27.pdf?sequence=1

Sitographie :

Conventions de transcription selon le modèle ICOR :

URL : http://icar.univ-lyon2.fr/documents/ICAR_Conventions_ICOR_2007.pdf

Polémique concernant le texte sur les «Intellectuels communautaires » de Tariq Ramadan. URL : <http://www.hermes.jussieu.fr/repjeunes.php?id=3>

Sites donnant accès au format vidéo du corpus :

- Interaction entre N.Sarkozy et T.Ramadan :
http://www.youtube.com/watch?v=HIC_ehonCJY
- Interaction entre N.Sarkozy et J.B.Prédali :
<http://www.ina.fr/economie-et-societe/vie-sociale/video/I04170433/sarkozy-sur-l-immigration.fr.html>

TNS Sofres, Cote d'avenir-Nicolas Sarkozy.

URL: http://www.tns-sofres.com/dataviz?type=2&code_nom=sarkozy

TUTESCU Mariana, *L'Argumentation, Introduction à l'étude du discours*,
<http://ebooks.unibuc.ro/lls/MarianaTutescu-Argumentation/8.htm>

Wikipédia, entrée « *Nicolas Sarkozy* ».

URL: http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Sarkozy

Articles de journaux

AESCHIMANN Eric, « *Le débat Sarkozy-Ramadan fait déjà jaser* », publié dans Libération du 20/11/2003.

URL: http://www.liberation.fr/politiques/2003/11/20/le-debat-sarkozy-ramadan-fait-deja-jaser_452401

AMAT Jean-Marie et BENOIT Yves, « *Leur référence: Tariq Ramadan* », publié dans L'Express du 17/04/2003.

URL: http://www.lexpress.fr/actualite/societe/religion/leur-reference-tariq-ramadan_496259.html

- AYAD Christophe, « *L'ascension d'un musulman européen* », publié dans Libération du 15/11/2003.
URL : <http://www.tunezine.tn/read.php?1,61786,61789>
- BEDEI Jean-Pierre, « *Le parcours presque sans faute du ministre de l'Intérieur entaché par le référendum* », La dépêche.fr du 08/07/2003.
URL: <http://www.ladepeche.fr/article/2003/07/08/131718-dossier-corse-nicolas-sarkozy-rattrape-par-sa-precipitation.html>
- BEDEI Jean-Pierre, « *Sarkozy : un appétit d'ogre* », La dépêche.fr du 06/06/2003.
URL: <http://www.ladepeche.fr/article/2003/06/06/143951-sarkorzy-un-appetit-d-ogre.html>
- CAROLINE Fourest, « *Nicolas Sarkozy face à Tariq Ramadan : le match trompeur* », article publié dans Prochoix le 24/04/2007.
URL: <http://www.prochoix.org/cgi/blog/index.php/2007/04/24/1508-nicolas-sarkozy-face-a-tariq-ramadan-le-match-truque>
- DELACROIX Jean-Luc, « *Ne pas céder à la faiblesse* », publié dans Libération du 14/10/2003. URL : http://www.liberation.fr/courrier/2003/10/14/ne-pas-ceder-a-la-faiblesse_448054
- GERAUD Alice, « *« Lyon Mag » face à Tariq Ramadan. Le mensuel attaqué pour diffamation par l'universitaire* », publié dans Libération du 27/09/2002.
URL: http://www.liberation.fr/societe/2002/09/27/lyon-mag-face-a-tariq-ramadan_416730
- HASSOUX Didier, « *La division des gauches exacerbée par l'affaire Ramadan* », publié dans Libération du 24/10/2003.
URL: http://www.liberation.fr/politiques/2003/10/24/la-division-des-gauches-exacerbee-par-l-affaire-ramadan_449249
- HASSOUX Didier, « *Polémique Ramadan: fermez le ban* », publié dans Libération du 01/11/2003.
URL: http://www.liberation.fr/politiques/2003/11/01/polemique-ramadan-fermez-le-ban_450227
- HASSOUX Didier, « *Vendredi, l'intellectuel taxé d'antisémitisme a tenté de se montrer sous son meilleur jour* », publié dans Libération du 15/11/2003.
URL: <http://www.liberation.fr/evenement/0101461234-le-show-de-charme-de-ramadan>
- Le site du Figaro. URL : <http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/documentaire/19925/100-minutes-pour-convaincre.html>
- « *Sarkozy, l'ami publique numéro un* », Libération du 05/10/2002. URL: http://www.liberation.fr/week-end/2002/10/05/sarkozy-l-ami-public-numero-un_417732

« *Un prédicateur écouté dans les banlieues* », C.D. Le Parisien, vendredi 14 novembre 2003, p. 2.

URL: http://forum.aufeminin.com/forum/actu1/_f17155_actu1-Le-double-langage-de-tariq-ramadan.html

« *Un vrai faisceau d'indices* », C.D. Le Parisien, vendredi 14 novembre 2003, p. 3.

URL: http://forum.aufeminin.com/forum/actu1/_f17155_actu1-Le-double-langage-de-tariq-ramadan.html

Dictionnaires :

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Honoré Champion.

DICTIONNAIRE Le Robert De Poche, 1995, *Langue française et noms propres*, Paris.

DUBOIS Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

Thèses et mémoires :

ALI GUECHI Lamia, *Analyse sémiotique de la gestualité : le cas d'une émission politique télévisée de la chaîne EL JAZEERA*, Université de CONSTANTINE, 2007.

BECHMAR Kheireddine, *Le cotexte de la citation dans le discours religieux de Tariq Ramadan*, Université de BATNA, 2009.

BENKHALED Aldja, *La construction de l'ethos dans les radios phone-in : l'exemple de Franchise de nuit de la Chaîne 3*, Université de Bejaia, 2011.

BOUMAZA Zhaiera, *Image médiatique de l'intellectuel algérien : Question d'ethos et d'ajustement réciproque*, Université d'Alger, 2008.

DZIRI Soraya, *L'usage des stéréotypes dans le discours politique raciste français*, Université de Batna, 2007.

KIM Jin-Moo, *Accord et désaccord dans le débat radiophonique en français et en coréen*, Université Lumière Lyon 2, 2001.

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I. Approche définitoire de la notion d’ethos.....	9
1. Ethos discursif vs ethos extradiscursif.....	11
1.1. L’ethos ou l’image discursive de soi chez Aristote	11
1.2. La dimension morale de l’ethos chez Isocrate, Cicéron et Quintilien.....	12
1.3. La Rhétorique Classique : l’ethos, mœurs réelles ou mœurs oratoires ?.....	14
1.4. L’ethos comme image discursive dans les sciences du langage	15
1.5. L’ethos ou l’articulation entre l’image préalable et l’image discursive dans l’analyse du discours.....	18
Bilan.....	20
2. La dimension argumentative de l’ethos.....	20
2.1. La place de l’ethos dans les théories de l’argumentation.....	21
2.1.1. Les approches logiques.....	22
2.1.2. Les approches dialectiques.....	27
2.1.3. Les approches rhétoriques.....	30
Bilan.....	36
2.2. La dimension argumentative de l’ethos dans l’analyse du discours.....	37
2.2.1. L’ethos dans « <i>l’argumentation dans le discours</i> ».....	37
2.2.2. L’ethos dans l’analyse du discours en interaction.....	42
Bilan.....	44
SYNTHESE.....	45
CHAPITRE II. Quel Cadre théorique pour l’analyse de l’ethos en interaction ?.....	47
1. Vers l’analyse des interactions verbales.....	49
1.1. L’apport des approches ethnosociologiques.....	49
1.1.1. L’ethnographie de la communication.....	50
1.1.2. L’ethnométhodologie des conversations quotidiennes.....	51
1.1.3. La microsociologie de Goffman.....	53
1.2. L’apport de l’analyse conversationnelle.....	54
1.3. L’apport des sciences du langage.....	56
1.3.1. La linguistique de l’énonciation.....	57

1.3.2. La pragmatique linguistique.....	58
1.3.3. L'analyse du discours.....	60
Bilan.....	62
2. L'Analyse du discours en interaction.....	62
2.1. Définition de l'interaction.....	64
2.2. La question de la multicanalité.....	69
2.3. La relation interpersonnelle.....	72
2.3.1. La politesse linguistique.....	73
2.3.1.1. Grice et le Principe de Coopération.....	73
2.3.1.2. Le modèle de Goffman.....	74
2.3.1.3. Le modèle de Brown et Levinson.....	76
2.3.1.4. Kerbrat-Orecchioni : le modèle de Brown et Levinson revisité.....	78
2.3.2. Rôle, statut et « rapport de places ».....	80
Bilan.....	84
SYNTHESE	85
CHAPITRE III. Démarche méthodologique pour l'analyse de	
l'ethos en interaction.....	87
1. Présentation du corpus.....	88
1.1. La situation de communication de l'émission télévisée « <i>100 minutes pour convaincre</i> ».....	89
1.1.1. Le cadre participatif.....	89
1.1.2. Le cadre spatio-temporel.....	94
1.1.3. La finalité de l'interaction.....	102
1.2. Constitution du corpus.....	106
1.2.1. Délimitation et choix du corpus.....	107
1.2.2. Conventions de transcription.....	111
Bilan.....	117
2. Eléments de méthodologie pour l'analyse de l'ethos	
en interaction.....	118
2.1. La description du genre de discours.....	118
2.2. La description de l'ethos préalable.....	118
2.3. La description de l'ethos discursif.....	121
2.3.1. Sur le plan de la structure de l'interaction.....	123

2.3.1.1. Approche définitoire de l'interruption et du chevauchement.....	123
2.3.1.2. L'interruption et le chevauchement, deux marqueurs de l'ethos des interactants.....	124
2.3.1.3. Les catégories d'analyse.....	127
2.3.2. Sur le plan interactionnel.....	131
2.3.2.1. Les images dévalorisantes attribuées par l'adversaire / intervieweur.....	133
2.3.2.2. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'adversaire / intervieweur.....	134
2.3.3. Sur le plan de la locution.....	137
2.3.3.1. Les images valorisantes auto-attribuées par les débattants / intervieweur.....	138
2.3.3.1.1. Les images revendiquées.....	138
2.3.3.1.2. Les images montrées.....	138
Bilan.....	141
SYNTHESE.....	142
CHAPITRE IV. L'analyse de l'ethos en situation de débat politique télévisé.....	143
1. Présentation du genre de discours « débat politique télévisé ».....	144
1.1. Le cadre participatif.....	145
1.2. Le cadre spatio-temporel.....	149
1.3. La finalité de l'interaction.....	153
2. L'ethos préalable des débattants.....	155
2.1. L'ethos préalable de Nicolas Sarkozy.....	156
2.2. L'ethos préalable de Tariq Ramadan.....	159
3. L'ethos discursif des débattants.....	163
3.1. Sur le plan de la structure de l'interaction.....	163
3.1.1. La récurrence des interruptions dans le débat.....	164
3.1.2. La stratégie des interruptions.....	166
3.1.2.1. Les auto-interruptions.....	167
3.1.2.1.1. Les auto-interruptions de l'animateur.....	167
3.1.2.1.2. Les auto-interruptions des débattants.....	170
3.1.2.2. Les hétéro-interruptions.....	175
3.1.2.2.1. Les hétéro-interruptions de l'animateur.....	178

3.1.2.2.2. Les hétéro-interruptions des débattants.....	184
Bilan.....	195
3.2. Sur le plan interactionnel.....	196
3.2.1. Les images dévalorisantes attribuées par l'adversaire.....	196
3.2.1.1. Les images dévalorisantes attribuées par NS à TR.....	197
3.2.1.2. Les images dévalorisantes attribuées par TR à NS.....	217
3.2.2. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'adversaire.....	228
3.2.2.1. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par TR à NS.....	229
3.2.2.2. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par NS à TR.....	234
Bilan.....	238
3.3. Sur le plan de la locution.....	239
3.3.1. Les images valorisantes auto-attribuées par les débattants.....	240
3.3.1.1. Les images valorisantes auto-attribuées par NS.....	240
3.3.1.1.1. Les images valorisantes revendiquées.....	241
3.3.1.1.2. Les images valorisantes montrées.....	243
3.3.1.2. Les images valorisantes auto-attribuées par TR.....	249
3.3.1.2.1. Les images valorisantes revendiquées.....	250
3.3.1.2.2. Les images valorisantes montrées.....	253
Bilan.....	258
SYNTHESE.....	259
Chapitre V. L'analyse de l'ethos en situation d'interview	
politique télévisée.....	262
1. Présentation du genre de discours « interview politique télévisée ».....	263
1.1. Le cadre participatif.....	264
1.2. Le cadre spatio-temporel.....	267
1.3. La finalité de l'interaction.....	268
2. L'ethos préalable de l'interviewé.....	270
3. L'ethos discursif de l'interviewé	271
3.1. Sur le plan de la structure de l'interaction.....	271
3.1.1. La récurrence des interruptions dans l'interview.....	272
3.1.2. La stratégie des interruptions.....	275
3.1.2.1. Les auto-interruptions.....	276
3.1.2.1.1. Les auto-interruptions de l'animateur.....	276

3.1.2.1.2. Les auto-interruptions de l'intervieweur et de l'interviewé.....	277
3.1.2.2. Les hétéro-interruptions.....	283
3.1.2.2.1. Les hétéro-interruptions de l'animateur.....	286
3.1.2.2.2. Les hétéro-interruptions de l'intervieweur et de l'interviewé.....	289
Bilan.....	299
3.2. Sur le plan interactionnel.....	299
3.2.1. Les images dévalorisantes attribuées par l'intervieweur.....	300
3.2.2. La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'intervieweur.....	307
Bilan.....	312
3.3. Sur le plan de la locution.....	312
3.3.1. Les images valorisantes auto-attribuées par l'interviewé.....	313
3.3.1.1. Les images valorisantes revendiquées.....	314
3.3.1.2. Les images valorisantes montrées.....	315
Bilan.....	322
SYNTHESE.....	323
SYNTHESE GENERALE.....	324
CONCLUSION GENERALE.....	326
ANNEXES.....	329
ANNEXE A. Le corpus.....	330
ANNEXE B. Tableaux récapitulatifs des données et des catégories d'analyse.....	347
BIBLIOGRAPHIE.....	385
TABLE DES MATIERES.....	401
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	406
I. Liste des tableaux.....	406
II. Liste des figures.....	407
RESUME.....	409

TABLE DES ILLUSTRATIONS

I. Liste des tableaux

Tableau 1 : <i>Les conventions de transcription selon le modèle ICOR.....</i>	114
Tableau 2 : <i>Les observables retenus pour l'analyse de la façon dont l'ethos transparaît à travers la stratégie des interruptions et des chevauchements.....</i>	131
Tableau 3 : <i>Les observables retenus pour l'analyse de l'ethos tel qu'il transparaît à travers la dynamique interactionnelle d'action / réaction.....</i>	136
Tableau 4 : <i>Les observables retenus pour l'analyse de l'ethos tel qu'il transparaît à travers la modalité de la locution et de l'autopromotion.....</i>	140
Tableau 5 : <i>Taux et ratio de prises de parole interruptives par rapport aux prises de parole non-interruptives réalisés par chaque interactant dans le débat.....</i>	165
Tableau 6 : <i>Comparaison entre la proportion d'hétéro-interruptions et celle d'auto-interruptions effectuées par chaque interactant dans le débat.....</i>	167
Tableau 7 : <i>La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par l'animateur dans le débat.....</i>	168
Tableau 8 : <i>La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par TR.....</i>	171
Tableau 9 : <i>La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par NS dans le débat.....</i>	173
Tableau 10 : <i>Comparaison entre les interruptions subies et celles effectuées dans le débat.....</i>	176
Tableau 11 : <i>Natures et formes d'hétéro-interruptions effectuées par les interactants dans le débat.....</i>	177
Tableau 12 : <i>Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'animateur dans le débat.....</i>	179
Tableau 13 : <i>Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par NS dans le débat.....</i>	184
Tableau 14 : <i>La fonction des hétéro-interruptions initiatives et réactives polémiques effectuées par NS dans le débat.....</i>	186
Tableau 15 : <i>Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par TR dans le débat.....</i>	191
Tableau 16 : <i>La fonction des hétéro-interruptions initiatives et réactives Polémiques effectuées par TR dans le débat.....</i>	191
Tableau 17 : <i>La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'adversaire lors du débat.....</i>	229
Tableau 18 : <i>Taux et ratio de prises de parole interruptives par rapport aux prises de parole non-interruptives, réalisés par chaque interactant dans l'interview.....</i>	273
Tableau 19 : <i>Comparaison entre la proportion d'hétéro-interruptions et celle d'auto-interruptions effectuées par chaque interactant dans l'interview.....</i>	275

Tableau 20 : <i>La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par l'animateur dans l'interview.</i>	276
Tableau 21 : <i>La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par l'intervieweur.</i>	278
Tableau 22 : <i>La visée pragmatique des auto-interruptions effectuées par l'interviewé.</i>	279
Tableau 23 : <i>Comparaison entre les interruptions subies et celles effectuées dans l'interview.</i>	283
Tableau 24 : <i>Natures et formes d'hétéro-interruptions effectuées par les interactants dans l'interview.</i>	284
Tableau 25 : <i>Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'animateur dans l'interview.</i>	287
Tableau 26 : <i>Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'interviewé.</i>	290
Tableau 27 : <i>La fonction des hétéro-interruptions initiatives et réactives polémiques effectuées par l'interviewé.</i>	293
Tableau 28 : <i>Natures et visées pragmatiques des hétéro-interruptions effectuées par l'intervieweur.</i>	297
Tableau 29 : <i>La fonction des hétéro-interruptions initiatives et réactives polémiques effectuées par l'intervieweur.</i>	298
Tableau 30 : <i>La réaction aux images dévalorisantes attribuées par l'intervieweur.</i>	308

II. Liste des figures

Figure 1 : <i>Capture d'écran du plateau de l'émission.</i>	95
Figure 2 : <i>Capture d'écran de l'espace du débat.</i>	149
Figure 3 : <i>montée et décente soudaine de la main fermée sur : « c'est une monstruosité ».</i>	207
Figure 4 : <i>index levé vers le haut sur : « et justifier une monstruosité ».</i>	207
Figure 5 : <i>montée et décente soudaine des deux mains sur : « un déséquilibré ».</i>	207
Figure 6 : <i>deux mains écartées formant un cercle.</i>	231
Figure 7 : <i>index accusateur pointé vers l'adversaire sur « vous n'êtes pas ».</i>	232
Figure 8 : <i>index pointé vers l'un des écrans géants latéraux sur : « pour sortir des idées claires ».</i>	233
Figure 9 : <i>index pointé vers le haut sur : « i y a eu SIX millions de juifs...c'est une honte ».</i>	244
Figure 10 : <i>Tronc reposé sur le dossier de la chaise.</i>	248

Figure 11 : <i>Tronc propulsé de l'avant</i>	248
Figure 12 : <i>Enumération gestuelle</i>	320
Figure 13 : <i>pince digitale sur « cinq cents »</i>	321

Titre : *Le rôle du contexte dans la construction de l'ethos en interaction*

La présente étude s'intéresse à la construction de l'ethos dans un discours en interaction. Plus précisément, elle vise à mettre en évidence le rôle que joue le contexte extradiscursif, comme l'ethos préalable des interactants, le cadre participatif, le cadre spatiotemporel et les finalités de l'interaction, dans la mise en scène des images de soi et de l'autre, en situation de deux genres discursifs différents que sont le débat et l'interview politiques télévisés. Pour ce faire, l'analyse s'appuie sur un appareil conceptuel et théorique emprunté, d'une part, aux différentes théories de l'argumentation, et, de l'autre, à l'Analyse du discours en interaction, discipline qui s'occupe principalement de l'étude des discours interactifs dont notre corpus fait partie. Sur le plan méthodologique, deux démarches sont adoptées afin de réaliser nos objectifs analytiques : l'une descriptive et l'autre comparative. Il s'agit, d'abord, de rendre compte de l'ethos projeté par les interactants au cours des deux genres de discours de notre corpus. L'approche comparative permet, ensuite, de mettre au jour les facteurs contextuels à l'origine du changement de modalités de présentation de soi opéré entre les deux genres de discours soumis à l'analyse.

MOTS-CLÉS : ethos discursif, ethos préalable, image, interaction, genre de discours, contexte, argumentation.

العنوان: دور السياق في بناء الصورة الخطابية عند التفاعل الكلامي

ملخص :

هذه الدراسة تهتم ببناء الصورة (الإيتوس) في الخطاب التفاعلي. بصفة أدق، إنها تهدف إلى تسليط الضوء على الدور الذي يلعبه السياق خارج-الخطاب، مثل الصورة المسبقة للمتفاعلين، الإطار التساهمي، الإطار الزماني-المكاني وغايات التفاعل، في حالة تمثيل صورة الذات والآخر، في حالة نوعين مختلفين من الخطاب والمتمثلين في النقاش والحوار السياسيين المتلفزين. للقيام بذلك، التحليل يعتمد على جهاز مفاهيمي ونظري مقتبس، من جهة، من مختلف النظريات الحجاجية، و من جهة أخرى، من تحليل الخطاب في حالة التفاعل، الذي هو تخصص يهتم أساسا بدراسة الخطابات التفاعلية التي ينتمي إليها مقطع دراستنا. على المستوى المنهجي، تم اعتماد خطوتين لغاية تحقيق أهدافنا التحليلية: الأولى وصفية والأخرى مقارنة. تعرض أولا الصور المبرزة من طرف المتفاعلين خلال خطابي مقطع دراستنا. منهجية المقارنة تسمح، فيما بعد، بتحديد العوامل السياقية التي هي مصدر التغير في تمثيلات الذات المستعملة بين النوعين من الخطاب الخاضعين للتحليل .

الكلمات المفتاحية: صورة خطابية، صورة قبلية، صورة، تفاعل، نوع الخطاب، سياق، محاجة.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

جامعة الجزائر II – بوزريعة



كلية الآداب و اللغات
قسم الأدب و اللغة الفرنسية

مذكرة مقدمة لنيل شهادة الماجستير في علوم اللسان

بغوان

دور السياق في بناء الصورة الخطابية عند التفاعل الكلامي

إعداد الطالب
تنساوت زكريا

لجنة المناقشة:

د/ مليكة كباس – أستاذة التعليم العالي – جامعة البليدة رئيسة
د/ نوجود برغوت – أستاذة محاضرة أ – جامعة الجزائر 2 ممتحنة
د/ صافية أصلح رحال – أستاذة التعليم العالي – جامعة الجزائر 2 مشرفة و مقررة

السنة الجامعية : 2013 – 2014